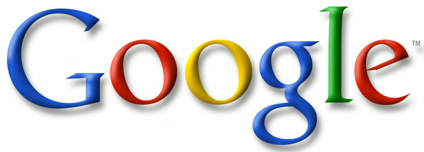


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



✓ 5 K. 39



ESSAI

SUR

L'ORIGINE DES EXPOSANTS CASUELS EN SANSCRIT

ESSAI

SUR

L'ORIGINE DES EXPOSANTS CASUELS

EN SANSCRIT

PAR

ALFRED DUTENS

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS.



PARIS

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, 67

1883


LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
2- NOV. 1927
OF OXFORD

INTRODUCTION

L'origine des désinences qui servent à spécifier les cas dans les idiomes ario-européens est une des questions les plus intéressantes, mais en même temps les plus obscures et les plus difficiles, que puisse aborder la linguistique. Pour tenter de l'éclaircir, il faut s'adresser avant tout au sanscrit. Bien qu'aujourd'hui déchu à juste titre du rang que lui avaient assigné nos premiers maîtres, il n'en garde pas moins une importance capitale en matière d'analyse morphologique : la richesse de ses formes, qui multiplie pour le linguiste les moyens d'observation, et leur transparence, qui la plupart du temps laisse encore saisir presque à découvert le fonctionnement des procédés agglutinatifs, continuent d'en faire un guide précieux et même indispensable pour l'interprétation de certains phénomènes flexionnels sur lesquels les langues sœurs sont impuissantes à nous éclairer, car les conditions requises pour l'application de la méthode comparative y font trop fréquemment défaut, en raison des pertes infligées à notre famille par l'action des siècles, et dont la trace est beaucoup plus profonde et plus étendue dans le domaine européen que dans le domaine arique. Malgré ses altérations, ses lacunes et l'extension considérable que des créations hystérogènes y ont acquise aux dépens de types plus anciens, la déclinaison sanscrite demeure le spécimen le moins imparfaitement conservé de la déclinaison ario-

européenne, et la lumière que l'on fera sur l'une devra naturellement rejaillir sur l'autre et de là sur toute la famille. Ses néoplasmes eux-mêmes, par l'ampleur avec laquelle ils soulignent à nos yeux divers effets de l'analogie, viennent en aide à nos investigations, en nous édifiant d'une manière indirecte sur le rôle que des influences similaires ont dû jouer pendant la période d'unité. Les conséquences auxquelles nous nous trouvons conduits par l'étude de l'indien sont pareilles à celles qui se tirent des langues congénères, et cette identité nous permet d'attribuer à l'ario-européen le processus impliqué par la flexion sanscrite. Aussi n'ai-je pas cru nécessaire de donner pour point de départ à l'essai qu'on va lire une restitution préalable de l'aspect de la déclinaison à la fin de l'âge proethnique[1]. D'ailleurs, dans l'état présent de nos connaissances, ce tableau ne peut être dressé de façon à inspirer une sécurité parfaite. Il ne faut pas s'abuser, en effet, sur la valeur absolue des reconstructions réalisées jusqu'ici : si les probabilités parlent en faveur de beaucoup d'entre elles, d'autres restent douteuses ; il est un certain nombre de formations au sujet desquelles on ne saurait décider si elles sont proethniques ou postérieures à la séparation, les savants les plus autorisés n'ayant pu réussir encore à s'entendre sur leur date précise, et, lors même que les opinions contradictoires viendraient un jour à se fondre dans un accord unanime, nous n'en devrions pas moins renoncer à l'espoir de jamais rétablir la langue mère dans son intégrité. On s'en rendra facilement compte au moyen d'une comparaison : abolissons par la pensée tous les documents qui nous renseignent sur l'histoire des langues romanes ; à l'aide des ressources que nous offre leur teneur actuelle, essayons de reconstituer le latin, et nous verrons, une fois arrivés au terme de nos efforts, combien nous serons encore loin du but. Nous aurons, il est vrai, reproduit

[1] Cf. ci-dessous § 17, p. 14.

les principaux linéaments de l'idiome dont elles sont issues ; mais, à côté d'un petit groupe de vérités incontestables, que d'erreurs nous aurons entassées, et surtout que d'hiatus impossibles à combler, devant lesquels devront s'arrêter nos inductions ! Nous n'avons donc pas le droit de prêter une exactitude plus rigoureuse à l'image que nous pouvons nous retracer de l'ario-européen. Aussi, en me contentant de demander non à des éléments théoriques et par cela même souvent discutables, mais à des formes qui ont sûrement vécu, la modeste part d'instruction qu'elles sont susceptibles de nous fournir, du moment que nous ne nous faisons pas d'illusions sur leur antiquité réelle, me suis-je proposé bien moins de rechercher les antécédents préhistoriques de telle ou telle désinence en particulier, que de dégager, par des rapprochements d'ensemble, quelques-unes des lois générales à l'action desquelles il est possible que la déclinaison ait dû jadis son existence[1]. Elles sont, à vrai dire, les seules qu'on puisse atteindre ici avec quelque certitude, et, à vouloir serrer de trop près les détails, on risquerait fort de se heurter en plus d'un endroit à des obstacles insurmontables, les données du problème n'étant pas toujours assez complètes pour nous mettre à même de substituer au vague de la conjecture la netteté d'une solution positive.

Notre famille renferme deux ordres de déclinaisons : la déclinaison pronominale et la déclinaison nominale. La plus grande partie des désinences pronominales, si on les soumet à un examen attentif, s'analysent d'une manière relativement simple et satisfaisante, et l'on arrive sans trop de peine à discerner, au moins approximativement, les tendances qui semblent avoir présidé à leur constitution. Il n'en est pas de même pour les désinences de la déclinaison nominale : elles restent une énigme à peu près indéchiffrable, si l'on s'en tient

[1] Cf. ci-dessous pp. 1-36, 114-154, 291-302.

à les considérer individuellement, en écartant toute comparaison avec celles de la déclinaison pronominale ; si, au contraire, on les rapproche de ces dernières, on les voit devenir plus compréhensibles, et la conclusion qui ressort de ce parallèle est la suivante : « Les groupes pronominaux appartiennent aux couches les plus profondes de la langue, et leur flexion a précédé celle des noms, qui s'est organisée plus tard en empruntant ses désinences à la déclinaison pronominale. »

On a nié à tort, je crois, l'antériorité de celle-ci. Comme cela a eu lieu chez plusieurs des membres de la famille[1], la langue mère a pu faire subir des remaniements à cette portion de son mécanisme, mais les innovations et les retouches sont évidemment en minorité, et l'ensemble est demeuré beaucoup plus archaïque que celui de la déclinaison nominale. Les arguments à l'appui ne manquent pas :

1° Ainsi que je viens de le dire, la déclinaison des pronoms explique celle des noms bien mieux et bien plus aisément qu'elle n'est expliquée par elle. Ceci est déjà une présomption en faveur de son antériorité.

2° Si la flexion pronominale s'était organisée d'après la flexion nominale, elle ne manquerait pas de nous offrir le même degré de régularité et de simplicité, au lieu de l'incohérence et de la multiplicité qui sont l'apanage de ses formes. La déclinaison des noms, plus homogène et plus pauvre que celle des pronoms, ne peut donc lui avoir servi de modèle, car jamais, lorsque les langues coordonnent et réduisent en système une catégorie de flexions, on ne les voit partir de la simplicité pour aboutir à la diversité. Leur marche se fait dans le sens opposé : elles procèdent par une élimination graduelle de leurs types morphologiques et finissent par n'en conserver qu'un très petit nombre, à l'imitation

[1] Cf. Leskien, *Die Declination im Slavisch-Litauischen*, p. 138.

exclusive desquels se produisent les créations ultérieures. Plus le temps s'écoule, plus s'accentue l'uniformité.

3° Enfin, on peut invoquer l'analogie des langues contemporaines, où la plupart des formes pronominales gardent un cachet d'ancienneté beaucoup plus accusé que ne le font celles des noms. Pour ne parler que du français, ne constatons-nous pas chez ses pronoms personnels et possessifs les vestiges encore visibles de la distinction faite par le latin entre le nominatif, l'accusatif, le datif et le génitif[1], tandis que les noms, à très peu d'exceptions près, n'ont retenu de la déclinaison mère que le souvenir d'un seul cas, l'accusatif?

Il n'y a, du reste, aucune invraisemblance à supposer que l'ario-européen ait possédé une déclinaison pronominale avant d'acquérir une déclinaison nominale, et qu'il ait eu, à une époque quelconque, la faculté de placer côte à côte un pronom fléchi et un nom qui ne l'était pas, l'indication de la relation casuelle ou numérique par le pronom démonstratif étant jugée suffisante pour la clarté du discours[2]. Ceci est d'autant plus admissible que les idiomes vivants nous montrent des exemples du même genre, et que les particularités syntactiques déterminées chez eux par la perte des flexions nominales nous avertissent de celles qui ont pu se produire dans la langue mère, lorsque ces flexions n'y existaient pas encore[3].

[1] Ex. *je, me, moi, il, le, eux, leur*, etc., dérivés de lat. *ego, me, mī* (= *mihi*), *ille, illum, illōs, illorum.*

[2] Comme si l'on disait en sanscrit, par exemple, *tē dēva, tasya dēva*, etc., au lieu de *tē dēvās* « ces dieux », *tasya dēvasya* « de ce dieu ».

[3] Ainsi le français, qui ne fait plus la distinction des cas dans les formes nominales, se borne à les indiquer chez l'article. Ex. : *le cheval, du cheval, au cheval.* De même en italien, en espagnol, etc. C'est également l'article défini ou indéfini qui seul indique le nombre dans notre langue, lorsque la phrase renferme des composés invariables. Ex. : *les* ou *des abat-jour*, *gagne-petit, in-folio, te-deum*, etc. L'anglais, chez lequel ont disparu la plupart des désinences verbales, dit au sg. *I give,* au plur. *we give, you give, they give.* Inversement, à des substantifs variables il joint un possessif invariable. Ex. : sg. *my book, this book is mine ;* plur. *my books, these books are mine,* etc.

On peut se convaincre par là que le sentiment linguistique ne trouve rien de choquant à accoler deux termes dont l'un possède le signe du cas ou du nombre, pendant que son compagnon en est dépourvu ; la présence du suffixe chez le premier n'en suscite pas forcément l'apparition chez l'autre, mais il est, au contraire, des langues où l'on remarque une propension manifeste à économiser les exposants, en évitant leur double emploi[1]. Bref, l'hypothèse d'une flexion nominale rigoureusement contemporaine de la flexion pronominale ne s'impose par aucun caractère de nécessité, tandis que tout concourt à nous faire reconnaître chez les pronoms une série d'indices qui placent leur déclinaison au premier rang dans l'ordre chronologique. Cette persistance des vieux types démonstratifs paraît de prime abord faire échec à la loi dont il vient d'être parlé, et suivant laquelle plus un système de flexions s'éloigne de son origine, plus il se simplifie et se régularise en s'appauvrissant. A ce titre, la flexion pronominale, qui est la plus âgée des deux, devrait être aussi la plus simple, la plus régulière dans son plan, la moins variée dans ses formes ; mais la contradiction est plus apparente que réelle et ne résiste pas à la réflexion. En effet, la nature particulière des termes pronominaux et leur rôle tout spécial dans la phrase, en empêchant leur assimilation aux substantifs, tendent à métamorphoser ces mots et leurs dérivés en expressions toutes faites, comme on peut en juger d'après les particules indéclinables dérivées de thèmes démonstratifs. Or, on sait ce qu'il advient de ce genre d'expressions : en grande partie soustraites au courant de transformation incessante qui entraîne les matériaux du langage, elles s'immobilisent, ou tout au moins ne se modifient plus

[1] C'est à cet ordre d'idées que se rattache, entre autres, le traitement de l'adjectif dans la phrase allemande, par suite de la répugnance des langues germaniques à faire figurer le même facteur désinentiel dans l'adjectif et dans l'article ou le pronom qui le précède. Ex. : *dieser garten ist* gross ; *dieser* grosse *garten ; ein* grosser *garten.*

qu'avec une extrême lenteur; elles gardent plus longtemps et plus fidèlement qu'aucune autre portion de la grammaire l'archaïsme de leur structure, et par là se trouve justifié ce paradoxe apparent d'une conservation plus parfaite en dépit d'une antiquité plus grande.

L'antériorité de la flexion pronominale étant admise, l'ordre dans lequel doit se dérouler ce mémoire se trouve tout naturellement tracé : j'examinerai d'abord la constitution des pronoms des trois personnes, les résultats de cet examen seront ensuite confirmés par l'analyse des thèmes pronominaux qui fonctionnent dans la conjugaison, et en dernier lieu viendra l'étude de la déclinaison nominale et l'exposé de sa formation par voie d'emprunt et d'analogie. On y rencontrera à plusieurs reprises les mots « primitif, primordial, originel »; il est presque superflu d'avertir qu'ils ne doivent pas s'entendre dans le sens absolu, car ce serait leur accorder une portée qui ne leur convient pas. Prenant pour base de ses calculs les chronomètres naturels, l'anthropologie compte maintenant par milliers les siècles qui nous séparent des commencements de l'humanité, certainement contemporains de la période quaternaire et peut-être plus anciens, si, au lieu de le regarder comme un simple précurseur (*Anthropopithecus Bourgeoisii, Ramesii, Ribeiroii*), on préfère rattacher à une variété de notre espèce l'auteur des silex taillés découverts dans les terrains tertiaires de Thenay, d'Aurillac et de la vallée du Tage. Le développement du langage chez les différentes races qui la composent prend donc naissance dans un passé infiniment trop reculé pour qu'on puisse aujourd'hui considérer comme primordial aucun des éléments linguistiques livrés à l'observation par des documents dont les plus lointains remontent à peine à quelques milliers d'années. Descendant altéré d'un dialecte inconnu de nous et impossible à retrouver, l'ario-européen n'est en réalité qu'un des anneaux les plus récents de la

longue chaîne d'idiomes à jamais disparus qui relie les plus raffinées de nos langues modernes aux premières et informes manifestations de la parole humaine. Aussi, lorsque l'épithète de « primitif » vient à figurer dans un travail tel que celui-ci, n'y comporte-t-elle qu'une valeur de convention, essentiellement relative et restreinte : tantôt, opposée à « hystérogène », elle n'est qu'un synonyme de « proethnique », tantôt, prise dans un sens plus spécial, elle sert à désigner des faits appartenant aux époques les plus éloignées qu'il nous soit donné d'atteindre par induction dans la vie de l'ario-européen. Mais, parvenu aux confins du territoire beaucoup trop resserré dans l'intérieur duquel ses recherches peuvent s'exercer avec certitude, le linguiste est contraint de s'arrêter, ou, s'il veut tenter de pénétrer plus avant dans les secrets des âges écoulés, d'opérer comme s'ils étaient originels sur des éléments qu'il sait être dépourvus d'une primordialité véritable. Tels sont, par exemple, les monosyllabes démonstratifs à l'agrégation desquels les pronoms doivent leurs formes multiples : tout simples qu'ils paraissent, ils n'en sont pas moins les représentants défigurés de vocables dont nous sommes condamnés pour toujours à ignorer la structure initiale[1], et, dès qu'on entreprend

[1] En remontant le cours du temps, nous rencontrons un moment où ils se montrent doués d'une signification uniforme (cf. § 18, p. 15), et tout porte à penser que cette équivalence n'y est pas le résultat d'une confusion tardive, introduite par rétrogradation fonctionnelle dans les groupes pronominaux de l'ario-européen, mais qu'elle existait déjà, avant la date où ces groupes ont fait leur apparition, dans les thèmes qui ont servi à les constituer (cf. §§ 21, 198, pp. 18-19, 137, note). Or, la phase préhistorique à laquelle appartient ce phénomène formant la limite extrême de nos investigations, nous sommes autorisés par là même à le qualifier d' « originel », si nous prenons garde, comme je viens de le faire observer, de ne donner à ce mot qu'une valeur relative et d'en user seulement pour faire sentir que là se termine tout ce que nous pouvons savoir de la question, ou plutôt essayer d'en deviner. Mais ce qui est un point de départ pour nos connaissances bornées est en même temps le point d'arrivée d'une évolution accomplie pendant les siècles précédents. De quelle nature a été cette évolution chez les « racines » pronominales ? D'où proviennent-elles ? Par quelles vicissitudes de forme ou de sens ont-elles passé, avant l'époque

d'éclaircir la morphologie des groupes pronominaux, il faut bien se résigner à envisager comme primitifs, par une fiction indispensable, les facteurs qui ont contribué à leur formation. Si de la comparaison de ces groupes entre eux nous réussissons à extraire une théorie propre à en expliquer la genèse et nous permettant de rendre compte de toutes les expressions pronominales, sans en excepter une seule, et que les conclusions ainsi posées soient en harmonie avec des lois déjà constatées par la science dans d'autres régions du domaine grammatical, il y aura alors de grandes chances pour qu'au milieu d'erreurs inévitables[1] nos suppositions se trouvent contenir au moins quelques parcelles de vérité.

Une remarque analogue à celle qui vient d'être faite au sujet des termes renfermant une notion de « primordialité » s'applique à la manière dont j'ai rendu les phénomènes évolutifs, antérieurs à la dispersion et reflétés par la déclinaison sanscrite. Par suite des considérations énoncées un peu plus

où nous commençons à pouvoir les saisir, à l'état de monosyllabes pourvus de valeurs identiques? Cette indétermination y est-elle ou non un souvenir de leur condition première? Ce sont là autant de questions sans réponse possible, inutiles à discuter par conséquent, mais que je devais au moins signaler, pour enlever toute apparence d'ambiguité aux termes que j'ai été forcé d'employer, faute de mieux.

1 Indépendamment de la symétrie artificielle que toutes les langues introduisent dans leur flexion en vieillissant, et dont l'ario-européen n'a certainement pas été plus exempt que ses filles, une des causes les plus graves, parmi toutes celles qui peuvent contribuer à égarer le linguiste, est sans contredit l'homophonie qu'arrivent à contracter, par suite de l'usure matérielle, des mots de provenance dissemblable: de là de fausses identifications, impossibles à éviter lorsqu'il s'agit d'éléments formels dont la source nous est inconnue. Je crois néanmoins qu'il ne faut pas s'en exagérer l'importance. Chez les idiomes romans, où le contrôle est facile, puisqu'on en possède la langue mère et qu'on en connaît l'histoire, nous voyons les homophones ne figurer dans le vocabulaire que pour un total proportionnellement très faible. Il n'y a pas de raison pour qu'il en soit autrement des langues anciennes; ces erreurs de détail, que les perfectionnements de la phonétique tendent à réduire de plus en plus, ne peuvent donc se monter ici à un chiffre assez élevé pour vicier d'une manière sensible le résultat final.

haut, et pour mieux faire sentir la filiation des formes sans charger outre mesure les démonstrations, j'ai le plus souvent présenté leurs prototypes ario-européens, non sous l'aspect qu'on peut leur assigner d'après les méthodes actuelles de restitution, mais sous celui qu'ils auraient offert en sanscrit, s'ils s'étaient conservés dans leur intégrité ; en vertu des mêmes motifs, l'évolution qui a engendré chez les groupes pronominaux les diverses valeurs exponentielles, comme celle qui de la déclinaison des pronoms a fait sortir celle des noms, sont décrites à l'aide de spécimens indiens. Mais cette notation abrégée n'est qu'un mode d'exposition, choisi à cause de sa commodité et qu'il faut se garder surtout de prendre au pied de la lettre. En voici quelques exemples :

1° Des groupes tels que *a-sma-, tāu, a-ya-m, a-ha-m,* etc., sont donnés comme issus des prototypes * *a-sa-ma,* * *tā-va,* * *a-ya-ma,* * *a-ha-ma* (pp. 75, 101-103).

2° La démonstration de la marche qui a conduit la langue à la conception de l'indice casuel, sous la double influence de la dérivation latente et de la répartition syntactique, est effectuée au moyen des types *tu-bhya, a-bhi, a-ti, ma-yā, ma-yi,* etc. (pp. 27-29, 51).

3° Un datif pronominal tel que *asmāi* est expliqué par la suffixation d'un élément *-ē,* emprunté à d'autres datifs, terminés en *-ē* (pp. 59-60).

4° Dans l'analyse de la déclinaison nominale, il est dit que les génitifs, datifs, accusatifs, etc., tels que *datta-sya, vāc-as, dattā-m* (véd.), *vāc-ē, dattā-n,* etc., sont créés d'après *ta-sya, na-s, vā-m, tasmāi, tā-n* (pp. 216, 226, 242 246).

Or, il est évident, par la nature même des cas cités, que ces locutions — et toutes celles du même genre qui peuvent se rencontrer dans le cours de la discussion — sont de simples tournures de langage et doivent être prises au figuré[1]. En

[1] C'est dans un esprit analogue, et pour mieux faire ressortir l'action

effet, la syncope de $^*sa^x$-ma^x en $^*sma^x$, l'apocope des finales *-$\bar{a}^x$-$\underset{^}{u}a^x$, *-a^x-ma^x, en *-$\bar{a}^x$-$\underset{^}{u}$, *-a^x-m (scr. *-āu, -a-m*)[1] la répartition syntactique des groupes démonstratifs, la constitution des désinences pronominales et l'organisation des cas nominaux ont précédé la séparation. Il ne saurait donc, en aucune manière, être question ici d'attribuer à l'indien des formes qu'il n'a jamais possédées, ni de regarder comme s'étant réalisé dans son sein un processus qui est propre à la langue mère et dont les résultats ont été transmis à ses filles par voie d'héritage. Ces faits appartenant tous à l'âge de l'unité, les exemples sanscrits destinés à les illustrer ne peuvent avoir qu'une valeur schématique; leur seul office est de donner un corps à l'idée, et la signification latente des formules auxquelles il vient d'être fait allusion est en réalité celle-ci :

persistante des tendances formatrices et la coïncidence de leurs effets chez les membres de la famille, postérieurement à la séparation, que j'ai, dans quelques endroits, signalé comme *morphologiquement* comparables des créations qui néanmoins ne sont pas *historiquement* identiques; de ce nombre est le parallèle établi p. 40, note 3, entre les relations scr. *ma- : a-ma-* et gr. μέ : ἐ-μέ (?).

[1] Dans ces exemples et dans les suivants j'emploie le système transcriptif généralement adopté en Allemagne pour la restitution des types proethniques; c'est le plus rationnel, puisqu'il ne préjuge rien quant au son véritable des phonèmes désignés par les symboles. Des raisons d'ordre typographique m'ont obligé de l'abandonner dans le reste de l'ouvrage et de le remplacer par un procédé moins rigoureux, mais suffisant pour l'usage très limité que j'avais à en faire. Les symboles a_1, a_2, A, k^1, k^2, g^1, g^2, s'y trouvent représentés par *e, o, a, k, kw, g, gw;* comme chez M. de Saussure (*Système primitif des voyelles*, p. 27, note), l'*y* et le *w* y servent à désigner l'*i* et l'*u* en contact immédiat avec une autre voyelle, sans essayer de distinguer l'*i* et l'*u* consonnes des spirantes correspondantes (cf. ci-dessous p. 177, note), et j'ai recours au signe a^x, dans les passages où il n'est pas nécessaire pour l'argumentation de spécifier plus précisément à laquelle des trois valeurs A, a_1, a_2, répond le phonème arique *a*. Il y a même une formule où je supprime l'exposant ^{x}, cette suppression ne pouvant entraîner aucune erreur, c'est lorsque, par abréviation, j'englobe sous la rubrique commune de « thèmes en -A » (au lieu de « thèmes en -A^x ») les thèmes en -a^2 et -$\bar{A}$ (i. e. *-o, -ā*), dont la déclinaison correspond dans les langues européennes à la déclinaison en -A (thèmes en *-a, -ā*) du sanscrit.

1° « *A-sma, tāu, a-ya-m, a-ha-m,* ont pour ancêtres des groupes pronominaux appartenant à une époque reculée de l'ario-européen et qui, s'ils avaient persisté sans altération non seulement pendant toute la durée de la période proethnique, mais encore au delà, jusqu'au moment où commence pour nous la phase historique du sanscrit, y auraient été représentés par * *a-sa-ma,* * *tā-va,* * *a-ya-ma,* * *a-ha-ma.* »

2° « L'action de la dérivation latente et de la répartition syntactique s'est exercée pendant cette période, suivant certaines conditions, sur des thèmes démonstratifs identiques ou homologues à ceux dont les descendants indiens sont *tu-bhya, a-bhi, a-ti, ma-yā, ma-yi,* etc. »

3° « Les datifs pronominaux en * *-ā*$_2$*i̯* (scr. *-āi*), pour * *-a*$_2$*-a*$_1$*i̯,* ont été créés à l'aide d'un élément * *-a*$_1$*i̯* (scr. *-ē*) emprunté à des groupes voisins, doués de la même fonction. »

4° « Les génitifs, datifs, accusatifs nominaux en * *-si̯a*$_2$*,* * *-a*$_2$*s,* * *-ā*$_2$*m,* * *-a*$_1$*i̯,* * *-a*$_2$*ns* (scr. *-sya, -as, -ām, -ē, -ān*), ont été créés d'après les cas similaires de la déclinaison pronominale. »

En un mot, partout où, en matière de flexion pronominale, nominale ou verbale, il s'agit non d'un néoplasme, mais d'un type ario-européen, il faut remplacer mentalement par leurs équivalents proethniques les exemples sanscrits affectés à la démonstration ; bien qu'il n'y ait là aucune cause d'embarras sérieux pour un lecteur familiarisé avec les questions linguistiques, j'ai pensé néanmoins qu'il n'était pas inutile d'en dire quelques mots, afin de prévenir les fausses interprétations. Ce procédé n'est autre, en définitive, que celui dont s'est servi A. Kuhn, lorsque, traitant de la formation du génitif, il écrivait (*Zeitschr.*, t. XV, p. 426) : « Le génitif est par son origine un adjectif qui exprime l'appartenance, la possession, la propriété, et qui a dû avoir primitivement la flexion du nominatif : *çivasya putras* doit avoir signifié d'abord *çivasyas putras.* » Or, les formes en * *-si̯a*$_2$ ayant acquis leur fonction casuelle avant la scission des deux

branches arique et européenne, *çivasya* n'a jamais pu jouer qu'un rôle en sanscrit : celui du génitif. C'est donc uniquement pour rendre la traduction de sa pensée plus concrète et plus claire que le savant linguiste nous a présenté, recouvert d'un vêtement indien, le fait primordial d'où dérivait, selon lui, la création du cas examiné, et l'on eût étrangement dénaturé ses intentions en donnant un sens littéral à des expressions qui, sous sa plume, avaient une portée purement symbolique.

Il ne sera pas difficile aux écrivains compétents de relever les nombreuses imperfections de mon travail et d'y signaler, sans nul doute, plus d'une vue hasardeuse ou inexacte. Mais je ne pouvais avoir la prétention d'élucider d'une manière définitive et dans tous ses détails un problème ardu, sur la solution duquel les maîtres de la science sont loin d'être d'accord ; mon but, tel que je l'ai exposé en commençant, était à la fois d'un ordre plus modeste et d'un caractère plus général. En outre, dans une matière aussi obscure, il se trouve bien des questions sur lesquelles on ne peut guère articuler autre chose que des hypothèses : c'est le côté faible de ces études « glottogoniques », comme les appelle la critique d'outre-Rhin. Je me suis attaché à n'émettre que celles auxquelles leur simplicité même et leur analogie avec les phénomènes dont nous sommes tous les jours les témoins m'ont paru prêter le plus grand air de probabilité. Malheureusement, quand il faut, avec des ressources si minimes, tenter de rechercher les origines de désinences mutilées par l'effet du temps, il peut arriver que plusieurs opinions sollicitent l'esprit avec des degrés à peu près égaux de vraisemblance ou de fragilité et que l'absence d'arguments décisifs rende l'option singulièrement embarrassante. En pareille circonstance, je n'ai pas hésité, après avoir fourni une première explication, à en indiquer plus loin une seconde de nature différente, surtout lorsque les systèmes

rivaux (dont quelques-uns seront peut-être jugés un peu vieillis) se recommandaient de noms considérables ; on devra donc y voir un supplément d'information et non une contradiction de l'auteur, puisque chacune de ces analyses n'est donnée que pour ce qu'elle est : une simple possibilité. Partout ailleurs, je me suis efforcé de parvenir à une conclusion formelle et d'en faire ressortir les motifs le plus nettement possible, fût-ce au prix de lourdeurs et de redites, destinées à empêcher toute équivoque. Mais, si plausible que soit par elle-même une conjecture et si fondés que puissent sembler les raisonnements dont on l'appuie, on ne saurait l'accepter sans de prudentes restrictions, imposées par ce qu'elle contient nécessairement de critiquable et de précaire. Grâce au progrès des études phonétiques, la reconstruction de la langue mère, — dans la mesure restreinte où elle est réalisable, — gagne chaque jour en précision, tantôt identifiant des faits qu'on avait longtemps crus distincts, tantôt faisant apercevoir des divergences là où l'on avait supposé l'unité. Nombre d'appréciations relatives à des points isolés ne peuvent donc être tenues que pour provisoires ; aussi, en même temps que je demande au lecteur son indulgence, le prié-je de ne pas perdre de vue que, même aux endroits où je me suis montré le plus affirmatif dans l'énoncé d'une théorie, il doit toujours sous-entendre certaines réserves, et que, si je m'y suis parfois exprimé en termes absolus, c'était dans le seul dessein d'éviter une perpétuelle et fastidieuse répétition de formules dubitatives.

Paris, le 13 novembre 1882.

A. Dutens.

LISTE DES AUTEURS CITÉS.

Adam (L.).
Ahrens.
Ascoli.
Baudat (E.).
Baudouin de Courtenay.
Baudry.
Baunack (J.).
Bazin.
Benfey.
Bergaigne.
Bopp.
Böthlingk.
Brachet.
Bréal.
Brücke.
Brugman.
Brunnhofer (H.).
Collitz.
Curtius.
Darmesteter (J.).
Delbrück.
Diez.
Drouin (E.).
Ebel.
Fick (A.).
Geldner.
Grassmann.
Guyard (St.).
Havet (L.).
Helmholtz.
Hovelacque.
Justi.
Kern (H.).
Kögel.
Kuhn (A.).
Kuhn (E.).
Kurschat.
Lassen (Ch.).
Leskien.
Mangold (B.).
Marini.
Meyer (G.).
Möller.
Müller (F.).
Muratori.
Oppert (J.).
Osthoff.
Paul (H.).
Perny.
Pryse.
Quicherat (L.).
Régnier (A.).
Roscher.
Roth.
Saussure (F. de).
Schleicher.
Schmidt (J.).
Schuchardt.
Sievers.
Spiegel.
Storm (J.).
Veitch.
Verner.
Wackernagel.
Whitney.
Windisch.

TABLE.

ERRATA

P. 2, l. 13, lisez : *a-smā-bhi-s* au lieu de : *a-sma-bhi-s*.

P. 3, l. 21, — nous ait conservés — nous aient conservés.

P. 4, l. 5, — remplissent — remplissaient.

P. 14, l. 5, — *mṛdh-atē* — *mṛdh-ate*.

P. 19, l. 13, — rétrogradation — rétrogadation.

P. 20, l. 1, — *āva-* — *ava-*.

P. 30, l. 34, — *çrōny-ā* — *crōny-ā*.

P. 33, l. 37, — (§ 45) — (§ 44).

P. 40, l. 10, — instr. sg. véd.[1] — instr. sg. véd.

l. 17, — *tvă-yā* — *tvă-yă*.

l. 33, ajoutez : (cf. p. x de l'Introduction, note).

P. 42, l. 23, lisez : nominatifs-accusatifs, au lieu de : nominatifs accusatifs.

l. dern., **datta-a* au lieu de : *datta-a*.

P. 44, l. 25, — ἱππότᾱ-ο, cf. p. 279, note) — ἱπποτᾱ́-ο).

P. 46, l. 2, — *-ă* ou *-ā* — *-ă* ou *ā*.

l. 3, — finale *-ā* — finale *ā-*.

l. 27, — μ)έ, τϝ)έ — μ(έ, τϝ)ε.

P. 47, l. 5, ajoutez : Voyez en outre, sur une question analogue, p. 260.

P. 49, l. 26, lisez : **a-sma-i* (**a-sme-y*) au lieu de : **a-sma-i*.

P. 50, l. 36, — (cf. § 45)[2] — (cf. § 45)[1].

l. dern., [2]On pourrait — [1]On pourrait.

P. 52, l. 23, — pronom *ta* (cf. pp. 186, note, et 236, note 3), au lieu de : pronom *ta*.

P. 54, l. 16, — *a-ya-m* au lieu de : *a-y-am*.

P. 55, l. 15, — *kaku-bha-s* — *kaku-bhas*.

P. 56, l. 11, — *ta-i, i-ma-i* (cf. p. 218, l. 13) — *ta-i, i-ma-i*.

P. 57, l. 26, — *dvéš-ṭi* et *dviš-ṭé* — *dvéš-ti* et *dviš-te*.

P. 58, l. 13, — locatifs en *-i* — locatifs en *i*.

P. 63, l. 4, — *a-mu-šmā-d* — *a-mu-šmād*.

l. 32, — *op-acus* — *-op-acus*.

P. 72, l. 13, — § 73 — § 72.

P. 74, l. 8, — *Ā-vă-m* — *A-văm*.

P. 76, l. av.-dern., Baunack — Baunak.

P. 78, l. 37, ajoutez : (cf. pp. 107, 236-238).
P. 87, l. 20, — Pour plus de détails sur ce sujet, voir p. 292, note.
P. 88, l. 22, lisez : *a-(mu-)šya* au lieu de : *a-(m-u)šya*.
P. 95, l. 15, — FORMES EN SYĀI — FORME EN SȲAI.
P. 96, l. 8, — *asāu* à la simple finale *-ē* a préféré, au lieu de : *asāu*, à la simple finale *-ē*, a préféré.
l. 26, — (cf. p. 296, n. 2), au lieu de : (cf. véd. *a-syā*, gén. sg.m.).
P. 99, l. 29, — *το-ει — *το ει.
l. dern., ci-dessous § 249, note — ci-dessus § 248, note.
P. 106, l. 26, — 258, nº 7 — 257, nº 3.
P. 107, l. 20, — § 162. a) — 162. a).
P. 115, l. 32, — désinence *-ā* — désinence *ā-*.
P. 119, l. 5, ajoutez : (cf. p. 294, l. 25).
P. 132, l. 1, lisez : *-ā* — *ā-*.
P. 134, l. 39, — § 155 — § 115.
P. 136, l. 27, — § 242, nº 10, a) — § 242, nº 11).
P. 152, l. 10, — la distinction du genre dans la langue mère, au lieu de : la distinction du genre.
l. 25, ajoutez : (cf. pp. 291-297).
P. 153, l. 28, lisez : D'après les considérations développées dans cette partie, et en ne retenant des exemples cités à l'appui que ceux dont la date est réellement proethnique, on peut résumer, au lieu de : D'après les considérations développées dans cette partie, on peut résumer.
P. 167, l. 6, — *-ta, -ti, -tē* au lieu de : *ta-, ti-, tē-*.
P. 171, l. 23, — *ta-s* — *tā-s*.
P. 186, l. 10, — syncope de *a-ya-na (cf. pp. X-XII de l'Introduction), au lieu de : syncope de *a-ya-na.
l. 39, — *ta^{x}y au lieu de : *tay^x.
P. 187, l. 38, — *(a-)vahat* — *(a)vahat*.
P. 195, l. 21, — (cf. p. 170, nº 11) — (cf. p. 160, nº 11).
l. 23, — (cf. p. 160, nº 4) — (cf. p. 170, nº 4).
P. 216, l. 20, — *dattā-ē* — *dattă-ē*.
l. 26, — *dattă-i... tă-i* — *datta-i... ta-i*.
P. 217, l. 27, ajoutez : De même pour *dattē-bhis*, *dattē-bhyas*, *dattē-šu*, créés d'après *tē-bhis*, *tē-bhyas*, *tē-šu*.
P. 220, l. 9, lisez : *rankōs-nà*, au lieu de : *rankōs-na*.
P. 226, l. 34, — pronoms *ka, anya;* comparez lith. *tú* (= ar.-europ. *tā^x-m), au lieu de : pronoms *ka, anya*.
l. 36, — les pronoms ario-européens en *-A^x* ont possédé un génitif en *-ā^x-m, au lieu de : les pronoms ariques en -A ont possédé un génitif en *-ā-m*.
P. 241, l. dern., le verbe *mener* au lieu de : le verbe *dire*.
P. 243, l. 13, — ὅπ-α — ὂπ-α.
P. 250, l. 37, — *ta^x-syo* — *ta$_x$-syo*.

P. 254, l. 24, lisez :	***vāc-ā́ñ-s*	au lieu de :	*vāc-áñ-s.*
l. dern.,	ἀ-ν-τί	—	ἀ ν-τί.
P. 272, l. 33, —	*nābhā... nābhāu*	—	*nabhā... nabhāu.*
P. 277, l. 29, —	*dātrī... dattā*	—	*datrī... dāttā.*
P. 278, l. 37, —	*vāc-āu*	—	*vac-āu.*
P. 284, l. av.-dern.	Muratori	—	Muratorio.

ESSAI

SUR

L'ORIGINE DES EXPOSANTS CASUELS EN SANSCRIT

CHAPITRE I.

PRONOMS.

I. — Leur constitution.

§ 1. Les pronoms puisent leur origine dans des monosyllabes d'une structure extrêmement rudimentaire, du moins en apparence, et connus sous le nom de racines *indicatives* ou *pronominales*. Ex. *a, i, ta, ka, ma, na,* etc.

§ 2. Ces monosyllabes pronominaux jouissent d'une faculté des plus importantes, celle de pouvoir se renforcer réciproquement par voie d'agglutination, de manière à créer des formes redondantes et pléonastiques. Ce procédé, d'un usage fort étendu dans la famille ario-européenne, mais qui est loin de lui être spécial, tient à l'une des tendances prédominantes de l'homme en matière de langage, c'est-à-dire à son besoin inné de fortifier l'expression et d'en accroître l'énergie ; c'est à ce besoin que se rattache, par exemple, l'usage du redoublement dans les racines verbales. Les monosyllabes pronominaux, par leur brièveté même, appellent ce renforcement ; ils ont une propension extrêmement marquée à s'étayer les uns par les autres, et l'agglutination leur a été d'autant plus aisée que, dans le principe, ces pronoms étaient, comme on le verra plus loin (cf. § 18), de simples démonstratifs doués d'une valeur très générale et tous absolument synonymes.

§ 3. Dans la déclinaison pronominale nous rencontrerons donc, à côté de formes *simples* nous offrant le thème à l'état monosyllabique, des formes *complexes* où le pronom se composera de monosyllabes agglomérés au nombre de deux, trois, et même davantage, les derniers jouant le rôle d'explétifs à l'égard du premier et servant à le fortifier, à la façon des particules enclitiques, sans en modifier la signification.

§ 4. L'agglutination des racines pronominales s'opère de deux manières :

1° par *redoublement* du même thème. Ex. *ma-ma* (génit. sg. 1re pers.), *sa-s,* pour **sa-sa* (nomin. sg. 3e pers.).

2° par *adjonction* au premier thème d'un ou de plusieurs thèmes différents. Ex. *ta-d, a-ha-m, a-mu-nā, a-sma-bhi-s,* etc.

Si, — ce que l'on ignore, — ce second procédé de renforcement n'a pas été créé d'une manière inconsciente et spontanée, c'est peut-être le redoublement, pratique instinctive, enfantine pour ainsi dire, et commune à tous les idiomes, qui en a suggéré l'emploi. De l'idée d'un pronom se renforçant par lui-même on sera passé, par voie d'analogie, à l'idée d'un pronom se renforçant au moyen d'un autre, et la transition aura été d'autant plus facile qu'à cette époque ce deuxième pronom était, comme je l'ai déjà dit, l'équivalent exact du premier. Quoi qu'il en soit, que ces deux procédés aient fait leur apparition successivement ou simultanément dans le langage, ils n'en sont pas moins, et à titre égal, fils d'un instinct irrésistible de l'esprit humain, celui d'insister sur la traduction de la pensée et d'en exagérer les termes. Cette tendance native n'est pas éteinte au sein de nos idiomes modernes, mais elle continue d'y vivre et de s'y manifester, et c'est à elle que le français, par exemple, a dû des expressions telles que : *oui* (= *hoc illud*), *ceci* (= *ecce hoc ecce hīc*), *cela* (= *ecce hoc illāc*), *celle-là* (= *ecce illa illāc*), *céans* (= *ecce hāc intus*), etc.

§ 5. Les thèmes ainsi créés par agglutination furent bientôt, suivant la loi ordinaire des composés, considérés comme ne formant qu'un tout. Leur structure était complexe, mais, leur signification étant demeurée une, la langue les traita comme des éléments simples, sur le même pied que les thèmes non renforcés : ils devinrent donc capables de subir à

leur tour un nouveau renforcement. Ex. *tu,* s'annexant *bhya,* fournit *tu-bhya,* premier degré de renforcement[1], et *tu-bhya,* considéré comme une unité, au même titre que *tu,* s'agrège *ma* pour devenir *tu-bhya-m* (par apocope de la voyelle finale, cf. § 14), deuxième degré de renforcement, et ainsi des autres. C'est un phénomène pareil à celui qui s'observe en chimie, lorsqu'on voit des radicaux composés se comporter dans leurs combinaisons avec d'autres corps exactement comme le feraient des radicaux simples.

§ 6. Dans ces accumulations successives, où le nombre des facteurs peut être considérable, tous les thèmes pronominaux ne sont pas également appelés à fonctionner comme élément ultime de renforcement : lorsqu'il s'agit de consolider un thème déjà renforcé et de venir former le dernier anneau de cette chaîne de pronoms juxtaposés, ce rôle est dévolu de préférence et presque exclusivement aux pronoms *ma* et *sa,* sous les formes apocopées *-m* et *-s*. Ceci vient peut-être (autant du moins qu'on peut le conjecturer dans une question aussi obscure et où toute explication est forcément des plus problématiques) de ce que ces deux pronoms sont les seuls que la déclinaison des pronoms personnels nous aient conservés sous la forme redoublée (*ma-ma, *sa-sa, = sa-s*). Or, un thème employé en redoublement tend plus que tout autre à perdre son individualité et à s'atténuer jusqu'au rôle de l'explétif le plus faible et le plus vague. L'identité phonétique des deux éléments juxtaposés est l'agent le plus énergique de cet effacement. Le deuxième pronom est trop semblable au premier pour conserver longtemps une vie indépendante ; il se décolore, devient aux yeux de l'esprit le simple reflet de son jumeau, une ombre destinée à en marquer un peu plus vigoureusement le contour ; bref, la langue finit par n'y plus voir qu'un signe abstrait, presque algébrique, sans autre emploi que celui d'accentuer la signification et de la souligner avec plus de vigueur.

Quand un élément grammatical a subi ces métamorphoses, et qu'il s'est amoindri jusqu'à ne plus offrir, pour ainsi dire,

[1] *Bhya* est en réalité un thème complexe (cf. § 110) ; mais, comme dans la langue il a fini par jouer le rôle d'un thème simple, il peut, sans inconvénient, figurer en cette qualité dans les exemples qui sont donnés ici.

que la pâle valeur d'une particule explétive, c'est précisément alors que le langage s'en empare le plus volontiers pour l'employer dans toutes les circonstances où sa présence peut paraître utile. C'est pourquoi *-ma* et *-sa,* apocopés en *-m* et *-s* et passant du rôle de redoublement, qu'ils remplissaient dans *ma-ma et *sa-sa,* à un rôle beaucoup plus général de renforcement, sont utilisés dans la déclinaison pronominale partout où la langue, ne trouvant pas une forme suffisamment énergique par elle-même, a jugé à propos de la caractériser plus fortement (cf. ce qui est dit de l'*élargissement des désinences* au § 43).

II. — Formes variées des racines pronominales.

§ 7. Isolés ou agglomérés, les monosyllabes pronominaux qui appartiennent à un même type consonantique présentent en sanscrit une grande variété de vocalisation. Ainsi :

1° La conjugaison nous offre *ma, mi,* à la 1re personne, et la série *ta, ti, tu,* à la 3e.

2° Nous avons pour le pronom interrogatif une série analogue : *ka, ki, ku*[1].

3° On trouve de même, dans la déclinaison pronominale : *ta, tu* (*ta-va, tu-bhyam*), et les séries *ya, yi, yu* (*ma-yā, ma-yi, yu-vām*), *ma, mi, mu* (*ma-hyam, a-mī-bhis, a-mū-bhis*), *sa, si, su* (*sa, sa-s, sī-m, -su,* désinence du locatif pluriel).

§ 8. A côté de ces formes en *a, i, u*[2], il en existe encore d'autres en *-ya, -va*. Ainsi :

[1] Par exemple, dans l'adverbe de lieu *kvà* (védique) qui, comme le montre son accentuation, représente * *kua* (cf. Ascoli, *Fonologia,* p. 65), c'est-à-dire un groupe dissyllabique dont le premier élément est *ku-*.

[2] Les voyelles *i*, *u*, ont moins de plénitude que la voyelle *a ;* c'est seulement en ce sens et pour abréger que les racines pronominales en *-i* et en *-u* seront respectivement désignées sous les noms d'*affaiblissement* et d'*obscurcissement* des racines similaires en *-a*. Mais c'est là une appellation conventionnelle qui ne préjuge en rien le mode d'évolution auquel elles ont pu devoir leur origine. Elle sert simplement à constater un double fait : la parenté intime de ces thèmes, en même temps que leur différence de vocalisation, et rien de plus. En disant, par exemple, que *ti* est un affaiblissement et *tu* un obscurcissement de *ta,* je n'entends pas dire autre chose que ceci : *ta, ti, tu,*

1° En regard de *sa, ta* (pron. *sa-s, sā, ta-d*), nous avons les thèmes *sya, tya* (pron. *sya-s, syā, tya-d*), dont la valeur est exactement la même.

2° Dans la déclinaison du pronom de la 2° personne, nous avons un thème *tva* (*tva-m, tvā-m, tva-yā*, etc.), en regard des thèmes *ta, tu.*

3° De même, dans la conjugaison, auprès des pronoms *-si, -dhi,* la 2° personne nous offre les pronoms *-sva, -dhva.*

Ces thèmes en *-ya, -va,* doivent se lire *-ia, -ua* (* *-iya,* * *-uva,* d'après M. Osthoff), c'est-à-dire recevoir, conformément aux indications fournies par la prosodie védique et par la phonétique des langues sœurs, une valeur dissyllabique, signe vraisemblable d'une structure complexe et de l'élargissement d'un premier élément pronominal par un second. Ex. *tva-, -sya,* qui sont pour * *tu-a,* * *si-a*[1], dans *tva-m* (= * *tuva-m,* § 90), *açva-sya* (= * *açva-siya,* cf. gr. ἵππο-ιο pour * ἵππο-σιο = * ἵππο-σιγο). Ils peuvent, dans certaines circonstances, se réduire en *-i, -u.* Ex. *ku-* pour *kva-* dans *ku-tra,* comme on peut l'induire du got. *hva-thrō* (cf. Ascoli, *Fonologia,* p. 64). Consulter à leur sujet les observations proposées par M. Osthoff, *Morphologische Untersuchungen,* t. IV, pp. 281-354, 399.

§ 9. Je n'ai pas à examiner maintenant les origines possibles de ces différentes formes, sur lesquelles je reviendrai plus loin (§§ 90, 110). Cette étude accessoire ne touche d'ailleurs en rien au fond des théories morphologiques qui vont être développées, ni à la solution des problèmes généraux dont je me suis proposé de chercher l'éclaircissement. Le seul fait qu'il importe de constater dès à présent, c'est l'équivalence de ces divers éléments, grâce à laquelle, un pronom d'un certain type consonantique étant donné, les variantes de ce type peuvent s'échanger entre elles dans la déclinaison et se substituer les unes aux autres, pour fournir des thèmes où la diversité de la forme ne porte aucune atteinte à l'unité du

sont trois thèmes congénères, trois variantes d'un même type pronominal, qui, sous l'action de causes antérieures dont je ne tente point, quant à présent, de spécifier la nature, en sont venues à se présenter à nous, dans leur état *actuel*, sous le triple aspect *ta, ti, tu.*

[1] Ces formes seront désormais indiquées ainsi : *i-a, u-a,* pour mieux faire sentir leur dissyllabisme primitif (cf. sur ce point pp. 70-71, 80-81).

fond et à l'identité permanente de la signification. Ainsi les thèmes *ta, tu, tva,* sont synonymes dans la déclinaison du pronom de la 2e personne (*ta-va, tu-bhyam, tva-yā*) ; *ami-, amu-,* le sont également dans la déclinaison de *asāu,* comme *sa, si,* dans celle du féminin de *sa* (*sā,* nom. ; *sī-m,* acc. védique) ; *ka, ki, ku, kva,* ont une valeur uniforme (l'interrogative) dans les expressions *ka-s, ki-m, ku-tra, kva,* etc. ; *ta, ti, tu,* expriment tous également la 3e personne dans la conjugaison ; enfin *sya, tya,* sont absolument synonymes des thèmes *sa, ta.*

§ 10. Outre les phénomènes précédents, l'élément vocalique des racines pronominales peut offrir des modifications qui sont l'allongement, le gouna, la nasalisation, l'apocope et la syncope.

§ 11. *Allongement.* — Le même thème se présente avec la voyelle tantôt brève et tantôt longue. Ex. *mā-m, tvā-m, ā-bhyām, yū-yam, asmā-d, asmā-bhis,* etc., en regard de *ma-ma, tva-m, a-yōs, yu-vam, asma-d, asma-bhyam,* dans la déclinaison des pronoms *aham, tvam, ayam,* etc.

L'allongement est fréquent en védique. Ex. *ē-nā, a-syā,* pour *ē-na, a-sya*[1]. L'inverse s'y produit aussi, et le vieil idiome montre parfois la voyelle brève, là où la langue classique présente la longue. Ex. *yuva-bhyām* pour *yuvā-bhyām.*

Du reste, ces faits ne sont point particuliers aux éléments pronominaux; on les retrouve en maint autre endroit, et il n'est pas de partie du discours qui ne puisse en fournir de nombreux exemples. Disons tout de suite que, comme on aura l'occasion de le remarquer, ces échanges de quantité entre les mêmes voyelles constituent un phénomène originairement dépourvu de rapport avec les nuances de la signification.

Une voyelle longue peut, dans certains cas, provenir d'une voyelle brève, par exemple sous l'action de l'analogie; dans

[1] Comparez également, dans la conjugaison védique, les finales allongées *ā*, *mā*, *dhī*, *thanā*, etc., pour *a*, *ma*, *dhi*, *thana*, ainsi que l'emploi de l'augment sous la forme *ā* pour *a*. Il faut, bien entendu, tenir compte, dans ces phénomènes d'allongement, de la part qui peut revenir à l'influence de la métrique et ne pas leur attribuer plus d'importance historique qu'ils n'en comportent (cf., en outre, pp. 156-157).

d'autres, c'est la brève qui est fille de la longue, et celle-ci peut, à son tour, être due à la réduction d'une diphthongue. J'emploierai donc le mot *allongement* sans sous-entendre derrière ce terme aucune allusion à un rapport chronologique, à une relation d'antériorité et de postériorité. En disant: « telle forme est l'allongement de telle autre, » je veux simplement exprimer ce fait que, sur un point donné de la langue, envisagée dans son dernier état, il y a *coexistence* de formes similaires ne différant entre elles que par la quantité de leur élément vocalique.

L'*a* sanscrit et son allongement *ā* répondent respectivement, selon les circonstances, aux voyelles *a, e, o, ā, ē, ō,* dans le domaine occidental de la famille, et, dans certains cas, cet *ā* peut cacher la condensation d'une ancienne diphthongue, telle que *ae, oe,* etc.[1]. La détermination précise de la valeur que pouvaient présenter, sur tel ou tel point, à la fin de la période proethnique, les divers sons vocaliques auxquels l'indien répond par un seul phonème *a,* soulève une foule de problèmes dont plusieurs paraissent éclaircis, tandis que beaucoup d'autres demeurent encore enveloppés de ténèbres. En particulier, fixer exactement la nature de la voyelle finale du thème aux différents cas de la déclinaison des pronoms et, par suite, des noms en -A, n'est possible que pour peu de formes, les flexions extrêmement réduites des langues sœurs ne fournissant sur cette question que des renseignements incomplets, souvent même contradictoires. Ainsi, dans la

[1] C'est du moins ainsi qu'on a tenté d'expliquer la présence d'un -*ā*- dans diverses formes de la grammaire indienne et en particulier dans les désinences de la déclinaison en -A, par l'hypothèse d'une contraction de la voyelle thématique avec la voyelle initiale du suffixe. Sur ce dernier point l'assertion est contestable et entachée d'un vice radical, en ce qu'elle s'appuie sur les soi-disant suffixes fournis par l'analyse de la déclinaison consonantique ; or, la déclinaison des thèmes en -A ayant servi de modèle à celle des thèmes à consonne (cf. § 58, p. 41), on ne peut jamais être certain à priori que la finale casuelle extraite de cette dernière soit la désinence véritable, et non un simple élément thématique élevé au rang de suffixe et transféré d'une déclinaison à l'autre au moyen de la segmentation (§ 45, p. 32), ou un suffixe accru et déformé par la coalescence (§ 46, p. 33). La morphologie a bien pour base la phonétique, mais il ne faut pas oublier que celle-ci, de son côté, risque fort de s'égarer, lorsqu'elle prend comme point de départ de ses déductions certaines identifications de formes tenues un peu trop vite pour indiscutables.

déclinaison des thèmes pronominaux du masculin, on voit *e* et *o* non seulement alterner d'un cas à l'autre (μέ, μοί, σέ, σοί, etc.), mais encore s'employer concurremment au même cas. Ex.:

Nominatif. — En regard du scr. *sa,* pour lequel le gr. ὁ et le got. *sa* indiquent *-o,* on a les particules *gha, ca,* qui sont d'anciens éléments démonstratifs, au même titre que *sa,* et qui présentent *-e,* comme l'indiquent leurs équivalents gr. et lat. γέ, τέ, *que*. Les accusatifs μέ, σέ (= * τϝε), ἕ, ἑέ (= * σϝε, * σεϝε), sont d'anciens nominatifs, comparables de tout point à *sa, gha, ca;* or, en qualité de pronoms personnels, ils offrent *-e,* tandis que, fonctionnant comme possessifs, ils présentent *-o* (cf. p. 250, note 2). Ex. ὅ-ς, ἑό-ς (= * σϝο-ς, * σεϝο-ς) ; remarquer qu'en sanscrit le pronom *sva-* (* σϝε) est à *sva-s* (* σϝο-ς) exactement comme *sa* (ὁ) est à *sa-s*[1].

Accusatif. — Scr. *ka-m* (adv.), gr. κέ-ν, en regard de scr. *ta-m,* gr. τό-ν, lat. (*is-*)*tu-m,* got. *tha-n-a* (cf. Ascoli, *Fonologia,* p. 30) ; à rapprocher de la désinence verbale gr. -με-ν (=* *-me-m*), qui serait en scr. * *-ma-m,* forme matériellement pareille au groupe *-ma-m* de l'acc. pronominal *i-ma-m,* en regard de sl. *-mŭ* (= * *-mo-m,* cf. p. 248).

Datif. — Zd. *ca-hmāi* (la palatale *c* y indique l'existence d'un *-e*), gr. τέμμαι· τίνι, Hésych. (si la correction de τείνει en τίνι est exacte, cf. F. de Saussure, *Système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes,* p. 118), en regard de got. *hva-mma,* qui indique *-o.*

Locatif. — Thème en *-e* dans τεΐν[2] (= * τϝε-γι-ν, qui est au scr. *tva-yi* comme *a-smi-n* est à * *a-smi,* § 135), en regard du

[1] On a de même les anciens * nominatifs (devenus accusatifs) ἄμμε, ὔμμε (= scr. *asma-, yušma-*), en regard du nom. ὁ (*sa*), et ἄμμε-ς, ὔμμε-ς (= scr. * *asma-s,* * *yušma-s*), en regard de ὅ-ς (= *ya-s,* formé comme *sa-s*). A rapprocher de la désinence verbale scr. *-ma-s* qui, en qualité de suffixe indiquant le sujet, a la valeur d'un nominatif et dont les équivalents grec et latin présentent la double coloration *e, o:* -με-ς, *-mu-s* (= * *-mo-s ;* comparez serb. *-mo*).

[2] Je passe sous silence les autres exemples de loc. gr. en -ε-ι, -ο-ι, ainsi que ceux de gén. en * -ε-σιο, *-ο-σιο, parce que le got. *-i-s* et l'ital. *-e-i* paraissent, aux yeux de plusieurs linguistes, faire pencher la balance en faveur de *-e* comme forme première. Pour M. Brugman la présence de *-o* y est hystérogène et déterminée par l'analogie d'autres cas renfermant déjà un *-o.* Ainsi le vrai loc. de οἶκο-ς serait * οἶκε-ι (cf. l'adv. παν-οικε-ί) et non οἴκο-ι, et il faudrait voir chez celui-ci un néoplasme

thème en *-o* dans le loc. duel τοῖϊν, poét. pour τοῖν (=* το-γι-ν).

L'échange *e-o,* dont j'aurai à reparler avec plus de détails (§§ 221, n° 1 ; 250, n° 8, a ; 268, c), se montre donc indépendant du cas, dans le dernier état de la déclinaison. Aussi les mêmes faits se constatent-ils sur des points où ils ne sauraient être imputables à une influence flexionnelle. C'est ainsi que, dans la forme comparative du pronom interrogatif, le thème de ce dernier présente les deux valeurs **kwo-* et ** kwe-*. Ex. scr. *ka-tara-s,* got. *hva-thar,* gr. πό-τερο-ς, ion. κό-τερο-ς, v. sax. *hwe-dhar,* v.h.all. *hwë-dar,* angl. *we-ther;* cf. crét. τε-ῖος pour πο-ῖος. Une oscillation d'aspect identique se retrouve dans les thèmes *ma-* et *ta-* des suffixes *ma-na* et *ta-ra* (lorsque celui-ci s'ajoute à des pronoms) : 1° scr. *-mā-na* = * *-mo-no ;* gr. με-νο, zd. *-ma-na* = **-me-no.* 2° La répartition des deux valeurs de *-ta-ra* (**-to-ro* et **-te-ro*) entre les langues sœurs se fait en sens inverse de celle de *-ma-na:* zd. *ka-tā-ra-,* got. *hva-tha-ra-* = **-to-ro;* gr. κό-τε-ρο-, scr. *ka-ta-ra-* = **-te-ro.* Quant au slave, il présente à lui seul les deux valeurs : **-to-ro* dans *ko-to-ry-j* et **-te-ro* dans *je-te-rŭ* (cf. F. de Saussure, *op. cit.,* pp. 88-89).

Enfin les thèmes en -A de l'arique engendrent des dérivés dont les équivalents européens nous offrent tantôt un *-o,* tantôt un *-e.* Ex. les formes lith. *a-be-ji, dve-ji* (= scr. *u-bha-ya, dva-ya*), qui se rencontrent en regard des formes got. *ba-jō-ths* et gr. δο-ιο-ί (cf. F. de Saussure, *ibid.,* p. 94).

A côté de la vocalisation *e-o* des thèmes en **-A*[x] (pronoms et

introduit dans la déclinaison d'après le nom. et l'acc. en *-o:* οἶκο-ς, οἶκο-ν. Il est à noter toutefois qu'en face de la forme * τε-ι (αὐ-τεῖ, τουτεῖ) le loc. το-ί est regardé par M. Osthoff comme répondant à une forme ario-européenne en *-o :* * *toy* (*Morph. Unters.*, t. IV, p. 271). Du reste, cette hypothèse d'une contamination hystérogène n'est pas indispensable et le phénomène peut remonter plus haut. Au double nom. en *-e, -o* (ἄμμε, ἄμμε-ς, ὁ, ὅ-ς, etc.), répond symétriquement le double loc. en *-e, -o,* dans les pronoms (-τε-ῖ, το-ί) et dans les noms (-οικε-ί, οἴκο-ι, créés d'après -τε-ῖ, το-ί). Or, il est possible (?) qu'on ait ici non un fait de contamination vocalique, postérieur à la constitution des formes déclinées, mais au contraire l'indice d'une double série de thèmes homologues (**te-,*twe-,*to-,*two-,* etc.), possédés simultanément par la flexion pronominale de l'ario-européen, et dont la déclinaison des langues sœurs ne présente plus que des vestiges dépareillés; sur cette obscure question, voir ci-dessous pp. 249-250. Mêmes conclusions pour les gén. en * *-e-syo, *-o-syo.*

noms) se trouve la vocalisation *a* qui, au premier abord, semble caractériser plus spécialement les féminins. En effet, on voit les noms de ce genre présenter *-ā* là où les masculins ont *-o*, et *-ă* là où ils ont *-e*. Ex. fém. scr. *sā, ambā, ambă* (voc.), gr. ἡ, νύμφᾱ, νύμφᾰ (voc.); cf. masc. ὁ, ἵππο-ς, ἵππε. Ce n'est pas néanmoins une règle absolue, puisque parfois les pronoms nous offrent soit *e* dans les deux genres à la fois, soit *e* dans les féminins pour répondre à un *o* des masculins. Ex. le thème *ta-* 1° dans scr. *ta-sya* m. (got. *thi-s*), *ta-syās* f. (got. *thi-zōs*); 2° dans scr. *ta-smāi* m. (got. *tha-mma*), *ta-syāi* f. (got. *thi-zai*).

La vocalisation en *-a* des féminins ne saurait, du reste, être considérée comme une caractéristique véritable du genre, car elle figure également:

1° Au neutre (nom.-acc. plur.): scr. *tā, yugā,* gr. τά, ζυγά, lat. (*is-*)*ta, juga* (abréviation probable de * τᾱ, * ζυγᾱ, * (*is-*)*tā,* * *jugā,* cf. τριᾱ- et *nonā-* dans τριᾱ́-κοντα, *nonā-ginta*. Voir ci-dessous pp. 43-45).

2° Au masculin : la comparaison des thèmes nominaux dans les langues sœurs démontre, en effet, l'existence de masculins en *-o* et en *-a,* comme de féminins en *-o* et en *-a*. Ex. :

a) Masc. *novu-s, verna,* νέο-ς, ἱππότα, abréviation de * ἱππότᾱ (gén. sg. ἱππότᾱ-ο). Cf. L. Havet, *Mém. de la Soc. de Ling.,* t. II, p. 14, et ci-dessous §§ 58, 273, pp. 44, 295, c.

b) Fém. *humu-s, nova* (pour * *novā*), ἄμπελο-ς, νέ-ᾱ.

De quelque manière qu'on s'y prenne pour tenter d'expliquer cette variété de vocalisation (*a, e, o*), dans les formes pronominales et nominales dont il vient d'être question, il n'en demeure pas moins évident, d'après tout ce qui précède, que l'emploi de telle ou telle de ces voyelles n'y apparaît pas comme la caractéristique obligée soit du cas, soit du genre, distinction plus récente et due également à la répartition (§§ 170-177, 215-217, pp. 114 ss., 151 ss.). Aussi n'est-il pas étonnant de les voir coexister toutes les trois dans la conjugaison, qui ignore le cas et le genre. Ex. μεζ, με-ν, μη-ν, μα-ι; τε, το-ν, τη-ν, τα-ι, tég. το-ι (scr. *ta, ta-m, tā-m, tē*), etc.; το-ν, τη-ν, sont ici dans le même rapport que les acc. τό-ν m. et τή-ν f. (scr. *ta-m, tā-m*) du pron. ὁ (scr. *sa*). Ces exemples deviennent encore plus significatifs, si des suffixes

pronominaux de la conjugaison l'on rapproche les formes similaires des pronoms indépendants, de manière à obtenir les séries suivantes :

μέ	σέ	-τε	ἕ (= *-*swe*).
»	-σο (ἐ-δί-δο-σο)	-το	-σο (= *-*swo*, scr. -*sva*).
μο-ί	σο-ί (scr. *tvē*)	το-ί (dor. pour οἱ)	»
-μα-ι	-σα-ι	-τα-ι	»

Conclusion : A en juger par les apparences, tout thème pronominal en *-A^x pouvait présenter primitivement la triple vocalisation *a*, *e*, *o*. Antérieures à l'existence de la déclinaison, ces variantes, dont la source est mal connue (cf. pp. 157-160, 232, 248-250, 287), ne trahissent pas une relation évidente et nécessaire avec l'expression du cas et du genre et semblent se substituer l'une à l'autre sans règles bien précises. Leur répartition est un phénomène dont les causes ne sont pas encore suffisamment éclaircies et leur distinction n'est que d'un intérêt accessoire pour l'étude des lois constitutives de la flexion sanscrite. Elle y est, d'ailleurs, comme on vient de le voir, extrêmement difficile, parfois même impossible, à déterminer avec certitude, car le témoignage des langues sœurs est loin de constituer un critérium infaillible. Supposons, par exemple, qu'en sanscrit une forme casuelle quelconque soit commune au masculin et au féminin et qu'elle ait pour homologues, dans une langue sœur, deux formes, l'une en -*o*, pour le masculin, et l'autre en -*a*, pour le féminin : s'ensuit-il forcément qu'en l'absence d'autres preuves il faille interpréter la forme sanscrite comme cachant deux formes premières en -*o* et en -*a* ? Certainement non, car, sur ce point, l'hypothèse d'une double éventualité est parfaitement admissible à priori : grâce à la confusion primitive des genres, l'indien peut fort bien s'être servi d'une forme originairement unique pour exprimer à volonté soit le masculin, soit le féminin, en même temps que la création d'une forme féminine en -*a*, dans la langue sœur, peut de son côté n'être qu'un simple néoplasme. Pour être en droit de conclure d'une manière positive, il faut donc commencer par s'assurer que, dans l'idiome choisi comme moyen de contrôle, on n'a pas affaire à une création individuelle, fille de l'analogie et postérieure à l'époque de la séparation ; or, une semblable constatation n'est pas toujours des plus aisées. C'est pourquoi, faute de données suffisantes, les questions dont l'examen va suivre

seront-elles le plus souvent traitées abstraction faite de la détermination des voyelles représentées par *ă* en sanscrit et de leur valeur exacte au sein de la langue mère. Les erreurs apparentes que peut entraîner cette façon de procéder ne sauraient entacher que l'analyse d'un petit nombre de cas particuliers, mais elles demeurent sans influence sur l'ensemble des conclusions posées dans ce mémoire et sur les lois générales de morphologie dont il a pour but de tenter un dégagement approximatif (cf. p. 296, note 2).

§ 12. *Gouna*[1] — La flexion pronominale n'en offre d'exemples que dans quelques groupes où figurent, suivant les circonstances, tantôt l'élément *-i* et tantôt l'élément *-ē*. Ex. *ē-na, ē-bhis, ē-ṣu,* etc., en regard de *i-da-m, i-ma-m, i-ya-m,* etc. (cf. sur cette question p. 292, note.)

§ 13. *Nasalisation.* — L'introduction d'un *n* dans les groupes de la déclinaison pronominale a lieu à l'acc. plur. masc. Ex. *kān, yān,* etc., qui sont pour **ka-ñ-s, *ya-ñ-s* (§ 161); comparez les nom. sg. sans nasale *ka-s, ya-s.* Ce phénomène présente l'*apparence* d'un renforcement de la voyelle, mais la nature intime en sera examinée de plus près, quand viendra l'étude des acc. plur. de la déclinaison nominale (§ 250, n° 8, b, pp. 251-254).

§ 14. *Apocope.* — L'apocope, dont l'origine sera étudiée pp. 235-237, frappe très fréquemment le dernier facteur des formes composées de plusieurs éléments pronominaux. La déclinaison nous en fournira des exemples dans les dési-

[1] La nouvelle école linguistique a renversé la théorie indienne du gouna; aussi les expressions traditionnelles de « formes gounées » ou « renforcées » ne figurent-elles dans cet essai que par suite de leur commodité d'emploi, mais avec une valeur purement empirique. Leur seul rôle est d'indiquer l'*équivalence* qui existe entre deux variantes d'un même thème, dont l'une renferme une diphthongue et l'autre une voyelle simple, sans aucune allusion au processus d'où est née cette différence. Cette locution : « telle forme en *-ē* (en *-ō*) est le gouna de telle forme en *-i* (en *-u*), » ou celle-ci : « dans tel cas *i* (*u*), s'est gouné en *ē* (*ō*), » devront donc simplement s'entendre comme faisant allusion à l'étroite parenté qui relie la diphthongue *ē* (*ō*) et la voyelle *i* (*u*) et à l'échange qui peut s'opérer entre ces deux phonèmes dans certaines circonstances.

nences en *-m, -s, -d* (cf. §§ 42, 82, 98, 101), *-n* (des locatifs *a-smi-n, ta-smi-n,* § 135) et *-āu* (§ 151).

§ 15. *Syncope*[1]. — On en peut citer comme exemple, entre autres, le pronom *sma,* qui est probablement pour **sa-ma* (§ 63), et sans doute aussi les formes nasalisées en **-a-ñ-s,* **i-ñ-s,* **-u-ñ-s, -n-ti, -n-tē,* etc., de la déclinaison et de la conjugaison (§§ 163, 250, n° 8 b).

§ 16. J'ai noté aux §§ 7-8 la variété des formes que revêt l'élément vocalique dans les racines pronominales ; on peut, dans une certaine mesure, en rapprocher des faits d'une apparence à peu près semblable qui se font remarquer chez leurs éléments consonantiques. En effet, les thèmes qui appartiennent à un même type d'articulation nous offrent tantôt la sourde, tantôt la sonore, avec ou sans aspiration[2]. C'est ainsi que la 2e pers. des verbes montre dans *-dhvam* un équivalent du pron. *tvam,* et que, dans les groupes *a-ta-s, a-tha, a-da-s, a-dha, a-dha-s,* etc., les éléments *ta, tha, da, dha,* nous présentent tous les degrés que peut occuper la consonne chez les pronoms du type dental.

Ces exemples, dont on pourrait aisément étendre la liste, ont leurs homologues dans une autre partie de la langue, et les phénomènes qu'on vient de remarquer parmi les racines démonstratives se retrouvent parmi les prédicatives. Ainsi :

1° Le *h* arique du scr. *hṛd* (zend *zared-*) est un équivalent aspiré du *k* ario-européen que nous livrent les formes *çrad-* (scr. *çrad-dadhāmi* « crēdo » pour « * cred-do »), grec καρδ-, latin *cord-*[3].

2° Nous avons de même en scr. *çvēt-ē* « être blanc » (cf. lithuanien *szveis-ti, sẓvint-u,* slave *svĭt-ati, svĕt-ŭ*) et *çvind-āmi,* même sens (cf. gotique *hveit-as,* anglo-saxon *hvīt*),

[1] Sur cet évanouissement (« schwundstufe ») de la voyelle, voyez M. Osthoff, *Morphologische Untersuchungen,* t. II, p. 11 et suiv.

[2] Pour l'ordre d'apparition des aspirées, antérieurement à la séparation de nos langues, voyez M. Baudry, *Mém. de la Soc. de ling.,* t. I, p. 340.

[3] Relativement à l'existence des variantes dialectales au sein de la langue mère, voyez M. Bréal, *La langue indo-européenne* (Journal des Savants. Octobre 1876).

dans lesquels se présente la double articulation *t*, *d* (A. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch*, t. I, p. 61).

3° Au *d* de *mṛdu* « mou, indolent » (cf. grec ἀ-μαλδ-ύνω, slave *mladŭ*, gotique *malt-jan*, anglo-saxon *mělt-an*) répond un *dh* dans *mṛdh-ati*, *mṛdh-ate* « être indolent, apathique » (cf. grec μαλθ-ακός, gotique *-mild-s* dans *un-mild-s*; A. Fick, *ibid.*, p, 175).

4° On trouve simultanément :

a) En grec, latin et gotique, μαχ-ανά, *mag-nus*, *mag-an*, à côté de μακ-ρός, μάκ-αρ, *mac-te*, *ma(h)-ists* (cf. F. de Saussure, *Système primitif des voyelles*, p. 64).

b) En sanscrit, *plāç-i*, nom d'un viscère, à côté de *plīh-an* « foie » (*Ibid.*, p. 171).

Voyez, en outre, les exemples analogues cités plus loin au § 238.

§ 17. Aux éléments de variété énoncés dans cette section, ainsi qu'à la faculté d'agglutination mentionnée dans la section précédente, est due, pour chaque type de pronom, comme pour chacun des groupes à la formation desquels il peut concourir, l'existence d'un grand nombre de formes équivalentes. Nous verrons la déclinaison pronominale n'en utiliser qu'une faible portion ; les autres se trouvent réparties entre les adformantes de la conjugaison, les suffixes formatifs des noms et des adjectifs et les particules indéclinables (adverbes, prépositions, conjonctions).

Si à l'ensemble de ces formes on ajoutait toutes celles qui nous sont fournies par les langues sœurs ou que l'analogie permet de reconstituer, on arriverait à dresser un inventaire singulièrement étendu des richesses morphologiques possédées par la langue mère à la fin de la période proethnique et dont l'indien, comme les idiomes qui lui sont apparentés, ne présente plus que des débris, assemblés en un système assez incohérent. Je n'entreprendrai pas de donner ici une esquisse de ce tableau, malgré son intérêt historique, car, en ce qui concerne les lois de l'évolution flexionnelle, nous n'aurions rien autre chose à en tirer que ce que l'étude des déclinaisons mutilées du sanscrit suffit à nous apprendre, c'est-à-dire que les thèmes pronominaux étaient susceptibles de former les agglomérations les plus variées, que les groupes constitués par ce moyen n'avaient primitivement aucune valeur casuelle, numérique ou générique, et que l'acquisition

graduelle de ces fonctions a été chez eux une pure affaire d'aménagement.

III. — Valeur des racines pronominales.

§ 18. Dans le principe, les particules pronominales étaient de simples démonstratifs, tous synonymes les uns des autres et désignant à la fois l'objet et sa position dans l'espace. De fait, elles signifiaient uniquement : « ici, là » et, par extension, « celui-ci, celui-là » ; le geste complétait ce que le langage avait ébauché et se chargeait de distinguer les personnes, en même temps que de préciser leur degré d'éloignement ou de proximité.

L'indétermination absolue de leur valeur locale se montre clairement, si l'on examine les conjonctions, prépositions et adverbes issus de ces particules pronominales : l'emploi des mêmes thèmes, dans des groupes que la dérivation latente a fini par douer de significations diverses et parfois même opposées entre elles, prouve bien que l'indication du lieu y était primitivement réduite à son état le plus rudimentaire, dépourvue de toute nuance spéciale et s'appliquant sans distinction à l'endroit le plus proche comme au plus éloigné.

§ 19. La fusion, dans le même mot, des deux notions — indication du *lieu* et désignation de l'*objet* qui l'occupe, — est démontrée par ce fait que les mêmes thèmes ont servi, d'une part, à constituer ces adverbes, prépositions et conjonctions, et, de l'autre, les pronoms proprement dits.

Ajoutons qu'une connexion semblable se fait encore nettement sentir dans nos langues modernes : il suffit de citer, à ce sujet, l'emploi des mots *dont, en, où* et *y,* en français.

Ces expressions, dont le sens était, à l'origine, purement local (*de-unde, inde, ubi, ibi*), ont fini par acquérir progressivement la faculté de désigner une personne ou une chose et par devenir synonymes des locutions *duquel, auquel, dans lequel,* etc.[1]. Ex.

[1] Pareil fait se remarque en sanscrit, où l'on voit des adverbes de lieu d'origine pronominale s'employer à la place de certains cas des pronoms. Ex. *kutas* « d'où ? » pour *kasmād* « de qui ? »

1° « .... Le mont Aventin
Dont il l'aurait vu faire une horrible descente. »
(Corneille, *Nic.*, V, 2).

Ici, *dont* = *d'où*, le sens est local ; il devient pronominal dans ce vers de Racine :

« Du coup *dont* ma raison vient d'être confondue. »

2° « J'*en* viens » = *inde venio*, c'est le sens local ; mais, dans cette phrase de Fléchier :

« La crainte de faire des ingrats ou le déplaisir d'*en* avoir trouvé... », *en* a la valeur d'un génitif pronominal.

3° L'adverbe de lieu *où* prend le sens d'un datif pronominal (« auquel ») dans ce vers de La Fontaine :

« Chacun a son défaut *où* toujours il revient. »

4° L'adverbe *ibi* passe de la signification locale au sens de *illi, illis,* dans le latin mérovingien : « Ipsum monasterium expoliatum et omnes chartæ quas *ibi* delegaverunt... » (Diplôme de 664), et son emploi dans ce sens nous est encore offert un peu plus tard par une charte de 883 : « Tradimus *ibi* terram ; ..,.. dono *ibi* decimas..... » Il joue encore le même rôle dans notre langue sous sa forme actuelle *y*, qui sert à la fois d'adverbe de lieu, p. ex. dans « j'*y* suis », et de datif pronominal, p. ex. dans ce vers de Corneille :

« Dure à jamais le mal, s'il *y* faut ce remède ! »

La dérivation des langues romanes nous fait ainsi prendre sur le fait l'évolution en vertu de laquelle un thème démonstratif peut quitter le sens local pour acquérir la valeur d'un pronom et, dès lors, rien de plus facile que de nous expliquer ce processus dans les temps préhistoriques de la langue mère.

§ 20. L'indétermination de la valeur *personnelle* dans les thèmes pronominaux et leur parfaite synonymie, sous ce rapport, sont surabondamment démontrées par les faits. Ainsi :

1° Dans les pronoms, les thèmes *a* et *ma* sont communs à la 1^re^ et à la 3^e^ personnes : *a-ham, a-yam ; mā-m, i-mā-m,* etc. ; *va* se trouve à la 1^re^ et à la 2^e^ : *va-yam, yu-va-m, ā-vā-m, vā-m ;* et même à la 3^e^, si l'on accepte l'interprétation que je donne d'*asāu* au § 155 : * *a-sā-va*. La 2^e^ et la 3^e^ nous offrent *ta :* ex. *tē,* qui sert à la fois de datif-génitif sg. à *tvam* et de nominatif duel et pluriel à *sa, ta-sya, ta-smin,* etc. *Ya* et *sma* se rencontrent dans les trois personnes.

Ex. *va-ya-m, yū-ya-m, a-ya-m ; a-sma-, yu-šma-, ta-sma-,* et le pronom relatif *ya-s, yā, ya-d.*

2° On trouve dans les Védas *sa-s, sā* (3e pers.), employés pour *aham* et *tvam*. On peut en rapprocher les expressions *ayaṅ janas,* ὅδε ἀνήρ, « *Si tu* hic *esses* » (Térence), où le pronom « moi » se trouve remplacé par des locutions démonstratives de la 3e personne, et qui procèdent exactement de la même conception.

3° Le thème *tva,* qui joue un rôle si important dans la déclinaison du pronom de la 2e personne *tva-m,* figure aussi dans le pronom démonstratif indéfini *tva,* signifiant « un autre ».

4° Le thème *sva,* qui est de la 3e personne dans le pronom réfléchi *sva-yam,* s'applique également aux deux autres dans le pronom possessif *sva,* qui peut signifier, suivant le contexte de la phrase, *mien, tien* ou *sien* (Bopp, *Gramm. comp.,* trad. Bréal, t. II, p. 290).

5° Le thème *yu* de la 2e pers. (*yu-vām, yū-yam*) n'est autre chose qu'une variante de *ya,* thème du pronom relatif *yas, yā, yad.*

6° Le slave exprime au duel la 1re et la 2e personne par deux variantes d'un seul et même thème. Ex. *vě* (1re pers.), *va* (2e pers.).

7° Le groupe *a-sma-d,* qui sert d'ablatif pluriel à la 1re personne, est identique en apparence (voyez à ce sujet § 67) au groupe *a-smā-d,* qui sert d'ablatif singulier au pronom *a-ya-m* (3e personne) ; les deux groupes ne s'y distinguent que par la différence de quantité, phénomène sans importance et tout à fait insignifiant dans l'espèce.

8° Les désinences pronominales employées dans la conjugaison sont loin de correspondre d'une manière régulière aux pronoms indépendants : *va-s,* pronom isolé, = « vous », mais *va-s,* désinence verbale, = « nous » ; *si,* désinence verbale de la 2e personne, est une variante de *sa,* usitée à la 3e personne comme pronom indépendant (cf. *sī-m*) ; *tu,* désinence verbale, appartient à la 3e personne, tandis que *tu-,* comme thème de pronom isolé, appartient à la 2e (*tu-bhyam*) ; enfin *sva,* thème de la 3e personne dans *sva-yam,* appartient à la 2e dans la conjugaison (*vaha-sva,* 2e pers. impér. moyen). Cf. ci-dessus 4° ce qui a été dit touchant l'emploi de *sva* comme possessif des trois personnes. Du reste, l'examen détaillé des adformantes verbales nous fournira, dans un autre chapitre, des preuves

qui confirmeront pleinement l'indétermination primitive des valeurs personnelles chez les pronoms (pp. 197-208).

9° Rappelons en dernier lieu que les monosyllabes qui servent à constituer les thèmes pronominaux simples ou complexes fonctionnent encore dans la langue à l'état indépendant, en qualité de prépositions, de conjonctions, d'adverbes, de particules explétives, c'est-à-dire dans des rôles d'où la notion de personne est nécessairement absente (cf. *ā, ha, mā, vā, na, sma, tu,* etc.).

Ces faits, dont les uns sont proethniques, les autres hystérogènes, montrent avec quelle facilité les thèmes pronominaux peuvent se substituer les uns aux autres en confondant leurs significations, et pour la majeure partie de ceux d'entre eux qui remontent à l'âge de l'unité le phénomène ne comporte qu'une explication possible : la synonymie originelle des pronoms et l'absence de distinction des personnes. La loi des langues étant de progresser sans cesse dans le sens de la précision et de la différenciation des valeurs, ce cumul des fonctions personnelles y est justement la preuve certaine et palpable de l'équivalence qui caractérisait primitivement nos pronoms[1] (cf. p. VIII de l'Introduction, note).

§ 21. On objectera peut-être que ces expressions était originairement pourvues d'un sens précis, qu'elles ont pu, dans le cours des âges et par une extension graduelle de leur emploi, en venir à ne plus présenter qu'une valeur indéterminée, et qu'il y a eu ici une confusion de rôles introduite postérieurement, comme cela a lieu dans tous les idiomes, lorsque des pertes successives et considérables ont amené une pénurie d'éléments morphologiques. Mais cet argument est facile à réfuter. En effet, que cette confusion de rôles, par laquelle un élément linguistique d'une valeur bien définie semble parfois rétrograder dans le sens de l'indétermination, ait pu, à une époque quelconque, affecter exceptionnellement un petit groupe de termes ario-européens, le fait n'a par lui-même rien d'inadmissible à priori et les réalités présentes

[1] Cette équivalence originelle se fait encore sentir d'une manière significative dans la dérivation des noms, où il n'est pas rare de voir une même racine former, à l'aide des thèmes pronominaux les plus divers, une série de mots synonymes et dans la signification desquels la différence des suffixes n'introduit pas de nuances appréciables.

sont là pour nous éclairer sur les possibilités passées. C'est ainsi que nous voyons, dans les langues romanes, un certain nombre de formes, après avoir possédé en latin une valeur parfaitement précise et restreinte, élargir peu à peu le cercle de leur signification jusqu'à l'expression de rapports grammaticaux qu'elles ne comportaient pas à l'origine. Mais on doit bien se garder d'oublier que les exemples de cette nature, dus à l'action de la dérivation latente, sont toujours en très petit nombre et que l'extension d'emploi n'y est jamais poussée jusqu'à l'indétermination. Pour que l'objection relatée plus haut présentât quelque force, il faudrait que l'histoire des idiomes modernes nous montrât dans ces cas de rétrogadation l'effet d'une loi générale. Au contraire, ici, de même que sur tous les autres points, la tendance qui prédomine dans nos langues, c'est, comme je l'ai dit tout à l'heure, une marche constante vers une détermination de plus en plus étroite, en sorte que le phénomène inverse y apparaît toujours avec un caractère essentiellement sporadique.

Du moment donc où nous sommes expérimentalement certains que la presque totalité des éléments linguistiques échappe à ce recul de valeur, à cet effacement de la détermination, cela nous permet de laisser sa portée entière à l'ensemble des faits exposés dans les paragraphes qui précèdent, et, par conséquent, de conserver intacte leur légitimité aux conclusions qui en découlent nécessairement.

§ 22. Ce qui vient d'être dit touchant les racines pronominales isolées est également vrai des groupes constitués à l'aide de ces mêmes racines, et c'est là qu'il faut chercher l'explication d'un phénomène qui est au plus haut degré caractéristique de la flexion pronominale, je veux dire le polythématisme. Chaque nombre, en effet, peut avoir ses thèmes particuliers et, dans chaque nombre, tous les cas n'ont pas un thème identique. Cause : la synonymie des thèmes ; doués de valeurs égales, ils pouvaient, dans le principe, se substituer indifféremment les uns aux autres. Cette indifférence rend compte de deux faits, que nous retrouverons aussi dans la conjugaison, et qui sont constants dans la famille :

1° Emploi des mêmes thèmes pour exprimer des personnes différentes (Ex. *ta-* à la 2ᵉ et à la 3ᵉ pers. ; *asma-* à la 1ʳᵉ et à la 3ᵉ).

2° Emploi simultané de thèmes dissemblables pour expri-

mer la même personne (Ex. *aha-, ma-, ava-, vaya-, na-, asma-,* à la 1re pers.).

L'équivalence première des racines pronominales suffit, comme on le voit, à expliquer de la façon la plus claire les phénomènes du polythématisme, sans qu'on soit obligé de recourir à l'hypothèse de transformations phonétiques ou de mutilations que rien ne justifie et dont le moindre défaut est d'être impossibles à démontrer.

IV. — Distinction des personnes.

§ 23. Au sortir de cette période d'indétermination, le premier pronom qui se soit nettement différencié des autres a été le pronom *ma,* affecté à la première personne. En effet, dans la déclinaison comme dans la conjugaison, le pronom de la première personne est seul à posséder, dans le nombre de ses exposants, un élément qui lui soit propre, et qui, soit comme thème isolé, soit comme thème *initial* (c'est-à-dire *principal* et *caractéristique*) d'un groupe formé par agglutination, ait pour attribution constante d'exprimer la première personne à l'exclusion de toutes les autres. Cet exposant est le thème *ma.* Comme thème secondaire, comme pronom de renforcement, il peut bien figurer à d'autres personnes (*i-ma-, a-mu-, a-mi-*), mais toutes les formes où nous le rencontrons jouant le rôle de thème principal, de facteur initial, appartiennent à la 1re personne, dans la déclinaison et dans la conjugaison. Ex. :

a) Déclinaison pronominale.	b) Conjugaison.
mā.	*ma.*
mā-m, mē (= *ma-i*).	*ma-si* (véd.), *ma-s.*
ma-yā, ma-yi.	*ma-hē, ma-hi.*

§ 24. Au contraire, les deux autres pronoms présentent encore simultanément le thème *ta :*

a) Déclinaison pronominale.		b) Conjugaison.	
2e pers.	*ta-va* *tu-bhyam* *tē* (= *ta-i*)	2e pers.	*ta, ta-m*
3e pers.	*tē* (= *ta-i*) *ta-m, tā-m* *tā-s,* etc.	3e pers.	*tu* *tē* (= *ta-i*) *tā-m* *ta-s,* etc.

§ 25. De même, le thème *sa,* qui appartient à la 3e pers. dans la déclinaison pronominale, appartient à la 2e dans la conjugaison, sous l'aspect des variantes *si, sva* (= **su-a,* § 90), *s,* et le thème *va* qui, dans la conjugaison, caractérise la 1re personne (*va, va-s, va-hē, va-hi*), sert à exprimer la 1re et la 2e dans la déclinaison (*va-yam, va-s*). Conclusion : le pronom « moi » est le premier qui se soit nettement différencié. La seule raison, — purement hypothétique d'ailleurs, — qu'on en puisse donner, me semble être celle-ci : il était naturel que la personne *qui parle* se distinguât promptement des deux autres en s'appropriant une désignation spéciale, et que la notion tout instinctive, mais non moins énergique, de l'opposition du *moi* et du *non-moi* se fît jour de bonne heure dans le langage, laissant à une période ultérieure le soin de séparer les pronoms « toi » et « lui ».

§ 26. Il y a donc, en résumé, dans l'histoire de ces pronoms, et dans la chronologie de leur évolution au sein de la langue mère, trois temps à distinguer :

1er temps. — Confusion de tous les pronoms dans une seule et même signification démonstrative, d'un caractère extrêmement général : « celui-ci ».

2e temps. — Distinction du pronom « moi », qui s'oppose aux deux autres personnes, tandis que ces dernières demeurent exprimées indifféremment par des thèmes démonstratifs qui signifient encore « celui-ci ».

3e temps. — Distinction de la 2e et de la 3e personne et attribution à chacune d'elles de formes spéciales.

V. — Division de la déclinaison pronominale en deux classes.

§ 27. Il est à remarquer que, dans le règlement de cette déclinaison, la langue a séparé les pronoms en deux classes. La première comprend les pronoms « moi » et « toi », déclinés l'un et l'autre suivant un type presque entièrement semblable ; la deuxième comprend les pronoms de la 3e personne, déclinés suivant un type qui sur la plupart des points diffère du précédent. La cause de cette division me paraît devoir être cherchée dans un caractère commun aux pronoms de la pre-

mière classe et qui les distingue de ceux de la deuxième. La 1re personne, celle *qui parle,* ne peut se concevoir autrement que comme *présente;* il en est de même pour la 2e, celle *à qui l'on parle :* elle est nécessairement supposée *présente,* que cette présence soit *réelle* ou simplement *fictive,* comme il arrive, par exemple, dans le cas d'une invocation à un être imaginaire. Lorsqu'il s'agit de la 3e, les choses se passent autrement : il n'est pas nécessaire que la personne *dont on parle* soit *présente* et voisine des interlocuteurs. Elle peut, au contraire, se trouver non seulement éloignée, mais même totalement *absente.* Présence *indispensable* dans un cas, simplement *facultative* dans l'autre, telle est donc la différence essentielle qui sépare les deux premières personnes de la 3e, et cette divergence explique pourquoi la déclinaison pronominale a été scindée en deux, à l'aide d'une répartition différente des désinences entre les deux classes.

§ 28. Lorsque, à l'issue de la période d'indétermination, la langue mère, après avoir appliqué aux pronoms la distinction des personnes, en organisa peu à peu la déclinaison, elle sentit confusément que les pronoms des deux premières personnes étaient reliés ensemble par la communauté d'un même caractère fonctionnel, et régla, en conséquence, la répartition de leurs désinences sur un plan presque uniforme. Aussi, à l'exception de deux cas, le génitif sg. *ta-va,* qui ne répond pas à *ma-ma,* et l'accusatif duel où, des deux formes *ā-vā-m* et *nāu,* la seconde n'a pas d'homologue dans le duel de *tvam,* trouvons-nous, en sanscrit, la flexion du pronom « toi » exactement modelée sur celle du pronom « moi ».

§ 29. Il en fut autrement pour la 3e personne. La différence fonctionnelle qui la sépare du groupe représenté par les deux autres fit que ses pronoms furent considérés comme formant à leur tour un deuxième groupe distinct du premier, mais dont les éléments divers offraient un caractère commun, celui de pouvoir indiquer les absents. Par suite, lors de la répartition, l'adaptation des désinences se fit dans cette classe suivant un plan qui fut le même pour la plupart des pronoms dont elle se composait; mais ce nouveau plan fut loin de coïncider d'une façon parfaite avec le précédent, et le vieil idiome ne se préoccupa nullement du soin d'établir une exacte symétrie entre les deux groupes. Il est facile de s'en con-

vaincre en jetant un coup d'œil sur la diversité d'attributions qui, en certains points de la déclinaison, incombe à des formes similaires. Ainsi, dans le premier groupe :

1. *tvā-m* s'oppose en qualité d'accusatif au nominatif *tva-m,*
2. *mē, tē* appartiennent au génitif-datif sg.,
3. *na-s, va-s* expriment l'accusatif-génitif-datif pluriel, etc.,

tandis que, dans le deuxième groupe, les formes correspondantes :

1. *tā-m* (acc. fém. opposé, au point de vue du genre, à l'acc. masc. *ta-m*),
2. *tē* (nom. acc. du duel fém. et du plur. masc.),
3. *sa-s* (nom. masc. sg.), etc.,

ont été pourvues de fonctions tout autres.

L'instrumental en *-na* de la 3e personne (*ē-na, tē-na*), les locatifs du singulier, tels que *a-syā-m, ta-syā-m,* les génitifs du pluriel en *-sā-m,* etc., ne trouvent pas non plus leurs homologues à l'instrumental et au locatif sg. des pronoms de la 1re et de la 2e personne.

Les remarques que l'on vient de lire sembleront sans doute un peu subtiles ; cependant, sans nier leur caractère conjectural, je les crois fondées en probabilité, car il me paraît difficile d'expliquer autrement l'identité de déclinaison que l'on observe entre les pronoms « moi, toi », d'une part, et l'indépendance flexionnelle qu'affecte, d'autre part, la 3e personne à l'égard des deux autres. Cette indépendance, notons-le en passant, contribue à prouver qu'à l'époque où s'établit la distinction des personnes, la déclinaison pronominale n'était point encore fixée et que son achèvement au moyen de la répartition des formes appartient à une époque ultérieure.

§ 30. Bien que secondaire et apparue tardivement (cf. § 170), un autre phénomène n'est peut-être pas resté sans influence sur la séparation des flexions pronominales en deux classes bien tranchées : je veux parler de l'expression du genre. Les pronoms de la 3e personne ayant seuls bénéficié de cette distinction par les raisons exposées au § 178, il en est résulté pour eux un caractère encore plus spécial et mieux accentué, et ce nouvel élément d'opposition est venu marquer plus profondément la divergence qui sépare ces pronoms de ceux de l'autre classe.

§ 31. Il faut donc, si l'on admet les considérations qui précèdent, reconnaître dans la scission des flexions pronominales en deux catégories l'action d'une triple cause :

1° Distinction entre ce qui est nécessairement proche et présent et ce qui peut être éloigné ou absent.

2° Répartition différente des désinences entre les pronoms de la première espèce et ceux de la seconde.

3° Application de la distinction des genres aux seuls pronoms de la seconde espèce.

Pourquoi cette distinction ne se trouve que dans ces derniers, c'est ce qui sera examiné plus tard au § 178.

VI. — Désinences des pronoms.

§ 32. On vient de voir d'où sont issus les pronoms, comment ils sont constitués, de quelle façon s'y est introduite la distinction des personnes, et pourquoi ils offrent une double déclinaison. Ces préliminaires posés, nous pouvons entamer maintenant le sujet véritable de la présente étude, en procédant à l'exposé de cette déclinaison, à l'analyse de ses désinences et à la recherche de leurs origines.

C'est principalement aux désinences qu'est dévolue, dans la flexion pronominale, la mission de servir d'exposants à la triple distinction des relations génériques, numériques et casuelles : je dis « principalement », parce qu'elles ne sont pas seules à remplir ce rôle, mais qu'elles y sont secondées par la différence des thèmes. On verra ci-dessous (§§ 170, 179, 196) que les formes pronominales simples ou complexes résultant soit de l'emploi à l'état isolé, soit de l'agglutination en nombre variable des racines démonstratives, ne possédaient primitivement ni l'expression du cas, ni celle du nombre, ni celle du genre. L'acquisition de ces trois sortes de fonctions eut lieu d'une manière graduelle et successive et dans l'ordre suivant : 1re période, création du cas ; 2e période, création du nombre ; 3e période, création du genre (§ 215). Comment se prouve la réalité de cette évolution, c'est ce que je ne puis montrer qu'un peu plus loin, les arguments relatifs à la solution du problème se tirant de la nature même des désinences casuelles et supposant celle-ci parfaitement connue. Je suis donc obligé, pour la commodité de l'exposition, de faire une sorte de postulat et, regardant comme

admis dès maintenant ce qui ne sera prouvé que plus tard, j'aborde immédiatement l'étude des désinences et du processus auquel est due leur conception.

§ 33. La langue mère, je viens de le dire, était originairement dépourvue du moyen de traduire les relations casuelles. Lorsque se fit sentir le besoin d'exprimer ce genre de rapports, on y pourvut au moyen de la répartition. L'histoire, jointe à l'observation de chaque jour, montre que c'est le procédé constamment employé dès qu'il s'agit d'enrichir le langage d'un nouveau moyen d'expression. La loi de répartition est, par excellence, l'organisatrice des fonctions grammaticales, et l'on sait comment elle opère : lorsqu'une idée renferme plusieurs nuances et qu'il existe plusieurs formes équivalentes pour rendre cette idée, la langue finit toujours, dans un temps donné, par affecter chacune de ces formes à l'expression d'une nuance particulière. Ainsi, soit une idée X, exprimée par deux termes synonymes A, B : si la notion générale X comporte deux nuances spéciales *m* et *n*, il vient un moment où chacune des formes A, B, se trouve appliquée d'une façon exclusive à l'expression de chacune des nuances *m*, *n*, de telle sorte que $x + m$ (1re nuance de la notion générale X) soit rendu par A et $x + n$ (2e nuance de X) par B.

§ 34. Il suffit d'ouvrir un dictionnaire de synonymes pour voir comment, au cours de la vie d'un idiome, le temps introduit peu à peu des restrictions de plus en plus subtiles dans l'usage de termes qui en viennent à recevoir des affectations tout à fait distinctes, après avoir été, dans le principe, employés indifféremment les uns pour les autres. Ceci est surtout remarquable dans les doublets, phénomène commun à toutes nos langues. Ainsi, en latin : *vortex, simultas, continuē, pellucidus, fulvus,* sont, par leurs origines, respectivement identiques à *vertex, similitas, continuō, perlucidus, flavus,* dont ils diffèrent notablement par les nuances de leurs significations ; en français : *sembler, sangler, créance, col, meuble, hôtel, vœu, poison,* donnent lieu à des observations semblables, si nous les comparons à *simuler, cingler, croyance, cou, mobile, hôpital, vote, potion ;* en allemand, il en est de même pour des termes congénères, tels que *fast* et *fest* (cf., en latin, la même relation de sens entre les adverbes *fermē* et *firmē*), *handel* et *händel, tauschen* et *täuschen* (cf. M. Bréal, *Mémoires de la Société de Linguistique,* t. I, p. 163 et ss.).

§ 35. La répartition se satisfait même à moins de frais, car il lui suffit parfois de la plus minime divergence dans la manière de prononcer un seul et même mot. Comparez en français : *re-créer, re-partir, re-former,* et *ré-créer, ré-partir, réformer.* Elle va plus loin encore et, à défaut d'une différence dans la prononciation, elle sait tirer parti d'un simple déplacement de l'accent pour établir des distinctions de sens souvent fort importantes. Ainsi *tṛtī́ya* signifie « troisième » et *tṛ́tīya* « un tiers » (cf. Oppert, *Gramm. sanscrite,* § 233) ; *çucyátē* appartient à la voix passive et *çúcyatē* à la voix moyenne ($\sqrt{}$*çuc-,* 4e classe). Citons encore l'emploi de l'accent pour distinguer les composés *bahuvrīhi* des composés *karmadhāraya* (*mahā́bāhu* « qui a de grands bras » et *mahābāhú* « un grand bras ») et pour opposer, dans la déclinaison consonantique, le vocatif au nominatif (*márut* « vent ! » et *marút* « le vent »).

§ 36. C'est en vertu du même mécanisme que se produisit l'adaptation des formes pronominales à l'expression des nuances casuelles. Comme la langue disposait pour chaque pronom d'un grand nombre de formes équivalentes, elle finit par faire un choix entre elles et par les distribuer graduellement entre des fonctions syntactiques différentes, c'est-à-dire que certains thèmes simples ou complexes en vinrent à se trouver employés de préférence là où le sens de la phrase impliquait certaines relations grammaticales : par exemple *a-yā, ma-yā, tva-yā,* se trouvèrent plus spécialement réservés pour les occasions où, à côté du pronom, se trouvait sous-entendue la relation de l'instrumental. Il en fut de même pour toutes les autres relations.

§ 37. Tous les cas exprimant soit une notion de proximité, soit une notion d'éloignement (§ 202), il n'est pas difficile de comprendre comment a pu, pour chaque forme pronominale, s'opérer l'adaptation à une fonction casuelle déterminée.

Les éléments constitutifs des pronoms sont, je l'ai dit, des thèmes démonstratifs d'un sens extrêmement général et qui, désignant à la fois l'objet et sa position dans l'espace, signifient indifféremment « ici, là, celui-ci, celui-là », sans distinction d'éloignement ou de proximité. La racine pronominale, montrant aussi bien l'objet lointain que l'objet rapproché, est, par cela même, éminemment apte à rendre, en

vertu de la loi de dérivation latente[1], toutes les nuances, sans exception, que peuvent renfermer les deux notions de proximité ou d'éloignement. Elle pourra donc, suivant les caprices de l'aménagement du langage, marquer la *conjonction* ou la *disjonction,* avec tous leurs degrés intermédiaires, et l'on verra parfois la même racine, en souvenir de son origine, conserver la faculté d'exprimer, selon les circonstances, l'une ou l'autre de deux notions absolument opposées entre elles. La preuve en est fournie par les adverbes, prépositions et conjonctions, dérivés des racines pronominales, et les lignes qui précèdent donnent la clé des significations disparates et même contradictoires qu'on est quelquefois surpris de voir exprimer par un seul de ces petits mots.

Puisque ces racines, soit à l'état isolé, comme dans les particules *vā, vi, na, ā, tu,* etc., soit à l'état agglutiné, comme dans les particules *a-va, a-nu, a-ti, a-pi,* etc., ont pu revêtir les nuances les plus variées et les plus délicates qui soient afférentes à la double notion d'éloignement et de proximité, il n'est pas surprenant que des groupes pronominaux constitués d'une manière analogue aient, de leur côté, évolué suivant un mode identique et en parcourant exactement les mêmes phases. Ainsi, qu'est-ce que les particules *a-nu, a-bhi, sa-m, a-ti,* etc., sinon des groupes démonstratifs auxquels la langue a progressivement attaché certaines nuances particulières de la notion de proximité ou de celle d'éloignement (« le long de, vers, avec, au delà »)? Qu'est-ce, d'autre part, que les formes pronominales *ē-na, tu-bhya, ā-su, tā-d,* etc.? La réponse est exactement la même : ce sont des groupes démonstratifs, d'une constitution homologue à celle des particules précédentes, et auxquels la langue a progressivement attaché certaines nuances particulières de la notion de proximité ou de celle

[1] Ce nom désigne le phénomène, commun à toutes les langues, par lequel un mot, perdant sa signification première, passe de proche en proche à des significations de plus en plus éloignées de celle-ci, grâce aux analogies partielles qui les relient les unes aux autres. Ex. *épave, ahuri.* 1° *Epave* vient d'*expavidus* « effrayé »; d'où les sens successifs d'*égaré* (par la peur), d'*errant* (un cheval *épave*), et enfin d'objet *perdu.* 2° *Ahuri,* qui voulait dire simplement *hérissé* au XIII[e] siècle, a passé ensuite par la signification de *hérissé d'effroi,* puis par celle de *terrifié,* avant de s'affaiblir jusqu'à son acception actuelle (cf. Brachet, *Dict. étym. de la Langue française,* aux mots *épave, ahuri*).

d'éloignement (instrumental, datif, locatif, ablatif). La seule différence réside en ce que les pronoms ont reçu la distinction des personnes, tandis que les particules ont conservé, sous ce rapport, l'indétermination primitive. On comprend dès lors comment, par exemple, un démonstratif *tu-bhya,* après avoir signifié d'abord « celui-là », puis « toi », a pu s'arrêter au sens « toi » modifié par une nuance de direction *vers* un but (« *vers* toi » = « *à* toi »), tandis que le démonstratif *tva-d,* de même signification (« celui-là », puis « toi »), poussait son évolution jusqu'à un autre point, c'est-à-dire jusqu'au sens « toi » modifié par une nuance d'éloignement, de *départ* (« *de* toi »). C'est le parallèle exact de ce qui a eu lieu pour les particules *a-bhi* et *a-ti ;* pendant que le démonstratif *a-bhi* acquérait peu à peu un sens de rapprochement « vers » (p. ex. dans *abhi-kramāmi* « aller vers, approcher »), le démonstratif *a-ti* arrivait de son côté à un sens d'éloignement et de séparation « au-delà » (p. ex. dans *ati-kramāmi,* « aller au-delà, traverser, sortir de, etc. »). En un mot, tout terme démonstratif est virtuellement capable de parcourir la gamme entière des nuances que comportent les notions de proximité ou d'éloignement ; le caprice de la langue a immobilisé les unes en tel ou tel point de leur évolution, les autres en des points différents, et de là sont nées autant de formes démonstratives répondant chacune à une nuance spéciale de ces notions.

§ 38. Ce premier pas fait dans la voie d'adaptation, on fut progressivement amené à une conception beaucoup plus délicate et plus féconde, qui consistait à voir dans l'élément *terminal* d'une forme donnée l'*exposant* de la fonction dont cette forme se trouvait pourvue dans la phrase. Ainsi, pour reprendre un exemple cité précédemment, le groupe *a-yā* ayant été chargé de remplir le rôle de la 3ᵉ personne dans les cas où à l'idée de cette 3ᵉ personne se joignait une notion particulière, celle de la fonction de l'instrumental, on considéra comme indice et exposant spécial de cette notion non la forme entière *a-yā,* mais simplement son élément terminal *-yā ;* c'est cet élément qui sert ici d'organe à la fonction de l'instrumental et auquel on donne le non de *désinence.*

§ 39. Ce qui conduisit sans doute à localiser la fonction casuelle

dans la désinence, ce fut la comparaison des formes qui renfermaient des éléments *distincts* à côté d'éléments *semblables*. Reprenons la formule donnée au § 33 : nous avons vu les deux nuances $x + m$, $x + n$, d'une même idée X, rendues par les deux formes A, B. Supposons que ces formes renferment un élément commun *a*, à côté d'un élément distinct, et que l'on ait :

$$A = a + p$$
$$B = a + q$$

De ce que l'on a :

$x + m$ rendu par $a + p$
et $x + n$ rendu par $a + q$

l'esprit tire cette conclusion : les deux facteurs *p, q,* traduisent les deux relations *m, n,* ils en sont les *exposants*.

Ainsi, à côté d'*a-yā,* se trouvait, par exemple, *ā-su;* les deux formes avaient un facteur commun *a,* tandis que les facteurs *yā* et *su* différaient entre eux. Or, *a-yā* ayant acquis la valeur d'un instrumental et *ā-su,* celle d'un locatif, il arriva que l'élément commun fut considéré comme exprimant la signification commune aux deux formes (i. e. la 3ᵉ pers.), et les éléments distincts, comme traduisant les relations distinctes (instrumental et locatif), et *su, yā,* furent dès lors regardés comme les exposants respectifs du locatif et de l'instrumental. Soient encore les deux formes *asma-d* et *asma-bhyam;* l'une a été affectée à l'expression de l'ablatif, et l'autre à celle du datif. *Asma-* leur est commun à toutes deux; mais *-bhyam* est différent de *-d :* par suite, l'esprit conçoit *-bhyam* comme l'indice de la relation dative, et *-d* comme celui de la relation ablative. De même pour l'instrumental *ma-yā* comparé au locatif *ma-yi.* Ils diffèrent l'un de l'autre par la voyelle finale (*-ā, -i*); c'est donc cette voyelle qui va être envisagée comme le signe du cas, *-ā* caractérisant l'*instrumental,* et *-i* le *locatif.*

Une fois née dans la conscience linguistique, cette conception se généralisa d'elle-même, et l'analogie en étendit l'application à toutes les formes que présentaient les pronoms.

§ 40. Une autre cause dut aussi influer sur cette conception de l'indice casuel : c'est le mode même de composition des groupes pronominaux. Ces groupes sont, on le sait, constitués par une série de racines démonstratives qui s'agglutinent pour se renforcer réciproquement, d'une manière analogue

au rôle que remplissent les explétifs dans la syntaxe. Considérons sous ce point de vue un groupe à deux éléments *tva-yā* : *tva* ayant reçu la valeur de « toi », le second facteur *yā*, qui remplit ici un simple office de renforcement, est à peu près l'équivalent de « là » dans nos expressions françaises : « cet homme-*là* », « que me dites-vous *là?* », etc. Envisagé de la sorte, *tva-yā* signifie « toi-*là*, toi qui es *là*, toi que *voilà* ». Or, cette seconde racine démonstrative *yā* est apte (§ 27) à prendre tous les sens locaux que peuvent comporter les idées de *rapprochement* ou de *séparation*. Si la langue l'amène par dérivation latente à la notion « près, auprès, avec », on aura *tva-yā* = « toi-près », i.e. « près de toi » (« *avec* toi »), comme nous disons « ici *près* », i.e. « *près d'*ici. » Ce fait, comparé à celui dont j'ai donné des exemples au § 39, conduisait de même l'esprit à voir dans la finale du mot un organe de relation, et, ces deux causes venant à se combiner, comme on voit en mécanique deux composantes, appliquées au même point suivant une direction unique, additionner leurs actions, la langue devait fatalement aboutir à une localisation rigoureuse de l'indice casuel.

§ 41. Dans les localisations fonctionnelles de cette nature, l'élément terminal qui constitue la désinence n'est pas toujours envisagé par la langue d'une manière uniforme ; il peut comprendre, suivant les circonstances, *tout* ou *partie* de la dernière syllabe :

1° Quand il n'en comprend qu'une portion, la valeur exponentielle est dévolue à l'élément *vocalique* de la syllabe, si celle-ci est ouverte (ex. *-ā* dans *mā, tvā*), et à son dernier élément *consonantique,* si elle est fermée (ex. *-m* dans *mā-m, tvā-m, tā-m,* etc.). Dans le premier cas, la langue scinde ainsi fictivement les formes : *m-ā, tv-ā,* et elle attribue une valeur exponentielle à la voyelle *ā,* que nous retrouvons ensuite dans la déclinaison nominale avec une fonction bien définie (cf. *vāc-ā, hanv-ā, crōny-ā,* etc.).

2° Quand la dernière syllabe tout entière est affectée à la fonction de désinence, deux cas différents peuvent se présenter, selon que la syllabe est *ouverte* ou *fermée :*

a) Si elle est ouverte (ex. *-bhya, -su, -yā,* dans *tu-bhya, tā-su, tva-yā*), c'est le *dernier élément* pronominal du groupe qui se trouve intégralement affecté à l'expression de la relation.

b) Si, au contraire, elle est fermée (ex. *-bhya-m, -bhi-s, -sā-m,* dans *tu-bhya-m, ā-bhi-s, tā-sā-m*), la désinence se compose des *deux derniers éléments* pronominaux, dont le second[1] se montre frappé d'apocope (§ 14). Ainsi, les formes *tu-bhya-m, ā-bhi-s, tā-sā-m,* sont respectivement composées de trois facteurs, et, sur ces trois facteurs, les désinences *-bhya-m, -bhi-s, -sā-m,* en absorbent chacune deux.

§ 42. En vertu même des lois qui président à la création des groupes pronominaux, ces formes à finales fermées sont nécessairement postérieures aux formes à finales ouvertes, car elles en sont un simple renforcement, opéré par l'adjonction d'un nouveau thème démonstratif qui se présente à nous sous la forme apocopée. Partout où, dans les langues, on peut observer la marche chronologique des formations de cette espèce, on constate que l'ancienneté respective de deux groupes est en raison inverse du nombre de leurs éléments constitutifs, et que l'existence d'une forme à 2, 3 ou 4 facteurs suppose toujours celle d'une forme précédente à 1, 2 ou 3 facteurs[2]. Ainsi *a-ha-m* (§ 89) suppose l'existence préalable de ** a-ha* (cf. ἐ-γώ, qui est à ἐ-γώ-ν comme **a-ha* est à *a-ha-m*), et **a-ha* implique forcément la présence antérieure de deux thèmes indépendants *a, ha;* de même *tu-bhya-m* suppose *tu-bhya,* et

[1] Dans *bhya-m, bhya-s,* comme dans *syā-m, syā-s*, etc., *bhya-, sya-,* représentent d'anciennes formes dissyllabiques (** bhi-a, * si-a,* §§ 109-110) et, par conséquent, composées au moins de deux thèmes pronominaux. La désinence comprend donc, par le fait, trois éléments et non deux. Mais, comme la remarque en a déjà été faite (§ 5, note), la langue ayant visiblement perdu la conscience de la dualité d'éléments présentée par les facteurs *bhya-, sya-,* ceux-ci, bien qu'originairement complexes, peuvent être traités comme des facteurs simples, dans l'analyse des formes désinentielles.

[2] Je parle, bien entendu, de la *réalité* de ces formations et non de l'*apparence* qui peut leur être imprimée par l'usure phonétique et qui les rend parfois méconnaissables, en cachant sous une simplicité factice leur complexité première. Ainsi le monosyllabe français *ce* est le représentant mutilé d'un ancêtre latin *ecce hoc,* de même que *ci* est l'équivalent de *ecce hic ;* dans ces exemples la forme la plus courte, en apparence, se trouve donc être la moins ancienne, en réalité. Mais ici-même encore la loi qui vient d'être énoncée ne tarde pas à retrouver son application, car la création d'un groupe tel que *ce-ci* implique nécessairement l'existence antérieure des deux thèmes plus simples *ce* et *ci.*

a-smi-n a été nécessairement précédé de * *a-smi*; de même encore *ta-syā-s* n'est que le renforcement d'une forme plus simple *ta-sya* (* *ta-syā*) par le pronom *sa* apocopé en *s*.

L'élément terminal (*-m, -s, -d, -n*) de ces désinences à syllabe fermée provenant d'une apocope, il s'ensuit que, durant une période plus ancienne, l'idiome ario-européen ne connaissait encore probablement que des formes terminées par des syllabes ouvertes (cf. p. 233), et, par conséquent, la modification de la syllabe ouverte, c'est-à-dire l'échange des éléments vocaliques contenus dans cette syllabe, a dû être un des premiers phénomènes que l'on ait songé à utiliser comme moyen d'expression grammaticale.

§ 43. Dans les cas où, en regard des désinences ouvertes *bhi, bhya,* * *smi* (ex. *a-bhi, tu-bhya,* * *a-smi,* §§ 66, 110, 61), etc., se rencontrent les désinences congénères, à syllabe fermée, *bhi-s, bhya-s, bhya-m, bhyā-m, smi-n* (§§ 146, 143, 112, 115, 135), obtenues au moyen du renforcement des précédentes par l'addition d'une nouvelle racine pronominale *sa, ma, na,* on peut donner à ce genre de faits le nom d'*élargissement de la désinence,* si l'on veut caractériser par une désignation spéciale une forme qui n'est, en somme, qu'un cas particulier du phénomène général de l'agrégation des thèmes pronominaux (cf. § 6).

VII. — Segmentation et coalescence.

§ 44. L'évolution de la désinence ne s'arrête pas là, car celle-ci peut encore subir deux modifications ultérieures, qui sont la *segmentation* d'abord, puis la *coalescence*.

§ 45. Lorsque l'esprit est arrivé à attribuer à l'élément terminal du mot une valeur exponentielle, il segmente fictivement ce mot en deux parties, radical et désinence, et, considérant désormais la désinence comme le véritable organe d'une relation déterminée, il s'en empare, la rend mobile et indépendante et la transporte à la fin de toute forme pronominale qui se trouve avoir besoin d'exprimer cette relation. Ainsi, dans * *asmi* (cf. § 61), la forme en *-i* ayant été affectée à l'expression du locatif singulier, la langue considère cet *-i* comme un exposant de la relation casuelle et le transporte,

par exemple, au thème *tva-* de la 2ᵉ pers., pour lui faire exprimer le locatif, et c'est de cette manière que *tva-* devient le locatif védique *tvē* (= * *tva-i*). De même, dans *tā-d, asmā-d,* le thème *da,* apocopé en *d* (cf. § 82) et devenu le signe de l'ablatif, peut se détacher pour aller constituer toute une série d'ablatifs en *-d.* En vertu de la même tendance *bhi-s, bhyă-m, bhya-s,* se sont détachés des formes auxquélles ils appartenaient primitivement, pour aller s'adjoindre à d'autres et leur communiquer la valeur casuelle dont la langue avait besoin ; et ainsi de toutes les autres désinences. En un mot, élévation de la partie terminale du mot au rang de suffixe expressif, doué d'une valeur exponentielle, et affranchissement consécutif de cet exposant, telle est la double base sur laquelle repose tout entier le mécanisme de la déclinaison.

§ 46. La *coalescence* est une suite de la segmentation. Elle consiste en ceci : quand l'élément terminal d'une forme s'en trouve détaché par la segmentation pour aller s'annexer à une autre forme en qualité d'exposant de la relation, il arrive parfois qu'il entraîne avec lui un fragment (voyelle ou consonne) du thème auquel il était primitivement adjoint, comme un végétal qu'on transplante emporte, attaché à ses racines, un peu de la terre où il a pris naissance. Ce phénomène a pour cause principale l'analogie.

§ 47. Dans la coalescence due à l'analogie ou, pour mieux dire, à la *dysétymologie,* l'esprit, ayant oublié l'origine exacte de la forme, attribue à la désinence des éléments qui, en réalité, appartiennent au facteur précédent ; il croit voir dans le terme dérivatif ainsi accru un nouveau mécanisme grammatical, une désinence de nouvelle espèce, et il l'applique ensuite, par une fausse analogie, à des thèmes qui, normalement, ne la comporteraient pas.

Ainsi, l'on vient de voir l'*-i* de * *asmi,* séparé par segmentation et devenu désinence, s'adjoindre au thème *tva-* pour former le locatif védique *tvē* (= *tva-i*). Or, de même qu'elle avait segmenté précédemment les formes *mā, tvā,* * *asmi,* etc. en *m-ā, tv-ā,* * *asm-i* (§ 44), pour en extraire les désinences *-ā, -i,* la langue, entraînée par la fausse analogie, fait subir une segmentation pareille à la forme *tvē* et aux formes *mē, tē,* créées de la même manière (*ma-i, ta-i*), et, séparant *-ē*

(*tv-ē, m-ē, t-ē*), comme elle avait séparé *-ā, -i,* elle en fait une nouvelle désinence, capable à son tour de s'annexer à d'autres thèmes ; c'est ainsi que se trouve constituée, par exemple, la forme *asmāi* (= *asma-ē*).

§ 48. On reconnaît encore par là que les désinences sont loin d'être toutes contemporaines, et que certaines d'entre elles appartiennent, au contraire, comme on l'a déjà vu à propos de *tubhya-m, asmi-n,* etc. (§ 42), à des couches linguistiques absolument distinctes. En effet, si l'on s'en réfère à ce que nous révèlent les formes encore subsistantes dans le sanscrit, on voit que, pour créer un datif tel qu'*asmāi,* il a fallu passer par la filière suivante :

1° La fusion des racines *sa* et *ma* en *sma,* par la syncope de **sa-ma* (§§ 15, 63).

2° L'annexion de *sma* à la racine *a,* d'où *a-sma.*

3° La création de *a-smi* à côté de *a-sma.*

4° La segmentation de l'-*i* de *asmi* et son annexion à un thème tel que *ta,* d'où une forme en *-ē* : *tē.*

5° La segmentation, compliquée de coalescence, de la désinence *-ē,* dans *tē,* et son annexion au thème *asma* pour former *asma-ē* = *asmāi.*

Pour arriver à la constitution de la forme définitive *asmāi,* il a donc fallu que les thèmes pronominaux dont elle se compose traversassent au minimum[1] cinq phases successives, et ce processus suppose nécessairement un laps de temps considérable, étant donné la lenteur avec laquelle ont coutume d'évoluer les éléments formels dans les langues.

§ 49. La déclinaison nominale a donné à la coalescence beaucoup plus d'extension que ne l'a fait la déclinaison pronominale. Par exemple, au génitif *vāri-ṇas* du neutre *vāri* (§ 256, b 1), la désinence *-nas* est empruntée par dysétymologie à la déclinaison des neutres en -N : cf. *vēçmanas,* génitif de *vēçman.* Dans *vēçman-as* la désinence réelle est *-as* et non pas *-nas,* mais la langue, ayant oublié la véritable origine de cette forme et ne se souvenant plus que l'*n* fait ici partie du radical,

[1] En effet, la création de la variante * *a-smi* à côté de * *a-sma* peut s'être effectuée de telle manière que les degrés successifs de son évolution doivent faire porter à un chiffre plus élevé les phases du processus dont je viens d'esquisser l'ensemble.

a faussement attribué cet *n* à la désinence, où elle a cru reconnaître l'existence d'un suffixe *-nas,* et c'est ce suffixe qui, transplanté par analogie dans la déclinaison des thèmes en -I, a donné *vāri-ṇas* au lieu de * *vāry-as.*

§ 50. Rien n'est plus légitime que d'expliquer par la coalescence certaines formes de la déclinaison. En effet, celle-ci a, dans sa phase de maturité, pour mécanisme fondamental, la combinaison d'un thème avec un suffixe; or, dans un ordre de choses entièrement analogue, je veux dire la formation des noms et des adjectifs, il n'est pas de phénomène plus fréquent et mieux constaté que cette érosion du thème par le suffixe.

Les mots composés, surtout en grec, en offrent aussi de nombreux exemples, et ce qui a eu lieu dans la formation de *asmāi* peut très justement se comparer à ce qui s'est produit dans la création des mots comme φυσιολόγος, πολιοφύλαξ.

Ils sont créés par fausse analogie, sur le modèle de φιλο-λόγος, οἰκο-φύλαξ, mots dans lesquels l'ο appartient au premier thème. La notion exacte du thème s'étant obscurcie, l'ο final de οἰκο-, φιλο-, n'a plus été compris; on n'y a plus senti une voyelle thématique, mais on l'a considéré comme appartenant au mécanisme de la composition, et c'est par suite de cette erreur que sont nés les mots φυσι-ο-λόγος, πολι-ο-φύλαξ, et tant d'autres, où cet ο n'avait réellement que faire.

De même, si nous prenons en allemand *verständniss, fäulniss,* nous voyons que l'*n* ne fait pas originairement partie du suffixe; celui-ci dérive d'un suffixe gotique *-assu* qui, s'étant fréquemment agrégé à des thèmes en *-n* (par exemple dans *fraujin-assu* « domination »), a fini par leur emprunter cet *-n* pour se l'incorporer et ne plus former avec lui qu'un tout indissoluble. Le suffixe *-keit* est né de la même manière; c'est le suffixe *-heit* qui, ayant été adjoint à un certain nombre de thèmes terminés par la gutturale sourde, en a détaché cette gutturale et s'est soudé avec elle de manière à constituer un nouveau suffixe (cf. M. Bréal, *Gramm. comp.* de Bopp, introduction du IV^e vol., p. v et ss.) [1].

[1] Comparez en français *séche-resse,* formé par coalescence d'après *iv)r-esse, tend)r-esse* (Diez, *Gramm. des Langues romanes,* trad. Pâris, t. II, p. 260).

C'est encore au même procédé que sont dus, par exemple, en grec le suffixe -ά)κις pour -κις, en gotique le suffixe *-is* de *uns-is,* d'après

Bref, ce fait est si généralement répandu dans la grammaire des idiomes ario-européens, qu'il n'est pas étonnant de lui voir jouer un rôle important dans la déclinaison, où la forme plus accentuée, le caractère d'insistance plus marqué, que revêt en pareil cas l'exposant casuel, devait nécessairement influer sur ces emprunts et tendre à en augmenter la fréquence. L'esprit humain, toujours en quête de moyens d'expression, recherche de préférence les mieux caractérisés; il se laisse invinciblement séduire, lorsqu'un procédé nettement déterminé s'offre à lui pour lui permettre de rendre les nuances les plus fines de ses conceptions, et l'analogie, qui règne en souveraine dans le domaine linguistique, vient ensuite s'emparer des faits particuliers pour en généraliser l'imitation et transformer en type ce qui, dans l'origine, n'avait été qu'un phénomène purement accidentel.

---

m)is, en latin des mots tels que *nescio-cubi, meridi-onalis, n-inguli, sen-exter,* etc., d'après *si)c-ubi, ne)c-ubi, septentri)on-alis, s)inguli, d)exter* (cf. J. Baunack, *Mém. de la Soc. de ling.,* t. V, p. 9, 11, 19).

CHAPITRE II.

ANALYSE DE LA DÉCLINAISON PRONOMINALE.

§ 51. Arrivés à ce point de notre étude, et sachant ce qu'il faut entendre par *désinence* et comment a été créé cet organe grammatical, nous pouvons entreprendre l'analyse des désinences qu'offre la déclinaison des pronoms. Ces désinences ne seront examinées ni suivant l'ordre que présentent les cas dans la déclinaison, ni suivant l'ordre alphabétique ; ce désordre apparent a pour but de rendre l'exposition plus facile, en s'appuyant, autant que possible, sur l'enchaînement et la dépendance respective des démonstrations, de manière à permettre de les étayer successivement les unes par les autres, et d'éviter ainsi les nombreuses redites qu'entraînerait forcément l'adoption de l'ordre grammatical ou lexique. Rappelons que, dans cet examen, il ne faut pas perdre de vue l'équivalence primitive des formes et qu'il n'y a provisoirement à tenir compte ni du genre, ni du nombre, ni du cas.

I. — Formes en A[1].

Cf. § 58, formes en *ā*.

3° personne.

sa, nom. sg. m. (pron. *sa*).

§ 52. Rien à dire de cette forme exclusivement usitée devant les

[1] Les formes en -*ă*, presque entièrement disparues du sanscrit, ont été beaucoup mieux conservées par les idiomes congénères, tels que

mots commençant par une consonne ; c'est le thème nu, il n'y a pas ici de désinence véritable.

II. — Formes en YĀ (instr. sg).

Cf. §§ 60, 156, formes en *yi, yō-s.*

1re personne. *ma-yā.*

2e personne. *tva-yā.*

3e personne.

a-yā, f. / *a-na-yā,* f. (pron. *ayam*).

ta-yā, f. (pron. *sa*).

a-mu-yā, f. (pron. *asāu*).

§ 53. La désinence est *-yā.* L'existence de ce suffixe est démontrée par l'instrumental *amu-yā,* où nous le trouvons adjoint à un thème *amu-* qui figure dans plusieurs autres cas de la déclinaison du pronom *asāu.* L'instrumental *a-yā* doit donc se lire effectivement *a-yā,* et cette division sera confirmée par l'analyse du pronom *a-ya-m* (§ 88). Puisqu'on ne peut supposer ici la présence d'un thème *ē-,* suivi de la désinence *-ā* (*ayā* pour * *ē-ā*), il en est forcément de même pour les autres formes qui lui sont identiques comme structure et comme fonction casuelle, et l'on doit rejeter les analyses * *mē-ā,* * *tvē-ā,* * *tē-ā,* qui ont été quelquefois proposées.

§ 54. Cette désinence a pour origine le thème *ya* [1], qui figure encore dans la langue avec le rôle de pronom relatif (*ya-s, yā, ya-d*) ; il est possible que la forme redoublée *ya-yā,* qui s'y trouve avec la fonction d'instrumental féminin, ait servi de point de départ à la création de ces diverses formes en *-yā* (?).

le grec. Ex. les accusatifs μέ, σέ (*τϝέ), ἕ (*σϝέ,) ἄμμε, ὔμμε, etc., qui donneraient en arique *ma, tva, sva, asma, yušma,* etc.

[1] Comme tous les pronoms, *ya* était originairement démonstratif. C'est par dérivation latente qu'un pronom passe de la valeur démonstrative à la relative, aussi le même thème peut-il remplir l'un de ces deux rôles dans une langue et l'autre dans une langue sœur. Ainsi *sya,* resté démonstratif en sanscrit, est devenu relatif en zend. Le vieux perse le présente encore avec le sens démonstratif dans l'adverbe *hyāpara* = *hya-apara.*

§ 55. *A-yā* (védique) n'est donc autre chose que le pronom *a,* renforcé par le pronom *ya,* avec allongement de la voyelle du second facteur[1]. Voyez ci-dessous § 58 a-b.

Dans *a-na-yā,* au lieu du thème simple *a-,* nous avons un groupe *a-na-,* composé des deux pronoms *a-* et *na-*. Nous retrouverons ce même groupe altéré en *a-nē-* (cf. ci-dessous § 131) dans l'instr. masc. *a-nē-na,* en regard du véd. *ē-na.* Il y a entre *a)-yā* et *a-na)-yā* le même rapport qu'entre le génitif à thème simple *ka)-sya* et son synonyme à thème complexe *ka-ya)-sya,* dans la déclinaison du pronom *ka.*

Cette analyse est, je crois, la plus probable et la plus conforme à l'analogie, bien qu'on puisse au premier abord être tenté d'en proposer une autre fondée sur l'homologie apparente de l'instr. masc. *anēna* avec l'adjectif *anēka* (« pas un seul » i.e. « beaucoup »), qui est pour *an-ēka* = *a-n-* privatif (sans doute apocope de *a-na-*) + *ēka.* Cette manière de voir ferait diviser *anēna* et, par conséquent, *anayā* en *an-ēna, an-ayā,* et amènerait à considérer ces formes comme des renforcements de *a-yā, ē-na,* au moyen de l'élément *an-*[2]. Mais elle est à rejeter, car le rapprochement de la déclinaison du pronom *ē-na,* dont la structure est semblable à celle du groupe *a-na-* et qui fait à l'instr. sg. *ē-nē-na, ē-na-yā,* doit lever toute incertitude, s'il pouvait en exister, sur la division *a-nē-na, a-na-yā.*

§ 56. Dans *amu-yā* on a le thème *a-mu-,* variante en *-u* du thème complexe *a-ma-,* composé des deux pronoms *a* et *ma,* qui se retrouve dans le nom. sg. *a-ma-s*[3], forme védique de la 3e personne, synonyme de *sa, ayam, asāu.*

[1] Ce renforcement est pareil à celui qui a donné *u-bha-ya* en regard de *u-bha-* (*u-bhā, u-bhāu*) « tous les deux ».

[2] L'identification qu'établit cette hypothèse entre le *an-* démonstratif de **an-ēna* et le *an-* négatif de *an-ēka* n'a rien qui doive surprendre. Comme tout démonstratif, le thème *a-n* (= **a-na*) signifie primitivement (§ 18) « là », puis, par extension, il acquiert la valeur « là-bas, au loin » ; la notion d'*éloignement* et l'idée de *négation* sont connexes, et la dérivation latente fait passer sans peine le même mot du premier sens au deuxième. Comparez, en français, l'expression : « je suis *loin* de le penser », pour dire : « je *ne* le pense *pas* », où se montre à découvert un processus absolument semblable.

[3] Cf. § 101. Notons incidemment que ce thème *a-ma-* se trouve peut-être représenté en grec par ἐ-με-. La confusion primitive des personnes

§ 57. *Ta-yā, ma-yā, tva-yā* sont formés, comme *a-yā,* à l'aide du renforcement des pronoms *ta, ma, tva,* par le pronom *ya.*

Rien à dire des thèmes *ta* et *ma.* Quant au thème *tva,* c'est un équivalent et un substitut du pronom *ta.* Sa forme originelle est dissyllabique (* *tu-a*); c'est un thème à deux éléments (pour plus de détails, cf. ci-dessous § 90).

III. — Formes en Ā.

Cf. § 52, formes en *a.*

1re personne.	2e personne.
mā (acc. sg.).	*tvā* (acc. sg. et instr. sg. véd.)[1].

3e personne.

sā (nom. sg. f. } pron. *sa*).
tā (nom.-acc. duel m. et plur. n. véd. } pron. *sa*).
i-mā (mêmes fonctions, pron. *ayam*).

§ 58. Ces formes en *ā* sont l'allongement (cf. § 11) des thèmes *ma, tva, sa, ta, i-ma,* qui se retrouvent ailleurs, p. ex. dans *mă-mă, tvă-yă, să, tă-m, i-mă-m* (§§ 86, 53, 52, 87).

L'origine de cette voyelle longue est obscure. De toutes les explications de la désinence *-ā* par l'hypothèse d'une contraction de *-a* thématique avec un suffixe, il n'en est pas une qui repose sur des bases solides, parce qu'elles sont toutes filles d'un procédé inexact, l'interprétation de la déclinaison des thèmes en -A par la déclinaison des thèmes à consonne.

Or, l'examen de l'ensemble de la flexion sanscrite démontre qu'il est impossible d'expliquer la déclinaison des thèmes vocaliques en -A au moyen de la déclinaison consonantique :

permet d'identifier deux pronoms appartenant l'un à la première et l'autre à la seconde. Si cette conjecture est exacte, l'ε- de ἐ-μέ n'est pas une voyelle prosthétique, mais un thème pronominal identique à l'ε- de ἐ-γώ ; on a dans ἐ-μέ comparé à μέ un groupe de deux éléments en regard d'un thème simple, et il y a entre *ma* (μέ) et *a-ma* (ἐ-μέ) un rapport semblable à celui qui existe entre les thèmes *sya, sma, ha* (particule) et les groupes *a-sya, a-sma, a-ha.*

[1] Outre l'instrumental *tvā* la déclinaison pronominale, dans la langue mère, possédait encore beaucoup d'autres instrumentaux en *-ā* que n'a pas conservés le sanscrit. Cf. ci-dessous § 245, n° 14, note.

on n'arrive ainsi qu'à décomposer arbitrairement les formes et à imaginer des suffixes incompréhensibles et factices *-ōs, -ām, -as,* etc. La marche opposée est la seule vraisemblable, et c'est la flexion des thèmes en -A qui nous donne la clé de celle des thèmes consonantiques, au moyen de la segmentation et de la coalescence; aussi, comme nous le constaterons plus loin, pour le plus grand nombre des cas de *vāc-* (§ 247), les choses se passent-elles exactement comme si auprès du thème consonantique *vāc-* on avait un second thème vocalique *vāca-*. Par suite, ainsi que je l'ai déjà dit au § 11, dans l'analyse de la flexion consonantique, on ne peut pas affirmer, sans démonstration préalable, qu'une désinence à voyelle initiale soit le vrai suffixe, et qu'on ne se trouve pas en présence d'une finale renfermant un élément thématique emprunté à la flexion des thèmes pronominaux et nominaux en -A.

Aussi le recours à la déclinaison consonantique ne saurait-il, en pareille occasion, fournir qu'un moyen de contrôle de l'ordre négatif et jamais un argument positif; l'absence de tel élément désinentiel, dans un cas donné de cette déclinaison, peut bien servir à prouver que ledit élément n'existe pas, dissimulé sous une contraction, dans le cas homologue de la déclinaison en -A, mais la réciproque n'est pas vraie, et la présence de cet élément, dans les mêmes circonstances, ne démontre en aucune façon qu'il existe dans la flexion vocalique et qu'un *-ā* y soit nécessairement le produit de la fusion d'un suffixe avec la voyelle finale du thème. Ceci posé, examinons ces désinences en elles-mêmes et voyons si leur analyse révèle d'une manière incontestable l'existence d'un suffixe *-ā* ou *a-* :

a) 1re hypothèse. — Y a-t-il un suffixe *-ā?* Ecartons d'abord l'acc. instr. sg. *tvā*. Il est, à la vérité, pour un dissyllabe **tu-ā,* mais il ne s'ensuit nullement qu'il y ait là un suffixe *-ā,* car ce **tu-ā* n'est que la forme longue du thème complexe **tu-a-* (cf. §§ 57, 81, 90) et l'on aurait tort d'y voir un thème *tu-* pourvu, après coup, d'un exposant casuel *-ā;* quant à la conjecture *tvā* = **tva-ā,* elle sera discutée un peu plus bas.

Le duel *tā* (gr. τώ) n'est point pour **ta-ā* (gr. *τо-ω), car alors on devait avoir, au duel de ὄψ, *ὄπ-ω et non ὄπ-ε. Le duel sanscrit *vāc-ā* ne prouve rien à l'encontre, car il n'est pas l'homologue de ὄπ-ε ; c'est une formation analogique d'après

tā, dattā, comme en grec ὀπ-οῖν d'après λόγοιν (cf. M. Brugman, *Morph. Unters.,* t. I, p. 159). A ce nombre, *vāc-āu, vāc-ōs,* laissent clairement voir qu'ils sont des emprunts faits à la flexion en -A : *y)āu, t)āu, datt)āu, y)ō-s, yu-v)ō-s* (cf. §§ 159, 250, n^os 6 et 7); or, à côté de *vāc-āu* on a *vāc-ā,* comme à côté de *tāu* on a *tā; vāc-āu* étant créé d'après *tāu,* par analogie *vāc-ā* doit l'être d'après *tā*. C'est *tā* qui a prêté son *-ā* à *vāc-ā* et non l'inverse; l'équation *tā* = * *ta* + *ā* est donc une conjecture gratuite. Une preuve supplémentaire nous est fournie par le duel du pronom *asāu,* exactement parallèle à celui de *sa :*

tā	*amū*
tā-bhyām	*amū-bhyām*
ta-yōs	*amu-yōs*

Si l'on avait *tā* = * *ta-ā,* on devrait avoir *amū* = * *amv-ā*. Or, la possibilité d'une contraction de *-v-ā* en *-ū* est énergiquement repoussée par les phonétistes (cf. H. Osthoff, *Morph. Unters.,* t. II, p. 133); puisque *amū* n'est pas pour * *amv-ā, tā* ne saurait être pour * *ta-ā,* ni, par suite, *imā,* pour * *ima-ā*. La distinction des genres et des nombres étant postérieure à celle des cas (§§ 170, 179, 196, 215), on peut identifier, sous le rapport de la structure, le nominatif sg. *sā* et les accusatifs sg. *mā*, *tvā,* aux nominatifs accusatifs du duel et du pluriel, *tā, imā ;* il en est de même de l'instr. sg. véd. *tvā,* qui n'est autre que l'acc. sg. *tvā,* la même forme servant ici à exprimer deux cas différents, en vertu de la parenté des cas et de leur confusion originelle (§§ 196-214). En ce qui concerne cet intrumental, on ne saurait tirer d'objection de son similaire *vāc-ā,* ni se fonder sur ce dernier pour supposer *tvā* = * *tva-ā ;* en effet, il n'y a pas de raisons à faire à valoir pour prouver que l'instr. *vāc-ā* n'est pas, comme le nom. duel *vāc-ā,* une formation analogique, ayant emprunté son *ā-,* par segmentation, à l'instr. des thèmes en A. Toutes les probabilités sont, au contraire, pour que *vāc-ā* (instr.) soit aux instr. *tv)ā, datt)ā,* comme *vāc-ā* (nom.) est aux nom. *t)ā, datt)ā*.

Rien ne donne donc à penser que, dans aucune de ces expressions pronominales, l'*-a* désinentiel cache la contraction de l'*-a* thématique avec un suffixe *-ā*.

b) 2° hypothèse. — Y a-t-il un suffixe *-ă?*

Le duel *tā* n'est point pour * *ta-a,* car on devrait avoir à ce nombre * *vāc-a* d'après * *ta-a, datta-a,* comme on a * *vāc-s*

(*vāk*), *vāc-i, vāc-ē,* d'après *sa-s, datta-s,* * *tva-i* (*tvē*), * *datta-i* (*dattē*), * *tasma-ē* (*tasmāi*), * *datta-ē* (*dattāi* véd.). Or, d'après *tā, dattā,* on a *vāc-ā;* c'est une preuve que la langue, à l'époque où elle a créé ce duel en empruntant par segmentation l'-*ā* de *t*)*ā, datt*)*ā,* considérait l'-*ā* de ces formes comme un phonème indivisible et qu'elle n'y sentait pas une dualité d'éléments, comme elle le faisait, au contraire, dans les finales -*ē*, -*āi,* de *dattē, dattāi,* qu'elle décomposait sans hésitation en -*a* thématique + suffixe -*i* et -*a* thématique + suffixe -*ē* : d'où *vāc-i* et *vāc-ē*.

Donc, *tā* n'étant point pour * *ta-a,* le grec τώ ne représente pas * το-ε ; le duel nominal ὄπ-ε n'est pas un argument à invoquer, puisque nous savons que la déclinaison consonantique n'en fournit pas de l'ordre positif. De plus, la forme * το-ε n'a. jamais existé en grec, où elle eût donné non τώ, mais * του ; par conséquent, τώ est un héritage reçu directement par le grec du fonds de la langue mère, et son -ω est un -*ō* ario-européen dont l'origine reste à déterminer, sans que les dialectes helléniques puissent jeter sur ce point la moindre lumière.

Le masc. τώ n'étant pas pour * το-ε, le fém. τά n'est pas pour * τα-ε. Quoi qu'on en ait dit, ce τά ne doit pas être un néoplasme ; comme la distinction des nombres est postérieure à celle des cas (§ 216), on peut identifier le nom. fém. du duel grec à celui du sg. et voir dans τά un similaire de ἁ (ἡ) = scr. *sā*. C'est une forme longue du thème *ta,* comme *sā* est une forme longue du thème *sa,* et τά est à ἁ, *sā,* comme *ta-smin* est au védique *sa-smin;* comparez le fém. lat. -*ta* dans le nom. sg. (*is*)-*ta*. Le duel τά n'ayant pas de suffixe * -ε (= scr. * -*a*), ses homologues ἁ, *sā,* n'en doivent point posséder non plus.

La distinction des genres étant de beaucoup postérieure à celle des cas et des nombres (§ 215), la confusion primitive des formes sur ce point nous conduit à identifier le nom. duel fém. τά au nom pluriel ntr. τά. La différence de quantité n'est pas une objection insurmontable, car un grand nombre de linguistes admettent que l'-*ă* des pluriels neutres était originairement long (F. de Saussure, *Système primitif des voyelles,* p. 61 et 92), comme semblent l'indiquer :

1° Les noms de nombre τριά-κοντα, *quadrā-ginta,* etc., et en particulier *nonā-ginta*. Dans celui-ci, en effet, *nonā-* est au pluriel neutre *nonă* comme *octō-* de *octō-ginta* est à *octŏ,*

forme brève du nom de nombre cardinal *octō* (gr. ὀκτώ). Or, on sait que *octŏ* n'est qu'une abréviation hystérogène de *octō* (Schleicher, *Cpd.,* § 248) ; l'analogie donne donc à penser qu'il peut en être de même de la relation *nonā- : nonă.*

2° La terminaison *-gintā* (la quantité *-gintă* n'apparaît qu'au temps de Martial), d'un aspect identique à celui d'un pluriel neutre, par laquelle ces mêmes noms répondent en latin à la terminaison -κοντᾰ du grec ; *-gintā* : -κοντᾰ = *quadrā-* : τέτταρᾰ.

3° Les passages de Plaute et de Térence où l'on rencontre des formes telles que *verberā, debiliā.*

4° La quantité de l'acc. plur. ntr. *-eā* dans les adverbes *ant-eā, inter-eā* (formés comme *inter-im, inter-dum,* qui renferment les acc. sg. *i-m, du-m*), *post-eā, propter-eā.*

Je ne cite, il est vrai, que pour mémoire les exemples contenus dans ces deux derniers alinéas, car l'influence du mètre peut faire contester la valeur historique des formes en *-ā* tirées des poètes, et Priscien voit dans le *-eā* de *inter-eā* et de ses congénères non un accusatif pluriel neutre, mais un ablatif singulier féminin.

L'abréviation hystérogène de l'*-ā* final dans ces formes est comparable à celle qu'a subie cette voyelle dans les noms masculins et féminins en *-a* du grec et du latin, tels que ἱππότᾰ (l'accent indique une quantité primitive * ἱππότᾱ, qui se retrouve au génitif sg. ἱπποτά-ο), πρύμνᾰ, γραῖᾰ, *novă, scribă* (cf. πρυμνή adject., γραίᾱ id., νέᾱ, *aquilā, Aeacidā,* dans Ennius), etc. L'existence de τᾱ́ en face de τᾰ́, pareille à celle de τεσσαρᾱ́-κοντα en face de τριᾱ́-κοντα, est un doublet de quantité dans le genre de celui qu'offrent les substantifs πρύμνᾰ, γραῖᾰ, en regard des adjectifs πρυμνᾱ́ (πρυμνή), γραίᾱ.

Néanmoins, se fondant sur ce qu'un *a* bref non accentué de l'ario-européen peut donner *i* en indien, d'éminents phonétistes assimilent l'*-i* final des pluriels neutres consonantiques du sanscrit, tels que *hṛnd-i, manāṅs-i,* à l'*-a* final des pluriels neutres du latin et du grec, tels que *cord-a,* * μένεσ-α, et en concluent que la désinence *-a* des pluriels neutres ario-européens était brève dès l'origine. Malgré leur autorité, il me semble que ces conjectures sont un peu forcées ; car, d'une part, si l'on en poursuit la déduction à travers l'ensemble des formes de la déclinaison dans notre famille, on se jette dans de graves difficultés, et, de l'autre, la nasalisation que présentent ces pluriels en sanscrit et qui leur fait entièrement

défaut dans les langues sœurs, oppose un obstacle sérieux à leur identification immédiate. Je crois donc qu'il est plus prudent de ne pas faire d'assimilation directe entre la désinence *-i* de l'indien et la désinence *-a* du gréco-italique ; elles appartiennent sans doute à deux stades de formation distincts[1], et, par suite, la question reste entière en ce qui concerne l'hypothèse d'une variation de quantité dans l'*-a* des pluriels neutres européens (cf. en outre ce qui est dit § 221, n° 1).

L'assimilation de τᾰ́ à τᾰ́ entraîne celle de τᾰ́ au scr. *tā* (plur. ntr.) ; nous pouvons donc y voir également un homologue de *sā* et, comme nous l'avons fait tout à l'heure, mettre sur la même ligne *sā* et *tā*. Par conséquent, il n'y a pas lieu d'y supposer non plus la présence d'un suffixe *-a*.

En ce qui concerne l'instrumental *tvā*, le raisonnement est le même que pour le duel *tā :* s'il représentait **tva-a,* l'instr. sg. de *vāc* ferait **vāc-a* et non *vāc-ā*. Ici encore la langue a montré, en empruntant à *tvā* son *ā,* qu'elle considérait ce phonème comme indivisible.

Les acc. sg. *tvā, mā* doivent être également considérés comme n'étant pas des contractions de **tva-a, *ma-a,* et cela par deux raisons qui nous sont déjà connues : 1° *tvā* instr. étant identique à *tvā* acc., ce qui est vrai de celui-ci l'est nécessairement de son similaire *mā ;* 2° les acc. *tvā, mā,* peuvent être mis sur la même ligne que les nom. acc. plur. ntr. *tā, imā,* en faisant abstraction de la distinction secondaire des nombres.

Conclusion[2] : puisque dans aucun de ces cas en *-ā* il n'est

[1] De même que le duel scr. *vāc-ā* (§ 250, n° 6) emprunte son *-ā* aux duels *tā, dattā,* les pluriels gr. * μένεσ-α, lat. *cord-a,* ont pu emprunter leur *-a* aux pluriels τά, (*is*)-*ta* etc., tandis que, l'indien *manāñs-i* étant formé d'après le pluriel m. *tē* = * *ta-i* (§ 250, n° 10 a), cette corrélation doit faire abandonner l'opinion que *manāñs-i* est pour **manāñs-a*, car alors **ta-i* devrait représenter **ta-a* et donner en grec *τω = *το-α ; or, le pluriel *tē* a pour homologue dans cet idiome το-ί (poét.), ce qui renverse l'hypothèse.

Du reste, lors même qu'il serait démontré que l'*-i* des pluriels ntr. scr. et l'*-a* des pluriels ntr. européens sont identiques et que *catvāri*, par exemple, est le représentant littéral de τέτταρα, il ne s'ensuivrait pas d'une façon nécessaire que cet *-a* eût toujours été bref et qu'on n'eût pu avoir successivement, par modification graduelle de la finale :

1. **catvārā* — cf. lat. *quadrā-*
2. **catvāră* — cf. gr. τέτταρᾰ, τετρᾰ-, osq. *petoră.*
3. *catvāri*

[2] Les conclusions posées dans ce paragraphe s'appliquent néces-

possible de constater avec certitude la présence d'un suffixe *-ă* ou *ā,* il faut provisoirement se borner à admettre que la finale *ā-* est ici non le produit d'une contraction, mais simplement la forme longue de la voyelle thématique ; les colorations variées que peut présenter cette voyelle, employée à l'état bref, expliquent celles qu'elle présente dans les cas où elle figure sous son aspect long.

En résumé, pour les mêmes thèmes monosyllabiques en -A et, par suite, pour les groupes polysyllabiques à la formation desquels ils ont pu contribuer, la déclinaison pronominale nous présente deux séries de formes parallèles :

1° Les formes à voyelle brève : *ma-* (cf. *ma-ma*), *tva-* (cf. *tva-m*), *sva-* (cf. *sva-tas*), *a-sma-*, *yu-šma-* (cf. *a-sma-d, yu-šma-d*), etc.; gr. μέ, σέ (*τϜ-ε), ἕ (*σϜε), ἄμμε, ὔμμε (éolien), etc.

2° Les formes à voyelle longue : *mā, tvā, tā,* etc., ce qui n'est pas inexplicable chez des monosyllabes, comme le dit M. Baunack (*Mém. de la Soc. de Ling.,* t. V, p. 5 note et p. 7).

Cette double série, que la répartition a su mettre à profit pour l'expression des cas, des nombres et des genres, et sur l'origine de laquelle nous aurons à revenir (§ 221, n° 1), permet de préciser la nature de la relation existant entre l'*-ā* du duel sanscrit dans les thèmes consonantiques et l'-ε par lequel le grec lui répond d'une manière constante. L'un n'est pas le représentant de l'autre et il n'y a pas entre eux de parenté immédiate. Les duels consonantiques du grec sont créés par analogie et segmentation d'après les formes pronominales du sg. et du plur. à voyelle *brève:* ὄπ-ε, comparez μ(έ, τϜ)ε, σϜ)έ [1]; tandis que les duels consonantiques du sanscrit sont créés par

sairement aux formes en *-yā* du § 53 et, d'une manière générale, à tous les monosyllabes pronominaux terminés en *-ā* qui peuvent se rencontrer, soit à l'état libre, soit engagés dans des groupes plus ou moins complexes. Ainsi qu'on le verra plus tard (§ 221, n° 5, note), elles trouvent un nouvel appui dans l'analogie de la conjugaison, où les formes védiques *ayā* (gr. εἴω), *bravā, arcā,* etc., qui sont à *ayā-ni, bravā-ni, arcā-ni,* comme *tā, imā,* sont à *tā-ni, imā-ni,* paraissent offrir non la contraction d'un suffixe avec une voyelle thématique, mais un simple allongement de cette dernière.

[1] Μέ, τϜέ, σϜέ, sont-ils, comme on l'a dit quelquefois, pour * μέ-δ *τϜέ-δ, *σϜέ-δ (cf. τό = *τό-δ = scr. *ta-d,* et les accusatifs *me-d, te-d, se-d,* des vieux auteurs latins)? Cette conjecture me paraît rendue inutile par la comparaison des particules τέ, γέ, avec leurs homologues scr. *ca, gha ;* μέ, τϜέ, σϜέ, sont d'anciens démonstratifs commé τέ, γέ, et ceux-ci n'ayant jamais renfermé la finale -δ, il n'y a pas de motif probant pour qu'il en soit autrement de μέ, τϜέ, σϜέ.

le même procédé d'après les formes pronominales du sg. et du plur. à voyelle *longue: vāc-ā,* comparez *m)ā, tv)ā, t)ā*. En somme, l'accusatif (-nominatif) ὄπ-ε est à l'acc. μέ et à l'acc. (*-nom.) ἄμμε comme l'acc. (-nom.) *vāc-ā* est à l'acc. *mā* et à l'acc. (-nom.) *tā*.

§ 59. *I-mā* présente un thème complexe dû au renforcement du pronom *i* (cf. § 88) par le pronom *ma*. Rien de particulier à dire des autres thèmes; nous reverrons plus bas ces mêmes formes longues dans les groupes plus développés *mā-m, tvā-m, tā-m, tā-ni, i-mā-m, i-mā-ni,* etc., où elles nous fourniront des exemples de ce fait si fréquent dans la flexion pronominale : un même groupe employé comme *forme casuelle* à une place de la déclinaison, et comme simple *thème* à une autre. Ce n'est d'ailleurs, comme il est facile de s'en apercevoir, qu'une conséquence du phénomène de l'élargissement des formes pronominales par cette agglutination croissante des racines (cf. §§ 62, 86, 92, 111, 118, 120, 127, 130, 140, 141. 143, 146, 148, etc.) dont il a déjà été question aux §§ 4-6.

IV. — Formes en YI (loc. sg.).

Cf. § 53, formes en *yā*.

1re personne.	2e personne.
ma-yi.	*tva-yi.*

§ 60. La désinence est *-yi*. La comparaison de ces formes avec les formes parallèles de l'instrumental *ma-yā, tva-yā,* montre clairement qu'on ne peut les expliquer par * *mē* + désinence *-i,* * *tē* + dés. *-i,* et que le suffixe *-yi* est simplement une variante du pronom *ya* (voyez ci-dessous § 65). Ce thème accessoire *yi* se retrouve en zend, dans la déclinaison du pronom relatif, comme suppléant du thème principal *ya*. Ex. acc. sg. *yi-m* (= scr. *ya-m*); *yi-m* est à *ya-m* comme, dans la flexion du pronom interrogatif *ka, ki-m* est au véd. *ka-m,* ancien accusatif devenu particule.

V. — Formes en I (loc. sg.).

Cf. §§ 137, 71, 74, 148, formes en *ī, ē, āi, āi-s*.

3e personne.

* *a-smi* (dans *a-smi-n,* du pron. *ayam*).
* *ta-smi* (dans *ta-smi-n,* du pron. *sa*).

§ 61. L'existence de * *a-smi* est démontrée par le zend *a-hmi*

(= scr. **a-smi*) auprès duquel se trouvent également *qa-hmi, aē-ta-hmi,* etc.[1]. Cet **a-smi* est la variante d'un thème *a-sma-* qui figurait dans l'instr. disparu **as-mā* (cf. en zend *è-hmā* pour **a-hmā* = scr. **ą-smā*, forme du dialecte des Gâthas qui a été affectée à l'expression de l'instr. plur. de la 1re personne), comme les loc. *ma-yi, tva-yi,* sont les variantes des groupes **ma-ya, *tva-ya*, qui figurent dans les instr. *ma-yā, tva-yā.* Cette coexistence de formes en *-a* et en *-i* pour les mêmes thèmes est un phénomène des plus répandus dans la grammaire ario-européenne, ainsi que le font voir les suffixes formatifs des noms, les désinences personnelles dans les verbes et les particules d'origine pronominale, telles que *a-pi, a-dhi, vi, pari, ya-di,* etc., qui répondent à *a-pa, a-dha, vā, parā, ya-dā,* etc., comme *ma-yi, tva-yi, *a-smi,* répondent à *ma-yā, tva-yā, *a-smā* (voy. § 65).

§ 62. Nous verrons plus loin comment *a-smi-n* est issu de **a-smi*; en attendant, l'analogie de *ta-smi-n* avec *a-smi-n* et l'existence du zend *aē-ta-hmi* (= scr. **ē-ta-smi*) nous permettent de restituer **ta-smi* à côté de **a-smi.*

§ 63. *A-sma-, ta-sma-,* sont des thèmes complexes issus du renforcement des pronoms *a*[2], *ta,* par le pronom *sma.* Ce pronom est resté dans la langue à l'état indépendant, tantôt avec la fonction d'explétif, tantôt (dans la conjugaison védique) avec celle d'augment.[3].

Sma est fort ancien; il appartient à la période proethnique, car nous le retrouvons dans toute la famille, et il joue un rôle important dans les idiomes germano-slaves, où la déclinaison l'utilise souvent comme suffixe remplaçant les dérivés du pronom **bha* (*bhi-s, bhya-m, bhya-s*). Schleicher y voit un thème complexe résultant de la contraction des deux

1 Ajoutez les formes lesbiennes de la 1re pers. plur. ἄμμι, ἄμμι-ν, qui prouvent que ἄμμι (= scr. *a-smi*) est le type originaire, « puisqu'en grec, dit M. Baunack, il faut à priori regarder les formes sans ν comme les plus anciennes. » (*Mém. de la Soc. de Ling.*, t. V, p. 13).

2 Sur la forme première du pronom *a* dans *ą-sma,* voyez ci-dessus § 67.

3 Il veut dire alors: « autrefois », sens dérivé d'une signification antérieure : « là, là-bas ». C'est la notion d'*espace* se transformant en la notion de *temps,* en vertu d'une association d'idées qui se retrouve dans tous les idiomes.

pronoms *sa* et *ma* (§ 15), hypothèse des plus vraisemblables et qui repose sur un phénomène très ordinaire dans la famille. Aussi, lorsqu'en regard des suffixes formatifs de noms *ta-ra*, *ta-na*, *ma-na*, *sa-na*, etc., on rencontre leurs équivalents syncopés *t-ra*, *t-na*, *m-na*, *s-na*, se trouve-t-on naturellement amené à en rapprocher *s-ma* et à poser la proportion :

s-ma : *sa-ma* = *s-na* : *sa-na*.

§ 64. On sait que, dans l'agglutination de deux thèmes pronominaux, le deuxième élément renforce le premier à la manière d'un explétif : le rôle explétif que joue encore *sma* dans la langue, et le rapprochement de cette racine avec les thèmes complexes *a-sma-*, *yu-šma-*, *ta-sma-*, confirment cette opinion, sur laquelle j'aurai l'occasion de revenir.

§ 65. La parenté fondamentale des thèmes pronominaux en *-i* avec ceux en *-a* est indéniable, mais l'origine de cette variante est obscure. M. Osthoff la fait dériver d'une forme première en * -$a^x y$ (= scr. *-ē*), réduite ultérieurement à *-i* (processus : -$a^x y$, *-iy*, *-ī*, *-ĭ*) par le déplacement du ton, ce qui lui donne l'apparence d'un affaiblissement de la forme en *-a* : ainsi le locatif *asmi* serait le représentant d'un type antique * a^x*sméy* (scr. * *asmé* = * *asmái*), où le transport de l'accent sur la première syllabe aurait déterminé d'abord l'abaissement du ton (« nebenton ») dans la seconde, puis sa disparition complète (« tonlosigkeit »), d'où finalement, en indien, la forme *asmi* (pour plus de détails voir § 71).

Ce type premier * *a-sma-i* pourrait s'expliquer comme un renforcement du groupe à deux éléments *a-sma* au moyen d'un troisième élément de nature pronominale (cf. § 222, c). Du reste, n'oublions pas que sur ce terrain toute explication est pleine de périls, l'ancienneté des expressions démonstratives et l'usure qu'elles ont nécessairement subie rendant bien hasardeuse toute conjecture relative aux raisons déterminantes de leur vocalisme [1]. Comparons en français les monosyllabes pronominaux *ce, te, me, le, que, ci, lui, qui,*

[1] La simplicité de forme et la parfaite symétrie que présentent entre elles les séries pronominales telles que *ma, mi, mu, ta, ti, tu, sa, si, su,* etc., sont justement la preuve de leur extrême antiquité, une longue évolution ayant seule pu les amener à ce rigoureux parallélisme.

moi, toi, quoi, etc. : il est évident que, si nous n'en possédions pas l'histoire, nous serions dans l'impossibilité de justifier par des arguments sûrs leurs différences de vocalisation; toutes les hypothèses sur ce point tomberaient nécessairement à faux, et nous sommes autorisés par là à penser qu'il en doit être de même pour les monosyllabes pronominaux de la langue mère, dont les antécédents nous échappent. A l'époque relativement moderne (bien que très reculée en fait) où nous voyons s'organiser la flexion ario-européenne, il est difficile de découvrir et de démontrer avec quelque certitude les causes qui, durant un âge antérieur, avaient déjà fait varier la nature de l'élément vocalique dans les monosyllabes, de provenance inconnue pour nous, affectés par la langue mère aux fonctions démonstratives. L'apparition de ces doublets (*sma, smi, ya, yi, ka, ki,* etc.) avait eu lieu depuis longtemps quand fut créée la déclinaison, puisque leurs homologues figurent dans la conjugaison (cf. *ma, mi, ta, ti,* etc.), dont l'existence lui est de beaucoup antérieure, comme nous le verrons plus tard. Selon toute apparence, la conscience de leur forme première était donc entièrement obscurcie, au moment où ils furent répartis entre des fonctions syntactiques différentes, et, quand même ils auraient pris naissance dans des agrégations d'éléments multiples, leur condensation sous la forme monosyllabique était un fait accompli depuis une époque beaucoup trop lointaine pour que le souvenir en eût été conservé et qu'ils ne fussent point dès lors considérés comme des thèmes simples et de véritables unités morphologiques. Aussi, laissant de côté, par prudence, le problème de son origine, pouvons-nous mettre sans inconvénient l'-*i* final de ces variantes sur le même plan que l'-*a* des pronoms similaires, et le traiter, ainsi que la langue nous en donne elle-même l'exemple, non comme un suffixe, mais comme une partie intégrante du thème, en un mot, comme une voyelle thématique[1]. S'il figure ici dans l'énumération des désinences, c'est que la segmentation l'a élevé au rang d'exposant casuel et qu'elle en a fait un véritable suffixe (cf. § 45)[1].

[1] Ceci est rendu bien sensible par le grec, où * ἀσμι- (= sc. * *asmi*-) est si peu regardé par la langue comme possédant un suffixe casuel qu'il figure au pluriel avec la valeur d'un simple thème, fléchi suivant les règles de la déclinaison des noms en -I. Ex. ἡμεῖς, ἀμμέων, etc. (= * ἀσμεῖς, * ἀσμέων ; cf. πόλεις, πόλεων).

[1] On pourrait, à la rigueur : 1° expliquer les groupes en -*i*, tels que

J'ai indiqué précédemment (§ 39) comment la langue était arrivée à cette conception, par la comparaison des formes d'un même pronom qui renfermaient des éléments *distincts* à côté d'éléments *semblables*. Dans l'espèce, * *a-smā, ma-yā, tva-yā,* ayant été affectés à l'instrumental, les variantes * *a-smi, ma-yi, tva-yi,* le furent au locatif. Or, ces formes ne se distinguent entre elles que par la voyelle finale ; comme **a-sm*)*i, ma-y*)*i, tva-y*)*i,* exprimaient un cas autre que **a-sm*)*ā, ma-y*)*ā, tva-y*)*ā,* on en conclut que la différence phonétique traduisait la différence fonctionnelle ; *-i, -ā,* furent donc considérés comme constituant ici les exposants respectifs du locatif et de l'instrumental. C'est en cette qualité que nous les

yadi (ancien loc. devenu conjonction), par l'adjonction d'une particule explétive *i*, venant renforcer une forme *ya-d* (cf. le nom. ntr. *ya-d*) terminée par une finale consonantique ; 2° supposer qu'un mot de cette espèce donnant l'impression d'une finale *-di,* l'analogie a fait ensuite créer d'après son modèle des formes en *-i,* telles que *-smi, -bhi,* etc., à côté des types similaires à finale vocalique en *-a.* Mais ces conjectures ne sont guère acceptables. En effet, comme on a *yadā* (ancien instr. devenu adv.) en face de *yadi,* si *yadi* = *yad-i*, il faut, pour être logique, admettre que *yadā* = *yad-ā*, i. e. un neutre *ya-d* renforcé par une particule explétive *ā;* c'est la conclusion exigée par le parallélisme qui règne dans la langue entre les instr. en *-ā* et les loc. en *-i*. Or, il y a ici deux objections capitales à opposer : 1° Nous savons qu'à l'instr. en *-ā* rien ne prouve l'existence d'un suffixe *-ā* (§ 58, a) ; il n'existe donc aucune probabilité en faveur de la leçon *yad-ā*. 2° Si *yadā* était pour *yad-ā,* il faudrait également expliquer son similaire *idā* (adv.) par *id-ā,* et, par analogie, les nom. neutres *idam* (§ 87), *idad* (§ 80) devraient s'analyser *id-am*, *id-ad*. Or, nous verrons (§§ 81 et 87) que cette division n'est pas exacte et qu'il faut lire *i-da-m, i-da-d,* le thème étant *i-da-* et non *i-d,* dans ces expressions ; il n'y a donc pas de raison pour qu'il en soit autrement de l'instr. *i-dā*, puisque ce cas est à *i-da-m* comme l'instr. *tv-ā* est à *tva-m.*

En résumé, il n'y a pas lieu de substituer les analyses *i-d-ā, ya-d-ā,* aux analyses *i-dā, ya-dā; yadi*, homologue de *ya-dā,* doit se lire *ya-di* et, par conséquent, une division semblable s'impose pour les autres formes en *-i*. Il faut se rappeler d'ailleurs : 1° que les groupes pronominaux sont antérieurs à la déclinaison ; 2° que les thèmes monosyllabiques (parmi lesquels se manifestent les variantes en *-i*) sont antérieurs aux groupes. On a donc affaire, comme je viens de le dire, à des formes d'une telle antiquité que toute tentative de les analyser est singulièrement aventureuse ; aussi ai-je cru plus sage de me borner à une simple constatation de faits. Des motifs d'une nature identique m'ont fait garder la même réserve au sujet des variantes en *-u*. Voyez en outre ce qui est dit au § 222, c (pp. 177-186).

retrouverons employés dans la flexion des noms (ex. *vāc-i, vāc-ā*), où la segmentation les a introduits, et nous verrons, en outre (§ 71), comment cet *-i* final de **asmi, mayi, tvayi,* transformé de la sorte en une véritable désinence, s'est annexé à un certain nombre de thèmes pour créer des formes en *-ē*.

VI. — Formes en BHI (instr. sg.).

Cf. §§ 146, 110, 112, 115, 143, formes en *bhi-s, bhya, bhya-m, bhyā-m, bhya-s.*

3° personne.
**a-bhi* (pron. *ayam*).

§ 66. L'existence d'un ancien instrumental en **-bhi* est démontrée :

1° Par la préposition *a-bhi* (= gr. ἐ-φι- dans ἐ-φί-ορκος, ἐ-φ-ιάλλω).

2° Par le grec ἧ-φι (et non ᾗ-φι), instr. fém. poétique du pronom ὅ-ς, ainsi que par toutes les autres formes homériques en -φι : βίη-φι, στρατό-φι, ὄχεσ-φι, etc.[1].

3° Par l'instr. fém. plur. *ā-bhi-s* (§ 147), qui suppose nécessairement une forme antérieure plus simple **a-bhi.* Le doute ne peut porter que sur la quantité de l'*a-* au féminin de cet instr. sg. : faut-il lire **a-bhi* ou **ā-bhi?* En regard du masculin **a-bhi,* dont la quantité est donnée par les prépositions *a-bhi* et ἐ-φι-, le gr. ἧ-φι et l'analogie de *ā-bhi-s* semblent suggérer tout d'abord pour le féminin une forme longue **ā-bhi.* Mais il faut remarquer deux choses :

1° **a-bhi* est un singulier, et, dans la déclinaison du féminin comme du masculin de *a-ya-m,* le thème *a-* est partout bref à ce nombre : cf. *a-sya* (m.), *a-syā-m* (f.), etc. Ceci nous donne donc, par induction, **a-bhi* (f. sg.) pour homologue de *ā-bhi-s.* Il y a, en définitive, entre les voyelles *ă-, ā-,* de ces deux formes, une relation pareille à celle qui se

[1] Ajouter à ces exemples le datif σφί du pronom réfléchi, si l'on admet, avec M. Baunack (*Mém. de la Soc. de Ling.,* t. V, p. 12, note), que σφί = σ-φί, syncope de *σε-φί, forme apparentée au latin *si-bi* (cf. § 196, sur l'existence supposée d'un ancien groupe *sa*ˣ*-bha*ˣ).

remarque entre l'instrumental singulier *ă-yā* et le locatif pluriel *ā-su.*

2° L'*a* du masculin * *a-bhi* ayant la valeur * *e,* celui du féminin doit avoir la valeur * *ă,* puisque nous savons que, dans la flexion des thèmes en -A, les féminins répondent par un * *a* bref à l'* *e* des masculins (cf. F. de Saussure, *op. cit.,* p. 93).

Quant à la contradiction qui semble exister entre la brève de *a-bhi* f. et la longue de ἧ-φι, elle est facile à expliquer, si l'on observe que, dans ἧ-φι, le thème φι est venu renforcer, à la manière d'une particule explétive (cf. χι dans ἧ-χι, § 70), une formé déclinée ἧ (cf. les adv. πῆ, ὅπῃ, πανταχῆ, etc., qui sont de véritables instrumentaux [1]), et qu'ici, comme dans la déclinaison de ὅς-γε, ἥ-γε, ὅ-γε, par exemple, on a, dans la première partie du mot, non un simple *thème* ἡ-, fonctionnant comme radical, mais un pronom revêtu de sa forme *casuelle.* Or, il n'en est pas ainsi pour * *a-bhi,* dans lequel *a-,* ne formant point par lui-même, comme ἧ, un cas complet et indépendant, représente seulement un des deux éléments pronominaux associés pour constituer le groupe * *a-bhi,* que la langue a ensuite doté de la valeur instrumentale ; *a-,* fragment d'un thème complexe, peut être bref, là où serait long un instrumental **ā,* congénère des instrumentaux ἧ, πῆ, etc. C'est le similaire de ce qui a lieu pour le pronom *ya* dans l'instrumental *a-yā,* comparé au thème *a-ya-* du nominatif *a-ya-m : a-yā,* forme revêtue d'une valeur casuelle, nous offre longue la voyelle que le radical *a-ya-* nous présente brève.

Rien ne s'oppose donc à la restitution d'une forme commune * *a-bhi* pour l'instrumental singulier des trois genres.

§ 67. Il est possible que dans la préposition scr. *a-bhi* se confondent deux prépositions ario-européennes étymologiquement distinctes: 1° **e-bhi* (gr. ἐ-φί-), que nous venons de voir; 2° **m̥-bhi* (= gr. ἀμ-φί, lat. *am-b-,* v.h.a. *um-bi*), dont la première partie renferme une nasale sonante. Dans ce dernier cas, le thème *a-* serait probablement le représentant indien d'un ancien thème * *a*ˣ*n-,* qui doit s'interpréter comme une apocope du groupe * *a-na* (identique au groupe *a-na-* qui figure dans *a-na-*

[1] Ces instrumentaux sont pareils à l'instrumental védique *tvā* et aux instrumentaux zends en *-ā,* tels que *thwā, qā* (= * *svā*), *tā, kā* (cf. gr. τῆ, πῆ), etc. Cf. § 245, n° 14, note.

yā, § 55), si l'on s'en réfère à l'analogie de *a-n-,* dans *a-n-tara, a-n-ēka,* etc. Par suite de son affaiblissement ultérieur en **n̥,* le thème primitif aurait fini par devenir *a-* dans le domaine arique (cf. F. de Saussure, *op. cit.,* p. 277, et ci-dessous § 250, n° 8, b, note).

La déclinaison de *aham* nous présenterait encore ce même élément **n̥-* dans le thème *a-sma-* du pluriel, considéré par plusieurs linguistes comme représentant **n̥-sma-;* car, d'après eux, le rapprochement des formes germaniques semble indiquer que l'*a-* du thème *a-sma-,* dans le pluriel de la 1re pers., est le représentant d'une nasale disparue, si toutefois l'on peut identifier avec certitude le thème de *asmē, asmān,* avec celui des formes gotiques *uns, unsis*[1]. D'autre part, il est difficile de ne pas identifier le groupe *a-sma-* de la 1re pers. au groupe *a-sma-* qui figure dans plusieurs formes de la déclinaison de *a-y-am* (comparez entre autres le dat. sg. scr. *a-smāi* 3e pers. et le dat. plur. zd. *a-hmāi* 1re pers.). Dans cette hypothèse, il faudrait donc admettre que les déclinaisons des pronoms *a-ha-m* et *a-ya-m* renfermaient primitivement l'une et l'autre deux thèmes distincts, représentés plus tard en sanscrit par un seul et même *a-*. Il y a là place pour quelques objections et, comme, au milieu de ces diverses formes, il est bien difficile de démêler si, dans la déclinaison pronominale, *a-* représente deux thèmes distincts ou un seul, je laisse la question sans tenter de l'éclaircir, pour ne consi-

[1] Il est au moins fort douteux que *uns-* soit réellement l'homologue du scr. *a-sma-,* considéré comme l'équivalent d'un hypothétique **n̥-sma-,* car on ne voit pas pourquoi, dans ce mot, le thème *-sma* serait représenté par *-s,* tandis que partout ailleurs, en gotique, il l'est par *-mma, -m* (cf. A. Bergaigne, *Mém. de la Soc. de Ling.,* t. II, p. 217). *Un-s* ne répond d'une manière positive qu'à **n̥-s,* forme issue, par syncope de la voyelle, d'un type ario-européen représenté en scr. par *na-s* (acc.-dat.-gén. 1re pers.). D'autre part, on ne peut arguer de l'α- que nous offre l'éol.-lesb. * ἄ-μμε(= * ἄ-σμε) pour restituer **n̥-sma,* car cet α- peut représenter une véritable voyelle et non une nasale sonante, témoin les formes également éol.-lesb., à voyelle prosthétique, ἄ-σφε, ἄ-σφι, pour σφέ, σφί; comparez l'α- prosthétique devant un groupe de consonnes commençant par σ, dans ἀ-σκαίρω, ἀ-σπαίρω, ἀ-σπάλαξ, ἀ-σπάραγος, ἀ-σταφίς, ἄ-σταχυς, ἀ-στεμφής, ἀ-στήρ, etc.

Faute d'une solution certaine au sujet de leur structure intime, le thème sg. *a-sma-* (3e pers.) et le thème plur. *a-sma-* (1re pers.) seront traités comme deux groupes identiques, sous la réserve des observations qu'on vient de lire.

dérer dans cette étude le premier élément du groupe *a-sma-* qu'au point de vue arique.

§ 68. Quoi qu'il en puisse être de la valeur réelle ou fictive des conjectures précédentes et à quelque origine qu'il faille rattacher le thème *a-* de * *a-bhi,* nous avons dans cette forme une variante en *-i* d'un groupe * *a-bha,* semblable à celle que présentent *a-pi, a-dhi, pa-ri, ma-yi, tva-yi,* * *a-smi,* etc., comparés à *a-pa, a-dha, pa-rā, ma-yā, tva-yā,* * *a-smā* (= zd. *è-hmā*). Dans * *a-bha* le thème *a-* a été renforcé à l'aide du thème *bha,* comme il l'a été à l'aide du thème *sma* dans * *a-sma.*

§ 69. Ce pronom *bha* se retrouve dans *u-bhāu, u-bhā* (véd.) = gr. ἄμ-φω, lat. *am-bo,* et il figure également dans la langue en qualité de suffixe servant à la formation de thèmes nominaux, tels que *kaku-bhas, ṛša-bha-s, kara-bha-s, garda-bha-s.* C'est l'équivalent du suffixe grec -φο, p. ex. dans ἔλα-φο-ς, σκάρι-φο-ς ; comparez encore l'adverbe μέσ-φα et son synonyme μέσ-φι, qui sont entre eux dans un rapport analogue à celui qui relie * *a-bha* et * *a-bhi.* Il est probablement un parent de *pa,* autre thème disparu de la langue en tant que pronom indépendant, mais qui se retrouve encore dans les particules indéclinables, telles que *pa-rā, a-pa, u-pa, pa-ri, a-pi,* et dans les verbes causatifs en *-pa-yā-mi.* Dans cette hypothèse, *pa* serait la forme sourde du type labial et *bha* sa forme aspirée sonore, et il y aurait entre elles le même rapport qu'entre le pronom indépendant *tva-m* et la désinence verbale *dhva-m* (cf. §§ 16, 89 et 221, n° 14).

§ 70. J'ai dit plus haut (§ 3) que, dans les thèmes complexes, le second facteur, en venant renforcer le premier, joue à l'égard de celui-ci le rôle d'un explétif. Les formes en *-bhi* nous en fournissent un exemple caractéristique. Ainsi, en regard de ᾗ-φι « par où », nous avons son synonyme ᾗ-χι, qui renferme le même instrumental ᾗ, renforcé par -χι, au lieu de l'être par -φι ; or, ce -χι, équivalent de -φι, est un explétif (comparez la négation οὐ-χί et l'affirmation ναι-χί, pour οὐ, ναί) ; il est identique à l'explétif sanscrit *hi,* et ᾗ-φι est à ᾗ-χι comme -φι (*bhi*) est à χι (*hi*). Ces exemples font clairement ressortir la parité de valeur qui existe entre * *bhi* et *hi.*

VII. — Formes en Ē.

Cf. §§ 61, 137, 74, 148, 139, formes en *i, ī, āi, āi-s, syāi.*

1re personne.	2e personne.
mē (dat.-gén. sg.).	*tē* (dat.-gén. sg.).
a-smē (loc.-dat. plur. véd.)[1].	*tvē* (loc. sg. véd.).
	yu-šmē (loc. plur. véd.)[2].

3e personne.

tē (nom.-acc. duel f. n. et nom. plur. m. du pron. *sa*).
i-mē (mêmes fonctions, pron. *ayam*).

§ 71. Ces formes doivent s'analyser *ma-i, a-sma-i*; *ta-i, tva-i, yu-šma-i*; *ta-i, i-ma-i.* La finale *-ē* y résulte de la fusion de l'*a* thématique avec la véritable désinence qui est *-i*[3]; aussi, dans la déclinaison des thèmes consonantiques, qui a puisé ses désinences dans la flexion des thèmes en -A, trouvons-nous au locatif sg. *vāc-i,* d'après le locatif nominal *dattē* = * *datta-i* et son modèle pronominal *tvē* = * *tva-i.*

Qu'est-ce que ce suffixe *-i?* Faut-il y voir un thème pronominal et expliquer * *tva-i* par pron. *tva* + pron. *-i,* ou quelque autre élément pronominal réduit en dernier lieu à la forme *-i?* Il y a lieu d'en douter (cf. § 222, c), et, selon toute apparence, cette finale prend sa source dans la segmentation.

Comparons, en effet, le locatif * *tva-i* avec les autres locatifs pronominaux également terminés en *-i : ma-yi, tva-yi,* * *a-smi.* Dans ceux-ci l'*-i* ne constitue pas un élément adventice, un pronom de renforcement, mais il fait partie du thème (§ 65). Ce rapprochement donne lieu de supposer que la voyelle thématique *-i,* élevée fictivement au rang de

[1] En outre de leur emploi au locatif et au datif, *asmē* et *yušmē* peuvent, d'après les grammairiens indiens, servir à rendre tous les autres cas du pluriel (cf. Pāṇini, VII, 1, 39 ; Nirukta, VI, 7).

[2] En ce qui concerne la composition du thème *a-sma-* de *a-smē* et l'origine de son premier élément *a-,* voyez ci-dessus § 67, note 1.

[3] Sur la question de savoir si cet *-i* doit être regardé comme long dans les formes du duel et s'il faut, à ce nombre, lire * *ta-i,* * *i-ma-i,* ou * *ta-ī,* * *i-ma-ī,* voyez ci-dessous § 250, no 11, b.

suffixe par l'opposition réciproque de *may)ā, tvay)ā,* * *asm)ā,* et de *may)i, tvay)i,* * *asm)i,* est devenue libre et a pu se détacher de ces dernières formes pour aller renforcer les thèmes en *-a.* C'est ainsi qu'ont été créés le locatif * *tva-i* et, avec lui, les groupes similaires * *ta-i,* * *ma-i,* * *i-ma-i.* * *a-sma-i,* * *yu-šma-i.* Les formes en *-āi,* telles que *asmāi,* confirment la vraisemblance de cette conjecture. *Asmāi* = * *asma-ē* (§ 74) et sa désinence *-ē* ne peut s'expliquer qu'au moyen d'un emprunt fait à *asm)ē* par segmentation. Or, ce que * *asma-ē* est à *asm)ē,* pourquoi *asmē* (= * *asma-i*) ne le serait-il pas à * *asmi?*

En se plaçant au point de vue de l'hypothèse qui fait descendre les formes en *-i* de formes premières *-ē* (§ 65) par un recul du ton, on pourrait objecter qu'*asmē* ne dérive pas d'*asmi* par segmentation, mais qu'ils sont tous les deux sortis d'un seul et même type * *asmē,* conservé intact dans le loc. *asmé* de la 1re pers., et transformé en * *ásmi* par le jeu de l'accent dans le loc. de la 3e pers., l'accentuation indienne de *asmí-(n)* étant regardée comme hystérogène.

Cependant je crois que, même en admettant pour * *asmi* une origine * *asmē,* on aurait tort d'identifier à cet ancien * *asmē* la forme actuelle *asmē* du loc. plur. de *aham.* En effet, sur quel motif fonder la tranformation d'un locatif *asmé* en un autre locatif * *ásmi?* Dans le verbe, pour expliquer la coexistence des formes en *-ē* du moyen et en *-i* de l'actif, une théorie très ingénieuse fait remonter, p. ex., *dvéš-ti* et *dviš-te* à une seule et même forme ario-européenne * *dweys-tay,* qu'on suppose avoir été différenciée par l'accent, suivant qu'il y avait à lui faire signifier « *ódit* sibi » ou « odit *sibi* » (cf. H. Osthoff., *Morph. Unters.,* t. IV, p. 282, note, et ci-dess. § 222, c). Bien qu'un peu subtile, cette distinction peut, jusqu'à un certain point, se soutenir en matière de conjugaison, mais elle n'aurait plus de sens si on voulait l'appliquer à la déclinaison pronominale. Quelle nuance de signification casuelle existe-t-il entre un locatif en *-ē,* tel que *asmē, tvē,* et un locatif en *-i,* tel que * *asmi, tvayi,* etc.? Aucune. Dira-t-on que ces locatifs en *-ē* ne sont pas des locatifs, mais d'anciens datifs devenus locatifs (comparez *vāc-ē* et *vāc-i*)? Mais alors, si le recul de l'accent et la transformation de *-ē* en *-i* qui en est la suite, dans ce système, prennent leur source dans la nuance logique qui existe entre le datif et le locatif, pourquoi ces datifs, en revêtant la signification locative, n'ont-ils pas subi cette

réduction de la finale *-ē* en *-i?* Pourquoi le dissyllabe * *tu-é* (*tvē*), formé comme *tē, mē,* n'est-il pas devenu * *tú-i* (* *tvi*)*?*

Au lieu d'une cause psychique, cherchera-t-on une cause mécanique? Le déplacement supposé du ton, avec transformation consécutive de *-ē* en *-i,* est-il simplement un phénomène dû à la place occupée par le terme pronominal dans la phrase et analogue à celui qui engendre les enclitiques? Mais alors pourquoi ce phénomène, au lieu de se généraliser, s'est-il manifesté seulement dans quelques thèmes et non dans tous? Pourquoi les dat. (* locat.) atones *mē, tē,* des 1re et 2e pers., ne sont-ils pas devenus * *mi, ti?* La question reste la même que plus haut : pourquoi subsiste-t-il des locatifs en *-ē* à côté de locatifs en *i?*

Conclusion : Si *asmi* dérive d'un ancien type ario-européen = scr. * *asmē,* il est fort peu vraisemblable que la forme actuelle *asmē* soit identique à la forme primitive et qu'elle en constitue le représentant direct, et, si elle en reproduit l'aspect, c'est uniquement par une de ces coïncidences qui ne sont pas rares dans la vie des idiomes. Le champ reste donc libre pour les théories destinées à en expliquer l'origine, et l'hypothèse d'une formation de la désinence *-ē* au moyen d'un *-i* emprunté par segmentation n'a en soi rien d'inacceptable.

§ 72. Comme on le voit par les exemples cités en tête du § 71, le suffixe *-i* n'est point particulier au locatif, mais il figure encore à plusieurs autres cas : nominatif, accusatif, datif, génitif. Ce fait ne constitue pas une objection contre le processus qui vient d'être indiqué, car il a pour explication : 1° l'indétermination primitive des valeurs casuelles dans les désinences, celles-ci n'ayant acquis de signification précise que par la répartition (§ 199); 2° la parenté intellectuelle des divers cas, qui les relie si étroitement tous ensemble. L'idiome védique en présente encore des indices caractéristiques. C'est ainsi que nous y voyons le locatif servir à exprimer l'accusatif : *dēvēšu* « *vers* les dieux »; l'accusatif, d'autre part, y est souvent rendu par le datif : *naya* ... *rayē* ... *asmān* « conduis-nous à la richesse », et celui-ci, à son tour, peut y exercer la fonction de l'instrumental; enfin le génitif y remplit parfois l'office de locatif, ou encore celui d'accusatif, lorsqu'à l'idée de ce dernier cas se joint une nuance partitive (cf. Ad. Régnier, *Etudes sur l'idiome des Védas,* p. 123 et suiv., et ci-dessous § 207).

Il est donc naturel que la désinence *-i* d'un locatif tel que **tva-i,* au lieu de demeurer spécialement affectée à ce cas, se rencontre également dans les autres. Cette indétermination du suffixe se fait, du reste, clairement sentir dans les formes *a-smē, yu-šmē,* dont l'emploi s'est étendu peu à peu du locatif à tous les cas indistinctement, s'il faut en croire les grammairiens indigènes. Le locatif est, par excellence, le cas de proximité ; il contient en germe toutes les idées particulières renfermées dans la notion générale de *rapprochement.* Aussi est-on en droit de dire que *mē, tē,* sont d'anciens locatifs devenus datifs, puis génitifs ; la parenté des relations casuelles, à laquelle je viens de faire allusion, explique comment *mē, tē,* cumulent ces deux fonctions, pourquoi les accusatifs f. n. du duel *tē, imē,* occupent également l'emploi de nominatifs, par une confusion de rôles dont les exemples surabondent dans la déclinaison (§§ 203, 207), et pourquoi une formation semblable, *tē, imē,* se retrouve au nominatif pluriel du masculin.

§ 73. Dans *yu-šmē* = *yu-šma-i,* nous avons le thème complexe *yu-šma,* formé de la même manière que *a-sma,* à l'aide du renforcement du pronom *yu* par le pronom *sma. Yu-* est une variante et un équivalent du pronom *ya,* comme *tu-* (dans *tu-bhya*) l'est du pronom *ta*; nous rencontrerons plus bas le groupe *yu-va-* (dans *yu-va-m*), où cette parenté de *yu-* est rendue encore plus sensible par le parallèle du zend **ya-va-,* dans le génitif duel *ya-vā-kem* (= scr. **ya-vā-ka-m*).

Dans *i-mē* = **i-ma-i,* nous avons le thème complexe *i-ma,* déjà analysé plus haut (§ 59).

VIII. — Formes en ĀI (dat. sg.).

Cf. §§ 61, 71, 148, 139, formes en *i, ē, āi-s, syāi.*

3ᵉ personne.

a-smāi (pron. *ayam*).
ta-smāi (pron. *sa*).
a-mu-šmāi (pron. *asāu*).

§ 74. La véritable désinence de ces datifs est *-ē,* qui s'annexe ici aux thèmes complexes *a-sma, ta-sma*; il faut donc lire

a-sma-ē, ta-sma-ē. Cette désinence, empruntée aux datifs *mē, tē,* en a été détachée en vertu de la loi de segmentation; à la segmentation est venue se joindre la coalescence, puisque dans *mē, tē,* la vraie désinence est *-i* (*ma-i, ta-i*) et que l'*a* de *-a* + *i* (=*-ē*) appartient aux thèmes *ma, ta.* La désinence *-āi* est donc issue au deuxième degré de la désinence *-i.* Détaché une première fois du locatif (* *a-smi, tva-yi,* etc.), où il faisait partie du thème, et devenu suffixe, *-i* s'était ajouté aux pronoms *ma, ta,* d'où les formes *mē, tē,* et la création apparente d'une nouvelle finale *-ē.* La répartition s'en empare; laissant l'*-i* au locatif, elle segmente *mē, tē,* en *m-ē, t-ē,* en tire la désinence *-ē* du datif et l'adjoint à d'autres thèmes en *-a,* ce qui nous donne les formes en *-āi,* pour * *-a-ē : a-smāi, ta-smāi.* Cette analyse de la finale *-āi* est conforme aux résultats fournis par la comparaison des formes du datif dans la déclinaison vocalique en -A et dans la consonantique: *dattāi,* datif védique modelé sur la flexion pronominale (§§ 83, 245), étant pour * *datta-ē,* nous devons avoir, — et nous avons en effet, — *vāc-ē* pour datif de *vāc-.* Le parallèle qui existe entre les locatifs *vāc-i* et *dattē* (= * *datta-i*) se retrouve entre les datifs *vāc-ē* et *dattāi* (= * *datta-ē*).

§ 75. *A-mu-šmāi* est formé à l'imitation de *a-smāi, ta-smāi;* mais ici le thème *a-mu,* au lieu de s'annexer simplement la désinence *-ē* pour former * *a-mv-ē,* a emprunté aux deux formes précitées l'élément thématique *-sma;* c'est une nouvelle segmentation, se surajoutant à celle qui a donné naissance à la finale *-ē,* pour engendrer une véritable désinence *-smāi. Smāi* est donc issu au troisième degré de la désinence *-i :*

1° *-i* désinence du locatif.
2° *-a* thématique + *i* = désinence *-ē.*
3° *-sma* thématique + *ē* = désinence *-smāi.*

§ 76. Il est clair que, dans l'ordre chronologique, *a-smāi, ta-smāi,* ont précédé *a-mu-šmāi,* et que celui-ci appartient forcément à une autre couche de la langue. Cette postériorité de la flexion du pronom *asāu* ressort de l'ensemble de ses formes et, comme on verra plus loin que le pronom *sa* a achevé d'organiser sa flexion postérieurement à celle du pronom *ayam* (§ 132), il en résulte que les déclinaisons respectives de ces trois pronoms (du moins quant à la pluralité de leurs cas) s'échelonnent chronologiquement dans l'ordre que voici :

1er temps : déclinaison de *a-ya-m*.
2e temps : déclinaison de *sa*.
3e temps : déclinaison de *a-sāu*.

§ 77. Aux finales en *-āi* se rattachent les formes en *-syāi* (dans *a-syāi, ta-syāi, a-mu-šyāi*); mais, comme elles ont exercé une action toute particulière sur la déclinaison nominale, de même que l'ont fait *-syā-s, -syā-m,* il leur a été réservé des articles spéciaux (cf. ci-dessous §§ 139, 141, 112).

IX. — Forme en VA (gén. sg.).

Cf. §§ 151, 156, 159, formes en *āu, yō-s, ō-s*.

2e personne.
ta-va.

§ 78. Dans *ta-va* le pronom *ta* est renforcé par le pronom *va;* de cette formation nous pouvons rapprocher celle des particules *i-va, a-va, ē-va,* où l'on sent d'une façon bien nette le rôle primitivement démonstratif du facteur *va*. Ce pronom, qui se retrouve à l'état indépendant dans la conjonction *vā,* fournit en outre de nombreuses formes, tant à la conjugaison (*va, va-s, va-hē, va-hi*) qu'à la flexion pronominale (*va-s, va-ya-m, yu-va-, ā-va-*).

On verra plus loin comment à la désinence *-va* se rattachent les désinences en *-āu, -yō-s* et *-ō-s* (§§ 151, 156, 159).

X. — Formes en KA (gén. plur.).

Cf. § 117, formes en *ka-m*.

1re personne.	2e personne.
a-smā-ka (véd.).	*yu-šmā-ka* (véd.).

§ 79. Nous avons ici la forme longue des thèmes complexes *a-sma, yu-šma,* renforcée par le pronom *ka*. C'est le même procédé d'agglutination qui des thèmes pronominaux *ya, sa, i-ma, a-mu,* a tiré les formes plus étendues *ya-ka, sa-ka, i-ma-ka, a-mu-ka*. *A-smā-ka, yu-šmā-ka,* sont des pronoms

originairement démonstratifs, comme *sa-ka, i-ma-ka,* etc., mais passés au sens possessif par dérivation latente, comme beaucoup d'autres composés, créés à l'aide du suffixe *ka* (cf. *mā-ma-ka* « mien », *tā-va-ka* « tien », *a-smā-ka* « nôtre », *yu-śmā-ka* « vôtre »). Le rapport intime qui existe entre la notion possessive et celle du génitif fait aisément comprendre que ce cas ait fini par s'exprimer à l'aide d'une forme identique à celle d'un adjectif possessif.

Rapprochez de ce double emploi ce qui a lieu :

1° En latin, où *mei, tui, nostrum, nostri, vestrum, vestri* et *vestrorum* (cité par Aulu-Gelle, *N. Att.,* XX, 6, d'après Plaute), ont été empruntés par les pronoms *ego* et *tu* à la déclinaison des possessifs *meus, tuus, noster, vester.*

2° En gotique, où *i-k* et *thu* ont pour génitifs du singulier et du pluriel les adjectifs possessifs *meina, theina,* et *unsara, izvara* (cf. Bopp, *Gramm. comp.,* § 408).

3° En français, où l'adjectif possessif *leur* n'est autre chose que le génitif pronominal (*il-*)*ló-r*(*um*), devenu *leur* par suite de l'usure phonétique.

4° En sanscrit même, où, par un phénomène analogue à celui qui a fait du génitif pronominal latin *illorum* le possessif français *leur,* les pronoms possessifs sont ordinairement remplacés par le génitif des pronoms personnels. Ex. *tē jaritāram* « *tui* adoratorem » pour « *tuum* adoratorem ».

5° En grec, où l'on dit plus volontiers ὁ πατήρ μου que ὁ ἐμὸς πατήρ.

XI. — Formes en D.

1re personne.	2e personne.
ma-d (abl. sg.).	*tva-d* (abl. sg.).
ma-ma-d (abl. sg. véd.).	*yu-śma-d* (abl. plur.).
a-sma-d (abl. plur.).	*yu-va-d* (abl. duel véd.).
ā-va-d (abl. duel véd.).	

3e personne.

i-d (nom.-acc. sg. n. véd.[1],
i-da-d (p. ex. dans *idad-vasu* « ayant ces richesses »; mêmes fonctions casuelles,
ā-d (abl. sg. n. véd.[2],
a-smā-d (abl. sg. m. n.,
} pron. *ayam*).

[1 2 3] *I-d, ā-d, tā-d,* sont d'anciennes formes déclinées que la langue a conservées avec la fonction de particules.

ta-d (nom.-acc. sg. n., ⎫
tā-d (abl. sg. n. véd.[2], ⎬ pron. *sa*).
ta-smā-d (abl. sg. m. n., ⎭
a-mu-šmād (abl. sg. m. n., pron. *asāu*).

§ 80. Ces formes doivent-elles s'écrire *ma-d, tva-d,* etc., ou, comme on le fait plus communément, *ma-t, tva-t?* Les lois du sandhi laissent la question indécise. Si l'on suppose *-t, ta-t* (apocope de * *ta-ta*) serait un redoublement du thème *ta,* et l'analogie des redoublements *ma-ma* (§ 86), *ya-yā*(§ 54), **sa-sa* (dans *sa-s,* § 101), semble d'abord plaider en sa faveur; mais les motifs de se décider pour *ta-d,* et, par conséquent, pour *ma-d, tva-d,* etc., sont beaucoup plus forts, car la comparaison avec le latin et les dialectes germaniques tranche le différend au profit du *-d.* En effet, pour les nom. acc. n. sanscrits *i-d, ta-d, ka-d* (véd. = *ki-m*), nous trouvons en latin *i-d, -tu-d* (dans *is-tu-d*), *quo-d;* en gotique *i-t-a, tha-t-a;* en v.sax. *hwa-t;* en anglais *i-t, tha-t, wha-t.*

Il en est de même pour l'ablatif : à *ma-d, tva-d, tā-d,* répondent en latin *me-d, te-d,* (*is*)-*tō-d;* et ceci n'a pas lieu seulement pour la déclinaison pronominale : aux ablatifs en *-d* de la déclinaison scr. en -A répondent des ablatifs tels que *oqvoltō-d, gnaivō-d, praidā-d, sententiā-d.*

L'osque, de son côté, se comportant comme le latin, nous offre des formes telles que les nom. acc. *i-d, pu-d, pi-d,* et les ablatifs *preivatū-d, dolū-d, tovtā-d, suvā-d.*

Il ressort évidemment de ces exemples que la véritable consonne de la désinence est *-d* et non *-t,* et la valeur de l'argument fourni par le latin ne saurait être infirmée par le fait que cet idiome se refuse parfois à terminer ses mots par une consonne sourde et qu'il préfère y substituer une sonore, comme cela a lieu pour la labiale dans *a-b, su-b, o-b,* pour * *a-p,* * *su-p,* * *o-p*[1] (cf. *ap-erio, sup-inus, op-erio, -op-acus* en regard des particules scr. *a-pa, u-pa, a-pi*).

Cette objection n'aurait de portée que si le latin avait

[1] M. Osthoff (*Morph. Unters.,* t. IV, p. 265) pense que * *ap,* * *sup,* **op,* ont commencé par devenir *ab, sub, ob,* devant les noms commençant par une sonore (p. ex. dans *sub divo, sub-duco,* etc.), et que de là l'emploi de la nouvelle forme s'est généralisé aux dépens de l'ancienne, à l'exception d'un petit nombre de mots où la composition a sauvegardé le *p* primitif.

également l'habitude d'affaiblir la dentale à la fin de toutes les formes ; or, cela n'est pas, et la présence du *-t* p. ex. dans *to-t* (scr. *ta-ti*), *quo-t* (scr. *ka-ti*), en regard du *-d* de *-tu-d* (scr. *ta-d*), *quod* (scr. *ka-d*), prouve bien qu'il n'y a pas lieu d'admettre que la désinence *-d* soit le résultat d'un affaiblissement et qu'elle nous cache un ancien *-t*. De plus, les vieilles formes telles que *antid-ea* fournissent un argument sans réplique en faveur des ablatifs en *-d ;* car, dans les expressions de cette nature, *anti-d* est un ablatif de la 3° déclinaison, dont le *-d* a été protégé par la composition. Il en est de même pour le *-d* de **prō-d* (abl. de la 2ᵉ décl.), dans *prō-d-esse, prō-d-eo, prō-d-igus.*

§ 81. Il est donc certain que dans *i-d, ta-d, ma-d, ma-ma-d, yu-va-d, yu-šma-d,* etc., la désinence est une simple consonne *-d ;* mais on pourrait se demander si dans *ā-d, tā-d, a-smā-d, ta-smā-d, tvā-d, i-da-d,* la désinence n'est pas *-ad,* au lieu de *-d,* de telle sorte que ces formes soient en réalité pour ** a-ad, * ta-ad, * a-sma-ad, * ta-sma-ad, * tva-ad, * id-ad.* Il n'en est rien ; en effet :

1° Dans *tva-d,* nous avons le thème *tva-,* dont l'existence nous a été démontrée par *tva-yā,* en regard de *ma-yā* et d'*a-yā,* et le rapport qui existe entre *tva-yā* et *ma-yā* se retrouve ici entre *ma-d* et *tva-d.*

2° Dans *a-smā-d,* la longue du thème *a-smā-* n'appelle pas non plus une telle conjecture : les ablatifs similaires des deux autres personnes, *a-smă-d, yu-šmă-d,* nous montrent clairement une désinence *-d* et non *-ad ;* et, d'autre part, les formes *a-smā-bhi-s, a-smā-ka-m* (cf. son homologue le possessif *mā-mă-ka,* R.V. *mă-mă-ka*), *a-smā-su,* du pronom *a-ha-m,* où la longue de *a-smā-* ne peut être mise sur le compte de la contraction du thème avec une désinence, prouvent qu'il n'y a également aucune raison d'interpréter de cette manière l'allongement de *-smă-d* (abl. 1ʳᵉ pers.) en *-smā-d* (abl. 3ᵉ pers.).

3° Il faut expliquer de même *ta-smā-d,* qui est formé comme *a-smā-d,* et *tā-d,* qui est à *tă-d* comme *a-smā-d* est à *a-smă-d ; ād,* par analogie, doit s'analyser *ā-d* et non ** a-ad.* Ce qui achève de confirmer cette interprétation, c'est que, dans la déclinaison de *ayam* et de *sa,* nous voyons figurer côte à côte les deux quantités : *ă, ā, tă, tā,* sans que rien puisse permettre d'attribuer la longue à la contraction d'un thème et d'une

désinence. Ex. *ā-bhyām, tā-bhyām,* en regard de *ă-yōs, tă-yōs,* etc.

4° *Idad* ne saurait non plus s'interpréter *id-ad.* En effet, on a ici un thème complexe *i-da,* qui renferme le pronom *i* renforcé par le pronom *da,* comme on le verra au § 82; la véritable leçon ne peut donc être que *i-da-d.*

§ 82. L'origine de la désinence *-d* n'est pas douteuse; c'est une forme apocopée du pronom *da:* de *i-d* rapprochez le groupe *i-da-* qui figure dans *i-da-d* et dans *i-da-m* (§ 87). Il y a entre *i-d* et *i-da-* le même rapport qu'entre *mā-m, sa-s,* et *ma-ma,* **sa-sa* (§§ 100-101).

§ 83. Dans *ā-va-d, yu-va-d,* nous avons les thèmes complexes *ā-va-, yu-va-.*

Le thème *ā-va-* sera examiné plus bas (§ 95), en traitant des formes du duel *ā-va-m* (véd.) et *ā-vā-m.*

Dans le thème *yu-va-* nous avons le renforcement par le pronom *va* d'un élément *yu-,* variante de *ya,* déjà constatée dans une autre forme de la même personne: *yu-śmē* (§ 72).

Ce groupe *yu-va* est formé de la même manière que le groupe *ta-va* (§ 78). L'emploi de *yu-* au lieu de *ya-* y est peut-être dû à un phénomène d'assimilation, **ya-va-* (cf. le *ya-va-* du zd. *ya-vā-ke-m*) étant devenu *yu-va-* par suite de l'influence du *v* de *-va* sur l'*a* de *ya-* (cf. H. Osthoff, *Morph. Unters.,* t. IV. p. 282).

§ 84. Dans *ma-ma-d,* au lieu du thème simple *ma,* nous en avons le redoublement *ma-ma,* que nous retrouverons plus bas avec la fonction de génitif (§ 86).

§ 85. *A-mu-śmā-d* est une forme créée d'après *a-smā-d, ta-smā-d.* Le pronom *a-sāu* règle, comme je l'ai dit, sa déclinaison sur celle des pronoms *a-ya-m* et *sa;* mais, au lieu de se borner à leur emprunter la désinence *-d* pour former son ablatif, il agit pour ce cas comme il l'a fait pour le datif (§ 75), et, leur empruntant avec leur désinence une partie de leur thème, il s'annexe *-smā-d* comme il s'est annexé *-smāi.*

XII. — Forme en MA (gén. sg.).

Cf. § 87, formes en *m*.

1re personne.
ma-ma.

§ 86. Ce génitif n'est autre que le thème *ma,* renforcé par redoublement; c'est cette forme redoublée qui, au lieu de demeurer exclusivement affectée à l'expression d'un cas déterminé, passe dans l'ablatif *ma-ma-d,* avec le simple rôle de radical. Ce fait, dont nous allons retrouver d'autres exemples (§§ 92, 111, 118, 120, 127, etc.), est un de ceux qui prouvent que les formes de la flexion pronominale ne possédaient pas primitivement une véritable valeur casuelle.

Le zend, à la place de *ma-ma,* a *ma-na* (v. perse *ma-nā*). Ici le thème *ma* n'est plus renforcé par lui-même, mais par l'adjonction d'un pronom différent *na*[1], que nous reverrons plus loin dans la déclinaison sanscrite avec d'autres fonctions que celle du génitif (§§ 129, 133, 135).

XIII. — Formes en M.

Cf. §§ 86, 112, 115, 117, 118, 120, formes en *ma, bhya-m, bhyā-m, ka-m, syā-m, sā-m.*

a) finale *-a-m.*

1re personne.	2e personne.
a-ha-m (nom. sg.).	*tva-m* (nom. sg.).
va-ya-m (nom-plur.).	*yu-va-m* (nom. duel véd.).
ā-va-m (nom. duel véd.).	*yū-ya-m* (nom. plur.).

3e personne.

ta-m (acc. sg. m., pron. *sa*).
a-ya-m (nom. sg. m.,
i-ya-m (nom. sg. f.,
i-da-m (nom. sg. n.,
i-ma-m (acc. sg. m.,
} pron. *ayam*).

[1] Voyez cependant § 129.

b) finale *-ā-m*.

1re personne.	2e personne.
mā-m (acc. sg.).	***tvā-m*** (acc. sg.).
ā-vā-m (nom.- acc. duel).	***yu-vā-m*** (nom.- acc. duel).
	vā-m (acc.- dat.- gén. duel)[1].

3e personne.

tā-m (acc. sg. f., pron. *sa*).
i-mā-m (acc. sg. f., pron. *ayam*).

§ 87. La vraie désinence n'est pas *-am*, mais *-m*. Preuves :

1° ***Ta-m*** ne peut se lire que *ta-m ;* si la désinence était *-am* on aurait *tām* (= * *ta-am*).

2° ***Tva-m*** doit se lire *tva-m* et non * *tu-am*[2], ainsi que le prouve son homologue *tva-d,* formé comme *ma-d* (§ 81). De même *yu-va-d* suggère la leçon *yu-va-m.*

3° ***I-da-m*** répond au neutre du pronom latin *idem*[3]. Or, ***i-d-em*** se décline *ejus-dem, ei-dem, eorum-dem,* etc.; *-dem,* homologue du scr. *-dam,* restant invariable, il y a évidemment dans ***i-dam*** un pronom distinct *i,* qu'il faut séparer du groupe *-dam,* et celui-ci, comme son homologue *ta-m,* ne peut se lire que *-da-m* (cf. M. Bréal, *Mém. de la Soc. de Ling.*, t. I, p. 209).

§ 88. La désinence étant *-m,* nous nous trouvons maintenant, pour les autres formes terminées par *-a-m,* en présence des radicaux *ima-, aya-, iya-, vaya-, yūya-, yuva-, aha-;* comment faut-il les décomposer? Nous venons de voir dans *i-da-m*

[1] *Vā-m* paraît avoir été employé *une* fois dans les Védas avec le sens de la 1re pers. *ā-va-m* (cf. Whitney, *Sanskrit grammar,* p. 170); mais cet exemple unique est rendu suspect par son isolement même.

[2] En ce qui concerne la leçon védique *tu-am* et le thème complexe * *tu-a* (= *tva*), voyez ce qui est dit plus bas au § 90.

[3] Le neutre *idem* est une condensation de * *i-d-dem* (cf. *quidem, hodie,* pour * *qui-d-dem,* * *ho-d-die*), comme le fait voir la suite de sa déclinaison : *ejus-dem, ei-dem,* etc. Il se compose donc du pronom *i-d,* renforcé par *-dem,* tandis que le sanscrit *idam* = *i-dam,* mais cette légère différence de structure ne change rien à la nature du renforcement *-dem* = scr. *-dam,* ni aux conclusions qui s'en déduisent.

un thème complexe renfermant le pronom *i*, renforcé par le pronom *da* ; c'est ce groupe * *i-da* qui nous a donné plus haut, par apocope, le neutre *i-d*. De l'analyse *i-da-* nous concluons, par analogie, *i-ma-* et *i-ya*, renforcements du pronom *i* par les pronoms *ma* et *ya*; *i-ya-* nous conduit à *a-ya-*, division confirmée par l'existence de l'instrumental *a-yā* (§ 55). La leçon *a-ya-* nous conduit à *a-ha-*, en même temps qu'elle entraîne les leçons *va-ya-* et *yū-ya-*, dans lesquelles figurent les pronoms *va* et *yu*, déjà connus ; enfin *yū-ya-*, comparé à *yu-va-*, confirme la division *yu-va-* qui a été donnée au § 83, et il est confirmé à son tour par l'existence du groupe *sva-ya-* dans le pronom réfléchi *sva-ya-m*, dont l'analyse est rendue certaine par la présence du pronom *sva* en tête d'un certain nombre de composés. Ex. *sva-bhū* « qui existe par soi-même », en regard de *sva-ya-m-bhū*, même sens.

§ 89. Quelques-uns de ces groupes pronominaux méritent d'être examinés de plus près.

A-ha-m (= * *a-gha-m*), forme à trois éléments, suppose nécessairement l'existence antérieure d'une forme à deux éléments *a-ha*. Ce thème complexe figure, en effet, dans les Védas avec le rôle d'explétif, et comme équivalent du thème simple *ha* : *yad īm aha tritō divyupa dhmātēva dhamati*... (Lassen, *Anthol. sanscr.*, p. 98, l. 15). Il se compose du pronom *a*, renforcé par un deuxième élément *ha*, disparu de la langue comme pronom, mais conservé comme explétif. Ce *ha*, qui existe aussi sous la forme allongée *hā* ou « affaiblie » (§ 8, note), *hĭ*, est identique à la particule védique *gha* (*ghā*, *ghi*). Notons, à ce propos, l'analogie de composition qui existe entre le thème complexe * *a-gha-* de * *a-gha-m* et l'expression védique *sa-gha* (= ὅ-γε) ; elle montre avec évidence que, dans l'agglutination de deux racines pronominales, la seconde ne fait que renforcer la première, en jouant vis-à-vis d'elle le rôle d'un simple explétif. Pareille observation a déjà été faite touchant le rôle de *bhi* dans le groupe * *a-bhi* (§ 70).

On vient de voir que la forme asiatique du thème est * *a-gha-* (scr. *a-ha-*) ; la forme européenne en diffère par l'absence d'aspiration : gr. ἐ-γώ, lat. *e-go*, got. *i-k*. Ce n'est pas là un fait isolé, et cette divergence phonétique entre les deux grandes sections de la famille ario-européenne se retrouve encore dans d'autres mots. Ex. scr. *hanu*, gr. γένυς, lat. *gena*, got. *kinnus*; scr. *hasta*, gr. -γοστο- dans ἀ-γοστό-ς;

scr. *mahat*, gr. μέγας, got. *mikils*. Sur cette question, qu'il n'y a pas lieu de traiter ici en détail, consulter les intéressantes observations de M. Ascoli (*Studj critici*, t. II, pp. 148-151).

Le grec ἐ-γώ, ἐ-γώ-ν, dénote la présence, au sein de la langue mère, de formes longues qui auraient pour équivalents en sanscrit * *a-hā*, * *a-hā-m*. Ceci n'a rien que de très naturel; c'est un exemple entre mille de la coexistence, si fréquemment constatée, de formes brèves et de formes longues pour un même mot (§§ 11, 58); comparez, en védique, la double quantité offerte par la particule *gha*, *ghā* (Bopp, *Gramm. comp.*, § 326). Parallèlement aux formes pronominales brèves en *-a*, *-a-m*, la langue nous présente les formes longues en *-ā*, *-ā-m* : *a-ha*, *a-ha-m*, sont de la première catégorie et * *a-hā*, * *a-hā-m*[1], de la seconde. Ἐ-γώ (= scr. * *a-hā*) est à ἐ-γώ-ν (= scr. * *a-hā-m*) comme *tvā* est à *tvā-m* (§ 93), et il y a entre *a-ha-m* et son allongement * *a-hā-m* le même rapport qu'entre *tva-m* et *tvā-m*. « En résumé, le trio *a-ha-m* ἐ-γώ-ν ἐ-γώ fait pendant au trio *tva-m tvā-m tvā*. » (L. Havet, *Mém. de la Soc. de Ling.*, t. II, p. 14).

§ 90. *Tva-m* est presque toujours scandé *tu-am* dans la prosodie des Védas. Faut-il en conclure que, dans ce mot, le thème est *tu* et non *tva*, comme je l'ai dit plus haut, et que nous avons ici une désinence *-am*, au lieu de *-m?* Il n'existe aucun motif d'admettre cette analyse. Nous savons déjà que, dans toutes les formes à la classe desquelles appartient *tvam*, la véritable désinence est *-m*, et l'on ne voit pas pourquoi ce pronom seul ferait exception. L'explication de *tuam* est beaucoup plus simple et ne touche en rien à la désinence; c'est sur le *thème* seul que repose la dissemblance des deux formes : au lieu du thème monosyllabique *tva-*, la leçon védique nous montre un thème de deux syllabes *tu-a-*. C'est le similaire de ce qui a lieu pour le thème numérique *dva* que le Ṛg-Véda scande *du-a;* par exemple, dans les formes *du-ā* (1, 131, 3; et

[1] * *a-hā-m* (* *e-ghō-m*) est un renforcement par l'élément *-m* de * *a-hā*, forme longue du groupe *a-ha*, comme *tvā-m*, *tā-m*, *i-mā-m*, *yu-vā-m*, sont des renforcements par *-m* de *tvā-*, *tā-*, *i-mā-*, *yu-vā-*, formes longues des thèmes *tva-*, *ta-*, *i-ma-*, *yu-va-*, que nous trouvons, également renforcés par *-m*, dans *tva-m*, *ta-m*, *i-ma-m*, *yu-va-m* (cf. ci-dessous § 93).

10, 27, 17), *du-ē* (3, 56, 2), *du-ayōr* (6, 45, 5). Nous avons là un spécimen d'un des faits les plus ordinaires de la métrique indienne. Dans les textes védiques il n'est pas rare, en effet, que pour les thèmes en *-va,* comme pour ceux en *-ya,* le rhythme force à lire *-u-a, -i-a,* pour *-va, -ya.* Cette scansion est, en sanscrit, l'écho d'un âge plus ancien, où cet idiome n'avait pas encore réduit à la forme monosyllabique les groupes à prononciation dissyllabique que lui avait légués la langue mère[1].

« Lorsqu'un thème, » dit M. L. Havet (*Mém. de la Soc. de Ling.,* t. II, p. 183), « contient plus d'une syllabe, on est sûr, d'après la loi générale de l'organisme indo-européen, qu'il contient à la fois plus d'un élément. »

Par conséquent, si l'on accorde à la leçon védique *tuam* une valeur étymologique, il faut l'interpréter ainsi : * *tu-a*)-*m,* de manière à y reconnaître une désinence *-m* et un thème complexe * *tu-a,* forme antique de *tva-,* qui résulte du renforcement de *tu-,* équivalent du pronom *ta,* au moyen d'un second facteur pronominal. On voit donc qu'en définitive c'est l'origine du thème qui seule peut être en cause, et non la forme de la désinence, sur laquelle il n'y a pas, je crois, de contestation possible.

Quelle est la nature exacte du deuxième facteur pronominal dans le groupe * *tu-a?* De prime abord, il y aurait une certaine vraisemblance à considérer ce groupe comme renfermant dans sa seconde partie le pronom *a.* L'explication n'a rien que de plausible; cependant il est probable qu'elle n'est pas la vraie et qu'on a dans * *tu-a* la condensation d'un ancien groupe * *tuva* = * *tu-va,* dans lequel l'élément *tu-* se renforce du pronom *va,* par un procédé de formation identique à celui d'où est sorti le gén. sg. *ta-va.* En effet, si nous partons de ce principe que toute forme complexe est issue d'une forme antérieure plus simple, nous sommes conduits, par l'inspection d'un certain nombre de groupes pronominaux, à établir, en vertu de l'analogie, les séries parallèles que voici :

[1] Cf. L. Havet, *Hiatus indo-européen* (*Mém. de la Soc. de Ling.,* t. II, p. 177), H. Kern, *Le suffixe* ya *du sanscrit classique,* ia *de l'arien* (ibid., p. 321), et H. Osthoff, *Morphologische Untersuchungen,* t. IV, p. 399.

1° *a*	2° *ya*	3° *ta*
|	|	|
* *a-va* (cf. zend *a-va-*, § 95)	* *ya-va* (cf. zend *ya-vā-ke-m*, § 73) * *yu-va*, obscurc[t] de * *ya-va*, § 73	*ta-va* (gén. sg.) * *tu-va*, obsc[t] de *ta-va*
|	|	|
* *a-va-m* (cf. *ā-va-m* n. duel)	*yu-va-m* (n. duel)	* *tu-va-m* (cf. v. perse *tu-v-m*)

Dans cette hypothèse, on aurait eu * *tu-va,* homologue de **yu-va;* de même que *yu-va* a engendré *yu-va-m,* * *tu-va* aurait engendré * *tu-va-m,* et une condensation ultérieure du thème complexe * *tu-va* aurait finalement abouti à *tva,* d'où l'existence de *tva-m* au lieu de * *tu-va-m*. Cette explication du pronom *tva* doit naturellement s'étendre au pronom *sva,* et l'on a *sva* = * *su-a* = * *su-va,* obscurcissement de * *sa-va,* homologue du gén. *ta-va*[1]. *Sva,* pris dans le sens possessif, se lit aussi en védique *su-a*. La notion génitive et la notion possessive n'en font qu'une en réalité; d'où la possibilité pour la langue de les exprimer toutes les deux à l'aide de la même forme, comme on l'a vu au § 79. Si donc les adjectifs possessifs *tva* et *sva* sont identiques aux pronoms personnels *tva-, sva-,* leurs représentants grecs viennent confirmer cette explication des formes en *-va;* car, en regard de ces adjectifs *tva, sva* (gr. σό-ς, ὅ-ς), « tu-u-s, su-u-s, » on a τε-ό-ς (= *τε-Ϝό-ς), ἑ-ό-ς (= *σε-Ϝό-ς), dont les thèmes *τε-Ϝο-, *σε-Ϝο-, répondent à des thèmes sanscrits * *ta-va-,* * *sa-va-*.

[1] Cette explication trouve un appui dans l'opinion de M. Osthoff (*Morph. Unters.*, t. IV, p. 380) qui estime que partout où le védique présente les scansions dissyllabiques * *tuam,* * *tuad,* * *tuā,* il faut lire * *tuvam,* * *tuvad,* * *tuvā*. Rien n'empêche donc de les diviser ainsi : * *tu-va-m,* * *tu-va-d,* * *tu-vā*. * *Tu-va-m,* * *tu-va-d,* se trouvent être les homologues de *yu-va-m, yu-va-d,* et la condensation de * *tu-va-m,* * *tu-va-d,* en *tva-m, tva-d,* est semblable à celle que nous offre le zend dans l'acc. sg. *yvānem* pour *yuvānem.* Ces phénomènes sont en relation directe avec le déplacement du ton, et la loi phonétique proposée par le même auteur (*ibid.*, p. 282) nous permet de voir dans * *tu-va* un dérivé de *ta-va,* par assimilation de l'*a* de *ta-* au *v* suivant; entre *tva, sva,* etc., et *tava,* **sava,* l'évanouissement (« schwundstufe ») de la voyelle établit une gradation analogue à celle qui existe, par exemple, entre les suffixes * *-tro* (scr. *-tra,* gr. -τρο, lat. *-tro*), * *-mno* (zd. *-mna,* gr. -μνο, lat. *-mno*) et * *-tero* (scr. *-tara,* gr. -τερο, lat. *-tero*), * *-meno* (zd. *-mana,* gr. -μενο, lat. *-mino*).

Comparez également le v.latin *so-vo-s* (= *su-us*) et le zend qui, à côté de *hva* (mêmes sens que le *sva* sanscrit, possessif et réfléchi), nous montre un possessif *ha-va* (= scr. **sa-va*). On peut encore invoquer en faveur de l'analyse précédente la comparaison des formes pronominales du grec τεοῖο gén. sg. = *τεϜοσιο (scr. **ta-va-sya*), ἑέ acc. sg. = *σεϜε (= scr. **sa-va*), ἑοῖ loc. sg. = *σεϜοι (= scr. **sa-va-i*). Ces exemples trahissent l'existence de thèmes pronominaux correspondant au scr. **ta-va,* **sa-va,* en regard des formes σεῖο (= *τϜεσιο = **tva-sya*), ἕ (= *σϜε = **sva*), οἷ (= *σϜοι = **sva-i*), etc., dont les thèmes ont pour équivalents dans cette langue *tva, sva.*

§ 91. Dans *yū-ya-m*, comme dans *yu-va-m, yu-šmē* (§§ 88, 72), l'élément *yu-* est une variante en *-u* du pronom *ya,* avec cette différence qu'ici la voyelle est longue (cf. le zd. *yū-šmaṭ, yū-šmākem,* etc.). *Yū-ya-m, yu-va-m*, nous offrent, dans une forme en *-u,* un exemple de cette coexistence de deux quantités pour un même thème, que nous avons déjà eu lieu de constater dans les formes en *-a*. Sur la présence simultanée, dans l'ario-européen, de pronoms et de mots d'origine pronominale en *-ū, -ī,* et en *-ŭ, -ĭ,* le lecteur peut consulter la brillante dissertation de M. Osthoff (*op. cit.*, t. IV, pp. 222-401).

Le zend, qui répond au sanscrit *va-ya-m* par *va-ē-m,* répond à *yū-ya-m* par *yū-že-m,* qui en est l'équivalent sous le rapport du sens, mais non sous celui de la phonétique et de la morphologie. L'analogie de *a-ze-m* (= scr. *a-ha-m*) suggère ici la possibilité d'une ancienne forme **yū-ha-m,* apparentée à un primitif **ya-ha-m* et constituée de la même manière que *a-ha-m.*

§ 92. Le nominatif *a-ya-m,* dont le thème *a-ya-* est identique à l'instrumental *a-yā,* est un des exemples qui (comme *ma-ma-d, a-ha-m,* comparés à *ma-ma, a-ha*) font voir que toute forme à trois éléments implique l'existence d'une forme plus ancienne à deux éléments ; il en est de même pour *i-da-m* comparé à l'adverbe *i-dā* et au neutre *i-d* (§ 88).

Notons, en outre, que le groupe *a-ya,* qui joue le rôle d'un instrumental féminin dans *a-yā,* n'est plus qu'un simple thème dans le nominatif masculin *a-ya-m;* c'est une nouvelle preuve que les formes pronominales ne renferment pas un véritable

exposant de la relation casuelle. Enfin, dans les deux groupes de structure analogue *a-ya-m* (m.) et *i-ya-m* (f.), la langue a profité de la différence des thèmes *a-* et *i-* pour les répartir entre des genres distincts.

§ 93. L'explication des formes en *ā-m* est également fort simple. *Mā-m, tvā-m, tā-m, i-mā-m,* nous montrent les thèmes *mā, tvā, tā, i-mā,* que l'on connaît déjà, et, dans *yu-vā-m, yu-vā-* n'est qu'un allongement de *yu-va.* On n'a pas besoin, pour expliquer la longue *ā,* d'imaginer une contraction du thème avec une désinence *-am* et de lire * *ta-am,* * *ima-am,* * *yuva-am ;* puisque nous savons que dans les autres formes la désinence est *-m,* il n'y a aucune raison de supposer ici une finale *-a-m.* Pourquoi *ta-m* (acc. sg. masc.) et *tā-m* (acc. sg. fém.), deux formes si voisines et appartenant au même cas, auraient-elles chacune une désinence différente? Même question pour *i-ma-m* (acc. sg. masc.) et *i-mā-m* (acc. sg: fém.). Ces groupes *tvā-m, tā-m, i-mā-m, yu-vā-m,* ne sont donc que l'allongement de *tva-m, ta-m, i-ma-m, yu-va-m,* ou, pour parler d'une manière plus correcte, le renforcement par *-m* de *tvā, tā, i-mā, yu-vā,* formes longues des thèmes *tva, ta, i-ma, yu-va* (cf. §§ 56-59). Le même rapport existe entre *mā-m* et le groupe *ma-ma.*

Dans *tva-m, tvā-m,* les deux formes, au lieu de demeurer équivalentes, ont été affectées par la répartition à des fonctions casuelles distinctes (nominatif et accusatif)[1], tandis que dans *ta-m, tā-m, i-ma-m, i-mā-m,* la différence de quantité a été utilisée au profit de la différenciation des genres.

§ 94. *Vā-m* présente la forme longue du thème *va* (cf. la particule *vā*), que nous avons vu sous sa forme brève dans *va-ya-m, ta-va, yu-va-m* (cf. *va-s* § 103, et les désinences verbales *va, va-s, va-hi, va-hē*).

§ 95. Dans *ā-vă-m,* le thème complexe *ā-vă-* est dû au renforcement du pronom *a* par le pronom *va* (*a-va-*) ; même for-

[1] Pareil fait se remarque en védique pour *ā-va-m, yu-va-m* et *ā-vā-m, yu-vā-m.* Dans le vieil idiome *ā-va-m, yu-vam,* servent à rendre le nominatif et *ā-vā-m, yu-vā-m,* l'accusatif, à la différence de ce qui a lieu dans la langue classique, où la forme longue a seule subsisté et cumule les deux fonctions.

mation que pour *ta-va-*, *yu-va-*; *va* y est tour à tour bref et long comme dans *yu-va-m*, *yu-vā-m*, et *a*, au lieu de s'y montrer bref comme dans *a-ha-m*, *a-ya-m*, y présente la quantité longue, comme cela a lieu pour cet élément dans la particule *ā*, dans la forme védique *ā* de l'augment des verbes, et dans les formes *ā-bhyā-m*, *ā-sā-m*, etc., du pronom *a-ya-m*.

A-vă-m, forme à trois éléments, implique l'existence préalable d'une forme à deux éléments *a-va*, qui fonctionne, en effet, dans la langue comme préposition ; mêmes observations que pour *a-ha*, *a-yā*, *ma-ma*, *i-dā*, comparés à *a-ha-m*, *a-ya-m*, *ma-ma-d*, *i-da-m*. En zend, *a-va* se retrouve en qualité de pronom démonstratif et il y possède une déclinaison complète (cf. Hovelacque, *Grammaire zende*, § 190, p. 249), dont les accusatifs sg. masc. *aom* (= * *a-va-m*) et fém. *a-vañ-m* (= * *a-vā-m*) se montrent étroitement apparentés aux formes du duel scr. *ā-va-m*, *ā-vā-m*. Cf. ci-dessous § 189, note.

§ 96. L'observation qui vient d'être faite pour *ā-vā-m* convient également à *mā-m*, *tvā-m*, *vā-m*, *tā-m*. Ces formes à deux éléments impliquent l'existence de formes à un seul élément, et, en effet, *mā*, *tvā*, *tā*, se retrouvent dans la déclinaison pronominale avec des rôles divers, comme on l'a vu au § 58. *I-mā*, dont *i-mā-m* implique de même l'existence, se retrouve aussi dans cette déclinaison (même §). Quant à *va*, s'il ne se présente plus à l'état isolé dans la liste des pronoms, la désinence verbale *-va* et la particule *vā* nous l'offrent encore sous cette forme. Les groupes précités sont donc autant d'exemples de l'élargissement par le suffixe *-m*, qui vient s'ajouter aux pronoms *mā*, *tvā*, *vā*, *tā*, *i-mā*, pour les renforcer.

c) finale *ī-m* (acc. sg.).

3° personne.

ī-m (véd., pron. *ayam*).
sī-m (véd., pron. *sa*).

§ 97. Dans *ī-m* la désinence *-m* s'ajoute à la forme longue du thème *i* que nous avons déjà vu dans *i-d*, *i-da-m*, *i-ya-m*, etc.

Il y a entre *ī-m* et *i-d* exactement le même rapport apparent qu'entre *tā-m* et *ta-d*[1].

§ 98. *Sī-m* est un synonyme de *tā-m ;* de même que *tā-m, ī-m,* présentent respectivement la forme longue des thèmes *ta* et *i*, *sī-m* renferme celle du pronom **si*. Ce thème, qui se retrouve dans *si,* 2ᵉ personne de la conjugaison, est une variante en *-i* du pronom *sa* qui existe au nom. masc. et fém. *sa, sa-s, sā,* et au loc. masc. ntr. *sa-smi-n* (véd.).

d) finales *u-m, ū-m* (acc. sg.).

3ᵒ personne.

a-mu-m m., *a-mū-m* f. (pron. *asāu*).

§ 99. Dans *a-mu-m* nous retrouvons le thème complexe *a-mu-*, que le féminin *a-mū-m* nous offre sous la forme longue, comme cela a lieu pour les féminins *tā-m* et *i-mā-m*.

§ 100. Quelle est l'origine de la désinence *-m?* L'analogie de la désinence *-d,* qui dérive du pronom *-da* (§ 82), doit faire conclure que *-m* est une forme apocopée du pronom *ma* (cf. en outre ci-dessous § 102, note 2). Il y a entre les formes *mā-m, ī-m,* et *ma-ma, i-ma-* (dans *i-ma-m, i-ma-sya,* etc.), le même rapport qu'entre le nom. ntr. *i-d* et le thème *i-da-* de *i-da-m, i-da-d.*

C'est peut-être le redoublement *ma-ma* qui, par analogie(?), a donné l'idée de renforcer à l'aide du pronom *ma* les groupes *a-ya, a-ha,* etc., et de créer ainsi les formes * *a-ya-ma,* * *a-ha-ma,* devenues plus tard *a-ya-m, a-ha-m.*

[1] L'ancien accusatif *ī-m* fonctionne en védique comme particule explétive. A côté de lui *ī*, forme longue du pronom *i*, exerce le même emploi ; cf. zd. *ī* dans *hyat-ī*, gr. ι dans οὑτοσ-ί, etc. (Fick, *Vergl. Wörterb.*, II, 282). *Ī-m* est le renforcement par *-m* du thème *ī*, comme *tā-m* l'est du thème *tā*. En ce qui concerne la double quantité *ī-*, *ĭ-*, voyez H. Osthoff, *op. cit.*, t. IV, p. 229 et 282.

XIV. — Formes en S.

Cf. §§ 126, 141, 143, 146, 148, 156, 159, 160, 165, formes en *su, syā-s, bhya-s, bhi-s, āi-s, yō-s, ō-s, ān, ān.*

a) finale *a-s*[1].

1re personne.	2e personne.
na-s (acc.-dat.-gén. plur.).	*va-s* (acc.-dat.-gén. plur.).

3e personne.

sa-s (nom. sg. m., pron. *sa*).
a-da-s (nom. s. n., pron. *asāu*).
a-ma-s (nom. sg. m., pron. *ama*).

b) finale *ā-s* (nom.-acc. f. plur.).

2e personne.	3e personne.
yu-šmā-s (acc.).	*tā-s* (pron. *sa*).
	i-mā-s (pron. *ayam*).

§ 101. Il y a ici une désinence *-s,* comme le montre la comparaison :

1° de *sa-s, va-s,* avec le nom. *sa* et les désinences verbales *va, va-s.*

2° du thème complexe *a-da-,* dans *a-da-s,* avec le thème complexe *i-da-,* qui lui est parent, dans *i-da-m.*

L'analogie des désinences *-d* et *-m* fait voir que cette désinence *-s* a pour origine le pronom *sa. Sa-s* est donc pour * *sa-sa,* forme redoublée et similaire de *ma-ma. Tā-s* suppose dès lors une forme antérieure * *tā-sa;* or, ce thème complexe se retrouve dans le groupe *tā-sā-* du génitif pluriel *tā-sā-m* (§ 120).

§ 102. Avant de s'apocoper en *-s,* le suffixe a peut-être présenté (au moins dans certaines formes) l'aspect *si,* variante de *sa,* comme le suggèrent :

[1] De ces formes rapprochez les pluriels gr. ἄμμε-ς, ὔμμε-ς, « qui nous forcent à remonter à un archétype * *a-sma-s,* * *yu-sma-s* » (J. Baunak, *Mém. de la Soc. de Ling.*, t. V, p. 9), création exactement similaire de *na-s, va-s* et *sa-s.*

1° L'analogie des désinences *-si, -s,* dans la conjugaison, si toutefois l'on suppose au préalable que l'*-s* de l'imparfait soit l'apocope de *-si* du présent: *bhara-si, a-bhara-s* (§ 221, n° 11).

2° La comparaison des pronoms *va-s, na-s,* avec les désinences verbales *-va-s, -ma-s* (§ 221, n° 4); or, à côté de *-ma-s, -va-s,* on a le védique *-ma-si* et le zend *-ma-hi, -va-hi* (= **ma-si, *va-si*), et, s'il était prouvé que *-ma-si* fût réellement l'ancêtre de *-ma-s* [1], la similitude de structure qui règne entre ces différentes formes permettrait de restituer avec vraisemblance **va-si* et **na-si* comme types premiers des pronoms indépendants *va-s* et *na-s* [2]. Cf. § 224, n° 2, b.

[1] *Masi* pourrait être devenu *mas,* par la chute de son *-i* final, comme les locatifs *udani, çarmani, *paruti,* etc., sont devenus *udan, çarman, parut* (cf. K. Brugman, *Stud.,* t. IX, p. 392). On a contesté l'antiquité de *masi,* en se fondant sur ce que cette forme appartient exclusivement à l'arique, les autres branches de la famille donnant **mes, *mos* (= scr. *mas*); mais cette conclusion est peut-être exagérée. Entre les idiomes appartenant à un même groupe, un seul peut présenter une certaine forme, sans que pour cela on soit autorisé à affirmer qu'elle est hystérogène. Ainsi, parmi les dialectes grecs, le dorien est seul à nous offrir le suffixe verbal -με-ς, tous les autres ont -με-ν, et pourtant on a la certitude que -με-ς n'est pas un néoplasme. Il n'est donc pas impossible que *masi* soit la forme la plus ancienne, et non une création hystérogène déterminée par l'analogie des suffixes verbaux en *-i: mi, si, ti.* Du reste, si *masi* n'était que le résultat d'une influence analogique, on ne s'expliquerait pas pourquoi cette influence se serait limitée en scr. à *ma-s,* au lieu de s'étendre aux autres désinences verbales en *-s,* de manière à nous donner la série complète *masi, *vasi, *tasi, *thasi,* car, dans toute langue, le propre des phénomènes d'analogie, c'est de généraliser leur action, au lieu de la restreindre à un cas isolé. Voyez en outre la note du § 221, n° 4.

[2] Si la réalité de cette gradation était démontrée, il y aurait peut-être à en conclure, par analogie, que, dans l'évolution des désinences *-d* et *-m* (voy. encore § 153, dés. *-âu*), les pronoms *da* et *ma* ont pu passer aussi par les variantes en *-i, *di* et **mi* (comparez, en regard du ntr. *ya-d* et de la préposition *sa-m-,* la conjonction *ya-di* et *sa-mi-* dans l'adj. *samy-añc,* si toutefois celui-ci ne renferme pas un néoplasme d'après le *prati-* de *praty-añc*), avant de s'apocoper en *-d* et *-m* (?), et cette conclusion s'accorderait avec la conjecture émise par M. Baudry, à savoir qu'un thème pronominal ne peut probablement pas s'apocoper avant qu'à la forme en *-a* ne se soit substituée une forme équivalente, douée d'un vocalisme plus faible (*Mém. de la Soc. de Ling.,* t. II, p. 394). Les désinences *-d, -m,* pour **-di, *-mi,* seraient analogues aux locatifs *mûrdhan, karman, adhvan, dharman, udan, çarman, parut,* etc., qui sont, comme on vient de le voir, pour *mûrdhani, karmani,* etc., par suite d'une chute de leur *-i* final, phé-

§ 103. Dans *na-s, va-s,* nous avons les thèmes brefs *na-, va-,* tandis que le latin *nō-s, vō-s,* implique la présence des formes longues **nā-s,* **vā-s,* à côté de *na-s, va-s.* Cette forme allongée a évidemment existé (cf. L. Havet, *Mém. de la Soc. de ling.,* t. IV, p. 232), car elle se retrouve en zend où nous rencontrons à la fois *nō, vō* (= *na-s, va-s*), et *nāo, vāo* (= **nā-s,* **vā-s*). C'est l'analogue de ce qui a lieu pour *tā-m, tvā-m, yuvā-m, tā-d, asmā-d, yā-s* (acc. plur. fém.), etc., comparés à *ta-m, tva-m, yuva-m, ta-d, asma-d, ya-s* (nom. sg. masc.).

§ 104. Dans *a-da-s* nous avons un thème complexe *a-da-,* créé d'une manière analogue à *i-da-,* à l'aide du renforcement du pronom *a* par le pronom *da.*

Dans *a-ma-s* nous retrouvons le thème complexe *a-ma-,* dont il a déjà été question au § 56.

§ 105. Dans *tā-s,* la désinence étant *-s,* il n'y a pas lieu d'interpréter *tā-s, i-mā-s,* par * *ta-as,* * *i-ma-as.* Comme dans *tā-m, i-mā-m,* nous avons ici les thèmes longs *tā-, i-mā-* [1].

§ 106. *Yu-šmā-s* renferme de même le thème long *yu-šmā-,* qui se remarque dans *yu-šmā-bhis, yu-šmā-ka-m, yu-šmā-su.* Si cette forme exceptionnelle et suspecte a réellement existé, ce dont il est bien permis de douter avec les auteurs du *Dictionnaire de Pétersbourg,* qui y voient une fausse leçon, il faut reconnaître que la distinction du genre dans un pronom de la deuxième personne constitue un fait entièrement insolite, sans caractère primitif, et causé par une influence ré-

nomène fréquent dans certains locatifs védiques (Whitney, *Sanskr. gramm.,* p. 142). On peut en rapprocher les prépositions grecques ἐν, ὑπέρ, car elles représentent ἐνί, * ὑπέρι (scr. *ani-, upari*), comme le montrent les expressions homériques εἰν, ὑπείρ (= *any-, upary-*), doublets syntactiques qui sont à ἐνί, * ὑπέρι, comme πρός (scr. *praty-*) est à προτί (scr. *prati*). Ex. προσ-έφερον pour * προτy-έφερον = scr. *praty-abharam* (cf. H. Osthoff, *op. cit.,* t. IV, p. 382). A côté de cette chute d'un *-i* en scr. et en gr. nous avons la chute d'un *-u* dans le lat. *mox* = *moc-s* loc. plur. pour * *moc-su* (scr. *mak-šu*). Ces exemples font voir combien, en l'absence de documents comparatifs, il est difficile de déterminer exactement, à priori, quelle forme pouvait offrir un thème pronominal donné, avant de subir l'apocope.

[1] La forme proethnique des acc. plur. fém. est **-ās.* Sur l'existence hypothétique d'un type antérieur **-āms* ou **-āns,* voyez ci-dessous § 245, n° 10.

troactive de l'analogie. Des pronoms de la 3e personne cette distinction aurait passé, par esprit d'imitation, dans la déclinaison de *tvam,* et il se serait créé de la sorte un féminin hystérogène *yu-šmā-s* (?) sur le modèle des féminins *tā-s, i-mā-s*. Mais, je le répète, cette forme n'est pas assez certaine pour mériter d'être acceptée autrement que sous bénéfice d'inventaire.

c) finale *ū-s* (nom.-acc. plur.).

3e personne.

a-mū-s f. (pron. *asāu*).

§ 107. Ce cas, créé à l'imitation de *tā-s, i-mā-s,* présente la forme longue du thème *a-mu,* comme le fait l'accusatif singulier *a-mū-m.*

XV. — Formes en SYA (gén. sg. m. n.).

Cf. §§ 118, 139, 141, formes en *syā-m, syāi, syā-s.*

3e personne.

a-sya } (pron. *ayam*).
i-ma-sya }
ta-sya (pron. *sa*).
a-mu-šya (pron. *asāu*).

§ 108. Dans ces formes nous avons les thèmes pronominaux *a, ta, a-mu,* renforcés par le pronom *sya ; i-ma-sya* est une forme védique dans laquelle le thème complexe *i-ma* se substitue au thème simple *a*. C'est un fait analogue au remplacement du thème simple *a* par le thème complexe *a-na,* dans l'instrumental *a-na-yā*. *A-sya* se présente aussi en védique sous la forme allongée *a-syā*.

§ 109. La désinence réelle est *-sya,* et non *-ya;* la simple comparaison de ces quatre groupes avec les autres formes de la déclinaison où figurent aussi les thèmes *a, ta, i-ma, a-mu,* suffit à prouver qu'il faut les décomposer ainsi : *a-sya, i-ma-sya,* etc., et non **as-ya, *i-mas-ya,*

La désinence *-sya* n'est autre chose que le pronom *sya*. Ce pronom (*sya-s, syā, tya-d*) ne paraît que dans les Védas ; c'est une variante et un substitut du pronom *sa,* comme *tya* l'est du pronom *ta.*

Le thème *sya* est pour * *si-a*, et, par analogie, le thème *tya* doit se scander * *ti-a*[1]. En effet, la forme ario-européenne de notre désinence est * *sio* (dissyllabe, à lire * *siyo*, d'après M. Osthoff, *Morph. Unters.*, t. IV, p. 399), comme on peut l'inférer des génitifs védiques en *-asia* (*-*asiya*) et des génitifs grecs en -οιο, envisagés comme représentant * -οσιο (* -οσιyο). Si l'on admet ici (comme pour * *tu-a-m*, § 90) qu'un thème contenant plus d'une syllabe renferme plus d'un élément, **sia* représente un groupe à deux éléments * *si-*[*a*], dans lequel le pronom *si*, équivalent du pronom *sa* (cf. *sī-*, dans *sī-m*, § 98, et *-si*, désinence verbale, § 221, n° 7), est renforcé par un second élément pronominal, dont la nature va être examinée au § 110.

XVI. — Forme en BHYA (dat. sg.).

Cf. §§ 66, 112, 115, 143, 146, formes en *bhi*, *bhya-m*, *bhyā-m*, *bhya-s*, *bhi-s*.

2e personne.

tu-bhya (véd.).

§ 110. Dans *tu-bhya*, nous avons le pronom *tu* (§ 90), variante de *ta*[2], renforcé par le pronom * *bhya*, de même que, dans *a-sya*, *ta-sya*, les pronoms *a*, *ta*, sont renforcés par le pronom *sya*. * *Bhya* n'est pas resté dans la langue à l'état de pronom isolé. C'est un équivalent et un substitut du pronom * *bha* (§ 67), au même titre que les thèmes *sya*, *tya*, le sont des thèmes *sa*, *ta*, et l'on a les trois séries parallèles :

1° *bha*	*bhi*	*bhya*
2° *ta*	*ti*	*tya*
3° *sa*	*si*	*sya* (cf. §§ 8-9).

On vient de voir que les monosyllabes *tya*, *sya*, sont

[1] Analyse confirmée par les adjectifs grecs, où -σι-ο représente le suffixe *-tya*, et par la métrique des Védas, où l'on voit ce suffixe, identique au pronom *tya*, figurer avec la scansion dissyllabique *-ti-a*. Ex. *a-mar-ti-a-s* pour *a-mar-tya-s* (cf. Lassen, *Anthol. sanscr.*, p. 101, l. 1) = gr. ἀ-μβρό-σι-ο-ς.

[2] Cf. le zend, qui répond au sanscrit *tu-bhya* par *tai-byā*, *tai-byō* = * *ta-bhya*, à peu près comme il répond au thème *yu-va-* de *yu-vā-m*, *yu-vā-bhyā-m*, etc., par un thème *ya-vā-* dans *ya-vā-ke-m*.

pour * *ti-a,* * *si-a.* L'analogie veut donc que *bhya* représente * *bhi-a,* et cette hypothèse est confirmée par les passages des hymnes védiques où les désinences *-bhyam, -bhyas,* etc., doivent recevoir, à cause du mètre, la scansion dissyllabique *-bhiam, -bhias,* et représentent, par conséquent, * *bhi-a-m,* * *bhi-a-s* (cf. §§ 112, 143).

* *Bhi-a* est un groupe à deux éléments, qui se compose du thème * *bhi,* variante du pronom * *bha* (§ 66), renforcé par un second facteur pronominal. Quel est ce second facteur? Est-ce le pronom *a?* Par elle-même l'hypothèse est acceptable. Mais ici se présente la même observation que pour le thème *tva.* Si la conjecture mentionnée au § 90 est juste et que *tva, sva,* dérivent de * *ta-va,* * *sa-va,* par l'intermédiaire de * *tu-va,* * *su-va,* les désinences *sya, bhya,* peuvent, au même titre et par analogie, être regardées comme dérivant de * *sa-ya,* * *bha-ya,* par l'intermédiaire des affaiblissements * *si-ya,* * *bhi-ya,* condensés plus tard en *sya, bhya*[1]. * *Sa-ya,* * *bha-ya,* sont le renforcement des pronoms *sa, bha,* par le pronom *ya;* c'est la même formation que celle qui a donné *a-ya-, i-ya-, ta-yā, ma-yā, tva-yā,* etc.

Comme tout prouve que le thème *sa* a possédé une déclinaison complète (cf. *sī-m, sa-smi-n,* véd. pour *tā-m, ta-smi-n,* gr. οἱ = scr. * *sē* pour *tē,* poét. τοί, etc., § 136), il n'y a pas de témérité à rétablir, en regard de l'instr. *ta-yā,* un instr. * *sa-yā,* forme longue d'un ancien groupe * *sa-ya,* comme les instr. *a-yā, ta-yā,* le sont des groupes * *a-ya,* * *ta-ya,* et à voir dans ce * *sa-ya* l'origine du suffixe *-sya*[2].

Le groupe * *bha-ya,* auquel se rattache * *bhya,* condensation de * *bhi-ya,* d'après l'hypothèse, se retrouve en sanscrit dans le pronom *u-bha-ya* « tous deux », qui est à *u-bhā* comme, dans les génitifs *ka-sya, ka-ya-sya,* le radical *ka-ya-* est au radical *ka-*.

L'analyse qui vient d'être présentée pour la désinence *bhya* trouve un appui dans la déclinaison pronominale du zend.

[1] Cette manière de voir coïncide avec l'opinion de M. Osthoff, qui considère, dans toutes les formes de cette espèce, l'*-y-* du scr., l'ι- du gr. et l'*-i-* du lat., comme les représentants d'un *-iy-* ario-européen, et pense que cet *-iy-* peut dériver d'un *-a^x y-* primitif par assimilation de *-a^x* à la semi-voyelle suivante (*Morph. Unters.*, t. IV, p. 282 et 354).

[2] Il y a entre *s-ya* et * *sa-ya* la même gradation qu'entre ὅ-ς (= * *s-wo-s*) et ἑ-ό-ς (= * *se-wo-s*). Cf. ci-dessus § 90.

Dans cette langue, en effet, la 1re personne répond tout à la fois par *mai-byā, mai-byō,* et par *mā-vō-ya, mā-va-ya,* au dat. sg. scr. * *ma-bhya,* prototype et ancêtre de * *ma-bhya-m* (= *ma-hya-m,* § 112). Or, les désinences *-vō-ya, -va-ya,* représentent * *-bha-ya,* par transformation de *bh* en *v,* comme le montre la coexistence des deux formes de dat. plur. *gaēthā-vyō, gaēthā-byō,* « aux mondes » (Hovelacque, *Gramm. zende,* p. 70), et par là peut se trouver justifié le rétablissement de la filière suivante :

* *ma-bha-ya*
* *ma-bhi-ya* (* *ma-bhi-a*)
* *ma-bhya* (cf. § 113).

§ 111. Le thème * *bha,* dont le dérivé *bhya* figure ici au datif sg., se retrouve en paléo-slave, non seulement au datif-locatif du pronom de la 2e personne, qui répond au sanscrit *tu-bhya,* mais encore au génitif et à l'instrumental. Le groupe pronominal constitué à l'aide des thèmes *ta* et *bha* a acquis une valeur déterminée, celle du datif sg., au sein de la déclinaison sanscrite, tandis que, dans la déclinaison slave, il est demeuré apte à servir de thème pour l'expression de relations diverses. C'est là encore un spécimen de ce fait, très ordinaire en matière de flexion pronominale, et dont les formes *a-syā-s, a-syāi* (= * *a-syā-ē*), *a-syā-m,* comparées à *a-sya,* nous fourniront des exemples tout particulièrement significatifs (cf. §§ 118, 140, 141). On peut en rapprocher ce qui est dit au § 196 du groupe * *sa*x*-bha*x*-,* prototype supposé de σφέ et homologue de * *ta*x*-bha*x*,* qui figure en grec aux différents cas de la déclinaison du pronom réfléchi : σφέ, σφί, σφώ, σφῶν, etc. (cf. également § 66, note 1).

XVII. — Formes en BHYAM.

Cf. §§ 66, 110, 115, 143, 146, formes en *bhi, bhya, bhyā-m, bhya-s, bhi-s.*

1re personne.	2e personne.
ma-hya-m = * *ma-bhya-m* (dat. sg.).	*tu-bhya-m* (dat. sg.).
a-sma-bhya-m (dat. plur.).	*yu-šma-bhya-m* (dat. plur.).

§ 112. Dans *ma-hya-m* on pourrait supposer, au premier abord,

que l'élément *-hya* est une variante de l'élément *-ha* qui se trouve au nom. sg. *a-ha-m*. Cette variante serait à *-ha* ce que *-sya, -tya, -bhya,* sont à *sa, ta, bha.* Mais le voisinage de *tu-bhya-m* et la comparaison avec les groupes homologues du zd. *mai-byō, mai-byā-ca,* prouve que c'est une erreur et que la véritable désinence est *-bhya-m,* pour cette forme comme pour les autres ; *-hya-m* pour *-bhya-m* est un fait de dissimilation.

Le rapprochement de *tu-bhya-m* et de *tu-bhya* explique l'origine de *-bhya-m :* c'est un élargissement de la désinence, et le groupe pronominal *bhya* s'y est renforcé du pronom *ma.* Un fait semblable s'est présenté, comme je l'ai déjà dit, dans la création des formes *mā-m, tvā-m, tā-m,* etc., comparées à *mā, tvā, tā* (cf. § 93); le rapport entre ces divers groupes est partout le même :

$$\frac{tu\text{-}bhya}{tu\text{-}bhya\text{-}m} = \frac{m\bar{a}}{m\bar{a}\text{-}m} = \frac{tv\bar{a}}{tv\bar{a}\text{-}m} = \frac{t\bar{a}}{t\bar{a}\text{-}m}.$$

La désinence *-bhyam* est donc une forme à trois éléments, la désinence *-bhya* en renfermant déjà deux pour son compte.

§ 113. L'existence de *tu-bhya* auprès de *tu-bhya-m* confirme la loi qui veut que toute forme complexe soit issue d'une forme plus simple. Aussi de *ma-hya-m* pouvons-nous conclure à la préexistence de **ma-hya* (= **ma-bhya*), formé comme *tu-bhya* et attesté par le zd. *mai-byā-ca.* Ces faits corroborent l'hypothèse que, si ἐ-γώ-ν répond à **a-hā-m* (§ 89), ἐ-γώ répond de son côté à un ancien **a-hā,* disparu du sanscrit classique comme pronom proprement dit, mais encore représenté dans le dialecte védique par le groupe congénère *a-ha,* qui y joue le rôle de particule explétive (§ 89).

§ 114. Les pluriels *asma-bhya-m, yuṣma-bhya-m,* présentent la même désinence que les singuliers **ma-bhya-m* (*ma-hya-m*), *tu-bhya-m ;* c'est seulement dans l'opposition des thèmes que réside ici la distinction des nombres.

XVIII. — Formes en BHYĀM (instr.-dat.-abl. duel m. f. n.).

Cf. §§ 66, 110, 112, 143, 146, formes en *bhi, bhya, bhya-m, bhya-s, bhi-s.*

1re personne.	2e personne.
ā-vā-bhyā-m.	*yu-va-bhyā-m* (véd.).
	yu-vā-bhyā-m.

3e personne.

ā-bhyā-m (pron. *ayam*).
tā-bhyā-m (pron. *sa*).
a-mū-bhyā-m (pron. *asāu*).

§ 115. La désinence *-bhyā-m* n'est que l'allongement de la désinence *-bhya-m,* comme *tvā-m, tā-m,* sont l'allongement de *tva-m, ta-m;* en d'autres termes, *-bhyā-m* est le renforcement par *-m* de *-bhyā,* forme longue de *-bhya.*

§ 116. Dans le védique *yu-vă-bhyā-m,* opposé au classique *yu-vā-bhyā-m,* nous avons, pour le thème complexe *yu-va-,* la même différence de quantité que dans *yu-vă-m* opposé à *yu-vā-m.* Ces phénomènes d'allongement ne présentent par eux-mêmes, ainsi qu'on le voit, aucune valeur significative.

XIX. — Formes en KAM (gén. plur.)

Cf. §§ 79, 87, 112, 115, 118, 120, formes en *ka, m, bhya-m, bhyā-m, syā-m, sā-m.*

1re personne.	2e personne.
a-smā-ka-m.	*yu-ṡmā-ka-m.*

§ 117. Phénomène d'élargissement : la désinence *ka-m* est due au renforcement de la désinence *ka* (§ 79) par le pronom *ma.* Il y a entre *a-smā-ka, yu-ṡmā-ka,* et les formes ultérieurement accrues *a-smā-ka-m, yu-ṡmā-ka-m,* le même rapport qu'entre *tu-bhya* et *tu-bhya-m.* Ainsi affectés de l'élément *-m,* ces deux génitifs sont identiques au nom. acc. ntr. des pronoms possessifs *a-smā-ka, yu-ṡmā-ka.* Voir au § 79 ce qui a été dit touchant la corrélation des notions possessive et génitive.

XX. — Formes en SYĀM (loc. sg. f.).

Cf. §§ 108, 139, 141, formes en *sya, syāi, syā-s.*

3ᵉ personne.

a-syā-m (pron. *ayaṁ*).
ta-syā-m (pron. *sa*).
a-mu-ṡyā-m (pron. *asāu*).

§ 118. C'est là encore un fait d'élargissement : la désinence *-syā-m* provient du renforcement de *syā,* forme longue du pronom *sya,* par le pronom *ma,* et *a-syā-m, ta-syā-m, a-mu-ṡyā-m,* sont à *a-sya, ta-sya, a-mu-ṡya,* ce que *tu-bhya-m, a-smā-ka-m, yu-ṡmā-ka-m,* sont à *tu-bhya, a-smā-ka, yu-ṡmā-ka.* La seule différence réside en ce que, dans les formes de la 1ʳᵉ et de la 2ᵉ personne, le groupe élargi en *-m* remplit la même fonction casuelle que dans le groupe plus simple dont il est issu, tandis que les formes en *-syā-m* de la 3ᵉ personne, au lieu d'être attribuées au génitif comme leurs formes mères en *-sya,* l'ont été à un cas différent, le locatif : affaire de répartition (cf. ce qui est dit de la parenté du locatif et du génitif au § 202, nº 7). Ainsi que j'ai eu à le faire remarquer plusieurs fois déjà, le même groupe sert de forme casuelle dans une circonstance et de thème dans une autre. L'identité de rapport qui existe entre les formations précédentes *tu-bhya, tu-bhya-m,* et *a-sya* (véd. *a-syā*), *a-syā-m,* prouve bien que, comme *tu-bhya* et *tu-bhya-m, a-sya* et *a-syā-m* devaient originairement posséder l'un et l'autre la même signification (cf. § 196).

§ 119. De *-sya* on devrait avoir **-sya-m,* comme de *tu-bhya* on a *tu-bhya-m;* mais la voyelle présente ici le même allongement que dans la forme *-syā-s,* dérivée aussi du type *-sya.* C'est une différence phonétique exactement pareille à celle qui nous donne *-bhyā-m* en regard de *-bhya-m* et, d'une manière générale, toutes les finales en *ā-m* à côté des finales en *ă-m* (§ 93).

XXI. — Formes en SĀM (gén. plur.).

Cf. §§ 87, 112, 115, 117, 118, formes en *m, bhya-m, bhyā-m, ka-m, syā-m.*

3e personne.

ē-šā-m m. n., *ā-sā-m* f. (pron. *ayam*).
tē-šā-m m. n., *tā-sā-m* f. (pron. *sa*).
a-mī-šā-m m. n., *a-mū-šā-m* f. (pron. *asāu*).

§ 120. La comparaison de ces trois groupes avec les autres formes de la déclinaison pronominale, où figurent les thèmes *a-, ta-, a-mu-, a-mi-,* (cf. §§ 53, 87, 126, 143, 146), montre bien que nous avons affaire à une désinence *-sā-m* et qu'on aurait tort de les décomposer en **ās-ām, *tās-ām,* etc. Autre preuve : comme tous les groupes pourvus d'un élément final *-m, ē-šā-m* suppose une forme préexistante **ē-ša;* or, cette forme se retrouve à l'état indépendant dans le pronom *ē-ša* (m. *ē-ša,* f. *ē-sā,* n. *ē-ta-d*) : *ē-šā-m* est à *ē-ša* comme *a-syā-m* est à *a-sya.*

§ 121. Le thème complexe *ē-ša-* se compose de deux facteurs dont le second est le pronom *sa.* Le premier facteur *ē-* a les apparences d'un « gouna » de *-i* (cf. § 12, note), avec lequel il s'échange dans la déclinaison du pron. *ayam.* Cf. *i-ma-m, i-da-m,* etc., en regard de *ē-bhi-s, ē-šā-m,* etc. Ce pronom *ē* étant en indien le représentant de **ai,* il se peut qu'il renferme le thème *a* joint à l'élément *i.* Au sujet de l'hypothèse qui envisage celui-ci comme une réduction de *ya* et dont l'adoption conduirait à expliquer *ē-ša-* par **a-y'-sa-* = **a-ya-sa-,* voyez ce qui est dit au § 222, c, β. Je signale ces questions sans y insister, car rien n'est plus problématique que l'analyse des thèmes pronominaux, quand on la pousse au delà de certaines limites.

§ 122. La nature de la désinence étant déterminée dans les formes en *-sā-m,* son origine est des plus claires : nous sommes en présence d'un élargissement des groupes **ā-sa, ē-ša,* etc., à l'aide du pronom *ma*; *sā-m̥* est à *sa* comme *bhya-m, bhyā-m, syā-m,* sont à *bhya, sya.* Dans la désinence *-sā-m* nous retrouvons, sous sa forme pleine, le pronom *sa,* que la désinence *-s* nous avait livré sous sa forme apocopée ; de même que *ē-šā-m* implique l'existence antérieure

de *ē-ṣa, tā-sā-m* implique * *tā-sa,* et c'est la mutilation de * *tā-sa* qui a donné *tā-s* (cf. § 101). Quant à l'allongement de *sa* dans *-sā-m,* il est semblable à celui de *bhya, sya,* dans *-bhyā-m, -syā-m.* On peut également en rapprocher *ā-vā-m,* auquel *ā-sā-m* est tout à fait comparable sous le rapport de la structure; en un mot, nous avons dans *ā-sā-m* la forme longue d'un thème complexe *a-sa-*, formé comme *a-va-, a-ha-, a-ya-, a-sya-,* et auquel le pronom *ma* est venu s'annexer pour constituer un groupe à trois éléments, similaire de *ā-vā-m, a-ha-m, a-ya-m, a-syā-m.*

§ 123. De même que nous avons retrouvé le thème complexe *ē-ṣa* dans le pronom *ē-ṣa,* nous retrouverons le groupe *a-sa-* dans les pronoms *a-sāu* (§ 155) et *a-sa-kāu* (ibid.).

On remarque entre le fém. *ā-sā-m* et le masc. *ē-ṣā-m* (considéré comme le « gouna » de * *i-ṣā-m*) la même opposition des deux pronoms *a-* et *i-* qu'entre le masc. *a-ya-m* et le fém. *i-ya-m;* seulement la répartition des genres s'est opérée différemment dans les deux cas: dans l'un, l'élément *a* a été affecté au masculin, et l'élément *i* au féminin; dans l'autre, c'est l'inverse.

§ 124. *Tā-sā-m* est formé comme *ā-sā-m,* rien à en dire; mais *tē-ṣā-m* mérite une mention spéciale, à cause de son thème *tē-*. Il suffit de mettre en parallèle

ā-sā-m, ē-ṣā-m,
tā-sā-m, tē-ṣā-m,

pour en voir l'origine. C'est l'influence analogique qui a déterminé cette transformation de *ta-* en *tē-*. On a organisé le gén. plur. de *sa* à l'imitation de celui de *ayam;* la différence des genres se trouvant marquée dans l'un par l'opposition des éléments vocaliques *ā-, ē-,* on a transporté cette distinction dans la déclinaison de *sa,* et l'on a créé un thème *tē-* hétérogène pour répondre au *tā-* normal de *tā-sā-m.* Nous aurons à constater la même intrusion de *ē* dans *tē-na, tē-bhi-s, tē-bhya-s, tē-ṣu,* créés d'après *ē-na, ē-bhi-s, ē-bhya-s, ē-ṣu* (§§ 132, 144, 146, 126).

Cette manière d'expliquer la présence d'un thème *tē-,* dans les cas où l'on s'attendrait à rencontrer le thème *ta-,* me paraît beaucoup plus admissible et plus conforme à la vraisemblance que l'opinion d'après laquelle, dans ce génitif pluriel, la désinence *-sā-m* serait venue s'ajouter à une forme déjà

fléchie *tē* = **ta-i,* identique à celle qui constitue le nom. plur. m. *tē* (pron. *sa*) ou le dat. sg. *tē* (pron. *tvam*). Je ne mentionne ici que pour mémoire l'hypothèse encore moins acceptable qui consisterait à voir dans cet *-ē* une sorte de transformation irrégulière et de renforcement anormal de l'*-a* thématique.

§ 125. Dans *a-mī-šā-m* nous trouvons un thème complexe *a-mi-,* qui est, comme *a-mu-* dans *a-mū-šā-m,* une variante du groupe *a-ma-* (§§ 56, 104). La langue a profité de ce que *a-ma-* présentait les deux équivalents *a-mi-, a-mu-,* pour les répartir au pluriel entre les genres, et distinguer ainsi le féminin du masculin-neutre au moyen des différences thématiques. La longueur de la voyelle qui termine ici les thèmes *a-mī-* et *a-mū-* a été déterminée par l'analogie, d'après le jeu de la quantité dans la déclinaison de *sa* et d'*ayam.*

Le groupe *a-ma-* n'étant qu'un renforcement du thème *a* par le thème *ma,* les cas où figurent ses variantes sont, à l'égard des cas correspondants du pronom *ayam,* dans un rapport rigoureusement semblable à celui qui relie l'instr. *a-(na-)yā* à son synonyme véd. *a-yā* (§ 55). Cf. la relation *a-(mu-)yā : a-yā = a-(na-)yā : a-yā,* qui se retrouve dans *a-(mī-)šā-m, a-(mū-)šā-m, a-(m-u)šya,* etc., rapprochés de *ā-sā-m, a-sya,* etc.

XXII. — Formes en SU (loc. plur.).

Cf. § 101, formes en *s*.

1re personne.	2e personne.
a-smā-su.	*yu-šmā-su.*

3e personne.

ē-šu m., *ā-su* f. (pron. *ayam*).
tē-šu m., *tā-su* f. (pron. *sa*).
a-mī-šu m., *a-mū-šu* f. (pron. *asāu*).

§ 126. Ces formes ne nous livrent que des thèmes déjà connus : *ē-,* dans *ē-šu,* a la même origine que *ē-* de *ē-šā-m,* et le *tē-* de *tē-šu* est dû à l'influence analogique, comme le *tē-* de *tē-šā-m.*

§ 127. L'origine de la désinence *-su* est facile à déterminer. Le groupe *ā-su* se retrouve dans le pronom *a-su-ka,* et la com-

paraison de *a-su-ka* avec son synonyme *a-sa-kāu* et avec *a-mu-ka,* où le thème *mu* est un parent du thème *ma* (cf. *i-ma-ka,* de structure homologue), montre clairement que le thème *su* est ici une variante en *-u* du pronom *sa,* de même que, dans la déclinaison de *tva-m,* on a le thème *tu* auprès du thème *ta* (*ta-va, tu-bhya-m*) et que, dans la conjugaison, on trouve *-tu* (3ᵉ pers.) en regard de *-ta* (2ᵉ et 3ᵉ pers.), tant au pluriel qu'au singulier : *vaha-ta, a-vaha-n-ta, vaha-tu, vaha-n-tu.* En groupant les principaux éléments de comparaison que nous fournit la flexion pronominale, on obtient des séries de thèmes parallèles, telles que :

ma (*a-ma-s*), *mi* (*a-mī-bhi-s*), *mu* (*a-mu-m*),
ya (*ma-yā*), *yi* (*ma-yi*), *yu* (*yu-vā-m*),
sa (*sa-s*), *si* (*sī-m*), *su* (*ā-su*),

qui doivent lever tout doute sur la parenté effective de la désinence *-su* avec le pronom *sa* (cf. § 9). De quelle nature est cette parenté et en vertu de quel processus la forme *su* a-t-elle pris naissance auprès du thème *sa,* c'est ce que je m'abstiendrai provisoirement de rechercher, continuant d'observer à l'égard des variantes en *-u,* et pour les mêmes causes, la réserve où j'ai cru devoir me tenir à l'égard des variantes en *-i* (cf. §§ 65, 222, c, β).

D'après M. Osthoff (*Morph. Unters.,* t. II, p. 22), la forme proethnique de notre désinence est *-su,* et elle se trouve exactement représentée par le sanscrit. En regard de la finale indienne, le zend nous montre à la fois *-šu, -hu* (= scr. *-su*), *-šva, -hva* (= scr. * *-sva*), et le grec -σι, au lieu de * -συ, désinence disparue de la langue, à l'exception peut-être de l'adverbe μεταξύ, dans lequel on la retrouve, à la condition de le diviser ainsi : μεταx-σύ, en le rapprochant du mot μέτασσαι = * μεταx-yαι « brebis d'âge moyen ». Je laisse momentanément de côté la discussion de ces formes, pour y revenir avec plus de détails en traitant du locatif pluriel dans la déclinaison nominale (§ 245, nº 12).

XXIII. — Formes en NA (instr. sg. m. n.).

Cf. §§ 133, 135, formes en *ni, n.*

3ᵉ personne.

ē-na, a-nē-na (pron. *ayam*).
tē-na (pron. *sa*).
a-mu-nā (pron. *asāu*).

§ 129. Ces formes nous présentent les thèmes déjà connus *ē-, tē-,*

a-mu-, renforcés par l'adjonction du pronom *na*[1], que nous avons vu dans le génitif zd. *ma-na* (à moins que celui-ci ne soit une dissimilation pour **ma-ma*[2] = scr. *ma-ma*), dans le pronom pluriel *na-s*, et qui se trouve aussi dans les particules *na, nā-nā, ca-na*, etc.

§ 130. L'instr. *ē-na* appartient à la poésie védique et, comme beaucoup d'autres formes, il y présente parfois l'aspect long *ē-nā*. Cet instrumental est identique au groupe démonstratif *ē-na* qui figure comme thème dans *ē-na-m, ē-nā-m, ē-na-d, ē-nāu, ē-nā-s*, etc., et il y a, par exemple, entre lui et l'acc. *ē-na-m* exactement le même rapport qu'entre *tu-bhya, a-yā, a-sya*, et *tu-bhya-m, a-ya-m, a-syā-m*. Nous rencontrons, encore là, ainsi que cela nous est arrivé à plusieurs reprises, l'exemple d'un groupe employé tantôt comme un simple thème, tantôt comme une forme exprimant un cas déterminé.

A-nē-na est à *ē-na* dans le même rapport qu'*a-na-yā* à *a-yā* (§ 55); dans les deux formes classiques il y a emploi du groupe binaire *a-na-*, au lieu du thème *-a* que présente le védique *a-yā, ē-na*.

Nous avons *a-nē-na* et non **a-na-na*, par suite de l'altération du groupe *a-na-* en *a-nē-*. Cette altération est semblable à celle de l'élément *ta-* en *tē-* dans *tē-na* et déterminée par le même motif, dont il va être question au paragraphe suivant. Elle se retrouve dans l'instr. sg. masc. *ē-nē-na* du pronom *ē-na-*, dont la structure est pareille à celle du thème complexe *a-na-*, et l'analogie de cet instrumental s'oppose à l'explication de *anēna* par **an-ēna* (§ 55), puisqu'il est impossible de songer à diviser *ēnēna* en **ēn-ēna*.

[1] Le renforcement de ces thèmes par *na* est pareil à celui du thème *a-* par le même élément dans le groupe *a-na-* qui figure à l'instr. sg. f. *a-na-(yā)*. Rapprochez-en l'emploi que le zend fait de *na* pour renforcer, en qualité de particule explétive, les pronoms *ka, ci*, dans *ka-na, ke-m-na, ci-na*, etc.

[2] Je mentionne ici cette conjecture, à cause des adhésions nombreuses qu'elle a rencontrées, mais elle me semble extrêmement douteuse, et je crois beaucoup plus naturel de voir dans *ma-ma* et *ma-na* deux formations distinctes, constituées au moyen du renforcement d'un thème commun *ma* par les thèmes *ma* (redoublement) et *na*.

§ 131. La forme première de *a-mu-nā* a dû être * *a-mu-nă*, d'après *ē-nă, tē-nă;* elle s'est allongée plus tard en *a-mu-nā,* comme *ē-na* en *ē-nā,* mais sous l'empire d'une autre cause. En effet, la déclinaison des noms en -U possède un instr. sg. en *-n-ā* (*sūnu-n-ā*) dont la voyelle longue a évidemment exercé, par fausse analogie, une influence rétrospective sur l'instr. sg. de *amu-*. *Sūnu-n-ā,* créé par coalescence (cf. § 260, n° 2, et § 256, b) d'après l'instr. des noms en -N (*açma*[*n-ā*), n'a aucune communauté d'origine avec * *a-mu-na;* mais, après l'achèvement de la déclinaison nominale, leur ressemblance extérieure fit confondre l'une avec l'autre ces deux formes, étymologiquement distinctes, et * *a-mu-na* devint *a-mu-nā* à l'imitation de *sūnunā*.

§ 132. Dans *tē-na,* comme dans *tē-šā-m, tē-šu,* etc. (§§ 124, 126, 144, 146), la présence du thème *tē-* est un effet de l'analogie : l'-*ē* de *ē-na* a influé sur *ta-* et déterminé la création de *tē-na,* au lieu de * *ta-na,* qui serait la véritable forme exigée par la logique, ainsi que le montrent la structure similaire du thème complexe *a-na-* et la déclinaison pronominale du zend, où l'on voit *ka-na* (cf. Bopp. *Gramm. Comp.,* trad. Bréal, t. II, p. 93) répondre à l'instr. scr. *kē-na*. C'est plus loin, — dans la conjugaison, — que nous retrouverons le groupe *ta-na*. *Tē-na* montre combien, dans les formations dues à l'analogie, les langues, entraînées par l'instinct d'imitation et le goût de la symétrie, se laissent facilement aller à dépasser le but, en faisant plus que le nécessaire. La constitution de *tē-šā-m, tē-šu* (comme celle de *tē-bhya-s, tē-bhi-s,* §§ 144, 146) trouve sa justification dans l'avantage de distinguer les genres ; mais ici tel n'est pas le cas : le *tē-* de *tē-na* était complètement inutile, puisque, dans * *ta-na* (m. n.) opposé à *ta-yā* (f.), les genres se trouvent caractérisés par la différence des suffixes -*na* et -*yā* (cf. ce qui a lieu dans *a-mu-nā* m. n., et *a-mu-yā* f.), et c'est à l'impulsion d'un faux sentiment de régularité qu'il faut rapporter la création de *tē-na,* dans le voisinage de *tē-bhi-s, tē-bhya-s, tē-šā-m, tē-šu*.

Ces cas, formés à l'aide du pseudo-thème *tē-,* sous l'influence du thème *ē-,* démontrent que le pronom *sa* a réglé la plupart de ses formes sur celles d'*ayam;* on doit, par conséquent, regarder l'agencement de sa déclinaison comme n'ayant été achevé qu'après que ce dernier pronom a eu organisé la sienne.

XXIV. — Formes en NI (nom.-acc. plur. n.).

Cf. §§ 129, 135, formes en *na, n.*

3ᵉ personne.

tā-ni (pron. *sa*).
i-mā-ni (pron. *ayam*).
a-mū-ni (pron. *asāu*).

§ 133. Si l'on rapproche les pluriels classiques *tā-ni, i-mā-ni,* des pluriels védiques *tā, i-mā* (§ 58), on voit clairement qu'on se trouve en présence d'une désinence *-ni* et non d'une désinence *-i,* et qu'il faut lire *tā-ni, i-mā-ni,* au lieu de * *tān-i,* * *i-mān-i.*

Cette désinence *-ni* est, d'après l'analogie de toutes les autres formes en *-i,* une variante du pronom *na,* que nous venons de rencontrer dans *ē-na, tē-na, a-mu-nā; a-mū-ni* est parent de *a-mu-nā,* tout comme *ma-yi, tva-yi,* le sont de *ma-yā, tva-yā,* et *tā-ni* offre la même relation avec le groupe *-ta-na,* qui figure dans la conjugaison. Ex. *vaha-ta-na,* véd. pour *vaha-ta.*

Nous retrouverons *-ni* dans la flexion verbale, où il constitue le suffixe de la première personne de l'impératif, ex. *vahā-ni, dvēšā-ṇi,* pendant que son congénère *-na* sert à former celui de la seconde personne du même temps dans les verbes de la 9ᵉ classe à racine consonantique. Ex. *kšu-bhā-ṇa.*

§ 134. La longue qui termine le thème *a-mū-,* dans *a-mū-ni,* est due à l'influence analogique des quantités *tā-* et *i-mā-,* dans *tā-ni, i-mā-ni.*

XXV. — Formes en N (finale SMIN du loc. sg. m. n.).

Cf. §§ 129, 133, formes en *na, ni.*

3ᵉ personne.

a-smi-n (pron. *ayam*).
ta-smi-n } (pron. *sa*).
sa-smi-n, véd. } (pron. *sa*).
a-mu-šmi-n (pron. *asāu*).

§ 135. Comme le fait voir la relation * *a-smi* (§ 61) : *a-smi-n,* l'élé-

ment *-smi-* appartient au thème, et le véritable suffixe désinentiel est *-n,* qui vient renforcer le groupe **a-smi-,* variante de *a-sma-,* de la même manière qu'à *a-sma-* s'ajoute la désinence *-ē* dans *a-smāi* = **a-sma-ē* (§ 74). C'est un élargissement de **a-smi* en *a-smi-n* pareil à celui de *tubhya, asya,* en *tubhya-m, asyā-m.* La désinence *-n* est donc l'apocope du pronom *na,* comme la désinence *-m* est l'apocope du pronom *ma,* et *amu-nā, amū-ni, asmi-n* présentent, pour leurs suffixes *-na, -ni, -n,* une gradation semblable à celle que nous offrent *ya-dā, ya-di, ya-d* pour les suffixes *-da, -di, -d.* De ce renforcement par *-na* et par son apocope *-n* on peut rapprocher les phénomènes d'une apparence analogue qui se produisent dans la formation des noms. Ainsi :

1° En regard des suffixes simples *ma, va,* nous trouvons les suffixes composés *ma-na, va-na,* leur apocope en *ma-n, va-n,* et leurs variantes en *mi-n, vi-n.*

2° A côté des adjectifs terminés en *i-na* nous en avons de terminés en *i-n.*

3° A la gradation **a-sma, *a-smi, a-smi-n,* on peut comparer celle des suffixes tels que *-ka, -ki, -ki-n.*

§ 136. *Ta-smi-n* est formé d'après *a-smi-n,* et, dans *a-mu-šmi-n,* le pronom *asāu,* comme tous les pronoms qui règlent leur déclinaison sur celle du pronom *sa,* emprunte par segmentation le groupe *-smi-n* à *ta-smi-n,* pour en faire sa désinence locative, de même que les formes *asma-bhyam, yušma-bhyam* ont constitué leur désinence dative en empruntant à *tu-bhya-m* le groupe *bhya-m.* Dans le véd. *sa-smi-n* pour *ta-smi-n,* comme dans *sī-m* pour *tā-m,* nous avons le thème *sa* et sa variante *si,* au lieu du thème équivalent *ta;* ces exemples, rapprochés du dat.-gén. *sē* (prâcr. des drames) et du nom. gr. οἱ = scr. **sē,* à côté de τοί poét. = scr. *tē,* montrent qu'anciennement les pronoms *sa* et *ta* ont possédé chacun une déclinaison complète (cf. p. 81).

XXVI. — Formes en Ī (nom. plur. m.).

Cf. §§ 66, 71, formes en *i, e.*

3° personne.

a-mī (pron. *asāu*).

§ 137. Cette forme est assez obscure, car son origine peut être

double. N'avons-nous là qu'un allongement du thème *a-mi*, déterminé par l'analogie des pluriels neutres à finale longue *tā, i-mā*, ou bien *a-mī* cache-t-il une contraction et doit-on l'interpréter par * *a-mi-i*, c'est-à-dire par la fusion du thème complexe *a-mi-* avec la désinence *-i*, empruntée aux pluriels *tē, i-mē* (= *ta-i, i-ma-i*)? Il est malaisé de trancher la question, qui présente d'ailleurs peu d'importance. Peut-être la deuxième hypothèse est-elle la vraie, étant donné que le pronom *asāu* se décline d'après *sa*, réglé lui-même sur la déclinaison de *ayam*, et les formations parallèles :

* *i-ma-i* (= *i-mē*), *i-mā-s, i-mā-ni,*
* *ta-i* (= *tē*), *tā-s, tā-ni,*
* *a-mi-i* (= *a-mī*), *a-mū-s, a-mū-ni,*

tendent, en effet, à confirmer cette opinion. On peut cependant lui opposer la présence du thème *amī-*, d'un aspect identique à la forme du nominatif pluriel, dans la plupart des cas obliques (*amī-bhis*, *amī-šām*, etc.), d'après lesquels il semblerait que ce nominatif dût s'interpréter comme un simple allongement de *ami-*, de même que les cas similaires *a-smā-bhi-s, tā-sā-m*, etc., nous présentent l'allongement des thèmes *a-sma-, ta-* (cf. § 138).

XXVII. — Formes en Ū (nom.-acc. duel m. f. n.).

3e personne.

a-mū (pron. *asāu*).

§ 138. Ce cas n'est qu'une forme longue du groupe *a-mu-* et il n'y a pas lieu d'admettre ici une influence rétroactive de la déclinaison en -U, ni d'expliquer *a-mū* comme une contraction de * *a-mv-ā*, *-ā* étant une désinence du duel ajoutée au thème *a-mu-*. C'est une théorie à rejeter pour deux raisons : il est impossible de prouver que le duel *sūnū* ait réellement servi de modèle à *a-mū*, et cette hypothèse est, de plus, inutile, car, même en admettant qu'elle fût démontrable, il faudrait ensuite supposer qu'une désinence arique *-v-ā* est apte à se contracter en *-ū* et que le duel nominal *sūnū* représente * *sūnv-ā*; or, la possibilité de cette contraction est absolument contestée, comme étant en opposition avec les lois phonétiques (cf. H. Osthoff, *Morph. Unters.*, t. II, p. 133). C'est dans l'analogie des pronoms *ayam* et *sa* qu'il

faut chercher l'explication de cette désinence. Il y a entre le duel *a-mū* et le pluriel ntr. *a-mū-ni* exactement le même rapport qu'entre les pluriels-duels *tā, imā* (véd.) et les pluriels ntr. *tā-ni, i-mā-ni*; c'est donc l'influence de la longue de *tā, imā,* qui a déterminé la longue *-ū* dans leur homologue *a-mū*. Il est d'ailleurs à remarquer que, dans la flexion du pronom *asāu,* la longueur ou la brièveté de l'*-i* et de l'*-u* des thèmes *a-mi-, a-mu-,* à tous les cas où ils figurent (à l'exception du nom. plur. m. *a-mī*), est régulièrement calquée sur celle de l'*-a* des thèmes *ta-, i-ma-,* dans les cas similaires de la flexion de *sa* et d'*ayam;* aussi est-ce à l'action de l'analogie qu'il faut demander avant tout la clé des variations de quantité offertes par les voyelles finales de *a-mĭ-, a-mŭ-*.

XXVIII. — Forme en SYAI (dat. sg. f.).

Cf. §§ 108, 118, 141, formes en *sya, syā-m, syā-s*.

3e personne.

a-syāi (pron. *ayam*).
ta-syāi (pron. *sa*).
a-mu-ṣyāi (pron. *asāu*).

§ 139. *A-syāi* est pour * *a-syā-ē,* comme *a-smāi* est pour * *a-sma-ē* (§ 74). Ce sont deux formes absolument parallèles; seulement le pronom *a* se renforce à l'aide du pronom *sma* dans la première et du pronom *sya* dans la deuxième. Le parallélisme qui existe entre la formation de * *a-syā-ē* et celle des autres cas du féminin *a-syā-m, a-syā-s* (§§ 118, 141), doit faire considérer *a-syāi* comme renfermant sans doute aussi la forme longue du pronom *sya :* * *a-syā-ē* et non * *a-sya-ē;* voyez également ce qui est dit au § 150 de la quantité du thème *ta* dans le datif * *tāi,* homologue des datifs en *-syāi* et en *-smāi*. En réalité, comme dans le dat. masc. ntr. *a-smāi,* la désinence est *-ē,* empruntée par segmentation coalescente aux datifs *mē, tē*. Cette désinence vient s'ajouter à un thème complexe *a-sya,* qui diffère par son second élément du thème complexe *a-sma,* et c'est la différence des deux thèmes qui marque ici la différence des deux genres: *a-sma-* m., *a-sya-* f.

§ 140. *Ta-syāi* (= * *ta-syā-ē*)[1] est formé comme *a-syāi,* et *a-mu-šyāi* a créé sa désinence en empruntant à la déclinaison du pronom *sa* le groupe *-syāi,* comme il lui emprunte le groupe *-smāi* (§ 75). L'opposition réciproque des formes *a-smāi, a-syāi,* et leur répartition consécutive entre le masculin et le féminin ont peu à peu conduit la langue à envisager les éléments composés *smāi, syāi,* comme constituant la désinence, et voilà pourquoi *asāu,* à la simple finale *-ē*, a préféré ces deux facteurs, qui lui permettaient de distinguer les genres.

Les groupes *a-sya-, ta-sya-, a-mu-šya-,* qui, dans *a-syāi, ta-syāi, a-mu-šyāi,* servent de supports à l'affixe *-ē,* sont identiques aux groupes *a-sya, ta-sya, a-mu-šya,* que nous avons déjà vus fonctionner comme génitifs du sg. masc. (§ 108). C'est un nouvel exemple du double emploi d'un groupe comme expression du cas dans une forme donnée et comme thème dans une autre.

XXIX. — Formes en SYĀS (gén. sg. f.).

Cf. §§ 108, 118, 139, formes en *sya, syā-m, syāi.*

3° personne.

a-syā-s (pron. *ayam*).
ta-syā-s (pron. *sa*).
a-mu-šyā-s (pron. *asāu*).

§ 141. Les observations relatives aux désinences précédentes sont applicables à la finale *-syā-s*. *A-syā-s-* est formé comme *a-syā-m* (§ 118) et **a-syā-ē* (§ 139). C'est un renforcement de la forme longue du groupe *a-sya* (cf. véd. *a-syā,* gén. sg. m.) par le suffixe *-s* (§ 101); il y a entre *a-sya* et *a-syā-s* le même rapport qu'entre le nom. *sa,* les formes verbales *ma, va, ta, tha*, d'un côté, et le nom. *sa-s,* les formes verbales *ma-s, va-s, ta-s, tha-s, thā-s*, de l'autre : le procédé d'élargissement est pareil dans ces différents groupes. *Ta-syā-s* est constitué comme *a-syā-s,* et, dans *a-mu-šyā-s,* le thème *a-mu-* a emprunté le fragment *-syā-s* pour s'en former une désinence, de même que nous l'avons vu emprunter *-syāi, -syā-m* et *-smi-n.*

[1] *Ta-syāi* étant d'une formation identique à celle de *a-syāi,* si l'on suppose que l'élément *-sya-* est long dans celui-ci, il faut également l'admettre pour son congénère.

§ 142. Dans l'élargissement de *asya* en *asyā-s,* comme dans celui de *tubhya,* **asmi,* en *tubhya-m, asmi-n,* la fonction casuelle, qui est ici celle d'un génitif, reste la même pour chacune des deux formes : *a-sya* et *a-syā-s* expriment un cas identique; seulement on a profité de leur différence pour les répartir entre les genres : le masculin a pris le groupe le plus simple, tandis que le plus développé était attribué au féminin.

XXX. — Formes en BHYAS

(dat.-abl. plur. m. f. n.).

Cf. §§ 101, 141, 146, 148, 156, 159, 160, 165, formes en *s, syā-s, bhi-s, āi-s, yō-s, ō-s, ā-n, ū-n.*

3° personne.

ē-bhya-s m. n., *ā-bhya-s* f. (pron. *ayam*).
tē-bhya-s m. n., *tā-bhya-s* f. (pron. *sa*).
a-mī-bhya-s m. n., *a-mū-bhya-s* f. (pron. *asāu*).

§ 143. C'est un nouveau cas d'élargissement par *-s*: la désinence *-bhya-s* provient du renforcement de la désinence *-bhya* (§ 110) au moyen du pronom *sa,* et *-bhya* est à *-bhya-s* ce que *-sya* est à *syā-s*. Comme *-syā-s* comparé à *-sya, -bhya-s* conserve la même fonction casuelle que la forme plus simple d'où il est sorti; seulement ici la différence des deux groupes a été utilisée au profit de la distinction des nombres : *-bhya* appartient au singulier (*tu-bhya*), tandis que *-bhya-s* a été affecté au pluriel (*tā-bhya-s, tē-bhya-s*). Sur l'hypothèse *-bhya-s* = * *-bhya-m-s,* voy. § 221, n° 10.

§ 144. *Tā-bhya-s, tē-bhya-s,* sont formés d'après *ā-bhya-s, ē-bhya-s;* la nature du thème *ē-* et son influence sur la création du thème *tē-* ont été exposées aux §§ 121 et 124.

§ 145. Quant à *a-mī-bhya-s, a-mū-bhya-s,* nous y retrouvons, comme plus haut (§§ 120, 126), la distinction des genres opérée par la répartition des thèmes *a-mī-, a-mū-*.

XXXI. — Formes en BHIS (instr. plur. m. f. n.).

Cf. §§ 101, 141, 143, 148, 156, 159, 160, 165,
formes en *s, syā-s, bhya-s, āi-s, yō-s, ō-s, ā-n, ū-n.*

1re personne.	2e personne.
a-smā-bhi-s.	*yu-šmā-bhi-s.*

3e personne.

ē-bhi-s m. n., *ā-bhi-s* f. (pron. *ayam*).
tē-bhi-s (véd.) m. n., *tā-bhi-s* f. (pron. *sa*).
a-mī-bhi-s m. n., *a-mū-bhi-s* f. (pron. *asāu*).

§ 146. Dans ces formes, rien à dire des thèmes, qui ne nous offrent aucun élément nouveau.

§ 147. Quant à la désinence, elle est due au même genre d'élargissement que *bhya-s ;* comme *syā-s* et *bhya-s, bhi-s* provient du renforcement de la désinence *bhi* par le pronom *sa : ā-bhi-s* est à * *a-bhi* (§ 66) ce que *a-syā-s* est à *a-sya.* Comme cela a lieu dans cet exemple, la fonction casuelle demeure ici la même pour chacune des deux formes, et, de même que dans *tā-bhya-s,* c'est le pluriel qui s'est approprié l'élargissement en *-s.*

Le rapport qui existe en sanscrit entre les suffixes *-bhi* et *-bhi-s* se retrouve en grec entre leurs congénères -φι et -φι-ς. Ex. ἀμ-φί, ἶ-φι ; ἀμ-φί-ς, λικρι-φίς, etc.

XXXIII. — Formes en ĀIS (instr. plur. m. n.).

Cf. §§ 101, 141, 143, 146, 156, 159, 160, 165,
formes en *s, syā-s, bhya-s, bhi-s, yō-s, ō-s, ā-n, ū-n.*

3e personne.

tāi-s (pron. *sa*).

§ 148. Nous avons encore ici un phénomène d'élargissement par *-s.* De même que *sa-s, -syā-s, -bhi-s, -bhya-s,* dans la déclinaison, et *ma-s, va-s, ta-s, tha-s, thā-s,* dans la conjugaison, supposent nécessairement les formes plus simples *sa, -sya,*

-bhi, -bhya, et *ma, va, ta, tha,* l'instr. *tāi-s* implique la préexistence de * *tāi*. Ce * *tāi* n'a pas survécu en sanscrit; mais il se retrouve dans le dat. gr. τῷ, qui est pour * τωι = * τɔ-ει[1] (scr. * *ta-ē*), et la réalité en est confirmée par la déclinaison nominale en -A, où coexistent les deux formes *-āi, -āi-s,* et qui nous offre, en regard de *dattāi* (sg.), son élargissement *dattāi-s* (plur.) Cf. § 245. La même corrélation se retrouve en zend : sg. *dātāi,* plur. *dātāi-s*. Il est vrai que *dattāi-s* est un instrumental et *dattāi* un datif, mais cette divergence est indifférente dans l'espèce, étant données la parenté des fonctions casuelles et leur indétermination primitive. La différence de genre qui existe entre le fém. *dattāi* et le masc. *dattāi-s* n'est pas davantage un obstacle à l'identification de ces formes, car le genre a été une distinction tardive, sa création est postérieure à celle du cas (§ 215), et d'ailleurs, en zend, les formes correspondantes *açpāi, açpāi-s* appartiennent toutes les deux au même genre, le masculin.

§ 149. Comme cela a lieu pour *-bhi-s* et pour *-bhya-s,* la désinence élargie en *-s -āis* a été attribuée au pluriel, tandis que la forme plus simple *-āi* restait l'apanage du singulier.

§ 150. Le dat. sg. * *tāi,* ancêtre de *tāi-s,* représente * *ta-ē;* il est formé, comme *ta-sma-ē,* par l'adjonction au thème *ta* de la désinence *-ē*. La seule différence entre ces deux formations, c'est que, dans * *ta-ē,* la désinence s'annexe à un thème

[1] La véritable valeur de *-ē* doit être ici -ει, puisque cette désinence est tirée des dat. *mē, tē,* formations identiques aux loc. *tvē, dattē*. Or, on a vu au § 11 que cet *-ē* du loc. des thèmes masc. en -A représente -ει (-οι étant un cas de contamination, d'après M. Brugman) ; -αι appartient aux loc. fém Ex. χαμαί. Il faut donc lire * το ει et non * το-αι, comme on l'a parfois proposé d'après les infinitifs gr. en -μεναι, -Fεναι. Ces infinitifs n'ont rien de probant, car, au lieu d'être des datifs de noms consonantiques en *-n,* ils peuvent provenir d'anciens locatifs féminins de thèmes en *-na,* et, dans ce cas, ἴδμεναι, δόFεναι (cypr.), etc. seraient à * το-ει dans un rapport pareil à celui qui relie le loc. fém. en -αι χαμαί au loc. masc. en -ει -οιχεί (cf. παν-οιχεί adv.).

A proprement parler ce n'est pas le grec, mais la langue mère, qui a connu * *to-ey,* car la contraction en * *tōy* était un fait accompli avant la séparation, autrement on trouverait au datif une forme différente de τῷ, les lois phonétiques du grec ne permettant pas de contracter οε en ω. Voir en outre ci-dessus § 248, note.

simple *ta-*, et, dans *ta-sma-ē*, à un thème complexe *ta-sma-* : il y a donc, entre les dat. * *ta-ê* et * *ta-(sma-)ē*, le même rapport qu'entre les abl. *ā-d*, *tā-d*, et *a-(smā-)d*, *ta-(smā-)d*. * *Tāi*, groupe plus simple que *ta-smāi*, lui est antérieur. Originairement il était commun aux trois genres, comme l'indique son double équivalent gr. τῷ m. n., τῇ f.; comparez, dans la déclinaison nominale, le zd. *dātāi* m. n., rapproché du véd. *dattāi* f. Il est donc vraisemblable que derrière la contraction * *tāi* se cache en sanscrit une double forme * *ta-ē* m., * *tā-ē* f., en vertu de la relation *-o* (m.) : *-ā* (f.), habituelle à la flexion ario-européenne des thèmes en -A (§ 11). Dans cette hypothèse l'*-ā* du fém. * *tāi* serait à mettre en parallèle avec celui des datifs homologues *a-syāi*, *ta-syāi* (= * *a-syā-ē*, * *ta-syā-ē*, §§ 139-140), ce qui augmente encore les probabilités en sa faveur.

XXXIII. — Formes en ĀU.

Cf. §§ 78, 156, 159, formes en *va*, *yō-s*, *ō-s*.

1re personne.

nāu (acc.-dat.-gén. duel).

3e personne.

i-māu (nom.-acc. duel, pron. *ayam*).
tāu (mêmes fonctions, pron. *sa*).
a-sāu (nom. sg. m. f., pron. *asāu*).

§ 151. Cette désinence est ario-européenne, comme le montrent le got. *ahtau* et le v. irl. *dáu*, *dó* (cf. Windisch, *Kurzgef. Ir. Gramm.*, § 230). L'origine en est obscure; aussi a-t-on émis à son sujet les opinions les plus variées. Les uns ont supposé qu'il existait en sanscrit une espèce d'*ā* (gr. ω) susceptible de se changer en *āu* à la fin des mots (*açvāu*, *dvāu*, *nāu*, etc., gr. ἵππω, δύω, νώ) et que, par conséquent, les formes en *-āu* étaient unies à celles en *-ā* par une relation purement phonétique. Selon d'autres, cet *-ā* des duels védiques est une réduction de *-āu* (= * *-ōw*) opérée, dans certaines conditions syntactiques, par la chute de la semi-voyelle. Enfin on a vu dans la finale *-āu* le renforcement d'une désinence réelle *-ā* (= gr. -ω) par une particule explétive *-u*, qui, primitivement

indépendante de la forme déclinée, a fini par s'y accoler et faire corps avec elle. Mais, bien qu'elles aient pour elles de hautes autorités, ces diverses théories ne m'ont point cependant paru établies d'une manière assez indiscutable pour me dispenser de chercher une autre explication aux désinences en *-āu*, tant dans la flexion des pronoms que dans celle des verbes (§ 221, n° 6, p. 163).

§ 152. Pour élucider ce problème, reportons-nous à la déclinaison des noms en -U, où se rencontre une désinence semblable, celle du locatif singulier : *sūnāu*. Or, *sūnāu* étant pour **sūnāv'*, apocope de *sūnavi* (p. 274, n° 4), l'analogie nous conduit à voir dans les formes pronominales en *-āu* des apocopes (*tāv', imāv', nāv'*, etc.) de formes pleines qui nous ramènent aux primitifs **tāva, *imāva, *nāva,* formes longues de **tava, *imava, *nava;* l'apocope de **nava* (**nāva*) en *nāu* rappelle celle qui a donné en latin *neu* pour *neve*. Ce groupe **nava* se retrouve dans l'adjectif scr. *nava-s,* gr. νέϝο-ς, car, avant de signifier « nous », **nava* était, comme tous les pronoms, un simple démonstratif (cf. §§ 18, 189). Il signifiait « ici » et « celui-ci », d'où son emploi pour exprimer « maintenant » (cf. la particule *nū*) et subsidiairement « nouveau », i.e. « qui existe *maintenant* », par opposition à « ancien », i.e. « qui existait *autrefois* ». La transition du sens « ici » au sens « maintenant », c'est-à-dire de la valeur démonstrative dans la catégorie de l'espace à la même valeur dans la catégorie du temps, est semblable au processus signalé plus haut (§ 61, note), à propos du démonstratif *sma,* devenu augment en védique par le moyen du passage de la signification locale « là, là-bas, » à la signification temporelle « autrefois ». Le nom.-acc. duel **tā-v* est au gén. sg. *ta-va* comme l'acc. sg. *mā-m* est au gén. sg. *ma-ma,* et cette relation nous montre dans *tāu, nāu, imāu,* autant de renforcements des formes longues des pronoms *ta-, na-, i-ma-,* par le pronom *va*.

§ 153. De la relation *sūnāu : sūnavi* faut-il conclure qu'avant de s'apocoper, les formes mères de *tāu, i-māu,* etc., offraient l'aspect **tā-vi, *i-mā-vi?* Bien que très discutable (cf. p. 78, l. 34 ss.), l'hypothèse n'est pas rigoureusement inadmissible. On aurait dans l'élément *-vi* une variante de *-va,* comme on a dans *-yi, -smi, -ni,* etc,, des variantes de *-ya, -sma, -na,* et les duels **tā-vi, *i-mā-vi,* etc., seraient, sous le rapport de

la structure, les homologues des pluriels neutres *tā-ni, i-mā-ni*, ce qui donnerait la proportion :

duel **tā-vi* (*tāu*) : duel *tā* = plur. *tā-ni* : plur. *tā*.

Dans un cas, c'est le pronom *va* qui est venu s'annexer à *tā*, dans l'autre, c'est le pronom *na*. Sur l'existence problématique de ces variantes en *-i*, **nā-vi*, **tā-vi*, etc., il n'y a aucune induction à tirer du parallèle des formes grecques νώ, νῶ-ε (poét.), νῶ-ϊ, avec **nā*, **nā-va*, **nā-vi*, *tā*, **tā-va*, **tā-vi*; car νῶ-ε, νῶ-ϊ, peuvent n'être que des créations hystérogènes, spécialement helléniques, et ne représenter en aucune façon *νω-Ϝε, *νω-Ϝι.

§ 154. De l'assimilation établie entre la désinence pronominale *-āu* et le loc. sg. de la déclinaison nominale en -U, il ne faudrait pas non plus inférer que, *sūnāu* cachant une désinence *-i* (*sūnav-i*), *nāu* et ses congénères dussent représenter **nāv* + dés. *-i*, et y voir des formations pareilles à celles des féminins-neutres *tē*, *i-mē* (§ 71), avec cette différence qu'au lieu d'un thème en -A (*ta-*, *i-ma-*), nous aurions affaire à des thèmes en -U (cf. p. 263, l. 36) **nu-*, **i-mu-*, etc., parents de *na-*, *i-ma-*, de la même manière et au même degré que *a-mu-* l'est de *a-ma-*. En effet, si l'existence des duels *nāu*, *i-māu*, etc., était liée à celle de variantes telles que **nu-*, **i-mu-*, le thème *a-mu-*, dans la déclinaison du pronom *asāu*, devrait, par analogie, faire au duel **a-māu*. Il se trouve, au contraire, qu'il fait *a-mū*, forme dépourvue de toute relation avec *nāu*, *i-māu*; c'est donc une conjecture à repousser.

Terminons ce qui regarde les duels en *-āu* en faisant observer que l'existence simultanée à ce nombre de formes en *-āu* et en *-ā* est un fait ario-européen, comme le montrent :

1° Scr. *aṣṭā*, *dvā*; gr. ὀκτώ, δύω; sl. *dŭva*, *dva*; v. irl. *dá*.

2° Scr. *aṣṭāu*, *dvāu*; got. *ahtau*; v. irl. *dáu*, *dó* (cf. Windisch, *Kurzgef. Ir. Gramm.*, § 230).

Ceci doit faire exclure l'hypothèse d'une différence purement graphique entre les deux formes et infirmer une des explications proposées à leur sujet, d'après laquelle la double finale *-ā*, *-āu*, serait en arique l'effet d'une écriture imparfaite, oscillant entre deux procédés, pour arriver à rendre d'une manière approximative un seul et même son, d'une nature probablement complexe. Les exemples ci-dessus font voir que cette dualité de formes n'est pas simplement arique, mais qu'elle appartient aussi à l'Europe, et qu'il faut,

par conséquent, y voir deux désinences étymologiquement distinctes.

§ 155. Après l'analyse de *nāu* et des formes similaires, celle de *asāu* ne saurait offrir de difficulté. *Nāu* ayant pour origine un groupe * *na-va* (* *nā-va*), *asāu* s'explique par * *a-sa-va* (* *a-sā-va*), c'est-à-dire par le renforcement d'un groupe * *a-sā-*, forme longue de *a-sa-*, à l'aide du pronom *va*. Le thème complexe *a-sa-* est celui que nous avons vu figurer également sous sa forme longue dans le gén. plur. *ā-sā-m* (§ 123), et qui se retrouve dans le pronom *a-sa-kāu*, synonyme de *a-sāu*. On peut, au point de vue de la structure, rapprocher * *a-sa-va* de l'agglomération * *a-sa-ma*, prototype du thème *a-s-ma-* que nous avons rencontré dans diverses formes de la 1re et de la 3e personne (§§ 74, 79, 80, 112, etc.).

L'interprétation du nom. sg. *a-sāu* au moyen de l'acc. duel *nāu* est d'autant plus légitime que son équivalent le nom. sg. *a-sa-kāu*, qui offre la même finale, est terminé par un élément *kāu*, identique au nom.-acc. duel du pronom *ka :* or, *kāu*, formé comme *tāu*, *nāu*, est issu de * *ka-va* (* *kā-va*); donc *a-sa-kāu* dérive de * *a-sa-ka-va*, et l'analyse de ce groupe confirme celle de * *a-sa-va*, dont il ne diffère que par une plus grande complexité, due à la présence du facteur supplémentaire *ka*. Il y a entre * *a-sa-va* et * *a-sa-(ka-)va* un rapport morphologique analogue à celui qui existe entre le gén. *ka-sya* du pronom *ka* et son équivalent *ka-(ya-)sya*, dont il a déjà été question au § 55 et dans lequel le thème simple *ka* est remplacé par le thème complexe *ka-ya-*. Une relation du même genre se présente dans les formes *a-(na-)yā*, *a-(smā-)d*, *ta-(smā-)d*, comparées à *a-yā*, *ā-d*, *tā-d*. Bref, je crois que l'entière assimilation de *a-sāu* aux autres formes pronominales en *-āu* présente de grandes chances de vérité, et que l'explication de la désinence doit être uniforme pour tous ces cas. Il n'y a pas non plus d'objection à tirer de la différence des nombres, *a-sāu* étant un singulier et *nāu* un duel ; le rapport des désinences est ici le même que celui des formes du duel *tā*, *yuva-m*, *yuva-d*, *yuva-bhyām*, avec les formes correspondantes du sg. *sā*, *tva-m*, *tva-d*, *tu-bhyam*. L'indétermination primitive des nombres (§ 179) et leur création postérieure à celle des cas (§ 216) justifient amplement la présence de la même finale dans deux nombres distincts.

XXXIV. — FORMES EN YŌS (gén.-loc. duel m. f. n.).

Cf. §§ 78, 151, 159, formes en *va, āu, ō-s.*

1re personne.	2e personne.
ā-va-yō-s.	*yu-va-yō-s.*

3e personne.

a-yō-s (véd.), *a-na-yō-s* (pron. *ayam*).
ta-yō-s (pron. *sa*).
a-mu-yō-s (pron. *asāu*).

§ 156. Pour expliquer la désinence *-yō-s* il faut, comme nous l'avons fait au sujet de *-āu,* interroger les formes semblables que peuvent présenter les autres parties de la grammaire. Une désinence analogue se rencontre dans la déclinaison en -U, qui fait, comme on le verra plus loin, son gén. sg. en *-ōs* pour **-avas* (*-ōs* = **-av's* = **-avas,* § 260, n° 3). Ex. *paraçōs* = **paraçavas.* Par analogie, la finale *-yōs* doit donc s'interpréter **-yavas.* Quelle est l'origine de **-yavas?* Rien de plus simple à déterminer, si nous comparons, dans la déclinaison du pronom relatif *ya,* le gén. duel véd. *yōs* (= **yavas*) au nom. duel *yāu.* De même que *nāu, tāu* procèdent de **na-va, *ta-va* (§ 152), *yāu* est dérivé d'un antique **ya-va,* dont **ya-va-s* n'est qu'un renforcement au moyen du suffixe *-s;* il y a entre **ya-va* et **ya-va-s* le même rapport qu'entre *sa, a-sya, a-bhi,* et *sa-s, a-syā-s, ā-bhi-s.* Seulement ici, au lieu de laisser la forme mère **ya-va* (= *yāu*) et son élargissement **ya-va-s* (= *yō-s*) exprimer toutes les deux le même cas, comme cela a lieu pour *a-sya* et *a-syā-s,* la langue les a réparties entre deux fonctions différentes, en affectant l'une au nominatif et l'autre au génitif. L'attribution de la désinence *-āi-s* à l'instrumental, tandis que sa forme mère demeure réservée au datif, nous a déjà offert l'exemple d'une différenciation analogue (§ 149).

On voit, sans qu'il soit besoin d'insister sur ce point, que la présence des formes en *-va-* au génitif du duel confirme la probabilité de leur existence au nominatif-accusatif du même nombre.

§ 157. Le pronom *ya* faisant *yō-s,* le thème complexe *a-ya,* dans la déclinaison de *a-ya-m,* a fait de même *a-yō-s,* et *sa,* qui règle sa déclinaison sur celle de *a-ya-m,* a formé *ta-)yō-s* d'après *a-)yō-s,* comme il avait formé *ta-yā* d'après *a-yā. A-na-yō-s* est à *a-yō-s* ce que *a-na-yā* est à *a-yā* et présente, comme lui, le thème complexe *a-na-* à la place du thème simple *a-* (§ 55).

§ 158. *Asāu,* qui modèle sa flexion sur celle de *sa,* a créé, à l'aide du thème *a-mu-,* le génitif *a-mu-)yō-s* d'après *ta-)yō-s,* en lui empruntant le groupe *-yō-s* pour en former sa désinence, et le même procédé de segmentation a servi à créer *ā-va-)yō-s* et *yu-va-)yō-s,* à l'aide de cette désinence et des groupes pronominaux *ā-va-, yu-va-* (cf. *ā-vă-m, yu-vă-m*).

XXXV. — Formes en ŌS (gén.-loc. duel).

Cf. §§ 78, 151, 156, formes en *va, āu, yō-s.*

2e personne.

yu-vō-s (véd.).

§ 159. Cette forme s'explique par la précédente. Comme le thème simple *y)a-* du pronom relatif fait au gén. duel véd. *y)ō-s,* le thème complexe *yu-v)a-,* obéissant à l'analogie, a formé d'après lui un gén. *yu-v)ō-s;* ceci a également eu lieu pour d'autres pronoms : ainsi, au lieu de *ē-na-yō-s,* forme classique créée d'après *ta-yō-s,* le thème pronominal *ē-na-* fait en véd. *ē-nō-s.* On sait qu'à côté du véd. *yō-s* (= **ya-va-s*) le sanscrit classique offre *ya-)yō-s* (= **ya-ya-va-s*), formation plus développée, entièrement analogue à *a-)yō-s, ta-)yō-s,* et dans laquelle le pronom initial *ya* se trouve redoublé comme dans l'instr. sg. fém. *ya-yā* (cf. les formes redoublées *mama* et véd. *ma-ma-d* = *ma-d*). Or, *yu-vō-s* et *yu-va-yō-s* étant pour **yu-va-va-s* et **yu-va-ya-va-s,* il y a entre **yu-va-va-s* et **yu-va-(ya-)va-s* exactement le même rapport de structure qu'entre **ya-va-s* et **ya-(ya-)va-s.* On peut en rapprocher la relation signalée plus haut (§ 155) entre les deux génitifs *ka-sya* et *ka-(ya-)sya* du pronom interrogatif *ka.*

XXXVI. — Formes en ĀN (acc. plur.).

Cf. §§ 101, 165, formes en *s*, *ū-n*.

1re personne. *a-smā-n.*

2e personne. *yu-šmā-n.*

3e personne.
i-mā-n m. (pron. *ayam*).
tā-n m. (pron. *sa*).

§ 160. La finale *-ān* est pour * *-āñs*, dépouillé de son *s* par les exigences de la phonétique. Preuves :

1° Dans certains cas, les lois phoniques ont permis à la langue de conserver la forme complète * *-āñs*. Ex. *tāñs tāpasān* « istos ascetas »; *kāñskān,* acc. plur. du pronom *kaskas*.

2° On la retrouve également en zend. Ex. *yañs* (dans *yañç-ca*).

3° Le crétois répond au scr. *tān* par τόνς. Dans le grec classique τόνς est devenu τούς, de même qu'à l'ionien φέροντι (= scr. *bharanti*) correspond l'attique φέρουσι. Des faits semblables se sont produits en français, où nous voyons, par exemple, le mot *monasterium* donner, au xe siècle, *monstier,* qui se transforme postérieurement en *moustier*.

4° La déclinaison vocalique, dans la famille ario-européenne, fournit des exemples qui confirment surabondamment cette interprétation de la finale *-ān* (cf. ci-dessous l'explication des acc. plur. en *-ān, -īn, -ūn,* dans la déclinaison des thèmes nominaux en -A, -I, -U, §§ 245, n° 10; 257, n° 3; 260, n° 7).

§ 161. On peut se demander tout d'abord quelle est la véritable quantité de notre désinence, et si *-ān* est pour * *-añs* ou pour * *-āñs?*

La forme première est *-añs,* et l'existence n'en est pas douteuse, si l'on s'en réfère au grec. Nous venons de voir, en effet, le dialecte crétois répondre au scr. *tān* par une forme brève τόνς = * *tañs*. Si l'acc. scr. était issu d'un type primitif à voyelle longue * *tāñs,* on aurait eu, pour lui répondre en grec classique, tout autre chose que l'acc. τούς (= τόνς).

Plus tard ce type s'est modifié, et l'*a* du thème s'est allongé devant le groupe de consonnes *-ñs,* exactement de la même manière qu'il l'a fait dans les acc.-nom. plur. ntr. de la catégorie de *manāñs-i,* et * *yañs,* * *tañs,* * *kañs,* etc., sont devenus * *yāñs* * *tāñs,* * *kāñs*[1].

Dans le dernier état de la langue, la forme longue a supplanté la forme brève dont elle était issue, et c'est elle seule que l'on rencontre partout où les lois de l'euphonie ont permis à l'indien de nous offrir encore la désinence de l'accusatif pluriel masculin exempte de mutilation, ainsi que cela a lieu pour *kāñs-kān, tāñs tāpasān,* et autres exemples de même sorte.

D'après MM. Delbrück (*Kuhn's Zeitschr.,* t. XII, p. 362), Curtius (*Stud.,* t. II, p. 168) et Brugman (*ibid.,* t. IV, p. 89), la perte de la sifflante finale est postérieure en date à l'allongement de la voyelle, et l'évolution de la désinence *-ān* s'est opérée dans l'ordre suivant :

1^er^ temps * *-ans,* 2^e^ temps * *-āns,* 3^e^ temps * *-ānn,*
4^e^ temps *-ān.*

162. a) La finale *-*añs* (ar.-europ. *-*ons*) doit se lire * *-a-ñ-s ;* elle nous présente une « nasalisation » semblable pour l'aspect à celle qui se montre à l'acc.-nom. plur. des neutres de la déclinaison consonantique (cf. *manāñs-i* de *manas-*) et à la 3^e^ pers. plur. des verbes (cf. *vaha-n-ti* en regard du sg. *vaha-ti*). Dans *ta-ñ-s, ima-ñ-s, asma-ñ-s, yuśma-ñ-s,* la désinence proprement dite est constituée par le suffixe *-s* (§ 101) qui vient s'annexer aux thèmes *ta-, ima-, asma-, yuśma-,* renforcés par l'adjonction d'un facteur *-n* (cf. p. 252).

Nous savons déjà que cet élément *-s* se rattache au thème *sa* (p. 76) ; mais, comme pour toutes les autres finales apocopées, telles que *-d, -m, -n, -āu* (pp. 62, 66, 92, 100), on ne peut émettre que des hypothèses plus ou moins fragiles sur la forme qu'il offrait avant de perdre sa voyelle. Voir plus loin (pp. 236-238) ce qui est dit relativement au passage de l'état plein à l'état apocopé, chez les thèmes désinentiels.

[1] De *-*añs* devenu *-*āñs* rapprochez l'allongement de *-anti* en *-ānti,* dans les formes védiques telles que *paçumānti, sānti.*

b) Suivant une autre explication, * *ta-ñ-s*, * *ima-ñ-s,* etc., représenteraient * *ta-m-s*, * *ima-m-s,* c'est-à-dire l'élargissement des groupes * *ta-m,* * *ima-m* (acc. sg.), par le suffixe *-s,* de manière à donner les formes à trois et quatre éléments * *ta-m-s,* * *i-ma-m-s*. Dans cette théorie * *ta-ms* serait à *ta-m* comme *sa-s, -bhi-s, -syā-s,* sont aux formes plus simples *sa, -bhi, -sya*. Mais c'est une analyse bien difficilement acceptable, car la nasale dentale remonte ici à la période proethnique (scr. *tāñs,* gr. τόνς, got. *thans*). Or, à cette époque reculée, l'*m* ne devient pas encore *n* devant un *s*[1]. Ex. :

1° * *omso-* (scr. *añsa-*), qui donne en gr. ὦμος = * ὄμσο-ς et en got. *amsan-* ; comparez gr. ἄμεσο-ς · ὠμοπλάτη (Hésych.), lat. *umeru-s,* rhotacisme pour * *umesu-s*.

2° * *memso-* (scr. *māñsa-*), qui fait en got. *mimz*.

Si la véritable forme des acc. plur. masc. eût été *-ms* au lieu de *-ns,* on devrait en retrouver l'indice dans les langues sœurs, tandis qu'elles sont, au contraire, unanimes à nous montrer *-ns;* cette dernière finale est la seule qu'on rencontre, même dans les idiomes qui, comme le gotique, ne craignent pas le conflit des consonnes *m* et *s*.

Il ne peut donc, en fin de compte, exister de doute sérieux sur la classe à laquelle appartient la nasale dans les formes en * *-a-ñ-s*: c'est par un *-n* et non par un *-m* qu'il faut les lire. Cf. en outre, sur la même question, § 221, n° 10 (p. 168).

§ 163. Cette nasale est-elle d'ordre phonétique ou morphologique? Sommes-nous en face d'un simple renforcement sonore de la voyelle thématique, ou l'*n* est-il le reste d'un élément pronominal *na ?* Faut-il voir, par exemple, dans * *ya-ñ-s* le descendant d'un ancien groupe * *ya*^{x}*-na*^{x}*-s,* élargissement par le suffixe *-s* du groupe à deux éléments * *ya*^{x}*-na*^{x}, qui se serait condensé plus tard en * *ya*^{x}*-n-s* (scr. * *ya-ñ-s*), comme le gén. duel * *ya-va-s* ou les gén. sg. du zd. * *nar-as,* * *çāçtar-as,* se sont condensés en * *ya-v'-s* (= *yō-s,* § 156) *nar-'s, çāçtar-'s* (pp. 285-286), hypothèse dans laquelle les trois formes * *ya*^{x}*-s,* * *ya*^{x}*-na*^{x}*-s,* * *ya*^{x}*-n-s,* présentent une apparence extérieure ana-

[1] Il en est de même devant une dentale ; ainsi le lithuanien *szìmta-s* nous indique qu'il faut faire remonter le latin *centu-m* et le grec ἑ-κατό-ν à * *km̥to-* et non à * *kn̥to-* (cf. K. Brugman, *Morph. Unters.*, t. II, p. 249).

logue à celle qui relie entre eux les thèmes verbaux de la 7e classe (cf. *yu-j-, yu-na-j-, yu-ṅ-j-,* dans *yu-k-ta, yu-na-k-tu, yu-ṅ-k-ta,* etc.)? Je me borne à poser ici la question, qui sera reprise en traitant du suffixe verbal *n-ti* (§ 221, n° 10) et de l'accusatif pluriel dans la déclinaison consonantique (§ 250, n° 8, b).

§ 164. La présence des cas « nasalisés[1] » **tā-ñ-s,* **imā-ñ-s,* etc., à côté des cas sans nasale *tā-s, i-mā-s,* a été utilisée au profit de la distinction des genres par la répartition, qui a affecté les premiers à l'expression du masculin et les autres à celle du féminin.

XXXVII. — Formes en ŪN (acc. plur.).

Cf. §§ 101, 160, formes en *s, ā-n.*

3e personne.

a-mū-n m. (pron. *asāu*).

§ 165. L'analogie de *tā-n, i-mā-n,* etc., ne peut laisser d'hésitation sur l'explication de *a-mū-n,* qui est très certainement pour **a-mū-ñ-s,* groupe composé de *a-mu-n-,* « nasalisation » du thème *a-mu,* au même titre que *ta-n-* est une « nasalisation » du thème *ta,* et de la désinence *-s.* Cette analyse est confirmée par la déclinaison des noms en -U, où l'acc. plur. *-ū-n* est également pour **-ū-ñ-s* (§ 260, n° 7). La voyelle longue de *a-mū-n* est expliquée par celle de *tā-n, i-mā-n;* c'est un fait d'analogie.

XXXVIII. — Récapitulation des désinences analysées au chapitre II.

§ 166. 1. *-a, -ā, -ū,* sont des voyelles qui appartiennent au thème et non des suffixes proprement dits. §§ 52, 58, 138.

[1] Pour abréger, je continuerai de désigner par le terme de « nasalisation » la présence d'un élément *-n-* au sein d'une forme donnée, abstraction faite de toute discussion d'*origine.*

2. *-i*, variante de la forme en *-a*, est une voyelle thématique (§ 65), élevée au rang de désinence par la segmentation. § 61.

3. *-ā-n* = **-a-ñ-s* = *-a* thématique « nasalisé » (§ 163) + désinence *-s*. § 160.

4. *-ā-s* = *-a* thématique allongé (§ 11) + désinence *-s*. § 101.

5. *-ī* = *-i* thématique allongé, ou *-i* thématique + désinence *-i* (?). § 137.

6. *-ū-n* = **-u-ñ-s* = *-u* thématique « nasalisé » + désinence *-s*. § 165.

7. *-ē* = **-a-i* = *-a* thématique + désinence *-i*. § 71.

8. *-āi* = **-a-ē* = *-a* thématique + désinence *-ē* (coalescence). § 74.

9. *-āi-s* = désinence *-āi*, élargie par *-s*. § 148.

10. *-ō-s* = **-a-va-s* = *-a* thématique + désinence *-va*, élargie par *-s*. § 159.

11. *-āu* = **-ā-v'*, apocope de **-ā-va* = *-ā* thématique + désinence *-va*. § 151.

12. *-ka* = pronom *ka*. § 79.

13. *-ka-m* = désinence *-ka*, élargie par *-m*. § 117.

14. *-d* = apocope du pronom *da*. § 80.

15. *-na* = pronom *na*. § 129.

16. *-nā* = allongement de *-na*. § 129.

17. *-ni* = variante de *-na*. § 133.

18. *-n* (dans *-[smi-]n*) = apocope de *-na*. § 135.

19. *-bhi* = variante du pronom *bha*. § 66.

20. *-bhi-s* = désinence *-bhi*, élargie par *-s*. § 146.

21. *-bhya* = **-bhi-a* pour **-bhi-ya* = pronom *bha* + pronom *ya* (?). § 110.

22. *-bhya-m* = désinence *-bhya*, élargie par *-m*. § 112.

23. *-bhyā-m* = allongement de *-bhya-m*. § 115.

24. *-bhya-s* = désinence *-bhya*, élargie par *-s*. § 143.

25. *-ma* = pronom *ma*. § 86.

26. *-m* = apocope de *-ma*. § 87.

27. *-yā* = forme longue du pronom *ya*. § 53.

28. *-yi* = variante de *-ya*. § 60.

29. *-yō-s* = **-ya-va-s* = *-ya* thématique (ou emprunté par segmentation) + *-va* + *-s*. § 156.

30. *-va* = pronom *va*. § 78.

31. *-s* = apocope du pronom *sa*. § 101.

32. *-sā-m* = forme longue du pronom *sa* + désinence *-m*. § 120.

33. *-su* = variante du pronom *sa*. § 126.

34. *-sya* = **-si-a* pour **-si-ya* = pronom *sa* + pronom *ya*(?). Même formation que *-bhya*. § 108.

35. *-syā-m* = désinence *-sya*, allongée en *-syā* et élargie par *-m*. § 118.

36. *-syā-s* = *-syā*, élargi par *-s*. § 141.

37. *-syāi* = **-syā-ē* = *-syā* + désinence *-ē* (coalescence). § 139.

§ 167. On voit par ce résumé que les pronoms qui ont servi à la création des désinences conservées par le sanscrit sont :

ka, da, na, bha, ma, ya, va, sa.

1° De *ka* dérivent *-ka* et *-ka-m*.

2° De *da* dérive *-d*.

3° De *na* dérivent *-na, -nā, -ni* et *-n*.

4° De *bha* dérivent *-bhi, -bhi-s, -bhya, -bhya-m, -bhyā-m* et *-bhya-s*.

5° De *ma* dérivent *-ma* et *-m*.

6° De *ya* dérivent *-yā* et *-yi*,

7° De *va* dérivent *-va, -āu, -ō-s* et *-yō-s*.

8° De *sa* dérivent *-s, -sā-m, -su, -sya, -syā-m, -syā-s, -syāi*, et, par addition d'une nasale, *-ā-n, -ū-n*, pour **-a-ñ-s, *-ū-ñ-s*.

§ 168. Le tableau ci-dessous présente, pour chacun de ces pronoms, la généalogie des désinences qui en sont issues. Bien que les finales *-a* et *-i*, telles qu'elles nous sont offertes par les formes mentionnées aux §§ 52, 58 et 61, ne soient que des voyelles thématiques et non de véritables suffixes (cf. § 166, n^{os} 1, 2), j'ai cru devoir les y faire figurer en raison de l'importance des formes qui en proviennent.

1° **A** (voyelle thématique).

-a. *-ā.*

2° **I** (voyelle thématique).

* *-a-i* (*-ē*). *-ī* (= * *-i-i?*).

* *-a-ē* (*-āi*).

-āi-s.

3° **KA**, pronom.

-ka.

-ka-m.

4° **DA**, pronom.

-d.

5° **NA**, pronom.

-na. *-nā.* *-ni.* *-n.*

6° **BHA**, pronom.

-bhi. *-bhya.*

-bhi-s. *-bhya-s.* *-bhya-m.* *-bhyā-m.*

7° **MA**, pronom.

-ma. *-m.*

8° **YA**, pronom.

-yā. *-yi.*

9° **VA**, pronom.

-va.

* *-a-va* (*-āu* pour * *-ā-v'*).

* *-a-va-s* (*-ō-s* pour * *-a-v'-s*). * *-ya-va-s* (*-yō-s* pour * *-ya-v'-s*).

10° **SA**, pronom.

-s. *-sā-m.* *-su.* *-sya.*

**-a-ñ-s* (*-ā-n*). **-u-ñ-s* (*-ū-n*). **-sya-ē* (*-syāi*). *-syā-s.* *-syā-m.*

§ 169. Maintenant que nous avons analysé en détail les formes dont se compose la flexion pronominale et que nous connaissons le processus auquel elles doivent leur existence, nous avons en main les éléments nécessaires pour aborder l'examen de la proposition énoncée au § 32, à savoir que ces formes pronominales ne possédaient primitivement ni l'expression du *cas,* ni celle du *nombre,* ni celle du *genre*. C'est cette démonstration qui va faire l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE III.

DU GENRE, DU NOMBRE ET DU CAS DANS LES PRONOMS.

I. — Du genre.

§ 170. L'ario-européen primitif ne possédait pas l'expression du genre. En effet, les adformantes pronominales qui servent à constituer la conjugaison n'en présentent nulle part le plus faible indice, et, quant aux pronoms isolés, ceux de la 2e classe (3e pers.) expriment seuls les différents genres, tandis que ceux de la 1re classe (1re et 2e pers.) ignorent complètement cette distinction. Or, ces pronoms, ainsi qu'on l'a vu plus haut (§§ 18-22), sont, à l'origine, de simples démonstratifs signifiant « celui-ci, celui-là », en d'autres termes, leur valeur ne diffère pas de celle des pronoms de la 3e personne. Donc si, antérieurement à l'époque où les thèmes pronominaux ont été répartis entre les trois personnes, la distinction des genres avait existé, les pronoms *moi* et *toi* ne pourraient manquer d'en offrir des vestiges, au moins dans quelqu'un de nos idiomes. On ne saurait alléguer qu'après avoir possédé l'expression du genre, ils l'ont peut-être perdue. Si la langue avait conquis une distinction aussi caractéristique, elle ne l'eût pas laissée disparaître. Cette hypothèse serait contraire à tout ce qu'on sait du langage et des lois de son développement : son progrès se fait sans relâche dans le sens d'une différenciation de plus en plus parfaite, et jamais dans la direction inverse (cf. § 21). La distinction des genres est justement un des phénomènes de la grammaire sanscrite qui, au lieu de s'atténuer, ont été en s'accentuant davantage avec le cours du temps, et, comme nous le mon-

trera la déclinaison nominale, un certain nombre de formes, qui, dans les Védas, étaient encore communes au masculin et au féminin, se sont trouvées ultérieurement réservées d'une manière spéciale à l'un ou à l'autre de ces deux genres par le sanscrit de l'époque classique (§ 273). Si l'application du genre aux pronoms de la 1re classe avait existé dans la langue mère, il serait inadmissible que toutes les langues filles, indistinctement, l'eussent laissé tomber, sans qu'aucune d'elles en gardât la moindre trace.

§ 171. De son côté, l'expression du genre chez les pronoms de la 3e personne se révèle clairement comme destituée de tout caractère primordial. En effet, ni dans les thèmes, ni dans les désinences, elle ne se trouve signalée par un élément spécial. Ainsi :

a) L'examen de la flexion pronominale (confirmé par celui de la flexion nominale, § 273) fait voir que la triple coloration ***a*, **e*, **o*, de la voyelle des pronoms en -A ne répond, dans l'origine, à aucune distinction générique (cf. ci-dessus § 11, p. 10-11).

b) Un grand nombre d'éléments sont communs aux trois genres. Tel est le cas pour les thèmes *a, i, ya, ma, sya* (dans la déclinaison de *ayam*), *sa, ta* (dans celle de *sa*), *a, mu, šya* (dans celle de *asāu*), qui se retrouvent au masculin, au féminin et au neutre. Il en est de même pour les formes en *-s, -d, -m, -ē, -āi, -yōs, -bhyām, -bhis, -bhyas, -sām* (*-šām*), *-su* (*-šu*), et il convient de faire remarquer à ce sujet que les désinences *-m, -s, -d, -ē, -āi,* se retrouvent parmi les adformantes de la conjugaison, lesquelles ne possèdent pas le genre : *ta-m, ta-s, tā-d, tē, tāi,* etc. (§ 221).

c) D'autres finales sont communes à deux genres : la désinence *-āu,* par exemple, se trouve au masculin et au féminin (*tāu,* m.; *asāu,* m. f.), la désinence *ā-* (ario-europ. **-ā*) se rencontre au féminin et au neutre (*sā,* f.; *tā, imā,* n. véd.; cf. gr. ἁ, τᾱ́, f., τά, n.), et les cas du neutre se confondent pour la plupart avec ceux du masculin.

d) Enfin, les quelques formes qui, au premier coup d'œil, peuvent sembler spéciales à tel ou tel genre en particulier, laissent facilement voir à l'analyse qu'elles ne possèdent en réalité aucun exposant générique. Tels sont : le thème *da* (*i-da-m*) et la désinence *-ni,* pour le neutre, l'allongement de la voyelle thématique, sa variante en *-i* (dans *sī-m*) et la dé-

sinence *-yā*, pour le féminin, les désinences *-ā-n* et *-āi-s*, ainsi que le thème *ē-*, pour le masculin.

§ 172. Le thème *da*, dans *i-da-m, a-da-s*, est sans relation avec le genre neutre; car c'est ce thème qui, sous la forme apocopée, figure dans la désinence *-d* (rapprochez *i-da-, a-da-*, du nom.-acc. *i-d* et de l'abl. *ā-d*). Or :

1° Cette désinence n'appartient pas seulement au neutre (nom.-acc. et abl. sg.), mais encore à l'abl. sg. du masculin, *a-smā-d, ta-smā-d*, etc., et à celui des pronoms sans genre de la 1re classe, *ma-d, tva-d, asma-d, yuva-d, yuśma-d*.

2° En zend, la désinence dentale n'est pas spéciale au masculin et au neutre, mais elle se trouve aussi à l'abl. du féminin (*aṅhā-ṭ*), et le même fait se reproduit dans la déclinaison nominale (*vācaṭ, dātayāṭ*). Voir à ce sujet la note du § 200.

La désinence *-ni* du pluriel n'est qu'une variante de la désinence *-na* qui se montre au masc. ntr., *ē-na, tē-na*, etc.; mais cette modification en *-i* n'a rien de caractéristique. Comparez, en effet :

1° Le loc. masc. ntr. **asmi* (dans *asmi-n*), équivalent du groupe * *asma*.

2° *sī-*, équivalent de *sā*, dans l'acc. fém. *sī-m*[1].

3° *amī-*, équivalent de *ama-*, qui sert de thème au masculin et au neutre dans la déclinaison de *asāu*.

4° *ma-yi, tva-yi*, équivalents de *ma-yā, tva-yā*, pronoms sans genre.

5° *mi, si, ti*, équivalents de *ma, sa, ta*, parmi les adformantes verbales, également dépourvues de genre.

D'ailleurs, la désinence *-na*, à laquelle se rattache cette désinence *-ni*, n'a elle-même rien de spécial, le groupe *ē-na* (instr. m. n. sg.) se retrouvant tout entier, comme thème des trois genres, dans la déclinaison du pronom *ē-na* : *ē-na-m, ē-nā-m, ē-na-d, ē-nāu, ē-nā-ni, ē-nā-s*, etc. Il en est de même, par conséquent, pour la désinence *-n* (dans *asmi-n, tasmi-n*, m. n.), qui n'est que l'apocope de *-na*.

[1] L'insignifiance de cette modification vocalique, en ce qui touche l'expression du genre, se montre encore on ne peut plus clairement dans la déclinaison du pronom interrogatif, où l'on trouve à la fois *ka-s, ki-s* (véd.), au masculin, et *ka-d* (véd.), *ki-m*, au neutre.

§ 173. Au féminin, dans *sā, tā-m, tā-s, imā-s,* l'allongement de la voyelle thématique n'a aucune valeur exponentielle. Comparez, sous la rapport de la quantité :

1° Les masculins véd. *tā, imā* (duel).

2° Les neutres véd. *tā, imā.*

3° Les masculins-neutres *asmā-d, tasmā-d,* etc.

4° Les formes longues des pronoms sans genre : *tvā-m, āvā-m, yuvā-m,* etc., en regard des formes brèves correspondantes *tva-m, āva-m, yuva-m.*

5° Parmi les pronoms de la 3° personne, la présence simultanée du thème bref et du thème long, dans les cas qui sont communs aux trois genres. Ex. *amu-* et *amū-* dans *amu-yōs, amū-bhyām;* à rapprocher de *a-yōs, ā-bhyām,* etc.

6° L'existence du même fait dans des formes diverses appartenant à un seul genre : ainsi, les thèmes *a-* et *ā-* sont employés concurremment dans la déclinaison de *iyam,* féminin de *ayam,* comme les thèmes *amu-* et *amū-* dans la déclinaison du féminin de *asāu.*

7° Les adformantes verbales, dépourvues de genre, et qui offrent des exemples de cet allongement de la voyelle. Ainsi *tā-m, thā-s,* s'y trouvent, vis-à-vis de *ta-m, tha-s,* dans le même rapport que les pronoms fém. *yā-m, yā-s,* vis-à-vis des masc. *ya-m, ya-s.*

Dans *sī-m* (acc. fém.), la modification du pronom *sā* est pareille à celle que l'on constate dans les thèmes masc. ntr. *asmi-, tasmi-* (de *asmi-n, tasmi-n*), *amī-* (du pron. *asāu*), dans la désinence *-ni* des pluriels neutres, etc. (cf. ci-dessus § 172).

La désinence *-yā* se montre à l'instr. fém. *a-yā.* Or, celui-ci est identique au thème *a-ya-* du masc. *a-ya-m,* et cette forme se retrouve dans les pronoms sans genre *ma-yā, tva-yā.*

§ 174. Nous avons la désinence *-ā-n* dans les accusatifs masculins tels que *tā-n, imā-n.* On sait que *tā-n* = **ta-ñ-s; -s* est une désinence commune aux trois genres, et le thème **ta-n-* est dû à l'addition d'un élément nasal (§ 163). Or, ce facteur est sans relation aucune avec l'expression du genre. On peut s'en convaincre par le rapprochement de ces accusatifs avec ceux des pronoms sans genre *asmā-n, yuśmā-n* (= **asma-ñ-s,* **yuśma-ñ-s*), et avec la déclinaison des thèmes consonantiques, où nous la voyons figurer dans les nom.-acc. plur. neutres tels que *manā-ñ-s-i.*

§ 175. On peut dire, à ce propos, d'une manière générale, que les désinences des verbes fournissent une des meilleures preuves de la non-primordialité du genre. En effet, comme j'aurai l'occasion de le montrer en traitant de ces adformantes, les désinences affectées par la langue au féminin et au neutre dans la flexion pronominale se retrouvent dans la conjugaison, où elles ne peuvent donner à sous-entendre aucune attribution générique, puisque c'est une distinction qui fait totalement défaut dans cette portion du mécanisme grammatical.

§ 176. Dans *tāi-s,* nous avons la désinence *-s,* commune aux trois genres, et *tāi-* est identique au dat. sg. * *tāi* = * *ta-ē,* dont la finale *-ē* est également commune, et dont le thème *ta-* figure à chacun des trois genres avec les deux quantités *ta-* et *tā-*.

Enfin la présence du thème *ē-* dans *ē-na, ē-bhis, ē-bhyas, ē-śām, ē-śu,* ne saurait en aucune façon être attribuée à une intention primitive de symboliser le masculin, par opposition au thème *a-* qui figure dans les formes correspondantes du féminin, puisque cet *ē-* se trouve aux formes des trois genres dans la déclinaison du nom de nombre *ē-ka* comme dans celle des pronoms *ē-na*, *ē-śa*.

§ 177. De cet ensemble de faits on peut conclure avec certitude que le genre n'est pas primitif dans notre famille de langues, et l'on trouvera plus loin cette opinion pleinement confirmée par l'étude de la déclinaison nominale.

L'expression de cette catégorie logique, n'ayant pas de signe spécifique et primordial, s'est donc constituée tardivement à l'aide de la répartition; en d'autres termes, on a profité des divergences que les formes pronominales coexistantes présentaient dans leurs thèmes et dans leurs désinences, pour les opposer les unes aux autres et les attribuer respectivement à des genres distincts. Ces divergences peuvent être de plusieurs sortes; après les avoir exposées en détail dans la déclinaison des pronoms, il n'est sans doute pas inutile de les résumer ici :

1° En ce qui regarde les *thèmes,* les désinences étant semblables :

a) Deux thèmes simples peuvent ne différer que par une modification vocalique (quantité ou qualité). Ex. *sā, tā-(m),* f., s'opposent respectivement à *sa, ta-(m),* m., par l'allon-

gement de leur voyelle ; *ki-m,* n., s'oppose à *ka-m,* m., par l'*i* de *ki-*.

b) Ils peuvent être absolument distincts. Ex. le masc. *ē-(bhis)* et le fém. *ā-(bhis)* s'opposent par la différence de leurs thèmes *ē-, ā-*.

c) Deux thèmes complexes peuvent différer soit par les nuances qu'apportent à leur dernier élément les variantes de la vocalisation, soit par l'addition de la nasale. Ex. le masc. *i-ma-(m)* et le fém. *i-mā-(m)* s'opposent, comme *ta-(m)* et *tā-(m)*, par les quantités respectives de leur voyelle *a*. De même le masc. *a-mī-* et le fém. *a-mū-* s'opposent par la différence de qualité qu'offrent les voyelles *i, u*. De même encore **i-mā-ñ-(s)*, m., s'oppose à *i-mā-(s)*, f., comme **tā-ñ-(s)*, m., à *tā-(s)*, f., par la présence d'un *-n-* dans le thème *i-mā-n-*.

d) Ils peuvent n'avoir qu'un facteur commun. Ex. dans *i-ya-(m)*, f., et *a-ya-(m)*, m., les thèmes complexes *i-ya-, a-ya-,* ont en commun le facteur *ya-* et s'opposent par leurs éléments *i-* et *a-*. De même, dans * *a-syā-(ē)*, f., = *asyāi-,* et * *a-sma-(ē)*, m., = *asmāi,* les thèmes *a-sya-, a-sma-,* ont en commun *a-* et s'opposent à l'aide de *sya-* et *sma-*.

e) Ils peuvent se composer l'un et l'autre d'éléments différents. Ex. dans *i-da-(m)*, n., et *a-ya-(m)*, m., les thèmes complexes *i-da-, a-ya-,* n'ont rien de commun.

2° En ce qui regarde les *désinences :*

f) Elles peuvent différer, les thèmes restant les mêmes. Ex. *(ta)-d,* n., et *(ta)-m,* m., s'opposent par les désinences *-d* et *-m*.

g) Les thèmes étant semblables, l'un peut être pourvu d'une désinence qui fait défaut à l'autre, ou, pour mieux dire, un groupe ayant été affecté d'élargissement, la langue a attribué à l'un des genres la forme élargie, tandis que l'autre s'appropriait la forme non élargie. Ex. *asya* (véd. *asyā*), m., et *asyā-s,* f.; c'est le suffixe *-s* qui, par sa présence dans un cas et son absence dans l'autre, sert ici d'élément d'opposition.

3° h) Deux formes peuvent différer à la fois par leurs *thèmes* et par leurs *désinences*. Ex. *asmi-(n)*, m., et *asyā-(m)*, f., s'opposent l'un à l'autre tant par la divergence de leurs thèmes *asmi-, asyā-,* que par celle de leurs désinences *-n* et *-m*. Nous aurons un exemple encore plus caractéristique de cette double divergence, si au fém. *ta-syā-(m)* nous

opposons le masc. véd. *sa-smi-(n)*. Il en est de même pour *ē-na*, m., opposé à *a-yā*, f.

4° i) Enfin, la langue a trouvé un dernier procédé de différenciation, qui consiste à attribuer exclusivement à un genre une certaine désinence casuelle, tandis que le genre opposé en demeure dépourvu et se voit contraint d'y suppléer à l'aide d'une forme déjà employée pour un autre cas. Ainsi, aux ablatifs masculins et neutres en *-d* (*asmā-d, tasmā-d*) ne répond aucune forme d'ablatif féminin ; ce sont les génitifs *asyās, tasyās,* qui se chargent de remplir la lacune en cumulant les deux fonctions (cf. la note du § 200, relative à l'absence de formes scr. en *-d* dans les ablatifs féminins).

Nous voyons par ce simple énoncé combien sont nombreux les éléments de différenciation auxquels peut être confiée, dans une circonstance donnée, la mission d'indiquer le genre, et ceci nous permet de nous rendre un compte exact du procédé d'opposition réciproque à l'aide duquel le langage est parvenu à se créer le moyen d'expression qui tout d'abord lui faisait défaut.

§ 178. On peut se demander pourquoi, lorsque la langue eut établi la distinction du genre dans les pronoms, elle en limita l'application à ceux de la 3e personne. La réponse la plus vraisemblable à cette question est que cette distinction n'a pas été appliquée aux deux autres personnes, parce qu'elle y eût été superflue. En effet, la 3e personne, celle *dont* on parle, peut non seulement être *éloignée,* mais même se trouver *absente* (cf. § 27). Dire le genre qu'on lui attribue, c'est en préciser le signalement et introduire dans le discours un supplément de clarté, en écartant toute chance d'amphibologie. L'expression du genre répond ici à un besoin réel de l'intelligence, et son utilité n'est pas contestable. En est-il ainsi pour la 1re et la 2e personne, celle *qui* parle et celle *à qui* l'on parle? Y avait-il avantage, pour la précision du discours, à spécifier le genre des interlocuteurs? Non, à coup sûr. Les expressions « moi, toi, » ne peuvent en aucun cas prêter au doute ; les interlocuteurs sont nécessairement *proches* et *présents,* ou supposés tels, et celui qui parle se désigne et désigne celui auquel il s'adresse avec assez de netteté pour que la moindre équivoque soit impossible : son interlocuteur sachant à quoi s'en tenir sur le genre auquel ils appartiennent respectivement, il n'y a nul besoin de spécifier ce détail, et l'indication du genre

se trouverait sans objet. Aussi la famille ario-européenne, à l'inverse d'autres familles, sentant que c'était là un luxe inutile, s'est-elle refusée à étendre aux pronoms de la 1re classe (1re et 2e pers.) la distinction qu'elle avait judicieusement introduite dans ceux de la 2e (3e pers.).

II. — Du nombre.

§ 179. Le nombre n'est pas plus que le genre une conception primitive de nos langues. Il ne possède pas d'exposant spécial, quoi qu'en ait dit Schleicher, dont l'erreur sur ce point a été victorieusement combattue par M. Bréal (*Mém. de la Soc. de ling.*, t. III, p. 323, 8°) avec la sûreté habituelle de sa méthode, et, à moins de torturer les formes, de supposer des mutilations indémontrables et de reconstituer arbitrairement la déclinaison suivant un type imaginaire, il est impossible d'arriver à y découvrir le moindre élément auquel on puisse attribuer avec quelque vraisemblance la qualité de signe numérique. Cette assertion est aisée à contrôler par les faits ; examinons successivement à ce point de vue les désinences et les thèmes du pluriel et du duel.

Pluriel.

§ 180. a) Désinences :

Les désinences *-m, -s, -d, -i, -bhyam* (*vaya-m, na-s, a-sma-d, *ta-i = tē* 3e pers., **ima-i = imē, yušma-bhyam,* etc.) se retrouvent au singulier (*aya-m, sa-s, ada-s, asmā-d, * ta-i = tē* 2e pers., ** ma-i = mē, tu-bhyam,* etc.).

-ā des neutres *tā, imā,* se retrouve dans les sg. *sā, yā, kā,* etc.

-ni est une variante de *-na,* suffixe du sg., et cette variante n'est pas caractéristique du nombre. Comme preuves, comparez : 1° la désinence du sg. *-yi* (*ma-yi*), équivalent de *-ya* (*ma-yā*) ; 2° le loc. sg. ** asmi,* équivalent de ** asma ;* 3° les adformantes verbales, où la modification de la voyelle est sans rapport avec le nombre. Ex. sg. *-mi, -ti,* en regard du plur. *-ma* et du sg. plur. *-ta* (*a-vaha-ta,* imparf. indic., 2e pers. plur. actif et 3e pers. sg. moyen).

-su est une variante en *-u* du thème *sa,* qui, sous la forme apocopée *-s,* se trouve en même temps, comme on vient de le

voir, au singulier et au pluriel. Son vocalisme n'est pas caractéristique du nombre. Comme preuves, comparez : 1° les adformantes verbales, où *-tu,* équivalent de *-ta,* appartient au singulier et au pluriel (*bhara-tu, bhara-n-tu*); 2° le pronom *asu-ka,* où nous retrouvons, en qualité de thème du singulier, le groupe *asu-,* identique à *āsu,* locatif pluriel du pronom *ayam.*

-ka nous est offert par les gén. plur. *asmā-ka, yuṣmā-ka,* et n'y exprime pas le nombre, comme le montre la comparaison : 1° avec les pronoms *ima-ka, amu-ka, ya-ka, sa-ka,* formes qui sont à *ima-, amu-, ya-, sa-,* comme *asmā-ka, yuṣmā-ka,* sont à *asma-, yuṣma-,* et dans lesquelles le thème *-ka* figure au singulier; 2° avec les possessifs de la 1re et de la 2e personne, dont les thèmes *asmāka-, yuṣmāka-,* auxquels ils sont identiques, figurent au singulier.

-ka-m n'a pas plus de valeur numérique que *-ka,* dont il n'est que l'élargissement par la désinence *-m,* commune au singulier et au pluriel. Il y a entre *asmā-ka* et *asmā-ka-m* le même rapport qu'entre le sg. *tubhya* et sa forme élargie *tubhya-m* (cf. § 117), et d'ailleurs cette forme en *-ka-m* n'est autre chose que le nom.-acc. sg. d'un possessif neutre.

-sā-m présente une composition analogue, c'est-à-dire le suffixe *-m,* commun au sg. et au plur., renforçant le suffixe *-sa,* dont la forme apocopée *-s* figure également à ces deux nombres. Rappelons aussi que, comme structure, cette désinence du gén. plur. *-sā-m* est bien proche parente de la désinence du loc. sg. *-syā-m.*

-bhi-s se compose de *-bhi,* désinence du sg. (**a-bhi*), renforcée par *-s,* désinence commune. C'est un fait d'élargissement analogue à celui qu'offre la désinence *-sā-m,* dont je viens de parler, et l'on ne saurait voir dans la présence de l'*-s* final un signe du pluriel. En effet :

1° Le suffixe *-s* n'est pas spécial au pluriel, comme je l'ai dit plus haut, puisqu'il se rencontre aussi dans les singuliers, tels que *sa-s, ada-s.*

2° On ne s'expliquerait pas en vertu de quelle association d'idées les deux désinences *-bhi* et *-s,* qui, isolément, n'expriment pas le nombre, auraient pu, en s'agrégeant, acquérir cette faculté.

3° La comparaison des adformantes verbales nous montre également dans la désinence *-s* un suffixe dépourvu de signi-

fication numérique, car on trouve au pluriel *ma* aussi bien que *ma-s,* et l'on a le sg. *thā-s* en regard du plur. *tha.*

Il est donc inadmissible de dire que c'est l'addition de *-s* qui a communiqué à *-bhi* la valeur du pluriel ; mais, en réalité, *-bhi-s* : *-bhi* = sg. *sa-s* : sg. *sa,* et cette addition du pronom *-s* y est un simple renforcement, pareil à celui qu'opère l'addition du pronom *-m* dans *tubhya-m* comparé à *tubhya.*

-bhya-s se compose de *-bhya,* désinence du singulier (cf. *tu-bhya*), élargie par *-s,* désinence commune; mêmes observations que pour *-bhi-s,* puisque *-bhya-s* : *-bhya* = *-bhi-s* : *-bhi.*

-āi-s, autre exemple d'élargissement par *-s* et mêmes remarques que pour *-bhi-s, -bhya-s; -āi-s* est à *-āi,* désinence du sg. (*asmāi, tasmāi,* etc.), ce que *-bhi-s, -bhya-s,* sont à *-bhi, -bhya.* Ici encore l'existence d'un exposant spécial au pluriel fait entièrement défaut. Rapprochez de ce fait ce qui se passe en zend, où la 1^{re} personne a pour dat. plur. *ahmāi,* semblable à la forme scr. *asmāi,* qui sert de dat. sg. au pronom de la 3^e pers. *ayam.* Même observation pour l'instr. plur. (1^{re} pers.) *ėhmā* = instr. sg. (3^e pers.) * *asmā* (§ 61).

§ 181. b) Thèmes :

La nature des éléments pronominaux qui entrent dans la composition des thèmes au pluriel est sans rapport avec l'expression du nombre. En effet :

1° Dans les pronoms de la 3^e pers., *amu-, ima-, ē-, ā-, tē-, tā-,* se retrouvent au singulier.

2° Dans les pronoms de la 1^{re} et de la 2^e pers., *va-ya-, yū-ya-,* sont formés comme le sg. *a-ya-* du pronom *a-ya-m,* et *a-sma-* offre, en sanscrit, la même structure que le sg. *a-sma-* de ce même pronom (voyez § 67).

Les modifications que peut présenter la voyelle finale du thème sont également dénuées de valeur exponentielle. Ainsi :

1° L'allongement des plur. *tā-(s), i-mā-(s),* se retrouve dans les formes du sg. *sā, mā, tvā, mā-(m), tvā-(m), tā-(m), imā-(m),* etc.; dans les pronoms de la 1^{re} classe, les thèmes *asma-* et *yuṡma-* se présentent au pluriel sous les deux formes *asmă-, yuṡmă-,* et *asmā-, yuṡmā-; asmă-(d)* est un ablatif pluriel (1^{re} pers.), tandis que *asmā-(d)* est un ablatif singulier (3^e pers.); et, dans les adformantes verbales, nous verrons au singulier des formes longues, telles que

thā-(s), en regard des brèves du pluriel, telles que *ma-(s)*, ou du duel, telles que *tha-(s)*.

2° La variante en *-i ami-*, que présente le thème *ama-* au pluriel de la déclinaison du pronom *asāu*, ne peut pas davantage être imputée à l'influence du nombre, puisqu'on a au singulier les thèmes en *-i si-*, dans *(sī-m)*, et *asmi-*, dans *asmi-(n)*, qui sont à *sa*, * *asma*, ce que *ami-* est à *ama-*.

3° La variante en *-u amu-* du même thème n'a pas plus de valeur, puisqu'elle se présente aux trois nombres.

4° Enfin, dans les accusatifs en *-ā-n* = * *-a-ñ-s*, la nasale ne caractérise pas le pluriel. En effet, de deux choses l'une : ou elle n'est qu'un simple renforcement phonétique (?), ou elle représente le pronom *na* (§§ 163 et 250, n° 8, b). Dans le premier cas, elle n'a aucune connexion avec l'idée du nombre, comme le montre la comparaison avec les formes de la déclinaison nominale qui, par leur aspect, se rapprochent le plus de celles-ci, c'est-à-dire les pluriels neutres consonantiques : *manāñsi, hṛndi*. Or, la preuve que dans ces pluriels la nasale ne joue pas le rôle d'un exposant numérique, c'est qu'on la voit manquer chez un certain nombre d'entre eux. Dans le second cas, * *kañs*, par exemple, étant supposé = * *ka-n'-s* pour * *ka-na-s*, nous avons devant nous, au pluriel, un groupe ternaire en regard du groupe binaire du sg. *ka-s*. C'est un degré de complexité de plus, comme dans la double forme de l'instr. sg. fém. *a-yā, a-(na-)yā*, ou dans celle du gén. sg. masc. *ka-sya, ka-(ya-)sya*, et rien autre chose. Or, ainsi qu'on le verra plus bas (§§ 188, 232), il n'y a aucune espèce de relation entre la complexité des groupes pronominaux et l'expression du nombre.

Duel.

§ 182. Pas plus que le pluriel, le duel ne possède soit dans ses désinences, soit dans ses thèmes, un élément qui lui appartienne en propre, et, sur tous les points, il se confond tantôt avec ce nombre, tantôt avec le singulier, et souvent avec les deux à la fois.

§ 183. a) Désinences :

Dans les formes en *-a-m, -ā-m*, la désinence est *-m*, que nous avons déjà vu au singulier et au pluriel.

-āu (*nāu, tāu,* etc.) se retrouve au singulier dans *a-sāu, a-sa-kāu.*

-i, dans *tē, imē* (= * *ta-i,* * *ima-i*), etc., est le même *-i* qui sert à former les sg. *tē, mē* (= * *ta-i,* * *ma-i*), et les plur. *asmē, yušmē* (= * *asma-i,* * *yušma-i*), dans les pronoms de la 1re classe, ainsi que les plur. *tē, imē,* de la 2e classe, formes identiques à celles du duel.

On sait déjà que *-ō-s, -yō-s,* sont pour **-a-va-s, *-ya-va-s,* c'est-à-dire que la vraie désinence est * *-va-s.* Or, ce * *-va-s* est l'élargissement, par le suffixe commun *-s,* du suffixe *-va,* qui figure au singulier dans le gén. *ta-va; -va-s* est à *-va* exactement comme *sa-s, -bhi-s, -bhya-s,* sont à *sa, -bhi, -bhya.* Comparez la conjugaison, dans laquelle l'absence ou la présence de *-s* aux formes du duel ne change rien à leur valeur numérique (*-va, -va-s*)[1].

-bhyā-m n'est que l'allongement de la désinence *-bhya-m,* commune au singulier et au pluriel, et cet allongement n'est pas destiné à symboliser le duel, car le rapprochement du duel *ā-bhyā-m* avec le sg. *a-syā-m* et le plur. *ā-sā-m* montre bien que l'expression du nombre est ici hors de cause.

§ 184. b) Thèmes :

Dans les pronoms de la 1re classe, *vă-, ā-vă-, na-, yu-vă-,* nous offrent les éléments *a-,* commun aux trois nombres, et *va-, na-, yu-,* qui se retrouvent au pluriel ; *na-* se retrouve encore dans le sg. *ē-na-(m), ē-nā-(m), ē-na-(d),* du pronom *ē-na.*

Dans ceux de la 2e classe, *ta-* (du pron. *sa*), *a-, ima-* (du pron. *ayam*), *amu-* (du pron. *asāu*), appartiennent aux trois nombres.

L'allongement de la voyelle thématique y est dépourvu de signification, puisqu'en regard des formes longues *ā-vā-, yu-vā-, ā-, tā-, a-mū-,* on trouve les formes brèves *ā-va-, yu-va-, a-, ta-, a-mu-,* dans *ā-va-(m), yu-va-(m), ā-va-(yōs), yu-va-(yōs), a-(yōs), ta-(yōs), a-mu-(yōs).* Cet allongement est le même que j'ai eu à noter dans les formes du singulier *mā-m, tā-m, tvā-m,* et dans celles du pluriel *tā-s, i-mā-s,* etc. La conjugaison nous présente également la voyelle longue aux trois nombres dans l'adformante *-tā-m.*

[1] En zend, le génitif *duel* et le génitif *pluriel* de la 2e personne ont une terminaison commune *-ke-m* (*yavā-ke-m, yūšmā-ke-m*), identique à la désinence *-ka-m* du génitif *pluriel* sanscrit (*yušmā-ka-m*).

Sa modification en *-u* n'y possède évidemment pas plus de valeur, puisque, dans la déclinaison de *asāu,* le thème *amu-* se présente aux trois nombres.

§ 185. L'examen de la conjugaison confirme l'assertion émise en tête de ce chapitre, touchant la non-existence d'un signe particulier du nombre, et ses adformantes fournissent une preuve supplémentaire démontrant que cette distinction n'a rien de primitif dans la famille, car elles se révèlent clairement comme dépourvues d'un exposant numérique : dans les désinences du pluriel, il n'en est pas une qui n'ait son homologue parmi celles du singulier, et, de leur côté, les formes du duel trouvent toutes leurs similaires dans celles des deux autres nombres. C'est un fait dont il sera aisé de se convaincre, lorsque viendra plus loin l'examen de l'expression du nombre dans les adformantes verbales (cf. §§ 230-237).

§ 186. On a cherché à expliquer de différentes manières la constitution thématique du pluriel, surtout en ce qui regarde le pronom de la 1re personne[1]. En effet, « nous » ne peut pas être regardé comme un véritable pluriel de « moi ». La notion du *moi* ne comporte pas la pluralité, car il n'y a qu'un *moi,* tandis qu'on peut concevoir un *toi* et un *lui* multiples. « Nous » ne saurait signifier « plusieurs moi », et l'idée à laquelle correspond ce pronom est forcément une de celles-ci : « moi + toi », « moi + lui ».

On a donc cru voir dans *vayam* une sorte de dvandva, c'est-à-dire la réunion de deux pronoms traduisant chacun une personne différente. De même pour les pronoms exprimant l'idée « vous », que l'on supposait équivaloir à « toi + toi » ou « toi + lui ».

a) Discutons cette hypothèse. Si elle est juste, le thème du pluriel *yū-ya-* « vous », composé de deux pronoms identiques, ne peut représenter que « toi + toi » et, par conséquent, dans cette combinaison, le thème *ya* signifie « toi »; donc *va-ya-* est pour « moi + toi », et *va* y exprime « moi ». Mais alors :

1re objection. — Si *va* = « moi », *ā-va-* (« nous deux »), où *ā* signifie déjà « moi » (cf. *a-ha-m*), doit représenter « moi + moi », conception impossible, comme je viens de le dire.

[1] Il va de soi qu'en cette question les conclusions applicables au pluriel le sont également au duel. Cf. ci-dessous la note du § 189.

2e objection. — Si *va* = « moi », comment expliquer sa présence dans *yu-va-* (« vous deux »), d'où la notion « moi » est nécessairement absente?

b) *Yu-va-* ne peut signifier que « toi + toi » ou « toi + lui ». Nous venons de voir pour *yū-ya-* que, dans l'hypothèse, *yu* et *ya* signifient chacun « toi »: si *yu-va-* = « toi + toi », *va* signifie « toi », et sa présence dans *ā-va-* (« nous deux ») devient inexplicable, puisque la notion « toi » ne peut pas se trouver dans ce pronom de la 1re personne; si, au contraire, *yu-va-* = « toi + lui », *va* signifie « lui », et il faut renoncer à expliquer *va-ya-* (« nous »), — formé des mêmes éléments, — puisqu'il signifierait « lui » (*va-*) + « toi » (*-ya-*, cf. le *-ya-* de *yū-ya-* « vous »), c'est-à-dire « vous » et non pas « nous ».

De quelque côté qu'on se tourne, on voit que, dans l'opinion qui suppose « nous » = « moi + toi » ou « moi + lui », et « vous » = « toi + toi » ou « toi + lui », la constitution des pronoms *ā-va-m, yu-va-m, va-ya-m, yū-ya-m,* est impossible à éclaircir. C'est une énigme insoluble; l'hypothèse est donc fausse et doit être abandonnée.

§ 187. D'autre part, devons-nous en conclure que *va-ya-, yū-ya-, ā-va-, yu-va-,* aient signifié dans l'origine « celui-ci + celui-là », sens d'où seraient venues ensuite, par dérivation latente, les valeurs « moi + toi », « toi + lui », etc.? Ce serait encore une erreur. Car, à ce compte, les groupes *a-ya-, a-sma-* (dans la déclinaison de *ayam*), qui sont respectivement formés comme *yū-ya-, va-ya-, a-sma-, yu-šma-,* dans la déclinaison des pronoms de la 1re classe, devraient signifier également « celui-ci + celui-là », c'est-à-dire « ceux-ci »; or, c'est ce qui n'est pas, et dans *a-ya-m, a-smā-d,* etc., les thèmes complexes *a-ya-, a-sma-,* expriment simplement l'idée du démonstratif singulier « celui-ci ». Il en est de même des groupes *i-ma-ka, a-mu-ka,* constitués comme les pluriels *a-smā-ka, yu-šmā-ka,* et qui n'en expriment pas moins la notion du singulier.

On voit donc qu'il faut renoncer à expliquer la constitution de nos pronoms du pluriel par l'hypothèse : « nous, vous » = celui-ci + celui-là ».

§ 188. Chercherons-nous, en désespoir de cause, à voir dans l'emploi que la langue fait, au pluriel, de ces thèmes complexes

a-sma-, va-ya-, yū-ya-, etc., une tentative de symbolisme, un dessein de traduire l'extension de l'idée par celle de la forme, et d'attribuer le thème le plus long à l'expression de la notion la plus complexe? C'est une conjecture qu'il faut encore abandonner, et la déclinaison du pronom *sa* en fournit une réfutation péremptoire, puisqu'au duel et au pluriel nous trouvons le thème simple *ta-,* tandis que le singulier nous offre les thèmes complexes *ta-sma-* (p. ex. dans * *ta-sma-ē* = *ta-smāi*), *ta-sya-* (p. ex. dans * *ta-syā-ē* = *ta-syāi*). Or, si le symbolisme avait joué ici le moindre rôle, c'est l'inverse qui se serait produit, et nous aurions eu au singulier *ta-* et aux cas du pluriel et du duel *ta-sma-* et *ta-sya-* [1]. Rappelons aussi, à ce propos, deux faits significatifs : 1° l'analogie de structure qui existe entre le plur. (1^re^ pers.) *a-sma-d* = « a nobis » et le sg. (3^e^ pers.) *a-smā-d* = « ab illo »; 2° celle du plur. zd. (dat. 1^re^ pers.) *a-hmāi* = « nobis » et du sg. scr. (dat. 3^e^ pers.) *a-smāi* = « illi ».

§ 189. La conclusion qui découle des analyses précédentes est celle-ci :

Les thèmes pronominaux du pluriel de la 1^re^ et de la 2^e^ personne ne diffèrent *ni dans leur structure, ni dans leur signification,* des thèmes pronominaux du singulier de la 3^e^ personne. Ce sont, comme eux, de simples démonstratifs qui signifient à l'origine : « celui-ci, celui-là » (§ 18). Or, la même remarque a déjà été faite relativement à la *structure* et à la *signification* des pronoms du singulier, chez les deux premières personnes (§§ 20-22) ; dans le principe, les thèmes du singulier et ceux du pluriel sont donc des équivalents exacts les uns des autres.

Ceci nous explique parfaitement pourquoi *na-s, va-s, va-ya-m,* etc., ayant possédé cette simple valeur démonstrative du singulier, avant de passer, par dérivation latente,

[1] On peut mentionner, à l'appui de cette manière de voir, la coexistence à un seul et même nombre, le singulier, des thèmes simples *a-, ka-,* et des thèmes complexes *a-na-, ka-ya-,* dans la déclinaison des pronoms *ayam* et *kas.* Ex. *a-yā, a-na-yā; ka-sya, ka-ya-sya.*

Les exemples précités fournissent également la preuve que les pronoms du duel et du pluriel de la 3^e^ personne ne sont pas plus des dvandvas pronominaux que ceux des deux autres personnes et qu'on ne saurait les expliquer par l'hypothèse : « eux » = « lui + lui ».

au sens pluriel « ceux-ci, ceux-là », et, de là, aux significations « nous » et « vous », ne présentent pas une autre constitution que les pronoms démonstratifs du singulier *sa-s, a-ya-m,* qui signifient « celui-ci »[1].

§ 190. Puisque ni les thèmes ni les désinences ne livrent à l'analyse un seul élément qui trahisse une distinction primordiale des nombres, on est forcé d'admettre que cette distinction, longtemps ignorée de l'ario-européen, y est apparue tardivement, et que l'attribution spéciale de certaines formes à la notation du pluriel ou du duel est un pur phénomène d'adaptation et d'aménagement des ressources morphologiques. En outre, de cette adaptation il faut soigneusement écarter toute pensée de symbolisme, et se garder de supposer que la langue ait cherché à peindre l'intensité de l'idée par celle du son et l'extension du nombre par celle de la forme (cf. § 188) ; car deux moyens en particulier s'offraient à elle pour obtenir ce résultat, l'allongement de la voyelle et l'accumulation des racines démonstratives, soit dans le thème, soit dans la désinence, et de ces deux moyens aucun n'a été affecté à l'indication du nombre.

§ 191. Nous trouverons une confirmation de cette manière de voir dans l'étude des adformantes verbales, où la simplicité et la complexité des thèmes pronominaux se montrent dépourvues de tout rapport avec la valeur numérique (cf. §§ 185, 230).

§ 192. Si bizarre que puisse paraître, au premier coup d'œil, l'absence du pluriel dans une langue, la cause en est cependant des plus aisées à concevoir. Pas plus que la spécification du genre, l'existence de cette catégorie grammaticale ne présente un caractère de nécessité. Nombre d'idiomes ne savent pas encore la rendre, et, parmi ceux qui sont parvenus à lui trouver une expression, il en est plus d'un dans lequel persistent les vestiges irrécusables d'une époque où

[1] Cette vue trouve une confirmation dans le rapprochement significatif des formes du duel sanscrit *ā-va-m, ā-vā-m,* et de la déclinaison du pronom démonstratif zend et v. perse *a-va* « ce, celui-ci » (cf. § 95). Le *duel* sanscrit est identique au *singulier* (acc.) de *a-va : a-o-m* (= v. pers. *a-va-m*) m. n., *a-vañ-m* (= scr. * *a-vā-m*) f.

elle n'existait pas. Le pluriel n'est originairement qu'un collectif, et, pour remplir ce rôle, un mot n'a pas besoin de revêtir un aspect particulier. Quand le sanscrit dit : *dêvatāti,* pour « la troupe des dieux », le latin : *servitus,* pour « les esclaves », le français : « *l'homme* est naturellement enclin à la paresse », ou : « *le fauve* abonde dans cette forêt », il y a là autant de singuliers employés avec la valeur du pluriel, et ce fait est absolument pareil au phénomène primitif que je viens de signaler.

§ 193. Lorsque se fit sentir le besoin d'exprimer le nombre, le procédé suivi en cette occasion par la langue mère fut le même que celui dont j'ai eu à exposer l'emploi dans la création du genre (§ 177). Elle opéra peu à peu un triage entre les diverses formes usitées jusqu'alors concurremment, et profitant, pour les opposer entre elles, des différences respectives que pouvaient présenter leurs thèmes ou leurs désinences, elle laissa aux unes le soin d'exprimer le singulier, tandis qu'aux autres fut dévolue la mission de traduire le pluriel. Il n'y eut pas *création* d'un exposant destiné à rendre la relation numérique ; mais, au contraire, — comme cela a toujours lieu dans les langues, — les équivalents pronominaux s'étant développés les premiers, il y eut *utilisation* postérieure des types coexistants et répartition de leurs éléments entre deux fonctions opposées. Les uns, présentant le même thème, avaient des désinences distinctes ; d'autres offraient deux thèmes dissemblables revêtus de désinences pareilles ; d'autres enfin différaïent tout à la fois par le thème et par la désinence. Il fut donc facile de les diviser en deux classes bien tranchées et réservées chacune à l'expression d'un nombre différent.

On voit, dès lors, pourquoi la même désinence ou le même thème peut figurer à la fois dans l'un et l'autre nombre, et l'on comprend combien il serait illusoire de chercher à retrouver dans les finales du pluriel un exposant numérique qui n'ya jamais existé.

§ 194. A la suite de la constitution du pluriel, une nouvelle application de la loi d'aménagement, opérée à l'aide des mêmes procédés, amena, par un dédoublement accessoire de ses formes surabondantes, la création tardive du duel. En effet, dans le sanscrit et le zend, ce nombre est beaucoup moins

riche en désinences que le pluriel, son existence dans les idiomes de l'Europe n'a réussi à se maintenir que sur un domaine des plus restreints, et il règne un désaccord presque complet entre ses finales asiatiques et ses finales européennes. Ce sont là autant de preuves irrécusables qui démontrent que, loin d'être contemporaine de la création du pluriel, l'apparition du duel lui est, au contraire, de beaucoup postérieure, et que son organisation était encore à l'état d'ébauche, lorsque se produisit la séparation de nos langues.

§ 195. Il faut donc, en résumé, distinguer trois temps dans l'évolution du nombre au sein de notre famille :

1[er] temps. — Période d'indétermination, où le nombre n'est pas exprimé et où la même forme sert à rendre indistinctement les notions du singulier et du pluriel.

2[e] temps. — Création du pluriel.

3[e] temps. — Création du duel.

III. — Du cas.

§ 196. Je dirai du cas ce que j'ai dit du nombre : il n'y a pas primitivement d'exposant casuel proprement dit, c'est-à-dire de signe extérieur caractérisant tel ou tel cas en particulier.

Ainsi, prenons les finales *-s* et *-m ;* si l'on examine l'ensemble des groupes offerts par les pronoms des trois personnes, on constatera aisément que tous les cas, sans exception, peuvent offrir des exemples de l'emploi des thèmes *-s* et *-m*. Ex. :

1° Pour *-m : aha-m* (nom.), *mā-m* (acc.), *mahya-m* (dat.), *āvābhyā-m* (instr.-dat.-abl.), *tāsā-m* (gén.), *tasyā-m* (loc.), etc.

2° Pour *-s : sa-s* (nom.), *tā-s* (acc.), *tāi-s* (instr.), *tābhya-s* (dat.-abl.), *tasyā-s* (gén.), *ta-yō-s* (gén.-loc.), etc.

Chacun de ces deux éléments pouvant se trouver à n'importe quel cas, ni l'un ni l'autre ne saurait être considéré comme un véritable exposant de la relation casuelle.

-d n'appartient pas seulement à l'ablatif (*tasmā-d*), mais encore au nom.-acc. (*ta-d*), ce qui lui enlève tout caractère exponentiel[1].

[1] C'est aussi l'avis de G. Curtius, qui estime que la présence du

ā- n'est pas davantage une vraie caractéristique, puisqu'on le trouve à la fois au nominatif (*sā*), à l'accusatif (*mā*), à l'instrumental (*tvā*) et au nom.-acc. du duel et du pluriel (*tā*). Nous pouvons ajouter à cette liste le locatif, car on verra, dans la déclinaison nominale, le védique employer à ce cas la forme en *-ā* (*açvā, dattā*).

-i (sous la forme *-ē* = *-a* thématique + *-i*) se trouve au nom.-acc. (*tē, imē*), au dat.-gén. (*mē, tē*), au locatif (*tvē*), et, dans *asmē, yuṣmē,* il sert à exprimer indifféremment toutes les fonctions casuelles, selon Pāṇini.

-ē, qui figure dans les désinences en *-āi* (= *-a* thématique + *-ē*), n'est, on l'a vu, qu'un dérivé de la désinence *-i;* il n'y a pas lieu, par conséquent, de lui attribuer plus de valeur propre qu'à cette désinence.

-ma, dans le gén. *ma-ma,* n'est qu'un simple redoublement, et il n'existe pas de relation nécessaire entre ce procédé et la valeur casuelle, comme le montrent le nom. *sa-s* (= **sa-sa*) du pronom *sa,* l'instr. *ya-yā* du pronom *ya* et l'abl. *ma-ma-d* (véd.) du pronom *aham.*

-na figure à l'instrumental dans *ē-na, tē-na,* et au génitif dans le zd. *ma-na.*

Sa signification exponentielle est nulle, comme le montre la déclinaison du pronom *ēna-,* où le groupe *ē-na,* que l'on a vu servir d'instrumental au pronom *ayam,* sert de thème à des cas autres que l'instrumental (*ē-na-m, ē-nāu, ē-na-yō-s, ē-nā-ni,* etc.).

-n du locatif, dans *asmi-n, tasmi-n,* n'est qu'une apocope du pronom *na,* qui figure à l'instrumental; il n'est donc pas une caractéristique du locatif.

-smi du groupe *-smi-n* ne l'est pas davantage; car, en réalité, ce n'est pas une désinence, mais un élément thématique, sans valeur casuelle, puisque le facteur *sma* se retrouve à tous les cas : comparez *a-smāi, a-smā-d, ta-smāi, ta-smā-d,* ainsi que *a-smē, yu-ṣmē,* et l'emploi des thèmes complexes *a-sma-, yu-ṣma-,* dans les autres cas de la déclinaison de la 1re et de la 2e personne. De plus, la transformation de *sma-* en *smi-* est sans rapport avec le cas. Preuves :

suffixe *-d* dans des formations telles que *ma-d-yañc, tva-d-īyas, asma-t-sakhā,* etc., ne peut laisser subsister aucun doute sur l'absence originelle de la valeur ablative dans les groupes *ma-d, tva-d, asma-d,* etc. (*Studien,* t. VI, p. 421).

1° Le grec, qui compose à l'aide de cette forme *smi-* (*σμι-) les thèmes de différents cas du pluriel, dans la déclinaison des pronoms de la 1re classe ; les radicaux ἡμι-, ὑμι-, (=ἄ-μμι-, ὕ-μμι-) y sont, en effet, pour * ἀ-σμι-, * *yυ*-σμι- (§§ 62, 65).

2° La désinence *-ni,* équivalent de *-na,* qui se trouve au nominatif et à l'accusatif dans les pluriels neutres (*tā-ni, imā-ni*).

3° L'instrumental singulier en *-*bhi,* variante du thème démonstratif * *bha.*

4° L'accusatif *sī-m* (fém. véd.), où le pronom *sa* se montre sous l'aspect *si-*.

-ni, qui figure au nom.-acc. dans *tā-ni, i-mā-ni,* etc., n'est, comme je viens de le rappeler, qu'un substitut de *-na,* désinence de l'instrumental singulier (*ē-na, tē-na*). Il n'y a donc pas là d'élément spécial à un cas déterminé, et l'on vient de voir, à propos de la finale *-smi,* que l'emploi de la variante en *-i,* au lieu du type en *-a* (*-sma*), n'y présente par lui-même aucune signification.

-ka, désinence du génitif dans *asmā-ka, yuśmā-ka,* figure comme élément du thème, et, par conséquent, sans valeur casuelle, dans les pronoms démonstratifs *amu-ka, ima-ka, asu-ka, asa-kāu,* et possessifs *asmā-ka, yuśmā-ka,* identiques aux gén. *asmā-ka, yuśmā-ka* (véd.).

-ka-m, autre désinence du génitif (*asmā-ka-m, yuśmā-ka-m*), n'est que l'élargissement de cette même finale *-ka,* à l'aide du suffixe *-m* commun à tous les cas, et cette forme est, ainsi que je l'ai dit plus haut (§ 117), identique au nom.-acc. ntr. des possessifs *asmā-ka, yuśmā-ka.*

-su (*ā-su, asmā-su,* etc.) n'est point particulier au locatif, puisque le groupe *ā-su-,* qui constitue le loc. plur. fém. du pronom *ayam,* figure, en qualité de thème, dans le pronom *a-su-ka,* formé comme *a-mu-ka.* Il est naturel, d'ailleurs, que ce suffixe ne caractérise pas spécialement un cas, puisqu'il est l'équivalent du pronom *sa,* qui, apocopé en *-s,* se retrouve à tous les cas. Quant à la vocalisation en *-u* qui se remarque dans le thème *su,* elle n'a également rien de caractéristique, puisque, à la 2e personne, nous voyons le thème *ta-* remplacé par *tu-,* sans motif apparent, dans le dat. sg. *tu-bhyam,* pendant que le datif *ma-hyam* (1re pers.) conserve le thème *ma-* sans modification de son élément vocalique. Comparez le zd. *tai-byō,* en regard du scr. *tu-bhyam.*

-sā-m, désinence du génitif pluriel (*a-sā-m, tā-sā-m,* etc.),

ne renferme pas non plus de signe casuel, puisque le suffixe *-m* est commun à tous les cas et qu'il en est de même du thème *sa* (sous la forme apocopée *-s*), que le groupe *a-sa-*, qui constitue le thème du génitif dans *ā-sā-m*, figure, comme thème du nominatif, dans les pronoms *a-sāu* (= * *a-sā-va*) et *a-sa-kāu*, et que le groupe *ē-śa-* du génitif *ē-śā-m* se retrouve également avec la fonction de thème dans le pronom *ē-śa*.

-sya, désinence du génitif (*a-sya*, *ta-sya*, etc.), comporte des observations semblables; car, d'une part, cet élément sert de thème au pronom *sya* (véd.), et, de l'autre, si le groupe *a-sya* représente le génitif dans la déclinaison du pronom *ayam* (masc. *a-sya*, fém. *a-syā-s*), il sert de thème au dat. *a-syāi* (= * *a-syā-ē*) et au loc. *a-syā-m*.

L'élément *-va* figure à la fois au génitif dans *ta-va*, à l'acc.-dat.-gén. dans *nāu* (= * *nā-va*), au nominatif dans *a-sāu* (= * *a-sā-va*) et au nom.-acc. dans *tāu*, *imāu* (= * *tā-va*, *imā-va*, § 151).

-ya (dans *a-yā*, *ta-yā*, *ma-yā*, *tva-yā*) est également sans valeur, puisque, si le groupe *a-ya* sert d'instrumental au pronom *ayam*, il se retrouve aussi dans le thème du nom. *aya-m*, et dans le gén.-loc. duel *ayō-s* (= * *a-ya-va-s*)[1].

-yi (locatif dans *ma-yi*, *tva-yi*), substitut de *-ya*, n'a pas plus de valeur, et nous avons déjà vu, à propos de *-ni* et de *-smi*, qu'on ne saurait attribuer de signification casuelle à la nuance vocalique qui le sépare de *-ya*.

-yō-s (gén.-loc. duel) est pour * *-ya-va-s*, c'est-à-dire qu'il se compose de trois éléments *ya*, *va*, *s*, dont aucun, pris isolément, n'a de valeur exponentielle, comme le montrent les analyses précédentes. Aussi, dans la déclinaison du pronom *ya*, voyons-nous le groupe * *ya-va*, après avoir, sous la forme *yāu*, figuré au nom.-acc. du duel, se présenter encore dans *yō-s* (= * *ya-va-s*), comme partie constituante du génitif de ce nombre.

-bhi, *-bhi-s*, *-bhya-m*, *-bhyā-m*, *-bhya-s*, ne donnent pas

[1] Comparez *u-bha-ya*, dont la valeur est identique à celle de *u-bha-* (*u-bhā*, *u-bhāu*, « ambo »), et qui est à ce dernier comme les groupes *ka-ya* (dans *ka-ya-sya*, § 115), *ma-yā*, *tva-yā*, *ta-yā*, sont aux thèmes simples *ka*, *ma*, *tva*, *ta*. De même pour *dva-ya* rapproché de *dva-* (*dvā*, *dvāu*, « duo »).

de résultats plus concluants. Des formes élargies *-bhi-s, -bhya-m, -bhyā-m, -bhya-s,* écartons les facteurs *-s, -m,* sans valeur, puisqu'ils sont communs à tous les cas, reste, pour ces désinences et pour l'instr. sg. *-bhi,* un facteur *bha,* auquel on ne saurait attribuer une signification casuelle vraiment précise. En effet :

1° Il figure à la fois à l'instrumental, au datif et à l'ablatif.

2° On le trouve, en paléo-slave, employé au dat.-loc., à l'instrumental et au génitif, dans la déclinaison du pronom de la 2e pers. et dans celle du pronom réfléchi[1].

3° Le paléo-slave, le lithuanien et le gotique lui substituent, dans un certain nombre de formes de l'instrumental, du datif et de l'ablatif, le thème *sma* (cf. A. Bergaigne, *Mém. de la Soc. de Ling.*, t. II, p. 216-217) dont j'ai montré plus haut l'insignifiance au point de vue exponentiel ; c'est une preuve que ni l'un ni l'autre de ces deux facteurs *bha* et *sma* n'était, dans le principe, affecté à l'expression d'un cas particulier. Cette équivalence de l'élément *bha* et d'un élément *sma,* dont la signification casuelle est nulle, doit, semble-t-il, lever tous les doutes relatifs au sens de ce facteur et faire écarter l'hypothèse qui tendrait à y voir le vestige d'une ancienne particule postpositive, appartenant à un âge antérieur et douée d'une valeur de direction bien déterminée.

La finale *-bhi* de l'instrumental est un équivalent de *bha* et son vocalisme est dépourvu de signification, comme nous l'avons vu dans *-ni, -smi, -yi.* L'allongement de l'*ā* dans *-bhyā-m* est sans rapport avec la notion du cas, puisque, en regard de ce *-bhyā-,* usité au duel pour rendre l'instr.-dat.-abl., nous voyons au singulier le datif, et au pluriel le datif et l'ablatif, rendus par la forme brève *-bhya-,* dans *-bhya-m, -bhya-s.*

D'ailleurs, l'insignifiance de l'allongement vocalique en cette matière résulte surabondamment de son emploi à d'autres cas, et, si nous plaçons en regard :

[1] Rapprochez-en le rôle qu'il joue en greo dans la déclinaison du pronom réfléchi, si l'on admet l'hypothèse que σφέ représente σ-φέ, syncope d'un groupe *σε-φέ, composé des deux pronoms *sa* et *bha* (comparez *sma* pour **sa-ma*) ; l'élément *bha* s'y retrouve aux cas les plus divers. Ex. σφέ, σφί, σφεῖς, σφέων, σφέας, σφώ, σφωΐν, etc. (cf. ci-dessus § 66, note 1, et § 111).

1° Les formes brèves :	2° Les formes longues :
Nom. (m.) *să*	Nom. (f.) *sā*
Acc. (m.) *tă-m*	Acc. (f.) *tā-m*
Instr. *ĕ-nă*	Instr. *a-mu-nā*
Dat. *yu-šma-bhyă-m*	Dat. (instr.-abl.) *yu-vā-bhyā-m*
Gén. (m.) *a-syă*	Gén. (f.) *a-syā-s*
Abl. (plur.) *a-smă-d*	Abl. (sg.) *a-smā-d*

nous y constatons que la substition d'un *ā* à un *ă* ne modifie en rien la relation casuelle.

Enfin, dans la finale *-ā-n* (= **-a-ñ-s*) de l'accusatif pluriel masculin, nous avons la désinence commune *-s*, et, quant à la nasale, elle ne peut pas être considérée comme ayant pour mission de caractériser le cas. En effet, dans les pronoms de la 3e personne, cette nasale ne se présente qu'à l'accusatif du masculin et non à ceux du féminin et du neutre. Il y a là la preuve qu'on ne saurait voir dans l'élément *-n-* des formes en *-ā-n* un exposant destiné à spécifier l'accusatif ; autrement il se rencontrerait dans les trois genres, au lieu de se trouver restreint à un seul.

§ 197. Cette absence primitive de toute valeur casuelle dans les formes de la déclinaison est encore amplement confirmée par les adformantes verbales. En effet, nous retrouverons parmi celles-ci la plupart des désinences qui, dans la déclinaison, expriment les différents cas. Or, il est clair que les adformantes, exprimant le *sujet* du verbe, ne peuvent comporter d'autre relation que celle du *cas-sujet,* c'est-à-dire du *nominatif* (§ 242, n° 11). Donc, si ce nominatif peut se traduire dans le verbe indifféremment par les désinences qui, dans la déclinaison, servent à traduire les autres cas, c'est sans doute parce que ces mêmes désinences n'avaient à l'origine aucune valeur déterminée et ne fonctionnaient pas encore comme exposants casuels[1].

§ 198. Ce qui est vrai de la *désinence* l'est également du *thème.*

[1] La conjugaison étant plus ancienne que la déclinaison (§ 241), il n'est pas étonnant d'y retrouver, avec une simple valeur de nominatif, les formes variées qui plus tard ont été réparties par la langue entre les différents cas, lors de la création des flexions pronominale et nominale.

Au milieu de la multiplicité des formes offertes par le polythématisme des pronoms, on ne saurait relever un seul fait indiquant l'affectation régulière et systématique d'une même modification du thème à un cas donné. Nous pouvons prendre pour exemples les variantes *mi-* et *mu-* du pronom *ma* dans les thèmes *a-mi-, a-mu-,* qui servent à la déclinaison de *asāu*. *A-mu-* se trouve à tous les cas du singulier et du duel, sauf au nominatif singulier, et *a-mi-, a-mu-,* se partagent les cas du pluriel, sans qu'il soit possible de saisir la moindre relation entre le choix du thème et la signification casuelle. Ainsi, le masculin a au gén. sg. *amu-šya,* et au gén. plur. *amī-šām,* tandis qu'auprès de lui le génitif féminin fait au sg. *amu-šyās,* et au plur. *amū-šām.*

De même, nous avons à côté l'un de l'autre les thèmes *ma-* et *mu-,* dans les pronoms démonstratifs *i-ma-ka, a-mu-ka,* qui offrent des sens absolument pareils.

Le grec donne lieu à des observations analogues, car les pronoms y présentent, au lieu des thèmes en *-a* du scr. *ma-, sma-,* etc., leurs équivalents en-*i,* μι- (μί-ν), *σμι- (ἡ-μέ-ες, ἡμέ-ων, ἄ-μμι, etc., pour * ἀ-σμεy-ες, * ἀ-σμεy-ων, * ἀ-σμι), etc., sans que les nuances de la signification en soient aucunement affectées.

Bien plus, l'agrégation de pronoms qui, sur un point quelconque de la déclinaison, a servi à constituer tel cas particulier, l'instrumental, par exemple, ou le génitif, peut à son tour servir de point de départ à de nouvelles agrégations, utilisées ensuite par la langue pour l'expression de cas absolument distincts du premier. Comparez *asya* et **asyā-ē, asyā-m; ayā* et *aya-m, mama* et *mama-d; ēna* et *ēna-m, ēnā-ni,* etc. En d'autres termes, la forme qui constitue ici un cas n'est plus ailleurs qu'un thème. Ce fait extrêmement significatif, sur lequel je suis revenu à plusieurs reprises dans l'analyse de la flexion pronominale (Cf. §§ 59, 62, 86, etc.), est un de ceux qui prouvent le mieux l'antique indétermination des valeurs casuelles. En faisant toucher du doigt l'équivalence originelle des formes pronominales, il montre clairement que dans cette phase reculée de l'ario-européen il ne s'agit pas encore, à proprement parler, de *thèmes* ni de *désinences,* mais simplement de *groupes* plus ou moins développés[1].

[1] Nous devons, il est vrai, tenir compte d'une possibilité : celle d'une forme casuelle perdant peu à peu sa valeur première et passant à

§ 199. En résumé, dans la déclinaison des pronoms, les formes ne trahissent nulle part une relation intime et primordiale avec l'expression du cas ; pas un thème, pas une désinence ne renferme un élément phonétique spécial auquel on puisse attribuer cette propriété. Par conséquent, l'adaptation des finales à la traduction des fonctions casuelles ne peut être que le fruit d'un aménagement opéré dans un âge ultérieur, au moyen d'une opposition réciproque des éléments différentiels, semblable à celle que nous avons vue donner naissance au nombre et au genre. Si les thèmes pronominaux d'où proviennent les facteurs des désinences avaient eu, dans une période précédente de la langue, une valeur de *direction* (« à, de, par, » etc.) rigoureusement définie, comme peut l'être celle d'une préposition, si, en un mot, dans ces finales, nous avions de véritables *postpositions,* nous trouverions à chaque cas au moins un suffixe qui lui serait propre, et qui ne se rencontrerait pas à des cas d'une valeur entièrement différente, parfois même opposée [1].

l'état de thème pour s'adjoindre une nouvelle désinence, empruntée à un autre cas. Ceci n'est pas sans exemple dans l'histoire de la famille. Mais de pareils faits restent toujours à l'état d'accidents ; ils ne constituent nulle part une loi générale. On n'a donc pas de raison pour leur assigner dans la langue mère plus d'importance qu'ils n'en possèdent dans ses filles, et ils n'infirment en aucune manière les conclusions posées dans ce chapitre sur l'indétermination primordiale des désinences casuelles.

Une remarque du même genre s'applique à l'extension d'emploi que peut acquérir une forme originairement douée d'une valeur restreinte et bien déterminée, par suite d'une affectation ultérieure à l'expression simultanée de plusieurs cas différents de celui qu'elle traduisait seul au début. Ce phénomène, là où l'on en peut constater l'apparition, ne se produit jamais que sur quelques points isolés. Ce n'est donc pas à lui non plus qu'on peut rapporter la majeure partie des exemples d'indétermination constatés à chaque pas dans la flexion ario-européenne.

Dernière observation : presque toutes les finales de la flexion des pronoms se retrouvent dans celle des verbes, où elles ne peuvent avoir jamais exprimé qu'un seul cas, le nominatif. Cette rencontre est des plus explicables pour celui qui n'attribue pas à ces finales une signification primitivement définie au point de vue casuel, mais il faut renoncer à la comprendre, si l'on suppose que les désinences de la déclinaison étaient dès le principe en possession de valeurs distinctes.

[1] Ceci est particulièrement sensible dans les idiomes isolants qu'on voit, comme le khasia, s'acheminer peu à peu vers l'agglutination ; l'élément, postposé ou préposé, qui joue le rôle de déterminatif, est un mot doué d'une existence indépendante et possédant par lui-même une signification parfaitement précise.

§ 200. A ces faits déjà suffisamment explicites par eux-mêmes vient s'en joindre un autre de non moindre importance, je veux dire l'emploi des *mêmes formes* pour l'expression de *cas différents*. Ainsi :

1° *tad, tāu, tē* (duel 3e pers.), *tās*, s'emploient également au nominatif et à l'accusatif, ce qui nous donne la 1re formule :

nom. = *acc.*

2° *tvā* cumule les fonctions d'accusatif et d'instrumental; d'où la 2e formule :

acc. = *instr.*

3° *nas, vas*, servent à rendre à la fois l'accusatif, le datif et le génitif; d'où la 3e formule :

acc. = *dat.* = *gén.*

4° Dans *āvābhyām, yuvābhyām, tābhyām*, l'instrumental, le datif et l'ablatif sont exprimés par la même désinence; ce qui nous fournit une 4e formule :

instr. = *dat.* = *abl.*

5° De la même façon *tābhyas, tēbhyas*, nous mènent à la 5e formule :

dat. = *abl.*

6° De *mē, tē*, nous tirerons encore :

dat. = *gén.*

7° *asyās, tasyās*, servent à la fois d'ablatif et de génitif[1]. Nous poserons donc :

abl. = *gén.*

8° La formule :

gén. = *loc.*

nous est fournie par *āvayōs, yuvayōs, tayōs*, etc.

Nous pouvons emprunter par anticipation à la déclinaison nominale une dernière formule :

instr. = *loc.*

qui nous est offerte par la flexion des noms en -A (cf. le véd. *dattā*, qui sert à la fois pour l'instrumental et le locatif du singulier, § 245, n° 15).

[1] Le zend, qui semble mieux conservé sur ce point que le sanscrit, distingue les deux cas au féminin. Ex. abl. *aṅhāṯ*, gén. *aṅhāo*. Il est vrai que l'antiquité de ces ablatifs féminins en *-āṯ* est contestée par des linguistes qui les regardent au contraire comme des néoplasmes.

§ 201. Deux quantités égales à une troisième étant égales entre elles, nous pouvons réunir la 2e formule à la 3e, de cette manière :

acc. = *instr.* = *dat.* = *gén.*

puisque nous avons, d'une part :

acc. = *instr.*

et, de l'autre :

acc. = *dat.* = *gén.*

Par la même raison, la 5e et la 6e nous donnent :

dat. = *abl.* = *gén.*

Maintenant, la comparaison de ces diverses formules :

1° *nom.* = *acc.*
2° et 3° *acc.* = *instr.* = *dat.* = *gén.*
4° *instr.* = *dat.* = *abl.*
5° et 6° *dat.* = *abl.* = *gén.*
7° *abl.* = *gén.*
8° *gén.* = *loc.*
9° *loc.* = *instr.*

nous permet de les fondre toutes en une seule :

nom. = *acc.* = *instr.* = *dat.* = *abl.* = *gén.* = *loc.*

qui est confirmée par l'emploi védique de *asmē, yušmē,* aux divers cas du pluriel des pronoms « moi, toi », et que la déclinaison nominale nous aide à compléter par l'addition du vocatif, celui-ci se confondant avec le nominatif au duel et au pluriel m. f. n., comme au singulier des neutres.

Cette formule générale :

nom. = *voc.* = *acc.* = *instr.* = *dat.* = *abl.* = *gén.* = *loc.*

mathématiquement déduite des faits précités, vient encore appuyer l'hypothèse de l'équivalence première des formes casuelles.

§ 202. L'explication de cette aptitude d'une même forme à remplir des fonctions multiples réside dans la parenté qui relie entre eux les différents cas, en vertu d'une loi psychique bien connue : l'association des idées.

1. Le nominatif fait essentiellement fonction d'indicateur; il désigne le sujet de la proposition, celui qui doit accomplir une action, c'est-à-dire opérer un *mouvement* suivant une direction quelconque.

2. Le vocatif se borne à désigner l'être auquel il s'ap-

plique de la façon la plus rudimentaire, la plus nue, sans aucune idée accessoire d'une action à exécuter. Par sa fonction compellative, qui le rend étranger au mécanisme de la proposition, il se trouve, à vrai dire, placé en dehors du groupe formé par les autres cas. Cependant, comme son emploi d'*indicateur* pur et simple de la personne à laquelle on s'adresse établit une certaine parenté entre lui et le nominatif, il en résulte qu'au point de vue morphologique les deux cas se confondent souvent en un seul.

3. Le datif indique l'*orientation vers* un but, mais sans qu'il y ait encore de mouvement en voie de s'accomplir.

4. Dans l'accusatif, le *mouvement vers* le but à atteindre est en pleine exécution. L'être ou l'objet désigné par ce cas est le terme auquel doit venir aboutir l'acte qui a son point de départ dans le sujet, désigné par le nominatif. L'accusatif et le nominatif ont pour lien logique et nécessaire l'idée de l'*action,* dont ils constituent les deux pôles. L'accusatif implique si bien le mouvement que son emploi suffit à le faire sous-entendre et permet parfois de supprimer le verbe, comme cela a lieu dans les locutions védiques *: dēva, kšām,* « dieu, (viens) sur la terre »; *dasyavē hētim,* « (lance) ta flèche sur l'ennemi ».

Ce cas a dans le datif un très proche parent, car ils marquent tous les deux la direction *vers* un objet. Bien qu'en principe la notion de mouvement soit absente du datif, cependant la nuance qui le sépare de l'accusatif est tellement faible qu'on les voit souvent s'employer l'un pour l'autre : *naya... rāyē... asmān* « conduis-nous *à* la richesse ». Comparez l'expression virgilienne : « *it clamor cœlo.* » Aussi n'est-il pas rare de voir le même verbe gouverner l'accusatif dans une de nos langues et le datif dans une autre; le français, par exemple, dit « envier *quelqu'un* », là où le latin disait : « *invidere alicui* »; il y a plus : une langue peut présenter à la fois l'emploi des deux régimes. Ex. *adjutare aliquem* ou *alicui.*

5. Dans le locatif, il n'est plus question de *mouvement* pour arriver à un but; le but est atteint, et le cas exprime que tel objet occupe telle place. C'est la notion pure de *proximité absolue,* de *contact immédiat,* d'*adhérence.*

6. L'instrumental sert à exprimer deux autres nuances de cette idée de contact et de voisinage : 1° il a le sens *sociatif: amṛtēbhis* « avec les immortels »; 2° il sert à désigner le

moyen, le *procédé, l'instrument* à l'aide duquel s'accomplit l'action : *hastēna* « avec la main ». Le sens instrumental y dérive du sens sociatif : l'instrument est ce qui nous accompagne et nous aide dans notre action. Par la notion de *voisinage*, dont le rapproche facilement l'idée d'*orientation,* de direction *vers* quelque chose, le datif se relie étroitement à l'instrumental ; la même cause le rattache au locatif. Aussi, dans plusieurs idiomes de la famille, les deux cas se sont-ils fondus en un seul, l'un ayant disparu, et l'autre ayant reçu mission de remplir un double rôle.

7. La notion de proximité absolue, de contact immédiat, d'adhérence, qui caractérise le locatif, nous amène tout naturellement à celle d'*appartenance,* de *possession;* de là la relation étroite qui réunit le génitif au locatif et, par suite, au datif; de là aussi l'emploi fréquent de ce dernier cas pour rendre le génitif, tel qu'il se rencontre non seulement dans nos langues, et notamment dans les patois de la France, mais encore en dehors de la famille. Ainsi l'hébreu dit bien : *mizmōr ledāwid,* « cantique *à* David », pour « cantique *de* David ».

8. Enfin le génitif, cas de *rapprochement,* a dans l'ablatif, cas d'*éloignement,* un voisin tellement immédiat que, sur une étendue notable de la déclinaison nominale, ils se confondent ensemble, les deux cas n'en faisant qu'un seul, caractérisé par la désinence *-s.* Ex. *vācas, avēs, sūnōs,* etc. Cf. également les formes gén.-abl. pronominaux *asyās, tasyās,* etc. Si contradictoire que puisse paraître, au premier coup d'œil, cette réunion, chez une seule forme, de deux significations diamétralement opposées, l'explication n'en est pas moins facile à trouver. En effet, le génitif, exprimant l'idée de *possession,* peut servir par cela même à traduire la notion de *dépendance,* qui en est très voisine. Mais, à la notion « *dépendre* de quelque chose » se rattache de bien près celle-ci : « *provenir* de quelque chose, en être *issu* ». Par suite, toutes les notions qui dérivent de l'idée de provenance, c'est-à-dire celles de *sortie,* de *séparation,* d'*éloignement,* peuvent, à défaut d'une forme spéciale affectée à l'ablatif, s'exprimer au moyen du génitif. Cette parenté des deux cas est tellement naturelle aux yeux de l'esprit, que le génitif remplace fréquemment l'ablatif dans la langue zende, et même, ce qui est encore plus caractéristique, il n'est pas rare d'y rencontrer un adjectif au génitif, se rapportant à un nom à l'ablatif. (Cf. Bopp, *Gramm. comp.,* § 180.)

§ 203. On voit que les cas forment une chaîne continue dont tous les anneaux sont étroitement rattachés les uns aux autres par la dérivation latente. Il n'y a, pour ainsi dire, qu'un seul cas, susceptible de plusieurs nuances, découlant toutes d'une même conception logique, et dès lors on conçoit sans peine que la même forme puisse servir d'expression commune à des relations casuelles extrêmement diverses, par une conséquence naturelle de leur parité d'origine.

§ 204. Du reste, les prépositions qui, en français, servent à marquer les différents régimes, vont nous fournir des exemples de cette multiplicité de rôles, entièrement semblables à ceux qu'on trouve dans la déclinaison sanscrite.

a) Préposition à.

Elle sert à rendre à la fois :

1. L'accusatif : « je vais *à* Rome. »

2. L'instrumental : « un dessin fait *à* la plume » ; « j'ai ouï dire *à* des vieillards. »

3. Le datif : « parler *à* quelqu'un. »

4. L'ablatif : « prendre des pierres *à* un tas » ; « retirer sa confiance *à* quelqu'un. »

5. Le génitif : « ce livre est *à* moi » ; « il a un style *à* lui. »

6. Le locatif : « je demeure *à* Paris. »

Il en est de même pour nos pronoms personnels. Ainsi, le pronom *leur* (= lat. *illorum*) sert à la fois de génitif (i. e. de possessif) et de datif : « je *leur* (dat.) ai dit *leur* (gén.) fait. » *Me* réunit les fonctions de datif et d'accusatif : « vous *me* (dat.) promettez de ne pas *me* (acc.) trahir. » *Lui* sert à la fois de nominatif, de datif et d'accusatif : « Qui a fait cela ? *Lui* » ; « je le *lui* ai dit » ; « qui regardez-vous ? *Lui*. » Mêmes remarques en ce qui concerne l'emploi de *te, toi, se, nous, vous,* où l'on voit également la langue étendre l'usage d'une ancienne forme casuelle à l'expression de fonctions multiples qu'elle ne comportait pas dans le principe.

Comparez en sanscrit ces exemples d'un cumul analogue :

1. L'acc.-instr. sg. : *tvā*.

2. L'acc.-dat.-gén. plur. et duel : *nas, vas, nāu, vām*.

3. Le dat.-gén. sg. : *mē, tē.*
4. L'instr.-dat.-abl. duel en *-bhyām.*
5. Le dat.-abl. plur. en *-bhyas.*
6. Le gén.-loc. duel en *-yōs, -ōs.*

b) Préposition **de.**

§ 205. Elle remplit simultanément en français les fonctions de :

1. Nominatif (nuance partitive) : « *des* hommes m'ont dit. »
2. Accusatif : « Aller *du* côté du nord », « je n'ai point *d'*argent » (nuance partitive).
3. Instrumental : « il le frappa *du* poing. »
4. Génitif : « les pommes *du* voisin. »
5. Ablatif : « tomber *des* nues. »
6. Locatif : « voyager *de* nuit »; « *du* temps que les bêtes parlaient. »

Comparez le cumul qui a lieu en sanscrit dans les cas suivants :

1. Le nom.-acc. duel : *tā, tāu, tē,* etc.
2. Le nom.-acc. plur. : *tās, tāni,* etc.
3. L'instr.-abl. duel en *-bhyām.*
4. L'abl.-gén. sg. : *asyās, tasyās,* etc.
5. Le gén.-loc. duel en *-yōs, -ōs.*

c) Préposition **avec.**

§ 206. Cette préposition nous offre les deux nuances auxquelles correspond l'instrumental sanscrit :

1° L'idée sociative : « se promener *avec* un ami »; ici *avec* = *auprès, à côté de.*

2° L'idée instrumentale proprement dite : « écrire *avec* une plume »; ici *avec* = *au moyen de.*

Enfin l'emploi d'une forme commune pour le nominatif, le vocatif et l'accusatif, se retrouve dans notre langue, qui ne possède pas de vocatif distinct du nominatif et qui a perdu (sauf dans les pronoms personnels) la faculté d'opposer le régime au sujet par une terminaison spéciale.

§ 207. On peut objecter à ces considérations que, la déclinaison ario-européenne ayant primitivement possédé un grand nombre

de cas, le sanscrit a pu en laisser tomber plusieurs, et que, pour combler la lacune, les cas survivants se sont chargés de les suppléer dans leurs fonctions.

Il n'y a pas à nier la possibilité de ces pertes, et la comparaison des déclinaisons mutilées du grec et du latin avec la déclinaison plus riche du sanscrit fait voir, aussi clairement que possible, quelles conséquences peut engendrer dans une langue l'appauvrissement de la flexion. Mais on n'est pas en droit d'en conclure que ce soit là l'unique origine du cumul des fonctions casuelles. En effet, la manière dont l'indien se sert, dans sa déclinaison, d'une seule forme pour rendre plusieurs cas est entièrement comparable à certains faits que nous offre la syntaxe du même idiome; car nous y voyons, partie dans les Védas, partie dans la langue classique :

1° Le nominatif remplacer parfois le vocatif;

2° L'accusatif partager avec le locatif l'expression des idées de temps et d'espace;

3° Le datif s'employer dans le sens de l'accusatif ou de l'instrumental;

4° L'instrumental traduire l'idée de séparation, comme pourrait le faire l'ablatif. Ex. *svayambhūḥ pṛthag viçvēna* « l'Etre absolu est distinct de l'univers »;

5° L'ablatif se substituer à l'instrumental dans l'indication de la cause, du moyen;

6° Le génitif jouer également le rôle du locatif (notions de temps et d'espace), celui de l'accusatif, quand ce dernier revêt une nuance partitive, et celui de l'instrumental, dans les formules qui impliquent ressemblance, égalité, comparaison.

Or, bien évidemment, il ne saurait être ici question de cas perdus, et la source du phénomène est d'une autre nature : au lieu d'exprimer une relation par la forme existante qui lui est le plus ordinairement affectée, il a plu à la langue de le faire au moyen d'une forme voisine qu'elle jugeait lui être équivalente en signification.

§ 208. Ceci trouve sa confirmation parmi les langues sœurs, où les lacunes survenues dans la déclinaison peuvent bien expliquer que, sous l'empire de la nécessité, une seule forme ait dû faire face à plusieurs fonctions distinctes, mais sont absolument insuffisantes à justifier le procédé opposé, je

veux dire l'emploi simultané de plusieurs cas distincts pour rendre une même relation. Ainsi, nous trouvons en grec la notion du locatif traduite d'une triple manière, dans les exemples que voici :

1° Πέντε ὅλων ἐτέων (gén.) « durant cinq ans entiers. »

2° Παρῆν τῇ τρίτῃ ἡμέρᾳ (dat.) « il se présenta le troisième jour. ».

3° Τρεῖς μῆνας παρέμεινεν (acc.) « il resta trois mois. »

Il en est de même pour les formules suivantes, toutes trois différentes par la flexion qu'elles emploient, mais identiques par la relation qu'elles expriment, celle du *cas absolu :*

1° Κύρου βασιλεύοντος (gén.) « sous le règne de Cyrus. »

2° Περιϊόντι τῷ ἐνιαυτῷ (dat.) « l'année étant révolue. »

3° Δόξαντα ταῦτα (acc.) « quand cette résolution fut prise. »

§ 209. Que le latin, d'autre part, ayant perdu l'instrumental, lui ait substitué l'ablatif dans le régime qui accompagne le verbe à la voix passive, rien de plus naturel; mais pourquoi cet ablatif est-il si souvent remplacé par le datif? Il y a encore là une concurrence fonctionnelle où les lacunes de la déclinaison n'ont rien à voir et dont il faut chercher ailleurs l'explication.

§ 210. La parenté intime des cas, qui leur permet de s'échanger entre eux, sans dommage sérieux pour la clarté du sens, est la seule raison par laquelle on puisse justifier la liberté de ces emplois syntactiques, tels surtout que nous les présente le sanscrit des Védas. Aussi sommes-nous fondés à en inférer qu'il en était de même, à fortiori, dans un âge antérieur, où, suivant les lois fondamentales de l'évolution linguistique, la précision dans l'usage des formes et dans leur adaptation aux besoins de la pensée devait être encore moins rigoureuse.

Tout en faisant à la possibilité d'une perte de flexions, ainsi qu'aux faits signalés dans la note du § 198 (p. 137) et à leur influence accessoire sur cette classe de phénomènes, la part qui doit leur revenir, on est donc, en réalité, forcé d'admettre que la cause principale du cumul des fonctions réside dans l'affinité des cas et dans les nuances extrêmement délicates qui permettent à l'esprit de passer de l'un à l'autre par une gradation presque insensible. Loin de contredire l'hypothèse d'une indétermination primitive de

la valeur des formes, cette analyse vient, au contraire, lui prêter un nouvel appui, en faisant ressortir leur aptitude virtuelle à exprimer les relations les plus diverses.

§ 211. Dans cette période lointaine, où le cas n'était pas encore né et durant laquelle (si l'on s'en réfère à la dissection des groupes pronominaux, qui ne trahit l'existence de rien de pareil) il ne semble pas qu'il y eût de *mots vides,* chargés d'exposer les rapports syntactiques, l'ario-européen opérait, sans doute, comme le font encore souvent de nos jours les idiomes isolants. Il se bornait à juxtaposer les termes exprimant la *signification ;* la *relation,* dépourvue de signes spéciaux et caractéristiques, demeurait forcément sous-entendue, et c'était à l'auditeur qu'était laissé le soin de la deviner et de la rétablir mentalement.

Ceci n'est pas une simple conjecture, car il subsiste en sanscrit un vestige probable de ce procédé : ce sont les mots composés, qui paraissent avoir gardé la tradition de la syntaxe antique. Leur étude montre combien notre intelligence se passe aisément de l'indication des rapports ; la juxtaposition lui suffit, et de deux *significations* rapprochées il se charge de dégager la *relation*. Si nous examinons à ce point de vue les composés de dépendance (*tatpuruša*), nous y observons que le premier terme, quoique dépourvu de toute flexion, n'en est pas moins apte à revêtir aux yeux de l'esprit les valeurs casuelles les plus variées. Il peut exprimer la relation :

1° De l'accusatif : *Vṛtra-han* « meurtrier de Vṛtra » ;
2° De l'instrumental : *pati-juṣṭā* « aimée de son mari » ;
3° Du datif : *pitṛ-sadṛça* « semblable au père » ;
4° De l'ablatif : *nabhaç-cyuta* « tombé du ciel » ;
5° Du génitif : « *rāja-putra* « fils du roi » ;
6° Du locatif : *nāu-stha* « se tenant dans le vaisseau. »

Des faits du même genre nous seraient également fournis par l'examen des mots composés dans les langues sœurs.

§ 212. Nous pouvons rapprocher ces exemples d'expressions françaises telles que les suivantes, où la relation se saisit sans difficulté, bien qu'aucun signe extérieur (préposition) ne vienne la révéler :

1° Accusatif. Chacun sait qu'il n'a pas d'exposant spécial et qu'il se confond avec le nominatif, l'ordre syntactique

empêchant seul l'amphibologie : « Pierre frappe *Paul;* Paul frappe *Pierre.* »

2° Instrumental : « Prier *les mains jointes;* courir *pieds nus;* marcher *grand train;* un tronc *ver*moulu (= moulu *des* vers); demeurer *bouche béante.* »

3° Datif : « Je *vous* affirme ce fait; je *te* dis que.... »

4° Génitif : « La Fête-*Dieu;* la rue *Saint-Jacques;* Bourg-*la-Reine;* l'affaire *Clémenceau.* » Citons aussi l'expression populaire : « Une pièce *cent* sous », pour « une pièce *de* cent sous. »

5° Locatif : « Demeurer *rue* Montmartre; *col*porter (= porter *sur* le col); se promener *le* soir. »

Un exemple analogue se retrouve dans nos suscriptions de lettres :

« Abbeville Somme » i.e. « Abbeville (*dans la*) Somme. »

C'est ainsi qu'en voyant sur une voiture publique les mots « Madeleine-Bastille », nous comprenons immédiatement que cette formule équivaut à celle-ci : « (*De la*) Madeleine (*à la*) Bastille. »

De même quand, dans une rue de Gênes ou de Florence, nous lisons sur une enseigne : « *Vendita carne bestia lanuta* », nous n'avons pas un instant de doute sur la nature des rapports casuels que sous-entend cette phrase elliptique.

Mieux encore, en recevant un télégramme ainsi conçu : « Arriverai Paris train midi cinq colis », nous n'éprouvons aucun embarras à rétablir les relations supprimées et à interpréter ces mots par : « J'arriverai (*à*) Paris (*par le*) train (*de*) midi (*avec*) cinq colis. »

Les autres langues européennes nous offrent des exemples de la même nature, et ces locutions, dont on pourrait dresser une liste étendue, prouvent avec quelle facilité l'esprit arrive à deviner les nuances que la phrase n'a pas rendues d'une manière explicite. En fait, le langage laisse souvent à supposer plus de choses qu'il n'en énonce; les idiomes les mieux développés se meuvent dans un cercle d'expressions dont un grand nombre sont incomplètes, mais nous y sommes si bien accoutumés que nous ne sentons plus guère les lacunes et qu'il nous faut parfois, pour les reconnaître, un effort de réflexion et un travail assez délicat d'analyse grammaticale.

§ 213. Nous avons constaté, aux §§ 33-40, comment la langue était sortie de la période d'indétermination pour créer les

désinences de la flexion pronominale, et maintenant, sachant à quel expédient elle a eu recours en cette circonstance et connaissant l'origine des finales casuelles, nous pouvons répondre sans peine aux quatre questions suivantes :

1° Pourquoi sur certains points de la déclinaison y a-t-il *surabondance* de désinences, plusieurs formes servant à traduire le même cas, par exemple dans *tasya, tasyās?*

2° Pourquoi sur d'autres points y a-t-il, au contraire, *indigence,* la même forme pouvant s'appliquer à des cas très différents, par exemple dans *nas, vas, āvābhyām, tē,* etc.?

3° Pourquoi y a-t-il *dysharmonie* entre les formes des mêmes cas, dans les divers pronoms? Ainsi nous avons vu l'acc. *tă-m* correspondre pour la forme non à l'acc. *tvā-m,* mais au nom. *tvă-m.* De même *ayam, aham, tvam,* font respectivement au gén. *a-sya, ma-ma, ta-va.* Le nom. fém. *sā* ne répond pas aux nom. *tvam, aham,* mais aux acc. *tvā, mā;* et ainsi des autres. En un mot, si nous établissons sur deux colonnes, d'un côté les désinences de la 1re classe pronominale (pron. *aham, tvam*), et de l'autre celles de la 2e classe (pron. *sa, ayam, asāu*), nous verrons en maint endroit que le cas qui s'exprime par une certaine désinence dans la première colonne s'exprime à la deuxième par une désinence tout autre, et réciproquement la forme qui, dans l'une des colonnes, traduit tel cas particulier, peut, dans la colonne opposée, servir à rendre un cas différent (cf. § 27).

4° Pourquoi les formes d'un même cas, dans des nombres ou des genres dissemblables, ne présentent-elles pas de *symétrie?* Ainsi au loc. sg. *ma-yi* répond le loc. plur. *asmā-su,* à *tasyām* répond *tā-su,* à *ta-yā* répond *tā-bhis.* De même, au masc. *ē-na* répond le fém. *a-yā;* au masc. *sa-s* le ntr. *ta-d,* etc.

a) La *surabondance* vient de ce que plusieurs groupes pronominaux ont été amenés par la dérivation latente au même point d'évolution et s'y sont fixés.

b) L'*indigence* vient, au contraire (abstraction faite de la possibilité d'une perte éprouvée par la déclinaison, cf. § 207), de ce qu'une forme a subi incomplètement l'influence de la dérivation latente et de l'adaptation qui en est la suite; elle s'est arrêtée en chemin, et la langue l'a fixée à un moment de son évolution où elle retenait encore une grande partie de son indécision originelle.

c) La *dysharmonie* tient à ce que la plupart des pronoms

ont évolué indépendamment les uns des autres, chacun pour son compte. De la sorte, une désinence s'est arrêtée à un certain point de la série de ses valeurs successives dans un pronom ; dans un autre, au contraire, elle s'est fixée en deçà ou au delà de ce point, tandis que, par l'opération inverse, des formes distinctes s'arrêtaient simultanément à une phase identique de dérivation latente.

d) Enfin l'*asymétrie* des genres et des nombres a sa source dans la nature même de la loi d'aménagement du langage. Là où celui-ci a trouvé des formes surabondantes pour un seul cas, il les a réparties entre les divers nombres et les divers genres. Pour les distribuer, il a usé de l'unique moyen qu'il possédât et qui était de les opposer les unes aux autres, en raison de leurs différences (cf. §§ 177, 193). Par suite, il lui a été matériellement impossible d'établir entre le masculin, le féminin et le neutre, entre le singulier, le duel et le pluriel, un parallélisme dont les premiers éléments lui faisaient défaut. Ce n'est pas la *symétrie* qui était ici dans l'essence des faits, mais bien l'*asymétrie*. Considérons, par exemple, les deux formes du locatif de la 3e personne *ta-syām*, *tā-su :* c'est justement parce que leurs finales ne se ressemblaient pas qu'on a pu les opposer l'une à l'autre, pour leur faire marquer respectivement le singulier et le pluriel. Prenons encore *ta-smin, ta-syām :* c'est la dissemblance des éléments *-smin* et *-syām* qui a permis d'attribuer l'un au masculin, l'autre au féminin.

§ 214. Il faut donc imputer à la force des choses cette absence de régularité. En effet, l'instinct d'analogie, dont l'action s'exerce avec tant de puissance sur le développement du langage, devait plutôt tendre à faire établir entre les formes de la déclinaison le parallélisme et l'harmonie, là où il était possible à ces qualités de se faire jour. Aussi semble-t-il qu'on l'ait tenté dans une certaine mesure pour la répartition des suffixes nés du pronom *bha*. Nous savons qu'ils se présentent sous les formes simples *bhi*, *bhya*[1], et sous les formes élargies *bhi-s, bhya-s, bhya-m, bhyā-m*. La structure de ces désinences, qui renferment un élément fixe

[1] En ce qui touche la complexité réelle du monosyllabe *bhya,* dont la simplicité n'est qu'apparente, se reporter à ce qui a été dit ci-dessus § 5, note, et § 110.

(*bhi-* ou *bhya-*), à côté d'un élément variable (les suffixes *-s, -m,* et l'allongement de la voyelle dans *bhyā-m*), appelait d'elle-même une répartition harmonique et devait s'y prêter avec aisance. C'est ce qui est arrivé : on a laissé au singulier *bhi, bhya,* et le pluriel a reçu en partage *bhi-s, bhya-s;* et comme, à côté de *bhya-m,* commun au singulier et au pluriel (sg. *tu-bhyam,* plur. *yušma-bhyam*), il y avait une forme longue *bhyā-m* (*yuvā-bhyām, tā-bhyām,* etc.), ce *bhyā-m* a été réservé exclusivement au duel; d'où les deux séries de désinences exactement parallèles que voici :

1° Singulier.	2° Pluriel.
Instr. * *a-bhi.*	Instr. *ā-bhi-s.*
Dat. *tu-bhya.*	Dat. *tā-bhya-s.*
	3° Duel.
Dat. *tu-bhya-m.*	Dat. *tā-bhyā-m.*

On peut donc, jusqu'à un certain point, dire que, dans les désinences *bhi-s, bhya-s,* grâce à la coordination des ressources morphologiques, *bhi-, bhya-,* sont devenus les exposants du cas, et *-s* l'exposant du nombre. Dans *bhyā-m,* au contraire, l'expression du cas résulte de l'ensemble de la forme, et celle du nombre réside uniquement dans l'allongement de la voyelle, en opposition avec le *bhya-m* à voyelle brève du singulier et du pluriel.

IV. — Ages relatifs du cas, du nombre et du genre.

§ 215. Il est intéressant de rechercher suivant quel ordre chronologique le cas, le nombre et le genre sont apparus dans la langue mère.

Le genre s'est évidemment montré le dernier. En effet :

1° Les adformantes verbales, qui possèdent un pluriel et un duel, sont dépourvues de genre. Ceci prouve qu'au moment où la conjugaison s'est organisée, l'ario-européen ne connaissait pas encore cette distinction, tandis qu'il savait déjà spécifier le nombre.

2° Les pronoms indépendants de la 1re et de la 2e personne possèdent le cas et le nombre, mais la distinction du genre y fait défaut.

3° Dans la déclinaison de ceux de la 3e personne, cette distinction ne s'applique qu'à un certain nombre de formes, mais non à toutes; les autres servent à rendre indifféremment soit les trois genres, soit deux d'entre eux.

4° Les choses se passent de même dans la déclinaison nominale, où, comme on le verra plus bas, le masculin et le neutre coïncident pour la plupart de leurs désinences et où le féminin est loin de se distinguer constamment du masculin.

Cet ensemble de faits démontre bien l'hystérogénéité de la distinction du genre; car si son existence avait précédé celle du nombre et du cas, le féminin et le neutre auraient individuellement acquis un ou plusieurs exposants qui leur seraient demeurés spéciaux et qu'on aurait vus se reproduire d'une façon persistante dans toute l'étendue de la déclinaison.

5° Enfin, preuve dernière et plus convaincante encore, certaines désinences de la flexion nominale qui, dans les Védas, n'avaient pas encore reçu d'attribution générique bien déterminée et qui s'y montraient communes, par exemple, au masculin et au féminin, apparaissent, dans le sanscrit classique, comme réparties d'une façon définitive entre les deux genres et pourvues de fonctions parfaitement distinctes (§ 273).

Il y a donc eu pour le genre tout un travail de différenciation, qui s'est continué longtemps après la fixation du cas et du nombre.

§ 216. Antérieur au genre, comme on vient de le voir, le nombre est, en outre, postérieur au cas, et la démonstration en est fournie par les désinences qui, gardant la trace de leur indétermination primitive, sont demeurées communes soit aux trois nombres, soit à deux d'entre eux. Ainsi, dans plusieurs formes des pronoms de la 1re et de la 2e personne, la distinction des nombres résulte de la dissemblance des thèmes et non de celle des désinences. Ex.:

Dat. sg. *tu-(bhyam),*	plur. *yušma-(bhyam).*
Abl. sg. *ma-(d),*	plur. *asma-(d).*
Acc. sg. *tvā-(m),*	duel *vā-(m),* etc.

Ici encore on peut reproduire le raisonnement qui vient d'être appliqué au genre : si le nombre eût été créé avant le cas, il eût acquis des caractéristiques qui, respectivement propres à chaque nombre, ne se retrouveraient pas dans les

deux autres. Or, c'est précisément le contraire qui a lieu, car nous avons vu que ni au pluriel, ni au duel, on ne peut découvrir la trace d'un exposant particulier.

Rappelons, en ce qui concerne le duel, qu'il est un simple dédoublement du pluriel. Ce fait, déjà signalé au § 194, trouvera sa confirmation dans l'étude des désinences verbales; car celles-ci vont nous fournir également la preuve que le pluriel et le duel ont été longtemps confondus ensemble, et que la création de ce dernier appartient à un âge moins ancien que celle des deux autres nombres.

§ 217. On est donc, en définitive, amené à conclure que ces trois catégories logiques ont réalisé leur expression au sein de la langue mère par une évolution progressive, accomplie dans l'ordre suivant :

1er temps : Création du *cas*.

2e temps : Création du *nombre* (*pluriel* d'abord, puis *duel*).

3e temps : Création du *genre*.

Cette proposition, bien entendu, doit se prendre dans un sens général, et il ne faudrait pas, je crois, en presser outre mesure les termes. En effet, la vie des idiomes se compose de retouches perpétuelles, et, si la division chronologique que je viens d'indiquer est vraie pour l'ensemble de la flexion, elle est exposée à se trouver en défaut pour tel cas isolé, où la langue a pu juger à propos, dans une période plus récente, de remanier et de reprendre en sous-œuvre un point donné de son édifice grammatical.

V. — Résumé des chapitres I, II et III.

§ 218. D'après les considérations développées dans cette partie, on peut résumer comme il suit le processus auquel sont dues les désinences qui constituent la déclinaison pronominale :

1° Période d'*indétermination*.

Au point de départ, nous constatons l'existence de thèmes pronominaux monosyllabiques, simples particules démonstratives égales en signification et toutes exactement synonymes les unes des autres. Ces particules jouissent de la faculté de

s'agglutiner en nombre variable. De là naît une série de groupes, dont la valeur très générale est encore parfaitement identique à celle des monosyllabes démonstratifs auxquels ils doivent leur origine.

2° Période d'*adaptation*.

§ 219. Ces formes, *simples* et *complexes*, sont réparties graduellement, par voie d'opposition réciproque, entre des fonctions diverses.

a) C'est alors qu'apparaît la distinction des *personnes*. Le pronom *moi* se sépare le premier, puis se produit la séparation de *toi* et de *lui*.

b) De la distribution des formes entre des fonctions syntactiques de nature dissemblable, la langue s'élève peu à peu jusqu'à la conception de la *désinence* proprement dite, avec ses phénomènes accessoires de *segmentation* et de *coalescence*, et l'on voit apparaître la notion du *cas*.

c) Vient ensuite la création du *nombre*. Elle s'effectue à l'aide d'une répartition des formes multiples, respectivement offertes par chacun des différents cas.

d) Enfin, comme cette répartition a encore laissé dans chaque nombre divers cas en possession de formes multiples, un nouveau triage intervient pour permettre à la notion du *genre* de se manifester dans le langage, et cette création dernière complète la déclinaison pronominale, dont l'évolution est désormais achevée.

L'étude de cette évolution, fruit d'un aménagement progressif des éléments formels, fait voir dans quelle erreur on tomberait, si l'on s'attendait à retrouver pour chaque cas, chaque nombre et chaque genre, un exposant spécial et uniforme qui n'a jamais existé dans la langue mère, autant du moins que les documents dont nous disposons nous permettent d'en juger.

CHAPITRE IV

DÉSINENCES PRONOMINALES DANS LES VERBES.

I. — Leur constitution.

§ 220. L'analyse de ces désinences est rendue facile par les conclusions qui viennent d'être posées, et elle leur sert à son tour de confirmation.

Les thèmes pronominaux qui fonctionnent dans les verbes sont les mêmes que ceux que nous avons vus dans les pronoms indépendants. Ils se rencontrent tous parmi ces derniers, à l'exception des thèmes *ra, dha,* disparus de la déclinaison pronominale du sanscrit, mais conservés par la langue au nombre des éléments dérivatifs qui jouent un rôle dans la formation des adjectifs et des noms (cf. § 221, n^os 13-14, et § 224).

§ 221. Examinons-les maintenant sous le rapport des aspects variés qu'ils peuvent revêtir dans la conjugaison, et nous aurons à noter des procédés morphologiques pareils à ceux que nous a fait connaître la déclinaison pronominale. Ainsi :

1. *ta, ma, na*[1], *va, sva,* sont des thèmes à voyelle brève,

[1] Suffixe de la 2e pers. impér. act. dans les verbes de la 9e classe à racine consonantique. Ex. *mṛḍ-ā-ṇa, aç-ā-na, gṛh-ā-ṇa,* etc., des racines *mṛḍ-, aç-, grah-*. On pourrait être tenté de regarder cet impératif comme une forme nominale, dépourvue de suffixe personnel et semblable aux participes présents en *-ā-na,* tels que *dviš-ā-ṇa,* car la 2e pers. de l'impératif se réduit souvent à un simple thème verbal ; mais cette manière de voir me semble douteuse. En effet :

1° Les impératifs de la forme *mṛḍ-ā-ṇa,* etc., appartiennent à la voix *active,* tandis que les participes de la forme *dvis-ā-ṇa* appartiennent à la voix *moyenne ;* on ne s'expliquerait pas pourquoi le participe d'une voix aurait été transplanté dans l'impératif d'une voix

comparables au pronom indépendant *sa*. Ils sont identiques aux thèmes *ta, ma*[1], *na, va, sva,* qui figurent, par exemple, dans *ta-sya, ma-ma, na-s, va-s, sva-yam,* etc.

J'ai dit au § 11 (p. 6, note 1) que les désinences verbales en *-a* sont souvent longues dans les Védas. Ex. *mā, tā, thā, svā,* etc., pour *ma, ta, tha, sva*. Outre l'influence du mètre, cette double quantité peut être due à plusieurs causes. Ainsi M. Osthoff (*Morph. Unters.*, t. IV, p. 226) y voit en première ligne un effet de l'analogie des finales en *-ĭ* et en *-ŭ,* qui se montrent chez les pronoms et chez les mots d'origine pronominale, et qui possédaient les deux valeurs dès

différente, lorsque l'analogie commandait pour un impératif *actif* l'emprunt d'un participe *actif*.

2° Une 2ᵉ pers. impér. comme *mṛḍ-ā-ṇa* (9ᵉ classe) est bien proche parente de la 1ʳᵉ pers. impér. du verbe *mṛḍ-,* conjugué selon la 6ᵉ classe : *mṛḍ-ā-ṇi*. Or, d'après la relation *mṛḍ-ā-mi* (indic.) : *mṛḍ-ā-ṇi* (impér.), *-mi* étant un suffixe personnel, *-ni* en est également un ; il doit donc en être de même, selon toute apparence, de *-na,* aussi voisin de *-ni* que *-ma, -ta,* etc., le sont de *-mi, -ti*.

[1] Il n'y a pas lieu de penser, en s'appuyant sur le pâli, que le suffixe verbal *ma* représente **m-m̥*, forme faible de **ma*^{x}*-m* (= gr. με-ν). Cet idiome répond, il est vrai, dans les textes métriques, au sanscrit *-ma* de l'optatif non seulement par la forme usuelle *-ma,* mais encore par *-mu*. Ex. *janĕ-mu* (cf. J. Schmidt, *Zeitschr.*, t. XXIV, p. 307). Or, l'*u* de *-mu* pourrait dériver d'une « nasale sonante » (cf. ci-dessous p. 195, note). Ex. *rājū-bhi, rājū-su* = scr. *rāja-bhis, rāja-su,* considérés comme équivalant à * *rajn̥-bhis,* * *rajn̥-su*. Mais la comparaison n'a rien de probant. En effet :

1° L'*u* de *rā-jū-* peut, comme c'est l'opinion de M. E. Kuhn (*Beitr. z. Pâli-Gramm.*, p. 74), provenir d'un métaplasme dû à l'influence des thèmes en -U sur la déclinaison des thèmes en -N et, par conséquent, ne pas représenter une ancienne nasale.

2° Même en admettant que pâl. *mu* = * *m-m̥,* il ne s'ensuivrait pas qu'on dût identifier * *m-m̥* et scr. *ma,* pas plus qu'on n'identifie scr. *ma-s* et gr. με-ν. La 2ᵉ et la 3ᵉ pers. nous fournissent la série *ta, ta-s, ta-m,* de même que, chez les pronoms indépendants, on a *sa* en regard de *sa-s,* et *ya-s* (formé comme *sa-s*) en regard de *ya-m ;* il est donc naturel d'admettre qu'à la 1ʳᵉ pers. la langue mère a possédé simultanément les trois désinences verbales * *ma*^{x}, * *ma*^{x}*-s,* * *ma*^{x}*-m,* dont la relation morphologique est pareille, et que ce trio de suffixes, par un phénomène qui n'a rien d'insolite, ne s'est pas conservé au complet dans les langues ario-européennes prises individuellement.

3° *ma* se rencontre dans les mêmes conditions que *ta* (2ᵉ pers.). Ex. *bharā-ma, a-bharā-ma, bhara-ta, a-bhara-ta,* etc. Ce *ta* représentant **te* et non **t-m̥* (cf. gr. φέρε-τε, ἐ-φέρε-τε), l'analogie ne porte pas davantage à conclure en faveur de l'hypothèse *ma* = **m-m̥*.

l'époque proethnique (cf. ci-dessus § 91). De plus, faisant remarquer que, dans les formes ariques en *-a* auxquelles répondent des formes grecques en -ο, un *-ā* est, en syllabe ouverte, le représentant normal d'un *-*o* européen, et qu'à ce titre les désinences verbales -το, -ντο, -(σ)ο, aussi bien que le gén. -(σ)ιο, les prépositions ἀπό, πρό, etc., doivent être regardées comme fidèlement traduites par véd. *-tā*, zd. *-ntā, -sā, -ṅhā*, véd. *-syā, apā, prā*, le savant professeur de Heidelberg estime que cette finale longue *-ā*, conservée par le védique et par le zend, était la forme véritable de la désinence devant les mots commençant par une seule consonne. Devant ceux qui commençaient par deux consonnes elle devenait *-a*, puisque, grâce à ce voisinage, elle se trouvait par le fait en syllabe fermée; c'est la forme que nous présente la langue classique. De là une oscillation de quantité qui s'est propagée, par voie d'analogie, des suffixes verbaux tels que *-ta, -nta*, où l'*-a* arique représente un *-*o* (-το, -ντο), aux formes où il représente *-*e* et *-*a*, comme cela a lieu, par exemple, à l'impératif et au parfait, dans *pibā* (véd. pour *piba*, homologue de *bhara* = gr. φέρε) et *vēt-thā* (véd. pour *vēt-tha* = gr. οἶσ-θα).

On voit d'ici, sans qu'il soit besoin d'insister, les conséquences que l'on pourrait tirer de cette théorie de M. Osthoff, en l'étendant à l'explication des formes simultanées en *-a* et en *-ā* dans la flexion pronominale (§ 58). En effet : 1° *sa* (gr. ὁ) y est à *sā* (nom. masc. Ṛ. V. 1, 145, 1) comme le suffixe verbal *-ta* (gr. -το) est à *-tā* (véd.) ; 2° gr. μέ y est à scr. *mā* comme *piba* est à *pibā* (véd.); 3° le rapport *vētthā : vēttha* se retrouve entre les nominatifs en * *-ā* (sg., plur. et duel) et en * *-a* (sg. et plur.) des langues sœurs (cf. ci-dessus pp. 44-45), dont la relation, par exemple dans τᾱ́, τᾰ́, est également assimilable à l'ablaut *ā-a* de la formule :

nom. *ambā*, νύμφᾱ, *χαμᾱ : voc. *ambă*, νύμφᾰ, loc. χαμᾰ-ί.

Après avoir indiqué ces hypothèses de détail, nous pouvons les laisser de côté pour demander à un point de vue plus général la clé des doublets prosodiques offerts par les thèmes pronominaux (cf. p. 46), en assignant comme point de départ probable à ces oscillations de la quantité celles de l'accentuation. En effet, dans les idiomes ario-européens, nous voyons la place et le caractère de l'accent varier sous l'empire d'un certain nombre de causes dont les principales sont, — abstraction faite de quelques autres facteurs secondaires, — la

position du mot dans la phrase, la nature du rôle qu'il y joue, son degré d'importance oratoire, sa connexion plus ou moins étroite avec un mot voisin et son état d'indépendance ou de subordination logique par rapport à ce dernier. Les éléments pronominaux de la langue mère ont donc été vraisemblablement le siège de phénomènes analogues, et leur état monosyllabique, loin d'y faire obstacle, a pu contribuer pour sa part à en favoriser l'apparition. Or, la nature de l'accent est double, ainsi que l'ont fait voir MM. Brücke et Verner :

1° Il peut influer sur l'intensité de la voyelle comme sur sa durée (accent « expiratoire » ou « ictus »), et c'est à lui que certaines syllabes paraissent avoir dû, dans l'origine, le poids dont elles se montrent pourvues dans la flexion[1].

2° Il peut modifier la hauteur musicale de la voyelle (accent « chromatique » ou « tonique » proprement dit, cf. Stan. Guyard, *Mém. de la Soc. de Ling.*, t. IV, p. 30). Relativement à l'action que lui attribue en outre dans ce cas M. Sievers sur la quantité des syllabes, consulter l'article de M. Hillebrandt, *Bezzenberger's Beiträge*, t. II, p. 307.

D'après M. Verner (*Kuhn's Zeitschr.*, t. XXIII, p. 115), ces deux accents peuvent agir soit isolément sur des syllabes distinctes, soit simultanément sur la même syllabe.

Leur influence a sans doute engendré pour les monosyllabes pronominaux et, par suite, pour les groupes dans la constitution desquels ils sont entrés, la double série de formes longues et de formes brèves[2] dont il a été question p. 46, en même temps qu'elle imprimait à leur voyelle *-a^x des colorations variées en rapport avec les degrés différents que celle-ci occupait, suivant les circonstances, dans l'échelle sonore (cf. Helmholtz, *Théorie physiologique de la musique*, trad. Guéroult, pp. 139-150); de là, parallèlement aux thèmes en *-*a* et en *-*ā*,

[1] La brièveté de plusieurs de ces syllabes ne constitue pas une objection, car l'accent expiratoire, quand il frappe une voyelle brève, peut, d'après M. Sievers, la renforcer sans l'allonger.

[2] Comparez, dans les *Morph. Unters.*, t. IV, p. 303, la note où M. Osthoff, après avoir donné (*ibid.*, p. 226) de la double quantité (*tă, tā*) du suffixe verbal *ta* l'explication qu'on a lue tout à l'heure, revient sur sa théorie, en disant que ce suffixe a pu devoir sa division en scr.-zd. *ta* et véd.-zd.-v.pers. *tā* à la différence d'accentuation présentée par l'imparfait et l'optatif du moyen, suivant que le verbe appartenait à la 1re ou à la 2e conjugaison. Ex. scr. *(*a*-)*váha-ta, váhē-ta*, en regard de *(*a*-)*dviš-ṭắ*, * *dviši̅-tắ*.

un développement de thèmes similaires en *-*e* et en *-*o*[1] (cf. ci-dessus p. 9, note, et § 250, n° 8, a). Qu'il y ait eu dans la langue mère une relation intime entre ces deux ordres de faits, c'est ce que montre avec évidence la flexion des noms en -A, où, comme nous le savons déjà, les féminins répondent symétriquement par l'ablaut **a*-*ă* à l'ablaut **e*-*o* des masculins. Ex. fém. nom. νύμφᾱ, voc. νύμφᾰ (cf. masc. nom. *ἱππότᾱ, voc. ἱππότᾰ), loc. χαμᾰ-ί, en regard de masc. nom. οἶκο-ς, voc. οἶκε, loc. (παν-)οικε-ί.

Plus tard, lorsque la répartition des éléments formels créa progressivement la déclinaison, l'origine de ces variations qualitatives et quantitatives de la voyelle tomba peu à peu dans l'oubli. La loi qui avait présidé à leur naissance n'étant plus aussi nettement perçue, elles en vinrent à se trouver employées, par la contagion d'une fausse analogie, dans des circonstances où normalement elles n'auraient pas dû l'être, pendant que l'accent, de son côté, subissait plus d'une perturbation (cf. H. Paul, *Beitr.*, t. VI, p. 113; G. Meyer, *Kuhn's Zeitschr.*, t. XXIV, p. 238; Brugman, *Stud.*, t. IX, p. 382). Telle est, du moins, la raison la plus plausible qu'on ait donnée de certaines contradictions auxquelles toute théorie de l'ablaut vient inévitablement se heurter dans l'examen des questions relatives au vocalisme de la déclinaison ario-européenne et à la manière dont s'y est opéré l'aménagement des formes simultanées. Cette explication est justifiée par des anomalies du même genre dont l'histoire de l'accent et de la prosodie dans nos idiomes fournit plus d'un exemple. A ces causes d'obscurité il convient d'ajouter l'imperfection des procédés graphiques dans les langues anciennes et les lacunes de leur notation, qui ne nous permettent pas d'établir avec certitude suivant quelles proportions l'ario-européen pouvait, sur un point donné, combiner ces deux facteurs, l'accent expiratoire et l'accent chromatique. Aussi, dans la discussion des problèmes qui touchent à la nature et aux effets de l'ac-

[1] En dehors des déplacements du ton, quelques circonstances accessoires, telles que le voisinage de certaines lettres (voyelles ou consonnes), paraissent avoir influé soit sur la coloration de la voyelle, soit sur sa quantité, mais il n'y a pas lieu d'entrer ici dans l'examen et la discussion de ces accidents phonétiques (cf. H. Paul, *Beitr.*, t. IV, p. 401; Whitney, *Sanskr. Gramm.*, p. 77; Grassmann, *Kuhn's Zeitschr.*, t. XXIII, p. 564 : M. Bréal, *Mém. de la Soc. de Ling.*, t. II, p. 169; F. de Saussure, *Syst. prim. des voy.*, p. 87).

centuation, a-t-on vu surgir les systèmes les plus opposés, comme on en peut juger d'après les travaux de MM. Osthoff, Brugman, G. Meyer, J. Schmidt, Collitz, Verner, H. Paul, Sievers, Wackernagel, Möller, F. de Saussure. Les théories contradictoires se sont surtout manifestées relativement à la détermination exacte de l'accent particulier, « udātta » ou « svarita », avec lequel se trouve en relation l'un ou l'autre des deux termes de l'ablaut **e-o* et à la nature simplement qualitative ou tout à la fois qualitative et quantitative de la différence qui peut exister entre eux. De si profondes divergences d'opinions chez des linguistes d'une science consommée prouvent que toutes les inconnues du problème sont loin d'être dégagées, et c'est pourquoi, ayant eu à dire quelques mots de la triple coloration **a-e-o* présentée en ario-européen par la voyelle *a^x des thèmes pronominaux (§ 11), j'ai mentionné simplement le fait, sans tenter d'en spécifier les causes, me bornant à constater le seul point qui importât au sujet de mon mémoire, à savoir que cette particularité du vocalisme se montre indépendante de toute distinction de cas, de nombre et de genre, dans le dernier état de la déclinaison proethnique.

2. *ta-m,* thème à deux éléments, même formation que *ta-m,* acc. masc. de *sa.*

3. *tā-m*[1], allongement de *ta-m,* même formation que *mā-m, vā-m, tā-m,* acc. fém. de *sa.*

4. *va-s, ma-s, ta-s,* même formation que les pronoms isolés *va-s, na-s, sa-s.* A la place du thème *sa,* apocopé en *-s,* qui se trouve dans *ma-s,* le védique nous montre sa variante *si* dans *ma-si.* De même, en regard du sanscrit *va-s,* le zend présente *va-hi* = **va-si;* d'où la vraisemblance d'une restitution de **va-si,* **na-si,* à côté de *va-s, na-s,* dans les pronoms indépendants (cf. § 224, n° 2, b). Des deux formes répondant à *ma-si, ma-s,* qui coexistaient peut-être dans la langue mère à la fin de la période d'unité, la branche arique seule a gardé la première, aussi en a-t-on pris texte pour contester le caractère primitif de *ma-si.* En ce qui touche cette

[1] Le scr. *tā-m* a pour homologues en gr. τη-ν (imparf. et opt.) et τω-ν (impér.). Sur cette double valeur *tā-, tō-,* du thème principal, cf. ci-dessus § 11, p. 11, et § 58, p. 46. M. Brugman pense qu'à l'impératif la vieille forme grecque est * -τᾱν (-την) et qu'elle a pris plus tard un ω (-των), sous l'influence analogique de la désinence de la 3e pers. sg. -τω = ital. *-tōd.*

question, se reporter au § 102 (p. 77, note 1), où elle a déjà été discutée[1].

5. *a* (véd. *ā*) n'est probablement pas une désinence proprement dite, mais il appartient plutôt au thème verbal. Des racines telles que *budh-*[2], *tud-*, fournissent à la conjugaison les radicaux *bōdha-*, *tuda-* (cf. *bōdha-ti, tuda-ti*); ce sont sans doute ces radicaux qui se retrouvent intacts dans les parfaits *bu-bōdha* (1re-3e pers. sg.), *tu-tuda* (2e pers. plur.), etc. Même observation pour les parfaits tels que *di-dvēša, di-dviša* (rac. *dviš-*), *vēda, vida* (rac. *vid-*), etc., dont les éléments *-dvēša, vēda, -dviša, vida,* sont les homologues des éléments *-bōdha, -budha, -tōda, -tuda,* dans les parfaits de *budh-, tud-*. Dans cette hypothèse, les formes verbales en *-a* ne sont donc que des thèmes originairement dépourvus de suffixe personnel. C'est un fait analogue à celui qui se produit dans le futur périphrastique, où le nom d'agent, sans adjonction d'aucun facteur pronominal, suffit à lui seul pour exprimer la 3e pers. (cf. Bopp, *Gramm. comp.*, trad. Bréal, t. III, § 647). Il en est de même à la 2e pers. de l'impératif actif, où le pronom-suffixe peut faire défaut; ainsi *bhara* « porte! » est assimilable au vocatif[3] d'un thème nominal *bhara* « porteur » (comp. φέρε et ἵππε), elliptiquement revêtu de la force verbale : *bhara!* = « (sois) porteur! » = « porte! »[4].

[1] Faisons observer que l'opinion qui assigne à *masi* une existence proethnique a pour elle l'autorité de M. J. Schmidt. Il voit dans με-ς une apocope de * με-σι (= scr. *masi*), et il en rapproche les infinitifs crét. héracl. en -εν pour * -ενι (Ahrens, t. II, p. 176), les 2es pers. dor. en -ες pour * -εσι (Ahrens, t. II, p. 175) et l'adv. lac. crét. αἰές, héracl. ἀές (= αἰεί, ἀεί). qui peut être l'apocope d'un ancien locatif * αἰεσ-ί, * ἀεσ-ί. Si l'on regarde ces diverses formes en -ες comme effectivement issues de formes en * -εσι, il faut admettre avec M. Schmidt que la chute de l'-*i* final y est antérieure à l'évanouissement du σ placé entre deux voyelles (cf. *Zeitschr.*, t. XXV, p. 25).

[2] Les théories relatives à la véritable structure des racines verbales ario-européennes n'ayant aucune relation directe avec la solution des problèmes étudiés dans ce mémoire, il n'y a pas lieu d'en aborder l'examen, et j'ai pensé pouvoir, sans inconvénient pour la discussion, conserver provisoirement aux racines sanscrites leur forme empirique et traditionnelle, si peu fondée qu'elle puisse être en réalité.

[3] Cf. Schleicher, *Cpd.*, § 288; H. Möller, *Paul-Braune's Beitr.*, t. VII, p. 496.

[4] Il est bon de remarquer à ce propos que, la voyelle finale d'un par-

Un phénomène semblable s'observe encore dans les exemples véd. *ayā* (gr. εἴω), *arcā, bravā*[1], pour *ayā-ni, arcā-ni, bravā-ni* (1re pers. de l'impér.), où l'exposant de la personne n'existe pas et dans lesquels la forme verbale est réduite au thème pur et simple[2]. Rapprochez-en l'indicatif présent actif des verbes zends, où l'on a *pĕrĕçā, yaçā,* en regard de *pĕrĕçā-mi, yaçā-mi.* On trouvera plus loin d'autres exemples du même genre (*-ē, -ām* pour *-tē, -tām,* § 227, n° 6). Toutes ces analogies concourent à justifier l'opinion que, dans les parfaits en *-a,* il peut y avoir une absence totale de l'élément personnel[3]. Mais ces formes ont été douées par la répartition de

fait tel que *vēda* (3e pers. sg.) étant un *-e* (cf. grec οἶδε), cette forme est identique à l'impératif *vēda* (2e pers. sg.), qui figure à côté de *viddhi,* et où l'*-a* a la même valeur (ex. scr. *bhara* = gr. φέρε). Or, si le suffixe personnel est absent de l'impératif *vēda,* il doit l'être également du parfait *vēda.*

[1] Dans ces mots l'*-ā,* suivant M. de Saussure (*op. cit.,* p. 148), peut n'être qu'une forme longue de la voyelle thématique et non la condensation d'une diphthongue (cf. p. 45, note 2). La relation *ayā : ayā-ni* étant pareille à celle de *tā : tā-ni,* rien n'empêche qu'il en soit de même de *tā* (comme des autres cas en *-ā*), et que ses équivalents grecs τώ, τᾱ (duel) représentent des formes longues de το, τα, au lieu de cacher derrière -ω et -ᾱ la contraction de deux diphthongues renfermant un élément vocalique commun, adjoint en qualité de suffixe casuel aux voyelles thématiques distinctes -ο, -α, Grâce au parallélisme significatif qui se fait remarquer entre les désinences du verbe et celles de la déclinaison pronominale, la conjecture à laquelle fait allusion M. de Saussure vient indirectement, comme on le voit, à l'appui de l'argumentation proposée au § 58, touchant la non-existence d'un suffixe dans les cas en *-ā.*

[2] La relation *vahā-ni* (1re pers. impér.) : *vahā-mi* (1re pers. indic.) ne permet pas de dénier à *ni* le caractère d'élément personnel et d'y voir une simple particule enclitique venant s'ajouter, comme explétif, à une forme **vahā* identique à *ayā, arcā, bravā,* complète par elle-même et déjà pourvue de son adformante, qu'elle serait supposée dissimuler derrière une contraction. Le pronom-suffixe *ni* de la 1re pers. sg. est au pronom indépendant *na-s* de la 1re pers. plur. dans un rapport rigoureusement pareil à celui qui relie les pronoms-suffixes *mi* (sg.) et *ma-s* (plur.).

[3] En se plaçant dans l'hypothèse d'une « nasale sonante », est-on fondé à croire que l'*-a* final de la 1re pers. du parfait cache une désinence primitive **-m̥*? Cela parait douteux. Prenons pour exemple *vēda.* A la 1re-3e pers. *vēda* le gotique répond par une 1re-3e pers. *vait.* Si la 1re pers. représentait **woid-m̥,* on devrait, selon M. Sievers, rencontrer **vaitun* et non *vait* (cf. F. de Saussure, *op. cit.,* p. 42). On a donc en gotique une 1re pers. dépourvue du suffixe *-m,*

l'aptitude à exprimer la relation de personne, et, comme elles jouent dans la conjugaison un rôle aussi nettement déterminé que si elles renfermaient un pronom-suffixe, la langue a fini par voir dans la finale *-a* une véritable adformante ; aussi, ces réserves une fois faites, peut-on, sans inconvénient grave pour la théorie, laisser l'élément *-a* figurer sur la liste des désinences. C'est par la même raison que l'*-ā* radical de certains pronoms isolés (*tā, imā,* etc.) figure sur celle des désinences pronominales donnée au chapitre II (§ 58).

6. a) *āu :* l'identité qui existe entre les désinences verbales et les pronominales invite à risquer pour *-āu* du parfait la même explication que pour *nāu, asāu* (= **nā-va,* **a-sā-va*). Il est donc probablement dû à une apocope de **-āva,* finale empruntée, par fausse analogie, aux parfaits en *-āva* que présentent normalement les verbes dits en « *-u* »[1]. Ex. *rurāva, nunāva* (rac. *ru-, nu-*). Si l'hypothèse que je hasarde ici est exacte, c'est un métaplasme comparable à celui qui a doté les noms en -I d'un locatif singulier en *-āu,* emprunté à la déclinaison en -U (cf. ci-dessous § 258).

b) Entre autres conjectures, on a dit que *-āu* était une modification de **-ām* (*dadhāu* = **dadhā-m*). C'est une opinion difficile à accepter. En effet :

1° Rien ne prouve que **dadhā-m* ait existé réellement, la présence du suffixe *-m* à la 1re pers. n'offrant nulle part un caractère de nécessité, comme le montrent les formes scr. et zd. en *-ā* (gr. -ω, lat. *-ō*), *-ē, -āi.*

2° Comment et pourquoi **-ām* se serait-il changé en *-āu?* Au point de vue phonétique il est malaisé de le dire, et, de plus, le rapprochement des formes pronominales en *-āu,* qui sont loin

et il y a lieu de penser qu'il en est de même de l'indien *vēda.* En effet, à *vēda* 1re-3e pers. répond symétriquement, dans un verbe en *-ā* tel que *dhā-, dadhāu* 1re-3e pers. Or, *dadhāu* 1re pers. renferme-t-il le pronom-suffixe *-m?* Nous allons voir au n° 6, b, 3°, qu'on n'a aucune raison de le supposer. En conséquence, de la relation *vait : dadhāu : vēda,* nous avons quelque droit d'inférer que cette dernière forme ne le renferme pas davantage et qu'on ne peut pas se fonder sur le grec οἶδα pour l'expliquer par **woid-m̥* (cf. F. de Saussure, *ibid.,* p. 72, 148 ; R. Kögel, *Paul-Braune's Beitr.,* t. VIII, p. 124).

[1] Je viens d'expliquer (p. 161, note 2) pourquoi dans cette étude les racines verbales continueraient d'être indiquées conformément à l'ancienne notation.

de comporter une explication de ce genre, ne plaide pas en faveur d'une forme verbale *-āu* = **-ām*. Car, si *nāu, tāu,* étaient censés représenter **nām,* **tām,* on serait en droit de se demander par quelle raison **-ām* a pu devenir *-āu* dans ces mots, tandis qu'il est demeuré intact dans les formes voisines *ā-vā-m, vā-m.* La même action qui, d'après l'hypothèse, a transformé **nām* en *nāu* aurait dû changer *vām, āvām,* en **vāu,* **āvāu.*

Même question en ce qui regarde le verbe : pourquoi le thème *-m* se serait-il transformé au parfait, tandis qu'il a subsisté sans altération à l'imparfait et à l'aoriste? Quel motif donner de cette modification isolée et restreinte à un temps unique? On ne peut en alléguer aucun d'indiscutable.

3° Cette opinion suppose l'emploi simultané du thème *-m* à la 1re et à la 3e pers. C'est précisément, au point de vue morphologique, une des objections les plus fortes qu'on puisse lui opposer. Le pronom *ma* est, nous le savons déjà (§ 23), le seul qui se présente dans la déclinaison pronominale et dans la conjugaison avec une affectation toujours la même. Employé soit comme thème isolé, soit comme élément initial d'un groupe, il exprime *toujours* la 1re pers. et *jamais* la 2e ni la 3e. Pourquoi fonctionnerait-il différemment au parfait, et comment sa signification se serait-elle étendue de la 1re pers. à la 3e, en vertu d'une exception particulière à un seul point dans le domaine tout entier de la conjugaison sanscrite? Il n'y a aucune réponse satisfaisante à cette question.

En résumé, la conjecture dont il s'agit ne s'appuie sur rien de décisif, elle a contre elle toutes les vraisemblances et doit être abandonnée. Les personnes en *-āu,* comme leurs homologues en *-a* des autres verbes (*dadhāu : vēda,* cf. ci-dessus n° 5), ne renferment pas l'exposant personnel *-m,* et ce ne sont, sans doute, que des formes thématiques, comparables au nom. sg. du pronom *asāu.*

c) A côté du parfait classique en *-āu* (*dadhāu*) se trouve le parfait védique en *-ā* (*dadhā*). Doit-on, comme on l'a fait souvent, en induire qu'il y a entre les désinences *-ā* et *-āu* une relation de nature phonétique et que *-āu* représente une transformation de *-ā,* ou qu'inversement *-ā* est dû à une condensation de *-āu,* ou encore que cette coexistence des finales *-ā, -āu,* prend sa source dans une imperfection de l'écriture (cf. § 154)? Non, car l'analogie de la déclinaison s'y oppose.

Il faut se souvenir qu'auprès des duels classiques en *-āu* se trouvent les duels védiques en *-ā,* dans la flexion nominale comme dans la pronominale (*tā, dattā,* pour *tāu, dattāu*), et que ces duels s'expliquent très aisément sans avoir besoin de recourir à la supposition gratuite d'un changement de *-ā* en *-āu,* ou de *-āu* en *-ā,* non plus qu'à celle d'une variante graphique (cf. ci-dessus §§ 58, 151-154). Ce sont des formes d'origine différente et non des formes issues l'une de l'autre. La similitude qui existe entre les séries :

1.	2.
tā,	*dadhā,*
tāu,	*dadhāu,*

suggère la grande probabilité d'une seule et même analyse pour ces deux catégories de finales et légitime l'application au verbe des arguments qui ont été développés sur ce sujet, lors de l'examen de la déclinaison. Il est donc naturel de penser qu'au lieu d'un phénomène *phonétique,* c'est à un phénomène *morphologique* que nous avons affaire, et l'on doit, en fin de compte, voir dans *dadhā,* comme dans *tutōda,* un simple thème, dépourvu d'exposant personnel, comparable aux 1^res^ pers. véd. *ayā, arcā,* etc. (cf. ci-dessus p. 162), et dont la désinence ne présente aucune parenté matérielle avec celle de son équivalent *dadhāu,* issu d'un métaplasme.

Des linguistes ont supposé néanmoins que les personnes en *-āu* étaient uniquement des personnes en *-ā* renforcées par la particule explétive *u* (*dadhāu* = * *dadhā u*). Nous avons déjà vu (§ 151) la même opinion se produire relativement aux formes déclinées, et il faut reconnaître qu'elle ne présente pas plus de certitude en matière de conjugaison qu'en matière de déclinaison. On aurait tort de lui chercher un soutien dans les dvandvas védiques tels que *indrāvaruṇāu.* Chez ces composés le premier membre étant toujours en *-ā* et jamais en *-āu,* on a cru pouvoir en conclure que la forme véritable du second membre était également *-ā* et que *indrāvaruṇāu* représentait * *indrāvaruṇā u* = « Indra et Varuṇa aussi ». Mais cette déduction n'a rien de probant, car la loi des composés est d'employer le premier membre sous sa forme la plus réduite, toutes les fois que cela se peut[1]. Aussi, ayant le choix

[1] Cette tendance est générale dans le langage, qu'il s'agisse de véri-

entre deux duels *indrā, indrāu,* dont l'un est plus développé que l'autre, le sanscrit a-t-il préféré *indrā* pour le terme initial du dvandva; c'est la même raison qui lui a fait exprimer le nombre « douze » par *dvā-daça* au lieu de **dvāu-daça.* Dire que, dans *indrā-varuṇāu, u* est une enclitique explétive, comme dans *sa u, ya u,* etc., reviendrait à peu près à dire que, dans son homologue *gīta-vāditra-nṛtyāni, ni* est un explétif et non la désinence du pluriel neutre; or, nous savons qu'il n'en est rien. Si d'ailleurs, au lieu de faire partie intégrante d'une désinence casuelle, l'élément *u* était ici une particule primitivement indépendante et soudée après coup, cet élément devrait se retrouver accolé à d'autres thèmes que des thèmes en -A. Puisque, en face de *indrāvaruṇā,* on a *indrā-varuṇāu,* qui représente **indrā varuṇā u* d'après la théorie, pourquoi n'a-t-on pas également ** dyāvāpṛthivyu* = **dyāvā pṛthivī u,* en face du composé *dyāvāpṛthivī* « le ciel et la terre », similaire de *indrāvaruṇā?* Dans aucun cas l'analogie ne vient donc en appuyer cette hypothèse.

7. *ti, ni, mi, si,* sont des variantes en *-i* des thèmes pronominaux *ta, na, ma, sa,* comme *-yi* (dans *ma-yi, tva-yi*), *-ni* (dans *tā-ni*), *si-* (dans *sī-m*), le sont de *-ya* (cf. *ma-yā, tva-yā*), *-na* (cf. *tē-na*), *sa* (cf. *sa-s, sā*). Voyez ce qui est dit au § 222, c, des conjectures relatives à l'origine de ces formes en *-i* et à leur parenté avec les formes en *-ē*.

8. *i* n'est peut-être aussi dû, dans le principe, qu'à une variante du thème verbal en *-a* et non à la présence d'un suffixe personnel, de telle manière que, dans l'imparfait moyen *a-dviši, -dviši* soit seulement une forme thématique. En effet, nous venons de voir (ci-dessus p. 161) que les parfaits en *-a,* tels que *di-dvēša, di-dviša,* ne renferment probablement pas d'exposant de la personne. Or, il y a entre la finale de

tables composés ou de composés impropres. Elle se manifeste ailleurs que dans notre famille, et c'est à elle, par exemple, qu'on doit certains des phénomènes qui caractérisent l'*état construit* dans les idiomes sémitiques. Son action, qui se rattache à la loi dite « du moindre effort », peut aller jusqu'à entraîner des mutilations considérables, par suite de la collision qui se produit entre les mots juxtaposés, comme on le voit dans les expressions latines *ma-lo, d-odrans, sem-bella, so-rtus, sursum,* etc. = *mage-volo, de-quadrans, semi-libella, sur-rectus, subversum* (cf. M. Bréal, *Mém. de la Soc. de Ling.*, t. V, p. 34).

(di-)dviša, (di-)dvēša, et celle de *(a-)dviši* la même relation qu'entre les éléments pronominaux *ta, na, ma, sa,* et leurs variantes *ti, ni, mi, si.* Cette relation va même encore plus loin : elle s'étend aux formes en *-ē,* témoin le parallélisme qui existe entre *-dviša* (parf.), *-dvēša* (id.), *-dviši* (imparf.), *-dvišē* (parf.), *dvišē* (prés.), et les adformantes *ta-, ti-, tē-* (cf. ci-dessous § 222, c). Il n'y a donc rien d'invraisemblable à penser que nous sommes en présence d'un fait d'analogie, et qu'auprès des formes verbales constituées par un simple thème en *-a* se sont créées des formes homologues, constituées par la variante en *-i* du même thème, sous l'influence et à l'imitation de la double série de suffixes personnels en *-a* et en *-i* offerte par la conjugaison (cf. ci-dessous § 221, c, note). Si l'on accepte l'hypothèse *-dviši : -dviša = -ti : -ta,* et que l'on compare sur ce point la conjugaison « thématique » avec la « non-thématique » *(a-vahē : a-dviši),* il faut admettre en même temps que la langue, oubliant le point de départ de cet *-i,* en est venue à le regarder comme ayant par lui-même une valeur significative, et que dès lors il a pu se détacher pour créer une véritable désinence. Ce fait est l'homologue de celui qui a servi plus haut (§§ 60, 61, 71), à expliquer le processus des cas en *-i* et en *-ē,* dans la déclinaison pronominale. Quant au système opposé, qui, au lieu de faire dériver les formes en *-ē* des formes en *-i,* voit, au contraire, dans celles-ci une réduction des premières, il sera examiné en détail au § 222, c.

9. *tu* est la variante et l'équivalent de *ta,* comme *tu-* (dans *tu-bhya-m, tu-a-m,* véd.) et *yu-* (dans *yu-vām, yū-yam*) le sont de *ta, ya*[1]. Cette 3e pers. sg. de l'impératif s'ex-

[1] L'origine de *tu* a été attribuée aussi au renforcement de la désinence « secondaire » *-t* par la particule enclitique *u,* en sorte que la forme première de *bhara-tu* serait **bhara-t u.* Ceci n'est guère présumable. En effet, l'introduction des désinences *tu, ntu,* dans le cadre de la conjugaison a dû être tardive, car elles se trouvent isolées au milieu des autres ; si elles dataient de la même époque que les désinences en *-i* et en *-ē,* leur emploi se serait généralisé au même degré, au lieu de demeurer restreint à une seule voix, à un seul temps et à une seule personne. Elles sont donc relativement modernes, et dès lors, si la théorie était exacte, elles devraient se montrer soumises aux lois phonétiques de l'indien. On ne devrait point avoir *dvešṭu, pṛṇaktu,* etc., mais **dvēḍu, *pṛṇagu* (= **dvēḍ u, *pṛṇag u*), si ces mots représentaient **dve-šṭ u, *pṛṇak-t u;* de même, au lieu de *bharatu,*

plique suffisamment d'elle-même, sans avoir besoin de recourir à l'hypothèse, toujours un peu suspecte à priori (cf. M. Bréal, *Mém. de la Soc. de Ling.*, t. II, p. 193), d'un substantif introduit dans la conjugaison et passé par ellipse au sens verbal, en sorte que la signification première d'une 3e personne telle que *dātu* ait été « donation! », avant de devenir « qu'il donne! ». Comparez ce qui est dit plus bas de *tād* (no 18, p. 172).

10. *n-ti, n-ta, n-tu, n-tā-m* = *ti, ta, tu, tā-m,* joints à une nasale de la même nature que celle qui a donné *-ñ-s* au lieu de *-s* dans les accusatifs * *ta-ñ-s,* * *ka-ñ-s,* * *i-ma-ñ-s,* etc. Les pluriels verbaux *vaha-n-ti, a-va-ha-n-t* (voyez ci-dessous no 12), etc., sont aux singuliers *vaha-ti, a-vaha-t,* comme le pluriel pronominal * *ka-ñ-s* est au singulier *ka-s*. Cette similitude, qui est simplement un cas particulier de la symétrie générale des formes déclinées et des formes conjuguées, concourt à prouver que dans ces accusatifs on a bien un *n* et non un *m,* comme je l'ai dit au § 162, et que **ka-ñ-s* ne représente pas **ka-m-s*. La relation étroite des deux formations exigerait,

bharantu, supposés = * *bharat u,* * *bharant u,* on devrait trouver * *bharadu,* * *bharannu* = * *bharad u,* * *bharann u,* comme on a en védique *abhūd u, agacchad u, avindann u,* pour * *abhūt u,* * *agacchat u,* * *avindan(t) u.* De son côté le grec a gardé, semble-t-il, la trace de cette enclitique et paraît l'avoir soudée à la suite de certains des mots qu'elle renforçait; mais cette fusion est postérieure aux développements des lois phoniques qui règlent l'allure des finales dans cette langue, car on a πάνυ, τοῦτο, = * πᾶν υ, * τό υ το (d'après M. Delbrück, *Syntakt. Forsch.*, t. IV, p. 139), et non * πάντυ, * τόδυτο (= * παντ υ, * τοδ υ τοδ), par un phénomène pareil à celui du védique *avindann u* pour * *avindant u.* Or, si en scr. *-tu, -ntu,* étaient réellement pour * *-t u,* * *-nt u,* cette soudure de *u,* opérée d'une façon contraire aux lois du sandhi, devrait par là même être tenue pour proethnique; mais alors comment le grec, qui, connaissant le procédé, l'a appliqué à l'adjectif (παν-) et au pronom (το-), n'en présente-t-il pas l'emploi à la suite d'une forme verbale telle que * φερε(τ), * φερον(τ), = scr. * *bharat,* * *bharant?* Puisqu'on a πάν-υ et το-ῦ(-το) en regard de *avindann u, abhūd u,* pourquoi n'a-t-on pas * φέρε-τ-υ, * φέρο-ντ-υ, en regard de *bhara-t-u, bhara-nt-u?* Ajoutons que l'hypothèse *-tu* = * *-t u* conduirait, par analogie, à expliquer dans la déclinaison le loc. plur. *-su* par * *-s u,* et à supposer, p. ex., *ē-šu, a-mī-šu, a-smā-šu,* etc., = * *ē-s u,* * *a-mī-s u,* * *a-smā-s u,* analyse à laquelle bien peu de linguistes seront tentés de souscrire.

Somme toute, la théorie est spécieuse, mais il faut avouer qu'elle n'a pour elle aucun argument décisif. Voyez en outre § 222, c, *sub fin.*, ce qui est dit de l'origine des désinences *-ti, -tu,* etc.

en effet, que, si l'une renfermait un *m*, cette articulation figurât également dans l'autre et que, si **ka-ñ-s* était pour **ka-m-s*, *vaha-n-ti* fût pour **vaha-m-ti*. Or, la finale verbale **-m-ti* n'a pas existé en ario-européen, autrement nous en aurions la trace dans celles de nos langues qui ont gardé le souvenir du groupe de consonnes *mt*, comme cela a lieu pour **kmto-*, **dekmto-*, **gwmti-*, qui se retrouvent dans le lith. *szìmta-s*, *deszìmta-s* (gr. ἑ-κατό-ν, δέκατο-ς, lat. *centu-m*), et dans le got. *-qumth-s* (gr. βάσι-ς, lat. *-ventio*). Partout, au contraire, les formes qui répondent aux finales *n-ti, n-ta*, etc., de l'indien s'accordent à nous montrer un *n*, et de sa présence dans les pronoms-suffixes il est plausible de conclure à son existence dans les pronoms indépendants[1]. L'hypothèse de Schleicher, qui explique la désinence *-ān* par **-am-s*, repose sur la fausse idée d'une « pluralisation » des formes du singulier au moyen du suffixe *-s*, considéré comme exposant de la valeur numérique. Or, nous avons vu (§§ 179-180) que ce suffixe ne possède en réalité aucune fonction de cette espèce, et l'on ne saurait trop répéter qu'il n'existe aucune corrélation nécessaire entre les cas du singulier et ceux du pluriel, qu'il est impossible d'expliquer ces derniers par une pluralisation de leurs homologues de l'autre nombre, et

[1] En raison de l'homologie de ces formes avec celles des accusatifs pronominaux en *-ñ-s*, la nasalisation peut y être envisagée de deux manières différentes (cf. § 163) : 1° comme un simple renforcement phonétique de la voyelle du thème verbal ; 2° comme le représentant d'un thème pronominal *na-*, modifié en *n-* par l'évanouissement de l'*a*. Pour les détails, voyez § 250, n° 8, b. Mais disons de suite que les recherches les plus récentes rendent la première explication extrêmement douteuse. Dans les thèmes verbaux de l'ario-européen la nasale est radicale et ne constitue pas un renforcement phonétique, suivant MM. F. de Saussure (*op. cit.*, p. 202, note 3) et Brugman (*Kuhn's Zeitschr.*, t. XXIV, p. 291). Ce qui est vrai des thèmes verbaux doit l'être aussi des thèmes pronominaux. La deuxième explication est donc beaucoup plus probable : les désinences *n-ta*, *n-ti*, *n-tu*, **n-t*, etc., sont à **na-ta*, **na-ti*, **na-tu*, **na-t*, comme **n-s* (cf. got. *un-s*, p. 54, note 1) est à *na-s*, et comme en provençal *n-s*, forme suffixée du pronom-régime de la 1re pers., est à *no-s*. A la place du thème simple *ta*, auquel se rattachent *-ta*, *-ti*, etc., nous avons dans *n-ta*, *n-ti*, etc., un groupe composé des deux pronoms *na* + *ta*, et il y a, par suite, entre le plur. **a-vaha-na-ta* (*a-vaha-n-ta*) et le sg. *a-vaha-ta* la même relation apparente qu'entre les instr. fém. *a-na-yā* et *a-yā*, le premier ne différant du second que par la présence de l'élément *na*. Sur la valeur numérique du groupe **na^x-ta^x*, cf. ci-dessous § 236.

que l'attribution de la valeur plurielle à certaines formes affectées de la finale *-s*, par opposition aux formes correspondantes du singulier qui en sont dépourvues, est une pure affaire de répartition (§ 190). C'est pourquoi l'existence des acc. sg. *ta-m, i-ma-m,* etc., est, en l'absence d'autres arguments, tout à fait insuffisante à justifier l'analyse de *tā-n, imā-n,* etc., par **ta-m-s, *i-ma-m-s*) p. 168). De même pour la désinence *-bhya-s* de l'instr.-dat.-abl. plur. (§ 143), que le voisinage du dat. sg. *-bhya-m* ne nous autorise en aucune manière à ramener à un primitif **-bhya-m-s,* comme le voudrait l'auteur du *Compendium.*

11. *m, s, t,* sont dus à l'apocope soit des pronoms *ma, sa, ta,* soit de leurs équivalents *mi, si, ti,* si l'on suppose que les désinences dites « secondaires » sont issues d'un émoussement des « primaires » (cf. G. Curtius, *Stud.*, t. IV, p. 211 ss., et ci-dessous § 222, c, β; § 224, n° 2, b). Cette apocope est semblable à celle qui a donné les désinences *-m, -s, -d,* dans la déclinaison pronominale (cf. §§ 80, 87, 101). La conjugaison sanscrite a conservé les séries *ma, mi, m, ta, ti, t,* pour la 1re et la 3e pers. Ex. *vahā-ma, vahā-mi, a-vaha-m; vaha-ta, vaha-ti, a-vaha-t.* La série *sa, si, s,* de la 3e pers. ne s'est conservée entière que dans la conjugaison zende. Ex. :
vazaē-sa, vaza-ṅha (= **vahē-sa, *vaha-sa,* formes remplacées en scr. par *vahē-thā-s, a-vaha-thā-s*).
vaza-hi (= scr. *vaha-si*).
vazō pour **vaza-s* (= scr. *a-vaha-s*).

12. *n* est pour **n-t,* apocope de *n-ta* (*n-ti*), comme *t* est l'apocope de *ta* (*ti*).

13. *dhi* (*hi*) est la variante d'un thème *dha*[1], qui n'existe plus dans la langue comme pronom indépendant, mais qui se retrouve dans les suffixes dérivatifs, en même temps qu'il figure, associé à d'autres éléments pronominaux, dans les particules indéclinables. L'indien ne l'a pas conservé parmi

[1] La série *dha, dhi, dhva, dhva-m* (cf. n° 14), est le similaire exact de la série *ta, ti, tva-, tva-m.* La parenté de *dhi* avec *dhva, dhva-m,* qui sont de véritables pronoms-suffixes, est donc incontestable; elle prouve que *dhi* est, comme eux, une désinence personnelle et qu'on ne saurait y voir une forme nominale, voisine de l'infinitif en *-dhyāi.*

les désinences de la déclinaison proprement dite, mais il n'en est pas de même du zend et du grec, où il sert à constituer les ablatifs sg. en *-dha* et en -θε(-ν). Ex. zd. *qafnā-dha,* gr. ἐ-μέ-θε-ν, οἴκο-θε-ν, πό-θε-ν, ion. κό-θε-ν (cf. zd. *ka-dha* et scr. *ka-dha-* dans *ka-dha-prī*). Ce dernier idiome lui doit en outre des formes en -θε et en -θι, telles que ὕπερ-θε, οἴκο-θι, etc. Le thème *dha* est, sous la forme aspirée sonore, un parent et un équivalent des thèmes *ta, tha, da.* Ex. *a-ta-s, a-da-s, a-dha-s; a-tha, a-dha; a-ti, a-dhi* (cf. § 238).

14. *dhva, dhva-m*[1], sont de même des parents et des équivalents aspirés de *tva-, tva-m* (cf. § 238). *Dhva-m* est le renforcement de *dhva* par *-m,* comme *tvā-m, mā-m, tubhya-m,* etc., le sont de *tvā, mā, tubhya*[2]; il y a entre *dhva, dhva-m,* et le thème *dha* un rapport semblable à celui qui relie *tva, tva-m* au thème *ta.*

15. *ta-na* est un renforcement du thème *ta* par le thème *na,* pareil au renforcement qui donne *ē-na, tē-na,* dans les pronoms indépendants, De *ta-na* rapprochez les formations zd. *ka-na, ci-na* (§ 132). Ce pronom *na* est identique au thème *na* d'où proviennent la 2[e] pers. impér. prés. en *-na* et la 1[re] pers. du même temps en *-ni* (§ 221, n[os] 1 et 7).

16. *tha, tha-na, thā-m, tha-s,* sont des équivalents aspirés de *ta, ta-na, tā-m, tā-s* (cf. § 238).

17. *thā-s* est un allongement de *tha-s,* comme *tā-m* l'est de *ta-m :* comparez la forme longue *tā-s* dans la déclinaison de *sa. Thā-s, tā-m,* rapprochés de *tha-s, ta-m,* renferment le même allongement de la voyelle que *kā-s, yā-s, tvā-m, yuvā-m,* etc., rapprochés de *ka-s, ya-s, tva-m, yuva-m.*

[1] Le thème *dhva-* représente un dissyllabe **dhu-a-* (= **dhu-va-?*), comme l'indiquent la scansion véd. *dhu-a-* et l'analogie de *tva-* = **tu-a-* (§ 90).

[2] Ceci est confirmé par le grec -(σ)θε, dont l'élément θε (=*θϝε) indique *dhva. Dhva* est donc la forme première, et la nasale *-m* a été ajoutée plus tard; c'est l'opinion de M. Bergaigne (*Mém. de la Soc. de Ling.*, t. III, p. 105). Le suffixe verbal *dhva* est à *dhva-m* ce que, dans les formations d'origine soit nominale, soit pronominale, mentionnées au n° 13, le suffixe -θε (= *-*dha*) est à son équivalent -θε-ν (= *-*dha-m*): comparez δῆ-θε, δῆ-θε-ν.

18. *tā-d, n-tā-d* (Benfey, *Kurze Skr. Gramm.*, § 158), *dhvā-d* (Pāṇini, VII, 1, 42), désinences védiques, sont dues au renforcement de *tā, n-tā, dhvā,* formes longues de *ta, n-ta, dhva,* par un élément pronominal dont la véritable nature est assez délicate à déterminer, les lois du sandhi laissant la question indécise. Est-ce *-t* ou *-d,* et faut-il écrire *tā-t,* comme on le fait communément, ou *tā-d?*

a) Si la véritable désinence est *tā-t,* on est en présence d'une forme analogue au suffixe *-tā-t* dans le substantif *dēvatā-t* (cf. Schleicher, *Cpd.*, § 224). Que le suffixe verbal *tā-t* soit l'apocope immédiate de * *tā-ta* ou celle de * *tā-ti* (cf. *ma-si : ma-s*), variante de * *tā-ta,* comme *mi, si, ti,* le sont de *ma, sa, ta,* nous avons toujours dans cette désinence le thème *ta* redoublé, c'est-à-dire renforcé par lui-même, au lieu de l'être par un autre thème *ma, sa* ou *na,* comme cela a lieu dans *ta-m, ta-s, ta-na.* Le gén. *ma-ma,* le nom. *sa-s* (= * *sa-sa*) et l'acc. *mā-m* nous ont déjà offert des exemples de ce redoublement, et il faut remarquer que *tā-t* se présente à nous sous un aspect entièrement semblable à la forme apocopée *mā-m.*

De ce que, dans ce système, le suffixe verbal *tā-t* est pareil au suffixe nominal *tā-t,* on pourrait se trouver conduit à penser que les impératifs de cette forme sont des substantifs en *-tā-t,* introduits après coup dans la conjugaison. Par exemple, pour dire « faites ! » le sanscrit aurait dit *kṛṇutāt!* « action ! », exactement comme nous employons aujourd'hui les mots « halte ! repos ! », etc., dans les commandements militaires. Mais c'est là une conjecture qui ne résiste pas à l'examen et qu'il faut abandonner. En effet, s'il s'agissait ici d'un substantif en *-tāt,* les personnes correspondantes présenteraient en grec la voyelle η (-τητ-) et en latin la voyelle *ā* (*-tāt-*); or, c'est un *ō* que nous trouvons dans ces deux idiomes : -τω et *-tō.* De plus, la même finale *-tāt* se rencontre à la fois au singulier et au pluriel, et cette indécision numérique, contraire à l'esprit de la déclinaison sanscrite, ne permet pas de croire à la présence d'un substantif égaré tardivement parmi les formes verbales [1].

[1] D'après ce que nous avons vu dans les chapitres précédents, cette indécision numérique ne serait pas un obstacle, s'il n'était question que d'une forme pronominale appartenant à la période de la langue mère où le nombre n'existait pas encore, mais elle constitue une dif-

b) Si, au contraire, la forme exacte est *tā-d,* c'est un élargissement de *tā* (allongement du thème *ta*), au moyen du thème *da,* procédé que nous avons vu donner à la déclinaison pronominale une longue série de formes en *-d : i-d, ta-d, tā-d, ma-d, tva-d, asma-d, asmā-d,* etc.

c) Entre les deux hypothèses *tā-t* et *tā-d,* la seconde est infiniment plus acceptable que la première. On a vu au § 80 les raisons qui doivent faire regarder comme sonore la dentale par laquelle se termine toute une catégorie de groupes dans la déclinaison pronominale. Or, il existe, — je l'ai déjà dit, et l'on ne saurait trop insister sur ce point, — une homologie frappante entre les formes des désinences verbales et celles des pronoms indépendants : ceux-ci nous offrant *tā-d, tva-d,* et non **tā-t,* **tva-t,* le parallélisme rend à peu près certaine la présence d'un *-d* final dans les adformantes qui nous occupent.

En ce qui concerne le suffixe de la 3e pers., cette vue trouve sa confirmation dans les formes en *-tō-d,* par lesquelles le v. latin répond aux formes sanscrites en *-tā-d*[1].

Comme il n'y a aucune raison de penser que l'exposant de la 3e pers. et celui de la 2e ne soient pas originairement identiques[2], on doit admettre également pour ce dernier la leçon *tā-d.*

Enfin, les conclusions posées pour *tā-d,* suffixe de la 2e pers., doivent, par voie de conséquence, s'étendre à *dhvā-d,* suffixe de la même personne et similaire de *tā-d.*

d) Ces suffixes en *-d* comportent une remarque semblable à celle que motivaient tout à l'heure les finales hypothétiques en *-t.* De ce qu'il y a identité de structure entre *tā-d,* dési-

ficulté à peu près insurmontable, lorsqu'il s'agit d'un emprunt fait à la déclinaison nominale, plus récente que la déclinaison des pronoms et modelée sur elle, comme tout semble l'indiquer, seulement après que ceux-ci eurent acquis d'une manière suffisamment précise la distinction des cas, des nombres et des genres. Voir p. 174, note.

[1] Cf. entre autres *es-tō-d,* cité par Festus (*De signific. verbor.,* v° *Plorare*), et *viola-tō-d, lice-tō-d, da-tō-d,* etc., qui figurent dans une inscription archaïque de Spolète, étudiée par M. Bréal (*Mém. de la Soc. de Ling.,* t. IV, p. 403).

[2] C'est, en effet, un cumul de fonctions comparable à celui qui existe, par exemple, chez le pronom-suffixe *ta,* usité simultanément à la 2e pers. (act.) et à la 3e (moy.). Cf. § 227.

nence verbale, et *tā-d,* ablatif pronominal, on doit se garder d'en conclure que les impératifs en *tā-d, dhvā-d,* soient des ablatifs qui aient fini par pénétrer dans la conjugaison[1]. Rien de pareil n'est à conjecturer ici : il ne s'agit que d'une simple ressemblance matérielle. Possédant le groupe pronominal *tā-d,* la langue l'a utilisé de deux façons différentes : dans la conjugaison, elle l'a fait servir à rendre la 2e et la 3e pers. de l'impératif, tandis que, dans la déclinaison, elle lui a donné pour emploi d'exprimer l'ablatif de la 3e pers. Les adformantes *ni, ta-m, tā-m, ta-na,* sont bien, elles aussi, d'apparence analogue au nom.-acc. plur. ntr. (*tā-*)*ni* du pronom *sa,* aux acc. sg. masc. et fém. *ta-m, tā-m,* du même pronom, à l'instr. *ē-na* du pronom *ayam,* et pourtant personne ne songe à y voir des cas implantés dans le verbe. Seulement, si l'on a bien saisi ce qui a été dit précédemment au sujet des origines de la déclinaison, on comprendra sans peine comment une forme peut figurer à la fois dans la déclinaison et dans la conjugaison, avec des valeurs différentes.

Pour les mêmes raisons, nous ne sommes pas davantage en droit d'interpréter les personnes en *ta, ti, tu,* etc., comme

[1] En effet :

1° *dhvā-d* ne saurait être une désinence nominale; c'est un suffixe personnel, comme le montre le rapprochement des autres groupes pronominaux : à *dhva, dhva-m, dhvā-d,* comparez les pronoms *tva-, tva-m, tva-d, ta, ta-m, ta-d, tā-d,* etc.

2° *tā-d,* qui est aux adformantes *ta, ta-m,* comme *dhvā-d* est à *dhva, dhva-m,* présente par là même les caractères d'un suffixe personnel.

3° Si les personnes en *tā-d, dhvā-d,* étaient des formes nominales introduites dans la conjugaison, ce seraient des ablatifs de noms en -A (cf. *açvā-d,* de *açva*). Or, dans la famille, partout où l'on constate avec certitude l'intrusion d'une forme nominale dans le verbe, elle est au nominatif, comme le veut la logique, et jamais à un autre cas. De plus elle présente, lorsqu'il y a lieu, le signe du nombre ; or, dans la flexion des noms, l'ablatif en *-ā-d* appartient exclusivement au sg., tandis que, dans le verbe, la désinence *tā-d* figure non seulement aux 2e et 3e pers. du sg., mais encore à la 2e pers. du plur., sans compter la 3e pers. du plur. en *n-tā-d.*

Il y a donc, pour repousser cette conjecture, des raisons positives, tirées à la fois de l'homologie des autres désinences verbales, de la forme casuelle et de l'indécision numérique. Ces deux dernières objections, qui ne seraient pas péremptoires en matière d'éléments pronominaux, le sont en matière d'emprunts faits à la déclinaison nominale, comme il vient d'être dit quelques lignes plus haut dans la note relative à la théorie qui considère ces personnes comme des substantifs en *-tā-t* (p. 172).

d'anciens thèmes nominaux revêtus d'une valeur verbale, en nous fondant sur ce que ces suffixes *ta, ti, tu,* se retrouvent dans la dérivation des noms et des adjectifs (cf. p. 167, nº 9). Ce sont des formes créées par le même procédé, à l'aide des mêmes éléments, mais affectées à des rôles distincts, et rien autre chose (cf. M. Bréal, *Mém. de la Soc. de Ling.,* t. II, p. 193). En un mot, la plupart des finales qui appartiennent à la flexion des substantifs se retrouvant dans le verbe, si, en dehors d'une démonstration positive, on acceptait une semblable théorie sur un point, il faudrait l'accepter sur les autres et considérer toutes les formes verbales sans exception comme empruntées à la déclinaison nominale, ce qui est évidemment inadmissible.

§ 222. Désinences en *-ē, -āi,* de la voix moyenne. — Parmi les désinences du moyen :

a) *ē, tē, thē, dhvē,* sont à *a, ta, tha, dhva,* ce que, dans la déclinaison pronominale, *tē, tvē, mē, imē,* etc., sont aux thèmes *ta-, tva-, ma-, ima-.*

b) Pareillement *sē* est au pronom *sa* ce que *tē* est à *ta.*

c) Les désinences en *-āi,* qui caractérisent le subjonctif védique, sont aux désinences en *-ē* comme, dans la déclinaison, les cas en *-āi* sont aux cas en *-ē,* et il y a entre *vaha-tē* et *vahā-tāi* le même rapport qu'entre *asmē* et *asmāi.*

De la symétrie générale qui règne entre les formes déclinées et les formes conjuguées, et en particulier des deux séries parallèles que voici :

1. Déclinaison.	2. Conjugaison.
asma-	*vaha-ta*
asmi-	*vaha-ti*
asmē (= **asma-i*)	*vaha-tē*
asmāi (= **asma-ē*)	*vahā-tāi*

nous sommes fondés à conclure que l'évolution d'où sont sorties les formes verbales en *-ē* et en *-āi,* telles que *vahatē* et *vahātāi,* est identique à celle d'où sont sorties les formes pronominales *asmē, asmāi.* On a vu aux §§ 61, 71, 74, quel est, dans la déclinaison des pronoms, le processus des finales en *-i, -ē, -āi,* et les rôles successifs qu'y jouent les modifications de la voyelle, la segmentation et la coalescence : auprès d'un thème en *-a* apparaît sa variante en *-i;* cet *-i,* envisagé par

la langue comme un élément suffixal, devient libre et se détache pour aller renforcer le thème primitif en *-a ;* d'où la naissance d'une finale *-ē* (= *-a* thématique + *i*), qui, subissant la double action de la coalescence et de la segmentation combinées, devient capable à son tour de s'annexer au thème en *-a* pour créer une désinence *-āi* (= *-a* thématique + *ē*). Un processus semblable est donc à supposer pour les thèmes pronominaux de la conjugaison : en regard de *ma, sa, ta,* se sont produites les variantes *mi, si, ti;* puis on a eu **ma-i, *sa-i, *ta-i* (*mē, sē, tē*), par l'effet de la segmentation (*mē,* demeuré en scr. comme datif de *aham,* mais disparu comme adformante, a été conservé par le grec en cette qualité, sous l'apparence μα-ι) ; enfin la segmentation compliquée de coalescence a donné **sa-ē, *ta-ē* (*sāi, tāi*). La même marche rend compte des finales *-ē, -āi,* de la 1re pers. : auprès d'un thème *-dviša* nous avons *-dviši, dvišē = *dviša-i, dvišāi = *dviša-ē* (impér. aor.), etc., exactement comme, à côté du pronom-suffixe *ta,* nous avons *ti, tē = *ta-i, tāi = *ta-ē*[1]. On voit que les

[1] En effet, du moment qu'on se place à ce point de vue, on peut, — avec toutes les réserves qu'implique la nature essentiellement conjecturale du sujet, — se représenter les désinences en *-ē* comme dues à une « quatrième proportionnelle », de cette manière :

1° En regard de **(a-)vahata,* par exemple, se sont produites, par des causes diverses, la variante *vahati* et l'apocope *(a-)vahat.*

2° L'opposition de l'imparfait *(a-)vahat* et du présent *vahati* a donné à la langue le sentiment d'un suffixe *-i* et fait concevoir *vahati* comme représentant **vahat + i.*

3° Le faux rapport **(a-)vahat : *vahat-i* a fini par entraîner la création de *vahatē*, conformément à l'équation :

$$\frac{\text{prés. } {}^{*}\textit{vahata-i}}{\text{imparf. } (\textit{a-})\textit{vahata}} = \frac{\text{prés. } {}^{*}\textit{vahat-i}}{\text{imparf. } (\textit{a-})\textit{vahat}}$$

Le procédé s'est ensuite généralisé, en vertu de la corrélation que l'analogie des adformantes *ta, ti, tē,* établissait entre les finales en *-a* d'un côté, et celles en *-i*, *-ē,* de l'autre, et des pronoms-suffixes il s'est étendu aux formes dépourvues d'exposant personnel. De là, ainsi que je l'ai dit p. 167, la création de *-dviš)i, dviš)ē,* en regard de *-dviš)a, -dvēš)a.*

Les formes en *-āi* s'expliquent de la même manière. Elles ont leur origine dans la différence thématique qui, au parasmâipadam, sépare le subjonctif de l'indicatif. Ex. indic. *dvēš-ti :* subj. *dvēša-ti.* Possédant déjà l'indic. moy. *dvišē,* constitué comme on vient de le voir, la langue part de l'*-a* « modal » de *dvēša-ti* pour créer *dvišāi = *dviša-ē* (aor.), *dvēšāi = *dvēša-ē* (prés.), en vertu de l'équation suivante :

$$\frac{\text{subj. moy. } {}^{*}\textit{dviša)ē}, {}^{*}\textit{dvēša)ē}}{\text{indic. moy. } \textit{dviš)ē}} = \frac{\text{subj. act. } \textit{dvēša-ti}}{\text{indic. act. } \textit{dvēš-ti}}$$

formes du moyen se comprennent sans recourir au système de Bopp et de Schleicher et que, loin de renfermer un double exposant de la personne (**ma-mi*), la 1re pers. du sg. en *-ē, -āi,* est, au contraire, dépourvue de tout élément pronominal : nous venons de constater, en effet, que ces formes sont issues de thèmes en *-a,* et nous savons déjà que les personnes en *-a* ne paraissent renfermer aucun facteur de cette nature.

Voilà ce qu'il semble qu'on puisse dire, sinon de certain, du moins de plus probable, touchant l'origine des terminaisons *ē, āi, tē, tāi,* etc., de la voix moyenne. Elle peut encore se concevoir un peu différemment, si l'on se rallie soit à l'opinion des linguistes pour lesquels désinences en *-ē* et désinences en *-i* proviennent simultanément d'un type unique ario-européen en **-áy* (= scr. *-ē*), réduit à **-i* par le retrait de l'accent, **dweys-tay*[1], par exemple, étant supposé avoir donné tout à la fois **dwis-táy* (scr. *dviš-ṭé*) et **dwéys-ti* (scr. *dvéš-ṭi*), soit à celle des linguistes qui considèrent les désinences dites « primaires » comme postérieures aux désinences dites « secondaires » et tirées de celles-ci par l'addition d'un élément *-i,* et qui, en regard de *tē = ta + i,* posent *ti = t + i,* de telle sorte que *t* soit la forme primitive du suffixe et *t + i* son élargissement ultérieur. Mais il ne faut pas perdre de vue que l'étroite parenté de la déclinaison et de la conjugaison et le parallélisme exact suivant lequel se déroulent, dans la première, la flexion des pronoms indépendants, et, dans la seconde, les formes des suffixes verbaux, nous imposent l'obligation d'expliquer les deux classes de phénomènes au moyen d'une seule et même théorie. Sous peine d'être tenue en légitime suspicion, l'analyse qui convient aux uns doit également convenir aux autres, et, réciproquement, toute conjecture repoussée à propos de l'une de ces catégories de faits se trouve mise à néant *ipso facto* en ce qui concerne la catégorie voisine. Or, en traitant de la flexion pronominale, j'ai exposé les motifs

L'existence de ces 1res pers. en *-āi,* comparées à celles en *-ē,* a ensuite déterminé par influence analogique celle des adformantes en *-āi* (*-sāi, -tāi,* etc. = **sa-ē, *ta-ē*), auprès des adformantes en *-ē* (*-sē, -tē,* etc.). Ex. subj. *-tāi :* indic. *-tē* = subj. *dvēš)āi :* indic. *dviš)ē.*

[1] Dans les restitutions de formes ario-européennes je transcris par *y, w,* l'*i* et l'*u* consonnes, que MM. Brugman et Osthoff représentent par *i̯, u̯.*

qui paraissent devoir faire provisoirement rejeter l'interprétation des formes déclinées en *-i* soit par une réduction des désinences en *-ē* consécutive au déplacement du ton (§§ 65, 71), soit par l'addition du thème *i* à des formes antérieurement pourvues d'une terminaison consonantique (§ 65, note, p. 51). Si ingénieuses et si séduisantes que puissent être ces deux hypothèses appliquées au verbe, je crois donc que l'on est en droit de les éliminer jusqu'à plus ample démonstration, d'autant mieux qu'indépendamment de l'objection générale tirée du parallélisme de la déclinaison et de la conjugaison elles donnent encore prise aux critiques suivantes :

α) En ce qui concerne l'explication de *dvéš-ṭi, dviš-ṭé,* par une double accentuation de * *dweys-tay,* il faut ajouter deux objections à l'appui de celles qui ont été présentées pp. 57-58 :

1° Si les formes verbales en *-i* étaient véritablement des réductions de formes en *-ē,* engendrées par un retrait de l'accent, on ne comprendrait pas pourquoi l'imparfait, après avoir répondu à *dvišē, dvišvahē, dvišmahē,* par *adviši, advišvahi, advišmahi,* rompt tout à coup la symétrie en répondant à *dviṣṭē, dvišāthē, dvišatē,* etc., par *adviṣṭa, advišāthām, advišata,* et non par * *adviṣṭi,* * *advišāthi,* * *advišati,* comme on devrait s'y attendre.

2° Au nombre des désinences verbales en *-i* se trouve *dhi.* C'est une désinence forte (*dhí*), au même titre que les finales en *-ē* (*sé, té*), et son accentuation est proethnique, comme le prouve son emploi ario-européen dans les formes à thème faible. Ex. *vid-dhí, i-hí,* etc., gr. ἴσ-θι, ἴ-θι (accentuation hystérogène pour *ἰσ-θί, *ἰ-θί; cf. H. Osthoff, ***Paul-Braune's Beitr.***, t. III, p. 48, et t. VIII, p. 265)[1]. Sous ce rapport son fonctionnement est identique à celui d'un suffixe tel que *más* : comparez les formes faibles * ἰ-θί, *i-hí, dviḍ-ḍhí,* et ἴ-μεν (pour

[1] M. Osthoff attribue la modification ultérieure de l'accent dans ces impératifs en -θι à une influence syntactique. Ainsi, d'après lui, les deux formes φα-θί, φά-θι, sont historiquement aussi exactes l'une que l'autre. Φα-θί a l'accent primitif, celui que présentait l'impératif placé en tête de la phrase, c'est-à-dire dans une situation indépendante; φά-θι, au contraire, a l'accent que recevait l'impératif dans l'intérieur de la phrase, où, noyé pour ainsi dire au milieu des autres mots, il perdait, avec son isolement, son indépendance tonique et tombait sous l'action des lois générales de l'accentuation grecque. Cette dernière forme s'est ensuite généralisée et a fini par supplanter la première.

* ἴ-μέν), *i-más, dviš-más,* etc., en regard des formes fortes εἶ-μι, *é-mi, dvéš-mi* [1]. *Dhi* étant un suffixe lourd, comme *más,* c'est lui qui par son accent affaiblit le thème et non l'inverse. On ne peut donc, — historiquement du moins, — le regarder comme la réduction d'un ancien suffixe * *dhē,* opérée par l'accentuation d'un thème verbal fort : il est clair que ce n'est pas le voisinage d'un radical atone comme *vid-, i-,* etc., qui a transformé * *dhē* en *dhi.* Or, si *dhi* n'est pas pour * *dhē,* pourquoi ses homologues *si, ti,* etc., seraient-ils pour *sē, tē ?* L'accent du radical n'ayant eu aucune part dans la genèse du premier, rien n'autorise à penser qu'il ait dû jouer un rôle dans celle des autres.

Il est vrai que la plupart du temps la présence alternative des désinences *-ē, -i,* dans des formes verbales similaires, se montre en corrélation avec un jeu d'accent. Ex. *dviš-ṭé : dvéš-ṭi = dvišé : ádviši.* Mais il faut en chercher l'origine dans la différence de poids des deux suffixes : le radical *dvéš-* a normalement le ton ; en s'adjoignant à ce radical, *ti,* suffixe léger (i. e. atone), est incapable d'agir sur l'accent, tandis que *té,* suffixe lourd, l'empêche de séjourner à sa place primitive et rend atone le radical *dvéš-,* d'où son affaiblissement en *dviš-.* C'est à peu près ce qui arrive en français, pour des locutions telles que *dis-je, dis-tú.* Comme tous les monosyllabes en *-e* muet (à l'exception du pronom-régime *-le*), *je* ne peut porter le ton ; aussi, en s'accolant à *dis,* n'altère-t-il aucunement l'accentuation du verbe : il n'y a pas de différence sur ce point entre *je dis* et *dis-je. Tu,* au contraire, est apte à recevoir l'accent ; il le prend donc dans *dis-tú,* conformément à une loi générale du français, et par suite *dis* y devient atone.

Quant au poids du suffixe *té,* il est indépendant de la

[1] Si l'on admet, en effet, avec la nouvelle école linguistique, qu'ici la forme réelle du thème verbal soit *dvēš-,* il est évident que *dviš-* est une transformation de *dvēš-* occasionnée par l'action du suffixe lourd *más,* dont le voisinage a déterminé chez la diphthongue *ē* une réduction en *i* comparable à celle qu'opère la langue anglaise dans *mĭlórd,* pour *my lord,* et dans *mĭ fáther,* prononciation familière de *my fáther.* Ce phénomène d'affaiblissement est du même ordre que celui qui a donné au parfait *cakrúr* (3e pers. plur.) en regard de *cakăra* (3e pers. sg.). Il se retrouve non seulement dans nos langues modernes, mais encore dans d'autres familles : on peut en rapprocher, par exemple, hébr. *lâmad* (3e pers. sg.) « il a appris », *lām^edû* (3e pers. plur.) « ils ont appris .»

nuance de signification à laquelle la théorie mentionnée p. 57 suppose qu'il faut rapporter la différence d'accent de *dvéš-ṭi: dviš-ṭé* (« *ódit* sibi: odit *sibí* »). En effet, sous le double rapport de la place du ton et de la structure du thème, la relation *dvéš-ṭi : dviš-ṭé* est identique à la relation *dvéš-mi : dviš-más*. Or, de cette nuance de signification il n'y a — ni ne peut y avoir — aucune trace dans *dvéš-mi* comparé à *dviš-más,* les deux formes appartenant à la même voix. Puisqu'elle n'existe certainement pas dans un cas, on n'a pas de motif pour affirmer qu'elle doive exister dans l'autre, et rien ne fait obstacle à ce que l'explication valable pour *dviš-más* le soit aussi pour *dviš-ṭé.* Elle repose, on vient de le voir, sur le poids que possèdent certains éléments pronominaux dans la conjugaison non-thématique et qu'ils doivent à l'énergie de l'accent dont ils se trouvaient frappés dans la langue mère (cf. ci-dessus p. 158). A quelles causes attribuer cette intensité spéciale de l'ictus? Ici nous sommes en plein inconnu; néanmoins je tenterai, à tout hasard, d'en signaler d'abord deux principales, dont la possibilité est suggérée par des exemples d'une nature assez semblable que l'on rencontre dans plusieurs de nos idiomes. Ce sont:

1° *La complexité de la forme.* — Dans le dernier état des désinences personnelles, — le seul qui nous soit accessible, — les suffixes à deux éléments *má-s, vá-s, thá-s, tá-s, tá-m,* etc., possèdent des formes plus développées que *mi, si, ti,* etc., et cette particularité a pu devenir pour ces finales une occasion de prépondérance phonétique[1]. Même remarque en ce qui

[1] On peut rappeler à ce propos, comme exemple de la relation de l'énergie tonique avec la complexité de la forme, ce qui a lieu dans la versification française, relativement à l'emploi des prépositions monosyllabiques, telles que *près, dans, sur, par, pour, vers,* etc., comparé à celui des prépositions de plus d'une syllabe, telles que *après, parmi, malgré, au devant, à travers,* etc. Les prépositions monosyllabiques, en leur qualité de proclitiques, sont toujours atones et ne peuvent, par conséquent, se placer à la césure, tandis que les autres doivent à leur forme plus développée de conserver un ictus suffisant pour leur permettre d'occuper cette place :

« Si toutefois a-*près* ce coup mortel du sort. »
(Corneille.)

« Le feu sort à tra-*vers* ses prunelles humides. »
(Boileau.)

De même pour les adverbes et les conjonctions; les monosyllabes *si, tant,* etc., ne peuvent se trouver à la fin du premier hémistiche, tandis

touche *sé, té* (= * *sa-i,* * *ta-i*) et *svá,* qui est d'origine complexe, comme l'indique la scansion védique *su-a.*

2° *La valeur numérique.* — Quand la répartition dota *mas, vas, thas, tas,* etc., de la faculté d'exprimer le pluriel et le duel, il est possible que, par suite de leur nouveau rôle, ces pronoms aient été frappés d'un accent plus énergique [1]. Cette conjecture donne également la raison du poids de la désinence dans des formes telles que *dviš-ṭhá, dviš-ṭá, didviši-vá, didviši-má,* etc., où les suffixes *thá, tá, vá, má,* offrent, à la vérité, une structure moins développée que *má-s, vá-s,* etc., mais appartiennent comme eux au pluriel et au duel. Dans *dviš-ṭám, dviš-ṭâm* (impér. duel), *dviḍ-ḍhvám,* etc., les suffixes *tá-m, tâ-m, dhvá-m,* nous présentent l'influence simultanée des deux facteurs, complexité de la forme et valeur numérique.

A la suite de ces modificateurs de l'accent il convient d'en indiquer un troisième, dont la sphère d'action est beaucoup plus restreinte et qui nous est révélé par la 2° pers. de l'impératif. Ni l'une ni l'autre des hypothèses précédentes, en effet, ne rend compte de l'accentuation de *dhí,* mais celle-ci est justifiée par le mode où figure cette désinence. Il a pour caractère propre l'*injonction;* à cette idée d'injonction vient s'ajouter dans la 2° pers. une idée *compellative,* et de la réunion de ces deux notions sur un même point naît forcément une instance plus grande de la voix non sur le radical, dont la nuance logique n'a pas varié, mais sur le suffixe, c'est-à-dire sur l'élément chargé d'exprimer la *personne* à laquelle s'adressent l'appel et l'injonction [2]. Ce

que les dissyllabes *ainsi, autant,* sont, au contraire, parfaitement aptes à le terminer, grâce à leur accent :

« Mourir en reine, ain-*si* que tu mourras en roi. »
(Racine.)

« Aimer la gloire au-*tant* que je l'aimai moi-même. »
(Id.)

(Cf. L. Quicherat, *Traité de versification française,* pp. 17-18).

[1] Comparez, chez Diez (*Gramm. des Lang. rom.*, trad. Pâris, t. I, p. 461), quelques exemples tirés du français, qui ne sont pas sans rapport avec cette hypothèse. Je crois inutile d'avertir que ceci ne doit pas être regardé comme un cas de symbolisme proprement dit, mais simplement comme l'effet d'une tendance instinctive, qui nous porte à appuyer sur les mots dans la phrase, en raison de l'importance attribuée par nous à l'idée qu'ils expriment.

[2] C'est ainsi qu'en latin *ne,* atone dans une proposition subordonnée :

troisième agent de renforcement tonique est venu se superposer aux deux autres dans les 2es pers. sg. plur. et duel impér. *dvik-ṣvá, dviṣ-ṭá, dviḍ-ḍhvám, dviṣ-ṭám,* dont il a été question plus haut et qui nous offraient déjà l'influence : 1° de la valeur numérique dans *tá;* 2° de la complexité formelle dans *svá;* 3° de la valeur numérique jointe à la complexité formelle dans *tá-m, dhvá-m* (cf. p. 171, note 1).

Quant à l'accentuation oxytonique des formes qui, comme *didviṣá,* sont, — au moins en apparence, — dépourvues de désinence personnelle, elle s'explique par l'influence analogique des personnes correspondantes douées d'un exposant pronominal et frappées du ton sur cet exposant, de telle façon qu'elles se trouvent accentuées sur la dernière syllabe : ainsi, l'accent de *didviṣá* peut avoir été déterminé par l'exemple de *dviṣ-ṭhá.*

En résumé, quelles que soient l'évolution d'où sont sortis les suffixes apparentés *tē, ti,* etc., et les causes auxquelles ils doivent d'être les uns atones, les autres accentués, le développement de ces phénomènes ne paraît pas pouvoir être mis sur le compte de modifications apportées à l'accent du thème verbal par les nuances du sens, et l'on est, je pense, en droit de conclure négativement à l'égard de la théorie qui suppose un archétype unique * *dweystay,* différencié plus tard en * *dwéysti* et * *dwistáy.*

β) En ce qui concerne l'opinion des linguistes qui regardent les formes « primaires » comme tirées des formes « secondaires » par l'addition d'un suffixe *-i,* il faut remarquer que ce système est également rendu très contestable par les considérations suivantes, qui viennent se joindre à l'objection générale tirée du parallélisme de la déclinaison et de la conjugaison et mentionnée un peu plus haut (pp. 177-178). Elle a contre elle :

1° *Les vraisemblances phonétiques.* — En effet, si, dans les pronoms-suffixes, *mi, si, ti,* sont dus au renforcement de

timeo ne veniat, prend l'accent aigu lorsqu'il a une valeur de prohibition (injonction négative) : *né sœvi.* De même l'insistance particulière qui résulte du mode interrogatif fait accentuer dans cette langue, comme en grec, des mots qui sont atones en toute autre circonstance. Ex. τίς ἀνήρ; πῶς ἔχεις; *quís homo? quót homines?* etc., en regard de ἀνήρ τις..., οὕτω πως..., *si quis homo..., quot homines tot causæ* (cf. L. Quicherat, *Traité de versification latine,* p. 350).

m, s, t, par un *i* adventice, nous sommes contraints, en vertu de l'homologie signalée entre les suffixes verbaux et les pronoms indépendants, de regarder les monosyllabes pronominaux, *ki, si,* etc., de structure similaire, qui figurent, par exemple, dans *ki(-m), sī(-m),* comme représentant *k* + *i, s* + *i,* c'est-à-dire le renforcement par *i* de types antérieurs *k, s,* et ceci nous amènerait, par une conséquence nécessaire, à formuler ce principe général : « Tout thème pronominal en *-i* consiste primitivement en une seule consonne, élargie plus tard au moyen d'un élément vocalique. » Or, le simple énoncé d'une telle conception suffit à en faire ressortir l'invraisemblance. En dehors des phénomènes de réduction déterminés par l'enclise ou la proclise, il est singulièrement difficile, pour ne pas dire impossible, à des thèmes pronominaux indépendants de vivre sous la forme d'une simple consonne. Aussi haut qu'on puisse remonter dans l'étude historique des langues sœurs, ils se montrent forcément accompagnés d'un son vocalique, et l'on n'a aucune raison de croire qu'il en ait été autrement dans la langue mère. Souvenons-nous maintenant qu'avant de se souder aux verbes les pronoms-suffixes étaient des pronoms indépendants et se comportaient comme tels dans la phrase. En cette qualité ils tombent sous le coup des observations qu'on vient de lire, et leur existence à l'état libre implique originairement l'appui d'un son vocalique, si faible qu'on l'imagine et quelles qu'aient pu être ses métamorphoses ultérieures. Pourquoi ce son n'aurait-il pu présenter l'aspect *i,* aussi bien que celui de toute autre voyelle, à la fin de l'époque où le verbe et son pronom étaient encore séparés ? Pourquoi n'aurait-on pas dit * *es si* « tu es », dans la période immédiatement antérieure à celle où l'on a dit * *es-si* (scr. *asi* = * *as-si,* ion. ἐσ-σί) ? Où est la nécessité de supposer qu'on disait alors * *es s,* d'où serait venu plus tard * *es-s,* et enfin * *es-s-i ?* Lors même que de telles formes auraient en leur faveur des possibilités théoriques, ne viennent-elles point, d'autre part, se heurter à des obstacles matériels qui leur ôtent de la vraisemblance ? Bien qu'en essayant de franchir une certaine limite dans le passé, nous ne sachions plus rien de positif sur la phonétique de la langue mère, on peut néanmoins, avec G. Curtius (cf. *Stud.,* t. IV, p. 222), trouver peu admissible que les groupes d'articulations difficiles à prononcer, engendrés inévitablement par l'annexion de suf-

fixes purement consonantiques à celles des racines verbales qui se terminent elles-mêmes par une consonne, aient réussi à demeurer en usage et à se maintenir intacts pendant le laps de temps nécessaire pour qu'un *i* additionnel vînt leur prêter un secours inattendu [1].

2° *L'analogie des langues modernes.* — En provençal, par un phénomène qui était autrefois commun à toute la famille romane et qui subsiste encore dans les dialectes de la Haute-Italie, le pronom-régime, lorsqu'il s'agglutine au verbe, peut se réduire à une simple consonne *m, t, s,* etc., pour *mi, ti, si,* ou *me, te, se.* Ex. *valer-m degra; d'amar no-t defes; no-s pot partir* (cf. Diez, *Gramm. des Lang. rom.*, trad. Pâris, t. II, p. 90). L'aspect du pronom-régime dans ces formes est tout à fait semblable à celui du pronom-sujet dans les formes « secondaires » de l'ario-européen. L'histoire du provençal, en nous apprenant que *m, t, s,* ont été créés par l'apocope des atones *mi, ti, si,* etc., montre dans quelle erreur on tomberait, si, faute de connaître les antécédents de cette langue, on partait de l'idée que *m, t, s,* représentent la forme primitive du suffixe, pour attribuer l'existence de *mi, ti, si,* à l'élargissement ultérieur de *m, t, s,* au moyen d'un élément *i;* or, rien ne prouve qu'une telle supposition, fausse sur le terrain du roman, ait plus de chances de devenir exacte si on la transporte dans le domaine ario-européen. On peut objecter, il est vrai, que c'est là un simple argument d'analogie et qu'il ne constitue pas une certitude; mais il faut avouer cependant qu'il fournit au moins une probabilité et qu'elle n'est pas favorable à la théorie en litige.

Il résulte donc des remarques précédentes que nous ne sommes nullement autorisés à expliquer les suffixes ver-

[1] La conservation proethnique de **es-s,* par exemple, est difficile à accepter, quand on voit les langues anciennes, comme les modernes, laisser tomber le suffixe *-s* dans les cas où les lois de la flexion nominale le placent à la suite d'un thème terminé lui-même en *s.* Pour tourner l'objection il faudrait à rac. **es-* substituer rac. **ese-* et rétablir le processus suivant :

1° **ese-s;*

2° **ese-s-i* (= renforcement de **ese-s* par *i*);

3° **es-s-i* (= syncope de **ese-s-i*).

Mais sur quoi se fonder pour démontrer qu'à l'époque où elle s'est agglutiné le pronom **-s,* la racine hypothétique **ese-* existait encore à l'état vocalique et qu'elle n'avait pas déjà revêtu la forme consonantique **es-* (scr. *as-*, gr. ἐσ-)? Les preuves manquent. Cf. ci-dessous § 247.

baux en *-i* par une décomposition de *mi, si, ti,* en *m + i, s + i, t + i.* Cette manière de voir trouve encore un soutien dans les objections présentées plus haut relativement à l'origine de *tu* (p. 169, note); car, si l'on repousse l'analyse de cette adformante au moyen de *t + u,* on est contraint de rejeter, par suite, celle de son homologue *ti* au moyen de *t + i.* Ce n'est pas à dire toutefois qu'il faille se fonder sur l'apparence rudimentaire des monosyllabes pronominaux à syllabe ouverte pour en inférer qu'ils possèdent une simplicité réelle (cf. p. 31, note 2). Il est, au contraire, vraisemblable qu'ils proviennent d'agrégations antérieures, réduites à l'état monosyllabique par l'action des siècles (cf. p. 50). On peut citer à l'appui le pronom *ya.* C'est un dissyllabe, ainsi que l'atteste la scansion védique *i-a* de ce pronom, employé comme suffixe dérivatif (cf. H. Kern, *Mém. de la Soc. de Ling.*, t. II, p. 321). Il est donc admissible de penser, avec M. Windisch, qu'autrefois il a pu contenir deux éléments figurés aujourd'hui par *y-* et *-a.* Même conclusion, par conséquent, à l'égard des formes *y-i, y-u,* qui sont des équivalents de *y-a.* Les pronoms *t-a, t-i, t-u, s-a, s-i, s-u,* etc., similaires de *y-a, y-i, y-u,* doivent comporter une division pareille, et il ne répugne pas d'imaginer que la consonne et la voyelle dont ils se composent sont les débris respectifs de deux facteurs pronominaux à la connaissance exacte desquels il ne nous est plus donné d'atteindre. C'est ainsi que, dans le démonstratif français *c-e,* la consonne *c-* est le dernier vestige du lat. *ecce* et la voyelle *-e* celui de *hoc* (cf. p. 31, note 2); de même, dans *ç-à, c-i,* les voyelles *-a, -i,* représentent *hāc, hīc.* Mais, bien que ces monosyllabes puisent leur origine dans des expressions complexes, on n'en voit pas moins combien on serait loin de la vérité, si l'on venait dire qu'ils ont pour forme première une consonne *ç,* élargie plus tard par l'adjonction de *-e, -a, -i,* puisqu'aucun de ces quatre éléments n'a jamais figuré isolément dans la langue sous l'aspect *ç, e, a, i.* Pourquoi, dans l'étude des désinences verbales ario-européennes, les probabilités seraient-elles plus grandes en faveur de l'hypothèse toute semblable d'un type premier *m, s, t,* et de la décomposition de *ti, tu,* etc., en *t + i, t + u?*

Pour terminer ce qui a trait à la formation des désinences verbales en *-i* et en *-ē,* mentionnons que l'élément *-i* contenu dans ces dernières (ex. *tē* = * *ta-i*) a été aussi considéré

comme une réduction du pronom *ya* par l'apocope. Cette analyse entraîne forcément celle des cas en *-ē* de la déclinaison par le même procédé. Ainsi les dat. loc. *tē, tvē,* etc., remonteraient aux groupes **ta-ya*, **tva-ya,* qui figurent dans les instr. sg. *ta-yā, tva-yā;* l'apocope de **ta-ya,* **tva-ya,* en **ta-y,* **tva-y,* aurait donné *tē, tvē,* comme l'apocope de **ta-da,* **ta-na,* **tā-sa,* etc., a donné *ta-d, ta-m, tā-s*. Le thème *ē-* de *ē-na* (§ 129), *ē-ša* (§ 121), etc., pourrait également se rattacher de cette façon à *a-ya-* (cf. le nom. sg. *a-ya-m*), en supposant scr. *ē-na* = **a-y-na,* syncope de **a-ya-na;* et ainsi des autres.

Cette interprétation du deuxième élément de *-ē* rentre à coup sûr dans le domaine des possibilités, seulement il n'est pas inutile de faire observer qu'elle ne repose sur aucune preuve indiscutable[1]. Il en est, du reste, à peu près de même de toutes les théories destinées à éclaircir les problèmes que soulève la présence des finales en *-ē* et en *-i* dans les types pronominaux. Rien ne prête plus aux conjectures que cette difficile question, mais malheureusement les divers systèmes, plus ou moins satisfaisants, que nous pouvons édifier à ce sujet ne sont guère susceptibles d'une démonstration péremptoire, et, en résumé, comme je l'ai dit p. 50, l'antiquité de ces thèmes est beaucoup trop reculée pour qu'on puisse formuler rien de certain à l'égard de leur constitution intime.

[1] Tout en émettant contre cette théorie, et surtout contre le caractère un peu trop absolu peut-être qu'elle a revêtu sous la plume de quelques-uns des chefs de la nouvelle école, des réserves commandées, je crois, par la prudence scientifique, il serait injuste de méconnaître que, le jour où elle réussirait à s'appuyer sur des arguments décisifs, elle aurait l'avantage de réduire du même coup à l'unité une série de formes variées offertes par les langues sœurs, spécialement par les idiomes ariques, dont la parenté est évidente, mais dont le processus est malaisé à déterminer. Si l'on prend, par exemple, pour point de départ deux formes premières **$ta^x ya^x$*, **$ta^x wa^x$*, et qu'on leur prête une accentuation variable, on arrive sans peine à en déduire des phénomènes d'assimilation, de syncope et d'apocope, capables de déterminer graduellement la création des doublets syntactiques **$tiya^x$*, **tya^x*, * *tay^x*, **tiy*, **tī*, **tĭ*, et * *$tuwa^x$*, **twa^x*, **tuw*, **tū*, **tŭ*. Il reste maintenant à démontrer que les choses se sont effectivement passées de la sorte, c'est-à-dire que ce processus est le seul possible et qu'aucune des formes précitées ne saurait comporter une autre explication (cf. ci-dessous, § 247).

Après avoir examiné les points relatifs à la structure des désinences verbales en *-ē*, *-āi*, il reste à dire quelques mots de leur valeur comme expression de la voix moyenne. Elle est fille de la répartition. Nous avons, en effet, reconnu dans la déclinaison que les personnes en *-ē*, *-āi*, ne sont que la variante et le renforcement de formes plus simples. Nous savons, en outre (§§ 18-22), que formes simples et formes renforcées furent primitivement égales en signification, jusqu'au jour où la répartition vint leur attribuer des valeurs distinctes. Il est donc normal de raisonner de même en matière de conjugaison et de voir dans les désinences *-ē*, *-sē*, *-tē*, etc., des finales renforcées, originairement douées d'une valeur identique à celle des désinences simples, et affectées plus tard à l'expression de la voix moyenne par l'aménagement des ressources morphologiques[1].

d) *ma-hē*, *va-hē* (= **ma-ha-i*, **va-ha-i*), sont d'une explication un peu plus difficile, en ce qui regarde l'origine des thèmes *ma-ha-*, *va-ha-*.

On s'accorde communément à voir dans *ma-hē*, *va-hē*, des représentants de **ma-dhē*, **va-dhē*, issus d'une altération de *dh* en *h* semblable à celle qui s'observe dans les impératifs en *-hi* (ex. *pā-hi* « protège » pour **pā-dhi*, cf. *ad-dhi* « mange » et véd. *çru-dhi* = gr. κλῦ-θι), et dans certains mots, tels que *hi-ta-s* « placé » pour *dhi-ta-s*. D'après cette théorie les thèmes *ma*, *va*, au lieu de s'élargir à l'aide d'un thème sifflant, comme dans *ma-s*, *va-s*, l'ont fait à l'aide d'un thème dental, comme cela a lieu dans l'abl. *ma-d* du pronom *aham* et dans les adformantes *tā-d*, *dhvā-d*. Au point de vue phonétique *-dhē* est à *-dhi* de l'impératif ce que *-tē* est à *-ti*. Schleicher y voit un équivalent du pronom de la 2^e^ pers., un parent de *-dhvē*, et il interprète la réunion des deux thèmes pronominaux *ma* + *dha* comme signifiant « moi + toi », c'est-à-dire « nous ». Mais

[1] Même au cas où l'on supposerait que *(a-)vahat* et *(a-)vahata* étaient déjà repartis entre les deux voix, à l'époque où se produisit la création de *vahatē* en regard de *vahati* (cf. pp. 175-176), la théorie ne s'en trouverait pas modifiée, car la relation :

$$\frac{\text{imparf. } (a\text{-})vahata \text{ (moy.)}}{\text{prés. } {*}vahata\text{-}i \text{ (moy.)}} = \frac{\text{imparf. } (a)vahat \text{ (act.)}}{\text{prés. } {*}vahat\text{-}i \text{ (act.)}}$$

donnée p. 176, note, fait bien voir que l'élément *-i* n'est pas un exposant de la voix. Cf. ci-dessous § 234, 1° (p. 203).

j'ai déjà établi que cette analyse du pluriel « nous » est inadmissible (§§ 186-188) : *ma* + *dha* ne peut donc signifier « moi + toi » ; d'ailleurs, ainsi que je viens de le rappeler, nous savons que dans les pronoms indépendants un thème complexe a primitivement la même valeur qu'un thème simple, et nous allons bientôt avoir l'occasion de vérifier le même fait dans les suffixes verbaux (§§ 230-232, pp. 200-202). Mettons donc à l'écart cette fausse interprétation du sens de *ma-hē*, pour en examiner seulement la forme.

Il n'y a pas à méconnaître le poids considérable et la grande vraisemblance que l'explication de *ma-hē* par **ma-dhē* emprunte à l'accord du zend et du grec (*mai-dē*, με-θα). Néanmoins, je ne la crois pas à l'abri de toute critique. Les désinences verbales n'offrent pas entre elles, dans les diverses langues sœurs, une correspondance assez constamment rigoureuse pour permettre de conclure de l'une à l'autre, dans toutes les circonstances, avec une entière sécurité. Si l'on dresse le tableau comparatif des conjugaisons grecque et sanscrite, on y constate de nombreuses dissemblances. Ainsi : 1° à une finale peut répondre une finale différente [1] ; 2° à un thème simple peut répondre un thème complexe et vice versâ [2] ; 3° à un thème complexe peut répondre un autre thème complexe qui en diffère par le second élément [3].

Parmi ces divergences, il en est qui méritent d'être plus spécialement remarquées. Telles sont les 2es pers. du parfait et de l'imparfait λέλυκα-ς, ἐδίδο-σο. Nous y voyons le grec répondre par un thème sifflant au thème dental *tha* du sanscrit *tutōdi-*

[1] Ex.	-μαι	(λύο-μαι)	répondant à	-*ē*	(*tud-ē*).
	-μην	(ἐλυό-μην)	répondant à	-*ē*	(*atud-ē*).
	-ται	(λέλυ-ται)	répondant à	-*ē*	(*tutud-ē*).
	-νται	(λέλυ-νται)	» »	-*rē*	(*tutudi-rē*).
	-σι	(λελύκα-σι)	» »	-*r*	(*tutudu-r*).
	-ς	(λέλυκα-ς)	» »	-*tha*	(*tutōdi-tha*).
	-σθω	(λυέ-σθω)	» »	-*tā-m*	(*tuda-tām*).
	-σο	(*ἐλύε-σο)	» »	-*thā-s*	(*atuda-thās*).

[2] Ex.	-μεν, -μες	(λελύκα-μεν),	répondant à	*ma*	(*tutudi-ma*).
	-σο	(*ἐλύε-σο)	» »	*thā-s*	(*atuda-thās*).
	-(ν)-των	(λυό-ν-των)	» »	(*n*)-*tu*	(*tuda-n-tu*).

[3] Ex. -με-ν (λύο-μεν), à côté du dor. με-ς, répondant à *ma-s* (*tudā-mas*).
-το-ν (λύε-τον, λελύκα-τον), répondant à *ta-s*, *tha-s*, *tu-r*, *thu-r* (*tuda-tas*, *tuda-thas*, *tutuda-tur*, *tutuda-thur*, § 224).

tha, atuda-thās. L'inverse a donc pu tout aussi bien se produire, en sorte que la combinaison scr. *ma* + *sa* se soit trouvée représentée en grec par la combinaison *ma* + *dha*, c'est-à-dire que l'on ait ici un thème complexe dont le deuxième élément ne soit point le même dans les deux langues, phénomène dont *-tu-r* (= **-ta-r*, p. 193, b), dans *tutuda-tu-r*, rapproché de -το-ν (= scr. *-ta-m*), dans λελύκα-το-ν, nous fournit un autre exemple. Comparez également sous ce rapport *-ta-s* et -το-ν (= *-ta-m*), dans *bhara-ta-s*, φέρε-το-ν.

On voit que l'on aurait tort de vouloir tirer ici des finales gréco-zendes une conséquence trop absolue et que des formes με-θα, *mai-dē*, on ne saurait passer avec une pleine confiance à la restitution d'une désinence scr. **ma-dhē*[1].

Cette hypothèse soulève d'ailleurs contre elle une autre objection, fondée sur ce qu'elle rompt le parallélisme entre les formes moyennes en *-ē* et les formes actives en *-i*. Ce parallélisme se montre partout ailleurs fort rigoureux, et les désinences moyennes y apparaissent comme reliées aux désinences actives par l'action d'un procédé uniforme. Pourquoi la relation qui existe entre *vaha-si, vaha-ti*, etc., et *vaha-sē, vaha-tē*, etc., se serait-elle trouvée brisée entre *vahā-masi* (véd.) et *vahā-mahē ?* Il n'est guère aisé d'en donner une raison plausible, tandis qu'en se plaçant à un autre point de vue, il n'est pas impossible de trouver une explication qui rétablisse la symétrie et enlève à *vahā-mahē* son caractère de forme exceptionnelle et, partant, sujette à suspicion. Reportons-nous à l'atmanêpadam du verbe substantif *as-mi* « je suis ». De sa rac. *as-* on attendrait au moyen **as-ē* (1re pers.), comme de la rac. *ās-* « s'asseoir » on a *ās-ē*, et de **as-ē* on devrait avoir ensuite *sē* par chute de l'*a*, conformément à ce qui a lieu pour la 2e pers. du sg. *sē* = *(*a*)*sē* et pour la 3e pers. *stē* = *(*a*)*stē*, en réponse aux formes de l'actif *asi, asti*. Mais, au lieu de *sē* à la 1re pers., c'est *hē* que nous trouvons. Ce *hē*, d'après ce qu'on vient de lire, ne peut être

[1] D'autant mieux que cette restitution donne encore prise à la critique suivante : dans la conjugaison sanscrite, on ne voit jamais le thème *dha*, là où son existence est avérée, figurer à d'autres personnes qu'à la 2e ; or, l'hypothèse *ma-hē* = **ma-dhē* le fait figurer dans une désinence de la 1re pers. : c'est un nouveau motif de la tenir pour discutable. Il est vrai qu'elle cesserait de l'être si l'on admettait que *ma* + *dha* = « moi + toi », mais nous savons déjà (§ 186) pourquoi cette opinion est inacceptable.

regardé que comme un équivalént et une tranformation de **sē*. Ce changement de *s* en *h* est, comme on le sait, à peu près inusité en sanscrit (cf. à ce sujet M. Ascoli, *Studj critici*, t. II, p. 308)[1]. La conjugaison du verbe *asmi* lui doit, dans l'espèce, un précieux avantage, celui de pouvoir distinguer l'une de l'autre la 1[re] et la 2[e] pers. du sg. Sans cette dissimilation, d'aspect prâcritique, elles se seraiênt confondues dans une seule forme *sē* = *(*a*)*sē*, répondant aux deux formes actives *asmi, asi*.

Puisque nous avons ici, avec la plus grande certitude, *hē* = **sē*, rien ne nous empêche de poser *s-ma-hē, s-va-hē* = **s-ma-sē*, **s-va-sē*, formes homologues à celles de l'actif *s-ma-s, s-va-s*, et de dire que les désinences *ma-hē, va-hē*, y sont pour **ma-sē*, **va-sē*. Nous savons déjà que *ma-s, va-s*, peuvent représenter *ma-si*, **va-si* (cf. p. 77, note 1, et p. 160, n° 4), et cette manière de voir vient appuyer l'hypothèse présente, puisque *s-ma-sē, s-va-sē*, sont à *s-ma-si*, **s-va-si*, comme *sē, stē*, sont à *a*)*si, a*)*sti*. On voit qu'envisagées de la sorte, les désinences pronominales en *-i* et en *-ē* de l'actif et du moyen retrouvent la plus parfaite symétrie. Mais pourquoi, dira-t-on, au lieu de **ma-sē*, **va-sē*, formes naturelles et régulières, la langue a-t-elle préféré les désinences irrégulières et altérées *ma-hē, va-hē?* Il faut sans doute en chercher la raison dans l'entraînement analogique, qui a fait rejaillir l'influence de la 1[re] pers. du sg. *hē*, où la dissimilation présentait des avantages incontestables, sur la 1[re] pers. du duel et sur celle du pluriel, où cette transformation était pour le moins superflue.

De *ma-hē, va-hē*, admis comme équivalents de **ma-sē*, **va-sē*, nous pouvons déduire que *ma-hi, va-hi*, représentent **ma-si*, **va-si*, et que ces formes sont, à l'exemple de *ma-hē, va-hē*, uniquement le fruit d'une analogie fautive. Ce qui a dû contribuer à l'enraciner dans la conjugaison, c'est que, tout erronée qu'elle était à son point de départ, elle avait du moins l'avantage d'enrichir la langue, en créant à côté de *ma-si*, **va-si*, les variantes *ma-hi, va-hi*, et de fournir par là un supplément de ressources à l'esprit de répartition qui ne manqua pas d'en profiter, lorsque se produisit la distinction des deux voix active et moyenne.

[1] Je ne parle pas ici, bien entendu, de la transformation normale de l'*s* final en *ḥ* (visarga).

§ 223. Quant à la dissemblance de constitution qui existe entre *ma-hē*, regardé comme équivalent de * *ma-sē* (c'est-à-dire comme un groupe formé de deux éléments : *ma* + *sa*), et les désinences zd. et gr. *mai-dē*, με-θα (groupes constitués à l'aide des éléments *ma* + *dha*), elle n'a rien que de très explicable. De deux choses l'une : ou, sur ce point comme sur tant d'autres, la langue mère a possédé des formations multiples, conservées plus tard ou délaissées, au gré de leur caprice, par les divers idiomes ario-européens, ou, en vertu d'un phénomène bien connu et souvent constaté, ces idiomes ont créé, chacun de leur côté, d'une manière indépendante, les formes dont il est ici question. Dans ces deux cas, les divergences qui viennent d'être signalées restent parfaitement justifiables.

Du reste, quelle que soit celle de ces opinions (*ma* + *sa* ou *ma* + *dha*) à laquelle on se rallie, l'équivalence dans l'emploi des formes *ma* + *sa*, *ma* + *dha*, et la similitude des rôles dévolus au thème sifflant et au thème dental, dans la formation de ces deux groupes, ne sortent pas du cadre des phénomènes morphologiques les plus ordinairement offerts par les langues de la famille. Ainsi le grec présente dans la conjugaison en -μι des exemples caractéristiques de cet usage simultané des thèmes *sa* et *dha*, car, à la 2e pers. de l'impératif, il possède à la fois les adformantes -ς et -θι. Ex. θέ-ς, δό-ς, ἕ-ς, en regard de στῆ-θι, δί-δο-θι, ἴε-θι, etc. Or, il n'y a pas plus loin du scr. * *bharā-ma-sē* (= *bharā-ma-hē*) au gr. φερό-με-θα que de l'impér. θέ-ς à l'impér. στῆ-θι ; le rapport est identique de part et d'autre. De son côté, le sanscrit lui-même nous montre des formations multiples, très voisines de celles-ci. Ex. 1) auprès d'impératifs en *-dhi*, tels que *çru-dhi*, le védique possède des impératifs en *-si*, tels que *jē-ši* « sois vainqueur »[1] ; 2) même remarque pour les infinitifs, où l'on rencontre à la fois des formes en *-dhyāi* et des formes en *-syāi*. Ex. *bhara-dhyāi* « porter », *rōhi-šyāi* « croître », etc. ; 3) relation semblable entre les adformantes de la 2e pers. sg. à l'impér. actif et à l'impér. moyen. Ex. *dvid-dhi* (act.), *dvik-šva* (moy.).

Enfin les disparates de ce genre entre les langues sœurs sont d'autant plus faciles à admettre en matière de pronoms-

[1] Il convient toutefois de faire observer que ces impératifs en *-si* peuvent n'être que des indicatifs employés avec la fonction impérative.

suffixes qu'on les voit se produire aussi dans la flexion des pronoms indépendants. C'est ainsi que le gén. sg. du pronom de la 1re pers. fait *ma-ma* en sanscrit, *ma-na* en zend, ἐ-με-ῖο (= *ἐ-μέ-σιο) en grec, et qu'aux dérivés du suffixe *bha* (*bhi-s, bhya-s, bhyā-m*) de la déclinaison sanscrite les idiomes germano-slaves substituent, d'après M. Bergaigne (cf. p. 135, 3°), des dérivés du suffixe *sma*. Ex. dat.-abl. plur. scr. *sūnu-bhyas*, sl. *syno-mŭ*, got. *sunu-m*. Ces phénomènes n'ont rien de surprenant. Ils prennent leur source dans l'équivalence et la synonymie primitives des thèmes pronominaux (§§ 18, 22). Grâce à elles un mot peut s'adjoindre les suffixes les plus divers, sans que la variété des formes qui en résultent fasse forcément obstacle à l'unité du sens, et l'on ne saurait trop insister sur ce fait que *tout suffixe peut, par dérivation latente, arriver à exprimer toute relation.*

Une même fonction peut donc se traduire à l'aide des exposants les plus variés et, réciproquement, un seul et même exposant peut servir aux fonctions les plus différentes. Il faut toujours se souvenir qu'en grammaire comparée il n'y a aucune corrélation entre ces deux termes : *identité fonctionnelle* et *identité phonétique*.

Est-ce à dire maintenant que je considère l'explication de *ma-hē* par **ma-sē* comme appuyée sur des preuves assez fortes pour passer au rang de vérité démontrée? Je me garderais bien de le faire, surtout à cause de la décision à peu près unanime des auteurs en faveur de *ma-hē* = **ma-dhē* et de la très grande vraisemblance qu'elle emprunte à l'accord des formes gréco-zendes ; mais j'espère en avoir dit assez pour faire voir qu'elle ne présente pas les conditions d'une certitude absolue et qu'il y a encore place pour le doute dans cette question, beaucoup moins complètement tranchée qu'elle ne paraît l'être au premier aspect.

§ 224. Désinences renfermant un *r*. — *u-r, tu-r, thu-r ; ra-m, rē, ra-n, ra-n-ta, ra-ta, ra-tē, ra-tā-m, ri-rē* (cf. J. Darmesteter, *Mém. de la Soc. de Ling.*, t. III, p. 96 ; A. Bergaigne, *ibid.*, p. 104).

1. a) Commençons par les désinences en *-ur* (*u-r, tu-r, thu-r*), indiquées à tort dans les grammaires sous la forme *-us*. En vertu de l'euphonie sanscrite et des substitutions que ses lois déterminent entre les consonnes *s, r*, et le visarga (*ḥ*) à la fin des mots, chacun sait qu'il est impossible de recon-

naître à priori si une désinence *-uḥ* prend sa source dans une forme en *-us* ou dans une forme en *-ur*.

Mais la comparaison avec le zend résout la difficulté. Cet idiome répond aux finales verbales en *-uḥ* de l'indien par des finales en *-are* qui nous ramènent à une désinence primitive * *-ar,* puisque l'*e* y est une voyelle inorganique ajoutée à l'*r* final, suivant la coutume du zend. Ex. voc. sg. *dātare* = scr. *dātar*. Des formes sanscrites telles que *dadhuḥ, babhruḥ,* etc., ont pour homologues en zend *dādhare*, *bawrare* (= * *dādhar,* * *babhrar*); donc *dadhuḥ, babhruḥ* = *dadhur, babhrur,* obscurcissements de * *dadhar,* * *babhrar.* Si l'on remarque que cette désinence * *-ar* se trouve dans les temps secondaires, on est conduit à admettre qu'elle se rattache, — directement ou indirectement, — à une désinence * *-ara,* dont elle est issue par apocope, comme les adformantes *m, s, t,* se rattachent à * *ma,* * *sa,* * *ta* (cf. 170, n° 11). On a ainsi l'équation :

-uḥ = *-ur* = * *-ar* = * *-ara* [1].

b) Les personnes en *-tuḥ, -thuḥ,* doivent, par analogie, recevoir la même explication; *-tuḥ, -thuḥ* = *-tur, -thur,* obscurcissements de *-*tar,* *-*thar* = *-*tara,* *-*thara.* Le zend répond encore ici à la première de ces désinences par la forme *-tare.* Ex. zd. *vaocātare* = scr. *ūcatur* = * *ūcatar,* contraction de * *vavacatar.* Il va de soi que ces finales doivent s'écrire *-tur, -thur*, et non *-atur, -athur,* l'*a* n'appartenant pas à la désinence, mais au thème verbal; il faut lire, par exemple: *di-dviša-thur, di-dviša-tur, tu-tuda-thur, tu-tuda-tur,* etc. Le rapprochement de ces personnes en *-tur, -thur,* avec les personnes correspondantes *ta-m, tā-m, thā-m,* et *ta-s, tha-s,* montre qu'il faut les diviser de cette manière: *tu-r, thu-r,* c'est-à-dire * *ta-r,* * *tha-r,* formes issues, comme on vient de le voir, des primitifs * *ta-ra,* * *tha-ra,* apocopés en * *ta-r,* * *tha-r* [2]. Dans * *ta-ra,* * *tha-ra,* on a les pronoms *ta, tha,* renforcés par le thème *-ra,* comme on les avait, renforcés par le thème *-na,* dans *ta-na, tha-na.* Il y a ici, entre *na* et *ra,* une équivalence fonctionnelle pareille à celle qui se rencontre dans les noms et les adjectifs, tels que :

kama-na, kama-ra, « désireux ».
kuha-na, kuha-ra, nom d'un serpent.

[1] [2] Sur la possibilité d'une forme intermédiaire en *-*ri* (*-*ari,* *-*tari,* *-*thari*), ayant précédé l'apocope en *-r* (*-*ar,* *-*tar,* *-*thar*), voyez ce qui est dit p. 195, b.

kṛka-ṇa, kṛka-ra, nom de la « perdix sylvatica ».
daha-na, dah-ra, « feu ».
pāma-na, pāma-ra, « galeux ».
mantha-na, mantha-ra, « agitation ».

c) Une analyse semblable va nous servir à déterminer la structure de la désinence *-ur*. Sachant qu'elle est pour **-ar* et comparant ** abibharar* (imparf. ind.), ** syar*[1] (prés. opt.), etc., aux formes voisines, telles que *a-bi-bhara-m, syā-t,* etc., nous voyons qu'il faut lire **a-bi-bhara-r, * sya-r*. Par suite, nous devons lire au parfait ** tu-tuda-r, *di-dviša-r,* etc. En d'autres termes, dans la finale ** -a-r* l'*a* est thématique et la vraie désinence est *-r*.

Comme dans ** ta-r, * tha-r,* et par les mêmes raisons, cet *-r,* désinence « secondaire », est une apocope du thème pronominal *ra*.

Entre cette désinence simple ** ra* et la désinence complexe ** ta-ra* (p. 193, b) nous rencontrons la même relation morphologique qu'entre les comparatifs en *-ra* (*apa-ra, ava-ra, adha-ra*, etc.) et les comparatifs en *-ta-ra* (*çuci-ta-ra, puṇya-ta-ra, ka-ta-ra,* etc.).

Un signe de l'archaïsme des terminaisons verbales, c'est que le thème *ra* a, comme je l'ai déjà dit, disparu de la liste des pronoms isolés : en dehors de la conjugaison il ne se retrouve plus que comme élément dérivatif dans la langue, où il sert à former des substantifs, des adjectifs et des comparatifs (§ 220).

2. Outre les désinences *u-r, tu-r, thu-r,* le thème *ra* figure encore dans un certain nombre de formes verbales, qui sont : *ra-m, rē, ra-n* (= ** ra-n-t*), *ra-n-ta, ra-ta, ra-tē, ra-tā-m, ri-rē.*

Après ce que l'on vient de voir, leur explication est des plus simples :

a) *ra-m* est un thème complexe formé comme *ta-m, dhva-m*. Il est au thème simple *ra* ce que le thème com-

[1] i. e. *abibharur, syur*. En regard du scr. *syur* le zd. a *hyāre,* ce qui indiquerait pour l'indien une forme longue **syār,* et non **syar;* d'après M. Osthoff la forme première du zd. ** hyare* (scr. ** syar*) s'est allongée plus tard en *hyāre* (scr. ** syār*), sous l'influence analogique de la 3e pers. du sg. *hyāt* (scr. *syāt*). Cf. *Morph. Unters.*, t. IV, p. 294.

plexe *ta-m,* est au thème simple *ta :* c'est une forme de ce pronom *ra,* renforcée par l'addition du suffixe *-m : a-dṛç-ra-m,* par exemple, présente une structure exactement homologue à celle de *a-dviš-ṭa-m, a-dviš-ṭā-m,* etc.

b) *rē* = **ra-i,* comme *sē, tē* = **sa-i, *ta-i* (§ 222, a, b); *da-dh-rē* (= **da-dh-ra-i,* rac. *dhā-*), *da-dṛç-rē* (= **da-dṛç-ra-i,* rac. *dṛç-*), sont d'une formation semblable à celle de *dhuk-šē* (= **dhuk-ša-i,* rac. *duh-*), *dviš-ṭē* (= *dviš-ṭa-i,* rac. *dviš-*), etc.

La symétrie qui règne entre les formes verbales en *-ē* du moyen et celles en *-i* de l'actif donne à penser qu'avant de s'apocoper, les formes en **-a-ra,* d'où sont sorties les désinences en *-u-r,* ont pu passer par une forme intermédiaire en *-i : *-a-ri.* En effet, par la raison qu'au moy. *tuda-tē* répond l'act. *tuda-ti,* au moy. **tu-tuda-rē* (= *tu-tudi-rē*) devait répondre l'act. **tu-tuda-ri* (= **tu-tuda-r* = *tu-tudu-r*). Si *-u-r* = **-a-ri,* variante de **-a-ra,* il faut poser également *tu-r, thu-r* = **ta-ri, *tha-ri,* variantes de **ta-ra, *tha-ra.* Or, comme ces formes appartiennent aux temps secondaires, l'analogie porterait à supposer que, *-r* provenant de **-ri, -m, -s, -t,* peuvent provenir de *-mi, -si, -ti* (cf. p. 160, n° 11) et, par conséquent *ma-s, va-s,* — désinences « primaires » qui renferment *-s,* — de *ma-si, *va-si* (cf. p. 170, n° 4). Rappelons en outre qu'en regard de *ma-s, va-s,* on a *ma-hē, va-hē,* et que la présence de *-ē* dans ces finales du moyen semble également impliquer celle de *-i* (*ma-si, *va-si*) dans les personnes correspondantes de l'actif.

c) Les formes en *ra-n, ra-n-ta, ra-ta, ra-tē, ra-tā-m* (souvent modifié en *rā-m,* par la chute de l'élément *ta-* familière aux 3es pers. du védique, cf. l'emploi de *-ē* pour *-tē,* p. 198, n° 5) présentent la même apparence que si l'on avait les désinences ordinaires *n* (= **n-t*), *n-ta, n-tē, n-tā-m,* jointes à un thème verbal en *-ra*[1], au lieu de l'être à un thème tiré de

[1] *rata, ratē, ratām,* remontent, en effet, aux formes premières **ra-nta, *ra-ntē, *ra-ntām ; * an* atone y est devenu *a* en sanscrit, après avoir passé par un état intermédiaire pour la désignation duquel j'emploierai le symbole *n̥* de la « nasale sonante » (**rn̥ta, *rn̥tē, *rn̥tām*), à titre conventionnel et sans essayer de déterminer, quant à présent, la nature exacte du son figuré par *n̥*. C'est en ce sens que j'ai indiqué par *m̥* dans ** m̥-bhi* la transition de ** a^x-m-bhi* au scr. *a-bhi* (p. 53). La même remarque s'applique aux formes pronominales **n̥-sma-, *n̥-s* (pp. 54, 169, notes), et ** m-m̥, * t-m̥*

la racine au moyen d'un autre suffixe. C'est un procédé comparable à celui qui forme, entre autres, les thèmes verbaux des 4e, 5e et 9e classes à l'aide des suffixes *ya, na, ni, nu;* ainsi la relation morphologique qui relie *vid-ra-tē* à *vid-a-tē* est du genre de celle qui existe entre *bhṛṇanti* (rac. *bhṝ-* « porter »), *mṛḍṇanti* (rac. *mṛḍ-* « réjouir »), *mathnanti* (rac. *math-* « agiter, baratter »), et leurs synonymes *bharanti, mṛḍanti, mathanti* (rac. *bhṛ-, mṛḍ-, math-*). Rapprochez encore la formation de *duh-ra-tē* (rac. *duh-*), *dviśī-ra-n* (rac. *dviś-*), *bharē-ra-ta* (rac. *bhṛ-*), *ava-vṛt-ra-n-ta* (rac. *vṛt-*), de celle de *kšubh-na-tē, a-kšubh-na-n, a-kšubh-na-ta,* etc. (rac. *kšubh-*).

d) Dans les formes en *ri-rē,* comme *da-d-ri-rē* (rac. *dā-* « donner »), le thème *da-d-ra-* (pour * *da-da-ra-*), créé par le même procédé d'élargissement, affaiblit sa voyelle en *i,* suivant la règle ordinaire; ainsi le védique *da-d-ri-)rē* est pour * *da-d-ra-)rē,* d'après l'analogie du classique *da-di-)rē.* On a dans *-ri-rē* le suffixe *-ra* employé deux fois. Cette redondance est loin d'être un fait unique, et l'on peut en rapprocher les phénomènes similaires que nous offre la déclinaison, par exemple dans les formes védiques *dē-vā-s-as,* nom. plur. pour *dēvā-s* (§ 250, n° 9) et *pṛt-su-šu,* loc. plur. pour *pṛt-su* (cf. Benfey, *Vollst. Skr. Gramm.,* § 751, note 2).

§ 225. Le tableau suivant résume les explications relatives à ces diverses désinences en *-r:*

1. *ur* = obscurcissement de * *-a-r* = * *-a* thématique + *r,* apocope du thème pronominal *ra.*
2. *tur, thur* = obscurcissement de * *ta-r,* * *tha-r.*
3. *ram* = *ra-m.*
4. *rē* = * *ra-i.*
5. *ran* = * *ra-n-t.*
6. *ranta* = *ra-n-ta.*
7. *rata* = *ra-ta* (* *r-ṇ-ta*).
8. *ratē* = * *ra-ta-i* (* *r-ṇ-ta-i*).
9. *ratām* = *ra-tā-m* (* *r-ṇ-tā-m*).
10. *rirē* = affaiblissement de * *ra-rē* = * *ra-ra-i.*

(p. 156, note). Pour plus de détails sur ces nasales, voir ci-dessous § 247.

II. — VALEUR DES SUFFIXES VERBAUX.

§ 226. Après avoir passé en revue la liste des désinences verbales et étudié leur constitution, il nous reste à rechercher s'il est possible d'y découvrir la trace d'éléments spéciaux ayant possédé dès le principe des valeurs exponentielles nettement déterminées et dont la langue se soit servie pour créer la conjugaison, en leur confiant la mission de différencier les personnes, les nombres et les voix. A cet effet, nous allons examiner le rôle que peuvent jouer dans les pronoms-suffixes la variété des thèmes, la complexité plus ou moins grande de leur structure, le triple aspect *a, i, u,* offert par la voyelle, la présence de la nasale et l'aspiration de la consonne, et de cet examen résultera la preuve qu'ici encore la répartition a tout fait et qu'il n'est pas un seul de ces facteurs dont la valeur exponentielle ait droit à être considérée comme primordiale.

§ 227. *Indétermination primitive des personnes.* — Ainsi que je l'ai signalé pour les thèmes des pronoms indépendants (pp. 15-21), les thèmes des pronoms-suffixes étaient originairement égaux en valeur. C'étaient de simples démonstratifs qui, ne distinguant pas les personnes, signifiaient uniquement « celui-ci, celui-là ». Le verbe semble avoir gardé quelques traces de cette confusion première. Ex. *ta, tā-d, s,* qui servent simultanément pour la 2e et la 3e pers. (en ce qui concerne l'emploi de *s* à la 3e pers., cf. B. Delbrück, *Das Altind. Verb.*)[1] ; *tā-d* se trouve même employé une fois à la

[1] Ceci se retrouve dans la déclinaison, où le thème *ta-* figure à la 2e pers. (ex. dat. sg. *tē*) et à la 3e (ex. nom. plur. *tē*). Pour justifier la concurrence des thèmes *tva-* et *ta-* dans la flexion du pronom *tvam* on a supposé que *ta-* y représentait *tva-* dépouillé de son *v* par l'influence de l'accentuation, ce qui ferait de l'enclitique *tē* une réduction de l'oxyton *tvé* (§ 71), mais la réalité de cette explication n'est nullement démontrée. Elle est en outre inutile, car aucune raison puisée dans l'histoire linguistique ne nous contraint de ramener à un type unique les thèmes multiples que peut offrir la déclinaison d'un même pronom. Le polythématisme y est, au contraire, un fait des plus normaux, et ce qui en a été dit au §§ 20-22 suffit à en faire sentir les causes. A leur action se joint naturellement l'influence des pertes

1re pers. dans l'Atharva-Véda. Il y a bien là, pour chacun de ces suffixes, un véritable cumul de fonctions, remplies à la fois par un seul pronom, et l'on aurait tort de se croire en présence de suffixes originairement distincts, mais réduits plus tard à l'homonymie par des vicissitudes phonétiques. Nous en avons la preuve dans le phénomène corrélatif offert par les formes verbales d'où l'élément pronominal paraît être absent et qui, au lieu d'être affectées à l'expression d'une personne unique, jouissent de la faculté de traduire en même temps des relations personnelles de nature différente. Ainsi :

1. *a* (cf. ce qui en est dit pp. 161-162) se trouve à la 3e pers. sg. et à la 2e pers. plur., ainsi qu'à la 1re pers. sg., si nous laissons de côté les questions que peut soulever le vocalisme du gr. οἶδα, οἶδε.

2. *āu* figure à la 1re et à la 3e pers.

3. *ā* (véd. pour *āu*), même observation.

4. *i*, même observation : 1re pers. sg. imparf. moy. et 3e pers. aor. pass. (Schleicher, *Cpd.*, § 292).

5. *ē*, même observation : 1re et 3e pers. sg. parf. moy., 1re et 3e pers. sg. prés. moy., ex. *çay-ē*, véd. pour *çē-tē* (cf. Benfey, *Vollst. Skr. Gramm.*, § 813), où nous avons l'emploi de la finale *-ē*, au lieu de la désinence classique *-tē*, par l'effacement du thème personnel *ta-*. C'est un fait analogue dans son esprit, sinon dans sa forme, à celui qui se constate dans la formation du futur périphrastique. A ce temps, comme je l'ai rappelé p. 161, n° 5, la 3e pers. n'est exprimée dans les trois nombres que par un nom d'agent. Ex. :

de formes éprouvées par la langue, qui l'obligent à combler les lacunes survenues parmi les cas d'un pronom donné au moyen de formes empruntées à la flexion, également mutilée, d'autres pronoms synonymes du premier. L'emploi des mêmes thèmes à des personnes différentes et celui de thèmes dissemblables à la même personne s'expliquent sans difficulté par l'équivalence originelle des racines démonstratives (cf. pp. 18-20), et la coexistence de *tvē*, *tē*, dans la déclinaison de *tvam*, ne nous donne pas plus le droit de les identifier que celle de *ta-*, *sa-*, dans la déclinaison du pronom de la 3e pers. (cf. nom. plur. scr. *tē* = * *toy*, gr. οἱ = * *soy*, loc. sg. scr. *ta-smin*, véd. *sa-smin*, etc.) ne nous autorise à supposer que *sa* y représente *ta*, dont le *t* aurait été transformé en sifflante par des facteurs inconnus. En définitive, *tē* et *tvē* sont entre eux comme *sa* et *sva-*; or, il n'existe par de motifs pour voir dans *sa* une réduction de *sva-* par chute du *v*.

sg. *dātā* « donneur » = « il donnera. »
duel *dātārāu* « deux donneurs » = « ils donneront tous les deux. »
plur. *dātāras* « donneurs » = « ils donneront. »

Ces divers phénomènes, quelles que soient d'ailleurs leurs dates respectives, sont précieux à recueillir, car, en nous faisant comprendre la possibilité pour une langue de se passer de suffixes verbaux doués d'une signification personnelle exactement définie, ils nous aident à expliquer comment la conjugaison a pu se créer au moyen de suffixes dont le rôle ne dépassait pas d'abord celui de simples démonstratifs différents par la forme, mais égaux par la valeur. En réalité, dans le verbe comme dans les pronoms indépendants, il n'y a primitivement qu'une seule personne, la troisième.

§ 228. La conjugaison emploie les thèmes *va-s* à la 1re pers., *sva, si, s* à la 2e, et *tu* à la 3e, tandis que, dans la déclinaison pronominale, les thèmes *va-s* et *tu* (dans *tu-bhyam*) appartiennent exclusivement à la 2e pers., *sva* (dans *sva-yam* et dans les composés) et *sa* à la 3e. Ceci prouve :

1° Que ces pronoms n'étaient pas encore spécialisés à l'époque où se sont créées la déclinaison et la conjugaison, et nous avons là un argument de plus en faveur de l'équivalence primitive des pronoms.

2° Que la déclinaison pronominale et la conjugaison se sont organisées peu à peu et indépendamment l'une de l'autre (cf. § 241, p. 210).

§ 229. Dans la conjugaison, la 2e et la 3e pers. s'expriment toutes deux tantôt à l'aide d'un thème dental, tantôt à l'aide d'un thème sifflant. La 1re pers., au contraire, possède parmi ses exposants deux thèmes de forme labiale (*ma, va*) qui lui sont spéciaux et qu'elle ne partage avec aucune autre. En outre, si, comme l'observation en a déjà été faite au § 23 (p. 20), nous réunissons en un seul et même groupe tous les thèmes indistinctement qui figurent soit dans la conjugaison, soit dans la déclinaison, nous constatons encore que le thème *ma* est le seul de ce groupe qui appartienne d'une manière exclusive à la 1re pers. en qualité de thème principal, c'est-à-dire comme thème simple employé isolément, ou comme facteur initial d'un thème complexe. Il y a là l'indice qu'à l'époque où a commencé la répartition des formes, la personne expri-

mant le « moi » s'est distinguée d'abord des deux autres, confondues encore en une seule et exprimant le « non-moi ». C'est seulement plus tard que « toi » s'est distingué de « lui », et encore cette distinction est-elle demeurée incomplète dans sa forme, puisque nous venons de voir qu'un certain nombre de désinences (*s, ta, tā-d*) ont continué d'être communes aux deux personnes.

§ 230. *Complexité des adformantes.* — Elle est primitivement indifférente et dépourvue d'action sur le sens ; elle ne sert de caractéristique ni pour la distinction des voix, ni pour celle des nombres, ni pour celle des personnes. Ex. :

1° Voix : des deux côtés se rencontrent à la fois des formes simples comme *ta* (commun aux deux voix), *va, ma* (act.), et des formes complexes comme *tā-m* (comm.), *tha-s, ta-m* (act.), *thā-s, dhva-m* (moy.), etc. De plus, exception faite d'un petit groupe de désinences moyennes contenant plus de deux facteurs, telles que *mahē, vahē, mahāi, vahāi* (= **ma-ha-i*, **va-ha-i*, **ma-ha-ē*, **va-ha-ē*), on peut dire que le plus grand nombre des formes complexes se présentent dans les deux voix avec le même degré d'élargissement. Ainsi à *ma-s* (*ma-si*), *va-s, tha-s, ta-s, ta-m, tā-m, ta-na, tha-na,* etc., thèmes à deux éléments de l'actif, on peut comparer les thèmes à deux éléments du moyen : *ma-hi, va-hi, sē* (= **sa-i*), *tē* (= **ta-i*), *thē* (= **tha-i*), *rē* (= **ra-i*), *thā-s, thā-m, tā-m,* etc.

2° Nombres : les trois nombres présentent simultanément des adformantes simples et complexes. Ex. :

a) Adformantes simples.

sg. *mi, ni, si, ta, tha, ti, dhi,* etc.
duel. *va.*
plur. *ma, ta, tha,* etc.

b) Adformantes complexes.

sg. *tā-m, thā-s, tā-d,* etc.
duel *ta-m, tā-m, thā-m ;*
va-s, tha-s, ta-s, etc.
plur. *n-tā-m, dhva-m ;*
ma-s ;
n-tā-d, dhvā-d, etc.

On voit en outre que, dans ces désinences complexes, la présence des suffixes *-m, -s, -d,* n'a aucun rapport avec l'expression de tel ou tel nombre en particulier, puisque chacun

d'eux se rencontre indifféremment au singulier, au duel et au pluriel.

3° Personnes : chacune des trois personnes nous présente tantôt l'emploi de la forme simple, tantôt celui de la forme complexe. Ex. :

1re pers. *ma, ma-s ; va, va-s,* etc.
2° pers. *tha, thā-m, tha-s, thā-s ; dhva, dhva-m, dhvā-d ; ta, ta-m, tā-d,* etc.
3° pers. *ta, tā-m, ta-s, tā-d,* etc.

§ 231. La plupart des flexions surabondantes que possédait la conjugaison ont été réparties entre des voix, des temps et des nombres différents. Quelques-unes cependant ne l'ont pas été, et l'on peut voir une même personne d'une voix, d'un temps et d'un nombre donnés se montrer sous une double ou triple forme. Ainsi :

a) Au prés. de l'impér. act., la 2e pers. du plur. est en *ta* dans le scr. classique et en *tā-d* dans le scr. védique.

b) Au prés. de l'impér. moy., la 2e pers. du plur. s'exprime à la fois par la forme simple *dhva* (véd.) et par les formes complexes *dhvā-d* (véd.), *dhva-m* (scr. class.) [1].

c) Au lieu des désinences simples *ta, tha,* le védique emploie également les formes amplifiées *ta-na, tha-na,* sans que cet élargissement en modifie la signification.

Cette équivalence des adformantes simples et complexes peut se comparer à celle qui existe, dans la déclinaison pronominale, entre *mā, tvā, tubhya, id, asmāka, yušmāka, sa,* * *asmi* (p. 47), *tā,* etc., et les formes élargies *mā-m, tvā-m, tubhya-m, asmāka-m, yušmāka-m, ida-m, ida-d* (p. 62), *sa-s, asmi-n, tā-ni.*

§ 232. J'ai déjà eu l'occasion de faire des remarques analogues au sujet des pronoms isolés et d'établir que la valeur numérique y est entièrement indépendante de la complexité du thème (§ 188). On y a vu les pluriels et les duels *na-s, va-s,*

[1] Que le pronom *dhva-* soit sans doute, comme son congénère *tva,* une forme complexe, cela résulte des exemples védiques, où le mètre impose pour ce thème la scansion dissyllabique * *dhu-a-* (cf. p. 171, note 1). Mais ce pronom-suffixe est présenté ici comme une forme simple par les mêmes raisons qui ont fait, dans la déclinaison pronominale, traiter de désinences simples les désinences complexes *bhya, sya,* etc. (cf. p. 3, note).

vā-m, a-sma-d, offrir exactement la même structure que les singuliers *sa-s, ka-s, ya-s, mā-m, tvā-m, tā-m, a-smā-d,* et le pronom *sa* présenter au singulier des formes beaucoup plus complexes qu'il ne le fait aux autres nombres. J'ai également montré que les pronoms indépendants du pluriel et du duel « nous, vous, eux », ne peuvent pas s'interpréter comme des dvandvas pronominaux, c'est-à-dire comme des formes composées de deux thèmes ayant chacun une signification distincte, de façon que « nous » = « moi + lui » (ou « moi + toi »), « vous » = « toi + lui » (ou « toi + toi »), « eux » = « lui + lui ». Ce qu'on vient de lire au sujet de la complexité des adformantes verbales et de son insignifiance relativement à la traduction de la valeur numérique confirme cette assertion. Car s'il en eût été autrement et que cette complexité se fût trouvée en rapport avec l'expression du nombre, on n'aurait eu dans la conjugaison que des formes complexes au pluriel et au duel et des formes simples au singulier.

On pourrait opposer à cela que les formes simples du pluriel et du duel étaient peut-être, dans l'origine, des formes complexes et qu'elles ont été mutilées par le temps. Mais cette objection perd toute valeur quand on l'examine de près, car : 1° c'est une affirmation qui ne s'appuie sur aucune preuve positive : 2° lors même que ces désinences proviendraient d'anciennes adformantes à éléments multiples, il n'en est pas moins certain que toute hypothèse d'une relation quelconque entre la complexité du suffixe verbal et la notion du nombre se trouve infirmée par la présence de formes complexes au singulier. Si, dans *ma-s, tha-s,* les groupes *ma* + *sa, tha* + *sa,* avaient primitivement signifié « moi + lui », « toi + lui », comment pourrait-il se faire que dans *thā-s* le groupe homologue *tha* + *sa* signifiât simplement « toi » ? Comment expliquerait-on davantage que *vaha-tām,* par exemple, soit un singulier, pendant que *a-vaha-tām,* comme *vahā-tām,* est un duel, ces trois formes ayant toutes la même désinence complexe *tā-m* (= *ta*+*ma*) ?

§ 233. *Allongement de la voyelle.* — Ce phénomène n'a pas plus de portée que le précédent. Comme lui il est d'une indifférence absolue en ce qui concerne la distinction des voix, des nombres et des personnes. Ex. :

1° Voix ; les deux voix possèdent à la fois des formes à

voyelle brève (act. *tha-s, ta-s, ta-m;* moy. *dhva-m*) et des formes à voyelle longue (act. *tā-m;* moy. *tā-m, thā-m, thā-s*). Faisons observer que, parmi celles-ci, *tā-m* est commun à l'une et à l'autre voix.

2° Nombres : la voyelle longue n'est une caractéristique ni du pluriel ni du duel, puisqu'elle peut se trouver au singulier (*thā-s, tā-m*) et que, d'autre part, à côté de pluriels et duels longs (*n-tā-m, tā-m, thā-m*), on a des pluriels et des duels brefs (*dhva-m, ta-m, tha-s, ta-s*).

Nous avons eu à noter un fait identique dans la déclinaison pronominale, où nous avons trouvé le singulier et le duel pourvus tantôt de la brève (*tva-m, yu-va-m*), tantôt de la longue (*tvā-m, yu-vā-m*), la désinence *-bhya-m* brève au pluriel (*yu-ṡma-bhya-m*), comme elle l'est au singulier (*tu-bhya-m*), et le pluriel bref *a-sma-d* (1re pers.), en regard du singulier long *a-smā-d* (3e pers.).

3° Personnes : en ce qui touche la distinction des personnes, son rôle est tout aussi complètement dépourvu de signification : ainsi la 2e pers. a les thèmes brefs *tha-* et *dhva-* dans *tha-s, dhva-m,* tandis qu'elle a les thèmes longs *thā-* et *dhvā-* dans *thā-s* et *dhvā-d.*

Il faut donc se garder d'attribuer l'allongement de *tā-m* (3e pers.) au désir de distinguer cette adformante de celle de la 2e pers. *ta-m*. La langue, comme chacun le sait, ne crée pas ces différences dans un but d'expression. Elle se borne à les utiliser, longtemps après qu'elles sont apparues [1]. Il y a ici une appropriation tardive, pareille à celle qui a réparti *tva-m* et *tvā-m* entre le nominatif et l'accusatif, ou *ta-m* et *tā-m* (du pron. *sa*) entre le masculin et le féminin.

§ 234. *Affaiblissement de la voyelle* [2]. — L'emploi de formes en *-i* ne sert à caractériser ni la voix, ni le nombre, ni la personne. Ainsi :

1° Voix : *-i* se trouve comme *-a* aux deux voix. Ex. act. *a, ma, ta, tha, mi, ti, dhi* (*hi*), etc.; moy. *ta, sva, dhva, i, mahi, vahi,* etc.

Remarquons en outre que, *-ē* du moyen étant pour **-a-i,* en définitive les finales en *-ē* rentrent dans les finales en *-i,*

[1] En ce qui concerne l'origine des différences de quantité dans les thèmes pronominaux en -A, se reporter aux §§ 11, 58, et 221, n° 1).

[2] Pour le sens de cette expression, voir p. 4, note 2.

et qu'il en est de même pour les adformantes en *-āi* (= * *-a-ē* = * *-a-a-i*). Voir ci-dessus p. 187, note.

Si cet *-i* était, comme on l'a dit parfois, le signe de l'actif, comment expliquer la présence de cette voyelle dans les désinences du moyen, soit à l'état pur (*i, mahi, vahi*), soit engagée dans les formes en *-ē* (*ē, mahē, vahē*) et en *-āi* (*āi, mahāi, vahāi*)? Comment surtout l'expliquer dans la seule désinence qui soit spéciale au passif, celle de la 3e pers. de l'aoriste, et qui se trouve justement être une forme en *-i*: *ajani* « il naquit » (rac. *jan-* « engendrer », cf. Schleicher, *Cpd.*, § 292)?

2° Nombres : en regard des singuliers *i, ni, mi, si, ti*; etc., on a les pluriels et les duels *masi, nti, mahi, vahi*. La même indifférence se manifeste, comme on doit s'y attendre, dans les adformantes en *-ē* (* *-a-i*) et en *-āi* (* *-a-ē* = * *-a-a-i*.) Ex. sg. *ē, sē, tē, āi, sāi, tāi,* etc. ; plur. et duel *mahē, vahē, dhvē, tē, ntē, mahāi, vahāi, dhvāi, tāi, ntāi,* etc. Comparez ce qui se passe dans la déclinaison pronominale, où l'on voit, par exemple, la forme *tē* figurer au singulier (décl. de *tvam*), au duel et au pluriel (décl. de *sa*).

3° Personnes : les formes en *-i* se présentent aux trois personnes, tout aussi bien que les formes en *-a*. Ex. :

1re pers. *i, mi, ni, masi,* etc.
2e pers. *si, dhi* (*hi*).
3e pers. *i* (aor. pass.), *ti, nti.*

§ 235. *Obscurcissement de la voyelle* [1]. — Des conclusions pareilles s'appliquent à l'emploi des formes en *-u* :

1° Voix : cette variante ne se trouve, il est vrai, qu'à l'actif [2], mais elle s'y manifeste dans un trop petit nombre de formes (*tu, n-tu, u-r, thu-r, tu-r*) pour constituer une caractéristique de la voix.

2° Nombres : elle figure à la fois au singulier, au duel et au pluriel. Ex. :

sg. *tu.*
duel *thu-r, tu-r.*
plur. *n-tu, u-r.*

[1] Pour le sens de cette expression, voir p. 4, note 2.

[2] Elle se rencontre aussi au moyen, mais sous une forme déguisée, si l'on admet que *sva* (2e pers. sg. impér.) soit un thème à deux éléments, comme le suggère la scansion véd. *su-a*, et qu'il représente * *su* (équivalent de *sa*) + * *a* ou * *va* (cf. pp. 69-71).

Elle est donc sans relation avec l'expression numérique.

3° Personnes : elle ne sert pas davantage à les distinguer, puisque, à côté des 3es pers. en *tu, n-tu, u-r, tu-r,* se trouve la 2^{e} pers. en *thu-r*.

Des faits qui précèdent on peut rapprocher ce qui a été dit plus haut (pp. 116-117, 121, 124, 126, 133, 137) sur la variation de la voyelle soit dans les thèmes, soit dans les désinences de la flexion pronominale, et sur le rôle dépourvu de signification qu'elle y jouait au début.

§ 236. *Nasalisation.* — Elle ne se rencontre qu'à la 3^{e} pers. plur. : *a-vaha-n-ta, vaha-n-ti, vaha-n-tu, a-vaha-n*(*-t*). Quelque opinion qu'on professe touchant sa nature, cette « nasalisation » est, comme je l'ai déjà dit, d'un aspect semblable à celle que nous avons déjà rencontrée dans certains acc. plur. de la déclinaison pronominale (* *ta-ñ-s,* * *ka-ñ-s,* * *i-ma-ñ-s,* etc., pp. 106-107), et nous la retrouverons dans celle des substantifs, où elle occupe en outre un emploi caractéristique dans la formation du plur. ntr. des thèmes à consonne (*hṛndi, manāñsi.*) Bien que dans les adformantes verbales elle ne figure qu'au pluriel, on ne peut y voir un exposant du nombre ; cela ressort de l'analogie matérielle qui relie ces formes aux pluriels pronominaux et nominaux dont il vient d'être question. En effet, dans * *ta-ñ-s,* * *ka-ñ-s,* etc., nous savons que la nasale n'est pas un exposant numérique (p. 124, 4°). Il n'est donc pas étonnant que dans la conjugaison, si proche parente de la déclinaison [1], elle n'ait pas

[1] Il n'y a pas, dans le principe, de différence essentielle entre la conception du verbe et celle du nom. Chez le premier, le suffixe pronominal a gardé, en la précisant, sa valeur démonstrative ; chez le second, la langue l'a amené, par une gradation insensible, du sens démonstratif au sens relatif : toute la distinction est là. Quand je dis : *vaha-tị* « celui qui transporte » (i. e. « bœuf de trait »), ou *vaha-ti* « il transporte », j'emploie dans les deux cas le même mot, c'est-à-dire un thème nominal *vaha-* (= « vector »), auquel s'adjoint un élément pronominal identique dans le verbe et dans le nom, ou tout au moins cachant derrière une forme unique *ti* deux thèmes démonstratifs étroitement apparentés à un ancêtre commun, le pronom *ta*. Dans les deux cas le mot présente la même apparence, mais il est nuancé dans sa signification par la loi d'aménagement ; ainsi *vaha-ti* « il transporte » est pour : « celui-ci transporte » = *vector-iste* (*est*), l'affixe y a le sens démonstratif ; tandis que *vaha-ti* = « celui qui transporte » = *vector-qui* (*est*), et ce même affixe y a pris le sens relatif.

Dans les thèmes pronominaux le sens relatif, comme l'interrogatif,

possédé non plus une valeur primordiale, et que l'attribution de la relation plurielle aux formes où figure cet élément soit le fruit d'une répartition ultérieure. Ceci est également vrai dans les deux hypothèses : 1° soit qu'on interprète *vahanti* comme une nasalisation proprement dite de *vahati* (p. 169, note) ; 2° soit que, d'après l'analogie de * *ka-ñ-s* supposé = * *ka-n'-s* pour * *ka-na-s* (§§ 163 et 250, n° 8, b), on regarde les désinences *n-ti, n-t,* etc., comme renfermant un représentant du pronom * *na*. Que les groupes pronominaux apparentés au groupe primordial * *na*^{x}-*ta*^{x} aient pris le sens d'un pluriel avant ou après l'époque de leur fusion avec le thème verbal, il n'en est pas moins évident que l'élément *na* y était originairement dénué de rapport avec l'expression du nombre, puisque l'on ne saurait envisager ces désinences comme renfermant un dvandva pronominal *na* + *ta* = « lui + lui » i. e. « eux », après avoir vu aux §§ 186-188 (p. 126) les raisons, confirmées par le § 232 (p. 201), qui interdisent d'expliquer de cette manière la signification plurielle du pronom « eux », aussi bien que celle des pronoms « nous, vous ». Tout thème complexe ayant la même valeur numérique qu'un thème simple, * *na*^{x}-*ta*^{x} ne constitue pas plus un pluriel que * *ta*^{x} ; le plur. * *vaha-na-ti* est en quelque sorte au sg. *vaha-ti* comme l'instr. *a-na-yā* est à son équivalent véd. *a-yā,* et nous savons que *a-na-yā* est un singulier aussi bien que *ā-yā* (cf. p. 169, note, et ci-dessous § 250, n° 8, b).

§ 237. *Aspiration de la consonne.* — A la place du thème à consonne sourde *ta-,* dans la plupart des désinences de la 2e pers., on trouve sa forme aspirée *tha-* (*tha, tha-s, thā-s,* etc.), ou le thème parent *dha-,* pourvu d'une aspirée sonore (*dhi, dhva, dhva-m, dhvā-d.*) Ces variations de l'adformante dentale ne caractérisent particulièrement ni la voix ni le nombre, car le thème *tha-* se rencontre aux deux voix et aux trois nombres, et le thème *dha-* aux deux voix et à deux nombres, le singulier et le pluriel. Il en ressort donc bien nettement

n'est qu'un dérivé du sens démonstratif, et les langues de notre famille présentent encore des traces bien visibles de cette filiation ; mentionnons entre autres le thème *ka,* employé par le zend avec les trois valeurs démonstrative, relative et interrogative (cf. Hovelacque, *Gramm. zende,* p. 251, § 191), et le thème *yi* (à l'acc. *yi-m*) qui figure dans le même idiome tantôt comme démonstratif, tantôt comme relatif (cf. Bopp., *Gramm. comp.*, §§ 237, 283).

que l'emploi du *th-* et du *dh-* en regard du *t-*, dans les désinences de la 2ᵉ personne, n'a eu primitivement aucune valeur comme exposant d'une relation spéciale.

§ 238. On a cherché parfois à expliquer ce *th-* en supposant que l'aspiration y avait été déterminée par le voisinage d'un *v* ou d'un *s*, aujourd'hui disparu (*tha-* pour **tva-* ou **sta-*). C'est une conjecture à abandonner, car elle est absolument gratuite, aucune preuve ne l'appuie et le rapprochement des langues sœurs est loin de la confirmer. Même observation pour *dh-* expliqué par **sdh-* (cf. Schleicher, *Cpd.*, § 123, 2, et § 284).

Si nous portons nos regards au delà de la région des suffixes verbaux, nous trouvons des exemples analogues à cette coexistence des adformantes *t-, th-, dh- :*

1° Dans les formations nominales. Ex. *mara-ta* « la mort », *çak-ti* « la force », *gā-tu* « le chant », et *gā-thā* « le chant », *vī-thi* « la rangée », *dava-thu* « l'anxiété ».

2° Dans les formations d'origine numérique. Ex. *tri-ta* (véd.) « le troisième », *sahasra-ta-ma* « le millième », et *panca-tha* (véd.) « le cinquième », *sapta-tha* (véd.) « le septième », *pratha-ma* « le premier ».

3° Dans les formations d'origine pronominale telles que : a) *ka-thā* « comment? », zd. *ka-tha; ka-dha-* « où? » (cf. *ka-dha-prī, ka-dha-priya*), zd. *ka-dha* « comment? » (A. Fick, *Vergl. Wörterb.*, t. II, p. 294); b) *a-tha, a-dha* « mais, ensuite », employés fréquemment l'un pour l'autre dans les Védas.

4° Dans certaines racines verbales qui nous offrent l'usage simultané des divers degrés de la consonne dentale, sans que ces variations exercent la moindre influence sur la signification du mot. Ex. :

lōṭāmi, luṭhāmi « rouler ».
luṇṭayāmi, luṇṭhayāmi, luṇḍayāmi « dérober ».
ruṇṭāmi, ruṇṭhāmi, ruṇḍāmi « dérober ».
māthava, mādhava « boisson enivrante » [1].
vēthē, vēdhāmi « demander ».
mēthāmi, mēdāmi, mēdhāmi « frapper, comprendre ».
mēthi, mēdhi (dérivés des rac. précédentes) « aire à battre le grain ».

[1] Cf. A. Kuhn, *Der Herabk. des Feuers*, p. 159.

nāthē, nādhē « demander ».
gōdē, gōdhē « jouer ».
guṇṭhayāmi, guṇḍayāmi « couvrir, protéger ».
vaṇṭayāmi, vaṇḍayāmi « partager, distribuer ».
drākhāmi, dhrākhāmi « se dessécher ».
dravāmi, dhravāmi « aller, courir », etc., [1].

On peut rapprocher de ce phénomène celui que présentent en grec la concurrence des suffixes -το, -θο, et -τη, -θη, dans les mots φάλαν-το-ς, φάλαν-θο-ς, κολοκύν-τη (att.), κολοκύν-θη, et les formes ion. δέκομαι, δοκός, τετύκοντο, τύκος, comparées à δέχομαι, τεύχειν, etc. (cf. Schleicher, *Cpd.* § 142, 3 ; H. Roscher, *Curtius' Stud.*, t. I, b, p. 66 ss, et t. II, p. 144 ss).

L'existence de la consonne aspirée à côté de la non-aspirée, dans les exemples qui viennent d'être cités, ne comporte ni l'hypothèse d'une influence exercée antérieurement par une articulation voisine (*v* ou *s*), ni celle d'une mutilation subséquente. On est donc fondé à penser qu'il en est de même pour les suffixes verbaux, et que les thèmes personnels *tha-*, *dha-*, parents et substituts de *ta-*, ne doivent en aucune façon leur origine à l'action problématique d'une sifflante ou d'une semi-voyelle.

III. — CHRONOLOGIE DE L'ÉVOLUTION DES SUFFIXES VERBAUX.

§ 239. Nous savons par ce qui précède que dans les finales du verbe la distinction des personnes, des nombres et des voix n'a rien de primitif et qu'elle est le fruit d'une lente évolution, caractérisée par la répartition progressive des formes dont disposait la langue. Essayons maintenant d'esquisser suivant quel ordre probable s'est opérée cette différenciation des éléments désinentiels :

1° *Personnes.* — La 1re s'exprime dans les verbes au moyen de thèmes spéciaux (*ma-, va-*) qu'elle ne partage avec aucune autre. Mais elle seule jouit de ce privilège ; car, si la 2e pers. possède en propre les thèmes *th-* et *dh-*, elle partage avec la 3e les thèmes *s-* (§ 227) et *t-*. Conclusion : c'est la 1re pers. qui

[1] Voir en outre § 16 (pp. 13-14). Sur l'origine de ces diverses formes, cf. MM. Grassmann, *Kuhn's Zeitschr.*, t. XII, p. 82 ss., et F. Baudry, *Mém. de la Soc. de Ling.*, t. I, p. 340.

s'est distinguée d'abord des deux autres. Celles-ci étaient alors confondues en une seule et les formes qui servaient à les indiquer signifiaient indifféremment « toi » ou « lui » (cf. § 227). On se rappelle que nous avons eu à faire la même observation au sujet de la distinction des personnes dans les pronoms isolés (§§ 23-26).

2° *Nombres.* — La 1re pers. s'exprime par le thème *m-* au singulier et au pluriel ; la 3e présente le thème *t-* au singulier, au duel et au pluriel. Conclusion : la distinction des personnes était déjà opérée et leurs exposants fixés lorsque se produisit la distinction des nombres.

3° *Voix.* — Si l'on compare certaines formes de l'actif aux formes correspondantes du moyen, par exemple *si, thas, ti, tas, nti, tām,* etc., à *sē, thē, tē, ntē, tām,* on voit qu'il y a des deux côtés une identité absolue entre les thèmes (*sa-, tha-, ta-,* etc.) respectivement chargés de traduire les personnes et les nombres. Conclusion : l'expression de la personne et celle du nombre étaient déjà fixées à l'époque où a surgi la distinction des voix.

§ 240. D'après cet ensemble de faits on peut donc rétablir comme il suit l'histoire des pronoms-suffixes et la chronologie de leur évolution :

1er temps. — Thèmes pronominaux équivalents, à signification démonstrative générale, sans distinction de personnes.
2e temps. — « moi » distingué de « toi-lui ».
3e temps. — « toi » distingué de « lui ».
4e temps. — Distinction des nombres.
5e temps. — Distinction des voix.

En comparant ce processus avec celui des pronoms indépendants (§§ 26, 217-219) on voit que des deux côtés la marche est la même pour les trois premiers temps. Au delà les deux ordres de pronoms divergent, en raison des besoins différents qu'ils sont appelés à satisfaire. Ex. :

Processus des pronoms indépendants.

1er temps. — Thèmes pronominaux équivalents, à signification démonstrative générale, sans distinction de personnes.

2^e^ temps. — « moi » distingué de « toi-lui ».
3^e^ temps. — « toi » distingué de « lui ».
4^e^ temps. — Distinction des cas.
5^e^ temps. — Distinction des nombres.
6^e^ temps. — Distinction des genres.

§ 241. De l'examen des désinences de la conjugaison il ressort que la période pendant laquelle elle s'est organisée est vraisemblablement antérieure à celle où s'est organisée la déclinaison. En effet :

1° Dans toute la famille elle présente plus d'unité que celle-ci : c'est le signe d'une plus longue évolution dans le temps. Ainsi que la remarque en a été faite dans l'introduction, les formes linguistiques commencent toujours par la diversité, l'unité ne vient que plus tard. C'est la lutte pour la vie, où une forme finit à la longue par étouffer les autres. La diversité et l'incohérence de la déclinaison, tant nominale que pronominale, comparées à la régularité et à la simplicité relatives des formes du verbe, montrent nettement qu'à la conjugaison appartient la priorité (cf. G. Curtius, *La chronologie dans la formation des langues indo-germaniques,* trad. A. Bergaigne, p. 67).

2° Elle ne possède aucune trace du genre. Tandis que, dans les pronoms indépendants, *ta-m* est masculin et *tā-m* féminin, dans les suffixes verbaux *-ta-m,* comme *-tā-m,* désigne tout aussi bien un sujet féminin ou neutre qu'un sujet masculin. Ses formes se trouvaient donc déjà fixées dans un temps où le genre était encore inconnu de la langue.

3° Elle est également antérieure à la création du nombre dans les pronoms indépendants ; sinon nous retrouverions, dans les suffixes verbaux du duel et du pluriel, des formes identiques à celles par lesquelles ces pronoms expriment chacun de ces deux nombres dans leur déclinaison. Or, rien de pareil n'a lieu : aux duels pronominaux *tāu, tē,* aux plur. *tē, tā-s, tā-ni,* le verbe répond par le duel *ta-s,* par le plur. *n-ti,* et le suffixe *-ni,* qui figure dans le plur. ntr. *tā-ni,* se retrouve à l'impératif avec la fonction du sg. Ex. *vahā-ni.*

4° Antérieure à la création du nombre et du genre dans les pronoms, elle l'est encore à celle du cas. En effet, nous rencontrons dans les suffixes verbaux les finales caractéristiques des principales flexions casuelles que nous a livrées la

déclinaison pronominale : *-s, -m, -d, -na* (dans *ta-na*), *-i, -ē, -āi,* etc., et il est bien évident qu'au moment où le verbe les a mises en œuvre, ces finales ne pouvaient encore avoir reçu la fonction de spécifier les différents cas, puisque le pronom-suffixe n'en peut comporter qu'un seul, celui du *sujet,* c'est-à-dire le nominatif; autrement nous devrions n'y rencontrer que des désinences pareilles à celles des nominatifs pronominaux tels que *aha-m, tva-m, sa-s,* etc., et non des désinences de l'instrumental, du datif, de l'ablatif, etc., telles qu'on les trouve dans *-ta-na, -tē, -tāi, -tā-d, -dhvā-d* (cf. *tē-na, tē, * tāi, tā-d,* etc.). L'emploi de ces formes dans le verbe en qualité de nominatifs prouve donc de la manière la moins contestable que la langue ne leur avait pas encore attribué de valeurs casuelles proprement dites au moment où la conjugaison s'est formée et qu'il faut, dans l'histoire de l'ario-européen, assigner une date beaucoup plus récente à la première ébauche de son système de déclinaison.

Cette antériorité des formes conjuguées relativement aux formes déclinées explique pourquoi les groupes qui composent les pronoms-suffixes présentent une moins grande complexité que ceux des pronoms indépendants. Si l'on excepte, en effet, quelques désinences du moyen plus particulièrement étendues (*mahē, vahē,* etc., pour ** ma-ha-i, * va-ha-i*), le nombre des facteurs apparents n'y dépasse jamais celui de deux (*ma-s, tha-s, va-s, ta-m,* etc.). La raison en est sans doute que le pronom-suffixe appartient à une période plus ancienne de la langue, où, celle-ci ayant moins vécu, l'agrégation des éléments pronominaux n'avait pas encore eu le temps d'atteindre les proportions auxquelles elle devait arriver plus tard. Lorsque, par l'agglutination croissante des thèmes, les pronoms indépendants eurent acquis dans la suite une plus grande extension, la conjugaison repoussa l'emploi de ces nouveaux groupes, pour éviter un appesantissement des formes verbales qui les eût rendues trop difficiles à employer. En effet, grâce à l'augment, au redoublement, aux caractéristiques des classes et à la série des moyens dont se sert le sanscrit pour créer des causatifs, des désidératifs, des intensifs, etc., le thème verbal est susceptible d'acquérir un développement considérable. C'est ainsi que de la simple racine monosyllabique *sthā* « être debout » on peut tirer, si l'on veut, un conditionnel de désidératif de

causatif, tel que *atiṣṭhāpayiṣiṣya-*. Imaginons maintenant qu'à un radical de cette longueur il eût fallu, au lieu d'un groupe pronominal renfermant un ou deux éléments, ajouter un groupe pronominal d'une complexité égale à celle que présentent, par exemple, *a-sma-bhya-m* ou *yu-va-yō-s,* n'est-il pas évident que la forme verbale s'en serait trouvée alourdie au point de devenir d'un maniement à peu près impossible ? En supposant même que des expressions aussi compliquées aient existé à une époque quelconque de la langue, la longue évolution subie par le verbe et la simplification qui en était la suite nécessaire ne pouvaient manquer d'en amener graduellement la chute.

IV. — Résumé du chapitre IV.

§ 242. 1. Les pronoms-suffixes qui constituent les désinences dans le verbe sanscrit sont formés de la même manière que les pronoms indépendants, et les facteurs dont ils se composent se retrouvent tous parmi ceux-ci, à l'exception des thèmes *ra, dha.*

2. Comme le pronom indépendant, le pronom-suffixe peut se présenter à l'état simple (*ta*) ou complexe (*ta-s*), et la voyelle peut s'y montrer soit sous la forme *a,* avec ou sans allongement (*ta-m, tā-m*), soit sous les formes *i, u* (*ti, tu*).

3. Comme le pronom indépendant, il ignore primitivement la distinction de la personne, du nombre et du genre, et ses nombreuses variantes sont, à l'origine, égales en signification ; leur valeur commune est celle du démonstratif le plus général : « celui-ci, celui-là. »

4. Comme chez le pronom indépendant, c'est la loi de répartition qui a introduit ultérieurement dans les formes multiples du pronom-suffixe la distinction des personnes, puis celle des nombres ; celle des voix est venue la dernière.

5. Comme chez le pronom indépendant, la distinction des personnes y a commencé par l'opposition de la première personne aux deux autres, confondues encore en une seule. C'est dans une période plus récente que celles-ci se sont distinguées l'une de l'autre. Malgré cette évolution il subsiste encore dans la conjugaison de nombreuses traces de l'indétermination primitive des trois personnes.

6. Comme chez le pronom indépendant, il est impossible

de découvrir parmi les désinences verbales la trace d'un élément spécial et uniforme, destiné à caractériser soit le duel, soit le pluriel.

7. Comme chez le pronom indépendant, ce serait une erreur de croire que, chez le pronom-suffixe, les formes complexes du duel ou du pluriel soient des dvandvas pronominaux, composés de deux facteurs indiquant chacun une personne différente (« moi + toi », « toi + lui », etc.). Aucune conception de ce genre n'a présidé à la création du nombre, et c'est par un aménagement graduel que les pronoms à thèmes simples ou complexes ont perdu leur équivalence primitive pour se répartir entre le singulier, le duel et le pluriel.

8. Contrairement à ce qui s'est passé pour le pronom indépendant, la distinction des genres n'a pas été introduite dans le pronom-suffixe. Cela tient à ce que la conjugaison s'est organisée avant la déclinaison et, par conséquent, à une date où la langue ne pouvait pas encore connaître le genre.

9. Outre l'absence de distinction des genres, le pronom-suffixe diffère encore du pronom indépendant par la moins grande complexité de ses formes : ceci tient également à l'antériorité de la conjugaison.

10. Enfin l'identité que j'ai signalée entre les pronoms-suffixes et les pronoms indépendants vient confirmer tout ce qui a été dit touchant l'expression du cas, du nombre et du genre dans la déclinaison de ces derniers. Il est clair, en effet, que les finales chargées de traduire ces diverses relations ne peuvent être regardées comme les ayant exprimées dès le principe et autrement que par le fait d'une adaptation, quand on voit les mêmes formes se présenter dans les désinences verbales, où il n'est question ni de cas, ni de genre, et où l'exposant du nombre fait complètement défaut. Ex. :

a) *Expression du cas.* — Il est indubitable que toutes les formes verbales, quelles qu'elles soient, expriment un seul cas, celui du sujet, c'est-à-dire le nominatif (cf. § 197). Or, ces mêmes finales en *-i, -ē, -āi, -a-m, -ā-m, -a-s, -ā-s, -ā-d, -na, -ni, -āu, -ā* (cf. *ti, tē, tāi, ta-m, tā-m, ta-s, thā-s, tā-d, ta-na,* etc.), se retrouvent dans la déclinaison avec la valeur des cas les plus divers (cf. * *asmi, asmē, asmāi, ta-m, vā-m, na-s, tā-s, tā-d, tē-na,* etc.)

b) *Expression du nombre.* — Les désinences en *-ā-s, -ni*

(*tā-s, tā-ni*), etc., que la déclinaison emploie au nominatif pluriel, se retrouvent au singulier dans la conjugaison (*thā-s, -ni*), et vice versâ le verbe nous offre au pluriel des formes qui, comme les finales *-ā-d* (*tā-d, n-tā-d, dhvā-d*), etc., figurent seulement au singulier dans la flexion pronominale (*tā-d, asmā-d*).

c) *Expression du genre.* — Les formes de la déclinaison que la langue a plus spécialement affectées à l'expression des genres soit féminin, soit neutre, telles que l'allongement de l'*-a,* (*tā-m, tā-s*) et les finales *-d, -ni,* du nominatif (*ta-d, tā-ni*), se retrouvent toutes parmi les adformantes verbales, dans lesquelles, nous le savons déjà, il n'y a jamais eu trace de la distinction des genres.

En un mot, la comparaison de ces deux ordres de faits confirme surabondamment l'assertion sur laquelle j'ai tant de fois insisté et qui est l'idée mère de cette étude :

La valeur casuelle, numérique ou générique, attribuée par l'ario-européen à tel suffixe en particulier, n'a aucun caractère primordial et provient uniquement de la répartition.

CHAPITRE V.

DÉCLINAISON NOMINALE.

§ 243. Nous avons vu à quel processus les désinences de la flexion pronominale doivent leur existence. L'examen de la flexion verbale est venu confirmer les conclusions posées à ce sujet, et la comparaison qui va maintenant être faite de la déclinaison des pronoms avec celle des noms nous montrera comment la première a servi de modèle à la seconde. Les désinences de celle-ci se composent, comme je l'ai dit en commençant et comme nous allons le vérifier en détail, d'une série d'emprunts faits à la déclinaison des pronoms et compliqués par un certain nombre de phénomènes de segmentation, de coalescence et d'échanges de formes (métaplasmes) entre les diverses classes de la déclinaison nominale (déclinaisons des thèmes à consonne et des thèmes vocaliques en -A, -I, -U, -Ṛ.).

On sait que la déclinaison pronominale de l'indien est beaucoup moins riche en formes que ne l'était celle de l'ario-européen. Aussi faut-il entendre dans le sens le plus large les formules par lesquelles j'énonce qu'un cas donné de la flexion nominale a été créé d'après le cas homologue de tel ou tel pronom, *tvam* par exemple ; elles signifient simplement que le cas dont il s'agit a trouvé son modèle dans un groupe de formes pronominales dont, en sanscrit, la déclinaison de *tvam* a seule gardé un spécimen.

I. — Déclinaison en -A.

§ 244. Elle emprunte la majeure partie de ses désinences à la déclinaison du pronom *sa* (§ 245, n^os^ 1-13) ; les autres

sont fournies par la déclinaison du pronom *tvam* (§ 245, n[os] 14-17, a) ou formées rétroactivement d'après la déclinaison des thèmes consonantiques (§ 245, n[os] 17, b, 18) et celle des thèmes en -I (§ 245, n° 19).

§ 245. Examinons d'abord les désinences modelées sur la flexion du pronom de la 3[e] pers., en prenant pour paradigme le participe *datta-,* qui renferme le suffixe *ta,* identique au thème pronominal *ta* d'où se tire presque entièrement la déclinaison de *sa,* afin de rendre encore plus palpable l'action créatrice de la flexion pronominale sur celle des noms en -A.

Comme le fait voir le rapprochement des deux déclinaisons, les cas suivants :

Sg.	nom. m.	*datta-s*	sont formés à l'imitation de	*sa-s*
	f.	*dattā*		*sā*
	voc. m.	*datta*		*sa* (nom.)
	acc. m. n.	*datta-m*		*ta-m*
	f.	*dattā-m*		*tā-m*
	instr. m. n.	*dattē-na*		*tē-na*
	f.	*datta-yā*		*ta-yā*
	dat. f.	*dattāi* (=**dattā-ē*), véd.		**tāi* (§ 150), *ta-smāi* = **ta-ē*, **ta-sma-ē*
	gén. m. n.	*datta-sya*		*ta-sya*
	abl. m. n.	*dattā-d*		*tā-d*, *ta-smā-d*
D.	nom.-voc.-acc. m.	*dattā*, véd.		*tā*
		dattāu		*tāu*
	f. n.	*dattē* (= **datta-ī*)		*tē* (= **ta-ī*)
	instr.-dat.-abl. m. f. n.	*dattā-bhyām*		*tā-bhyām*
	gén.-loc. m. f. n.	*datta-yōs*		*ta-yōs*
Pl.	nom.-voc. m. f.	*dattā-s*		*tā-s*
	acc. m.	*dattā-n* (= **dattā-ñ-s*)		*tā-n* (**tā-ñ-s*)
	f.	*dattā-s*		*tā-s*
	nom.-voc.-acc. n.	*dattā*, véd.		*tā*
		dattā-ni		*tā-ni*
	instr. m. n.	*dattē-bhis*, véd.		*tē-bhis* (§ 146)
		dattāi-s (= **datta-ē-s*)		*tāi-s* (= **ta-ē-s*, § 148)
	f.	*dattā-bhis*		*tā-bhis*
	dat.-abl. m. n.	*dattē-bhyas*		*tē-bhyas*
	f.	*dattā-bhyas*		*tā-bhyas*
	loc. m. n.	*dattē-šu*		*tē-šu*
	f.	*dattā-su*		*tā-su*

1. Dans la déclinaison de *datta-s, dattā, datta-m,* l'-*a* final du thème suit régulièrement la quantité que présente l'-*a* dans la déclinaison des pronoms *sa, sā, ta-d,* sauf à

trois cas du féminin : *dattā-yāi, dattā-yās, dattā-yām* (cf. ci-dessous p. 223, n° 13). On voit, par l'analogie de *sā,* qu'au nom. fém. l'*ā* fait partie du thème, présenté sous sa forme longue *dattā*. Il n'y a donc pas lieu de supposer une désinence spéciale *-ā* et de considérer *dattā* comme une contraction de * *datta-ā.*

Rappelons qu'outre les masculins en *-a-s* et les féminins en *-ā,* cette déclinaison possède un certain nombre de noms masc. et fém. en *-ā-s,* tels que *çaṅkhadhmā-s, nāmadhā-s,* etc.

2. Le voc. masc. se compose du thème pur et simple, exactement comme le nominatif pronominal *sa*. L'*-a* de ce cas représente un *-*e* (cf. gr. ἵππε = scr. *açva*), tandis que l'*-a* de *sa* est un *-*o* (gr. ὁ = scr. *sa*) ; mais ce désaccord n'en est pas un, si l'on tient compte de l'existence des * nominatifs (-accusatifs) pronominaux en * *-e* * a^x*sme,* * *yusme* (gr. ἄμμε, ὕμμε, cf. nom.-voc.-acc. ὄπ-ε), à côté du nominatif en *-*o* **so* (gr. ὁ, got. *sa*), et de ce qui a été dit aux §§ 11 et 221 (pp. 8-9, 159) touchant l'ablaut * *e-o* dans la déclinaison des thèmes en -A. Voyez également ci-dessous, § 250, n° 8, a.

3. Le nom.-voc. ntr. *datta-m* ne figure pas au tableau, parce qu'il se confond avec l'accusatif, identique lui-même à l'acc. masc. C'est une seule forme dont l'emploi a été étendu à l'expression de trois cas distincts.

4. L'*ē* de *dattē-na* est dû à l'entraînement analogique, et l'altération du thème *datta-* en *dattē-* y a été déterminée par l'altération du thème *ta-* en *tē-* dans *tē-na,* qui lui a servi de modèle (cf. § 132).

5. L'instr. fém. en *-yā,* pour *-a-yā,* qui se rencontre dans les Védas, provient de la disparition de l'*-a* final du thème devant la désinence *-ya : datt-yā* pour *datt*(*a*)*-yā*. On peut supposer, d'après la loi de M. Osthoff (*op. cit.,* t. IV, p. 354), le processus suivant : *dattayā,* * *dattiyā, dattyā.*

6. Le dat. fém. véd. *dattāi* est semblable au dat. masc. zd. *dātāi*. L'homologie du dat. sg. *dattāi* et de l'instr. plur. *dattāi-s* montre bien que, dans la déclinaison pronominale, en regard du plur. *tāi-s* a dû exister le sg. * *tāi* (cf. § 148). *Dattāi* était primitivement commun au masculin et au féminin, comme le fait voir le dat. masc. en *-āi* du zend. Cette forme étant modelée sur * *tāi* (§ 150, p. 99), il est possible qu'elle cache derrière la contraction *-āi* une double forme * *datta-ē* (m.), * *dattā-ē* (f.), bien que dans la déclinaison sanscrite des noms en -A l'allongement de la voyelle thématique ne soit

pas un attribut constant du genre féminin et qu'il n'existe pas entre eux de relation nécessaire (cf. § 273). Même observation à l'égard des duels *tē, dattē,* qui au féminin représentent peut-être **tā-i*, **dattā-i.*

7. Le dat. sg. masc. *dattā-ya* est une simple variante de l'instr. *datta-yā* qui, en védique, s'emploie aussi bien pour le masculin que pour le féminin. Le *-ya* de l'un n'est que la forme brève du *-yā* de l'autre. Rien de plus fréquent, on le sait, que l'existence simultanée des deux quantités pour un même élément. Nous avons eu l'occasion de le noter à plusieurs reprises (cf. pp. 6, 46, 69, etc.); le doublet prosodique *dattā-ya, datta-yā,* nous en fournit un nouvel exemple. Il est à remarquer qu'au dat. *dattā-ya,* le thème a la forme longue *dattā-,* tandis qu'à l'instrumental il l'a brève : *datta-*. C'est un phénomène analogue à celui que nous avons constaté dans l'abl. sg. de la 3e pers. *asmā-d,* comparé à l'abl. plur. de la 1re *asma-d.* A cette forme longue s'adjoint la désinence brève *-ya* et *datta-* prend, au contraire, la désinence longue *-yā.* Cette opposition réciproque, en forme de décussation, a sans doute sa source dans un sentiment d'équilibre sonore[1]. Comme dans l'instr. fém. *datta-yā,* fait à l'imitation de *ta-yā,* la désinence était longue et la voyelle thématique brève, la langue, obéissant à son ingénieux instinct du balancement des formes, a choisi un thème à voyelle longue pour le datif qui avait la désinence brève, de manière à distinguer plus complètement les deux cas l'un de l'autre, en opposant thème à thème et désinence à désinence. Nous rencontrerons plus loin un fait pareil de compensation prosodique dans la déclinaison des thèmes consonantiques en -N et dans celle des thèmes vocaliques en -I, -U. Nous y verrons le duel et le pluriel du neutre s'opposer entre eux exactement comme *datta-yā* et *dattā-ya.* Ex. *vēçmanī, vēçmāni ; vāriṇī, vārīṇi ; madhunī, madhūni* (cf. § 258, nº 5).

8. Les formes védiques en *-yōs* pour *-ayōs* (gén. duel) des thèmes en -A sont dues, comme l'instr. fém. sg. *datt-yā* cité plus haut (nº 5) et en vertu du même processus, à la dispa-

[1] On peut en rapprocher un fait du même genre qui se produit dans la formation des comparatifs et superlatifs grecs, où les adjectifs en -ο-ς prennent -ό-τερος, -ό-τατος, quand la syllabe prédésinentielle est longue, et -ώ-τερος, -ώ-τατος, quand elle est brève. Ex. κωφό-τερος, κωφό-τατος, σοφώ-τερος, σοφώ-τατος.

rition de l'-*a* thématique devant la désinence. Ex. *cakr-yōs* pour *cakr(a)-yōs,* de *cakra.*

9. Les thèmes en *-yā* comportent une observation identique. Ils font volontiers leur gén. duel en *-yōs* pour *-ya-yōs* dans les Védas. Ex. *pastyōs, ninyōs*, etc., pour *pastya-yōs, ninya-yōs.* Comme pour *dattyā, cakryōs,* etc., on peut supposer une transformation de *pastyayōs* en **pastyiyōs,* d'où seront sorties les condensations successives **pastīyōs,* **pastĭyōs, pastyōs.* Le gén. duel *yōs* du pronom relatif *ya* (cf. § 159) n'a sans doute pas été non plus sans exercer ici une action d'analogie; en effet, *past)ya, nin)ya,* sont à *past)yōs, nin)yōs* comme *ya* est à *yōs.* Enfin, à ces influences diverses a dû se joindre un accident phonétique comparable à celui qui a donné au grec ἡμέδιμνον, κωμῳδιδάσκαλος, ἀρνακίς, καλαμίνθη, λειπυρία, etc., et au latin *stipendium, semestris, sambucina* (Plaute), *nutrix,* etc., pour ἡμι-μέδιμνον, κωμῳδο-διδάσκαλος, ἀρνο-νακίς, καλαμο-μίνθη, λειπο-πυρία, *stipi-pendium, semi-mestris, sambuci-cina, nutri-trix.* Lorsque la rencontre d'un suffixe avec un thème, ou celle de la fin du premier membre d'un mot composé avec le commencement du second, doit amener la juxtaposition de deux syllabes semblables, il n'est pas rare de voir nos idiomes, les anciens comme les modernes, supprimer la première pour faciliter la prononciation et la rendre plus rapide.

10. a) L'acc. plur. masc. *dattā-n* est pour **dattā-ñ-s,* comme son modèle *tā-n* est pour **tā-ñ-s.* La démonstration de cette analyse a été présentée plus haut (pp. 106-108); aux preuves déjà données on peut ajouter celles-ci :

α) En ombrien on trouve le lat. *aprō-s* représenté par *abro-n-s* (cf. M. Bréal, *Les Tables Eugubines,* pp. 205, 344).

β) En v. prussien le scr. *dēvā-n* (= **dēvā-ñ-s*) a pour équivalent *deiwa-n-s.*

γ) En gotique l'acc. plur. des noms masc. en -A se forme en *-ans.* Ex. *vulfa-n-s* « lupos ».

Nous avons vu (§ 161) les raisons qui prouvent que ces finales en **-ā-ñ-s* étaient brèves à l'origine (**-a-ñ-s*). On doit donc admettre que les acc. plur. **dattā-ñ-s,* **açvā-ñ-s,* etc., créés d'après *tā-n,* représentent comme lui des formes primitivement brèves **datta-ñ-s,* **açva-ñ-s,* allongées plus tard en **dattā-ñ-s,* **açvā-ñ-s.* C'est à **açva-ñ-s* que répond le gr. ἵππους (= *ἵππο-ν-ς); c'est à **açvā-ñ-s* que se réfèrent les exemples sanscrits où figure encore dans son intégrité la

finale *-ñ-s. Quant à l'origine de la nasale dans les acc. pronominaux et nominaux en *-*a-ñ-s,* voyez ci-dessous, § 250, n° 8, b.

b) Au féminin l'acc. *dattā-s* est identique au nom.-voc. *dattā-s;* c'est un même mot, employé à trois cas différents. Comme je l'ai dit précédemment (p. 78, note 1), la forme ario-européenne de sa désinence est *-*ās,* car à scr. -*ās,* zd. -*āo,* répondent got. -*ōs,* lett. -*as,* gr. *-ης (ex. Οἰνόηζε = *Οἰνόης-δε), lith. -*ōs* (ex. *rankōs-na,* où la postposition -*na* a sauvegardé le primitif *rankōs*), et ces finales sont toutes, sous le rapport phonétique, des représentants exacts de *-*ās* (cf. J. Schmidt, *Zeitschr.,* t. XXVI, p. 337), qui s'impose dès lors en qualité de désinence proethnique et nous oblige à considérer les acc. plur. fém. en *-*āns,* auxquels se ramènent les autres formes du lithuanien, du slave, du v. prussien, du grec et de l'osque, comme des néoplasmes introduits dans ces langues par l'influence des acc. plur. masc. en *-*ons.*

Maintenant, la finale *-*ās* de la langue mère cache-t-elle la disparition d'une ancienne nasale, et faut-il la faire remonter à un type antérieur *-*āms* ou *-*āns?* Il n'y a pas de raison qui nous y autorise. En effet :

1° L'hypothèse *-*ās* = *-*āms* n'a d'autre base que la théorie qui voit dans les cas du pluriel une « pluralisation » par -*s* de ceux du singulier. Mais nous savons déjà que cette théorie doit être rejetée pour deux causes : le suffixe -*s* n'est pas un exposant du nombre (p. 122, 1°) et il n'existe pas d'homologie nécessaire entre un cas donné du singulier et son correspondant du pluriel (p. 149, 4°). De l'existence des acc. sg. *tā-m, dattā-m,* on ne saurait donc induire celle des acc. plur. * *tā-m-s,* * *dattā-m-s.*

2° L'hypothèse *-*ās* = *-*āns* n'est pas plus solide, car elle se fonde uniquement sur l'analogie du masc. *-*ons* (scr. -*āñs*). Or, la symétrie flexionnelle des deux genres est loin d'être assez parfaite pour qu'on soit en droit de conclure de l'un à l'autre. Un cas du masculin peut posséder des éléments désinentiels qui font défaut au cas similaire du féminin et vice versâ. Ex. masc. *tē-na, ta-sya, ta-smi-n, tāu, tāi-s,* en regard de fém. *ta-yā, ta-syā-s, ta-syā-m, tē, tā-bhi-s.* Aussi la présence de -*n*- dans le masc. * *tā-ñ-s,* est-elle loin d'impliquer celle du même élément dans le fém. *tā-s.*

Rien ne prouve, par conséquent, que les acc. fém. *tā-s, dattā-s,* etc., ne soient pas identiques aux nom.-voc. fém.

tā-s, dattā-s, dans lesquels nous n'avons aucun motif de supposer la disparition d'une ancienne nasale. Il est, au contraire, extrêmement vraisemblable de penser que nous nous trouvons en présence d'une forme unique, affectée à l'expression de cas distincts, comme cela a lieu pour le nom.-acc. duel masc. *tāu,* fém. ntr. *tē,* pour le gén.-abl. sg. fém. *tasyās,* etc. Elle est créée d'après *tā-s,* qui a été présenté au § 105 (p. 78) comme renfermant la forme longue du pronom *ta* jointe à une désinence *-s,* et non comme le résultat de la contraction du thème avec une désinence **-as,* hypothèse à repousser du moment que la déclinaison consonantique ne peut être considérée comme ayant servi de modèle à celle des thèmes vocaliques en -A. *Dattās* ne doit donc pas s'analyser ** dattā-as,* mais *dattā-s;* le même raisonnement s'applique au nom.-voc. masc. *dattā-s.*

c) Le féminin possède indubitablement la voyelle **-ā* (cf. gr. τά-ς, χώρā-ς, lat. *istā-s, equā-s*); quant au masculin, est-il distinct du féminin et cache-t-il l'**-o* qui répond dans la déclinaison des masculins à l'**-ā* des féminins, comme semblent le suggérer les nom. plur. osques en *-ōs, -ās*? On ne saurait en être absolument certain. En effet, dans la flexion pronominale, modèle de la nominale, le nom. plur. masc. a **to-y* et non ** tō-s,* et l'accord est complet sur ce point entre le sanscrit, le grec, le latin et le gotique. D'autre part, la distinction des genres est postérieure à celle des cas et des nombres. Il se pourrait donc que dans *dattā-s* nous eussions affaire à une forme unique, modelée sur *tā-s,* et primitivement commune au masculin et au féminin (cf. p. 11), et la différenciation des nom. plur. osques en *-ōs* (m.), *-ās* (f.), ne suffit pas à démontrer le contraire, car elle peut résulter d'un néoplasme, déterminé par le voisinage des autres cas renfermant un *-o* (m.) en regard d'un *-a* (f.). En résumé, la question reste au moins douteuse.

11. *Dattā,* plur. ntr. véd., est formé comme *tā; tā* étant la forme longue du thème, *dattā* doit donc être regardé comme une forme longue du thème *datta-* et non comme une contraction de ** datta* + dés. *-ā* ou *-ă* (cf. ci-dessus, pp. 45-46, 162, note 1).

12. A la désinence *-su* du loc. plur. (*dattē-šu, dattā-su*) correspondent en zend les désinences *-šu, -hu* (= **su*) et *-šva, -hva* (= **sva*). Faut-il en conclure que le sanscrit *-su* est la contraction d'une forme plus ancienne **-sva?* M. Osthoff estime que non, la réduction de *-va* en *-u* ne se produi-

sant jamais dans une syllabe « udâttâ »; or, aussi loin que les recherches puissent remonter dans le passé, la désinence ario-européenne *-*sú* paraît avoir toujours porté le ton. Il est vrai que, tout en appartenant à la langue mère, cette accentuation peut y être hystérogène, comme le pense M. de Saussure (*op. cit.*, p. 209); l'argument n'est donc pas péremptoire. D'un autre côté, l'existence simultanée en zend des deux formes **su, *sva,* est phonétiquement incompatible avec l'hypothèse d'une transformation de *sva* en *su* (H. Osthoff, *Morph. Unters.*, t. II, p. 18), et, pour compliquer le problème, le grec nous offre un loc. plur. en -σι (= *σϝι?). Si les formes -*hva* (-*šva*) et -σι ne sont pas des créations individuelles et tardives du zend et du grec, il y a moyen de concilier toutes les difficultés en admettant que l'ario-européen ait possédé en même temps les trois désinences **su, *swa*^{x} (i. e. **swe* ou **swo*) et **swi*. L'élément **su*, dont le processus nous échappe, est une variante en -*u* et un équivalent du pronom *sa* (cf. § 127), et, dans son dernier état, il offre l'apparence d'un thème simple; **swa*^{x} est évidemment un thème complexe, comme le montre la scansion dissyllabique *šu-a, hu-a,* qui se rencontre dans la poésie zende (cf. Geldner, *Metrik*, p. 27, d); il est à **su* dans un rapport semblable à celui qui existe entre les autres pronoms en -*va* et leurs homologues en -*u*, ou encore entre les pronoms en -*ya* et leurs homologues en -*i* (**su : *swa*^{x} = *ti, bhi, si : tya, bhya, sya*), et ce parallélisme même est un argument en faveur de son existence proethnique; enfin **swi* est une variante en -*i* de **swa*^{x}, comme les désinences du loc. sg. *yi, smi,* le sont de *ya, sma*. Or, nous savons :

1° Qu'en matière d'éléments pronominaux, formes simples et formes complexes s'équivalent et que leurs aptitudes fonctionnelles sont identiques;

2° Qu'il en est de même des formes en -*a* et de leurs variantes en -*i*;

3° Qu'un seul et même cas peut posséder des désinences multiples;

4° Que des idiomes sortis d'une souche commune peuvent avoir perdu individuellement tout ou partie des formes surabondantes possédées par la langue mère.

Par conséquent, nous pouvons sans invraisemblance formuler la théorie suivante :

1° La langue mère présentait simultanément des formes de loc. plur. en **su, *swa*[x] et **swi.*

2° Le zend a perdu **swi* et gardé **su*, **swa*[x].

3° Le sanscrit a perdu **swi*, **swa*[x], et gardé **su*.

4° Le grec a perdu **su*, **swa*[x], et gardé **swi*.

La désinence **swa*[x] est sans doute identique au pronom *sva-* (= **su-a*, dissyllabique et constitué comme *tva-*, p. 71 ; cf. Benfey, *Introd. du Sâma-Véda*, p. LIII), qui, avant de passer au sens réfléchi (scr. *sva*, gr. *σϝέ, lat. *se*), possédait primitivement, comme les autres thèmes pronominaux, une simple valeur démonstrative; il n'a pas, du reste, perdu tout souvenir de son ancien rôle, car la conjugaison nous le montre encore fonctionnant comme pronom de la 2° pers. à l'impér. moy. (ex. *vaha-sva*), et son représentant gr. ἕ ne se borne pas à occuper l'emploi de pronom réfléchi, mais il y joint aussi celui d'un démonstratif de la 3° pers., synonyme de αὐτός « lui », chez les poètes et les Ioniens.

13. Les trois cas suivants du fém. sg. :

dat.	*dattā-yāi,*
gén.-abl.	*dattā-yā-s,*
loc.	*dattā-yā-m,*

sont d'une analyse un peu moins simple que ceux que nous venons d'examiner. Comme les autres cas du féminin énumérés p. 216, ils sont créés sur le modèle de la déclinaison de *sā*, mais, selon toute apparence, ils proviennent d'une interprétation fautive de cette déclinaison.

Disposons, en effet, suivant deux colonnes parallèles, les fragments que voici de nos deux déclinaisons pronominale et nominale :

	1° décl. de *sā*.	2° décl. de *dattā*.
instr.	*ta-)yā,*	*datta-)yā,*
dat.	*ta-s)yāi = *ta-s)yā-ē,*	*dattā-)yāi = *dattā-)yā-ē,*
gén.-abl.	*ta-s)yā-s,*	*dattā-)yā-s,*
loc.	*ta-s)yā-m,*	*dattā-)yā-m.*

Il ressort visiblement de ce tableau que *dattāyāi, dattāyās, dattāyām,* sont le fruit de la dysétymologie. Dans la série pronominale *ta-yā, ta-syāi, ta-syā-s, ta-syā-m,* la langue avait oublié l'origine des suffixes. Trompée par l'apparence et suivant ses tendances analogiques, elle a cru voir dans la désinence *-yā* de *ta-yā* le point de départ et, pour ainsi dire, le chef de file des formes *ta-syāi, ta-syā-s, ta-syā-m.* Elle a

supposé que, par un procédé pareil à celui qui de *-bhya* a fait découler *-bhya-s, -bhyā-m,* le suffixe pronominal *-yā* avait engendré les désinences *-yā-s, -yā-m.* Le résultat de cette assimilation inexacte fut donc d'interpréter comme il suit la déclinaison de *sā :*

ta-yā,
tas-yās,
tas-yām,
tas-yāi.

Par suite, le féminin *dattā,* s'étant réglé sur le féminin *sā* et lui ayant déjà emprunté la désinence réelle *-yā,* reçut, sous l'influence d'une fausse déduction, les pseudo-désinences *-yā-s*[1], *-yā-m, -yāi,* au lieu de *-syā-s, -syā-m, -syāi,* qui seules eussent été conformes aux exigences de la logique et à l'histoire véritable de la déclinaison, et il en résulta trois formes casuelles qui se comportent en apparence comme si elles renfermaient un sous-thème **dattāyā-* (dattāyā-ē,* **dattāyā-s,* * *dattāyā-m*), évoluant sur le modèle du groupe pronominal *tasyā-* (*tasyā-ē, tasyā-s, tasyā-m*). Il faut, en général, tenir un très grand compte des formations symétriques du genre de celles-ci. L'oubli des origines, joint à un besoin toujours croissant de régularité, conduit presque fatalement le langage à ces sortes de sophismes morphologiques, en égarant l'instinct populaire jusqu'à l'emploi le plus inattendu et le moins justifié de la segmentation et de la coalescence**[2]**, et l'analogie,**

[1] Antérieurement à *dattā-yā-s,* le sanscrit a dû posséder un gén. sg. fém. **dattā-s,* comme l'indique l'accord des langues sœurs. Ex. gr. χώρᾱ-ς, lat. *familiā-s,* osq. *eituā-s,* ombr. *tūtā-s,* lith. *rànkō-s,* got. *gibō-s.* Ce gén. **dattā-s* est créé d'après le gén. **tā-s* (pron. *sā*), également disparu, mais auquel nous ramènent les formes gr. τῆ-ς (dor. τᾶ-ς), lith. *tō-s,* et qui se compose de *tā-,* forme longue du thème *ta-,* et du suffixe *-s.* La seule différence qui existe entre **tā-s* et son synonyme *ta-syā-s,* c'est que dans *tā-s* la désinence *-s* s'ajoute à un thème simple *tā-,* tandis que dans *ta-syā-s* elle s'ajoute à un thème complexe *ta-syā-.* Il y a entre ces deux variantes du gén. fém. le même rapport qu'entre les dat. **tā-ē* (**tāi*), **ta-syā-ē* (*ta-syāi*). Aussi l'existence de **tāi* (gr. τῇ), *dattāi,* concourt-elle à démontrer celle de **tā-s,* **dattā-s.*

[2] Le grec, entre autres, nous en fournit un curieux spécimen, qui prouve que l'explication donnée à cette place de *dattāyāi, dattāyās, dattāyām,* n'a rien d'improbable ni de forcé : ce sont les génitifs et datifs cypriotes en -Ϝος, -Ϝι, de la déclinaison en -ι, tels que Τιμοχάρι-Ϝος, πτόλι-Ϝι, qui prennent évidemment leur source dans les cas homologues de la déclinaison des thèmes en -ευ, βασιλῆϜ-ος et βασι-

par son rôle prépondérant en matière de flexion, peut seule nous aider à deviner certaines énigmes qui, sans elle, demeureraient insolubles.

14. L'instr. sg. véd. en *-ā* (*dattā* m.f.n. pour *dattēna, dattayā*) est créé d'après l'instr. sg. véd. *tvā* du pronom *tva-m*[1]. Le rapport qui existe dans la déclinaison pronominale entre *tvā* et *tva-yā* se retrouve dans la nominale entre *dattā* et *datta-yā*. Nous avons considéré *tvā* comme la forme longue du thème *tva-* (§ 58); nous devons donc, par analogie, regarder *dattā* comme une forme longue du thème *datta-* et non comme la contraction de *datta-* et d'une désinence *-ā* (cf. ci-dessous p. 246, nº 4).

15. Le loc. sg. véd. en *-ā dattā* (cf. Benfey, *Vollst. Skr. Gramm.*, § 730) est identique à l'instr. en *-ā*. C'est la même forme employée à deux cas différents, comme il arrive en plusieurs autres endroits de la déclinaison. La parenté de l'instrumental et du locatif (p. 141, nº 6) et la notion de proximité, de contact immédiat, qui leur est commune, rendent facilement compte du double emploi auquel se trouve affectée ici une forme unique.

16. Comme l'instr. sg. en *-ā*, le loc. sg. masc.-ntr. *dattē* (= * *datta-i*) se rattache à la déclinaison de *tva-m*[2]; il

λῆϝ-ι, par exemple, segmentés à tort en *βασιλῆ-ϝος, *βασιλῆ-ϝι, comme si leurs désinences eussent été -ϝος, -ϝι, et non -ος, -ι (cf. E. Baudat, *Mém. de la Soc. de Ling.*, t. IV, p. 362).

[1] J'indique ici *tvā* comme modèle de *dattā*, parce que c'est le seul des instrumentaux en *-ā* qui ait survécu dans la déclinaison pronominale du sanscrit. Mais, en réalité, les pronoms des deux classes en étaient originairement pourvus, et le vrai modèle de *dattā* est non *tvā*, mais **tā*, qui est à *tē-na* comme *dattā* est à *dattē-na*. L'existence en est attestée par le zend qui possède non seulement l'instr. *tā*, mais encore d'autres formes semblables. Ex. *kā, qā* (= scr. **svā*), *hva, aēta, ava, anya* (pour **hvā*, **aētā*, **avā*, **anyā*), etc. Ces cas ont leurs similaires en grec (cf. p. 53, note 1), preuve de l'extension considérable prise dans la langue mère par les instrumentaux en *-ā* de la déclinaison pronominale, sur le type desquels elle a ensuite créé ceux de la flexion nominale en -A.

[2] Même observation que ci-dessus (note 1) pour les instrumentaux en *-ā*; *tvē* est indiqué ici comme modèle de *dattē*, parce qu'il est la seule forme pronominale en *-ē* que l'indien ait conservée avec la fonction de loc. sg. (*asmē*, *yuṣmē*, ne figurant qu'au plur.). Le pronom *sa* possédait primitivement un loc. sg. **tē* (= **ta-i*), identique au dat. sg. *tē* de la 2ᵉ personne (cf. pp. 20, 56, 197, note) et constitué comme

est créé d'après le loc. sg. véd. *tvē* (= * *tva-i*), dont la finale est semblable à celle des dat. sg. *mē, tē,* et des dat.-loc. plur. *asmē, yušmē* (= * *ma-i,* * *ta-i,* * *asma-i,* * *yušma-i,* 1re et 2e pers.).

17. Au gén. plur. on s'attendrait à avoir * *dattē-šam,* **dattā-sām,* d'après les génitifs pronominaux *tē-šām, tā-sām.* Mais le sanscrit ne possède pas cette désinence *-sām,* qui se retrouve dans les langues sœurs. Ex. osq. *egma-zum,* lat. *datō-rum, datā-rum,* où *-rum* est un rhotacisme pour * *-su-m* (= scr. *-sā-m*). Au lieu de la forme régulière en * *-sām,* nous rencontrons *dattā-m* (véd.) et *dattā-nām.*

a) *Dattā-m* peut s'expliquer de deux manières :

1° C'est un emprunt fait à la déclinaison du pronom *tvam.* Dans cette hypothèse, qui me paraît la plus vraisemblable, le gén. plur. *dattā-m* est formé directement sur le modèle du gén. duel *vā-m*[1] ; il se compose donc de la forme longue du thème (*dattā-*) et du suffixe *-m*[2].

2° C'est un emprunt fait à la déclinaison consonantique, où le gén. plur. a pour désinence *-ām* (§§ 249 et 250, n° 12); *dattā-m* est formé d'après *vāc-ām* et il faut y voir une contraction du thème *datta-* et de la désinence *-ām:* * *datta-ām.* Cette opinion s'appuie sur ce que dans le Ṛg-Véda se rencontrent un certain nombre de gén. plur. dont il faut dé-

tvē. La flexion sanscrite l'a perdu, mais il se retrouve en grec dans la particule το-ί, qui est à *τει (ex. του-τεῖ) comme οἴκοι est à *οἰκει (ex. παν-οικεί). Cf. p. 8, note 2.

[1] Si l'on objecte que *vā-m* n'a pu servir de modèle à un gén. plur., parce qu'il appartient lui-même au duel et qu'il y fait fonction non seulement de génitif, mais encore d'accusatif et de datif, la difficulté est aisée à lever : la confusion primitive du duel et du pluriel et celle des cas, due à leur intime parenté, légitiment le rapprochement *dattā-m : vā-m,* confirmé d'ailleurs par le zend, où plusieurs pronoms ont gardé un gén. plur. en *-aṅ-m* (= scr. *-ā-m*). Ex. *kaṅ-m, anyaṅ-m* (= scr. * *kā-m,* * *anyā-m*), etc., gén. plur. des pronoms *ka, anya.* On est donc fondé à affirmer d'une manière générale qu'au pluriel les pronoms ariques en -A ont possédé un génitif en *-ā-m* et qu'il a dû servir de modèle à celui des noms en -A. La déclinaison du pronom *tvam* est, en sanscrit, la seule qui présente encore un vestige de cette ancienne formation (cf. p. 225, les notes 1-2 sur les instrumentaux en *-ā* et les locatifs en *-ē*).

[2] Pour ce qui concerne cette forme longue *-ā-m,* comparée à la forme brève *-ŭ* (= scr. *-a-m*) des génitifs slaves tels que *vlŭkŭ,* voyez ci-dessous (§ 250, n° 12) les observations présentées à propos du génitif consonantique *vāc-ā-m.*

doubler la voyelle, sous peine de fausser le vers, et dans lesquels les nécessités de la métrique forcent à lire * *-a-ām* pour *-ām*. D'où la conclusion que *dattām* représente * *datta-ām* (= * *datta-ām,* m., et * *dattā-ām,*f., par abréviation de la voyelle finale du thème avant sa contraction avec celle du suffixe). Mais il y a à ceci une grave objection. La scansion dissyllabique de la finale *-ām* se trouve aussi au génitif de noms appartenant à la déclinaison consonantique, tels que *apa-ām* pour *ap-ām*. Il faudrait alors en conclure que dans ce mot, la désinence étant *-ām,* on a pour thème * *apā-;* conséquence inadmissible, puisqu'on sait que le thème est *ap-*. On trouve de même *purušīṇa-ām* pour *purušīṇām*. Faudra-t-il en inférer l'existence d'un thème **purušīṇā-?* Non assurément, puisque *purušīṇām* est le génitif du thème en *-ī* *purušī-*. L'argument tiré de la prosodie védique ne paraît donc offrir aucune certitude, et l'on aurait tort de s'y fier trop complètement. Il vaudrait mieux tenter de concilier ces deux hypothèses au moyen de l'explication suivante que je crois plus exacte :

Dattā-m est créé d'abord à l'imitation de *vā-m*. Plus tard, par oubli des origines, la déclinaison consonantique réagit en ce point sur la déclinaison vocalique en -A. L'existence du gén. *vāc-ām,* dont nous verrons la genèse au § 250, n° 12, fait naître la supposition que tout gén. plur. se compose essentiellement d'une désinence *-ām* accolée au thème, et l'on en déduit cette conséquence, logique dans sa fausseté, que *dattām* est pour * *datta-ām,* par contraction de * *-a-ām* en *-ām*[1].

[1] Le gén. véd. en *-ām* est plus ancien que le gén. class. en *-nām,* car celui-ci est spécial à la branche indo-éranienne, tandis que la forme ario-européenne de ce cas est dépourvue de nasale. Ex. véd. *dēvām*, zd. *açpañm*, *nāirikañm* (cf. Spiegel, *Altbaktr. Gramm.,* p. 129; Justi, *Handb. der Zendspr.*, p. 388), gr. λύκων, lith. *vilkù, rànkū* (= *-ūn,* cf. Leskien, *Die Declin. im Slav.-Lit.*, p. 84, et Kurschat, *Lit. Gramm.,* §§ 530, 604), got. *vulfē, gibō,* etc., qui nous ramènent tous à une finale *$-\bar{a}^{x}m$*. Les gén. plur. en *-ō-nō, -e-na*, du v.h.all., du v.sax. et de l'angl.-sax. (cf. Bopp., *Gramm. comp.,* §§ 133, 246; E. Drouin, *Gramm. théor. de la Lang. allem.,* p. 248), dont la structure répond à celle des gén. plur. en *-ā-nām* du scr., ne sauraient être invoqués pour prouver que, dans les noms en -A et conséquemment dans le reste de la déclinaison des thèmes à voyelle, la désinence *-nām* ait un caractère proethnique, car il résulte de la démonstration donnée par MM. Osthoff (*Paul-Braune's Beitr.,* t. III,

Cette idée une fois admise que l'élément *-ām* du gén. plur. *dattām* représente * *-a-ām,* la langue fait un nouveau pas dans la voie de l'erreur et, sous l'empire de l'analogie, elle en vient à considérer que tout gén. plur. en *-ām,* nominal ou pronominal, peut cacher la contraction d'un type plus ancien en * *-a-ām.* De là ces leçons védiques, si déconcertantes au premier aspect : *apaām, puruṣīṇaām, amṛtānaām, yēṣaām, yāsaām*, etc., au lieu de *apām, puruṣīṇām, amṛtānām, yēṣām, yāsām.*

Oubli possible des origines, influence de l'analogie, entraînement rhythmique, autant de facteurs dont il faut tenir compte, si l'on ne veut pas s'exposer à tirer des conclusions trop absolues, et par suite inexactes, des renseignements fournis par les textes védiques. Une comparaison empruntée à la prosodie française rendra ceci plus sensible. Chacun sait que notre langue possède des groupes de voyelles (*ie,* p. ex.) qui comptent dans certains mots pour une seule syllabe (*bien, viens*) et dans d'autres pour deux (*Fabi-en, Vivi-en*). Cette dissemblance repose sur des motifs étymologiques (*be-ne, ve-ni, Fabi-a-nus, Vivi-a-nus*) dont nous n'avons pas à nous occuper ici, mais celui qui les ignore n'aperçoit aucune raison de scander tantôt d'une manière, tantôt d'une autre ; trompé par le voisinage de *Fabi-en, Vivi-en,* il sera porté à considérer

p. 3 ss.) et Brugman (*Morph. Unters.*, t. I, p. 251) que l'accord de l'arique et du germanique sur ce point est l'effet d'une simple coïncidence.

La haute antiquité de la désinence *-ām* est donc un motif de plus pour la supposer empruntée directement à la déclinaison pronominale et non à celle des noms consonantiques, car dans la déclinaison en -A les métaplasmes présentent tous un caractère de modernité relative. Du reste, la question est de peu d'importance ; *vāc-ām* ayant réglé sa désinence sur *vām* (§ 250, nº 12), tout se réduit à savoir si *dattām* représente *dattā-m,* créé directement d'après *vā-m,* ou * *datta-ām,* créé d'après *vāc-ām,* qui l'est lui-même d'après *vā-m.* Dans les deux cas l'origine est la même ; seulement, dans l'un, la filiation est au premier degré :

vā-m
|
dattā-m,

tandis que, dans l'autre, elle ne serait qu'au deuxième :

vā-m
|
vāc-ā-m
|
* *datta-ā-m* = *dattā-m.*

bien, *viens*, comme des contractions de **bi-en*, **vi-ens*, et, s'il avait besoin de faire entrer l'un de ces mots dans un vers, il n'hésiterait pas un instant, pour peu que le rhythme exigeât l'emploi de deux syllabes au lieu d'une, à faciliter sa besogne en adoptant pour eux la scansion dissyllabique, dont l'incorrection lui échapperait complètement. Il y a plus : là même où l'on ne saurait supposer la méconnaissance des sources historiques, il peut suffire des besoins du rhythme pour déterminer chez un écrivain le choix d'une scansion dissyllabique en contradiction avec l'étymologie. Tel est, entre autres, le cas pour le mot *hier* (= lat. *heri*), qui, chez nos poètes, compte dans la mesure tantôt pour un pied, tantôt pour deux. Des exemples analogues ont pu se présenter dans la métrique des Védas ; aussi la prudence commande-t-elle de n'en pas accueillir sans examen toutes les particularités et de formuler certaines réserves avant de généraliser les inductions auxquelles elles peuvent donner lieu[1].

b) Le gén. plur. class. *dattā-n-ām*, postérieur au véd. *dattā-m* (cf. ci-dessus p. 227, note), est un emprunt fait à la déclinaison des thèmes en -N. Voyez à ce sujet ce qui est dit au § 252, a.

18. Un autre cas de la déclinaison vocalique en -A est encore dû à une influence rétroactive de la déclinaison consonantique : c'est le nom. plur. véd. *dattās-as*, pour *dattā-s*, qui a emprunté sa désinence *-as* à des nominatifs tels que *vāc-as* (pour plus de détails, voir p. 254, n° 9).

[1] La métrique grecque montre des « dilatations » vocaliques d'une apparence analogue à la relation *apām : apaām*. Ex. δράᾳς, δράασθαι, ἀσχαλάᾳ, etc., pour δρᾷς, δρᾶσθαι, ἀσχαλᾷ (cf. *Iliad.*, VII, 448 ; *Odyss.*, XVI, 107, et XIX, 159). Mais ce n'est là probablement qu'une ressemblance extérieure, et ces formes épiques peuvent comporter une explication différente de celle qui convient aux génitifs indiens en *-aām*. Voyez à ce sujet la dissertation de B. Mangold (*Curtius' Stud.*, t. VII, p. 179), où l'auteur, ramenant les verbes en -άω à un type premier *-α-*y*η-μι (scr. *-a-yā-mi*), restitue ainsi par hypothèse le processus de δράᾳς, δράᾳ, etc. :

*ὁρα-(*y*)η-σι,	*ὁρα-(*y*)η-τι,
|	|
*ὁρα-ῃ-ς,	*ὁρα-ῃ,
|	|
hom. ὁρά-ᾳ-ς,	hom. ὁρά-ᾳ,
|	|
att. ὁρᾷ-ς.	att. ὁρᾷ.

19. La déclinaison en -A nous offre un dernier métaplasme dans le voc. sg. fém. en *-ē,* emprunté tardivement à la déclinaison des thèmes en -I ; *dattē* s'est formé sous l'influence de *avē* (§ 257, n° 1, b). Nous avons déjà vu une modification analogue se produire dans la déclinaison pronominale, où *tē-na, tē-bhis, tē-bhyas, tē-šām, tē-šu,* nous offrent le pronom *ta-* transformé en *tē-,* sous l'action du thème *ē-* que renferment les cas similaires dans la déclinaison de *a-ya-m : ē-na, ē-bhis, ē-bhyas, ē-šām, ē-šu* (§§ 121, 124).

La désinence primitive de l'indien est ici *-a;* elle ne diffère de l'*-ā* du nominatif que par la quantité. C'est la forme normale indiquée par l'ablaut **ā-a* du nominatif et du vocatif chez les féminins en -A (ex. nom. νύμφᾱ, voc. νύμφᾰ), en corrélation avec l'ablaut **o-e* des mêmes cas chez les masculins (ex. nom. ἵππο-ς, *datta-s,* voc. ἵππε, *datta,* cf. pp. 10, 159). Elle se retrouve en zend et en védique. Ex. zd. *dāta* (comparez nom. *dātā* dans *dātā-ca,* Schleicher, *Cpd.,* § 246), véd. *akka, alla, amba,* pour *akkē, allē, ambē.*

La substitution ultérieure d'un vocatif en *-ē* au vocatif en *-a* a été probablement due au désir d'avoir une forme spéciale pour le féminin et d'éviter la confusion des genres occasionnée sur ce point par le vocalisme arique, où les deux phonèmes **-e* (m.), **-a* (f.), n'ont qu'un représentant : *-a.* Pour atteindre le but proposé la seule ressource était l'emploi d'un métaplasme, et, dans cet ordre d'idées, l'emprunt à la déclinaison en -I s'offrait de lui-même, par suite de l'existence au sein de la langue d'une série de mots dérivés par *-i, -ti, -ni, -mi, -yi,* etc., parallèlement à leurs congénères en *-a, -ta, -na, -ma, -ya.* Ainsi en regard de :

dṛçā	« l'œil »,
gītā	« le chant »,
çaktā	« celle qui peut »,
dattā	« donnée »,
grantha	« la jonction »,
duta	« le messager », etc.,

on a :

dṛçi	« l'œil »,
gīti	« le chant »,
çakti	« la puissance »,
datti	« le don »,
granthi	« la jointure »,
duti	« la messagère ».

Dès lors le métaplasme s'explique très naturellement : lorsque la langue s'est trouvée en présence de deux mots synonymes et presque homonymes appartenant l'un à la déclinaison en -A, l'autre à celle en -I, tels que *dṛçā* et *dṛçi*, *gītā* et *gīti*, il n'est pas étonnant qu'elle ait pris au second le vocatif nettement caractérisé dont elle avait besoin pour le premier et qui lui faisait défaut. En réalité, *dṛçē*, *gītē*, ne sont que les vocatifs de *dṛçi*, *gīti*, transplantés dans la déclinaison de *dṛçā*, *gītā*. Une fois adopté pour les mots féminins en -A qui avaient leurs homologues dans la déclinaison en -I, le procédé s'est généralisé et l'esprit d'analogie l'a fait appliquer indistinctement à tous les thèmes qui appartiennent à la déclinaison en -A.

Telle est, je crois, l'explication la plus simple par laquelle on puisse justifier la présence, un peu surprenante au premier abord, d'un voc. sg. en *-ē* dans cette déclinaison, car il n'y a pas lieu de songer à y voir un emprunt fait au duel par le singulier, puisque cette forme, postérieure à la séparation, remonte à une époque où la distinction des nombres était réalisée depuis trop longtemps et avec trop de précision pour qu'aucune désinence pût désormais passer de l'un à l'autre.

Résumé de la déclinaison des thèmes en -A.

§ 246. 1° Sont empruntées à la déclinaison du pronom *sa* les finales *-s*, *-ā*, *-m*, *-na*, *-yā* (*-ya*, équivalent bref de *-yā*), *-āi* (véd.), *-yāi*, *-yās*, *-yām*, *-d*, *-sya*[1], du singulier ; *-āu*, *-ā*, *-i*

[1] A côté de cette forme de génitif, il est probable que la flexion des pronoms et des noms en -A, dans la langue mère, en possédait une autre en **-so* (scr. **-sa*), comme le suggèrent : 1° le sl. *če-so ;* 2° l'existence simultanée, dans Homère, des désinences -ου pour *-ο-ο = *-ο-(σ)ο, et -ο-ιο = *-ο-(σ)ι-ο ; 3° les finales *-a-s*, *-e-s*, *-i-s*, *-s*, des idiomes germaniques (cf. H. Möller, *Paul-Braune's Beitr.*, t. VII, p. 500). Le suffixe de ce génitif n'est autre chose que la forme pleine du pronom *sa*, qui figure au nominatif sous la forme apocopée *-s*. Ex. gén. **ka-sa* (sl. *če-so*), nom. *ka-s*. Comparez le suffixe *-ma*, plein au gén. *ma-ma* et apocopé aux nom. *tva-m*, *a-ha-m*, etc. De même pour *-va*, plein au gén. *ta-va* et apocopé au nom. **tā-v* (*tāu*). Il y a naturellement entre le cas ario-européen en **-so* et celui en *-sya* du sanscrit une relation identique à celle des pronoms *sa* et *sya*, équivalent de *sa*, qui ont servi à les former, et, si l'on prend pour exemple la déclinaison du thème *ta-*, on a la proportion :

gén. **ta-sa* (got. *thi-s*) : gén. *ta-sya* = nom. *sa* : nom. *sya*.

(dans nom.-voc-acc. *-ē* = **-ā-i*), *-bhyām*, *-yōs*, du duel ; *-ās*, *-ān*, *-ni*, *-ā*, *-āis*, *-bhis*, *-bhyas*, *-su*, du pluriel.

2° Sont empruntées à la déclinaison du pronom *tvam* les finales *-ā* (instr.-loc. véd.), *-i* (dans loc. *-ē* = **-a-i*) du singulier, et *-ā-m* (gén. véd.) du pluriel.

3° Est empruntée à la déclinaison des noms en -I la finale *-ē* du voc. sg. féminin.

4° Est empruntée à la déclinaison des noms consonantiques la finale du gén. plur. class. *-nām*.

II. — DÉCLINAISON CONSONANTIQUE.

§ 247. L'existence des thèmes consonantiques a été récemment niée. Suivant cette nouvelle théorie, la langue mère ne comprenait dans le principe que des thèmes terminés en **-A** (thèmes en -A du scr.); elle ne possédait donc qu'une seule déclinaison. Un déplacement ultérieur de l'accent dans un certain nombre de mots entraîna des modifications matérielles, dont le résultat fut de communiquer à leurs radicaux la fausse apparence de thèmes terminés par une consonne ; d'où la division en deux ordres bien tranchés d'une flexion originairement simple. La finale de chaque thème était susceptible de présenter trois degrés d'ablaut :

	Masc.	Fém.
1° degré faible :	**-zéro* (évant de la voy.),	**-zéro,*
2° degré moyen :	**-e,*	**-a,*
3° degré fort :	**-o,*	**-ā.*

La suppression du degré faible dans la flexion de toute une catégorie de thèmes a engendré la déclinaison en -A, celle du degré fort a constitué la déclinaison dite « consonantique », et la seconde répond ainsi par l'ablaut ** zéro-e* à l'ablaut ** e-o* de la première. La même hypothèse sert à rendre compte des deux ordres de conjugaison.

C'est ce groupe **ta-sa* du gén. sg. que nous trouvons, renforcé par *-m*, dans le gén. plur. *tā-sā-m*, qui est à **ta-sa* comme *ta-syā-m* (loc.), *ē-šā-m*, etc., sont à *ta-sya* (gén.), *ē-ša* (nom.).

M. Verner (*Kuhn's Zeitschr.*, t. XXIII, p. 128), qui n'est pas de l'avis de M. Möller sur ce point, pense au contraire que la désinence *-s* du génitif germanique répond au scr. *-sya*, en vertu du processus suivant : **-sj*, **-ss*, *-s*.

Je ne crois pas que cette explication soit exacte. En tout cas, elle ne se prête pas sans difficulté au contrôle des faits. Si la déclinaison consonantique était réellement une déclinaison vocalique en *-*A*^{x} d'un degré plus faible et répondant par l'ablaut **zéro-e* à l'ablaut **e-o*, **a-ā*, des noms en *-*o*, *-*ā*, elle devrait, en sanscrit, nous offrir la relation *zéro-a* partout où les noms en -A présentent la relation *a-ā*, de telle sorte que la présence des éléments *ā*, *ē* (= **a-i*), *āu* (= **ā-v*), d'un côté, eût pour homologue celle des éléments *a*, *i*, *ō* (=**a-v*), de l'autre. Or, les deux flexions sont loin de se correspondre régulièrement sous ce rapport. Ainsi l'on devrait trouver:

1° **vācō* et non *vācāu*, en regard de *dattāu*, comme on a le nom. plur. *vācas* en regard de *dattās*.

2° **vācasu*, **vācabhyām*, et non *vākšu*, *vāgbhyām*, en regard de *dattāsu*, *dattābhyām*, par la même raison. A défaut de **vācasu*, on devrait avoir au moins **vācišu* en regard de *dattēšu*, comme on a *vāci* en regard de *dattē*. De même pour *vāgbhis*, *vāgbhyas*, etc., comparés à *dattēbhis* (véd.), *dattēbhyas*, *dattābhis*, *dattābhyas*.

3° **hṛda* (=*hṛdm̥*), **hṛdani*, et non *hṛt*, *hṛndi*, au nom.-acc. sg. et plur. du neutre, en regard de *dattam*, *dattāni*.

De plus, si ces deux déclinaisons principales sont les représentants d'une flexion primitivement unique, on ne s'explique pas pourquoi la distinction du féminin, qui existe chez l'une, fait entièrement défaut chez l'autre. Une lacune de cette importance donne justement à soupçonner qu'elles sont séparées par quelque chose de plus qu'une répartition hystérogène des degrés du vocalisme et qu'il y a sans doute une différence primordiale dans la structure de leurs thèmes.

On peut bien admettre avec MM. Fick, Kögel, Möller et Paul que, dans une période très ancienne, l'ario-européen possédait seulement des thèmes à terminaison vocalique : ceci n'a rien que de vraisemblable (cf. § 42, p. 32). Ce qui l'est beaucoup moins, c'est de supposer que tous les thèmes nominaux, sans en excepter un seul, aient réussi à se conserver intacts jusqu'au jour où s'est organisée la flexion. On ne doit pas oublier qu'avant de recevoir les suffixes casuels ils ont vécu pendant un long laps de temps avec la fonction non de simples *thèmes*, mais de *mots* véritables et complets par eux-mêmes, bien qu'ils fussent dépourvus de tout signe de cas, de nombre et de genre (cf. § 211). Dans cette condition, leur a-t-il été possible de se soustraire complètement aux atteintes

de l'apocope? Nous sommes en droit de répondre par la négative. Il faudrait pour cela, non seulement qu'ils eussent tous été des oxytons, mais encore que l'accent n'eût jamais varié dans aucun d'eux, car le déplacement du ton est au premier rang parmi les causes qui peuvent déterminer l'apocope. Or, c'est une affirmation que rien n'autorise : elle a contre elle l'histoire même de nos langues, qui, nous fournissant à chaque pas des exemples de perturbations de l'accent, ne porte certainement pas à croire que dans leurs phases préhistoriques elles aient pu demeurer indemnes de ce genre d'altération.

L'analogie des pronoms est d'ailleurs là pour nous faire voir que l'existence proethnique de noms terminés en consonne n'est pas une simple hypothèse. En effet, auprès des finales pleines *-ma, -na, -sa, -va,* etc. (ex. *ma-ma, ē-na,* * *ka-sa* = sl. *če-so,* p. 231, note), nous trouvons les finales apocopées *-m, -n, -s, -v* (ex. *mā-m, tasmi-n, ka-s, tāu, asāu* = * *tā-v,* * *asā-v,* §§ 152, 155), et la parfaite concordance des formes scr. *asmi-n, aha-m, ta-m, ya-s, na-s, va-s,* * *tāñ-s,* gr. ἄμμι-ν, ἐγώ-ν, τό-ν, ὅ-ς, τόν-ς, lat. (*is-*)*tu-m, nō-s, vō-s* (*is-*)*tō-s,* (*is-*) *tu-d,* etc., prouve que cette transformation de groupes à terminaison vocalique en groupes à terminaison consonantique est bien un fait ario-européen de la plus haute antiquité. Pourquoi le même phénomène n'aurait-il pas affecté les noms, et en vertu de quel privilège auraient-ils conservé leur intégrité, pendant que les pronoms perdaient la leur? L'ario-européen n'avait pas deux phonétiques, l'une pour les noms, l'autre pour les pronoms ; les agents modificateurs qui ont influé sur ceux-ci ont nécessairement influé sur ceux-là, et, dès lors que nous avons constaté la présence certaine d'expressions pronominales en *-n, -s, -d*, etc., au sein de la langue mère, nous sommes autorisés à affirmer celle d'expressions nominales en *-n, -s, -d,* etc. [1], c'est-à-dire la coexistence de thèmes vocaliques et de thèmes consonantiques issus

[1] Pour annuler la portée de cet argument, il faudrait démontrer que l'apocope des groupes pronominaux a été tardive, qu'elle s'est produite postérieurement à l'organisation de la déclinaison des substantifs et que, par conséquent, tous les thèmes nominaux, à l'instar des thèmes pronominaux, étaient encore pourvus d'une finale vocalique à l'époque où, saisis par le mécanisme de la flexion, ils sont entrés en combinaison avec les exposants casuels : démonstration impossible à fournir dans l'état actuel de la science.

des premiers par apocope, antérieurement à l'époque où se sont organisées la conjugaison et la déclinaison. Cette simultanéité n'a rien qui doive surprendre, car il ne manque pas d'exemples analogues dans les langues sœurs. Pour n'en citer que quelques-uns, nous trouvons en scr. *çarman, mūrdhan, udan* (loc. sg.), etc., auprès de *çarmani, mūrdhani, udani,* en gr. ἄρ, πάρ, ἐν, ἄν, etc., auprès de ἄρα, παρά, ἐνί, ἀνά, en lat. *viden', hoc* (= * *hodce*), *volup, animal* (subst.), etc., auprès de *videsne, hisce, volupe, animale* (adj. ntr.), en all.mod. *hirt, ochs,* etc., auprès de *hirte, ochse,* en ital. *bel, buon, abbiam, ancor, son, fanciul, trar, man, maggior,* etc., auprès de *bello, buono, abbiamo, ancora, sono, fanciullo, trare, mano, maggiore.*

Il est difficile, on le comprend, de préciser les causes qui ont déterminé dans le matériel pronominal de la langue mère la présence de groupes parallèles et distingués seulement par la conservation ou par la chute de leur voyelle finale ; nous ne pouvons guère que les entrevoir. Je pense que l'origine du phénomène doit être rapportée sinon exclusivement, du moins pour la plus grande part, à une différence tonique provenant d'une différence fonctionnelle. Prenons pour exemples les nominatifs *aha-m,* * *asā-v* (*asāu*), *ka-s,* etc., comparés aux génitifs *ma-ma, ta-va,* * *ka-sa,* (sl. *če-so,* gr. ποῦ = * πο-σο). Nous y remarquons ceci : 1° la forme qui traduit le génitif a l'élément final plein (*-ma, -va, -sa*) ; 2° la forme qui traduit le nominatif a l'élément final apocopé (*-m, -v, -s*). Si maintenant nous faisons attention que, dans un membre de phrase composé de deux expressions connexes, dont l'une est au nominatif et l'autre au génitif (ex. *putrasya kāmas* « l'amour du fils »), le nominatif sert à rendre le *déterminé,* et le génitif le *déterminant,* le rapprochement de ces deux ordres de faits nous donnera peut-être la clé de la divergence proethnique des désinences pronominales. En effet, à l'époque où, la déclinaison n'existant pas encore, les groupes pronominaux se bornaient à énoncer la *signification* sans indiquer la *relation,* ils ont nécessairement subi l'influence de la loi psycho-phonétique qui dans toute langue proportionne l'énergie de l'accent syllabique au rôle oratoire du mot (cf. F. Baudry, *Gramm. comp. des Lang. class.,* t. I, §§ 9-16, et ci-dessus p. 158). On sait que, dans l'énoncé de deux termes unis par un lien logique, la voix insiste de préférence sur celui que l'esprit considère comme le plus impor-

tant des deux, tandis qu'elle glisse plus légèrement sur celui qu'il regarde comme secondaire. De là ce phénomène si connu de la prédominance tonique du *déterminant* par rapport au *déterminé*[1]. Le premier garde son accent intact et par suite sa forme pleine ; le second voit le sien s'atténuer (accent secondaire) et souvent même disparaître complètement ; prononcé plus faiblement et plus vite, il se trouve dans les conditions requises pour que sa voyelle finale, après avoir commencé par s'altérer, finisse par s'évanouir[2]. De l'action de cette loi sur les pronoms de la langue mère il est résulté une double série de formes pour les mêmes groupes : employé avec le rôle de déterminant, le pronom conservait sa forme pleine ; employé avec le rôle de déterminé, il prenait la forme apocopée[3].

[1] Ainsi l'allemand dit *vóll-mond, kórn-feld, áb-nehmen,* etc. Le sanscrit, dans les composés possessifs (*bahuvrīhi*), place l'accent sur le premier terme. Ex. *mád-vidha, tád-ākāra, svayám-prabha.* Il en est de même, dans les composés déterminatifs (*karmadhāraya*), pour les adverbes, les prépositions inséparables et le substantif désignant l'objet auquel est comparé le second terme du composé. Ex. *sámi-bhukta, prá-vīra, ghána-çyāma* (cf. Bopp, *Gramm. comp.*, trad. Bréal, t. IV, pp. 357, 362). Dans la conjugaison le suffixe *-ya* est accentué lorsqu'il sert à former les thèmes du passif. Ex. *vas-yá-tē* (rac. *vas-* « vêtir »). Il est atone, au contraire, chez les verbes de la 4e classe, où il ne répond plus à aucune nuance spéciale du sens. Ex. *vás-ya-ti* (rac. *vas-* « fixer », cf. ci-dessus § 35, p. 26). Pour une raison du même genre le suffixe *-ta* porte le ton dans le participe passif, ex. *ji-tá* « vaincu », tandis que dans le participe actif le ton frappe la racine verbale, ex. *-jí-t* (à la fin des composés) « vainqueur ». La nuance de sens a entraîné une modification de l'accent, et celle-ci, en amenant l'apocope, a déterminé la création d'un suffixe consonantique *-t,* en regard du suffixe vocalique *-ta* (cf. M. Bréal, *Mém. de la Soc. de Ling.*, t. II, p. 191). Remarquer la ressemblance que présente ce dernier cas avec les doubles formes pronominales en *-ma*, *-va*, *-sa*, et *-m, -v, -s,* citées p. 235.

[2] C'est en vertu d'une influence analogue que dans la famille romane, en espagnol par exemple, l'adjectif est sujet à s'apocoper, lorsqu'il est placé immédiatement avant le substantif, c'est-à-dire dans une situation qui lui fait perdre sa force tonique, tandis que, figurant à la fin du membre de phrase, il garde son accent et l'intégrité de sa forme. Ex. *Ese libro es* bueno ; *un* buen *libro.* Par la même raison, les possessifs français *nôtre, vôtre,* altèrent leur *-ó-* et se transforment en *nŏtre, vŏtre,* lorsqu'ils précèdent le nom auquel ils s'appliquent. Ex. « *vŏtre* opinion n'est pas la *nôtre.* »

[3] Cette théorie est présentée ici à titre de simple conjecture, avec toutes les réserves imposées par la nature même du sujet et que j'ai

Plus tard le motif de cette différence finit par être oublié, lorsque la répartition eut introduit dans la langue une conception nouvelle, celle de la *désinence,* par l'affectation régulière de certains éléments à certaines fonctions syntactiques (§ 36). Le mécanisme des suffixes casuels une fois créé, il importait peu que le facteur terminal fût plein ou apocopé, pourvu qu'il demeurât suffisamment reconnaissable. Les formes apocopées devaient même, dès lors, tendre à supplanter les autres, par suite du besoin naturel d'alléger les finales, auquel j'ai déjà fait allusion (§ 14). En perdant le souvenir des circonstances qui avaient amené la distinction des deux séries, l'ario-européen ne pouvait manquer de les brouiller dans l'usage. Aussi, à l'exception d'un petit nombre d'exemples du genre de ceux que j'ai cités un peu plus haut, et dans lesquels semble avoir survécu la mémoire de l'état ancien, les terminaisons vocaliques et consonantiques se montrent-elles distribuées sans règle appréciable entre les divers cas de la déclinaison. Cet empiètement des formes les unes sur les autres et la confusion qui en résulte n'ont rien qui doive étonner. L'histoire grammaticale, qui est pleine de perturbations analogues, nous apprend qu'elles sont inévitables, dès l'instant que sur un point quelconque du domaine morphologique commence à s'obscurcir la conscience des origines. La présence de radicaux terminés par une voyelle dans la déclinaison consonantique, comme dans la conjugaison

déjà eu l'occasion de formuler sur des questions analogues (cf. pp. 49-50; 51, note; 186, etc.). Si l'exactitude en était démontrée, elle concourrait à éclaircir le processus des formes pronominales en *-i* et en *-u* (?). Soient, par exemple, deux groupes $*tiya^x$, $*tuwa^x$, dérivés de $*ta^xya^x$, $*ta^xwa^x$ (cf. pp. 71, note; 81, note 1; 186, note). Ils ont pu s'apocoper d'abord en $*tiy$, $*tuw$ (pour les mêmes raisons qui ont fait s'apocoper en *-m*, *-v*, *-s*, les groupes terminés en $*\text{-}ma^x$, $*\text{-}wa^x$, $*\text{-}sa^x$), puis se transformer, par des réductions successives, en $*t\bar{i}$, $*t\bar{u}$, et $*ti$, $*tu$ (cf. les adform. *ti, tu*). Mais je n'insiste pas davantage sur cette hypothèse. Ce n'est qu'une des nombreuses tentatives d'explication auxquelles peuvent donner lieu les doublets pronominaux en *-i, -u;* elle tombe, comme les autres, sous le coup des restrictions et des critiques que comporte nécessairement toute analyse relative aux lointaines et douteuses origines des thèmes démonstratifs et de leurs variantes. Il serait d'ailleurs imprudent de vouloir rapporter à une seule cause la formation de ces doublets, car nous avons, au contraire, tout lieu de croire qu'ils doivent leur existence à des influences d'espèces diverses, dont les résultats isolés ont pu se trouver ensuite généralisés par l'analogie.

non-thématique, est un résultat de l'analogie : ce sont des formes créées à l'imitation de la flexion vocalique. La substitution des thèmes à voyelle finale aux thèmes terminés en consonne n'est pas un accident rare chez les langues de notre famille. Elle s'explique par des causes à la fois intellectuelles et physiques. Les unes sont celles que j'ai signalées comme entraînant la coalescence (pp. 33, 36), les autres résident dans la facilité à s'adjoindre les suffixes commençant par une consonne, beaucoup plus grande chez les radicaux terminés en voyelle que chez les consonantiques. Aussi les idiomes qui possèdent en même temps les deux déclinaisons ont-ils un penchant marqué à faire passer peu à peu leurs noms consonantiques dans le canon de la déclinaison vocalique. Ex. gr. ὀπ)ο-ῖν, rom. γέροντ)ο-, lat. *voc)i-bus,* pâl. *bharant)a-* = scr. *bharant-* (cf. F. Müller, *Beitr. zur Kenntn. der Pâli-Sprache,* t. II, p. 1 ss.), sl. *kamen)ĭ-mi,* lith. *akmen)i-sè,* etc. Il n'y a aucune raison de contester à la langue mère une tendance si clairement indiquée chez ses filles, pour lui prêter contre toute vraisemblance une marche diamétralement opposée, en traitant la déclinaison consonantique comme une transformation de la déclinaison vocalique.

On ne saurait tirer des pluriels verbaux tels que *dvišánti* un argument contre la réalité des thèmes à consonne. L'accentuation de ces pluriels est proethnique, comme le prouve la concordance de scr. *sánti,* zd. *henti,* dor. ἐντί = * σέντι (cf. W. Veitch, *Greek verbs irreg. and defect.,* p. 202), ombr. *sent,* osq. *set,* v. irl. *it,* got. *sind* = * *sinth* (cf. R. Kögel, *Paul-Braune's Beitr.,* t. VIII, p. 105), mais il ne s'ensuit pas forcément que *-á-* y soit radical et qu'on doive nier la possibilité d'un développement de *-n̥-ti* en *-án-ti* sous l'accent. Par sa nature même le phonème *n̥* ne peut, il est vrai, se trouver primitivement que dans une syllabe atone. Sa provenance est double : il sort tantôt de * $a^x n$, tantôt de * na^x, affaiblis en *n̥* par l'expulsion de la voyelle. Ce dernier cas est celui de *n̥-ti,* qui représente * *na^x-ti* comme **n̥-s* représente * *na^x-s* (cf. p. 169, note). A l'époque où les exposants personnels n'étaient pas encore agglutinés au verbe, la métamorphose du groupe pronominal d'où est sorti *n̥-ti* s'est opérée sous l'influence du voisinage d'un mot accentué. On a eu *n̥-ti* pour * *na^x-ti,* de même qu'en provençal on a *-ns, -ls, -us* (= **-vs*), pour *nos, los, vos.* Ex. *que-ns* (*que-nos*) *ac amor; que-us* (*que-vos*) *vulhatz; no-ls* (*no-los*) *er perdonat.* C'est sous cette

forme[1] qu'il s'est accolé non seulement aux racines vocaliques, mais encore aux consonantiques, grâce au caractère spécial de sa première articulation. L'émission d'une nasale, comme celle d'une liquide, s'accompagne nécessairement d'une résonnance vocalique, qu'on peut représenter par le symbole ^{e}. Ex. *ṇ, ṃ* = *^{e}n, ^{e}m*. Ce son obscur est celui que l'on fait entendre quand on fredonne à bouche fermée (cf. L. Havet, *Mém. de la Soc. de Ling.*, t. II, p. 77). C'est lui qui permet à un *n* ou à un *m* de se placer entre deux consonnes sans le secours d'aucune autre voyelle intermédiaire. Ex. * *dwis^{e}ntay*, * *k^{e}mto-*, etc. (= scr. *dvišatē, çata-*, pour * *dvišṇtē*, * *çṇta-*). La nasale est une consonne instantanée, mais sa résonnance vocalique est continue ; aussi peut-elle, le cas échéant, se détacher de la consonne pour constituer une véritable voyelle formant syllabe. Plus l'entourage de cette nasale vient à en rendre l'articulation difficile, d'après les aptitudes phonétiques propres à chaque langue, plus cet affermissement de la voyelle irrationnelle tend à se manifester en vertu de la même loi qui engendre les prosthèses euphoniques et les voyelles intercalaires[2]. C'est à ce besoin de faciliter la prononciation que sont dues des formes telles que b. lat. ωμενιβως pour *omnibus*, dans une charte de Ravenne (cf. Marini, *Papir. diplomat.*, xc ; H. Schuchardt, *Vokalism. der Vulgärlat.*, t. I, p. 146), ital. *spasimo* pour *spasmo*, milan. *spasem* pour * *spasm*, forme apocopée de *spasmo*, etc. Ce phénomène est surtout sensible dans les patois, où la fréquence de l'apocope et de la syncope, en multipliant les occasions de choc entre les consonnes, donne lieu aux nasales comme aux liquides de développer et de préciser le son vocalique qui leur est inhérent. Pour n'en citer qu'un cas, le possessif *mes* devient *ṃs* devant une voyelle, dans le picard du département de la Somme. Ex. *ṃs éfants* = « mes enfants ». Mais, quand il arrive à la suite d'un mot terminé par une consonne, ce *ṃs* développe son *ṃ* en *em*. Ex. *Os allez kèr, ems éfants !* « Vous allez choir, mes enfants ! »

[1] La réalité de son existence à l'état libre, antérieurement à sa suffixation, peut se déduire par analogie de celle de * *ṇ-s*, syncope du pronom indépendant * *na^{e}-s*, indiquée par le got. *un-s* (p. 51, note).

[2] Sur le développement graduel d'un son vocalique primitivement indistinct et sa transformation en une voyelle formant syllabe, dans les idiomes italiques anciens et modernes, cf. J. Storm, *Mém. de la Soc. de Ling.*, t. II. pp. 83 ss.

Du moment qu'un phonème *ṇ, ṃ,* sous l'empire des causes phonétiques dont je viens de parler, est arrivé à se transformer en *en, em,* par l'affermissement de sa résonnance *ᵉ* en une voyelle pleine, symbolisée ici au moyen de *e,* mais susceptible de recevoir des colorations diverses[1], il devient apte à jouer dans les mots qui le contiennent le même rôle et à subir les mêmes vicissitudes que s'il avait eu dès l'origine la forme *en, em.* Il peut donc, si les circonstances l'exigent, recevoir le ton. C'est ce qui est arrivé pour le groupe *ṇti* (*ᵉnti*). D'après ce que nous savons, il n'y avait pour lui aucune difficulté à s'annexer directement à des racines consonantiques. Ex. **es-ṇti, *dweys-ṇti* (= **es-ᵉnti, *dweys-ᵉnti*). Mais plus tard il a dû se développer en **-énti* (scr.*-ánti*) sous l'accent, lorsque s'est produite dans cette partie de la flexion verbale l'évolution qui a transporté le ton sur les suffixes du pluriel, probablement en raison de la valeur numérique qui leur était attribuée, et pour mieux les opposer à ceux du singulier (cf. ci-dessus p. 181). L'insistance de la voix sur le *ṇ* (= *ᵉn*) de *ṇti* ne pouvait manquer de forcer le son *ᵉ* à prendre son entière expansion *e,* d'où la transformation du suffixe en **énti,* et, comme d'autre part le transport du ton sur l'adformante entraînait l'affaiblissement du radical, on a eu naturellement les plur. **s-énti, *dwis-énti* (scr. *sánti, dviṣánti*), au lieu de **(é)s-ᵉnti, *dw(é)ys-ᵉnti* (cf. sg. **és-mi, *dwéys-mi,* = scr. *ás-mi, dvéṣ-mi*).

On voit que, née dans une syllabe atone, la « nasale sonante » peut arriver plus tard à porter l'accent et à revêtir la forme **á^{x}n.* Rien n'est donc moins certain que la présence d'un **-á^x* radical dans les pluriels verbaux en **-á^{x}nti.* Aussi n'ont-ils aucun titre à être invoqués comme fournissant la preuve que l'existence primordiale d'une conjugaison « non-thématique » et, par conséquent, celle d'une déclinaison « consonantique » sont des fictions.

Ce n'est pas à dire qu'après avoir appartenu primitivement

[1] On sait que *ᵉn, ᵉm,* sont devenus en got. *un, um,* en lat. *en, em* (*in, im*), en gr. *α*, en scr. et en zd. *a*, c'est-à-dire, dans ces trois dernières langues, une voyelle simple, altération d'une voyelle nasale **ã.* Processus probable : *ᵉn, ᵉm; ᵃn, ᵃm; ã* (= fr. *an*); *a.* Comparez, dans la prononciation actuelle du lithuanien, la transformation finale en *a, e, i, u,* des groupes primitifs *a + nasale, e + nasale,* etc. Ex. dat. sg. *mà* = *màn* (apoc. de *manei*), acc. sg. *vìlka, áki, súnu*, etc. = **vìlkan, *ákin, *súnun* (cf. scr. *vṛkam, akṣim, sūnum*).

à la conjugaison thématique un certain nombre de verbes n'aient pu se trouver plus tard affectés d'une syncope qui les ait fait passer dans la conjugaison non-thématique; mais on aurait tort, je crois, de vouloir généraliser cette explication. De tels cas ne forment sans doute qu'une minorité, et les raisons d'analogie qui ont été données un peu plus haut doivent faire admettre que la pluralité des racines verbales terminées en consonne, identiques aux thèmes nominaux de même forme, avait acquis une existence réelle avant que la conjugaison proprement dite ne prît naissance. Il ne faut pas oublier que les personnes verbales et les cas nominaux, étant issus de la fusion d'un élément prédicatif et d'un élément démonstratif (ex. *dvik-šva,* impér. moy.; *dviṭ-su,* loc. plur.), peuvent être envisagés comme des composés. Or, dans cette classe de mots, la présence d'un premier membre consonantique est loin d'impliquer nécessairement la préexistence d'une syncope. La composition peut, au contraire, ne s'être effectuée que postérieurement à l'époque où le terme employé plus tard en qualité de premier membre avait déjà revêtu l'aspect consonantique. Ex. scr. *tvad-anīya, mad-vidha, svayam-prabha,* etc. Bien qu'ici les éléments *-d, -m,* de *tva-d, ma-d, sva-ya-m,* proviennent des racines pronominales *da, ma,* il n'en est pas moins vrai que *tvad, mad, svayam* étaient devenus des formes à consonne finale longtemps avant de s'unir à *anīya, vidha, prabha,* et que ces composés ne sont en aucune façon des syncopes de composés antérieurs **tvad*(*a*)*-anīya* (qui eût donné **tvadānīya*), **mad*(*a*)*-vidha,* **svayam*(*a*)*-prabha.* Autre exemple d'un genre analogue : dans un redoublement tel que *kāñskān* = **kāñs-kāñs* (§ 160), l'élément *-s* de **kāñ-s* dérive du pronom *sa;* nous sommes cependant certains que cet accusatif représente bien **kāñs* + **kāñs,* et non une syncope de **kāñs*(*a*)*-kāñs*. De même, en français, à côté de mots tels que *maudire, bon-s, vend-s* (indic. prés.), etc., qui renferment une syncope de lat. *mal*(*e*)*-dicere, bon*(*o*)*-s, vend*(*i*)*-s,* nous avons *mal-mener, leur-s* (v.fr. *lor-s*), *vend-s* (impér.), etc., à la création desquels la syncope n'a eu aucune part, la métamorphose des vocaliques lat. *male,* **illoru* (pour *illorum,* cf. Diez, *Gramm. comp.*, trad. Paris, t. I, p. 199, t. II, pp. 9-10), *vende,* en consonantiques fr. *mal, lor, vend,* remontant à une époque plus ancienne que celle où s'est effectuée la combinaison de ces mots avec le verbe *dire* et

les suffixes *-s* du pluriel, *-s* de la 2[e] pers. sg. (cf. *ibid.*, t. II, pp. 98, 231).

En un mot, malgré l'incontestable autorité qui s'attache aux noms des promoteurs de la nouvelle théorie, les arguments apportés jusqu'ici dans la discussion ne paraissent pas suffisants pour faire abandonner la division traditionnelle des thèmes en deux classes, et il demeure vraisemblable qu'antérieurement à l'organisation des formes nominales déclinées la langue mère connaissait déjà des noms réellement consonantiques, issus par apocope d'anciens noms en **-A[x]*. Ce sont ces noms, dépourvus d'abord de suffixes casuels, qui se sont annexé plus tard les exposants dont le modèle leur a été fourni par les finales des groupes pronominaux, lorsque ceux-ci eurent été répartis de manière à constituer un système de déclinaison.

§ 248. La déclinaison consonantique, comme celle des thèmes en -A, calque la majeure partie de sa flexion sur celle du pronom de la 3[e] pers. *sa*. Quelques-unes seulement de ses désinences sont empruntées à la première déclinaison pronominale, celle des pronoms de la 1[re] et de la 2[e] pers. *aham, tvam* (cf. § 243).

§ 249. 1° Cas formés d'après la déclinaison de *sa :*

			comparez :
Sg.	nom.	*vāk* (= **vāk-š*)	*sa-s*
	voc.	*vāk* (thème nu)	*sa*, cf. *datta* (thème nu)
	acc.	*vāc-a-m* (= **vāc-m̥*)	*ta-m*
	dat.	*vāc-ē* [1]	**tāi* (= **ta-ē*, § 150), *tasmāi* (= **ta-sma-ē*, § 74)
D.	nom.-voc.-acc.	*vāc-āu*, *vāc-ā* (véd.)	*t)āu, t)ā*
		manas-ī (n.)	*tē* (= **ta-i*)
	instr.-dat.-abl.	*vāg-bhyām*	*tā-bhyām*
Pl.	nom.-voc.-acc.	*manāñs-i*	*tē* (= **ta-i*)
	instr.	*vāg-bhis*	*tā-bhis*, *tē-bhis* (véd.)
	dat.-abl.	*vāg-bhyas*	*tā-bhyas*, *tē-bhyas*
	loc.	*vāk-šu*	*tā-su*, *tē-šu*

[1] J'ai dit (p. 99, note) que le suffixe *-ē* du datif des noms consonantiques ne doit pas représenter **-ay* et qu'on avait tort de se fonder sur les infinitifs gr. en -ναι (-μεναι, -Ϝεναι), rapprochés de leurs homologues scr. en *-nē*, pour lui attribuer cette vocalisation, ces infinitifs en -ναι pouvant être non des datifs de thèmes en -N, mais des locatifs féminins de thèmes en -A. Cette objection trouve un renfort dans l'exis-

2° Cas formés d'après la déclinaison de *tvam, aham:*

Sg.	instr.	*vāc-ā*	comparez :	*tv)ā* (véd.)
	gén.-abl.	*vāc-as*		*v)a-s, n)a-s* (gén. plur. de *tvam, aham*)
	loc.	*vāc-i*		*tvē* (véd. = * *tva-i*)
D.	gén.-loc.	*vāc-ōs*		*yu-v)ōs* (véd.)
Pl.	nom.-voc.	*vāc-as*		*v)a-s, n)a-s* (acc. plur. de *tvam, aham*)
	gén.	*vāc-ām*		*v)ā-m* (gén. duel de *tvam*)

§ 250. 1. L'-*s* du nominatif est tombé sous l'action des lois de la phonétique indienne, mais il se retrouve dans les langues sœurs.

2. A l'acc. sg., la désinence étant *-m (ta-m, datta-m),* on devrait avoir * *vāc-a* = * *vāc-m̥,* comme l'indiquent gr. ὄπ-α, lat. *vōc-em*. La substitution de *vāc-a-m* à * *vāc-a* ne peut s'expliquer que par un néoplasme dû à l'analogie de l'acc. sg. dans la déclinaison des thèmes en -A : *t)a-m, datt)a-m* ; influence d'autant plus naturelle que c'est précisément cette flexion qui a servi de type à la flexion consonantique. Aussi les emprunts du genre de *vāc-a-m* sont-ils nombreux dans cette dernière. On pourrait presque dire que

tence des infinitifs védiques en *-āya, -anāya,* etc. (cf. H. Brunnhofer, *Kuhn's Zeitschr.*, t. XXV, p. 332), qui sont d'anciens datifs de noms en *-a, -ana*. Or, les infinitifs en *-anē* qui figurent auprès de leurs similaires en *-anāya* sont bien évidemment d'anciens locatifs de thèmes en -A (cf. Bopp, *Gramm. comp.*, § 850), comme le montre la relation :

-anē : *-anāya* = loc. *dattē* : dat. *dattāya.*

On a donc : 1° scr. *-a-nē* = *-*e-ney* (*-*e-noy*), d'après l'analogie de -τεῖ, -οἰκεί (τοί, οἶκοι), cf. p. 8, note 2; 2° gr. -ναι : *-*ney* (*-*noy*) = fém. χαμαί : masc. -οἰκεί (οἶκοι).

Dans ces conditions, l'-*ē* de *vāc-ē* ne peut représenter que *-*ey* (*-*oy*). Pour admettre qu'il représentât *-*ay,* il faudrait supposer ou que les noms consonantiques ont emprunté pour leur datif la désinence des féminins en *-A^{α}, de préférence à celle des masculins-neutres, ou qu'ils ont fait dans leur vocalisme la différence des genres, le masculin-neutre prenant *-*ey* ou *-*oy* et le féminin prenant *-*ay*. Mais ces deux hypothèses seraient aussi invraisemblables l'une que l'autre. La première est en opposition avec l'esprit même de la déclinaison ario-européenne, où l'on voit bien le masculin prêter ses désinences au neutre et au féminin, tandis que ce dernier genre n'en fournit jamais à aucun des deux autres. La seconde est contredite par l'ensemble de la flexion des thèmes à consonne, qui ne fait nulle part dans ses suffixes la distinction du masculin et du féminin, mais qui les traite partout sur le pied de la plus rigoureuse égalité.

la coalescence (§ 47) y est la règle, et la plupart des cas semblent s'y comporter comme si, à côté d'un thème consonantique *vāc-*, qui figure dans *vāk, vāk-śu,* etc., on avait un second thème vocalique **vāca-* (cf. p. 7, note, et p. 41)[1], et qu'au lieu de diviser *vācam, vācā,* etc. en *vāc-a-m, vāc-ā,* il fallût les lire ainsi :

vāca-m		*ta-m*
vācā		*tvā*
**vāca-i* (*vacē*)		**ta-i* (*tē*)
vāca-s	d'après :	*na-s*
vācāu, vācā		*tāu, tā*
vācō-s		*yuvō-s*
vācā-m, etc.		*vā-m*

Le phénomène qui, dans la déclinaison moderne, a donné *vāc-a-m* pour * *vāc-a* = * *vāc-ṃ*, est pareil à celui qui, dans la conjugaison, a donné les néoplasmes *ās-a-m, ataūts-a-m*, etc., pour * *ās-a*, **atāuts-a* = **ās-ṃ*, * *atāuts-ṃ* (cf. gr. ἦ-α, ἔπλευσ-α), sous l'action de l'imparfait des verbes à thème vocalique en *-a* (ex. *abhara-m*). On trouve de même en grec, à côté de ion. ἦ-α et de sa variante ἔ-α, une forme synonyme ἔ-ο-ν, créée à l'imitation d'ἔφερ)ο-ν, et qui est à ἔ-α comme le scr. *ās-a-m* est à * *ās-a*. L'équation suivante :

vāc-a-m : ὄπ-α = *ās-a-m* : ἦ-α = ἔ-ο-ν : ἔ-α,

qui résume les relations symétriques de ces diverses désinences, ne permet donc pas d'hésiter sur le rôle joué par l'analogie des thèmes en -A dans la création de *vāc-a-m*.

Ce rétablissement de l'*-m* final dans la flexion des thèmes à consonne, comme dans la conjugaison « non-thématique », tient évidemment à sa valeur exponentielle. Ne se souvenant plus que * *vāc-a* représentait un type plus ancien * *vāc-ṃ* et le comparant à *datta-m*, la langue a cru y voir un thème en -A dépourvu de suffixe casuel (*vāca-*). De même pour le suffixe personnel dans **ās-a* rapproché de *abhara-m*. Elle a donc, sans se douter du pléonasme, doté à nouveau ces formes de l'élément qu'elle croyait leur manquer et que celles-ci renfermaient à l'état latent[2]. Une telle erreur rap-

[1] La présence de ce pseudo-thème *vāca-* est justement un des phénomènes qui ont contribué à faire contester la réalité d'une déclinaison « consonantique », dans la théorie dont il a été question au § 247, p. 232.

[2] Comparez l'addition d'un exposant superflu dans le véd. *dēvās-as* pour *dēvā-s* (cf. ci-dessous p. 254, n° 9).

pelle celle qui en français a fait ajouter un *-s* à des formes telles que *vend* (2^e^ pers. impér.) et *leur* (adj. poss.) employé au pluriel. L'origine en était oubliée et elles ont été pourvues après coup d'une désinence inorganique, suggérée par l'exposant du pluriel dans les autres possessifs *me-s, te-s, se-s,* etc., et par celui de la 2^e^ pers. sg. du prés. de l'indic. dans *(tu) vend-s, (tu) prend-s* et leurs similaires, en vertu du penchant de toutes les langues à l'unification des formes dont elles ne savent plus l'histoire. Comme l'a dit Chr. Lassen (*Institut. ling. pracrit.,* p. 297) : « Tendunt omnino omnes linguæ ab origine sua deflexæ et degeneratæ in æqualitatem quamdam male simplicem, et id tantum curant, quomodo possint sine multa arte ad eamdem amussim omnes formæ cogi. » La substitution de *vāc-a)m, ās-a)m, atāuts-a)m,* etc., aux formes antérieures **vāc-a, *ās-a, *atāuts-a,* s'explique ainsi d'elle-même et l'on ne saurait, par conséquent, prendre texte de l'existence de cette désinence *-am* pour affirmer qu'il y a là non le rétablissement de *-m,* mais bien la conservation d'une finale primitive **-e-m* (= **-e* thém. + *-m*)[1], répondant à la finale **-o-m* de la déclinaison en **-A^x^*, comme le terme **e* répond au terme **o* dans l'ablaut **e-o* (cf. ci-dessus p. 232), ni pour

[1] On aurait tort de chercher à s'appuyer, dans ce but, sur ce que dans les acc. sg. ntr. en -N, comme *nāma, vēçma,* etc. (§ 251), l'arique n'a pas rétabli la nasale disparue, pour en conclure que, si à l'acc. sg. des noms masc.-fém., comme *marut, vāk,* etc., la nasale était autrefois tombée, il ne l'aurait pas davantage rétablie, et que, par conséquent, l'existence de *marutam, vācam,* prouve bien la persistance d'une désinence première **-em* (scr. *-am*). L'argument serait sans portée, car il n'y a pas, dans l'espèce, d'assimilation à établir entre les deux nasales *-m̥, -n̥*. Si l'on se demande pourquoi l'*-m* originel a été restitué à **vāca, *āsa* (= **vāc-m̥, *ās-m̥*), tandis que l'*-n* ne l'a pas été à *nāma, vēçma* (=**nāmn̥, *vēçmn̥*), la cause de cette différence de traitement doit être cherchée dans une différence morphologique. Chez **vāc-m̥, *ās-m̥, -m̥* a une valeur exponentielle, il indique ici la personne, là le cas. Chez **nāmn̥, *vēçmn̥,* rien de pareil : *-n̥* n'est qu'un élément thématique et non un exposant de la relation. Comme il ne se montre en cette dernière qualité dans aucun acc. sg., la langue n'avait pas à supposer qu'il fît défaut chez *nāma, vēçma.* Le seul suffixe qu'elle eût pu être tentée de leur adjoindre, d'après leur fausse apparence de thèmes en -A, c'eût été l'*-m* de l'acc. ntr. *datta-m.* Mais elle en a été empêchée par le rapprochement des autres acc. sg. ntr. de la flexion consonantique *manas, hr̥t, sarpat,* etc., qui, dépourvus de suffixe casuel et présentant le thème dans toute sa nudité, ne pouvaient par leur analogie manquer d'affermir l'arique dans la pensée que *nāma* et ses homologues ne comportaient l'addition d'aucune désinence.

nier, par suite, la possibilité de la présence des « nasales sonantes » dans la flexion des langues ario-européennes.

3. De même que le voc. masc.-fém., le nom.-voc.-acc. ntr. est dépourvu de désinence, et c'est au thème nu qu'est dévolue cette triple fonction. Ex. *manas, hṛt, sarpat,* etc.

4. De même que l'instr. sg. *dattā,* l'instr. sg. *vāc-ā* est créé d'après le véd. *tvā,* auquel la désinence *-ā* a été empruntée par segmentation : *tv)ā*[1]. Dans *tvā* nous savons qu'il n'y a pas de désinence proprement dite et que l'-*ā* fait partie du thème (§ 58) ; mais l'emploi de *tvā* dans le rôle d'instrumental ayant communiqué à cet *-ā* thématique la valeur d'un exposant casuel (§ 38), les thèmes consonantiques s'en sont emparés pour se le suffixer en cette qualité.

5. L'abl. sg. manque ; c'est le génitif qui en remplit le rôle. Ce génitif n'a rien de commun avec la déclinaison de *sa,* autrement on aurait * *vāk-śya,* au lieu de *vāc-as ;* il semble avoir puisé sa désinence dans la flexion des pronoms de la 1re classe[2]. Dans cette déclinaison, en effet, *na-s, va-s,* comptent au nombre de leurs fonctions celle d'exprimer le génitif. Segmentés en *n)a-s, v)a-s,* ils ont fourni à la déclinaison nominale la désinence *-a-s,* c'est-à-dire le suffixe *-s,* accru de la voyelle *-a-,* qui a été détachée du thème (*na-, va-*) par la coalescence. A la vérité *na-s, va-s,* appartiennent au pluriel, et le génitif nominal en *-a-s* au singulier ; mais, la distinction des cas étant antérieure à celle des nombres (§ 216), il n'y a aucune objection à fonder sur cette différence, qui n'en est réellement pas une (cf. en outre ci-dessous, n° 8, a, p. 247).

De ce phénomène de coalescence on peut rapprocher celui qui, en gotique, a fait passer l'agrégat suffixal *-is* de *m)is, s)is,* à *ugk-is* et à *uns-is* (cf. J. Baunack, *Mém. de la Soc. de Ling.,* t. V, p. 11).

6. Au duel les désinences du nom.-voc.-acc. *-ā, -āu,* apparaissent clairement comme le résultat de la segmentation

[1] Les instrumentaux en *-ā* de la déclinaison pronominale, qui occupaient dans la langue mère un domaine considérable, se sont beaucoup mieux conservés en zend qu'en sanscrit. Ex. *thwā, ĕhmā, khšmā, tā, kā, qā, hva, aēta, ava, anya* (pour **hvā,* **aētā,* **avā,* **anyā*), etc., formes déjà mentionnées p. 225, note.

[2] Ce fait est le similaire de celui que nous a offert le génitif nominal *dattā-m* (véd.), créé d'après le génitif pronominal *vā-m* (p. 226, n° 17).

appliquée aux formes correspondantes du pronom *sa: t)ā, t)āu* (cf. p. 42).

7. Celle du gén.-loc. *-ō-s* est également due à la segmentation, mais empruntée à la déclinaison du pronom *tvam* (cf. § 243, p. 215), qui présente au duel un gén.-loc. véd. *yu-vō-s;* c'est cette forme, interprétée *yu-v)ō-s,* qui a fourni au duel des noms consonantiques la finale *-ōs.* Si ce cas s'était réglé sur la déclinaison de *sa,* ou aurait eu **vāc-yōs* d'après *ta-)yōs,* comme on a *vāc-ā, vāc-āu,* d'après *t)ā, t)āu.*

8. a) Au pluriel nous trouvons un nom. *vāc-as,* qui fait également fonction de vocatif. La désinence *-as* de ce cas est empruntée à la déclinaison des pronoms de la 1[re] classe. Dans cette déclinaison *na-s, va-s,* qui servent, comme on l'a vu, à exprimer le génitif du pluriel de *aham, tvam,* servent également à en exprimer l'accusatif. Ces formes, interprétées *n)a-s, v)a-s,* ont fourni la finale *-a-s* du nominatif, et dans ce cas, comme dans le gén. sg. *vāc-as,* la désinence se compose de deux éléments : un suffixe *-s* et une voyelle *-a-,* empruntée aux thèmes *na-, va-,* qui est venue se joindre à *-s* par coalescence.

On ne saurait opposer à cette explication qu'un accusatif ne peut avoir servi de modèle à un nominatif: ces deux cas sont trop proches voisins et trop sujets à se confondre dans la déclinaison ario-européenne pour que l'objection ait une réelle portée. D'ailleurs *na-s, va-s,* ont possédé originairement la valeur nominative, comme en font foi leurs homologues *sa-s, -ma-s* (suff. verb.), *-va-s* (id.), maintenus par la langue dans cette unique fonction, les formes apparentées du lat. *nō-s, vō-s* (= scr. **nā-s,* **vā-s,* cf. zd. *nāo, vāo*), et les nom. plur. gr. ἄμμε-ς, ὔμμε-ς, qui donneraient en scr. **asma-s,* **yušma-s*. La véritable formule est donc celle-ci : « Le nom. (-gén.) *vāc-as* est créé d'après les * nom.(-gén.) *n)a-s, v)a-s.* »

Suivant la genèse qui vient de lui être attribuée, le nom. plur. *vāc-as* est identique au gén. sg. *vāc-as*. La finale *-a-s* ayant été empruntée aux formes pronominales *na-s, va-s,* qui servent en même temps de * nominatif et de génitif, il est naturel que nous la retrouvions avec le même caractère dans la déclinaison consonantique et que *vāc-as* y soit apte à remplir ce double rôle.

A cette forme unique *vāc-as,* envisagée comme représentant à la fois le gén. sg. et le nom. plur., répondent en grec

les deux formes ὀπ-ός (gén. sg.), ὄπ-ες (nom. plur.); c'est un phénomène d'ablaut. On doit remarquer à ce propos que *va-s* figure simultanément dans la liste des pronoms indépendants (2e pers.) et dans celle des suffixes verbaux (1re pers.); c'est le même mot, dont l'emploi dans deux rôles différents provient, nous le savons, de la confusion primitive des expressions personnelles (§ 228). Il y eut un temps où il possédait la double valeur * *we-s,* * *wo-s,* puisque les pronoms indépendants terminés en * *-a*^{x}*-s* dans la langue mère renferment tantôt un *-*e* (cf. gr. ἄμμε-ς, ὔμμε-ς), tantôt un *-*o* (cf. scr. *ya-s,* gr. ὅ-ς, p. 8, note 1). De ce côté la leçon * *wo-s* nous est attestée par le latin *vō-s* (= scr. * *vā-s,* zd. *vāo*), homologue de *nō-s* (= scr. * *nā-s,* zd. *nāo*). Quant à la leçon * *we-s,* elle nous est fournie par l'analogie des désinences verbales, où nous avons la valeur * *me-s* (gr. με-ς) pour le suffixe plur. *ma-s,* homologue du duel *va-s* et en relation étroite avec lui, puisqu'ils figurent l'un et l'autre à la même personne, aux mêmes temps et aux mêmes modes; cette forme * *we-s* se retrouve peut-être dans le -γι-ς de l'arg. ἄγωγις = ἄγωμεν, donné par Hésychius. On est donc en droit de poser *va-s* = * *we-s,* * *wo-s,* conclusion appuyée par ce fait que *ma-s,* lui aussi, représente les deux valeurs, car, en regard de gr. με-ς = * *me-s,* on trouve lat. *mu-s,* serb. *mo* = **mo-s*; comparez l'adformante * *ma*^{x}*-m* = * *me-m* (gr. με-ν) et * *mo-m* (sl. *mŭ*). Les relations *va-s:* * *we-s,* * *wo-s,* et *văc-a-s:* ὄπ-ε-ς, ὀπ-ό-ς, sont identiques, et l'on n'a pas lieu de s'étonner que la finale *-a-s,* empruntée à *va-s* et à ses congénères par la déclinaison consonantique, nous offre dans cette déclinaison, telle que l'ont gardée les idiomes européens, la trace de la double coloration * *e-o*.

Comment ces deux voyelles se trouvent-elles ici réparties entre deux fonctions casuelles différentes, c'est ce dont nous allons essayer de nous rendre compte. Ainsi que je l'ai mentionné aux §§ 11, 221 (pp. 11, 160), la cause de l'ablaut * *e-o* dans les racines pronominales n'est pas encore déterminée (du moins avec une certitude et une précision absolues), et l'on ne peut guère que former des hypothèses à son sujet. La plus probable est, je crois, celle qui consiste à mettre cette variation du vocalisme sur le compte d'une différence d'accent (cf. p. 158, 2°), occasionnée par une différence fonctionnelle, comme tend à le faire supposer dans la déclinaison des noms monosyllabiques la comparaison du nominatif en *-*es* ὄπ-ες avec

le génitif en *-*ós* ὀπ-ός, si l'on admet provisoirement l'opinion soutenue par les uns, contestée par les autres (cf. H. Paul, *Beitr.*, t. IV, p. 402, note 1; H. Möller, *ibid.*, t. VII, p. 499; E. Sievers, *ibid.*, t. VIII, p. 332), que *-*os* représente en réalité la valeur primitive de ce cas, et si l'on se souvient que le nominatif est au génitif dans le rapport du déterminé au déterminant (cf. ci-dessus § 247, p. 235). Employé comme *déterminant*, le thème démonstratif (*na*^{x}, *ma*^{x}, *wa*^{x}, etc.), portait sans doute le ton (pp. 235-236) et colorait sa voyelle en *-*o*. Ex. **nó*, **mó*, **wó*. Fonctionnant en qualité de *déterminé*, il prenait un accent secondaire[1] et colorait sa voyelle en *-*e*. Ex. **ne*, **me*, **we*. Il pouvait même lui arriver de devenir atone et de subir l'apocope, comme nous l'avons vu dans les thèmes complexes *ka-s*, *aha-m*, etc. (ibid.). L'*-*e* constituait donc une phase intermédiaire de l'élément vocalique, et les trois degrés de l'ablaut se répartissaient ainsi : 1° au déterminant le degré *-*o*; 2° au déterminé les degrés *-*e*, *-*zéro*.

Ce qui vient d'être dit des thèmes **na*^{x}, **ma*^{x}, **wa*^{x}, etc., s'applique nécessairement à leurs dérivés **na*^{x}*-s*, **ma*^{x}*-s*, **wa*^{x}*-s*. La valeur de ceux-ci, comme *déterminés* (nominatifs) pourvus d'un accent secondaire, était **ne-s*, **me-s*, **we-s*; comme *déterminants* (génitifs), elle était **nó-s*, **mó-s*, **wó-s*. Lorsque les substantifs créèrent leurs désinences à l'imitation des pronoms, la finale forte *-*ós* passa naturellement dans la déclinaison nominale en qualité d'exposant du génitif, avec sa voyelle *-*o*- et son accentuation prépondérante. Ex. scr. *vāc-ás*, gr. ὀπ-ός (cf. p. 158, 1°). En même temps, la finale plus faible *-*es* y passait de son côté, avec sa voyelle *-*e*- et sa fonction nominative. Ex. scr. *vā́c-as*, gr. ὄπ-ες.

L'origine de l'ablaut auquel le matériel pronominal de la langue avait dû le développement d'une double série de formes similaires en *-*e* et en *-*o* (p. 9, note), fut oubliée plus tard, à une époque dont il est actuellement impossible de fixer la date relative dans la chronologie de l'évolution grammaticale accomplie par l'ario-européen. La conscience du principe sur lequel reposait cette distinction s'étant obscurcie, les deux catégories de racines démonstratives

[1] Cf. l'accent secondaire du déterminé dans les composés allemands. Ex. *hòrner-tràgend* « corniger » (F. Baudry, *Gramm. comp. des Lang. class.*, p. 21, note).

finirent par se trouver placées sur le pied d'une équivalence absolue. Elles s'employaient indifféremment l'une pour l'autre (cf. p. 159), et l'existence de doublets monosyllabiques tels que ***me, *mo, *te, *to, *kwe, *kwo,** etc., doués d'une complète identité fonctionnelle, entraîna celle des doublets polysyllabiques ***me-no, *mo-no, *te-syo, *to-syo, *kwe-te-ro, *kwo-te-ro, *kwo-to-ro,*** etc., cités précédemment au § 11 (p. 9). De là également, grâce à l'extension des influences analogiques, la présence simultanée des adformantes ****mes, *mos,*** dans le verbe, et celle des nominatifs en ****-e***[1], ****-o, *-es, *-os*** (ex. ἄμμε, ὁ, ἄμμες, ὅς), des accusatifs en ****-em, *-om*** (ex. κέν, τόν), des locatifs en ****-ey, *-oy*** (ex. -τεῖ, τοί, -οἰκεί, οἴκοι), etc., dans la flexion des pronoms et des noms. Aussi lorsque, sortie des ténèbres de la préhistoire, la déclinaison de la langue mère entre dans sa phase historique, nous livre-t-elle des thèmes parallèles en **-e* et en ****-o,*** si complètement mélangés et confondus entre eux qu'il est désormais impossible à l'analyse la plus subtile de démêler une relation primitive entre la nature du vocalisme et celle de la fonction casuelle (cf. ci-dessus pp. 8-11) et que l'on est réduit aux conjectures les plus hasardeuses, si l'on veut essayer, comme je viens de le faire, de reconstruire un schéma vraisemblable de la période antérieure, de manière à jeter un peu de clarté sur quelques-unes des causes possibles de l'ablaut **e-o*[2].

[1] Le voc. sg. des masculins en **-o* (scr. -A), qui a gardé intact le degré **-e* (ex. gr. ἵππε, scr. *açva),* représente sans doute la forme primitive du nominatif, antérieurement à l'adjonction de l'exposant *-s* (cf. ci-dessus, p. 217, n° 2).

[2] On pourrait, je crois, se faire une idée approximative de la façon dont s'est trouvée peu à peu amenée cette confusion des séries **-e, *-o,* en considérant, par exemple, le vocalisme d'un groupe pronominal tel que **ta*^{x}*-wa*^{x} (scr. *ta-va).* Au nominatif l'élément **wa*^{x} = ****we.*** Ex. τ-Ϝέ (ancien *nom. devenu plus tard acc.). Au génitif **wa*^{x} = **wo*; ainsi scr. *ta-va* représente **te-wo,* comme le montrent, par analogie, les valeurs **-so, *-syo,* des éléments **-sa*^{x}, **-sya*^{x}, dans les gén. **ta*^{x}*-so, *ta*$_x$*-syo* (gr. τοῦ = *το-σο, τοῖο = *το-σιο). C'est ce groupe **te-wo,* doué d'une valeur génitivo-possessive (« de toi » = « ton, tien », § 79), qui sert ultérieurement de thème à l'adjectif possessif de la 2e pers., lorsque s'organise la déclinaison des noms et des adjectifs. Il revêt naturellement les désinences de cette flexion, et c'est ainsi qu'ayant pris le suffixe *-s* du nominatif il nous présente, à ce cas, une finale **-o-s.* Ex. **te-wo-s* (scr. *ta-va-s,* gr. τε-Ϝό-ς) « ton, tien ». L'esprit d'imitation vient ensuite généraliser ces nominatifs en **-o-s* à

b) L'acc. plur. *vāc-as* est plus délicat à analyser que le cas précédent et son explication peut varier, suivant qu'on adopte l'une ou l'autre des hypothèses relatives aux acc. plur. en *-a^x*ns* (scr. *-añs*, europ. *-ons*) des thèmes pronominaux et nominaux en *-A^x (§ 163, p. 108; § 221, p. 169, note):

1re hypothèse. — « Dans ces accusatifs la nasalisation est un fait purement *phonétique*, et dans **tañs*, **dattañs*, nous avons un thème renforcé mécaniquement en **ta-n-*, **datta-n-*, auquel se joint la désinence *-s*. »

Si l'on accepte cette analyse, on ne saurait supposer que *vāc-as* représente une ancienne forme à « nasale sonante » **vāc-ṇs*, créée par l'emprunt d'une désinence *-ñs* à la flexion des thèmes en -A, conformément au parallèle que voici :

** ta-ñs*, ** vāc-ṇs*.
** datta-ñs*.

En effet, cette opinion serait bien difficile à admettre, car il faut remarquer que dans ** tañs*, **dattañs*, on a, d'après l'hypothèse, non une désinence *-ñs* s'ajoutant à un thème sans nasale (*ta-*, *datta-*), mais une désinence *-s* s'ajoutant à un thème nasalisé (**tan-*, **dattan-*), ce qui est bien différent ; en d'autres termes, il faut lire ** tañ-s*, ** dattañ-s*, et non ** ta-ñs*, **datta-ñs*. Donc, si la déclinaison consonantique avait réglé son acc. plur. sur celui de la déclinaison de *sa* et des autres thèmes vocaliques en -A, elle y eût procédé par l'addition du suffixe *-s* au thème consonantique nasalisé. Or, quelle position occupe la nasale dans les thèmes de cette espèce ? Elle se place régulièrement avant la dernière consonne. Ex. *hṛ-n-d-*, *manā-ñ-s-*, etc., dans *hṛnd-i*, *manāñs-i*, acc. plur. de *hṛd-*, *manas-*. Par conséquent, un thème consonantique tel que *vāc-*, traité de la sorte, serait devenu non **vāc-ṇs*, mais **vā-ṅ-c-s*, et, grâce aux lois phoniques, on trouverait aujourd'hui à l'acc. plur., au lieu de *vāc-as*, la forme **vāṅ*

côté des anciens nominatifs en **-e-s*. Des explications du même genre serviraient à justifier également dans les autres cas le double emploi des voyelles thématiques **-e*, **-o* (cf. p. 9, note). J'ajoute que cet exemple (comme tous les exemples analogues que l'on pourrait imaginer en cette matière) est donné ici à titre purement théorique, sans prétendre aucunement s'imposer comme représentant un processus démontré, car on ne saurait trop insister sur les réserves qu'il convient d'apporter dans toutes les assertions relatives à certains problèmes particulièrement difficiles et obscurs du vocalisme ario-européen (cf. p. 160).

(= **vāṅk* = **vāṅkś*) pour **vāñcs,* par la même raison qui donne *avāṅ* pour **avāñcs* au nom. sg. de *avāc-* « méridional ». Envisagé de cette manière, *vāc-as* serait un accusatif sans rapport avec gr. ὄπ-ας et d'une origine radicalement différente ; ces deux formes n'auraient de commun que l'identité fonctionnelle, et nous savons de reste qu'il faut la séparer soigneusement de l'identité morphologique. C'est ainsi que, dans la déclinaison pronominale, les acc. gr. ἡμᾶς, ὑμᾶς, ne sont pas *morphologiquement* les homologues des acc. scr. *asmān, yuśmān,* qui leur correspondent *fonctionnellement ;* autrement ces cas, de formation pareille à celle de *tān, açvān,* etc., devraient être représentés en grec par *ἥμους, *ὕμους (= *ἀσμονς, *γυσμονς), comme *tān, açvān,* le sont par τούς, ἵππους (= τόνς, *ἵππονς). De même, dans le système qui nous occupe, ὄπ-ας pourrait être, par ses origines, à peu près aussi différent de *vāc-as* que ὀπ-οῖν, par exemple, l'est de *vāc-ōs* ou de *vāg-bhyām.*

Du moment que *vāc-as* n'est pas considéré comme représentant **vāc-ṇs,* il n'a qu'une explication possible : c'est une forme identique au nom. plur. *vāc-as,* et nous sommes en présence d'un nominatif employé subsidiairement comme accusatif, grâce à un cumul de fonctions dont les déclinaisons zendes en -I et en -U nous fournissent également l'exemple (cf. Hovelacque, *Gramm. zende,* §§ 173, 176). Il y a là un phénomène semblable à celui qui a fait étendre les cas du sg. *vācas, dattāyās,* du rôle de génitifs à celui d'ablatifs.

2° hypothèse. — « Dans les accusatifs en **-añs* la nasalisation est un fait *morphologique : -n-* y représente le thème pronominal *na,* et scr. **tañs* est l'équivalent d'un groupe primordial à trois éléments **ta*ˣ*-n'-s,* forme syncopée de **ta*ˣ*-na*ˣ*-s.* »

En se plaçant à ce nouveau point de vue, il n'y a aucune difficulté à ce que *vāc-a-s* représente, conformément à la théorie des « nasales sonantes », une ancienne forme **vāc-ṇ-s* (gr. ὄπ-α-ς) créée comme **datta-ñ-s* d'après l'accusatif pronominal **ta-ñ-s,* par l'emprunt d'une désinence complexe *-n'-s* (pour **-na-s*), composée des deux derniers éléments formels du groupe **ta*ˣ*-n'-s.* Cette constitution de la désinence à l'aide de la dernière syllabe fermée (**-na-s,* représentée par *-n'-s*) est un procédé que j'ai signalé au § 41, 2°, b, et qui s'est rencontré à chaque pas dans l'analyse de la déclinaison pronominale (cf. *bhi-s, bhya-s, yō-s,* etc.). Ici, en particulier, l'emprunt de la désinence *-n'-s* (= **-na-s*) rappelle fort,

à la coalescence près, le rôle joué par la désinence *-v'-s* (= * *-va-s*) dans la création du gén. duel *vāc-ō-s* (= **vāc-[a]-v'-s*), d'après les formes pronominales *yō-s*, *yu-vō-s* (= **ya-v-'s*, **yu-va-v'-s*), etc.

Cette explication, que je tiens pour mieux fondée que la première, a l'avantage de permettre d'identifier le gr. ὄπ-α-ς et le scr. *vāc-a-s* au moyen de * *vāc-ṇ-s*, et l'on ne peut nier que les faits lui prêtent un appui sérieux, car chez les verbes la finale *n-ti* et ses congénères, dont l'analogie peut être invoquée ici dans une certaine mesure, à cause de la similitude extérieure des procédés dans les deux cas (ex. sg. *vaha-ti* : plur. *vaha-[n-]ti* = sg. *ka-s* : plur. * *ka-[ñ-]s*), sont traitées par la langue tout autrement qu'elles ne le seraient, si la nasale y remplissait uniquement une fonction de renforcement mécanique. En effet, nous venons de voir que, dans ce cas, on aurait eu * *vāṅ* (* *vāṅc-s*) au lieu de *vāc-a-s* (= * *vāc-ṇ-s*), à l'accusatif nominal ; de même, à la 3^e pers. plur. d'un verbe tel que *nij-*, au lieu d'avoir *nē-nij-a-ti* (= * *nē-nij-ṇ-ti*), *nē-nij-a-tē* (= * *nē-nij-ṇ-tē*), etc., on aurait eu * *nē-niṅk-ti*, * *nē-niṅk-tē*, formes dans lesquelles * *niṅj-* serait le résultat normal de la nasalisation appliquée au thème consonantique *nij-*. On doit donc reconnaître que le traitement des 3es pers. de cette espèce, confirmant l'interprétation indiquée au § 221 (p. 169, note 1) des désinences *n-ti*, *n-tē*, etc., ne donne pas à présumer pour leur nasale une origine phonétique, mais que la vraisemblance parle beaucoup plus haut en faveur de son identification avec le pronom *na*.

Cette constitution de l'acc. plur., suivant l'analyse que je viens de proposer, n'a d'ailleurs rien que de très ordinaire, et elle rentre sans effort dans le cadre de formations qui nous sont déjà connues, comme le montrent les équations suivantes :

1° * *kwa*^{x}*-n-s* (scr. * *ka-ñ-s*) : * *kwa*^{x}*-na*^{x}*-s* = * *ṇ-s* : * *na*^{x}*-s* (scr. *na-s*)[1].

2° * *kwa*^{x}*-na*^{x}*-s* : * *kwa*^{x}*-s* (scr. *ka-s*) = scr. *a-na-yā* : *a-yā*.

Dans les acc. * *kwa*^{x}*-na*^{x}*-s*, * *ya*^{x}*-na*^{x}*-s* (* *kwa*^{x}*-n-s*, * *ya*^{x}*-n-s*), etc., comparés aux nom. * *kwa*^{x}*-s*, * *ya*^{x}*-s*, comme dans l'instr. *a-na-yā*, comparé à son équivalent *a-yā*, il y a simplement la substitution des thèmes complexes * *kwa*^{x}*-na*^{x}*-*, * *ya*^{x}*-na*^{x}*-*, *a-na-*,

[1] Rappelons que la syncope de * *kwa*^{x}*-na*^{x}*-s* en * *kwa*^{x}*-n-s* ressemble de très près à celle de prov. *que no-s* en *que-n-s*, dans l'ex. *que-n-s ac amor*, cité p. 238 (cf. Diez, *Gramm. comp.*, trad. Paris, t. II, p. 98).

aux thèmes simples **kwa*^{x}-, **ya*^{x}-, *a-*, par le même procédé qui a donné le gén. *ka-ya-sya* et le nom. *a-sa-kāu*, en regard de *ka-sya*, *a-sāu* (pp. 103, 124 et 169, note 1)[1]. Des groupes *kwa*^{x}-*na*^{x}-, * *ta*^{x}-*na*^{x}- (dans **ta*^{x}-*n-s* = **ta*^{x}-*na*^{x}-*s*), rapprochez le zd. *ka-na* et le suffixe verbal *-ta-na* (véd.).

Objection : la nasale des plur. ntr. consonantiques *hṛndi*, *manāñsi*, etc., n'est guère explicable que comme un simple renforcement sonore. Or, si ces accusatifs ont été formés sous l'influence des accusatifs pronominaux **tāñs*, **kāñs*, etc. (cf. ci-dessous n° 10, a, p. 255), ne s'ensuit-il pas que dans ceux-ci la nasale doive être aussi d'une nature purement phonétique et que, dès lors, tout notre échafaudage de conjectures s'écroule ?

Réponse : Par les raisons qui vont être exposées un peu plus loin (p. 256, b), ces plur. ntr. consonantiques, création hystérogène de l'indien, ne peuvent entrer ici en ligne de compte, et il n'y a aucune déduction valable à en tirer relativement à l'analyse des formes pronominales et nominales en *-*ñs*, ni par suite à celle des acc. plur. en *-as* des noms consonantiques.

Ajoutons en finissant que l'accent de *vāc-á-s* ne contredit pas l'équation *vāc-á-s* = **vāc-ṇ-s*. Si c'était là l'accentuation primitive, nous trouverions, il est vrai, **vāc-ấn* et non *vāc-á-s*, puisque, d'après la théorie, le développement de **vāc-ṇ-s* aurait dû s'effectuer en **vāc-áñ-s*, d'où *vāc-ấñ-s* (comme **tā-ñ-s* de **ta-ñ-s*) et finalement **vāc-ấn* (cf. *tān*) ; mais le grec ὄπ-α-ς nous fait voir que le ton a été déplacé dans la forme sanscrite et que **vā́c-ṇ-s* s'accentuait originairement sur la première syllabe (cf. F. de Saussure, ***Mém. sur le syst. prim. des voy.***, p. 208).

9. Il a été dit p. 229, n° 18, que les nom. plur. védiques

[1] C'est également à ce mode de formation que se rattache la préposition *a-bhi*. Nous savons, en effet (cf. § 67), que derrière le type unique de l'indien se cache un double type ario-européen :

1° **a*^{x}-*bhi* (gr. ἐ-φί-, cf. p. 52) ;

2° **m̥-bhi* (gr. ἀ-μ-φί, cf. p. 53).

Or, **m̥-bhi* = **n̥-bhi*, affaiblissement de **a*^{x}-*n-bhi*, qui provient d'une syncope de **a*^{x}-*na*^{x}-*bhi*. La relation **a*^{x}-*bhi* : **a*^{x}-(*na*^{x}-)*bhi* est donc rigoureusement l'homologue de la relation *a-yā* : *a-(na-)yā*.

Le même rapport morphologique se retrouve entre *a-ti* (gr. ἔ-τι) et *a-n-ti* (gr. ἀ-ν-τί). Le groupe proethnique **a*^{x}-*n-ti* est une syncope de **a*^{x}-*na*^{x}-*ti*, et l'on a les équations parallèles :

1° **a*^{x}-*ti* : **a*^{x}-(*na*^{x}-)*ti* = **a*^{x}-*bhi* : **a*^{x}-(*na*^{x}-)*bhi* ;

2° gr. ἔ-τι : ἀ-ν-τί = ἐ-φί : ἀ-μ-φί.

en *-ās-as* pour *-ā-s* (ex. *dattās-as*), offerts par la déclinaison en -A, sont dus à une influence rétroactive des pluriels en *-as* de la déclinaison consonantique. Telle est, en effet, l'explication la plus plausible de cette désinence. Dans les mots de la forme *dattās-as*, tels que *dēvās-as*, *dhūmās-as*, *pāvakās-as*, etc., la finale *-as* a été ajoutée à un nom. plur. régulier en *-ā-s* (*dēvā-s*, *dhūmā-s*, *pāvakā-s*), dont la flexion n'était plus nettement comprise et qu'on a traité comme s'il se fût agi d'un thème consonantique en *-as*, tel que *jaras-* (f.), nom. plur. *jaras-as*, ou mieux encore *ušas*, nom. plur. véd. *ušās-as* (pour *ušas-as*), type dont le voisinage a pu exercer une action puissante sur la création de *dattās-as*.

Si le gén. plur. **dattāsām* (= lat. *datō-rum*) a existé en sanscrit, il est également possible qu'il ait influé par une fausse analogie sur la formation du type *dattās-as*. En effet, le rapprochement de **dattāsām* et de *vāc-ām*, *jaras-ām*, etc., devait suggérer l'idée que **dattāsām* représentait non **dattā-sām*, mais **dattās-ām*, et de cette conception d'un pseudo-radical **dattās-* on se trouvait amené à la création d'un plur. *dattās-as* par la proportion :

nom. *dattās-as* : nom. *vāc-as* = gén. **dattās-ām* : gén. *vāc-ām*.

De là des formes qui contiennent en réalité deux fois le suffixe *-s* (*dattā-s-[a]-s*) et qui font involontairement songer à certains exemples de redondance de l'exposant casuel, tels que le loc. plur. véd. (R̥. V., I, 129, 4) *pr̥t-su-šu* (= *kāsucit pr̥tsu* « quibuscumque pugnis », suivant les grammairiens), où se montre la gémination du suffixe du loc. *-su* (cf. p. 196, d).

10. Le neutre présente ici deux cas à examiner, l'accusatif du pluriel et celui du duel : *manāñs-i*, *mana-sī*.

a) L'acc. (-nom.-voc.) *manāñs-i* est formé d'après les pluriels pronominaux, tels que *tē* (= **ta-i*), *asmē* (= **asma-i*), *yušmē* (= **yušma-i*), qui lui ont fourni le suffixe *-i*. Quant à la nasalisation du thème, elle ressemble, ainsi que je l'ai plusieurs fois signalé, à celle qui affecte les acc. plur. du masculin dans la flexion pronominale (**kā-ñ-s*, **tā-ñ-s*, **a-smā-ñ-s*, etc.) et, subsidiairement, dans celle des noms de la déclinaison en -A (**dattā-ñ-s*). Il y a particulièrement entre les thèmes *manas-* et *manāñs-* du sg. *manas* et du plur. *manāñs-i* un rapport qui, si l'on tient à ne considérer que l'apparence extérieure, est analogue à la relation constatée entre le sg. *kas* et le plur. **kāñs* (§ 162, a). Aussi est-

ce à l'esprit d'imitation et à l'influence des acc. plur. masc. pronominaux et nominaux en *-ñ-s* qu'il faut sans doute attribuer la nasalisation des acc. plur. ntr. consonantiques ; la différence des genres ne constitue pas une objection, car on sait que le neutre tend à se confondre avec le masculin. Quelle qu'ait pu être la cause de l'introduction d'un élément nasal dans la flexion des thèmes en -A, il est clair qu'à l'époque extrêmement tardive où, sous l'empire d'une préoccupation de fausse analogie, le thème *manāñs-* fut créé d'après **kāñs, *dattāñs,* etc., l'origine de ces accusatifs était oubliée et que la valeur réelle de l'*-n-* n'y était plus sentie. La langue n'y voyait alors qu'un renforcement phonétique et considérait **kāñs, *dattāñs,* comme dus à la nasalisation pure et simple de *kas, dattas.* La place occupée par l'*-n-* dans *manāñs-* en fait foi : si cet *-n-* eût été regardé à ce moment comme un élément pronominal, au lieu de pénétrer à l'intérieur du thème *manas-,* ce qui est la règle pour la nasalisation proprement dite, il se serait accolé à ce thème et l'on aurait eu **manas-n-*, mais non *manāñs-*[1].

b) Comme je viens de le dire au n° 8, b (p. 254), de cette formation de *manāñs-* on aurait tort de rien conclure au sujet de celle des groupes pronominaux **kañs, *tañs,* etc. Ceux-ci appartiennent à la période proethnique, tandis que les pluriels neutres consonantiques à nasale sont postérieurs à la séparation, puisque leurs homologues font défaut dans la déclinaison européenne, et ce n'est pas après un intervalle de tant de siècles que le sanscrit pouvait avoir gardé intacte la conscience d'un processus morphologique appartenant aux âges reculés de la langue mère. Ces pluriels ne sont donc d'aucun poids dans la balance, et la question reste entière en ce qui touche les conjectures destinées à expliquer la constitution des accusatifs vocaliques en *-ñ-s*.

c) Quant à supposer que *manāñs-i* soit formé d'après *tā-ni, dattā-ni*, par une métathèse de la syllabe *-ni* et qu'on ait *manāñs-i* pour **manas-ni,* c'est une théorie difficile à accepter et en faveur de laquelle on ne saurait produire d'arguments solides.

S'il y avait une nécessité absolue d'admettre ici l'influence

[1] En ce qui concerne l'allongement de l'*a* dans *manāñs-*, déterminé comme celui de **tāñs, *kāñs*, etc., par le voisinage du groupe *-ñs*, se reporter au § 161 (p. 107).

de *tāni,* il serait plus naturel de penser qu'elle ait pu s'exercer, comme il suit, au moyen de la dysétymologie : rapprochant le plur. ntr. *tāni* du plur. masc. **ta-i* (*tē*), l'instinct populaire aurait cru y voir deux formes créées à l'aide d'un même suffixe *-i* (**ta-i,* **tān-i*), et du pseudo-thème * *tān-* de **tān-i,* comparé au thème *ta-* de **ta-i,* il aurait conclu à la formation des acc. plur. ntr. par une nasalisation du thème ; de là l'introduction des thèmes nasalisés dans la déclinaison consonantique. Mais, je le répète, cette hypothèse n'est ni nécessaire ni même probable, et l'existence de *manāñsi* se justifie aisément sans qu'on ait besoin d'y recourir.

11. a) Le suffixe *-ī* du duel *manas-ī* est évidemment le même que celui des duels pronominaux *tē, imē* (**ta-i,* **i-ma-i*), etc., et du duel des noms en -A : *dattē* (**datta-i*). Il n'y a aucune raison d'y voir un métaplasme, en l'assimilant à la finale du duel des noms en -I (p. 266, n° 3), et l'on ne saurait expliquer *manas-ī* par l'emprunt, au moyen de la segmentation, de l'-*ī* de *av*)*ī*. En effet, si *manas-ī* avait emprunté sa désinence au duel de la déclinaison en -I, le métaplasme ne se serait pas borné au nom.-voc.-acc., mais l'analogie aurait forcément entraîné le métaplasme du gén.-loc., et l'on aurait eu **manas-yōs* à la suite de *manas-ī,* comme on a *av*)*y-ōs* à la suite de *av*)*ī ;* or, le gén. *manas-ōs* exclut toute possibilité de songer à un emprunt de cette espèce.

Notons en passant qu'on aurait également tort de s'appuyer sur le rapprochement de scr. *akšī* et de gr. ὄσσε (= * ὄκχε) pour supposer que l'-*ī* du duel *manas-ī* représente une contraction de *-*ya*^{x} (scr. *-ya*). En effet :

1° D'après M. Osthoff (*Morph. Unters.,* t. II, p. 133), l'ario-européen ne contractait jamais un **a*^{x} qu'avec un **a*^{x} et, dans la fusion d'un **i* avec un **a*^{x} suivant, l'**i* ne pouvait assumer d'autre rôle que celui d'un *i*-consonne (p. 177, note 1). Un suffixe * -*ya*^{x} donnerait donc en sanscrit *-ya* et non -*ī*.

2° Il se pourrait que *akšī* ne représentât pas réellement *akš-ī,* duel d'un thème consonantique *ákš-,* mais qu'il provînt d'une perturbation tonique de **ákšī,* duel d'un thème en -I *ákši-* (cf. nom. duel *ákši-ṇī,* Böthlingk-Roth, *Sanskr. Wörterb.,* t. I, p. 20). Dans ce cas il n'aurait, ainsi qu'on l'a vu tout à l'heure, rien de commun avec le duel des consonantiques *hṛd-, manas-,* etc.

3° Si nous admettons, au contraire, avec M. J. Schmidt,

Zeitschr., t. XXVI, p. 17) que l'accent de *akšī́* n'a subi aucun déplacement et qu'il indique par suite un thème consonantique *akš-*, d'où le nom. duel *akš-ī́* (cf. le gén. duel *akš-ós*, A. V. 5, 4, 10), celui-ci ne peut s'identifier au gr. *ὄκϝ-ε = *ὄκι-ε, duel d'un thème en -I *ὀκι- (cf. πόσι-ε), et l'on ne saurait en conséquence argumenter valablement de l'un à l'autre.

b) De ce que le duel *manas-ī* possède un -ī long faut-il conclure qu'il en est de même pour les duels pronominaux et nominaux cités plus haut comme lui ayant servi de modèles et que *tē, dattē*, etc., doivent s'analyser **ta-ī, *datta-ī,* au lieu de **ta-i, datta-i* (cf. p. 56, note 3)? Il ne serait peut-être pas prudent de trancher la question dans le sens de l'affirmative. La déclinaison pronominale présente une forme *tē* au pluriel comme au duel; la confusion primitive de ces deux nombres et le dédoublement tardif de leurs formes par la répartition autorisent à identifier, sous le rapport du suffixe, *tē* (f. n.) du duel avec *tē* (m.) du pluriel et à penser que les deux désinences n'en font qu'une. C'est ce qu'on a vu déjà à propos du double emploi de *tā* (=*tāu* duel et *tā-ni* plur.), dont l'analogie vient confirmer cette supposition. Or, dans son dernier état, la désinence *-i* du pluriel est brève, comme le montre *manāñs-i;* par conséquent le plur. masc. *tē* représente **ta-ĭ*, et, selon toute vraisemblance, c'est (abstraction faite du vocalisme de *ta-*) ce groupe **ta-ĭ* qui sert en même temps, par extension d'emploi, à l'expression du duel fém. et ntr. L'-ī du duel consonantique n'est donc qu'une forme longue de l'-ĭ du pluriel et *manas-ī* présente le même suffixe que *manāns-i,* pourvu seulement d'une quantité différente.

c) Ce n'est pas à dire néanmoins que ce suffixe *-i* du pluriel ne puisse être l'abréviation hystérogène d'un ancien *-ī (cf. J. Schmidt, *Zeitschr.*, t. XXVI, p. 17), mais il n'est guère supposable que, dans cette hypothèse, l'-ī du duel sanscrit reproduise la forme primitive autrement que par simple coïncidence. Si on l'envisage de cette manière, la différence prosodique entre le duel ntr. en *-ī* et le pluriel en *-i,* d'un aspect comparable à la relation -ᾱ : -ᾰ du duel fém. τᾱ́ et du plur. ntr. τᾰ́, semble plutôt devoir être imputée à l'analogie, la présence d'une finale longue dans les duels ntr. consonantiques ayant pu être déterminée par l'influence de la flexion du pronom *asāu*. On aura eu *manas-ī* pour **manas-i,* à l'imitation du nom. plur. masc. *amī,* procédé qui avait l'avantage d'empêcher

toute confusion entre ce nom. duel et le loc. sg. *manas-i*. La différence des genres et des nombres n'est pas un obstacle, puisque, d'une part, le neutre se confond aisément avec le masculin et que, de l'autre, le duel est un simple dédoublement du pluriel.

Une autre cause a dû influer, de son côté, sur cette opposition réciproque des finales *-i, -ī :* je veux parler de la différence des thèmes *manāñs-* (nom. plur.) et *manas-* (nom. duel). Souvenons-nous, en effet, que ces deux cas présentent entre eux, sous le rapport de l'équilibre phonétique et du balancement des formes, une relation pareille à celle qui existe entre *dattā-yă* et *dattă-yā* (p. 218, n° 7). C'est la forme la plus légère du thème (*manas-*) qui a pris le suffixe long (-ī) et c'est à sa forme la plus lourde (*manāñs-*) que s'est joint le suffixe bref (-ĭ); comparez :

instr. sg. *dattă-yā,* nom. duel *manas-ī,*
dat. sg. *dattā-yă,* nom. plur. *manāñs-ĭ.*

Ces deux cas, avec leur double finale, l'une brève, l'autre longue, sont entre eux comme les thèmes κωφο- et σοφω-, avec leur double finale -ο, -ω, dans les comparatifs et superlatifs κωφό-τερος, κωφό-τατος, σοφώ-τερος, σοφώ-τατος (cf. p. 218, note).

Cette recherche de l'équilibre sonore entre un thème plus pesant et une désinence plus légère et vice-versa, tant au nom.-voc.-acc. du duel qu'à celui du pluriel, se poursuit à travers tout le domaine de la déclinaison, dans la flexion des thèmes consonantiques en -N, comme dans celle des thèmes « vocaliques » en -I, -U, -Ṛ, les choses se passant, sous ce rapport, de la même manière que pour *datta-yā* et *dattā-yă* : le radical à voyelle longue prend le suffixe bref et le suffixe long vient s'accoler au radical pourvu d'une voyelle brève.

12. Le gén. plur. *vāc-ām* est formé, comme le véd. *dattā-m,* d'après le groupe pronominal *v)ā-m,* qui compte au nombre de ses fonctions celle d'exprimer le gén. duel dans la déclinaison de *tvam* (cf. ci-dessus, p. 226, note 1). Sa désinence *-ā-m* se compose de deux éléments : le suffixe *-m* et la voyelle *-ā,* empruntée par coalescence au thème *v)ā-;* elle est donc issue d'un phénomène de segmentation et de coalescence combinées, exactement pareil à celui qui a fourni à la déclinaison consonantique les formes *vāc-ōs, vāc-as,* etc. d'après *yu-v)ō-s, v)a-s, n)a-s.*

En celtique et en slave le gén. plur. des thèmes consonantiques répond à une forme première * *-ŏ-m ;* il en est de même

pour les thèmes en -A, et les dialectes italiques paraissent également offrir la trace d'une désinence à voyelle brève (cf. gén. plur. osq. *safinim* = * *safiniom* pour * *safiniōm*). Ces faits sont peut-être simplement dus à l'abréviation hystérogène d'une finale primitive * *-ō-m;* sinon, il faudrait y reconnaître un doublet prosodique indiquant l'existence simultanée, dans la langue mère, de deux gén. plur., l'un en * *-o-m,* l'autre en * *-ō-m*. Ceci ne doit pas nous surprendre, puisque, dans la déclinaison pronominale, nous avons vu se développer suivant deux séries parallèles des formes identiques par leur valeur casuelle comme par leur structure et dont la seule différence réside dans la quantité de leur voyelle thématique, sans que la présence de la longue puisse être mise sur le compte de la contraction du thème avec une désinence; tels sont, entre autres, scr. *na-s, va-s* (zd. *nō, vō*), *a-sma-d, -bhya-m, a-ha-m,* gr. τϝέ, μέ, ὄπ-ε, etc., comparés à zd. *nāo, vāo* (= * *nā-s,* * *vā-s*), scr. *a-smā-d, -bhyā-m, tvā, mā, vāc-ā,* gr. ἐ-γώ-ν (cf. §§ 58, 81, 89, 103, 115). Rien n'empêche donc de penser qu'un phénomène semblable ait pu se produire au gén. plur., et que ce cas ait présenté deux formations synonymes en * *-o-m* et en * *-ō-m*. Cette double finale ayant, en vertu d'un processus que nous connaissons déjà, servi de modèle au gén. plur. de la déclinaison nominale en -A et étant passée, par voie d'emprunt analogique, dans la flexion des thèmes à consonne, la trace doit s'en retrouver naturellement dans les langues dérivées. A la première formation se rattacheraient, dans cette hypothèse, les génitifs brefs du slave, du celtique, etc.; à la seconde, les génitifs longs du sanscrit, du grec, etc. De là, la présence de sl. *tě-ch)ŭ,* par exemple, en regard de scr. *tē-ś)ā-m* et de ses similaires, tels que *v)ā-m,* et, consécutivement à cette double série de types pronominaux, la coexistence des types nominaux sl. *vlŭk)ŭ, mater-ŭ, nebes-ŭ,* etc., et scr. *datt)ā-m, vāc-ām, açman-ām,* etc.

En tout cas, on voit combien l'on aurait tort d'inférer d'un gén. plur. *mater-ŭ* ou *nebes-ŭ* que la désinence véritable de ce cas est * *-om* et que, dans la déclinaison en -A, le * *-ōm* ario-européen représente la contraction de la finale * *-om* avec la voyelle du thème. Cette explication ne serait soutenable que si l'on regardait la déclinaison consonantique comme le point de départ des autres; or, j'ai déjà dit à plusieurs reprises les motifs qui obligent à repousser cette opinion, comme

contraire à la vérité des faits, et c'est pour une cause pareille qu'a été précédemment rejetée l'analyse de *tā-s, dattā-s,* au moyen de l'hypothèse **tă-as,* **dattă-as.* A proprement parler, il n'y a, je le répète, ni désinence * *-om,* ni désinence * *-ōm,* mais seulement une désinence *-m,* précédée d'un thème à voyelle brève (**-o*) ou longue (**-ō*), et la déclinaison consonantique emprunte à la fois l'*-m* de la désinence et la voyelle du thème à la déclinaison vocalique, pour faire des deux réunies la finale de son génitif pluriel.

§ 251. Rien de particulier à dire de la flexion des noms consonantiques autres que les noms à thème invariable. Les désinences y sont identiques à celles de la déclinaison de *vāc-* et ne nous fournissent aucun élément nouveau, car les formes spéciales qu'y affecte le nom. sg. des masc.-fém. et le nom.-acc. sg. des ntr., par exemple dans *durmanās, açmā, bharan, vēçma* (= **vēçmn̥*), ne sont que le résultat des lois phoniques. Pour les détails relatifs à l'origine des types *açmā, bharan,* voyez ci-dessous § 267.

§ 252. Remarquons seulement l'influence exercée par la déclinaison des thèmes en -N sur celles des thèmes « vocaliques » en -A, -I, -U, -R̥.

a) Son action sur la déclinaison des noms en -A consiste simplement dans l'emprunt qui lui a été fait par celle-ci de la désinence *-nām,* au gén. plur. Ex. *dattā-nām* (p. 229, n° 17, b). *Açman-ām* ayant été interprété par dysétymologie *açma)n-ām,* la pseudo-désinence *-n-ām,* au lieu de la véritable *-ām,* a été transportée aux noms en -A, d'où *dattā-nām.* On peut donc rétablir comme il suit la filiation de cette forme de génitif :

1. *v)ā-m*
2. *vāc-ā-m*
3. *açma)n-ā-m*
4. *dattā-n-ā-m.*

La présence dans la déclinaison en -A de cas pourvus déjà d'un élément nasal, tels que *dattē-na, dattā-ni,* a dû contribuer pour sa part à l'adoption d'un génitif en *-nām ; dattē-na* (véd. *dattē-nā*), *dattā-ni* sont modelés sur *tē-na* (véd. *tē-nā*), *tā-ni,* et l'analogie apparente de ces formes, où *-na, -ni,*

sont de véritables suffixes, avec les cas nominaux correspondants *açmanā, vēçmāni,* a pu donner à croire qu'il en était de même pour ces derniers et faire attribuer à la désinence une nasale qui appartient ici réellement au thème, en sorte que *açman-ā, vēçmān-i,* furent faussement interprétés * *açma-nā,* * *vēçmā-ni.* Cette erreur d'analyse poussait la langue à identifier les deux déclinaisons en -N et en -A. Du moment qu'elle entrait dans cette voie d'assimilation, elle se trouvait logiquement conduite à doter les noms en -A de la désinence *-nām,* entraînée qu'elle était par ce faux parallélisme :

* *açma-nā,*	*dattē-na,*
* *vēçmā-ni,*	*dattā-ni,*
* *açma-nām,*	*dattā-nām* [1].

A cette première cause il convient d'en ajouter une autre qui ne pouvait manquer de concourir énergiquement au même résultat, je veux parler de l'existence de noms en -N, tels que *padvan, karman,* etc., auprès de leurs congénères en -A de même signification : *padva, karma.* L'identité du sens et l'étroite affinité des formes tendaient tout naturellement à amener dans l'emploi de ces mots une confusion des plus favorables au jeu de l'esprit d'analogie et au transport des désinences casuelles d'une catégorie de thèmes dans la catégorie voisine.

Une fois créé, le gén. plur. *dattā-nām* n'a pas eu de peine à se maintenir dans la déclinaison et à s'y enraciner avec d'autant plus de puissance qu'il était supérieur en clarté au vieux gén. *dattā-m* (p. 226, n° 17, a), exposé à faire confusion, en sanscrit, avec l'acc. sg. fém. *dattā-m ;* or, on sait qu'en pareil cas les formes les plus explicites finissent presque toujours par l'emporter à la longue sur les autres (cf. p. 36).

b) Son influence sur la flexion des thèmes « vocaliques » autres que ceux en -A embrasse un domaine beaucoup plus étendu, puisqu'elle a servi, comme nous pourrons le constater, lors de l'examen de ces déclinaisons, à leur faire acquérir non seulement les suffixes *-nā, -ni, -nām,* dont il vient d'être question, mais encore les désinences *-nī, -nē, -nas, -nōs,*

[1] La différence de quantité entre l'*-ā* de *dattā-nām* et l'*-ă* de *açmă)n-ām* s'explique par l'influence des autres cas du pluriel de *datta-,* tels que *dattā-s, dattā-ni,* où cette voyelle thématique est longue.

dues, elles aussi, au même procédé de coalescence et d'analyse dysétymologique (cf. ci-dessous §§ 255-256, 260, 266).

Résumé de la déclinaison consonantique.

§ 253. Comme la déclinaison en -A, cette déclinaison emprunte la majeure partie de ses suffixes à la flexion du pronom *sa,* à l'exception des désinences *-ā* (instr. sg.), *-as* (gén.-abl. sg. et nom.-voc. plur.), *-i* (loc. sg.), *-ōs* (gén.-loc. duel), *-ām* (gén. plur.), qui sont puisées dans la 1re déclinaison pronominale.

III. — Déclinaison en -I.

§ 254. Cette déclinaison règle la majeure partie de ses désinences sur le même plan que la déclinaison consonantique, d'après les thèmes *vāc-, açman-, vēçman-* (§ 255) ; les autres appartiennent à la déclinaison en -A (§ 256), sauf une seule, empruntée à la déclinaison en -U (§ 257). Le thème y présente deux formes, l'une en *-i* (ex. *avi-),* l'autre en *-ē* (ex. *avē-*, *avay-*). Mais il n'y a pas lieu de s'étendre ici sur cette dualité des radicaux, issue d'un phénomène de gradation, ni sur l'examen des lois qui président à leur répartition entre les différents cas et qui se rattachent à la théorie générale d'une distinction entre deux classes de flexions, l'une faible, l'autre forte (cf. entre autres F. de Saussure, *op. cit.,* pp. 187, 205; K. Brugman, *Curtius' Stud.,* t. IX, p. 361 ss.*;* A. Hillebrandt, *Bezzenberger's Beitr.,* t. II, p. 305 ss ; H. Osthoff, *Paul-Braune's Beitr.,* t. III, pp. 1-89 ; H. Paul, *ibid.,* t. IV, pp. 381, 433-450 ; E. Sievers, *ibid.,* t. VIII, p. 332 ss ; H. Möller, *ibid.,* t. VII, p. 458 ss., *Kuhn's Zeitschr.,* t. XXIV, p. 520, etc.) : ce sujet ne rentre pas dans le cadre d'une étude qui a pour seul objectif l'analyse des désinences. Je me borne à rappeler que, la forme en *-ē* étant ce que les grammaires spéciales désignent sous le nom de « gouna » de la forme en *-i,* l'expression classique a été conservée dans cet essai, uniquement pour la commodité du langage, sous la réserve des observations du § 12 (p. 12, note) relatives à la valeur de ce terme. Par le même motif je garde aux noms qui appartiennent à la flexion dite « vocalique » leur désignation traditionnelle de noms en -I, -U, etc., comme je l'ai fait pour les racines verbales (cf. p. 161, note 2).

A côté des formes classiques munies du thème en *-ē* figurent en védique, pour les mêmes cas, un certain nombre de formes pourvues du thème en *-i*. La différence ne portant que sur les radicaux et non sur les désinences, qui ne s'en trouvent pas modifiées, je passe sous silence, dans les pages qui vont suivre, la plupart de ces formes védiques, pour ne citer que celles qui peuvent motiver quelque remarque particulière.

La coalescence joue un rôle important dans la déclinaison en -I, où plusieurs cas élargissent leurs désinences au moyen d'une nasale empruntée à la déclinaison des thèmes en -N. Ce procédé est d'une époque tardive et postérieure à la séparation, car on n'en trouve pas de traces dans le domaine européen[1], et les cas qui, dans le sanscrit classique, se montrent affectés d'un *-n-* modelaient directement leurs désinences sur le schéma de la déclinaison de *vāc-*, pendant la plus ancienne période de l'unité indo-éranienne. Le zend en fournit des preuves évidentes, et de nombreux spécimens de cette ancienne formation se sont conservés dans l'idiome des Védas.

§ 255. Cas formés d'après la déclinaison consonantique[2] :

a) Type *vāc-* (masc., fém. et ntr.)

			comparez :
Sg.	nom.-voc.-acc.	*vāri*, thème nu	*hṛt*, thème nu
	voc.	*avē*	*vāk*, thème nu
	instr.	*avy-ā*, f. class., m. véd.	*vāc-ā*
	dat.	*avay-ē*	*vāc-ē*
	gén.-abl. 1.	*avy-as*, véd.	*vāc-as*
	2.	*avē-s* = **avay-as*	
D.	instr.-dat.-abl.	*avi-bhyām*	*vāg-bhyām*
	gén.-loc.	*avy-ōs*	*vāc-ōs*
Pl.	nom.-voc. 1.	*avy-as*, véd.	*vāc-as*
	2.	*avay-as*	
	instr.	*avi-bhis*	*vāg-bhis*
	dat.-abl.	*avi-bhyas*	*vāg-bhyas*
	loc.	*avi-šu*	*vāk-šu*

[1] On a vu au § 245 (p. 227, note) que la coïncidence des gén. plur. indiens en *-nām* et des gén. plur. germaniques en *-nō* est purement fortuite et n'offre aucun caractère proethnique.

[2] Dans ce paragraphe et dans le suivant les formes du neutre (schéma *vāri-*) ont été omises partout où leurs désinences se confondent avec celles du masculin. Par la même raison les formes communes au masculin et au féminin (schéma *avi-*) ne portent pas la mention du genre.

b) Type *açman-* (masc.)

Sg. instr. *avi-nā*, comparez *açma)n-ā*.

c) Type *vēçman-* (ntr.)

Sg.	instr.	*vāri-ṇā*	comparez :	*vēçma)n-ā*
	dat.	*vāri-ṇē*		*vēçma)n-ē*
	gén.-abl.	*vāri-ṇas*		*vēçma)n-as*
	loc.	*vāri-ṇi*		*vēçma)n-i*
D.	nom.-voc.-acc.	*vāri-ṇī*		*vēçma)n-ī*
	gén.-loc.	*vāri-ṇōs*		*vēçma)n-ōs*

§ 256. Cas formés d'après la déclinaison en -A : (masc., fém. et ntr.)

Sg.	nom.	*avi-s*	comparez :	*datta-s*
	acc.	*avi-m*		*datta-m*
	instr.	*avī*, f. véd.		*dattā*, véd.
	dat.	*avy-āi*, f.		*dattā-y)āi*
	gén.-abl.	*avy-ās*, f.		*dattā-y)ās*
	loc.	*avy-ām*, f.		*dattā-y)ām*
D.	nom.-voc.-acc.	*avī*		*dattā*, véd.
		vārī, véd.		
Pl.	nom.-voc.-acc.	*vārī*, véd.		*dattā*, véd.
		vārī-ṇi [1]		*dattā-ni*
	acc.	*avī-n*, m.		*dattā-n*
		avī-s, f.		*dattā-s*
	gén.	*avī-nām*		*dattā-nām*

§ 257. Cas formé d'après la déclinaison en -U : (masc.)

Sg. loc. *av)āu*, comparez *sūn)āu*.

§ 258. 1. L'école actuelle rejetant la possibilité d'une contraction de *-y-ā* en *-ī*, qu'avait supposée Schleicher (*Cpd.*, §§ 15, c, et 258), l'explication la plus simple qu'on puisse donner de l'instr. sg. véd. *avī-*, en regard du class. *avy-ā*, c'est de le considérer avec M. Osthoff (*op. cit.*, t. II, p. 139) comme une forme longue du thème *avi-*, engendrée par l'influence de l'instr. véd. en *-ā* (*dattā*) de la déclinaison en -A, au moyen d'une « quatrième proportionnelle ». Ex. instr.

[1] Au sujet du nom. plur. *varī-ṇi* et de sa relation avec *vēçmā)n-i*, voyez ci-dessous p. 268.

avī : acc. *avi-m* = instr. *dattā :* acc. *datta-m*. Cette création par analogie, commune au sanscrit et au zend, doit être tenue pour proethnique, si l'on accepte l'opinion de M. Windisch (*Paul-Braune's Beitr.*, t. IV, pp. 240-241) qui voit dans le v. irlandais les traces d'un instr. sg. en *-ī*.

2. Au gén. sg. la désinence est *-as,* comme le montre le véd. *ary-as ; avē-s* tient donc la place d'une forme * *avay-as,* qui serait à *ary-as* ce que le nom. plur. *avay-as* est au nom. plur. *ary-as* (véd.). L'existence en est indiquée par les gén. sg. grecs en -ε-ος pour * -εy-ος (poét.), par le zend, où auprès des gén. sg. en *-ōi-s* (= scr. *-ē-s*) s'en trouvent d'autres en *-ay-ō* (= scr. * *-ay-as*), et par l'analogie de la déclinaison en -U, où la finale *-ō-s* du gén. sg. est pour * *-av-as* (cf. ci-dessous § 260, n° 3, et § 268, b) ; * *avay-as* est devenu *avē-s* (= * *avay-s*) par la syncope de l'*-a-* de sa désinence, de même que dans la déclinaison en -R̥ du zend les gén. * *nar-as,* * *çāçtar-as* (cf. *brāthrō* = * *brāthr-as*), se sont syncopés en *nar-s, çāçtar-s* (cf. E. Sievers, *P.-Br. Beitr.*, t. VIII, p. 332).

3. Le duel a dû posséder autrefois une forme première en *-ā* répondant à *vāc-ā*, comme semblent l'indiquer :

1° L'analogie des duels grecs en -ε. Ex. πόσι-ε, qui est à scr. * *paty-ā* comme ὄπ-ε est à *vāc-ā*.

2° Celle des duels indo-éraniens en *-ā* dans la déclinaison des thèmes en -U. Ex. véd. *bāhav-ā,* zd. *bāzav-a, bāzv-a* (cf. ci-dessous § 260, n° 5.)[1].

A côté de ce duel en a surgi plus tard un autre en *-ī* (*avī*), qui est à * *avy-ā* comme l'instr. sg. *avī* est à *avy-ā* (même cas). Cette seconde forme s'est peu à peu substituée à la première, et elle avait même fini par la supplanter d'une manière presque absolue, à l'époque où s'est produite la séparation de nos langues, ainsi qu'en fait foi l'accord du sanscrit, du zend, du slave, du lithuanien et du celtique sur ce point de la flexion. Ex. scr. *patī,* zd. *paiti,* sl. *nošti,* lith.

[1] Il est vrai que la proethnicité de ces formes est contestée. L'argument qu'on en peut tirer n'est donc pas d'une rigueur absolue ; aussi ne le mentionné-je que sous une forme dubitative. Mais, même dans le cas où l'on regarderait comme démontré que ces duels gr. en -ε et indo-éran. en *-ā* sont des néoplasmes, la corrélation générale de la déclinaison consonantique avec celle en -I n'en suffirait pas moins à rendre plus que probable pour celle-ci une formation primitive du nom. duel par l'addition au thème d'un suffixe emprunté à la première et représenté en sanscrit par *-ā*.

naktì, v. irl. *fáith* = **vātī* (cf. E. Windisch, *Paul-Braune's Beitr.*, t. IV, p. 239; *Kurzgef. Ir. Gramm.*, pp. 22-23). La phonétique ne permettant pas de regarder cette finale *-ī* comme une contraction de la voyelle thématique avec un suffixe **-ā*^{x} (scr. *-ā*)[1], de telle sorte que *avī* soit un représentant de * *avy-ā*, il faut y voir, comme dans l'instr. sg. *avī*, le résultat d'une fausse analogie et l'expliquer au moyen d'une « quatrième proportionnelle », qui prend son point de départ dans les duels de la déclinaison en -A. Ex. sg. *datta-s :* duel *dattā* (véd.) = sg. *avi-s :* duel *avī*. Grâce à l'identité, absolue pour les masculins et féminins et presque complète pour les masculins et les neutres, qui existait primitivement entre les flexions des trois genres dans la déclinaison en -I, cette forme de duel a passé plus tard des thèmes masculins, où la proportion dont je viens de parler était exacte, aux thèmes féminins et neutres, où elle cesse de l'être.

4. La simple inspection du tableau précédent (§ 255, b, c) fait immédiatement saisir de quelle manière la déclinaison en -N a agi sur celle en -I. En ce qui touche les masculins, son influence ne s'est fait sentir que sur un seul cas, l'instr. sg.: en regard du masc. véd. *avy-ā*, créé normalement d'après *vāc-ā*, nous avons *avi-nā*, dont la finale *-n-ā* est empruntée à *açma)n-ā*, par coalescence de sa nasale thématique. Quant aux neutres, le développement de ces phénomènes d'emprunt s'y est effectué sur un domaine beaucoup plus étendu, puisque dans le sanscrit classique leur déclinaison est réglée en grande partie sur celle des neutres en -N, qui lui fournit la plupart de ses désinences, c'est-à-dire presque toutes celles où se remarque l'élément *-n-*. Je dis « presque toutes », parce qu'il en est dont la source doit être cherchée ailleurs. Tel est le gén. plur. *vārī-ṇām :* ce cas, avec l'allongement de sa voyelle thématique, est évidemment formé, comme le masc. *avī-nām*, d'après *dattā-nām* et non d'après *vēçmă)n-ām ;* comparez à l'appui le gén. plur. *balī-nām* de *bali* (subst., décl. en -I) et le gén. plur. *balĭ)n-ām* de *balin* (adj., décl. en -N). Au contraire, dans le nom. plur. *vārī-ṇi* les deux influences semblent se con-

[1] En ce qui concerne l'hypothèse, également contredite par la phonétique, d'une finale *-ī* due à la contraction de l'*-i* thématique avec un suffixe **-a*^{x} (gr. *-ε*), se reporter à ce qui en a été dit p. 257.

fondre[1], car il répond à la fois par la quantité de son radical à *dattā-ni* et à *vēçmā)n-i*, et de plus, si la présence du véd. *vārī* (cf. ci-dessous p. 270, n° 5), en regard de *vārī-ṇi*, permet de relier la formation de ce dernier à celle de *dattā-ni* par la proportion *vārī-ṇi :* véd. *vārī* = *dattā-ni :* véd. *dattā*, l'existence du duel *vāri-ṇī* nous offre d'autre part un moyen de rattacher celle du plur. *vārī-ṇi* à la déclinaison en -N par la proportion *vārī-ṇi : vāri-ṇī* = *vēçmā)n-i : vēçma)n-ī*.

Ces exemples, comme celui de *vāri-ṇā* rapproché de *vēçma)n-ā* et du véd. *dattē-nā*, font toucher du doigt les causes de l'extension prise par la coalescence de l'*-n-*, dans la déclinaison qui nous occupe. La création de *dattā-nām* a déterminé par voie d'imitation celle d'*avī-nām* (m. f.) et de *vārī-ṇām* (ntr.). Cet emprunt d'une pseudo-désinence *-nām*, fait à la déclinaison en -N par celle en -A, a eu probablement pour point de départ, comme on l'a vu au § 252, a (p. 262), une fausse assimilation de *açma)n-ā, vēçma)n-ā, açmā)n-i, vēçmā)n-i*, à *dattē-na, dattā-ni*, due à la pensée que des formes si voisines en apparence étaient filles d'un seul et même procédé, que les cas précités de *açman-, vēçman-*, renfermaient, comme le font les cas homologues de *datta-*, les suffixes *-na*, *-ni*, et que, par conséquent, il fallait expliquer aussi la formation de *açman-ām, vēçman-ām*, au moyen d'un suffixe *-nām :* **açma-nām*, **vēçma-nām*. Des trois cas que je viens

[1] Ceci n'est vrai que si l'on regarde *dattā-ni* comme formé d'après *tā-ni* (§ 245). Si l'on considère, au contraire, celui-ci comme un néoplasme dû à une rétroaction de la déclinaison nominale en -A sur la déclinaison pronominale, on a la marche suivante : *dattā-ni* est créé par coalescence d'après *vēçmā)n-i*, et il détermine à son tour, par une « quatrième proportionnelle », la formation de *tā-ni*, qui est à *tā* (véd.) comme *dattā-ni* est à *dattā* (véd.). Dans ce cas *varī-ṇi* procéderait comme *dattā-ni* d'une seule influence, celle des thèmes en -N. Mais il est difficile de croire que cette théorie puisse être exacte. En effet, l'existence, dans la déclinaison pronominale, de formes corrélatives en *-ā* et en *-i* (ex. *ma-yā, tva-yā,* **a-smā : ma-yi, tva-yi,* **a-smi*) et celle des désinences *-na, -ni*, dans la conjugaison (pp. 155, 166), permettent de poser les équations suivantes :

1° *tā-ni : tē-na* = *ma-yi : ma-yā;*

2° *tā-ni : tē-na* = *vahā-ni : kšubhā-ṇa.*

Nous sommes donc fondés à nier que *tā-ni* soit un néoplasme analogique et à laisser subsister, au sujet de cette formation comme de celle de *dattā-ni*, les analyses qui en ont été données aux §§ 133, 245 (pp. 92. 216).

de mentionner l'erreur se propagea naturellement à toutes les autres formes pourvues d'un *-n-* devant leur désinence, et c'est ainsi que l'existence de *vēçman-i* (loc. sg.), *vēçman-ī*, *vēçman-ē*, *vēçman-as*, *vēçman-ōs*, interprétés par dysétymologie ** vēç-ma-ni*, ** vēçma-nī*, ** vēçma-nē*, ** vēçma-nas*, ** vēçma-nōs*, fut rapportée à l'emploi des pseudo-suffixes **-ni*, **-nī*, **-nē*, **-nas*, **-nōs*. Or, *avi-*, *vāri-*, ayant déjà suivi l'exemple de la déclinaison en -A dans la création de *avī-nām*, *vārī-ṇām*, le résultat presque forcé de ces fausses analyses devait être de généraliser, par l'entraînement de l'imitation, les emprunts faits aux noms en -N, et l'indien s'engagea sur cette pente avec d'autant plus de facilité qu'auprès des noms en -I se trouvaient, dans la déclinaison en -N, des noms en *-in-*, parents et synonymes des premiers. Ex. *ghāti-*, *ghātin-* « meurtrier », *nandi-*, *nandin-* « acteur qui récite le prologue ». Leur rôle fut ici, sur une beaucoup plus grande échelle, le similaire de celui qu'ont joué les noms en *-an* à l'égard de la déclinaison en -A (cf. ci-dessus p. 262). Grâce à l'identité des significations, et à la ressemblance presque complète des formes, il était à peu près inévitable que la langue finît par confondre les deux classes de thèmes, et l'on se convaincra aisément de la puissance avec laquelle a fonctionné en cette occasion la dysétymologie, si l'on rapproche les cas en *-i)n-ā*, *-i)n-ē*, *-i)n-as*, *-i)n-i*, *-i)n-ī*, *-i)n-ōs*, etc., offerts par les neutres en *-in*, des cas en *-i-nā*, *-i-nē*, *-i-nas*, *-i-ni*, *-i-nī*, *-i-nōs*, par lesquels leur répondent les neutres en -I. Ce parallèle ne peut laisser aucun doute sur la réalité des métaplasmes auxquels sont dues chez ceux-ci les désinences *-nā*, *-nē*, *-nas*, etc., et d'où résulte pour leur déclinaison l'apparence de posséder un thème accessoire en *-in* à côté du thème principal en *-i*.

Rappelons incidemment que la création de ces désinences, au moyen de l'agglutination d'un *-n-* thématique aux suffixes primitifs *-ā*, *-ĭ*, *-ē*, *-as*, *-ām*, *-ōs*, est issue d'un phénomène tout à fait pareil à celui qui a doté la langue allemande du suffixe *-n-iss* (cf. ci-dessus § 49 et ci-dessous § 269, note).

5. Le duel et le pluriel ntr. *vārĭ-ṇī*, *vārī-ṇĭ*, nous offrent, comme on doit s'y attendre, entre la voyelle de la désinence et celle du thème le même balancement de longues et de brèves que celui qui existe au duel de la déclinaison en -N (*vēçmă-nī*, *vēçmā-nĭ*) et dont il a déjà été question § 245, n° 7, et § 250, n° 11, c (pp. 218, 259).

Au pluriel, en regard du nom.-voc.-acc. *vārī-ṇi* figure le véd. *vārī*[1]. La phonétique, ainsi que nous l'avons vu pour le duel *avī*, ne comportant pas l'interprétation de *-ī* par une contraction de * *-y-ā,* il n'y a pas à voir dans ce pluriel le représentant d'une forme antérieure * *vāry-ā,* comparable à gr. ἴδρι-α, lat. *mari-a.* D'un autre côté, par suite de l'identité des deux déclinaisons en -I et en -U, la présence du plur. *madhū* interdit de considérer *vārī* comme une contraction de * *vāri-i,* forme créée à l'aide du suffixe *-i,* d'après *hṛnd-i, manāñs-i,* etc. Il ne reste donc pour ce cas qu'une explication possible : c'est d'y voir, comme l'indique la proportion véd. *vārī : vārī-ṇi* = véd. *dattā : dattā-ni* (cf. ci-dessus p. 268), une forme longue du thème *vāri-,* et d'en rapporter la création à l'analogie du plur. ntr. *dattā*[2]. Cette théorie est l'homologue de celle qui nous a servi à éclaircir l'origine du duel *avī* (p. 267).

6. Les trois cas du féminin *avy-āi, avy-ās, avy-ām* (dat., gén. et loc. sg.), doivent leur origine à la dysétymologie. Nous avons vu (p. 223, n° 13) de quelle façon *dattāyāi, dattāyās, dattāyām,* avaient été empruntés par *dattā-* à la déclinaison pronominale. Un fait semblable s'est produit ici pour les féminins en -I, lorsqu'ils ont emprunté cette triple désinence aux féminins en -A. Nous savons, en effet, que *dattayā* (instr. sg.) = *datta-yā.* D'autre part, dans *avy-ā* (même cas) nous avons le thème *avi-* accru de la désinence de l'instr. *-ā* (cf. *vāc-ā*), formation des plus régulières. Il n'y a donc aucun rapport réel entre *avy-ā* et *datta-yā.* Mais, lorsqu'on eut perdu la conscience exacte des procédés d'où étaient respectivement issues ces deux formes, il semble que l'instinct populaire, qui est si souvent en désaccord avec

[1] Parfois abrégé en *vāri.* Même observation pour le duel et l'instr. sg. en *-ī,* qu'on rencontre aussi dans les Védas sous la forme *-i.* Ex. *anuvṛkti, mahi, bhuri,* etc., pour *anuvṛktī, mahī, bhurī.*

[2] Remarquons à ce propos que le pluriel pronominal *amī* (§ 137) offre un aspect identique à celui du pluriel nominal *vārī.* Cette similitude d'apparence, jointe à la corrélation vocalique du thème *ami-* et des noms en -I, peut donner à supposer pour les deux finales une similitude d'origine et fournir un argument à l'appui de l'hypothèse qui, au lieu d'expliquer *amī* par une contraction de **ami-i* (p. 94), forme créée d'après **ta-i,* **i-ma-i* (*tē, i-mē*), etc., considère ce cas comme un allongement de *ami-*, déterminé par l'analogie des pluriels ntr. en *-ā,* tels que *tā, i-mā.*

l'histoire de la langue, se soit laissé tromper par les apparences de la similitude phonétique et qu'il ait été conduit à les identifier morphologiquement. Comparé à *vāc-ā* et à *avy-ā*, *datta-yā* parut sans doute devoir se décomposer en **dattay-ā*, comme s'il y eût eu dans cette partie de la déclinaison en -A un thème accessoire **dattay-* (*dattē-*). Par voie de conséquence, les formes voisines *dattāyāi*, *dattāyās*, *dattāyām*, furent décomposées de la même manière, et de cette erreur d'analyse naquirent, pour le dat., le gén.-abl. et le loc. sg., les pseudo-désinences *-āi*, *-ās*, *-ām*, qui allèrent s'adapter aux cas correspondants de *avi-*. Le tableau suivant fait clairement ressortir la marche suivie en cette occasion par la langue et l'influence exercée sur la déclinaison des noms en -Ī par celle des noms en -A, grâce à la fausse interprétation de son instr. sg., laquelle a servi de chef de file à celle des trois autres cas :

	1° décl. de *dattā-*.	2° décl. de *avi-*.
sg. instr.	**dattay-ā* (pour *datta-yā*)	*avy-ā*
dat.	**dattāy-āi*	*avy-āi*
gén.-abl.	**dattāy-ās*	*avy-ās*
loc.	**dattāy-ām*	*avy-ām*.

7. L'acc. plur. masc. *avī-n* représente **avī-ñ-s*, qui règle sur *dattā-n* = **dattā-ñ-s* sa désinence **-ñ-s* et l'allongement de sa voyelle thématique. L'existence d'un type premier **avī-ñ-s* est prouvée par des exemples védiques tels que *girī-ñ-r*, *raçmī-ñ-r*, etc., formes euphoniques pour **girī-ñ-s*, **raçmī-ñ-s*.

8. L'acc. plur. fém. *avī-s* emprunte également à la déclinaison en -A sa désinence et la quantité de sa voyelle ; *avī-* y est une forme longue du thème *avi-* comme, dans *dattā-s*, *dattā-* est une forme longue du thème *datta-*[1], et il y a entre *avī-s* et *avī-n* le même rapport qu'entre *dattā-s* et *dattā-n*. A défaut de lois phoniques contredisant, comme on l'a vu (p. 257, n° 11), l'équation *ī* = **y-a*, cette relation suffirait à elle seule pour infirmer toute tentative d'expliquer *avī-s*

[1] La même analyse convient aux nom. plur. en *-ī-s* que présentent dans les Védas quelques féminins en *-i*. Ex. *bhūmī-s* de *bhūmi-* (cf. Whitney, *Sanskr. Gramm.*, pp. 105, 107). S'ils ne proviennent pas de thèmes accessoires en *-ī* (?), ils sont formés d'après le cas correspondant de la déclinaison en -A et l'on a la proportion :

nom. *bhūmī-s* : nom. *dattā-s* = acc. *bhūmī-s* : acc. *dattā-s*.

par une contraction de * *avy-as* (cf. *vāc-as*). Les formes en *-y-ō, -ay-ō* (= scr. * *-y-as,* * *-ay-as*), que présente le zend auprès de l'acc. en *-ī-s,* n'ont donc rien de commun avec cette désinence ; d'ailleurs, ce ne sont probablement pas de véritables accusatifs, mais des nominatifs employés avec la fonction accusative (cf. Hovelacque, *Gramm. zende,* § 176, p. 225).

9. Au gén. plur. la désinence *-nām* n'est pas plus primitive que dans *dattā-nām,* qui sert de modèle à *avī-nām, vārī-ṇām.* Ainsi que la remarque en a été faite plus haut (pp. 229, b, 264), c'est un suffixe introduit après coup dans les idiomes ariques, et la véritable désinence était originairement *-ām,* d'après *vāc-ām,* comme l'indiquent les langues sœurs, où se retrouve la forme sans nasale. Ex. zd. *thray-aṅm* (à côté de *paiti-naṅm*), gr. πολί-ων, lat. *ovi-um,* lith. *aki-ú,* etc. Son existence est, en outre, confirmée par l'analogie du gén. plur. dans les déclinaisons en -U et en -Ṛ. Ex. zd. *paçv-aṅm* (à côté de *paçu-naṅm*), *nar-aṅm, brāthr-aṅm,* véd. *nar-ām, svasr-ām,* gr. νεκύ-ων, μητέρ-ων, lat. *fructu-um, matr-um,* sl. *synov-ŭ, mater-ŭ,* lith. *mōter-ú,* got. *suniv-ē, fadr-ē.*

10. a) Au lieu du loc. sg. masc. *avāu,* qui est le résultat d'un métaplasme, on s'attendrait à rencontrer une forme créée régulièrement d'après *vāc-i,* à l'aide du suffixe *-i.* Cette forme a existé, comme l'indiquent toutes les raisons d'analogie (cf. E. Sievers, *Paul-Braune's Beitr.,* t. VIII, p. 332), mais l'indien l'a perdue de bonne heure et lui a substitué la désinence *-āu,* empruntée par segmentation à la flexion des noms en -U ; ce locatif hystérogène a complètement supplanté l'autre, il est le seul qu'on rencontre en sanscrit classique, et les Védas ne présentent que des traces extrêmement rares et plus ou moins douteuses de formations en *-i.* Ex. *ajay-i* (?), *dhanasātay-i* (?), *vēdī* (= * *vēdi-i*), etc.

b) Auprès du locatif en *-āu,* le védique en montre un en *-ā.* Ex. *nabhā, ūrmā,* pour *nabhāu, ūrmāu.* Que penser de cette désinence *-ā?* Faut-il la regarder comme une modification phonétique de *-āu?* Cela n'est guère vraisemblable, ainsi que je l'ai déjà fait observer aux §§ 151, 154 et 221, (pp. 100, 102, 164). L'explication la plus simple consisterait, je pense, à y voir un résultat de l'analogie. De même que dans les verbes en *-ā* le parfait possède aux 1re-3e pers. les finales *-ā* (véd.) et *-āu,* la déclinaison consonantique et celle des thèmes en -A ont au duel les formes *vāc-ā, dattā* (véd.), à côté de *vācāu, dattāu.* Amené par suite à considérer la

forme en *-ā* comme une simple variante de celle en *-āu,* l'esprit d'imitation est parti de leur coexistence au duel, jointe à la ressemblance matérielle de *nābhāu* avec *vācāu, dattāu,* pour créer, en regard du locatif en *-āu,* le locatif en *-ā nābhā,* symétrique de *vācā, dattā,* au moyen d'une « quatrième proportionnelle » (*dattāu: dattā = nābhāu: nābhā*), et la langue a dû suivre d'autant plus volontiers cette impulsion qu'elle y était déjà incitée par l'exemple des loc. véd. en *-ā* de la première déclinaison vocalique, tels que *dattā* (p. 225, n° 15).

Résumé de la déclinaison des thèmes en -I.

§ 259. a) Les désinences particulières à cette déclinaison sont:

-ē (voc. sg.) = forme thématique « gounée ».

-ēs (gén. sg.) = syncope de **-ay-as* = *-ē* thématique + désinence *-as*.

-ī (instr. sg. véd., nom.-voc.-acc. duel, nom-voc.-acc. plur. n. véd.) = allongement de *-i* thématique.

-īn (acc. plur. m.) = *-ī-ñ-s* = allongement de *-i* thématique + désinence *-ñ-s*.

-īs (acc. plur. f.) = allongement de *-i* thématique + désinence *-s*.

b) Les désinences *-āi, -ās, -ām* (dat., gén. et loc. sg. f.), sont empruntées par segmentation dysétymologique aux cas correspondants des féminins de la déclinaison en -A.

c) *-āu* (loc. sg. m.) est un métaplasme puisé dans la déclinaison en -U.

IV. — Déclinaison en -U.

§ 260. Elle est construite exactement sur le même modèle que celle des thèmes en -I, l'analyse des formes védiques et classiques s'y opère de la même façon, elle offre les mêmes suffixes, et le « gouna » du thème, les modifications des désinences, la coalescence de l'*-n-,* etc., s'y montrent aux endroits correspondants ; en un mot, ces deux déclinaisons n'en font qu'une et leur seule différence réside dans la nature de la voyelle et de la diphthongue thématiques. Il n'y a donc pas lieu d'insister longuement sur ce sujet. Quelques cas seule-

ment méritent d'attirer l'attention d'une manière un peu plus spéciale ; ce sont les suivants :

1. L'acc. sg. masc. *sūnv-am* (véd.) est une forme irrégulière dans laquelle, au lieu de la désinence *-m* du sanscrit classique, due, comme celle des thèmes en -I, à l'analogie des thèmes en -A (*datta-m : avi-m, sūnu-m*), nous avons la désinence *-am,* empruntée aux thèmes consonantiques (*vāc-am : sūnv-am*).

2. A l'instr. sg. la forme védique en *-ū,* indiquée par M. Benfey (*Vollst. Skr. Gramm.,* p. 298, note 1) et qui paraît être proethnique, puisque M. Windisch (*Paul-Braune's Beitr.,* t. IV, pp. 240-241) pense en avoir retrouvé la trace dans le v. irlandais, est l'homologue de l'instr. sg. en *-ī* et s'explique comme lui par l'analogie des instr. sg. en *-ā* de la déclinaison en -A (cf. ci-dessus p. 265).

Le védique offre également à ce cas une forme en *-yā* (ex. *uru-yā*) ; elle est créée à l'aide du suffixe *-yā,* d'après *datta-yā* (p. 216).

3. Le gén. sg. *sūnō-s* (=* *sūnav-'s*) remonte, comme *avē-s,* à l'époque de l'unité, et, de même que * *a^xwa^xy-s* est pour * *a^xwa^xy-a^es* (p. 266), la forme proethnique que représente scr. *sūnō-s* est issue, par syncope, d'un type dont le réflexe indien serait * *sūnav-as*[1] (comparez zd. *paçav-ō,* gr. πελέκεϝ-ος, etc.), c'est-à-dire un génitif formé régulièrement sur le modèle de *vāc-as,* à l'aide du suffixe *-as,* comme le sont véd. *paçv-as, madhv-as,* zd. *paçv-ō, tanv-ō,* homologues de *ary-as*[2]. Si, par exemple, dans la double déclinaison que possède *dyāus,* on rapproche les gén. *div-as, dyō-s,* des loc. *div-i, dyav-i,* on voit clairement que la « quatrième proportionnelle » appelle un gén. * *dyav-as.* Ex. *div-i : dyav-i = div-as :* * *dyav-as.*

4. a) L'histoire du loc. sg. est analogue à celle du génitif : la forme proethnique que représente scr. *sūnāu* est issue, par apocope, d'un type en *-i* (comparez véd. *sūnav-i, sānav-i, višnav-i,* gr. πελέκεϝ-ι, etc.), créé normalement sur le même modèle que *vāc-i,* à l'aide du suffixe ordinaire du locatif, comme le sont véd. *hanv-i,* zd. *tanv-i,* etc. La chute de la voyelle finale est

[1] Voir, sur cette question, l'opinion de M. Sievers, rapportée plus bas (§ 268, c, p. 285).

[2] M. Osthoff (*op. cit.,* t. II, p. 82, note) considère ces formes en *-as* comme des néoplasmes.

pareille à celle qui a lieu dans les loc. sg. *udan, çarman, parut* (gr. πέρυσ-ι), etc., pour *udan-i, çarman-i, *parut-i,* (cf. ci-dessus p. 77, notes 1-2). MM. Paul (*Beitr.*, t. IV, pp. 398-445) et Sievers (*ibid.*, t. V, p. 157), qui sont d'accord pour faire remonter l'origine de la désinence *-āu* à la période d'unité, identifient scr. *sūnāu* à got. *sunau.* Si l'on adopte leur opinion, la quantité de l'*-ā-* dans la finale *-āu* s'explique comme la transcription indienne d'un phénomène d'ablaut (* *o* pour * *e*) dont la voyelle * *-a^x-* aurait été le siège; scr. *-āu* devient dès lors l'équivalent de ar.-europ. **-ow,* et l'on est autorisé à supposer, par exemple, que le grec, qui répond à *gāu-s* par βοῦ-ς, répondait de même autrefois à *paraçāu* par un loc. * πελεκου, aujourd'hui disparu.

b) A côté du loc. sg. en *-āu* le védique en possède un autre, qui ne diffère du premier que par l'absence de l'ablaut, c'est-à-dire qui se termine en *-ō* (* *-ew*) au lieu de le faire en *-āu* (* *-ow*). Ex. *sānō.* L'explication de la désinence demeure naturellement la même et *sānō* s'interprète par * *sānav'*, apocope de *sānav-i.*

5. La désinence *-ū* du nom.-voc.-acc. duel *sūnū* date de l'unité ario-européenne. Ex. scr. *sūnū*, zd. *erezu, mainyū* (gâth.), sl. *syny,* lith. *sūnù,* v. irl. *mug* = **mogū* (cf. Ebel, *Beitr. z. vergl. Sprachf.*, t. II, pp. 73-74; Windisch, *Paul-Braune's Beitr.*, t. IV, p. 241, *Kurzgef. Ir. Gramm.*, pp. 22, 34). La phonétique ne permettant pas d'y voir le résultat de la contraction d'un *-u-* thématique avec un suffixe **-a^x* (gr. -ε) ou **-$\bar{a}^x$* (scr. *-ā*), ce qui donnerait en indien *-v-a* ou *-v-ā,* mais non *-ū,* il faut l'expliquer comme son homologue, la finale *-ī* de *avī* (cf. ci-dessus p. 267). On peut donc la considérer comme due, en vertu d'une « quatrième proportionnelle », à l'analogie du duel védique des thèmes en -A (*sūnū: sūnu-s* = *dattā: datta-s*). Ainsi que cela a eu lieu chez les thèmes en -I et par les mêmes causes, l'emploi de cette désinence s'est ensuite étendu des masculins aux féminins et aux neutres.

A côté de cette forme se trouve dans les Védas une forme en *-ā*. Ex. *bāhav-ā.* Elle est créée d'après *vāc-ā* et appartient sûrement à la période d'unité indo-éranienne, comme l'indiquent zd. *bāzv-a, bāzav-a,* mais M. Osthoff (*op. cit.*, t. II, p. 134) ne pense pas qu'il faille lui attribuer une plus haute antiquité, et il lui refuse, ainsi qu'à ses homologues grecs en -ε (ex. νέκυ-ε, πήχεϝ-ε), une origine proethnique. En tout cas,

que les finales ind.-éran. *-v-ā*, *-av-ā*, gr. -υ-ε, -εϝ-ε, soient ou non des néoplasmes, les raisons analogiques de prêter à la langue mère un duel répondant à scr. **sunv-ā* ou **sūnav-ā* et antérieur au type *sūnū*, sont les mêmes que celles dont il a été question au § 258, nº 3, touchant l'hypothèse relative à l'existence primordiale, dans la déclinaison en -I, d'un duel répondant au type **avy-ā* ou **avay-ā* (cf. p. 266, note).

6. Au nom. plur. ntr. nous trouvons le véd. *madhū*, qui est au class. *madhū-ni* comme *vārī* est à *vārī-ṇi* et qui doit s'interpréter de la même manière, c'est-à-dire comme une forme longue du thème *madhu-*, déterminée par l'analogie des plur. ntr. en *-ā* de la déclinaison en -A (cf. p. 270).

7. L'acc. plur. masc. *sūnū-n* représente **sūnū-ñ-s* comme *avī-n* représente **avī-ñ-s*; c'est une forme longue du thème, jointe à la désinence *-ñ-s*, d'après le modèle fourni par **dattā-ñ-s*. L'existence d'une finale antérieure **-ū-ñ-s* est prouvée par des exemples védiques tels que *ṛtū-ñ-r, sūnū-ñ-r, yuvanyū-ñ-r* (euphon. pour **ṛtū-ñ-s*, **sūnū-ñ-s*, **yuvanyū-ñ-s*), etc.; comme la finale **-ī-ñ-s* des noms en -I, elle est d'origine ario-européenne (cf. ci-dessous § 273).

8. L'acc. plur. fém. *hanū-s*, homologue de *avī-s*, est formé à son exemple d'après *dattā-s*. Il doit, pour les mêmes motifs, s'analyser non comme le produit d'une contraction de *-u* thématique avec un suffixe *-as*, hypothèse phonétiquement inadmissible, mais comme une forme longue du thème, jointe à la désinence *-s* (cf. p. 271, nº 8).

Résumé de la déclinaison des thèmes en -U.

§ 261. Les désinences particulières à cette déclinaison sont:

-ō (voc. sg.) = forme thématique « gounée ».

-ōs (gén. sg.) = syncope de **-av-as* = *-ō* (*-av*) thématique + désinence *-as*.

-ū (instr. sg. véd., nom.-voc.-acc. duel, nom.-voc.-acc. plur. ntr. véd.) = allongement de *-u* thématique.

-ūn (acc. plur. m.) = **-ū-ñ-s* = allongement de *-u* thématique + désinence *-ñ-s*.

-āu (loc. sg.) = **-āv* pour **-av*, apocope de **-av-i* = *-ō* (*-av*) thématique + désinence *-i*.

V. — Déclinaison des thèmes polysyllabiques en -Ī.

§ 262. a) Il n'y a que peu de chose à en dire, car ils ne fournissent aucun exposant nouveau à étudier. Leur existence remonte à l'époque de l'unité préeuropéenne. Ex. scr. *dātrī*, zd. *bavaintī(-ca)*, sl. *pekŭši*, lith. *pati*, got. *haithi* (cf. E. Sievers, *Paul-Braune's Beitr.*, t. V, p. 137). L'-ī thématique y a été longtemps considéré comme provenant de la contraction d'une forme antérieure en *-*yā* (cf. Schleicher, *Cpd*, §§ 15, 246), et l'on doit reconnaître que de nombreux rapprochements tendaient en apparence à justifier cette hypothèse. Mais les progrès de la phonétique ne permettent plus de l'accepter, car elle est en contradiction avec les lois particulières à chacune des langues ario-européennes, prises individuellement, où se retrouvent des noms en -Ī ; il faut donc chercher à ces formes une origine différente[1]. Si l'on compare les nom. sg. en *-ī*, *-ī-s*, tels que *dātrī*, *vēdī*, *rathī-s*, etc., aux instr. sg. en *-ī*, nom plur.-duel en *-ī* et acc. plur. en *-ī-s*, dont le processus a été exposé au § 258 (pp. 265-266, 271), la conclusion la plus vraisemblable à laquelle on se trouve amené est celle-ci : dans la déclinaison en -Ī, comme dans celle en -I, l'-ī n'est qu'un allongement de *-i*, déterminé par l'influence analogique des noms en -A, et l'on a les proportions :

1° nom. sg. *vēdī* (f.) *: vē-di-s* (m.) = nom. sg. *dattā : datta-s*.

2° nom. sg. *rathī-s : avi-s* = nom. sg. *çaṅkhadhmā-s : datta-s*.

En regard de la déclinaison du fém. *dattā* plaçons celle du fém. *dātrī* et nous constaterons que la symétrie est complète pour les cas suivants :

		1. Décl. de *datrī*.	2. Décl. de *dāttā*.
Sg.	nom.	*dātrī*	*dattā*
	voc.	*dātri*	**datta* (cf. véd. *amba*, p. 230, n° 19)
	acc.	*dātrī-m*	*dattā-m*
D.	instr.-dat.-abl.	*dātrī-bhyām*	*dattā-bhyām*
Pl.	nom.	*dātrī-s* (véd.)	*dattā-s*
	instr.	*dātrī-bhis*	*dattā-bhis*
	dat.-abl.	*dātrī-bhyas*	*dattā-bhyas*
	loc.	*dātrī-šu*	*dattā-su*

[1] Les noms ariques en *-yā*, qui datent, comme leurs congénères en -ī, de la période proethnique (cf. gr. -ιᾱ, lat. *-ia*), appartiennent à une autre catégorie de formations : ce sont des féminins de noms en *-ya-* (gr. -ιο-, lat. *-io-*).

La correspondance régulière qui s'y manifeste entre les éléments *-ā, -a,* d'un côté, et *-ī, -i,* de l'autre, ne permet guère de révoquer en doute l'action exercée dans cette circonstance par la flexion des noms en -A.

Chez les noms féminins, dont se compose presque exclusivement la déclinaison qui nous occupe[1], il ne serait pas impossible que l'allongement de l'*-i* eût été déterminé par le désir de marquer le genre avec plus de précision : la répartition ayant, dans la plupart des cas de la déclinaison de *datta-,* attribué au féminin la forme longue du thème, la langue se sera ainsi trouvée conduite à voir un exposant générique dans la différence de quantité et elle aura créé des féminins en *-ī* à l'imitation des féminins en *-ā*.

En ce qui concerne les masculins, bien que l'analogie des noms en *-ā-s,* tels que *çaṅkhadhmā-s, nāmadhā-s, sōmapā-s,* etc. (§ 245, n° 1), soit déjà plus que suffisante à expliquer la longueur de leur finale, il se peut également que certains d'entre eux procèdent d'une autre cause et qu'ils soient simplement d'anciens féminins en *-ī,* formés d'abord comme on vient de le voir, mais devenus plus tard des masculins, par un phénomène d'interversion des genres souvent observé dans la famille.

b) Conformément aux lois du sandhi, cet allongement analogique de l'*-i* ne peut se manifester que dans les cas sans suffixe ou dans ceux dont la désinence commence par une consonne. Ex. *dātrī, dātrī-m, dātrī-bhyām,* etc. Aussi les cas où elle commence par une voyelle se montrent-ils identiques, par l'aspect du thème, à leurs homologues de la déclinaison en -I. Ex. :

Sg.	instr.	*dātry-ā*	comparez :	*avy-ā*
	dat.	*dātry-āi*		*avy-āi*
	gén.-abl.	*dātry-ās*		*avy-ās*
	loc.	*dātry-ām*		*avy-ām*
D.	gén.-loc.	*dātry-ōs*		*avy-ōs*
Pl.	nom.-voc.	*dātry-as*		*avay-as, avy-as* (véd.)

c) Même observation pour le nom.-voc.-acc. duel *dātry-āu,* créé d'après *vac-āu*.

[1] Le nombre des masculins qu'elle renferme ne dépasse pas une dizaine (cf. Whitney, *Sanskr. Gramm.*, § 355, p. 114).

d) Quant à l'-*ī* du nom.-voc.-acc. duel véd. *dātrī*, de l'acc. plur. *dātrī-s* et du gén. plur. *dātrī-ṇām*, il se règle sur celui de *avī*, *avī-s*, *avī-nām*, et sa quantité ne saurait être mise sur le compte d'un allongement déterminé après coup par l'analogie de la déclinaison en -A.

e) Quelques linguistes ont supposé que dans la déclinaison des féminins en -*ī* figurait à certains cas un thème accessoire en -*yā* et que *dātryāi*, *dātryās*, *dātryām*, par exemple, devaient s'analyser **dātryā-ē* (cf. § 74), **dātryā-s*, **dātryā-m*. C'est une erreur qui prend sa source dans une fausse interprétation des formes offertes par le grec. En effet, cet idiome répond aux noms ariques en -*ī* par des noms en -ια, qu'il ne faut pas confondre avec les féminins de noms en -ιο- dont il a été question p. 277, note. Ceux-ci sont proethniques et font leur nom. sg. en -ιᾱ; les autres sont une création hystérogène de la branche hellénique et abrègent leur nom. sg. en -ιᾰ. Ex. scr. *dātrī*, gr. ψάλτριᾰ[1]. Ils paraissent provenir de l'élargissement du thème primitif à l'aide d'un suffixe -ᾱ, emprunté par segmentation à la déclinaison féminine en -ᾱ, peut-être dans le but d'accuser plus énergiquement le genre. Cette addition d'un suffixe surérogatoire n'est pas un fait rare en linguistique, et l'on peut comparer la relation scr. *dātrī* : gr. ψάλτρι-α à des relations du même genre, telles que:

1° gr. γυναικ- : rom. γυναῖκ-α-,
2° gr. ἠώς : lat. *aurōr-a*,
3° lat. *columen* : lat. *column-a*, etc.

Il n'y a donc aucun rapport entre la flexion de *dātrī* et celle de ψάλτρι-α. Dans la première nous avons la déclinaison d'un thème en -Ī, dans la seconde celle d'un thème en -A, et par conséquent ce serait tomber dans une erreur absolue que

[1] On a ψάλτριᾰ pour *ψαλτρίᾱ comme on a ἱππότᾰ pour *ἱππότᾱ (cf. p. 44); en réalité, c'est un vocatif (ψάλτριᾰ : *ψαλτρίᾱ = voc. νύμφᾰ : nom. νύμφᾱ) qui s'est substitué à l'ancien nominatif en *-ᾱ. A l'époque où ces thèmes ont été créés, le grec se servait volontiers du nominatif pour exprimer le vocatif dans sa 1re déclinaison. Ex. nom. θεᾰ́, voc. ὦ θεᾰ́. De là une confusion des deux cas en un seul, qui, dans un certain nombre de mots, a permis au vocatif en -ᾰ d'usurper à son tour la fonction nominative. Ex. nom. Θυέστᾰ, ἱππότᾰ, μητίετᾰ, εὐρύοπᾰ, etc., pour *Θυέστᾱ, *ἱππότᾱ, etc. C'est ainsi qu'en russe *batjuško*, vocatif de *batjuška* « petit père », sert en même temps de nominatif (cf. Baudouin de Courtenay, *Kuhn-Schleicher's Beitr.*, t. VI, pp. 38 ss.; Leskien, *ibid.*, p. 173 ss.).

d'identifier *datryāi, dātryās,* à ψαλτρίᾳ, ψαλτρία-ς, et de s'appuyer ensuite sur ce rapprochement pour expliquer *dātryā, dātryāi, dātryās, dātryām* (= *dātry-ā, dātry-āi, dātry-ās, dātry-ām*) par **dātryā, *dātryā-ē, *dātryā-s, *dātryā-m,* en assimilant ces cas à *datta-yā, dattā-yāi=dattā-yā-ē, dattā-yā-s, dattā-yā-m* (p. 223, n° 13). Il suffit d'ailleurs de comparer acc. sg. ψάλτριᾰ-ν [1], acc. plur. ψαλτρίᾱ-ς, dat. plur. ψαλτρίαι-ς, avec scr. *dātrī-m, dātrī-s, dātrī-ṣu,* pour voir que les deux déclinaisons n'ont rien de commun et qu'il faut rejeter à priori toute analyse fondée sur une identification, même partielle, de leurs formes respectives.

Résumé de la déclinaison des thèmes polysyllabiques en -Ī.

§ 263. 1° Une partie de ses désinences est due à l'analogie de la déclinaison des féminins en -Ā.

2° Le reste se modèle sur la déclinaison des thèmes en -I, à l'exception du nom.-voc.-acc. duel, emprunté à la déclinaison consonantique.

VI. — Déclinaison des thèmes polysyllabiques en -Ū.

§ 264. La flexion de ces thèmes, d'ailleurs peu nombreux, est exactement pareille à celle des thèmes en -Ī, dont elle ne diffère que par la nature de sa voyelle thématique, et cette similitude permet d'y décomposer les formes de la même manière. C'est dire :

1° Que la finale *-ū* d'un nom tel que *vadhū-* s'y explique, comme l'*-ī* de *dātrī-,* par un phénomène d'allongement et non par l'hypothèse d'une contraction de **-v-ā* en *-ū,* dont la possibilité est contredite par les lois phonétiques (cf. ci-dessus p. 275, n° 5).

2° Que la supposition d'un thème accessoire en *-v-ā* (*vadhv-ā-*), à côté du thème principal en *-ū* (*vadhū-*), y serait aussi complètement erronée que l'est celle d'un sous-thème **dātry-ā-* dans la flexion de *dātrī-* (p. 279).

En un mot, toutes les observations morphologiques énon-

[1] La quantité de l'-ᾰ- dans ψάλτριᾰ-ν est probablement imputable à l'analogie : c'est un reflet de l'-ᾰ qui figure au nom.-voc. sg. ψάλτριᾰ.

cées aux §§ 262-263 sont applicables à la déclinaison des polysyllabiques en -Ū ; il n'y a donc pas lieu de nous y arrêter plus longtemps.

VII. — Déclinaison des thèmes monosyllabiques en -Ī, -Ū, -ĀI, -Ō, -ĀU.

§ 265. Ces thèmes suivent la déclinaison consonantique. Ils en empruntent régulièrement les désinences, devant lesquelles, par des raisons dont nous n'avons pas à nous occuper ici, ils revêtent tantôt la forme *-ī, -ū,* etc., tantôt la forme *-iy-, -uv-,* etc., selon qu'elles commencent par une consonne ou par une voyelle (cf. sur cette question H. Osthoff, *op. cit.,* t. IV, pp. 354, 360, ss.). Ex. *bhī-s, bhū-s, nāu-s ; bhiy-am, bhuv-am, nāv-am; bhiy-ā, bhuv-ā, nāv-ā,* etc. Tous les suffixes qu'ils peuvent présenter nous étant donc déjà connus, il n'y a aucune remarque spéciale à faire à leur sujet.

VIII. — Déclinaison en -Ṛ.

§ 266. Le masculin et le féminin y règlent la plupart de leurs cas sur la flexion des thèmes consonantiques en -N, tant sous le rapport du radical que sous celui des désinences : si l'on prend pour exemples les formes de *rājan-,* comparées à celles d'un nom d'agent tel que *dātṛ-,* on y voit l'emploi des radicaux *dātar-, dātār-, dātr-, dātṛ-,* correspondre d'une façon régulière à celui des radicaux *rājan-, rājān-, rājñ-,* et *rāja-,* ce dernier représentant **rājṇ-* devant les suffixes à consonne initiale. Font exception l'acc. plur. (ex. *dātṝ-n, pitṝ-n, mātṝ-s*) et le gén. plur. classique (ex. *dātṝ-ṇām, pitṝ-ṇām, mātṝ-ṇām*), qui sont formés d'après les cas homologues de la déclinaison des thèmes vocaliques en -I, -U. Les neutres règlent leur flexion tout entière sur celle des neutres en -I, -U.

Les seuls cas à examiner dans la déclinaison des noms en -Ṛ sont :

1° Le nom. sg. masc.-fém. en *-ā*.
2° Le gén. sg. masc.-fém. en *-ur*.
3° Le gén. plur. masc.-fém. en *-ṇām*.
4° L'acc. plur. masc. en *-ṝ-n*.
5° L'acc. plur. fém. en *-ṝ-s*.

§ 267. a) La forme première du nom. sg. masc.-fém. est * *-ar-s* (cf. zd. *ātar-s*), mais, la désinence normale *-s* étant tombée sous l'action des lois phonétiques, la finale * *-ar-s* a fait place à la finale *-ār,* qui se retrouve encore en védique. Ex. *hōtār, mātār,* pour * *hōtar-s,* * *mātar-s* (cf. Grassmann, *Wörterb. zum Ṛg-Ved.,* préface, p. VII). Ces formes sont comparables à lat. *patĕr, matĕr* (= * *patēr,* * *matēr*), et l'on peut en rapprocher également sl. *mati,* lith. *mōtė'* qui, d'après M. Leskien (*Die Declin. im Slav.-Lit.,* p. 24 ss.) doivent avoir perdu leur *-r* primitif.

b) A cet ancien nominatif le sanscrit en a plus tard substitué un autre en *-ā* (ex. *pitā, mātā*) d'après l'analogie des noms en -N, qui servent, comme je viens de le dire, de modèle à la flexion des noms en -Ṛ et chez lesquels nous savons que ce cas se présente sous l'aspect *-ā.* Ex. *açmā, rājā* (§ 251). La chute de l'*-r* dans les uns n'est qu'une modification hystérogène, déterminée sans doute par l'absence de l'*-n* dans les autres ; l'influence exercée en cette occasion par des formes telles que *açmā* s'explique très naturellement, et elle a dû être d'autant plus énergique que la langue était faite à cette sorte de terminaison dès la plus haute antiquité.

Le nom. sg. en *-ā* de la déclinaison en -N paraît être, en effet, le réflexe d'une désinence proethnique, car l'interprétation de *açmā* au moyen de l'altération d'un type sanscrit * *açmañ-s* doit, selon M. Windisch (*Paul-Braune's Beitr.,* t. IV, p. 269, note), être regardée comme inadmissible au point de vue de la phonétique indienne. Cela ne veut pas dire que dans l'ario-européen ce cas n'ait pu présenter au début une finale *-a^xn-s,* créée régulièrement à l'aide du suffixe *-s.* Il y a, au contraire, pour le supposer des raisons d'analogie suggérées à la fois par les noms consonantiques d'une autre catégorie, tels que scr. *vāk* = * *vāc-s,* zd. *vākh-s,* gr. ὄπ-ς, lat. *vōc-s,* etc., et par l'examen de la flexion des noms en -N dans les idiomes congénères. Si, par exemple, de sl. *kamy,* qui répond à scr. *açmā,* nous rapprochons l'acc. plur. *vlŭky,* nous voyons que celui-ci a pour homologues gr. λύκου-ς (= * λυκον-ς), lat. *lupō-s* (= * *lupon-s*). La finale *-y* de *kamy* peut donc fort bien avoir pour ancêtre une finale * *-a^xn-s* (i.e. * *-on-s*) de la langue mère. Seulement l'examen simultané des langues ariques et européennes démontre que dans cette forme le suffixe *-s* et l'*-n* thématique,

— en tant que nasale pleine, — avaient déjà disparu depuis longtemps à l'époque où est survenue la séparation. En effet, les lois phonétiques individuellement propres au sanscrit, au grec et au latin ne permettent ni de voir dans les homologues *açmā, rājā,* εἰκώ, ἀηδώ, *homō, virgō,* etc., des représentants réguliers de types antérieurs en **-n̄-s,* *-ν-ς, **-n-s,* ni même de les rapporter à d'anciennes formes en *-n,* -ν[1], *-n,* dues soit à l'absence primordiale de l'*-s,* soit à la disparition hystérogène de cet exposant. La terminaison dépourvue de nasale thématique comme de signe casuel, à laquelle nous ramène leur concordance, est donc bien réellement proethnique. Mais, d'autre part, nous ne pouvons nous passer de la nasale pour expliquer les formes correspondantes des autres langues européennes. Ex. got. *tuggō,* v. h. all. *hano,* sl. *kamy,* lith. *akmů́,* etc. Ce sont là des contradictions difficiles à concilier. Il n'y a guère d'autre moyen de résoudre le problème que de prêter à l'ario-européen la possession de voyelles nasales analogues à celles qu'on rencontre chez certaines de ses filles et de supposer qu'antérieurement à la séparation la finale du nom. sg. des thèmes en * *-a*^{x}*n* s'était transformée par des altérations successives en une voyelle nasale longue. Ce phonème, dont la valeur européenne est * *-ō̃* (cf. gr. -ω, lat. *-ō,* got. *-ō,* sl. *-y,* lith. *-ů*), se trouve représenté par *-ā* dans la déclinaison sanscrite, plus fidèle sur ce point à ses origines qu'elle ne paraît l'avoir été pour une partie de sa flexion voisine de celle-ci, je veux dire la formation du nom. sg. chez les thèmes en *-ant.* Suivant l'opinion de M. Osthoff, la véritable finale ario-européenne, dont le védique a conservé quelques traces, était ici * *-ā*^{x}*n* (europ. * *-ōn*), que nous pouvons regarder comme une altération probable d'un type plus ancien * *-a*^{x}*nt-s,* créé régulièrement à l'aide du suffixe *-s*.Ex.véd. *madhumān, mahān,* gr. φέρων, ὀδών (ion.), sl. *bery* = * *berōn.* A son ancien nominatif en *-ān* l'arique a substitué un néoplasme à désinence

[1] Le -ν qui figure dans la finale -ω-ν du grec commun (ex. εἰκώ-ν, ἀηδώ-ν) est l'effet d'un néoplasme. Il a été sans doute rétabli à la suite des anciens nominatifs en -ώ sous l'influence des autres cas dont le thème est muni d'un -ν- (ex. εἰκόν-ος, εἰκόν-α, etc.), pendant que εἰκώ et ses similaires rentraient dans le canon d'une déclinaison différente, par suite de la forme toute particulière de leur nom. sg., dont l'origine était oubliée.

sigmatique *-*ant-s,* engendré par l'analogie des autres thèmes à consonne, tels que *vāc-, marut-,* etc., et, en vertu d'une coïncidence qui n'a rien de surprenant, la même évolution s'est produite dans le domaine européen. Ex. scr. *bharan* = * *bharant-s,* zd. *dadañ-ç* = * *dadant-s,* gr. διδού-ς, τιθεί-ς = * διδοντ-ς, * τιθεντ-ς, lat. *feren-s,* got. *nasjand-s*[1], etc. (cf. H. Osthoff, *op. cit.,* t. I, pp. 261-265).

Ceci doit s'entendre, sans doute, dans un sens général, mais non pas absolu, et, si plausible que soit une telle analyse dans la majorité des cas, il est néanmoins probable que la théorie comporte quelques exceptions. Rien n'empêche de supposer que les formes sanscrites, grecques, latines, etc., en *-an,* -ους, *-ens,* ne soient pas toutes des néoplasmes, et que dans un certain nombre d'entre elles ait pu survivre le vieux type ario-européen en * *-a²nt-s,* par suite d'un de ces phénomènes d'immobilisation qu'entraîne, par exemple, l'emploi d'un ancien participe dans le rôle de substantif[2]. De tels accidents, on le sait, ne sont pas rares dans les langues; elles renferment dans leur sein une quantité plus ou moins considérable de formes disparates, dont les origines remontent à des dates différentes, et il est souvent difficile de décider si l'on se trouve en face d'un produit hystérogène ou d'un véritable archaïsme.

§ 268. a) Au gén. sg. le védique présente la désinence *-as.* Ex. *pitr-as, uśr-as.* Ce cas est constitué régulièrement d'après la déclinaison consonantique (cf. *rājñ-as*); il est le représentant correct du type proethnique. Ex. véd. *pitr-as,* zd. *brāthr-ō,* gr. πατρ-ός, got. *brōthr-s,* etc.

[1] Ces formes germaniques en *-and-s* (gén. *-and-is*) sont créées non d'après la déclinaison des thèmes à consonne, mais d'après celle des thèmes en -A (cf. Schleicher, *Cpd.,* §§ 246, 252), et cette fausse analogie les éloigne encore plus du type européen primitif en *-*ōn.*

[2] C'est ainsi que la plupart des participes forts du v.français, tels que *vente, perte, dette, rente,* etc., représentants exacts des anciennes formes latines *vendita, perdita, debita, reddita,* ont persisté en qualité de substantifs dans le français moderne, à côté des formes en *-u* (*vendu, perdu, dû, rendu*), par lesquelles la langue les a remplacées dans le rôle de participes passés, et qui sont des néoplasmes issus des types en *-utus* du b.latin. Ex. *pendutus* (dans la *Lex. Alaman.*), *reddutus* (dans une charte de 796, cf. Muratorio, *Antiquit. Ital.*, III, 1015), etc.

b) A cette forme primordiale a succédé, dans le sanscrit classique, un gén. sg. en *-ur*. Ex. *pitur*[1]. Cette création tardive, essentiellement indienne, peut s'interpréter comme l'altération d'un ancien type **pitar-as* (cf. véd. *nar-as*), homologue de **avay-as*, **sūnav-as*, et réduit plus tard par l'évanouissement de son *-a-* désinentiel à **pitar-s*, qui est à **pitar-as* ce que *avē-s*, *sūnō-s* (**avay-'s*, **sūnav-'s*), sont à **avay-as*, **sūnav-as* (cf. ci-dessus, pp. 266, 274). La finale *-ar-s* se retrouve dans les gén. zd. *nar-s*, *çāçtar-s*, et M. Havet (*Mém. de la Soc. de Ling.*, t. III, p. 414) a expliqué de la manière suivante le passage de **pitar-s* à *pitur* : **pitar-s* perd son *-s*, conformément aux règles phonétiques du sanscrit, qui ne tolère pas le concours de deux consonnes à la fin d'un mot, et l'*-a-* du thème **pitar-* s'obscurcissant en *-u-* donne pour forme définitive *pitur*, par un phénomène analogue à celui que nous avons constaté dans les personnes du parfait en *-ur*, *-tur*, *-thur* (§ 224, p. 193)[2].

c) L'analyse précédente trouve un appui indirect dans l'opinion de M. Sievers (*Paul-Braune's Beitr.*, t. VIII, p. 332),

[1] La leçon fautive *pitus* (Schleicher, *Cpd.*, § 252) est une erreur occasionnée par l'ambiguité qu'introduisent dans les finales les lois du sandhi relatives aux substitutions réciproques de *s*, *r*, *ḥ* ; c'est une méprise pareille à celle qui a fait présenter par les grammairiens sous la forme *-us* les désinences verbales terminées en *-ur* (cf. J. Darmesteter, *Mém. de la Soc. de Ling.*, t. III, p. 96).

[2] La coloration **-o-* que M. Sievers, s'appuyant sur got. *mahtai-s*, *sunau-s* (cf. ci-dessous p. 287), attribue à la voyelle prédésinentielle dans les gén. sg. en *-a^{x}*y-s*, *-a^{x}*w-s*, et que l'analogie doit nous faire restituer aux gén. sg. en *-a^{x}*r-s*, pourrait être regardée comme un des facteurs dont l'action, jointe au voisinage de *-r-*, a contribué à l'obscurcissement de l'*-a-* dans la forme sanscrite qui, selon la théorie de M. Havet, a précédé l'apparition de *pitur*. Une observation du même genre est applicable à l'obscurcissement des formes verbales en *-ur*. Si, en effet, l'on admet qu'elles aient été précédées d'un type en **-ari* (p. 195, b), elles se trouveraient à l'égard de celui-ci dans un rapport semblable à celui qui existe entre le loc. sg. **sūnow* (cf. got. *sunau*, scr. *sūnāu*) et son parent **sūnew-i* (cf. véd. *sūnav-i*, gr. γλυκέϝ-ι), et, avant de se colorer en *-u-*, l'*-a-* arique y aurait représenté le phonème **-o-* (voir ci-dessous p. 287). Du reste, je me borne à signaler cette hypothèse, sans vouloir y insister autrement : les causes diverses auxquelles peut être dû l'obscurcissement vocalique dans *pitur*, comme dans les gén. sg. *paty-us*, *sakhy-us*, sont plus faciles à conjecturer qu'à démontrer et d'une nature trop incertaine pour qu'il y ait lieu de les soumettre ici à un examen détaillé.

relative au gén. sg. des noms en -I. Il pense qu'à ce cas la langue mère possédait trois types simultanés : *-y-os, *-ey-os, *-oy-s. Or, ceci nous conduirait, par voie d'homologie, à restituer à la déclinaison en -Ṛ de l'ario-européen une triple forme de gén. sg. :

1° *-r thématique + désinence *-a^{x}s. Ex. véd. *pitr-as,* zd. *brāthr-ō,* gr. πατρ-ός, ἀνδρ-ός.

2° *-a^{x}r thématique + désinence *-a^{x}s. Ex. véd. *nar-as,* gr. ἀνέρ-ος, πατέρ-ος[1].

3° *-a^{x}r thématique + désinence *-s. Ex. scr. *pitur* = *pitar-s, zd. *nar-s, çāçtar-s*.

Pour justifier la simultanéité des trois types, le savant linguiste estime qu'on doit les rapporter à un triple mode d'accentuation du mot : à ses yeux *-y-ós est la finale d'un génitif oxyton, *-éy-os celle d'un paroxyton, et *'-oy-s celle d'un proparoxyton. Même explication relativement à l'existence d'une triple forme de gén. sg. chez les noms en -U : *-w-ós, *-éw-os, *'-ow-s. Cette théorie est également appliquée par son auteur au loc. sg. des thèmes en -I, -U, et il suppose dans la langue mère l'existence à ce cas de trois formes thématiques (*-y-, *-w-; *-ey-, *-ew-; *-oy, *-ow), les deux premières se combinant avec la désinence *-i* et la dernière étant dépourvue de cette voyelle suffixale, d'où les locatifs germaniques *mahtai, sunau.*

Il est essentiellement présumable, en effet, que l'accent a joué un rôle important dans la création de ces diverses finales. Faisons entrer en ligne les éléments fournis par la déclinaison en -N et comparons les séries suivantes :

1° loc. sg.	*rā́jñi,*	*atmáni,*	*çárman* (véd.).
2° loc. sg.	*hánvi* (véd.),	*sūnávi* (véd.),	*hánāu* (véd.).
3° gén. sg.	*aryás* (véd.),	*kavâyas,	*ávēs.*
4° gén. sg.	*paçvás* (véd.),	*sūnávas,	*hánōs* (véd.).

Elles ont pour caractère commun la variation de la voyelle prédésinentielle, qui parcourt successivement tous les degrés de l'ablaut : *-zéro-, *-e-, *-o-. Le degré *-e- nous est indiqué

[1] Pour M. Brugman (*op. cit.,* t. II, p. 216) les formes en -έρ-ος sont au contraire des néoplasmes, et l'hom. πατέρ-ος doit être regardé comme postérieur à l'ar.-europ. πατρ-ός ; c'est une création purement hellénique, déterminée par l'analogie des cas « forts » (πατέρ-α, πατέρ-ες, etc.), et par suite ses similaires scr. en *-ar-as* devraient être tenus pour des formes sans caractère proethnique.

pour *atmáni, sūnávi, *kavâyas, *sūnávas*, par gr. ποιμένι, *γλυκέϜι, *πόλεγος, *γλυκέϜος. Le degré *-*o*- l'est, comme nous le savons déjà, pour *hánāu, ávēs, hánōs* (= **ávays, *hánavs*), par l'-*a*- (= *-*o*-) de got. *sunau, mahtais, sunaus*, et la symétrie parfaite qui règne entre les trois séries nous permet de l'attribuer à la finale -*an* (= *-*on*) du loc. *çarman*, homologue du loc. *sūnāu* et caractérisé comme lui par la chute de son -*i* désinentiel. La conséquence de ce parallélisme est que toute interprétation morphologique acceptée pour l'une des séries doit être nécessairement applicable aux autres. Or, il est difficile de contester que la persistance ou l'évanouissement du phonème *-*e*- dans *atmáni, rājñi*[1], et par suite dans *sūnávi, *kavâyas, *sūnávas, hánvi, aryás, paçvás*, soient en rapport avec la place occupée par le ton, comme l'indique entre autres le rapprochement de ces phénomènes et de ceux auxquels le jeu de l'accent latin a donné naissance dans la formation du français. Ex. scr. *rājñi : atmáni* = fr. *pâtre* (lat. *pástor*) *: pasteur* (lat. *pastórem*). C'est également le cas pour l'évanouissement du phonème *-*o*- de la syllabe désinentielle *-*os* dans *ávē-s, hánō-s*, qui est comparable à celui de -*u*- et -*ō*- latins dans fr. *fonds, Orléans, murs*, etc. = lat. *fúndus, Aureliánus, múrōs*, et la même explication convient à l'évanouissement du phonème désinentiel *-*i* chez les loc. *çárman, hánāu* (cf. *atmán-i, sūnáv-i*), qui occupent dans les 1re-2e séries de la page 286 le degré correspondant à celui où figurent *ávē-s, hánō-s*, dans les 3e-4e séries.

Quant à la coloration *-*o*-, revêtue par la voyelle du thème dans les terminaisons scr. -*an*, -*āu*, -*ēs*, -*ōs* (= *-*on*, *-*ow*, *-*oys*, *-*ows*), elle pourrait à la rigueur se justifier par cette chute même de la voyelle affectée primitivement à la désinence, la mutilation de la finale ayant entraîné par contrecoup le renforcement de la syllabe précédente au moyen d'une sonorité vocalique plus large et plus intense. Ce caractère du son **o* comparé à **e* expliquerait sa présence non seu-

[1] A ces exemples on peut encore ajouter des loc. sg. tels que *uṣ́ári, dyávi, mūrdháni*, et *usrí, diví, mūrdhní*, qui sont entre eux dans le même rapport que *atmáni, sūnávi, rājñi, hánvi*, dans lesquels l'influence du ton se fait tout aussi clairement sentir, et dont les trois derniers (*usrí, diví, mūrdhní*) répondent par leur accentuation plus exactement que *rājñi* à l'accentuation des gén. sg. *aryás, paçvás.*

lement dans des syllabes douées d'une accentuation prépondérante (ex. scr. *vācás,* gr. ὀπός, cf. ci-dessus p. 249), mais même dans des syllabes privées du ton, où son emploi serait alors déterminé par un phénomène d'équilibre sonore, analogue à celui que l'on désigne sous le nom d'*allongement compensatif* (?).

A cette cause de modification vocalique s'en est peut-être ajoutée une autre dans la formation du type en *-*oy-s,* *-*ow-s.* Le suffixe du gén. sg. étant *-*os*[1] (p. 248) chez toutes les déclinaisons autres que celle en *-A^x, la langue s'était habituée à la présence du son *-*o-* dans la dernière syllabe des mots employés à ce cas, et ce phonème y avait pour elle une valeur exponentielle, puisque c'était lui qui, de concert avec l'accent, servait à différencier le gén. sg. du nom. plur. Ex. *vā́c-as,* ὄπ-ες (nom. plur.); *vāc-ás,* ὀπ-ός (gén. sg.). Aussi, lorsque par l'effet de la syncope les finales *-a^x*y*-a^x*s* (= *-*ey-os*), *-a^x*w*-a^x*s* (= *-*ew-os*) des noms en -I, -U, furent réduites de deux syllabes à une seule *-a^x*y-s,* *-a^x*w-s,* celle-ci se trouvant dès lors être la dernière du mot au gén. sg., la langue dut être amenée par là même, — indépendamment des raisons d'équilibre sonore signalées tout à l'heure, — à y introduire l'élément *-*o-,* dans lequel elle s'était accoutumée à voir une caractéristique casuelle (?).

Ces hypothèses, d'ailleurs assez fragiles, deviennent superflues, si l'on adopte l'opinion d'après laquelle, dans l'ablaut * *e-o,* l'**e* constitue la vocalisation normale du degré fort et l'**o* celle du degré moyen. Si, au contraire, nous voulons faire concorder la coloration *-*o-* de la voyelle thématique, dans les formes citées p. 286, avec le système inverse, qui assigne l'**e* au degré moyen et l'**o* au degré fort, il faut modifier la théorie de M. Sievers et supposer que l'accentuation originelle de ces cas était * ´-*eyos,* *-*óys,* * ´-*ewos,* * -*óws,* *´-*ewi,* *-*ów,* *´-*eni,* *-*ón* (comparez scr. *kavés, sūnós, sūnā́u, mūrdhán,* etc.), et

[1] Ceci a été quelquefois contesté, à cause des gén. sg. tels que sl. *mater-e,* lith. *mōtèr-s,* qui indiquent pour le suffixe une valeur *-*es* et non *-*os,* mais ce désaccord apparent n'a sans doute pas toute la portée qu'on lui a supposée. De telles formes peuvent être simplement des créations hystérogènes, substituées au type proethnique par suite d'un phénomène de contamination. Les déclinaisons du slave et du lithuanien ne se sont pas conservées assez pures et les emprunts analogiques y jouent un rôle trop considérable pour que, réduite à elle-même, leur autorité suffise *de plano* à faire pencher la balance.

qu'elle a pu subir ultérieurement des perturbations considérables au sein de la langue mère[1].

d) M. de Saussure (*op. cit.*, p. 196) a prêté au gén. *pitur* un processus un peu différent de celui qu'avait admis M. Havet. Prenant pour point de départ la forme proethnique qui répond à véd. *pitr-as,* il suppose, avec l'évanouissement de **-a^x-* et la chute de *-s* dans la désinence **-a^xs,* un développement de l'*r̥*-voyelle en *-ur,* et considère par suite les exemples zd. *nar-s, çāçtar-s,* comme dus à une transformation de ce phonème en *-ár* sous l'accent.

Quelle que soit, du reste, celle de ces deux théories que l'on adopte, leurs divergences sont sans importance réelle en ce qui touche la solution du problème qui nous intéresse, puisque ni l'une ni l'autre ne nous empêchent de faire remonter le gén. scr. en *-ur* jusqu'à une forme ancestrale pourvue du suffixe ordinaire **-a^xs,* et que le seul point dont nous ayons à nous occuper ici, c'est-à-dire l'origine de la désinence, est indépendant des opinions contradictoires qui peuvent se faire jour au sujet de l'évolution subie par le thème.

§ 269. Le gén. plur. classique se forme à l'aide du suffixe *-nām,* emprunté à la déclinaison des thèmes en -I. Ex. *pitr̥̄-ṇām* (m.), *mātr̥̄-ṇām* (f.), *dātr̥̄-ṇām* (m. n.), etc., créés d'après *avī-nām, vārī-ṇām.* Comme tous les gén. plur. en *-nām*[2], il est hystérogène et les idiomes européens n'en offrent aucune trace. Ce cas se réglait à l'origine sur la déclinaison des

[1] Il est sous-entendu que les vues exposées dans ce paragraphe, au sujet des modifications vocaliques dont certains cas des noms en -I, -U, -R̥, peuvent être le siège, n'y sont présentées qu'à titre purement suggestif et demeurent soumises aux réserves que j'ai déjà formulées relativement à toute analyse des phénomènes d'ablaut dans la langue mère (cf. pp. 160, 251, note, etc.).

[2] Notons incidemment que la coalescence de l'*-n-*, à laquelle ces gén. plur. doivent leur origine, n'a pas limité son influence aux seuls exposants casuels, mais qu'elle l'a exercée également sur les suffixes dérivatifs; ainsi les féminins en *-ī,* tels que *rājñ-ī, takšṇ-ī,* etc., des noms en -N *rājan-, takšan-,* interprétés par dysétymologie *rāj)ñī, takš)ṇī,* ont fourni un pseudo-suffixe *-nī,* qui a servi à créer certains féminins de noms en -A, comme *indrā-ṇī* « l'épouse d'Indra », *varuṇā-nī* « l'épouse de Varuna », etc. L'étroite analogie que présente la constitution de ces mots avec celle des cas de la déclinaison vocalique où figure un *-n-* adventice concourt à justifier l'analyse qui a été donnée plus haut de ces derniers (cf. pp. 261-262, 267-269).

thèmes à consonne finale, et les Védas nous ont conservé quelques rares spécimens, tels que *nar-ām, uśr-ām, svasr-ām* (R̥. V., I, 65, 4), etc., de la forme première en *-ām,* qui reproduit fidèlement la désinence proethnique sans nasale, comme le fait voir l'accord de véd. *svasr-ām,* zd. *brāthr-añm,* gr. μητέρ-ων, lat. *fratr-um,* sl. *mater-ŭ,* lith. *mō-ter-ú,* etc.

§ 270. a) L'acc. plur. masc. se règle sur celui de la déclinaison en -I. Ex. *pitr̥̄-n,* créé d'après *avī-n.* Il représente **pitr̥̄-ñ-s,* comme le démontrent, outre l'analogie des acc. plur. masc. appartenant aux déclinaisons en -A, -I, -U, les exemples védiques tels que *nr̥̄ñr, nr̥̄ñḥ,* formes euphoniques pour **nr̥̄ñs.* L'analyse en est naturellement la même que celle de ** dattā-ñ-s, * avī-ñ-s, * sūnū-ñ-s :* nous y trouvons la désinence *-ñ-s,* jointe à une forme allongée du thème faible *pitr̥-.*

Cet accusatif en *-r̥̄-n* est hystérogène, car la comparaison de l'arique et de l'européen nous ramène à une finale proethnique **-r-n̥s* = scr. **-r-as,* réglée sur ** rājñ-n̥s, * vāc-n̥s* (p. 252), etc., mais non à une finale **-r̥-ns* = scr. **-r̥-ñs.* Ex. zd. *fedhr-ō,* gr. ἄνδρ-ας, got. *brōthr-uns.*

b) L'acc. plur. fém. est également hystérogène et créé d'après la déclinaison en -I, et l'on a la proportion *mātr̥̄-s : pitr̥̄-n = avī-s : avī-n.* Homologue des autres acc. plur. fém. vocaliques (*dattā-s, avī-s, hanū-s*), ce cas doit s'expliquer au moyen de la même analyse : il se compose de la désinence *-s* et du thème faible *mātr̥-,* allongé en *mātr̥̄-.*

Résumé de la déclinaison des thèmes en -R̥.

§ 271. 1° La seule désinence qui soit absolument spéciale à cette déclinaison est la finale *-ur* (gén. sg.); c'est une transformation indienne d'un type ario-européen dû à la combinaison du thème avec le suffixe normal ** -a^x s* (scr. ** -as*).

2° La finale hystérogène *-ā* (nom. sg.) lui est commune avec la déclinaison des thèmes en -N ; elle paraît avoir été déterminée par l'analogie de cette dernière, chez laquelle l'élément *-ā* représente une forme proethnique dépourvue du suffixe *-s,* mais issue probablement elle-même d'un type ancestral qui possédait cet exposant.

IX. — Résumé de la déclinaison nominale.

§ 272. 1. — Les noms ont emprunté leurs désinences aux pronoms.

2. — La déclinaison des thèmes consonantiques puise les siennes partie dans la flexion des pronoms masculins de la 2e classe (*sa* et ses congénères), partie dans celle des pronoms sans genre de la 1re classe[1] (*aham, tvam*).

3. — La déclinaison des thèmes en -A, modelée dans son ensemble sur la flexion des pronoms de la 2e classe, renferme en outre des emprunts faits d'un côté aux pronoms de la 1re classe[2], et de l'autre aux déclinàisons des noms en -Ṇ et en -I.

4. — La déclinaison des thèmes en -I, -U, règle ses désinences partie sur la déclinaison des thèmes en -A, partie sur celle des thèmes consonantiques, avec complication de coalescence dans les emprunts faits par elle aux noms en -N. Elle possède de plus des terminaisons qui lui sont propres, par suite de la présence du « gouna ».

5. — La déclinaison des thèmes en -Ṛ calque une portion de ses finales sur la flexion des noms en -Ṅ, et l'autre sur celle des noms en -I.

X. — Du genre dans les noms.

§ 273. La question du genre et de son origine a été examinée plus haut, mais il n'est pas sans intérêt d'y revenir ici, parce que les faits révélés par l'examen de la déclinaison nominale complètent et confirment la démonstration donnée aux §§ 170-176 (pp. 114-118).

La distinction des genres, ayant été pour l'ario-européen une acquisition tardive, n'a pas eu le temps d'y réaliser son expression d'une manière absolument parfaite. Aussi la déclinaison nominale de l'âge proethnique présentait-elle sous ce rapport de nombreuses lacunes, dont les traces, encore visibles dans les idiomes dérivés, nous fournissent la preuve

[1] [2] Pour la valeur de ces expressions, se reporter aux §§ 243, 245, pp. 215, 225, notes 1-2.

que le souvenir de l'indétermination originelle, incomplètement effacé à la fin de la période d'unité, a persisté longtemps après l'époque de la dispersion, aussi bien sur le terrain asiatique que sur le domaine européen. Dans la déclinaison consonantique du sanscrit, par exemple, le féminin est identique au masculin et le neutre ne se sépare de ce dernier que sur quelques points ; dans la déclinaison vocalique, le féminin ne diffère du masculin que chez un petit nombre de cas, et encore convient-il d'ajouter que, même à ces cas, plusieurs désinences restent facultativement communes aux deux genres, surtout dans les Védas, où la distinction se trouve beaucoup moins tranchée qu'elle ne le devient plus tard dans l'idiome classique. Comme le féminin, mais sur une échelle encore plus restreinte, le neutre de la déclinaison vocalique ne se distingue du masculin par des formes spéciales qu'en de rares endroits, et cette faible démarcation n'est même pas constamment respectée par la grammaire védique. En un mot, la barrière établie par la langue entre les divers genres est loin d'être infranchissable, et rien n'est plus fréquent que la confusion de leurs désinences respectives, à la suite d'emprunts faits par le féminin et le neutre aux formes du masculin. Ces faits ne sont point particuliers à la grammaire indienne, mais ils trouvent à des degrés divers leurs homologues dans les langues apparentées au sanscrit ; les tendances qu'ils révèlent sont donc bien réellement proethniques.

Dans les cas de la déclinaison nominale où la séparation des genres s'accuse par des formes distinctes, on voit que ce phénomène puise son origine dans la répartition seule, et l'on chercherait en vain, soit dans les désinences, soit dans le thème, un seul élément qu'on pût considérer comme ayant eu par lui-même et dès le principe la valeur d'un exposant générique, et dont la présence ou l'absence dût être regardée comme constituant une caractéristique réelle de l'ordre positif ou négatif. Il est clair, d'ailleurs, qu'il ne saurait en être autrement, puisque la flexion nominale a emprunté ses exposants casuels, comme l'allure de ses voyelles thématiques, à la flexion pronominale[1], où la spécification du genre

[1] Telle est, entre autres, comme on l'a vu au § 245 (p. 217, n° 4), la cause de l'emploi du thème en *-ē-* (*dattē-*) à certains cas des masculins en -A (ex. *dattē-na, dattē-bhis*, etc.), par opposition au thème

n'avait elle-même rien de primitif. Seulement, il est à remarquer que l'affectation générique de certains éléments pré-

féminin en *-ā-* (*dattā-*), distinction issue des thèmes pronominaux *tē-*, *ē-* (dans *tē-na, ē-na*, etc., pp. 86-91, 97-98), qui ne possèdent en réalité aucune caractéristique spéciale au masculin. Bien que la question ait déjà été examinée au § 176, j'y reviens ici en quelques mots pour la compléter et la rendre plus nette :

1° Si, d'après l'ancienne théorie, on regarde *ē-* comme un « gouna » de *i-* (cf. § 121), ce dernier thème étant commun au masculin (ex. *i-ma-m*) et au féminin (ex. *i-ya-m*), son équivalent *ē-* n'a pas de valeur générique spéciale, comme l'indiquent, du reste, le nom de nombre *ē-ka-* et les pronoms *ē-na-*, *ē-ṣa-*, qui le présentent aux trois genres.

2° Même raisonnement, si, d'après la nouvelle théorie, nous regardons au contraire *i-* comme une réduction de *ē-* (cf. § 12, note).

3° Si nous expliquons *ē-* par **a-i-*, c'est un composé de deux éléments *a-*, *i-*, respectivement communs aux deux genres, comme on vient de le constater pour *i-* et comme le montre pour *a-* la comparaison de masc. *a-yam, a-smin*, etc., avec fém. *a-syās, a-syām*, etc. Dans la répartition des formes telles que *ē-ṣā-m, ā-sā-m*, etc., entre le masculin-neutre et le féminin, mentionnée d'une façon incidente et tronquée au § 123 (p. 87), où je me suis borné à faire allusion à l'hypothèse traditionnelle du « gouna », la langue a ingénieusement utilisé comme moyen d'opposition la présence de l'*-i-* chez **a-i-ṣā-m*, rapprochée de son absence chez *ā-sā-m*. Ajoutons que cette divergence entre les thèmes traduits en scr. par **a-i-* et *ā-* se complète dans l'ario-européen par la différence de vocalisation **o-ā*, car, si l'*ā-* de scr. *ā-sā-m, ā-su, ā-bhi-s, ā-bhya-s*, vaut **ā-*, l'*a-* contenu dans l'*ē-* de scr. *ē-ṣā-m, ē-ṣu, ē-bhi-s, ē-bhya-s, ē-na*, représente **o-*, comme il est aisé de s'en convaincre en comparant les types scr. *ē-na-*, *ē-va-*, *tē-ṣu*, etc., qui renferment cet élément *ē-* et son homologue *tē-*, aux types gr. οἰ-νή, οἶ-Ϝο-, τοῖ-ς, v.lat. *oi-no-*, v.irl. *ói-n*, got. *ai-na-*.

4° Enfin l'explication de scr. **a-i-* par **a^x-y'-*, syncope de **a^x-ya^x-* (cf. p. 186), nous conduit à un résultat identique, car scr. *a-ya-m* (nom. sg. m.), *a-yā* (instr. sg. f.), nous montrent le groupe *a-ya-* figurant aux deux genres. Il y a, d'ailleurs, entre les féminins *ā-su*, *ā-bhi-s*, etc., et les masculins **a^x-ya^x-su*, **a^x-ya^x-bhi-s* (scr. *ē-ṣu*, *ē-bhi-s*), un rapport identique à celui qui existe entre les deux gén. sg. *ka-sya, ka-ya-sya*, du pronom *ka* (p. 39); or ceux-ci, appartenant l'un et l'autre au masculin, font bien sentir à quel point la présence ou l'absence du thème **ya^x-* est par elle-même indifférente à l'expression du genre. Ce rapprochement n'est exact, du reste, que si l'on regarde *ā-bhi-s, ā-sā-m, ā-su*, etc., comme ne représentant pas une réduction proethnique de **ā-y-bhi-s*, **ā-y-sā-m*, **ā-y-su* (cf. scr. *rāsu* = **rāy-su*), etc., amenée par la chute de *-y-*, conformément au penchant que semble avoir eu la langue mère pour supprimer une semi-voyelle placée entre une voyelle longue et une consonne, car, dans cette hypothèse, l'élément **ya^x-* serait commun aux deux séries de formes, et leur opposition aurait uniquement pour base la différence de vocalisation **o-ā*, dont il vient d'être parlé. Mais c'est là une opi-

sente dans les noms moins de précision et de solidité qu'elle ne fait dans les pronoms[1]. Ainsi :

a) Dans la flexion des noms en -A, le neutre se confond avec le masculin sur des points où celle des pronoms maintient les deux genres séparés. En effet, tandis que dans celle-ci un nom.-acc. ntr. tel que *ya-d* s'oppose au masc. *ya-s* (nom.), *ya-m* (acc.), par la présence de son suffixe *-d,* chez l'autre

nion qui n'a rien de solide; en effet, on peut élever contre elle deux objections principales. La première, c'est que l'existence du facteur **ya*^{x}- dans certaines formes du masculin pourvues du groupe **o-y*- n'implique nullement sa présence chez les formes correspondantes du féminin, l'asymétrie des deux genres étant un fait trop ordinaire pour qu'on puisse argumenter avec sécurité de l'un à l'autre (cf. pp. 150, d, et 220, b, 2°). La seconde, c'est que le groupe **a*^{x}-*ya*^{x}-, auquel se rattache l'hypothétique **ā-y-*, offrant en sanscrit un thème *a-* et non **ā-*, dans *a-yā* instr. sg. du féminin, on ne voit pas pourquoi il aurait revêtu l'apparence **ā-ya*^{x}- (**ā-y-*) dans les autres cas de ce genre. Il n'y a donc pas de preuves décisives qui empêchent de considérer, — au moins provisoirement, — *ā-bhi-s*, *ā-su,* etc., comme privés du facteur **ya*^{x}- et de les mettre sur le même plan que les cas homologues des pronoms de la 1re classe : *a-smā-bhi-s, yu-šmā-bhi-s, a-smā-su, yu-šmā-su.*

5° Ce qui est vrai de *ē-* l'est naturellement de *tē-* (**ta-i-*, **ta*^{x}-*y*'- **ta*^{x}-*ya*^{x}-), homologue de *ē-* (§§ 124, 132, pp. 87, 91) et modèle de *dattē-*.

Dernière remarque : au § 117, 1° (p. 119, b), *ē-* a été qualifié de thème « simple ». Pour écarter les interprétations erronées et éviter le reproche de contradiction, je crois utile de faire observer que cette qualification n'est que le pendant de celle qui a été appliquée aux thèmes *bhya-, sya-* (p. 3, note, p. 31, note 1), et qu'elle doit comme elle être prise avec une valeur purement relative et non dans son sens absolu, car elle se réfère uniquement à la simplicité *extérieure* qu'offre en sanscrit l'élément *ē-*, envisagé dans son monosyllabisme *apparent* et abstraction faite de toute discussion relative à ses origines possibles.

1 Le désaccord signalé sur ce point entre les deux flexions peut tenir à l'une des deux causes suivantes : une confusion introduite après coup dans les formes de la déclinaison nominale vers la fin de la période d'unité, ou un remaniement de la déclinaison pronominale opérée par l'ario-européen à cette même époque, dans le but de perfectionner la détermination du genre, et qui n'avait pas encore eu le temps de se réfléchir sur la déclinaison nominale lorsque la séparation s'est effectuée. Ce dernier point de vue me paraît le plus près de la vérité, car les néoplasmes offerts par la langue mère elle-même, et dont le résultat a été de faire pénétrer les distinctions génériques dans des formes d'où elles étaient antérieurement absentes (cf. p. 295), prouvent bien que sa tendance n'était pas alors de laisser peu à peu s'atténuer et tomber en désuétude cette distinction, là où elle figurait déjà, mais, au contraire, de chercher à en développer et à en accentuer de plus en plus l'expression au moyen d'exposants particuliers.

un nom.-acc. ntr. tel que *datta-m* n'a rien dans sa forme qui le distingue de l'acc. masc. *datta-m*.

b) Au nom. sg., le suffixe *-s*, bien qu'emprunté à *sa-s* (m.), ne peut pas être regardé comme un véritable signe du masculin, puisque, sans compter les féminins consonantiques en *-s*, tels que *vāk* = **vāc-s*, on a des féminins en *-ā-s*, *-i-s*, *-ī-s*, *-u-s*, *-ū-s*, et vice versâ l'absence de ce suffixe dans des nom. comme *dattā*, *dēvī*, etc., n'est pas un signe du féminin, puisqu'elle se constate également au nom.-acc. sg. des neutres. Ex. *hṛt*, *vāri*, *madhu*.

c) A ce même cas, l'allongement de la voyelle, réglé sur *sā* (f.) dans les noms féminins, ne mérite pas davantage le nom d'exposant générique, puisque le sanscrit nous offre des noms à la fois masculins et féminins en *-ā-s*, comme *nā-madhā-s*, *sōmapā-s*, etc., d'une formation identique à celle des masculins en *-ā-s* des langues sœurs, tels que zd. *mazdāo*, *rathaēstāo*, lat. *hosticapa-s*, *paricida-s*, gr. νεανίᾱ-ς, ταμίᾱ-ς, etc. (cf. L. Havet, *Mém. de la Soc. de Ling.*, t. II, pp. 26, 30).

d) L'emploi du type thématique « faible » ou « fort », dans les noms qui comportent cette sorte de distinction, se montre également indépendant de tout dessein d'opposer entre eux le masculin et le féminin.

Un grand nombre de formes, où ces deux genres sont nettement séparés l'un de l'autre, appartiennent à la classe des néoplasmes et ont été substituées à des formes plus anciennes, dans lesquelles ils se montraient confondus. Tels sont, entre autres, les acc. plur. en *-ṝ-n*, *-ṝ-s*, pour **-r-as* = **-r-n̥s* (cf. p. 290). Même remarque au sujet des acc. plur. en *-ī-n*, *-ū-n*, *-ī-s*, *-ū-s* ; la désinence *-n* (= **-ns*) y est bien proethnique, à la vérité (cf. ci-dessus, p. 276, n° 7), mais dans l'ario-européen même elle était déjà hystérogène, selon M. Osthoff (*Morph. Unters.*, t. IV, p. 312), et elle a supplanté, par suite d'un phénomène d'analogie proportionnelle dû au voisinage des noms en **-A*ˣ, la désinence primitive, qui était **-n̥s* (scr. **-as*) pour les deux genres. En un mot, l'examen attentif des déclinaisons en -I, -U, -Ṛ, permet d'y constater que le masculin et le féminin y étaient primitivement confondus dans une seule et même flexion et que le neutre, là où il s'est séparé du masculin, ne l'a fait tout d'abord que sur quelques points isolés.

Enfin, on sait qu'à côté de l'indo-éranien, où les phonèmes * *a* et * *o* sont représentés par un *a* unique, les idiomes européens divisent les thèmes de la déclinaison en *-A^x en deux catégories, l'une terminée par un *-*a* (*-*ā*), l'autre par par un *-*o*. Or, ici encore se manifeste de la manière la moins discutable le souvenir de la confusion primitive des genres. Ainsi :

1° Le masculin et le féminin nous présentent chacun simultanément des noms en * -*o* et en * -*a*. Ex. :

a) gr. λόγο-ς (m.), ὁδό-ς (f.); lat. *servu-s* (m.), *ulmu-s* (f.).

b) gr. ἱππότα (m.), μοῦσα (f.); lat. *scriba* (m.), *mensa* (f.).

2° Dans les noms comme dans les pronoms (cf. ci-dessus p. 10), le neutre partage l'emploi du phonème * *o* avec le masculin et celui du phonème * *a* avec le féminin[1]. Ex. :

a) gr. ἱππο- (m.), δωρο- (n.), το- (m. n.); lat. *equo-* (m.), *dono-* (n.), (*is-*)*to-* (m. n.).

b) gr. νύμφᾱ (f. sg. et duel), δῶρα (n. plur.) ἁ, τᾱ́ (f.), τά (n.); lat. *silva* (f.), *templa* (n.), (*is-*)*ta* (f. n.).

Bien que la division matérielle de ces phonèmes en deux séries parfaitement tranchées (* *e-o*, * *a-ā*), remonte à l'époque de l'unité[2], la simultanéité d'emploi que révèlent les

[1] Même au cas où l'on adopterait l'opinion des linguistes qui considèrent l'*-*ā* du féminin et du neutre (ex. *sā, tā*) comme le résultat d'une fusion de la voyelle thématique avec un suffixe, la relation phonétique de ces thèmes ne s'en trouverait pas modifiée, car, d'après les mêmes auteurs, la loi des contractions proethniques de *a^x avec *a^x est celle-ci : « Le produit de la contraction prend toujours la qualité de la première des deux voyelles : *$a + a^x$ donne *$\bar{a}$, comme *$o + a^x$ donne *$\bar{o}$. » Par conséquent, soit qu'on la regarde comme une voyelle simple, soit qu'on l'explique par une contraction, la finale *-*ā*, dans un féminin ou dans un neutre, implique forcément la couleur **a* chez la voyelle thématique.

[2] Indépendante du cas et du nombre et placée seulement par une répartition ultérieure et incomplète en rapport avec le genre, cette distinction n'a pour ainsi dire rien à démêler avec la constatation des lois primordiales de morphologie qui fait l'objet de ce mémoire, et elle a pu, sans nuire à l'argumentation, se trouver passée sous silence dans l'analyse d'un certain nombre de formes sanscrites, ainsi que je l'avais annoncé au § 11, p. 12. Soient, par exemple, les deux gén. sg. *a-sya*, *a-syā-s;* au masculin le thème *a-sya* représente *a^x-*syo*, au féminin le thème *a-syā-* représente *a^x-*syā*, c'est-à-dire la forme longue d'un thème *a^x-*sya*. Or, quelle que puisse être la cause d'où provient la différence **o-a* dans la qualité de la voyelle finale chez les groupes *a^x-*syo*, * a^x-*syā*, il n'en est pas moins vrai qu'ils sont intimement apparentés et constituent, en quelque sorte, les deux faces d'un groupe

exemples précédents, jointe aux néoplasmes analogiques dont ne se sont pas fait faute les langues sœurs, dans la flexion pronominale aussi bien que dans la nominale, explique comment il est parfois difficile de préciser si, chez un cas donné de la déclinaison, l'-*a* du thème arique cache ou non derrière son apparente uniformité l'existence proethnique de deux voyelles différentes (cf. p. 11), et cet embarras justifie les formules dubitatives auxquelles j'ai cru prudent de recourir dans plusieurs occasions de cette nature.

En résumé, les phénomènes supplémentaires portés à notre connaissance par la flexion nominale du sanscrit, et dont la valeur est confirmée par la comparaison des langues sœurs, fournissent, comme on le voit, un surcroît d'évidence aux conclusions précédemment tirées de l'étude des pronoms, et les vestiges nombreux de l'indétermination primitive qui ont persisté dans l'ario-européen jusqu'à la veille de la séparation, nous donnent le droit incontestable de remonter par la pensée jusqu'à un âge plus lointain, où la notion du genre n'avait pas encore réalisé son expression au sein de la langue[1].

XI. — Des divergences flexionnelles entre les idiomes ario-européens.

§ 274. Ainsi qu'on a pu le voir par tout ce qui précède, l'analyse de la flexion sanscrite permet de se rendre un compte assez exact des phénomènes généraux qui caractérisent la flexion ario-européenne. Mais, dans un certain nombre de cas parti-

théorique **a*^{x}*-sya*^{x} : il règne entre eux une identité complète sous le rapport de la *signification* comme sous celui des *relations* casuelle et numérique, et leur valeur générique a été primitivement la même. Par suite de cette équivalence, il n'y avait donc aucun inconvénient à dire d'une façon sommaire, comme je l'ai fait p. 96, que scr. *asyā-* est une forme longue de *asya-*, sans spécifier les phénomènes de coloration vocalique dont ces thèmes sont le siège dans la flexion ario-européenne. De même pour tous ceux des autres cas où l'on peut supposer entre les thèmes des deux genres l'existence d'une bifurcation analogue.

[1] Il est à remarquer que l'absence de cette catégorie grammaticale se constate encore de nos jours en Asie, en Afrique, en Amérique et en Océanie, chez un grand nombre d'idiomes étrangers à notre famille (cf. L. Adam, *Du Genre dans les diverses langues*, p. 4).

culiers, il se rencontre, entre les différentes langues de la famille, des divergences de formes trop profondément accusées pour qu'il soit possible de les expliquer, comme on a souvent tenté de le faire, par l'hypothèse d'altérations dont la plupart sont en contradiction absolue avec les règles de la phonétique.

Toutes les possibilités dans le cercle desquelles se meuvent ces divergences peuvent se résumer ainsi : des formes identiques ont reçu des fonctions différentes et, par contre, des formes différentes ont été pourvues de fonctions identiques. Un examen détaillé de ces phénomènes et des occasions où ils se manifestent dépasserait de beaucoup le cadre de ce travail ; j'en dirai donc seulement quelques mots, avant de clore l'analyse de la déclinaison sanscrite.

§ 275. a) Les divergences désinentielles dont je viens de parler peuvent se ramener à quatre causes principales :

1° *Pertes de formes.* — En vertu des lois mêmes qui ont présidé à la création de l'organisme flexionnel, chaque cas, nous le savons, a offert dès le principe des formes surabondantes, et cette simultanéité a persisté sur beaucoup de points jusqu'à la fin de la période proethnique. Après la séparation, nos idiomes ont respectivement fait leur choix parmi ces variantes plus ou moins nombreuses, gardant les unes et laissant tomber les autres. Une expression casuelle, abandonnée par celui-ci, était conservée par celui-là : d'où la présence, dans une langue donnée, de désinences qui ne se retrouvent pas chez telle autre de ses congénères.

2° *Répartition tardive.* — A la fin de la période d'unité subsistait probablement une série de formes qui, n'ayant pas encore été définitivement réparties, manquaient d'une affectation précise et conservaient encore une bonne part de l'antique indétermination. Leur aménagement eut lieu plus tard et se réalisa d'une manière indépendante dans chacun des idiomes isolés. Aussi trouve-t-on, sous ce rapport, des discordances significatives entre les divers membres dont se compose notre famille linguistique.

3° *Dérivation latente.* — Ainsi que nous l'avons précédemment constaté, les thèmes pronominaux qui ont fourni les exposants casuels n'avaient à l'origine, dans leur phase d'indépendance, qu'une valeur démonstrative de la nature la plus élémentaire, et les relations de cas, de nombre, de genre,

ont été introduites par voie d'adaptation et de répartition dans des suffixes qui ne possédaient pas primitivement la faculté de les exprimer. Tout suffixe, quel qu'il soit, est donc virtuellement apte à revêtir, sous l'action de la loi de dérivation latente, n'importe laquelle de ces diverses fonctions, et, par suite, il peut lui arriver de perdre celle qu'il avait reçue à une époque donnée, pour en contracter une autre entièrement distincte de la première. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner si l'on voit parfois un même thème pronominal, employé comme suffixe, acquérir chez des langues sœurs des valeurs différentes et, réciproquement, des suffixes différents y recevoir des valeurs identiques.

4° *Créations individuelles.* — Enfin, un certain nombre de formes sont nées postérieurement à l'époque de la séparation. Chacune des langues ario-européennes où on les constate les a créées à sa guise, avec ses matériaux à elle et, pour y parvenir, elle a organisé ceux-ci, en vertu des lois de l'analogie, d'après le modèle que lui offraient d'autres formes existant déjà sur son propre fonds et régulièrement issues des anciens types ario-européens.

b) Ce qui vient d'être dit des formes nominales est également vrai de la conjugaison, qui n'est pas homogène dans toute l'étendue de la famille et où sont loin de manquer les exemples de désaccord dans la structure des désinences : constituées à l'aide de facteurs pronominaux identiques à ceux qui figurent dans la déclinaison, celles-ci comportent naturellement l'application des mêmes principes.

§ 276. Si l'analyse pratique de ces faits, étudiés isolément, peut être rendue dans certains cas embarrassante et incertaine par la pénurie des éléments de comparaison, on voit que leur explication théorique ne présente rien de particulièrement difficile, quand on les envisage dans leur ensemble, et qu'un petit nombre de formules très simples, conséquences des lois morphologiques signalées dans le cours de cette étude, suffisent à nous donner la clé de toutes les dissemblances qui peuvent se remarquer dans le traitement des exposants casuels ou personnels chez les langues de la famille.

CONCLUSIONS

§ 277. Sous les réserves imposées par l'état incomplet et la date relativement moderne des documents parvenus jusqu'à nous, on peut résumer de la manière suivante les conclusions auxquelles conduit avec le plus de probabilité l'examen comparatif des flexions nominale et pronominale, combiné avec celui des exposants personnels dans la conjugaison (cf. § 242, pp. 212-214) :

1. — A l'époque où la langue mère ario-européenne (ou l'idiome inconnu dont elle dérive) est sortie de la phase isolante pour entrer dans la phase d'agglutination, elle ne connaissait encore ni cas, ni nombres, ni genres (cf. §§ 170-171, 179, 189, 196, 273, pp. 114-115, 121, 128, 131, 291).

2. — Les éléments formels qui traduisent les relations casuelles, dans la phase flective, ne proviennent pas d'anciennes *postpositions*. En d'autres termes, les désinences ne représentent pas des mots originairement doués d'une valeur de *direction* et de *mouvement* semblable à celle de nos prépositions, et qui, après avoir fonctionné à l'état indépendant durant la période isolante, se seraient ensuite soudés aux thèmes prédicatifs. L'analyse la plus rigoureuse de la déclinaison ario-européenne ne permet pas d'y découvrir la moindre trace d'un pareil état de choses.

Il en est de même de ceux qui servent d'exposants aux relations numériques et génériques.

3. — Les désinences, n'étant pas filles d'anciennes postpositions, ne peuvent provenir que d'un aménagement graduel des ressources de la langue (cf. §§ 33, 36, 177, 190-195, 199, pp. 25-26, 118, 129-131, 138).

Les formes simultanées ont été réparties entre des fonc-

tions syntactiques de nature différente, et leur opposition réciproque a suggéré plus tard l'idée d'une corrélation entre l'élément terminal du mot et le rôle de ce dernier dans la phrase (cf. §§ 38, 45-47, pp. 28, 32-33).

4. — C'est au sein des groupes variés constituant les pronoms qu'est née cette conception de la désinence et que celle-ci a été progressivement élevée jusqu'au rôle d'exposant du *cas*, d'abord, puis du *nombre* et enfin du *genre* (cf. §§ 37, 39-40, 215-219, pp. 26, 29, 151-154).

5. — La déclinaison pronominale ainsi organisée, ses désinences ont servi, par extension analogique, à constituer la flexion des thèmes nominaux (cf. §§ 243, 246, 248, 253, pp. 215, 231, 242, 263).

6. — De ce qu'au début de sa phase d'agglutination la langue dont provient la famille ario-européenne ne possédait vraisemblablement ni cas, ni nombres ni genres, on pourrait inférer qu'elle a dû franchir rapidement la phase isolante, si toutefois ce n'est pas une témérité trop grande que de faire remonter si haut dans le passé les inductions tirées d'un petit groupe de phénomènes appartenant à un état de choses d'une ancienneté médiocre. J'entends par là que cette période, si longue qu'ait pu être sa durée *absolue*, a dû néanmoins être courte, si nous l'envisageons au point de vue de sa durée *relative*, c'est-à-dire en prenant pour terme de comparaison le temps pendant lequel s'est prolongée la période suivante; car, si la phase isolante avait occupé un nombre de siècles suffisant pour que le peuple qui parlait l'idiome ancestral arrivât à éprouver le besoin de traduire les relations casuelles, numériques ou génériques, il est hors de doute qu'il eût dès lors créé ou tout au moins ébauché un moyen quelconque de donner une forme à ces conceptions. L'exemple des langues chez lesquelles l'état isolant subsiste encore de nos jours nous enseigne comment l'évolution se serait accomplie[1] : certaines racines, en quantité plus ou moins consi-

[1] Cf. entre autres, sur ce sujet, A. Bazin, *Grammaire mandarine*, pp. 56, 63; P. Perny, *Grammaire de la Langue chinoise*, t. I, pp. 54, 61-62, 191-200, t. II, pp. 136-148; W. Pryse, *An Introduction to the Khasia Language* (Calcutta, 1855).

dérable, devenant ce que les grammairiens chinois appellent des mots « vides », auraient acquis des valeurs exponentielles parfaitement définies, que l'ario-européen eût ensuite utilisées d'une manière exclusive et régulière pour la traduction de ces trois ordres de relations grammaticales. C'est en cette qualité qu'elles se seraient soudées aux racines attributives, pendant la période d'agglutination, et la langue mère en aurait gardé des traces impossibles à méconnaître (cf. § 199, note, p. 138).

Or, l'analyse de la déclinaison du sanscrit, d'accord sur tous ces points avec celle des langues qui lui sont apparentées, nous a conduits à un résultat diamétralement inverse, en nous permettant de constater que dans l'ario-européen la flexion pronominale, source de la flexion nominale, loin de devoir l'existence à l'agrégation d'éléments phonétiques déjà pourvus de la faculté d'indiquer le cas, le nombre et le genre, paraît, au contraire, puiser son origine dans une adaptation tardive d'éléments que la langue avait dès longtemps soumis aux procédés de l'agglutination, durant un âge où ils ne possédaient aucune propriété de cette nature.

Chartres. — Imprimerie Durand frères





